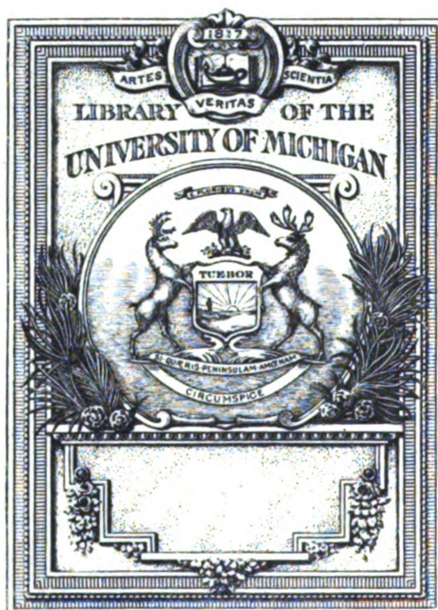



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

GRAMMAIRE HISTORIQUE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

DU MÊME AUTEUR

Grammaire historique de la langue française, 5 vol. in 8°.

Tome I. Histoire générale de la langue française. Phonétique. Troisième édition revue et augmentée, 1 vol. .... 10 fr.

Tome II. Morphologie, 1 vol. .... 10 fr.

Tome III. Formation des mots, 1 vol .... 10 fr.

Tome IV. Sémantique, 1 vol. .... 10 fr.

Tome V. Syntaxe, 1 vol. *(En préparation.)* .... 10 fr.

Manuel phonétique du français parlé. Troisième édition traduite et remaniée par E. Philipot, 1 vol. in 8° carré .... 4 fr.

Ordenes Liv. Copenhague, 1902.

Das Leben der Wörter. Autorisierte Übersetzung aus dem Dänischen von Robert Vogt. Leipzig, 1903.

Fransk Verslære. Copenhague, 1910.

Spansk Grammatik. Cinquième édition. Copenhague, 1911.

Italiensk Grammatik. Troisième édition. Copenhague, 1911.

GRAMMAIRE HISTORIQUE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

PAR

KR. NYROP

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE COPENHAGUE

TOME PREMIER

TROISIÈME ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE



COPENHAGUE
GYLDENDALSKE BOGHANDEL
NORDISK FORLAG

LEIPZIG — OTTO HARRASSOWITZ
NEW YORK — G. E. STECHERT
PARIS — ALPHONSE PICARD & FILS

1914

IMPRIMERIE NIELSEN & LYDICHE
(AXEL SIMMELKIÆR)

A LA MÉMOIRE

DE

GASTON PARIS

Vidi il maestro di color che sanno.
Tutti l'ammiran, tutti onor gli fanno.
(DANTE)

PRÉFACE.

Cette nouvelle édition a été soigneusement revue et corrigée; un certain nombre de paragraphes ont été sensiblement remaniés. Parfois le remaniement concerne surtout la forme et vise un but tout pratique; voir par ex. § 68 et 79 (mots dialectaux), § 291 (formes syncopées), § 481 (*h* germanique), etc. Pourtant, dans la plupart des cas, il s'agit de modifications essentielles présentant les faits d'une manière en partie nouvelle; j'appellerai l'attention sur les paragraphes suivants: § 13 (influence scandinave), § 20 (mots d'emprunt), § 24 (mots français passés en d'autres langues), § 115 (formes à rebours), § 256 et 259 (voyelles atones), § 411 (sort de *qu*), § 442 (*f* intervocalique), § 448 (*v* intervocalique), § 482 (sort de *hl*), etc.; je signalerai aussi l'historique de plusieurs mots qui a été notablement modifié: *carrefour* (§ 418), *étang* (§ 429), *genièvre* (§ 159), *loir* (§ 150), *orme* (§ 243), *ponce* (§ 226), *samedi* (§ 380), *yeuse* (§ 150).

Voici enfin un relevé sommaire des différentes additions que contient cette édition: § 86,1, Rem. 1 (langue allemande en France), § 117, Rem. 1 (mots souvent répétés) et Rem. 2 (mots savants estropiés), § 126,2, Rem. (rimes imparfaites), § 412 bis (C double), § 489,6 (pronom agglutiné), § 504 bis (nasales parasites). J'ai aussi ajouté à la fin tout un chapitre intitulé: **Langue et Nationalité**, qui a pour but de donner quelques

notions générales sur une question aussi intéressante qu'obscure. La Bibliographie a été mise au courant des publications les plus récentes, ce qui m'a obligé à retrancher un grand nombre de titres qui n'offraient plus qu'un intérêt historique.

Beaucoup de collègues et d'amis ont contribué à la forme améliorée sous laquelle se présente cette édition. Je nomme tout particulièrement MM. D. Behrens, E. Langlois, A. Lepitre, H. Møller, A. Pillet, A. Thomas, dont les comptes-rendus détaillés et les communications privées m'ont été très utiles, et je les prie ici d'agréer mes remerciements bien vifs.

Pour la revision du texte, M. Viggo Brōndal a bien voulu se mettre à ma disposition, et il m'a fourni beaucoup d'observations précieuses dont je lui suis très reconnaissant. Je dois aussi des remerciements tout particuliers à mes fidèles secrétaires Mlles E. Lūbschitz et E. Meyer, et à MM. E. Philipot, H. Vigier et E. Trojel, qui ont bien voulu relire les épreuves et souvent les soumettre à un examen critique.

Copenhague, 3 avril 1914.

Kr. N.

ABRÉVIATIONS ET SIGNES.

aha. ancien-haut-allemand
all. allemand
anc. ancien
angl. anglais
ar. arabe
blat. bas-latin
comp. comparez
dan. danois
dér. dérivé
dim. diminutif
esp. espagnol
flam. flamand
fr. français
frioul. frioulan
gasc. gascon
gén. génois
germ. germanique
got. gotique
holl. hollandais
isl. islandais
it. italien
lat. latin
mha. moyen-haut-allemand
mod. moderne
napol. napolitain
néerl. néerlandais
norr. norrois
pers. persan
pol. polonais
port. portugais
prov. provençal
roum. roumain
sax. saxon
suéd. suédois
vén. vénitien
vfr. vieux français
vha. vieux-haut-allemand
vnorr. vieux norrois

> aboutit à
< provient de
≠ parallèlement à
: rime avec

Un astérisque (*) placé devant une forme indique qu'elle ne se trouve dans aucun texte et qu'on ne la restitue que par conjecture.

TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE.

(Chaque signe doit se prononcer comme la ou les lettres italiques du mot mis en regard.)

I. CONSONNES.

[b] *b*out	[ŋ] anglais: ki*ng*
[d] *d*oux	[p] *p*ouls
[f] *f*ou	[r] *r* apical (§ 356)
[g] *g*oût	[ʀ] *r* uvulaire
[h] (§ 478)	[s] *s*ou
[j] *y*eux	[ʃ] *ch*ou
[k] *c*oup	[t] *t*out
[l] *l*oup	[v] *v*ous
[ʎ] it. fi*gl*io	[w] *ou*i
[m] *m*ou	[ɥ] l*u*i
[n] *n*ous	[z] *z*ouave
[ɲ] a*gn*eau	[ʒ] *j*oue

II. VOYELLES ORALES.

[a] p*a*tte	[o] p*o*t
[ɑ] p*â*te	[ɔ] p*o*rt
[e] p*é*dant	[ø] p*eu*
[ɛ] p*è*re	[œ] p*eu*r
[ə] p*e*ler	[u] p*ou*r
[i] p*i*re	[y] p*u*r

III. VOYELLES NASALES.

[ɑ̃] b*anc*	[ɔ̃] b*on*
[ɛ̃] b*ain*	[œ̃] br*un*

: après une voyelle indique qu'elle est longue.
′ après une consonne indique qu'elle est mouillée.
° au-dessous d'une consonne indique qu'elle est sourde.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

CHAPITRE I.

LES ORIGINES.

---

1. Le français est une **langue romane.** La famille des langues romanes comprend le sarde, l'italien, le roumain, le ladin, l'espagnol, le portugais, le catalan, le provençal et le français. Toutes ces langues s'appellent *romanes* ou *néo-latines* parce qu'elles continuent la langue que parlaient les Romani (voir ci-dessous), le **latin.** Elles ne sont pas, comme on l'a souvent soutenu, des langues filles du latin: il n'y a pas de langues filles ni de langues mères; le langage humain va sans cesse en se modifiant, et les transformations se succèdent ordinairement avec une très grande lenteur, sans qu'on puisse séparer nettement les états successifs du développement (§ 110). Aussi est-il impossible de fixer une époque précise où cesse le latin et où commence le français: comme il n'y a eu ni changement subit ni brusque »dégénération«, une telle époque n'existe pas.

Remarque. **Romanus** ne s'applique à l'origine qu'aux habitants de Rome. Après le célèbre édit de Caracalla (212), il s'emploie pour tous les habitants de l'empire romain parlant latin, et lors de la constitution des nationalités romanes, chacune d'elles s'attribue cette dénomination, remplacée plus tard par des noms spéciaux; elle s'applique encore aujourd'hui, sous la forme *român*, aux peuples romans des Balkans. De Romanus on tira **Romania,** par analogie avec Gallia, Græcia, Britannia, etc., pour désigner, par opposition à *Barbaries,* l'»imperium Romanum»; ce mot se retrouve encore, avec un sens notablement restreint, dans le nom de la province italienne *Romagna.*

2. Les langues romanes continuent le **latin parlé** et vivant de la plèbe, le sermo plebeius, non pas le latin écrit et littéraire, le sermo urbanus (eruditus ou perpolitus).

Ce dernier, soumis aux règles d'une grammaire qui en avait enrayé l'évolution naturelle, était devenu peu à peu un langage plutôt artificiel à l'usage des rhéteurs et des poètes. Quand les Barbares eurent détruit le monde romain, le sermo urbanus sombra avec la civilisation qu'il représentait et passa à l'état de langue morte. Pourtant, entretenu et cultivé dans les écoles, il se perpétua comme langue savante et resta, jusqu'au IXe siècle, la seule langue écrite. La langue que parlait le peuple romain (sermo plebeius, vulgaris, usualis, cottidianus, inconditus, proletarius, etc.) était assez différente de celle du monde officiel; comme elle n'était ni régentée ni arrêtée par les grammairiens, elle put se développer librement en suivant son génie propre, et elle subit, dans la prononciation, la forme et le sens des mots, dans la syntaxe et le vocabulaire, de nombreuses modifications qui l'éloignaient de plus en plus du sermo urbanus. Le latin populaire, la langue des soldats, des marchands et des colons, se répandit avec une vitesse prodigieuse dans toutes les provinces de l'immense »orbis Romanus«, en supplantant les dialectes indigènes, et bientôt l'avènement du christianisme contribua puissamment à sa victoire. La religion chrétienne se recrutait surtout dans les classes inférieures; aussi le latin populaire fut-il tout naturellement l'organe du nouveau culte. Même quand le christianisme devint religion d'État et que l'Église adopta le latin classique comme langue officielle, le clergé était constamment obligé, pour se faire comprendre de la foule, de se servir de son langage. De cette manière, le latin populaire finit par l'emporter définitivement (cf. § 9).

Remarque. La langue qu'on parlait dans les différentes provinces de la Romania s'appelait **romancium,** formé de romanice (dans »romanice loqui«). Ce mot s'emploie encore dans l'ancienne Rhétie, dont l'idiome s'intitule *romaunsch.* En vieux français *romanz* avait, jusque dans le XVe siècle, le sens de »français«: *Vos me samblez François au parler lo roman* (Floovent, v. 1424). *Car à l'escole fu quant il fu petis, Tant que il sot et romans et latin* (voir Du Cange: romanus). Comp. aussi *romancier* et *enromancier,* mettre en français; v. esp. *romanzar,* mettre en espagnol. Romancium prend de bonne heure le sens de: composition en langue vulgaire (*li romanz de Renart* veut dire la composition française de Renard, comme *el romance de Apolonio* est la composition espagnole d'Apolone), et finit par désigner une composition littéraire déterminée, sans égard à la langue employée (IV, § 213). De la vieille forme française *romanz* on tira l'accusatif *romant* (comp. II, § 271), qui se retrouve dans les dérivés *romantique* (emprunté de l'angl. *romantic;*

IV, § 240) et *romantisme;* sur la forme *romande,* voir § 118,3; enfin l'adjectif tout moderne *roman* est un mot savant emprunté directement du latin romanus.

3. Avec la conquête de la provincia Narbonensis (123—118 av. J.-C.) et les campagnes victorieuses de **César** (58—51 av. J.-C), le latin fut introduit en Gaule, où il s'acclimata facilement. Les Romains étaient d'excellents colonisateurs, et grâce à leur génie administratif et à leur civilisation supérieure, la nouvelle province fut assez vite romanisée. La langue que parlaient les Celtes de Gaule ou les Galli, comme les appelaient les Romains, était le **gaulois** (lingua gallica), idiome indo-européen, voisin notamment de l'italique et du germanique, et sur lequel nous n'avons que des renseignements très incomplets; il semble avoir disparu dès le IVe siècle. A cette époque-là, la population entière avait appris le latin, et il n'y avait probablement plus personne en Gaule qui parlât gaulois. Plusieurs savants, en dernier lieu Granier de Cassagnac, ne voulant point admettre la disparition complète de la civilisation et de la langue gauloises, ont soutenu que le français était sorti d'un mélange du gaulois avec le latin; c'est une opinion absolument fausse et dont l'absurdité a été démontrée d'une manière irréfutable; le gaulois n'a même influencé que très faiblement la langue qui l'a supplanté.

Remarque. Les langues celtiques se divisent en trois branches: le gaulois, le cambrique et le gaélique. Le *gaulois,* nous venons de le dire, a disparu dès le IVe siècle; le *gaélique* se parle encore en Irlande, en Écosse et dans l'île de Man; le *cambrique* ou *brittonique* s'est conservé dans le pays de Galles et dans la Basse-Bretagne française, où il a été introduit par les Bretons insulaires qui, chassés par l'invasion escote, vinrent s'établir en Armorique dans la seconde moitié du Ve siècle. Rappelons aussi la nation celtique appelée *Volque;* ce nom devint sous la forme *walah* auprès des Germains le nom générique de toute la race, et, transporté plus tard à l'ensemble des populations romanes, il est l'origine de l'all. *welsch* et de l'angl. *welsh;* il se retrouve également dans *valaque, wallon, gallois.*

4. Influence du gaulois. On cite comme venant du gaulois un certain nombre de termes, dont la plupart, du reste, avaient déjà été adoptés en latin. Exemples: alauda > vfr. *aloue,* d'où *alouette;* arepennem > *arpent;* bascauda > *bachoue,* hotte d'osier (mot dialectal); beccum > *bec;* benṇa > *banne;* bettonica > *bétoine;* betulla > vfr. *beoule,* d'où *bouleau;* braca > *braie;* brace > *brais* (cf. *brasser*); brogilum > *breuil;* bruca,

conservé dans *bruyère;* bulga 〉 vfr. *bouge,* d'où *bougette* (cf. *budget,* § 77); caminum 〉 *chemin;* cerevisia 〉 *cervoise;* cleta 〉 *claie;* leuca 〉 *lieue;* marga, d'où *margula 〉 vfr. *marle, marne;* saga 〉 *saie;* vertragum d'où veltrum 〉 *vautre;* viduvium 〉 *vouge.* Il faut probablement encore ajouter *chêne, écoufle, grève, jarret, matras, quai, ruche, truand, vassal, verne* ou *vergne,* etc., dont le primitif étymologique est moins sûr. Ces mots, il faut bien le rappeler, ne sont pas propres au français; beaucoup d'entre eux se retrouvent dans les autres langues romanes (sauf le roumain). Il faut encore remarquer qu'on n'a emprunté que des substantifs, — pas de verbes, pas d'adjectifs, ce qui est très significatif, — et que ces substantifs sont surtout des termes pratiques concernant la vie rurale ou désignant des objets fabriqués en Gaule, des produits du pays, des plantes et des animaux.

Remarque. Une assez grande partie des noms de lieux français sont d'origine gauloise. Citons d'abord quelques noms de villes qui remontent à des noms de tribus: *Amiens* (Ambianos), *Angers* (Andecavis), *Bayeux* (Bodiocasses), *Beauvais* (Bellovacos), *Cahors* (Cadurcos), *Chartres* (Carnutes), *Nantes* (Namnetes), *Paris* (Parisios), *Poitiers* (Pictavis), *Poitou* (Pictavos), *Reims* (Remos), *Rennes* (Redones), *Sens* (Senones), *Soissons* (Suessiones), *Tours* (Turones), *Trèves* (Treviros), *Troyes* (Tricasses). A côté de ces noms ethnologiques, qui n'offrent aucune difficulté, il en existe beaucoup d'autres dont on n'est pas toujours arrivé à déterminer le développement dans tous les détails: *Agen, les Ardennes, Argent, Avallon, Beaune, Bièvres, Brie, Briançon, Brienne, Brignon, Bordeaux, Bourdeaux, Bourdeilles, Chambon, Chambord, la Charente, Charenton, Condé, Issy, Loire* (Ligerem), *Nemours, Nîmes, Seine* (Sequana), *Toulouse, Tournay, Vire,* etc. — Le subst. **dunum** (château, ville), se retrouve dans *Dun, Châteaudun, le Dunet, Lyon, Laon* (Laudunum), *Meung* (Magdunum), *Melun, Verdun, Autun* (Augustodunum); le subst. **durum** (forteresse?) dans *Duras, Auxerre* (Altessiodurum), *Nanterre* (Nemetodurum), etc.; le subst. **magus** (champ) dans *Caen* (Catomagus), *Meung* (Magdunum), *Médan, Rouen* (Rotomagus), *Argenton* (Argentomagus), *Charenton, Noyon* (Noviomagus). On peut encore rappeler les suffixes **-acum, -iacum** (qui ont pris les formes *-ay, -é, -y*) dans *Cambrai* (Cameracum), *Épernay, Gournay, Chantilly, Fleury, Marly, Passy, Neuilly, Neuillé,* et **-oialum** dans *Argenteuil, Bonneuil, Nanteuil, Verneuil,* etc.

5. Aux exemples cités il faut ajouter quelques mots qui paraissent présenter un compromis entre un mot latin et un mot gaulois (cf. § 525): *Orteil* = lat. articulus + celt. ordag (Rom., XVIII, 330). *Craindre,* vfr. *criembre* = lat. trĕmere + celt. cretin- (AGlt, XI, 439). Hors du vocabulaire, il y a très

peu de traces d'une influence celtique sur le français. On a cru en découvrir dans plusieurs particularités phonétiques, telles que le changement de [u] en [y] (§ 187), de *ct* en *it* (§ 407), etc., dans la morphologie (sur le système vicésimal, voir II, § 489), la syntaxe et la prosodie; mais presque tous les cas cités sont ou inadmissibles ou très douteux. Rappelons pourtant *chétif,* vfr. *chaitif,* qui continue *cactivum, altération de captivum due à une particularité de la phonétique gauloise. A tout prendre la langue gauloise paraît avoir peu influencé la langue des Romains conquérants; ou, tout au moins, une telle influence, si elle existe, se dérobe à notre observation, faute de moyens de la contrôler; les connaissances que nous avons de l'ancien gaulois se réduisent à très peu de chose.

6. Dès le commencement du Ve siècle, les Germains pénètrent en Gaule: les *Wisigoths* s'établissent en Aquitaine, les *Burgondes* en Bourgogne, les *Francs Saliens,* qui viennent des Flandres, dans les provinces du Nord, et les *Francs Ripuaires,* qui viennent des régions rhénanes, dans celles de l'Est. Nous ne nous occuperons ici que des **Francs.** Après avoir vaincu Syagrius, le chef des Romains, en 486, Clovis embrassa, en 496, le christianisme sous la forme catholique, et cet événement, qui rétablit en Gaule l'unité de la foi chrétienne, décida de la fortune politique des Mérovingiens; bientôt les domaines gothiques et burgondes, où avait régné l'arianisme, furent réunis à l'empire des Francs. Leur conquête de la Gaule, dont ils firent la France, fut d'une importance capitale; elle amena un nouveau système de gouvernement, un nouveau régime social, une nouvelle architecture (»novum ædificandi genus«, disent les textes) et une profonde transformation des lois civiles et pénales. Mais les envahisseurs barbares, dont le nombre était relativement peu considérable, subirent à leur tour une forte influence du pays conquis; grâce à sa supériorité, la civilisation romaine les vainquit, et ils finirent par abandonner leur langue propre pour adopter celle des Gallo-Romains, tout en l'influençant profondément. Les Francs Saliens parlaient un dialecte *bas-allemand;* malheureusement, notre connaissance de ce dialecte, au temps des invasions, est très restreinte; elle se réduit à peu près à un certain nombre de noms de personnes et

à quelques vocables conservés sous forme latine dans la Lex Salica, rédigée vers l'an 500. Exemples: **abantonia, adchramire** (vfr. *arramir*), **bannum** *(ban)*, **chranne, dructe, grafio, leudis, machalum, mallum, sunnia** *(soin)*, etc. Le salien se continue dans le **néerlandais**, et il est intéressant de constater que presque tous les vocables français auxquels on peut attribuer une origine franque, se retrouvent dans cette langue. Exemples: *bac* (bak), *canif* (knijf), *cruche* (kruik), *échevin* (schepen), *étron* (stront), *hêtre* (heester), *houx* (hulst), etc.

Remarque. Du nom des envahisseurs, **Frank**, conservé dans *franc* (IV, § 522), it. *franco*, on tire un dérivé **franciscus** 〉 *franceis* (it. *francesco*), plus tard *françois* (all. *Franzose*; § 157) et finalement *français* (§ 159), qui devient la désignation de la nouvelle nation. Les Francs donnent aussi leur nom au pays conquis: Gallia doit céder la place à **Francia** 〉 *France*. Le sort et l'emploi de ce terme sont assez curieux; voici ce qu'en dit G. Paris: »La première fois qu'il nous apparaît dans l'histoire, il s'applique à une partie de la Hollande actuelle; puis, à mesure que les Francs s'avancent vers l'ouest, il suit le peuple auquel il est emprunté, et les géographes anciens le marquent de plus en plus près de l'empire romain. Avec les Mérovingiens il passe la frontière, et sous les successeurs de Clodovech il désigne tout le pays occupé par les Francs, en deçà comme au delà du Rhin. Plus tard il paraît se restreindre à la *Francia occidentalis* ou *Neustria*, et enfin sous les Carolingiens il ne s'applique plus qu'à une partie de l'ancienne Lyonnaise, dont le chef-lieu est Paris et dont les ducs s'appellent ducs de France; c'est du moins là son sens propre, car dès cette époque il signifie aussi, quoique plus rarement, le royaume entier que les traités de 843 avaient assigné à Charles-le-Chauve et à ses successeurs: le nom de *Carlingia*, dont on avait appelé ce royaume, comme on avait nommé *Lotharingia* les possessions de Lothaire, ne se maintint qu'en Allemagne et seulement jusqu'au XIIIe siècle. La fortune des ducs de France, qui supplantèrent les descendants de Charlemagne et prirent le titre de rois de France, ne contribua pas peu à maintenir cette dénomination; toutefois au moyen âge le mot *France* désigne le plus souvent la province qui reçut plus tard, à cause de sa situation entre de nombreuses rivières, le nom de l'Ile de France«.

7. Influence germanique. La langue des Francs a fourni au français un assez grand nombre de mots (substantifs, adjectifs et verbes). Ces emprunts nous reflètent très nettement le genre d'influence qu'ont exercé les envahisseurs germaniques; ils nous font voir de près la transformation de la Gaule romaine en Gaule franque. Nous citerons, groupés selon le sens, un certain nombre de ces mots d'emprunt, dont beaucoup ont disparu avec le moyen âge.

1° **Termes de guerre.** — *Estour* (sturm; it. *sturmo*). *Garde*, vfr. *guarde* (warda). *Guerre* (werra; angl. *war*). *Guetter*, vfr.

guaitier (wactare, de wahta), *guet, aguet, guet-apens. Herberge* (heriberga, camp; comp. le doublet *auberge*, qui remonte à *hariberga). *Maréchal*, vfr. *mareschal* (mar[a]hskalk), etc. Ajoutons les verbes *blesser, épier, escremir* (s'exercer au maniement de l'épée), *fourbir, guenchir* (esquiver un coup), *navrer*, etc.

2° **Noms d'armes, de vêtements,** etc. — *Bannière* (dér. de ban, drapeau). *Brant* (brand, épée) conservé dans *brandir. Broigne* (brunja, cuirasse). *Écharpe* (§ 245), pour *écherpe* (skerpa). *Éperon*, (sporo-n). *Épieu* (§ 526), vfr. *espiet* (speot). *Étrier*, vfr. *estrieu* (*streup; cf. angl. *stirrup*). *Feutre* (filt). *Fourreau*, dim. de *fuerre* (fōdr). *Gamboison*, gilet à manches rembourré, dér. de *gambois, wambois* (de wamba). *Gant*, vfr. *guant* (*wantu; cf. dan. *vante*). *Gonfanon* (gunþfano-n, bannière de combat). *Guimpe*, vfr. *guimple* (wimpal; cf. dan. *vimpel*). *Haubert*, vfr. *halberc, osberc* (halsberg; cf. § 17). *Heut, helt*, garde de l'épée (helt; cf. dan. *hjalte*). *Heaume*, vfr. *helme* (helm). *Houseaux* (dér. de hosa, vfr. *huese;* cf. dan. *hose*). *Robe* (rauba), etc. Ces mots attestent que le costume et l'armement des Francs remplacent ceux des Romains.

3° **Institutions politiques** (sociales et judiciaires). — *Ban. Bedeau* (blat. bidellum, de bidil; cf. dan. *pedel*). *Carcan* (dér. de kwerk, vha. querca, cou). *Échanson* (*skankjo-n; all. mod. *schenk*). *Échevin* (blat. scabinum ⟨ *skapin; all. mod. *schöffe*). *Faide*, guerre privée (*faihida; cf. dan. *fejde*). *Gage* (blat. vuaddio ⟨ wadja-). *Hameau*, dim. du vfr. *ham* (haim; all. mod. *heim*). *Harangue*, vfr. *harengue* (hring, cercle, assemblée). *Haschiere*, amende (harmskara). *Mainbour*, administration judiciaire (mundboro + manus). *Maréchal* (mar[a]hskalk). *Nan*, gage (nam), conservé dans *nantir, nantissement* et *la Rue aux Namps* à Caen. *Ordel*, remplacé par la forme savante *ordalie* (blat. ordalium ⟨ *ordail; holl. *oordeel;* all. mod. *urteil*). *Sénéchal* (siniskalk). Verbes: *arramir* (fixer, assigner), *bannir, garantir, maller* (citer en justice), etc.

4° **Demeure et ustensiles.** — *Alêne* (*alisna; holl. *els;* cf. all. mod. *ahle*). *Banc* (bank). *Beffroi*, vfr. *berfrei* (bergfrid; cf. dan. *barfred*). *Clenche* (klinka). *Faîte*, vfr. *feste* (firste; all. mod. *First*). *Fauteuil*, vfr. *faldestuel* (faldistōl). *Hanap* (hnapp; all. mod. *Napf*). *Loquet*, dim. de *loc* (lok). *Loge* (laubja). *Madre, masdre* (masar). *Canif* (knīf; holl. *knijf*).

5° **Nourriture.** — *Bacon*, porc salé (*bakko; cf. all. mod. *Backe*). *Gaufre* (wafel). *Mies*, hydromel (medu; cf. dan. *mjød*). *Rôtir* (raustjan; all. mod. *rösten*).

6° **Divertissements.** — *Espringuer*, danser (springan). *Treschier* (þreskan). *Gigue* (gige; all. mod. *Geige*). *Harpe* (harpa).

7° **Nature.** — *Gaut, gualt*, forêt (wald). *Gazon* (waso). *Gerbe* (§ 246), vfr. *jarbe* (garba). *Haie* (haga). *Jardin* (dér. de gard). *Tourbe* (turba).

8° **Plantes.** — *Guède*, vfr. *guaisde* (cf. *waida- et goth. wizdila). *Hêtre*, vfr. *hestre* (cf. holl. *heester*). *Houx* (huls; cf. holl. *hulst*). *Laîche* ou *lêche* (liska; cf. holl. *lisch*). *Mousse* (mos; cf. holl. *mos*). *Roseau* (dér. de raus; cf. all. mod. *Rohr*).

9° **Animaux.** — *Brachet*, dim. de *brache, braque* (bracco?). *Brême* (cf. v. sax. bressemo; holl. *brasem*). *Écrevisse*, vfr. *crevise* (krebiz; cf. holl. *kreeft*, all. mod. *Krebs*). *Épeiche* (cf. vha. speh, speht; all. mod. *Specht*); *Esturgeon* (sturjo; all. mod. *Stör*; holl. *steur*). *Épervier* (sparwari, sperwari; holl. *sperwer*; all. mod. *Sperber*). *Hareng* (haring; holl. *haring*). *Hase* (hase; holl. *haas*; all. mod. *Hase*). *Héron*, vfr. *hairon* (*haigiro). *Mésange* (dér. de meisa; cf. holl. *mees*). *Taisson* (*taxonem, dér. de þahs; all. mod. *Dachs*).

10° **Parties du corps.** — *Échine* (skina). *Hanche* (*hanka; cf. bas all. *hancke*). *Quenotte*, dim. de *quenne*. *Téton, tétin, tétine* (dér. de *tette* < titta; cf. holl. *tet*).

11° **Mots d'ordre moral.** — Substantifs: *Guerredon* (*wiþarlaun; cf. § 525,$_3$. *Hâte*, vfr. *haste* (germ. *haifsti). *Honte* (*hauniþa). Vfr. *sen* (sin), conservé dans *forcené*. Adjectifs: Vfr. *balt* (bald), conservé dans *baudet, s'ébaudir*. *Frais*, vfr. *freis* (frisk). Vfr. *graim* (gram). *Hardi* (dér. de hard). Vfr. *isnel* (snel). *Laid* (laid). *Morne*. *Riche* (*rīkja-). Désignations de couleurs: *blanc, blême, bleu*, vfr. *bloi, blond, brun, gris, saur*. Verbes: *choisir* (kausjan; holl. *keuren*; cf. all. mod. *kiesen*). *Gagner* (*waidanjan; all. mod. *weiden*). *Haïr* (hatjan). *Honnir* (haunjan; all. mod. *höhnen*), etc.

12° **Noms de personnes.** — *Armand, Hermand* (Hariman). *Arnoul, Ernoul* (Arnulf). *Augier* (Audgair). *Odier* (Audhari). *Baudry* (Baldrīk). *Béranger*, vfr. *Berengier* (Beringair). *Bernard* (Berinhard). *Bertrand, Bertram* (Berhtramn). *Charles*. *Ferry, Fréry* (Fridurīk). *Garnier* (Warinhari). *Gautier*, vfr. *Gualtier* (Walthari). *Geoffroy* (Gaufrid). *Gérard* (Gairhard). *Gilbert*

(Gislberht). *Godefroy* (Godafrid). *Gonthier, Gontier* (Gunþhari). *Guillaume* (Wilihelm). *Henri* (Haimrīk). *Léger* (Leodgair). *Louis* (*Hlōdvīg; all. mod. *Ludwig*). *Regnauld, Raynaud, Renaud,* vfr. *Renalt* (Raginwald). *Reynard, Renard* (Reginhard; IV, § 490). *Richard* (Rīkhard). *Robert* (Hrōþberht). *Roger,* vfr. *Rogier* (Hrōþgair). *Roland, Rolland* (Hrōþland). *Thierry, Tierry* (Þeodrīk). *Thiers* (Þeodhari). A partir de la seconde moitié du VIe siècle les noms germaniques se présentent avec une certaine fréquence dans les anciennes familles romaines, soit sénatoriales, soit serviles. En adoptant les noms en usage chez les Barbares victorieux, les Romains paraissent avoir voulu diminuer la distance qui les séparait de ceux-ci.

13° **Noms de lieux.** — Les noms composés tels que *Pierrefont, Gérartcourt, Pierreval, Évêquemont, Charleville, Hérouville* (Haroldivilla), etc., qui n'apparaissent pas en Gaule avant les invasions et qui présentent les deux composants dans l'ordre germanique, sont peut-être dus à une imitation de mots germaniques (cf. all. mod. *Königsberg, Petersthal, Hermannsdorf,* etc.).

8. L'influence germanique se manifeste aussi hors du vocabulaire. Dans le domaine de la phonétique on constate l'introduction de deux phonèmes nouveaux: la fricative laryngale **h** dans *haïr, heaume, honte, hardi,* etc., et la fricative bilabio-vélaire **w** dans *want, warde, werre, wise,* etc. *H* s'est amuï depuis plusieurs siècles et n'est plus qu'un signe orthographique (§ 486); *w* se change en *gu* [gw]: *guant, guarde, guerre, guise,* qui se simplifie en *g* [g]: *gant, garde, guerre, guise* (§ 454). Rappelons aussi plusieurs formes curieuses qui sont le résultat de la contamination d'un mot latin et de son synonyme germanique: *haut* = altum + hôh (§ 480), *gâter* = vastare + wastjan (§ 445), etc. Pour la formation des mots, il faut citer trois suffixes, dont l'origine germanique paraît bien établie: **-ald** dans *Renaud, lourdaud, héraut,* etc., **-hart** dans *Richard, Bernard, renard, vieillard, richard,* etc.; **-ing** (> vfr. *-enc,* écrit plus tard *-an, -and, -eng*) dans *brelan, chambellan, merlan, flamand, hareng* (III, § 361 ss.).

9. Le latin populaire des Gaules, le **gallo-roman,** après avoir fait disparaître complètement le celtique (§ 3), qu'il remplace, et après avoir triomphé des idiomes germaniques, dont il

subit cependant une forte influence (§ 7—8), finit par devenir une langue très différente du latin classique; les auteurs contemporains l'appellent lingua romana (comp. IV, § 119), en la distinguant soigneusement du latin littéraire, la lingua latina. On trouve aussi, dans les auteurs étrangers, la dénomination de lingua gallica; ainsi le moine de St.-Gall (I, chap. 22), parlant de quelques caniculæ, ajoute »quas gallica lingua veltres [fr. *vautres*] nuncupant«. Le gallo-roman finit par être officiellement reconnu par l'Église, qui avait adopté le latin littéraire comme langue officielle, tout en étant obligée d'employer la langue du peuple dans son instruction religieuse. En 813, le concile de Tours ordonne expressément aux prêtres de se servir de la »langue romane rustique«, quand ils s'adressent au peuple, pour être plus facilement compris de tous: »Visum est unanimitati nostræ . . . . ut easdem homilias quisque aperte transferre studeat in rusticam romanam linguam aut theotiscam, quo facilius cuncti possint intelligere quæ dicuntur« (Labbe, *Concilia*, VII, 1263).

10. Nous n'avons pas de textes écrits en gallo-roman. On peut pourtant, par la comparaison du latin et du français et à l'aide des documents bas-latins (§ 11), arriver à se former une idée de cette langue et à en fixer les traits principaux.

1° Vocabulaire. Une grande partie du vocabulaire classique a péri; il faut surtout remarquer qu'on n'a presque rien gardé de la riche synonymie: pulcher, decorus, venustus, lepidus ont tous disparu devant bellus. On peut de même constater la perte d'un très grand nombre de mots désignant des idées littéraires, philosophiques, artistiques, etc., qui disparaissent avec la haute culture romaine. Le gallo-roman a en outre remplacé beaucoup des mots nobles de la latinité classique par des termes qui appartenaient jusqu'alors à l'usage trivial et qui étaient souvent des métaphores vulgaires: caput — testa *(tête)*; pour d'autres exemples, voir IV, § 191. Enfin de nombreux mots d'emprunt sont venus enrichir le vocabulaire du gallo-roman; à côté des mots germaniques, dont nous avons déjà parlé (§ 7), il faut surtout citer des termes nombreux dus à l'influence de l'Église et qui sont, pour une grande partie, d'origine grecque: apostolus (ἀπόστολος), baptizare (βαπτίζειν), blasphemare (βλασφημεῖν), dia-

bolus (διάβολος), idolum (εἴδωλον), ecclesia (ἐκκλησία) episcopus (ἐπίσκοπος), monachus (μόναχος).

2⁰ PHONÉTIQUE (développement jusqu'au VIIᵉ siècle). Pour les voyelles, il faut surtout remarquer qu'elles ne se distinguent plus par la quantité, mais par la qualité (§ 127 ss.); on n'a plus *ī*, *ĭ*, *ē*, *ĕ*, *ā*, *ă*, *ō*, *ŏ*, *ū*, *ŭ*, mais *i*, *é*, *è*, *a*, *ò*, *ó*, *u*, et de ces voyelles *è* et *ò* toniques et libres se diphtonguent en *ie* (§ 165) et *uo* (§ 178), comme dans pĕtra > piedra, bŏvem > buove, etc. Les voyelles inaccentuées sont pour la plupart tombées à la contrefinale (§ 254): bonitatem > bontate, et à la pénultième (§ 258): calida > calda. *I (e)* devant une voyelle est devenu consonnantique et par conséquent non-syllabique: sapiam > sapja, seniorem > senjore (§ 262, 467). Une voyelle prosthétique s'est développée devant *s* + *cons.*: scala > escala (§ 461). L'accent se déplace dans certains groupes de voyelles: filíolum > filiòlo (§ 137,1), etc. Pour les consonnes, il faut rappeler l'amuïssement déjà ancien de *h*: homo > omo (§ 478), de *m* final: murum > muro, de *n* final: nomen > nome, et de *n* devant *s*: insula > isla (§ 318). L'introduction des deux consonnes germaniques *h* et *w* (§ 8). Le changement des explosives médiales: *p* et *b* deviennent *v*: ripa > riva, bibam > ƀeva (§ 366), capra > cavra (§ 369); *t* devient *d*, plus tard ð: mutare > mudare (§ 386), patrem > padre (§ 383); *c* devient *g*, plus tard [j] ou [γ]: pacare > pagare > pajare (§ 415), securum > seguro > seγuro (§ 414), etc. L'altération des groupes *-ci-* et *cons.* + *ti* dans faciam (§ 476) et captiat (§ 474,4), etc. Le passage de *di* + *voy.* et de *z* à [dʒ]: diurnum > dʒorno (§ 475), zelosum > dʒeloso, etc. Enfin, le développement de plusieurs consonnes mouillées: filia > filja > fiʎa (§ 350); linea > linja > liɲa (§ 333); on a probablement aussi eu des *r*, des *t*, des *s* mouillés: corium > corjo > cor'o; basiare > basjare > bas'are; factum > fat't'o (§ 305).

3⁰ MORPHOLOGIE, etc. Les formes grammaticales se sont réduites en nombre. Le genre neutre a presque complètement disparu des substantifs (II, § 244), et ne subsiste que dans les adjectifs et les pronoms (II, § 261, 518). La déclinaison s'est désorganisée; pour les noms, elle a été ramenée à deux cas (le nominatif et l'accusatif), à côté desquels on a encore de faibles traces du génitif (II, § 232), et le rapport des mots est

surtout déterminé par des prépositions. Le comparatif est remplacé par une circonlocution analytique (II, § 455). Beaucoup des anciens pronoms ont disparu, de nouveaux se sont formés, et le démonstratif ille fonctionne comme article. La conjugaison a subi un changement radical: il n'y a plus de verbes déponents, et le passif s'est perdu, ainsi que plusieurs temps de l'actif; on y supplée par l'emploi de l'infinitif ou du participe accompagné d'un auxiliaire (II, § 1 ss.); les différentes conjugaisons sont rapprochées par la force de l'analogie, qui fait disparaître les formes divergentes et les irrégularités. De nouveaux procédés de dérivation et de composition sont utilisés, et on fait un emploi très étendu des diminutifs, qui remplacent fréquemment les primitifs simples: Agnus — agnellus *(agneau);* auris — auricula *(oreille);* avis — avicellus *(oiseau);* avus — aviolus *(aïeul);* corbis — corbicula *(corbeille);* genu — genuculum *(genou);* luscinia — lusciniolus *(rossignol);* sol — soliculus *(soleil);* vas — vascellum *(vaisseau)*, etc.

II. En face du gallo-roman, langue parlée mais non écrite, se place le **bas-latin.** On désigne par ce mot le latin littéraire écrit par des gens plus ou moins ignorants et qui laissent échapper constamment des fautes grammaticales de toute espèce derrière lesquelles on découvre la langue parlée. Cette latinité est extrêmement curieuse et d'un grand intérêt linguistique; on peut l'étudier dans les anciennes inscriptions, les collections de lois, les formulaires, les glossaires, les diplômes, etc., et dans plusieurs petits traités populaires. Nous allons en donner quelques spécimens:

Inscriptions chrétiennes. — Inscr. de Berre, Ve siècle (Le Blant, n° 542, a): »*Maria virgo minester de tempulo Gerosale*«. Remarquer *de tempulo* pour *templi.* — Inscr. d'Autun, Ve siècle (Le Blant, n° 5): »*Eufronia . . . naufragio necta*«. Rem. le sens roman de *necta (necata) = noyée.* — Inscr. de Briord, VIe siècle (Le Blant, n° 378): »*Hic requiiscunt menbra ad duus fratres Gallo et Fidencio qui foerunt fili Magno*«. Rem. la substitution de la préposition *ad* au génitif attributif (comp. vfr. *li fiz al rei*, et dans la langue moderne *la femme à Jean*), et les formes *Gallo, Fidencio, Magno* pour *Gallum, Fidencium, Magni.*

Lex Salica. — I, 4: »*Si in dominica ambascia (ambasia, am-*

bactia) fuerit occupatus«. *Ambascia* (dér. du germ. ambaht, homme de service) est le primitif de *ambassade;* it. *ambasciata.* — XIII: »*Si quis ingenuus ancilla aliena priserit in coniugio*«. Comp. en fr. *prendre en mariage.* — XVII, 1: »*Si quis alterum occidere uoluerit et colpus (colaphos, colabus) præter fallierit*«. Comp. en vfr. *se li cols falt,* et en it. *se il colpo fallisce.* — XVII, 2: »*Si quis alterum de sagitta toxegata percutere uoluerit, et præter sclupaverit*«. Rem. l'emploi de la préposition *de, g* pour *c* intervocalique dans *toxegata,* et *sclopare* (it. *schioppare*) pour *stloppare* (comp. § 341,3). — XXIII: »*Si quis caballum (cauallum) alienum extra consilium (consilio) domini sui caballicauerit*«. Rem. l'emploi tout français de *caballum (cheval),* et *caballicare (chevaucher).* — XXV, 7: »*Dominus servi capitale ancillæ (de ancilla) in loco restituat*«. Le génitif est remplacé par *de.* — XLV, 2: »*Et testes suos per singula placita . . . pristus abere debit*«. Comp. en fr. *avoir prêt.* — »*Incipiunt sententias de septem septinas, hoc sunt pariculas causas*«. Rem. l'emploi des formes en -as (cf. II, § 235, Rem.).

Historia Apollonii regis Tyri. — P. 36,2: »*Habet annos quindecim*«. Comp. vfr. *a quinze anz,* maintenant *il y a quinze ans.*

Vita Sanctæ Eufrosinæ (composée au VIIIe siècle, au nord de la France). — P. 15: »*Unde animas scandalizentur*«. Rem. *animas* = *animæ* (II, § 235, Rem.). — P. 17: »*Ipsa erit laboris meae repausacio*«. Rem. le genre de labor (II, § 245,1). — P. 22: »*Ubi et toti fuerant patres sepulti*«. Rem. *toti* = *omnes.* — P. 14: »*Ismaracdus habeo nomen*«. Rem. dans *Ismaracdus* (= *Smaragdus*) la voyelle prosthétique devant un *s* impur (§ 493).

12. Citons enfin deux anciens glossaires, celui de Reichenau et celui de Cassel. Ils sont tous les deux de la plus grande importance pour la linguistique romane.

1° Le **glossaire de Reichenau,** composé au VIIIe siècle, probablement dans le nord de la Gaule, mérite une attention particulière. Le glossateur, qui a eu pour but de faciliter la lecture de la Vulgate, a placé, en regard des mots jugés les plus difficiles du texte sacré, soit une périphrase explicative, soit un autre mot latin d'une allure plus populaire; dans la plupart des cas le mot interprétant s'est conservé en français, tandis que le mot interprété n'y existe pas. La numérotation des exemples suivants est celle de MM. Förster et Koschwitz:

15. Mandi, manducare (*manger*); cf. 101 vescentes, manducantes; 560 vorax, manducator. — 25. Pulcra, bella (*belle*). — 27. Quæso, preco (*prie*); cf. 576 postolare, precare. — 43. Pronus, qui a dentibus iacet; cf. en vfr. l'adv. *adenz* (sur les dents, la face contre terre, prosterné). — 47. Mares, masculi (*masle*, *mâle*). — 55. Optimum, valde bonum. — 80. Arena, sabulo (*sable*). — 84. Ager, campus (*champ*). — 89. Femur, coxa (*cuisse*). — 131. Minatur, manatiat (*menace*, dans l'ancienne langue aussi *manace*); cf. 995, minas, manaces (*menace;* vfr. *manatce*). — 140. Gratis, sine mercede; cf. 556 gratis, sine pretio. — 149. Liberos, infantes (*enfants*); cf. 498 pueros, infantes. — 165. Sepulta, sepelita (*ensevelie*). — 248. Dense, spisse (*épais*). — 262. Submersi, dimersi, necati (*noyés*). — 290. Semis, dimidium (*demi*). — 348. Sagma, soma vel sella; sagma (*σάγμα*) fut de bonne heure, dans le parler populaire, transformé en sauma (prov. *sauma*) 〉 soma (*somme* dans *bête de somme*); cf. § 428. — 373. Ictus, colpus (*coup*); cf. 610 colafis, colpis. — 385. In cartallo, in panario (*panier*). — 411. Sindones, linciolos (*linceuls*). — 454. Mutuo acceperam, inpruntatum habebam (*j'avais emprunté*); cf. 756 mutuare, inpruntare. Ce sont les plus anciens témoignages du fr. *emprunter* (de *imprūmūtare 〈 impromutuare, formé de in promutuum); notez dans la première glose l'emploi roman de habeo avec le part. passé. — 475. Iecore, ficato (*foie*). — 497. Peperit, infantem habuit. — 549. Si vis, si voles (*veux*). — 574. Optimos, meliores (*meilleurs*). — 600. In foro, in mercato (*marché*). — 753. Meridiem, diem medium (*midi*). — 833. Arbusta, arbriscellus (*arbrisseau*). — 870. Caseum, formaticum (*fromage*). — 1094. Sortilegus, sorcerus, c. à d. sortiarius (*sorcier*). — 1116. Saniore, meliore, plus sano (*plus sain*). Notez le comparatif roman. — 1122. Transgredere, ultra alare (fr. *aller*); cf. 1028, alatus; 1130, alaret; 1131, alauit.

Dans quelques cas le mot interprétant n'est pas latin; le glossateur s'est servi d'un mot étranger (germanique) qu'il a muni d'une désinence latine: 111. Rufa, sora (germ. *saur;* fr. *saure*). — 161. Turmas, fulcos (germ. *folc;* vfr. *folc, fouc*). — 203. In manipulos redacte, in garbas collecte (germ.

garba, fr. *gerbe*). — 266. Coturnices, quacoles (anc. néerl. *quakele;* fr. *caille*). — 285. Pignus, vuadius (got. *wadja-;* fr. *gage*). — 423. Ocreas, husas (germ. *hosa;* vfr. *huese;* comp. *houseaux*). — 473. Torax, brunia (germ. *brunja;* vfr. *broigne*). — 526. Pallium, drappum (*drap*). — 656. Arundine, ros; cf. 828 arunda, rosa; 861 calamus, ros. Ros (all. mod. *Rohr*) remonte au got. *raus,* conservé tel quel en prov.; cf. fr. *roseau.* — 872. Castro, heribergo (vfr. *herberge,* fr. mod. *héberge*). — 876. Cementerii, mationes (fr. *maçons*). — 928. Galea, helmus (*heaume*). — 934. Gallia, Frantia (*France*).

On voit que le glossateur n'a admis aucun mot sous sa véritable forme romane; à quelques exceptions près (656, ros) les mots admis ont subi une latinisation plus ou moins forte (928, helmus), mais c'est bien la forme parlée qui sert de point de départ (1094, sorcerus). Notons encore que quelques-uns des mots interprétants sont propres au domaine gallo-roman et complètement inconnus aux autres parties de la Romania (161, fulcos; 473, brunia; 876, mationes); ce fait désigne la France comme la patrie probable du glossaire; le développement *au* $>$ *o* (111, sora; 348, soma; cf. § 189), ainsi que la conservation du *h* germanique (423, husas; 928, helmus; cf. § 481) nous permettent encore de supposer qu'il a été composé dans le nord et non pas dans le midi de la France.

2° Le **glossaire de Cassel** date du VIII[e] siècle; c'est un *glossariolum romano-theotiscum,* pour nous servir de l'expression du premier éditeur, Eckhart. Il se compose d'une série de mots romans classés d'après les objets et accompagnés d'une traduction en dialecte bavarois (comp. les phrases finales: *Stulti sunt Romani, sapienti sunt Paioari*). La partie romane de cette »Méthode pratique de la langue welche à l'usage des Allemands« appartient probablement au nord de la France; c'est ce que semble prouver surtout l'emploi de *w* pour *gu* (cf. § 454) et de *z* pour *ts* (§ 384) dans *wanz* (118) = *guants.* Rappelons aussi la présence de quelques mots et formes propres au domaine septentrional du gallo-roman: 82. Purcelli, fr. *pourceaux* (§ 179). — 84. Auciun, fr. *oison.* — 86. Pulcins, fr. *poussins.* — 96. Bisle, vfr. *peisle,* plus tard *poisle, poile, poêle.* La plus ancienne forme de ce mot est pisele (dans l'*Edictum Rotharii*) qui renvoie au lat. vulg. pensile, pro-

noncé pēsile. — 116. Windicas, vfr. *guinche, guiche.* — 121. Tunne, fr. *tonne.*

13. Influence scandinave. Au IXe siècle, les **Vikings** font irruption en Gaule. Ils remontent les fleuves de la France occidentale, pillent et rançonnent les pays environnants. Les Carolingiens ne leur opposent qu'une faible résistance, et en l'an 911 Charles le Simple leur abandonne une grande partie de la Neustrie, où ils s'établissent définitivement; cette nouvelle province reçut le nom de **Normandie.** Les colons scandinaves prennent des femmes neustriennes, se font christianiser, et adoptent les mœurs et la civilisation de leurs nouveaux compatriotes. Malgré cette romanisation, qui a dû s'effectuer assez vite, le sang des vikings bouillonne toujours dans les veines des Normands et les pousse, pendant tout le moyen âge et la Renaissance, à des expéditions hardies et lointaines et à des entreprises aventureuses; encore aujourd'hui, ils conservent, dans le caractère, la constitution et la structure du corps, plusieurs traits qui attestent leur origine étrangère. Quant à la langue, il est probable que la »lingua dacisca« fut oubliée après deux ou trois générations; les relations avec la Scandinavie n'étaient pas très suivies, et les fils des vikings ont dû apprendre, de préférence, la langue de leurs mères neustriennes. On sait que le duc Guillaume Longue-Épée (assassiné en 943) savait encore »Daciscæ regionis linguam«; mais quand son fils dut apprendre à *daneschier,* il fut envoyé à Bayeux, ville moins accessible aux influences françaises et dans laquelle on parlait plus ordinairement norrois que roman, tandis que c'était l'inverse à Rouen. Hors de la toponymie, la langue des envahisseurs n'a laissé que peu de traces.

1⁰ **Noms communs.** — On trouve dans le patois normand actuel des termes comme *flonde,* carrelet (dan. flynder); *gernote,* tubercule de différentes plantes (cf. suéd. jordnöt); *gnaquer,* mordre (isl. gnaga); *hogue,* hauteur (isl. haugr); *tangue* (dan. tang); *tierre,* lien pour attacher les animaux au pâturage (dan. töjr), etc. Les textes du moyen âge offrent encore: *brant,* proue (isl. brandr); *drenc,* garçon (dan. dreng); *tialz,* tente dressée sur un navire (isl. tjald); *wirewite,* girouette (norv. veðr-viti). Les mots suivants ont passé dans la langue

littéraire: *cingler*, vfr. *sigler* (isl. sigla); *étrave* (dan. stavn); *ralingue* (?); *ris*, pour *rifs* (dan. reb, angl. reef); *tillac* (isl. þilja, dan. tilje); *vague* (isl. vágr); *varangue* (?); *varech* (isl. vágrek).

2⁰ **Noms de personnes.** Exemples: *Anfrie, Anfry* (Ąsfriðr); *Anquetil* (Ąsketill); *Arfast* (Arnfast); *Burnouf* (Bjǫrnulfr); *Canu(t), Kenu(t), Chenut* (Knútr); *Erec* (Erik); *Escamel* (Skammel); *Gorm, Gome, Gurim* (Gorm); *Helle* (Helga); *Ingouf, Igouf* (Ingolfr); *Quetil* (Ketill); *Raffin* (Rafn); *Tocque* (Toki); *Tostain, Toutain* (þorsteinn). Plusieurs de ces noms ne sont plus en usage.

3⁰ **Noms de lieux.** Des noms de personnes scandinaves se trouvent aussi dans beaucoup de noms de lieux: *Acqueville* (Áki); *Auzouville* (Asulf); *Beuzeville* (Bosi); *Blainville* (Blang); *Calleville* < *Carleville* (Karli); *Canouville* (Knútr); *Carville* (Kári); *Craville, Craqueville* (Kraki); *Dragueville* (Draki); *Écauville* (Skalli); *Equeurdreville* (Skjǫldr); *Heugueville* (Helgi); *Ogerville* (Hólmgeirr); *Sotteville* (Sóti); *Tourville* (þórðr ou þórir); *Toutainville* (þorsteinn); *Trouville, Thorouville* (Torold). La plupart des noms cités se retrouvent sur les pierres runiques danoises. Les terminaisons *-ville, -court* ou *-mesnil* ont dans plusieurs cas remplacé des terminaisons scandinaves. On peut revendiquer une origine scandinave pour les terminaisons *-bu, -gard, -holm, -torp, -tot, -tuit* dans *Bourguébu, Lingard* (Lindegaard), *Catteholm* (ou *Catholme*), *Torgistorp, Bonnetot* (Bondetofte), *Lilletot* (Lilletofte), *Sassetot* (Saxtofte), *Yvetot* (Ivetofte), *Bracquetuit.* Rappelons aussi: *le Hom, le Homme, le Houlme, le Houmet, le Torp, le Tourp, le Torp-Mesnil, le Tuit-Anger* et *la Londe, les Londes, Londel, Londette, Londin, Étalonde,* où figure le mot lund (bosquet).

Remarque. Il est parfois difficile de décider si un nom de lieu normand est d'origine saxonne (cf. Grégoire de Tours V, 27; X, 9), franque ou scandinave. Quant aux noms scandinaves, la plupart d'entre eux paraissent nettement danois. On a constaté une correspondance intéressante entre les noms de lieux scandinaves en Normandie et ceux qu'on relève en Angleterre, surtout dans l'est et le nord où se trouvait l'ancien empire danois (le »Danelag«). D'un autre côté les noms de lieux scandinaves employés en Écosse et dans les îles avoisinantes (Shetland, Orcades et Hébrides), offrent certaines divergences et accusent un caractère plutôt norvégien, ce qui concorde parfaitement avec les rapports historiques.

CHAPITRE II.

LA PÉRIODE ANCIENNE.

14. Des différenciations locales ont dû se produire de bonne heure dans le gallo-roman; il est pourtant impossible de les indiquer avant le IXe siècle; mais à l'époque où furent prononcés les Serments de Strasbourg (§ 18), la Gaule était indubitablement divisée en deux grandes zones linguistiques assez différentes: la zone du Nord, où se parlait la **langue d'oïl,** et celle du Midi, où se parlait la **langue d'oc** (latinisée en *lingua occitana*). Les principales différences phonétiques entre ces deux langues se montrent surtout dans le traitement de *a* et *ē* (*ĭ*) accentués et du *c* final; ainsi amare, habere, amicum donnent au Midi *amar, aver, amic*, et au Nord *amer, aveir, ami.* Il est impossible de tirer une ligne de démarcation précise entre les deux régions; cependant, pour les langues littéraires, une ligne »vaguement menée de Bordeaux à Lussac, de Lussac à Montluçon, de Montluçon au Sud du département de l'Isère« peut être considérée comme une limite entre le groupe du Nord et celui du Midi. Nous laisserons de côté dans la suite ce dernier groupe, pour nous occuper seulement du développement de la langue du Nord de la Gaule.

Remarque. On désignait au moyen âge les principales langues romanes d'après le terme qu'elles employaient pour dire »oui«. Dante remarque dans *De vulgari eloquentia* (I, chap. 9): »Nam alii *Oc*, alii *Si*, alii vero dicunt *Oil*«, et dans la *Vita nuova* (chap. 25) il parle de la »lingua d'*oco*« et de la »lingua di *sì*«. L'Italie était le pays de **si** (lat. sic), »il bel paese, là dove il sì suona« (Inf. XXXIII, 80); le midi de la France, le pays d'**oc** (lat. hoc), d'où la dénomination de *Languedoc;* comp. la remarque suivante d'Antoine de la Sale dans sa description du mont de la Sibylle: »Je lui demanday dont le chevalier estoit, il me dist qu'il ne savoit pas bien vrayement, car il

ne fut que ce jour o luy, mais selon son advis il devoit estre des parties de Gascongne ou de Languedoc, car lui et le plus de ses gens disoient »oc« la langue que l'en parle quant on va a St. Jacques« (*Mém. de la Société néo-philol. à Helsingfors,* II, 132). Enfin, le nord de la France était le pays d'**oïl** (lat. hoc ille). On répondait au moyen âge par *o* ou *non (ne)*, et à ces particules on ajoutait un pronom personnel (comp. ZRPh., II, 171): *Me connissiez-vous? fait Aucassins. — O je* (Aucassin et Nicolete, chap. 10). *Or te vuel traire, que j'ai mon arc tendu. — Et dist Yberz: Amis, frere, ne tu* (Raoul de Cambrai, v. 1963). *Est-il o vos? — Ouil, sanz faille* (Renart, v. 8367). *Porroie je garir, se creoie en vos lois? — No vos, dist Baudequins* (Chans. des Saisnes, I, 258). Il faut admettre que l'analogie a peu à peu élargi le domaine de *oïl*, qui, originairement, a dû être restreint aux cas où il s'agissait de la 3[e] personne *(oïl = oui il)*. En espagnol on se sert d'une manière pareille des pronoms personnels dans les réponses: *¿Sabes como se llama? — Yo no.* En vieil allemand on répond de même par *jâ ich, jâ ez,* et en vieux néerlandais par *ja ik, jaet.*

15. La langue d'oïl se subdivise, à son tour, en plusieurs dialectes ou groupes de dialectes; à l'Est, le *bourguignon,* le *franc-comtois,* le *lorrain* et le *champenois;* au Nord-Est, le *picard* et le *wallon;* au Nord-Ouest, le *normand;* à l'Ouest, le *poitevin,* l'*angevin* et le *saintongeais;* au centre, dans l'Ile de France et aux alentours, le *français* proprement dit ou *francien.* Roger Bacon, le »doctor mirabilis«, qui avait étudié à l'Université de Paris (1250), avait déjà constaté l'existence de ces dialectes; il dit dans son *Opus Majus:* »Nam et idiomata ejusdem linguae variantur apud diversos, sicut patet de lingua Gallicana quæ apud *Gallicos* et *Normannos* et *Picardos* et *Burgundos* et cœteros multiplici variatur idiomate. Et quod proprie dicitur in idiomate Picardorum, horrescit apud Burgundos, imo apud Gallicos viciniores«. De même, les auteurs français du moyen âge mentionnent souvent les différents dialectes: »Ele sut bien parler de XIIII latins; Ele savoit parler et grigois et hermin, Flamenc et *borgengon* et tout le sarrasin, *Poitevin* et *gascon,* se li vient a plaisir« (Aiol, v. 5420—23).

Remarque. En général les dialectes ne sont pas des unités géographiques avec des limites précises; ils n'existent pas dans la nature à l'état défini, nous les constituons pour la commodité de nos études. Cette observation a été formulée à plusieurs reprises, en France surtout par MM. P. Meyer et G. Paris; voici ce que dit ce dernier: »Il n'y a réellement pas de dialectes; il n'y a que des traits linguistiques qui entrent respectivement dans des combinaisons diverses, de telle sorte que le parler d'un endroit contiendra un certain nombre de traits qui lui seront communs, par exemple, avec le parler de chacun des quatre endroits les plus voisins, et un certain nombre

de traits qui différeront du parler de chacun d'eux. Chaque trait linguistique occupe d'ailleurs une certaine étendue de terrain dont on peut reconnaître les limites, mais ces limites ne coïncident que très rarement avec celles d'un autre trait ou de plusieurs autres traits, elles ne coïncident pas surtout, comme on se l'imagine souvent encore, avec des limites politiques anciennes ou modernes (il en est parfois autrement, au moins dans une certaine mesure, pour les limites naturelles, telles que montagnes, grands fleuves, espaces inhabités).« G. Paris paraît avoir poussé sa théorie un peu trop loin. Dans quelques études lumineuses M. H. Morf a montré que plusieurs groupes de dialectes coïncident avec les anciennes divisions de l'administration ecclésiastique. Ainsi le franco-provençal occupe le terrain des vieux évêchés de Lyon et de Vienne, et ces évêchés ont pris la place des »civitates« latines. Pour le picard, il en est de même; les limites de ce dialecte sont celles des anciens diocèses d'Amiens, de Beauvais, de Noyon et de Cambrai, qui, de leur côté ont celles des »civitates« latines occupées par les Ambiani, les Bellovaci, les Viromandui, et les Nervii.

16. Les différents dialectes de l'ancienne langue étaient tous des langues littéraires; chaque auteur se servait du parler de son pays: il n'y avait pas de *κοινή*. Cependant le **francien** commence de bonne heure à prendre le pas sur ses congénères, ce qui est dû surtout aux circonstances politiques: la royauté a son siège à Paris, et la cour royale fait monter en dignité le dialecte qu'elle parle, que parle la capitale, et dont se sert l'administration. La prédominance du »français de France« sur les autres dialectes devient de plus en plus sensible à partir du XIIe siècle; c'est à cette époque que s'établit définitivement la suprématie de la royauté sur les seigneurs féodaux, en même temps que Paris, grâce à son Université, devient le centre intellectuel du pays. Ce n'est pourtant que vers la fin du moyen âge, au XVe siècle, que le francien triomphera complètement dans la littérature (§ 48) et que les autres dialectes seront réduits à l'état de patois (§ 25). La supériorité du dialecte central est directement attestée, dès la fin du XIIe siècle, par plusieurs écrivains contemporains. Ainsi le clerc Garnier de Pont-Sainte-Maxence (village de l'Oise) se vante d'avoir écrit son poème sur Thomas Becket (1173) en »bon roman«; il ajoute fièrement:

Mis langages est buens, car en France fui nez.

Un traducteur anonyme de Boèce, du XIIIe siècle, s'excuse de ne savoir que son patois natal de Meun-sur-Loire, et non pas le langage plus élégant de Paris:

Si m'escuse de mon langage
Rude, malostru et sauvage;
Car nés ne sui pas de Paris,
Ne si cointes com fut Paris;
Mais me raporte et me compere
Au parler que m'aprist ma mere
A Mëun quand je l'alaitoye,
Dont mes parlers ne s'en desvoye,
Ne n'ay nul parler plus habile
Que celui qui keurt à no ville.

On commence même à se moquer de l'accent provincial. Le trouvère artésien Conon de Béthune, récitant (vers 1182) une de ses chansons devant la reine régente Alix de Champagne et son fils (qui fut depuis Philippe-Auguste), eut à s'en ressentir, et il s'en plaint amèrement:

. . . . . Mon langage ont blasmé li François
Et mes chançons, oiant les Champenois,
Et la contesse encor, dont plus me poise.

La roïne n'a pas fait que cortoise
Qui me reprist, ele et ses fiz li rois;
Encor ne soit ma parole françoise,
Si la puet on bien entendre en françois,
Ne cil ne sont bien apris ne cortois
Qui m'ont repris se j'ai dit moz d'Artois,
Car je ne fui pas noriz à Pontoise.

Le français de Paris finit par être regardé comme le parler le meilleur. Quand Adenet le Roi veut dire que la reine Berte parlait bien le français, il dit qu'on l'eût crue née »au bourc à Saint Denis« (*Berte aus grans pies*, v. 154). Peu à peu les trouvères abandonnent leur dialecte natal et adoptent le dialecte central. Le trouvère lyonnais Aimon de Varennes nous le dit expressément dans son roman de *Florimont* (composé en 1188):

As François jo voil tant servir,
Que ma langue lor est sauvage;
Que jo ai dit en lor langage
Al mieus que ju ai seü dire.
Se ma langue la lor empire,
Por ce ne m'en dient anui:
Mies aim ma langue que l'autrui.
Romans ne estoire ne plait
As François, se il ne l'ont fait.

Rappelons aussi que l'auteur d'*Aymeri de Narbonne,* Bertrand de Bar-sur-Aube, qui fleurit entre 1210 et 1220, ne fait point usage des formes grammaticales particulières à son pays (la Champagne); il écrit en »francien«.

Remarque. Voici quelques remarques sommaires de M. F. Brunot sur l'extension du francien, dont l'histoire détaillée est du reste encore à faire. »Dans le midi, c'est au cours du XIVe siècle que, d'après M. Giry, le français se substitua dans les actes aux anciens dialectes, qui luttaient avec le latin depuis la fin du XIe siècle. Dans le nord, les villes de Flandre, de Belgique, d'Artois, de Lorraine, commencent à se servir de la langue vulgaire, pour des contrats privés, dès le début du XIIIe siècle. A peu près à la même époque, il apparaît sur les confins de la langue d'oc, en Aunis, en Poitou; un peu plus tard, en Touraine, en Anjou et en Berry, mais partout avec des traces dialectales. Il faut arriver au XIVe siècle, où le français est vulgarisé par la chancellerie et l'administration royales, qui s'en servent désormais ordinairement, pour que la langue vulgaire des chartes s'unifie dans un parler commun, qui est celui de Paris, devenu langue officielle. La littérature dialectale disparut à peu près dès le XIVe siècle en même temps que les documents dialectaux.« Faisons remarquer que Froissart (mort en 1410) écrit encore en picard.

17. On a souvent soutenu que la langue littéraire française était le résultat d'une fusion de plusieurs dialectes; cette thèse est radicalement fausse. Pour l'appuyer, on a allégué, entre autres choses, l'existence de formes telles que *créance, charrier, plier, camp, peser* à côté de *croyance, charroyer, ployer, champ, poids,* etc.; mais le rapport entre ces formes est tout autre qu'on ne l'a cru. *Créance* et *croyance* n'appartiennent pas à des dialectes différents de l'ancienne langue, pas plus que *plier* et *ployer, charrier* et *charroyer:* tous ces mots sont franciens, mais les seules formes étymologiques sont *créance, charroyer, ployer,* tandis que *croyance, charrier, plier* sont des formations postérieures dues à des effets d'analogie (§ 196). *Peser* et *poids* s'expliquent selon le § 300. *Camp* est un mot d'emprunt italien (§ 43) et ne provient nullement du dialecte picard. Il est indubitable que la langue littéraire française est tout simplement le développement du latin vulgaire parlé à Paris et dans les alentours; cependant, dès les plus anciens temps, on constate que des vocables isolés passent d'un dialecte à un autre. Dans le Roland, on rencontre, à côté des formes régulières *helme* et *halberc* (§ 7,2), *elme* et *osberc* qui sont visiblement des mots d'emprunt et proviennent du provençal: on sait que

le h germanique, resté dans la langue d'oïl (§ 481), a disparu dans le midi de la Gaule; donc *elme* est la forme méridionale de *helme;* quant à *osberc,* qui est pour **ausberc,* on y trouve, outre l'amuïssement de *h,* la vocalisation de *l.* On peut donc croire que les heaumes et les hauberts se fabriquaient de préférence dans les villes méridionales et qu'on leur gardait le nom étranger en les important dans le Nord du pays. Il faut expliquer de la même manière *camail,* dont le nom reproduit le prov. *capmalh. Sarrazin* est également un mot d'emprunt; la vraie forme française serait *sarraisin* (§ 199). On peut citer encore d'autres exemples: *Ballade* et *calandre* sont empruntés du provençal. *Bouquetin,* anciennement *bouc-estein* (XIVe siècle), a probablement été provençal ou alpin avant de devenir français. *Cap* (caput) pour *chef* doit aussi venir du Midi; la locution »par mon cap« se trouve au XIIIe siècle dans Ph. Mousket, qui la met dans la bouche d'Éléonore d'Aquitaine. *Camus, carogne, écaille* (goth. skalja; cf. holl. *schel*) sont des formes normanno-picardes; les formes françaises seraient *chemus, charogne, échaille.* Ces mots, qui intéressent surtout l'histoire de la civilisation, montrent que le francien a fait des emprunts aux autres dialectes gallo-romans — comme il en a fait au latin et aux langues orientales (§ 20) — mais ils ne fournissent aucune preuve de la prétendue fusion des dialectes, théorie insoutenable à laquelle Littré a encore prêté son autorité.

18. La période de l'ancien français s'étend du IXe au XIVe siècle. Les **Serments de Strasbourg,** conservés dans un manuscrit de la fin du Xe siècle, peut-être même du XIe, sont le plus ancien document connu de la langue d'oïl. Ce fut le 14 février 842 que Charles le Chauve et Louis le Germanique se rencontrèrent à Strasbourg pour resserrer leur union contre Lothaire; ils se jurèrent alliance devant leurs troupes, Louis en *lingua romana,* Charles en *lingua teudisca.* Ainsi les rois, pour se faire comprendre de l'armée alliée, durent changer de langue; les soldats, au contraire, se servirent de la leur propre. Voici les deux textes français:

1° Serment de Louis le Germanique:

Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament d'ist di in avant, in quant deus savir et podir me dunat,

si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.

Traduction. Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, à partir de ce jour, autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je soutiendrai mon frère Charles de mon aide et en toute chose, comme on doit justement soutenir son frère, à condition qu'il m'en fasse autant, et je ne prendrai jamais avec Lothaire aucun arrangement, qui, par ma volonté, soit au détriment de mon dit frère Charles.

2º Serment de l'armée de Charles le Chauve:

Si Lodhuuigs sagrament que son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos sendra de suo part (non) lo [suon] franit, si io returnar non l'int pois ne io ne neuls, cui eo returnar int pois, in nulla aiudha contra Lodhuwig nun lui ier (ou *li iv er*).

Traduction. Si Louis tient le serment qu'il a juré à son frère Charles, et que Charles, mon seigneur, de son côté viole le sien, au cas où je ne l'en pourrai détourner, je ne lui prêterai aucun appui, ni moi ni nul que j'en pourrai détourner.

A la fin du IXe siècle appartiennent la *Séquence de sainte Eulalie,* en 29 vers, écrite peut-être en dialecte wallon, et un fragment d'une homélie prononcée en l'honneur du prophète *Jonas;* ce fragment qui paraît être un brouillon, peut-être un *αὐτόγραφον*, est écrit partie en latin, partie en français, partie en notes tironiennes; il appartient à la région du Nord-Est. Le Xe siècle nous a transmis la *Vie de saint Léger*, poème de quarante strophes de six vers octosyllabiques, écrit probablement en wallon. Rappelons aussi la *Passion*, poème de 129 quatrains en octosyllabes, écrits dans une langue mi-française, mi-provençale. Du XIe siècle date la *Vie de saint Alexis;* le *Pèlerinage de Charlemagne* et la *Chanson de Roland* sont probablement de la fin du siècle. A partir du commencement du XIIe siècle, les textes se multiplient, et une littérature des plus riches se développe avec une vitesse prodigieuse. La langue vulgaire, le *romanz* de la France, originairement restreinte à l'usage du peuple et aux productions de la muse populaire, élargit son domaine de jour en jour et commence, même hors des belles-lettres, à concourir avec le latin. Rappelons seulement que, déjà au XIIe siècle, les actes publics de

Metz sont écrits en langue vulgaire, et qu'à partir de Philippe le Bel les moines de Saint-Denis, historiographes officiels du royaume, cessent de rédiger leurs annales en latin. Grâce au désir croissant des laïques de s'initier à la science des clercs, on commence aussi à traiter en français des questions philosophiques et théologiques et à traduire les classiques latins. — Essayons maintenant d'esquisser un tableau des traits principaux qui caractérisent la vieille langue française.

19. VOCABULAIRE. Le vocabulaire est très riche. Aux éléments primitifs (§ 10) se sont ajoutés un grand nombre de **mots savants,** pris directement au latin littéraire. Ces mots d'emprunt montrent comment le vocabulaire du gallo-roman et du vieux français s'est incessamment enrichi depuis l'époque mérovingienne. Ils se distinguent des mots héréditaires ou populaires et par la forme et par le sens. Tous les changements qui se sont produits dans la langue avant leur adoption, leur sont naturellement inconnus, ils n'ont pu prendre part qu'à l'évolution subie par la langue après qu'ils y ont été admis. Ensuite ils appartiennent presque tous à la langue religieuse ou à la langue juridique et sont, pour la plupart, des expressions savantes et techniques. Exemples: *Apostle, autorité, avulterie* (adulterium), *chapitle, creature, criminel, devocion, diable, element, eredité, eritage, escussion, esperit, innocent, justice, opinion, ospital, pape, paradis, prelat, prophete, redemption, sacrifice, sepulcre, trinité, unité, verité, virginité*, etc. Il faut remarquer que parmi ces mots d'emprunt on trouve surtout des substantifs, très peu d'adjectifs et de verbes; il est aussi curieux de constater que les poèmes guerriers, tels que la Chanson de Roland, contiennent moins de mots savants et plus de mots d'origine germanique que l'Alexis et les autres poèmes dévots.

REMARQUE. Rappelons qu'à côté de la forme plus ou moins savante que présentent tous les mots empruntés au latin, on trouve parfois aussi une forme populaire qui assigne au mot en question une place dans le fonds héréditaire du vocabulaire. Comme exemples de ces **doublets** nous citerons *vérité* et *verté* (comp. bonitatem > *bonté*), *enfermeté* et *enferté*; comp. aussi *paradis* et *pareïs* (maintenant *parvis*; voir § 279,2). Le nombre de ces doublets ira toujours en augmentant (voir § 39).

20. A côté des mots savants il faut rappeler les emprunts faits aux différents dialectes, dont nous avons déjà parlé (§ 17),

et les mots fournis par les langues étrangères. Ce sont surtout les langues orientales qui ont enrichi le vocabulaire; l'ancien français emprunte peu de mots aux autres langues étrangères.

1° **Mots orientaux.** — La plupart de ces mots sont empruntés aux Arabes et remontent au temps de leur invasion en Europe ou sont dus aux Croisades. Exemples: *Alcube*, tente (ar. al-qoubba; même mot que *alcôve*, § 65,5). *Alfage*, titre d'honneur (ar. al-châdjdj, celui qui a fait le pèlerinage de la Mecque). *Algalife*, calife (ar. al-khâlifa). *Almaçour* (ar. al-mansour). *Alquemie*, *alchimie* (ar. al-kîmijâ, la chimie). *Alqueton*, *auqueton* (maintenant *hoqueton*, même mot que *coton*, précédé de l'article arabe). *Amiral*, émir, chef (ar. amîr). *Ambre* (ar. 'anbar). *Amorabe*, More. *Arcanne*, craie rouge (ar. al-hinna; vit aussi dans *henné*). *Barbacane* (ar. barbah-kaneh). *Bougie* (IV, § 531). *Calife* (ar. khâlifa). *Calibre* (ar. qâlib). *Caravane* (pers. karwân). *Cifre*, zéro (ar. sifr); sur le changement en *chiffre*, voir § 44, Rem. *Coton* (ar. qothon). *Damas* (nom propre d'une ville d'Asie Mineure). *Eslissir*, *élixir* (ar. el-iksîr). *Eschec*, *échec* (pers. châh). *Gazelle* (ar. ghazâl). *Gueules*, terme héraldique (pers. gul, rose). *Hasard* (IV, § 585). *Houce*, *housse* (ar. ghouchja). *Julep* (ar. djoulâb). *Jupe* (ar. djoubba). *Lëut*, *luth* (ar. 'ûd, précédé de l'article al). *Meschin* (ar. maskîn), garçon; même mot que *mesquin*, repris au XVI[e] siècle à l'it. *meschino*. *Muserat* (Roland, v. 2075, 2156), arme de jet (ar. mizrâq). *Nacaire* (ar. naqâra). *Nacre* (pers. nakar). *Nadir* (ar. nadhîr). *Orange* (ar. nârandj; comp. § 530). *Sacre*, oiseau de proie (ar. çaqr). *Tabor*, maintenant *tambour* (pers. tabir?). *Tasse* (ar. thaça).

2° **Mots grecs.** — *Baratron*, enfer (*βάραθρον*). *Besant* (monnaie de Byzance). *Chalant* (*χελάνδιον*). *Escaramant*, *escarimant*, étoffe de soie (*σκαράμαγκον*). *Mangonel* (*μάγγανον*). *Tarcais* (*ταρκάσιον*), devenu *carcais* (§ 507,1) et enfin *carquois*.

3° **Mots italiens.** — *Amarrer* (?). *Argousin* (algozzino, altération de alguazil). *Arsenal* (arsenale, d'origine arabe). *Bonace* (bonaccia). *Catacombe* (catacomba). *Citrouille* (citrullo). *Galée* ou *galie* (galea, galia). *Magasin* (magazzino, d'origine arabe). *Materas*, *matelas* (materasso, d'origine arabe). *Porcelaine* (porcellana). *Voguer* (vogare).

4° **Mots slaves.** — *Sable*, martre zibeline (pol. sobol). *Soschanie*, *souquenie*, *souquenille* (pol. suknia).

5⁰ **Mots allemands.** — *Brémart*, bière de Brême. *Hallebarde* (helmbarte). *Latte*. *Trompe* (trumpa). Rappelons aussi *tiescher*, parler allemand.

6⁰ **Mots néerlandais.** — *Bélier* (dér. de bell, cloche, comp. holl. *belhamel*, angl. *bellwether*). *Crane* (krane, kraan). *Douke*, drap (doke plur. de doec; all. *Tuch*). *Dune* (dune, duin). *Échasse* (cf. holl. schaats). *Escute*, petit bateau (schute). *Esnèque* (snik). *Estaie*, étai (staeye). *Esturman* (stuurman). *Fret* (fracht). *Goudendart*, pique des Flamands. *Happer* (happen). *Lifecop*, pot-de-vin (lijfkoop). *Marsouin* (meerzwijn). *Paltoke*, paletot (paltrok). *Quille* (kiel). *Raque* (rak). *Relanghe*, *renenghe* (redening). *Stoeille*, petite chaise (stoel). *Traine*, huile de poisson (traen). *Vacarme* (wacharme). *Vilebrequin* (wielboorken). Ajoutons le préfixe *ca-* (III, § 526).

7⁰ **Mots anglais.** — *Drinc*, boisson (drink); *drinkerie*. *Estellin*, monnaie anglaise (esterling). *Grip*, griffon. *Haquenée* (hackney, cheval de Hackney). *Heller*, trinquer (haile, hail). *Lovendrant* (Béroul, *Tristan*, v. 2159), philtre d'amour. *Outlaghe*, *utlage*, *ullage*, homme mis hors la loi (outlage), *utlagarie*, bannissement, *utlagier*, bannir. Il est parfois difficile de décider si un mot est bas-allemand ou anglais.

8⁰ **Mot breton.** — *Mouette*.

Remarque. Faisons remarquer ici, une fois pour toutes, que l'étude des mots d'emprunt ne présente pas seulement un intérêt linguistique: derrière chaque mot d'emprunt se cache un problème historique concernant le développement de la culture française. Les mots empruntés nous révèlent des lacunes, et les manières dont on les a comblées attestent l'influence exercée sur la France par les peuples auxquels on a demandé les nouveaux vocables. L'histoire de mots tels que *chiffre*, *damas*, *souquenille*, *magasin*, *hallebarde* nous présente autant de petits chapitres de l'histoire de la civilisation française.

21. Phonétique. La phonétique du francien, très différente de celle du gallo-roman (§ 10,2), est extrêmement riche et variée, et possède beaucoup de phonèmes également inconnus au latin et à la langue moderne. Sous l'influence de l'ictus, toutes les voyelles posttoniques, sauf *a*, sont tombées (§ 248—249): servire > *servir*, heri > *ier*, minus > *meins*, etc.; *a* atone libre est devenu [ə]: bona > *bone;* ornamentum > *ornement;* *a* accentué libre est devenu *e:* mare > *mer;* *e* fermé libre et tonique s'est diphtongué en *ei*, plus tard *oi:* verum > *veir* >

voir (§ 157); *o* fermé libre et tonique s'est changé en *ou*, plus tard *eu:* **hora** > *oure* > *eure* (§ 183); *u* [u] est devenu [y]: **luna** > *lune* (§ 187). Des diphtongues du gallo-roman, *au* s'est contracté en *ò:* **causa** > *chose* (§ 189); *ie* est devenu [jɛ]: **miele** > *miel* [mjɛl]; *uo* est devenu *ue*, qui se contracte en [œ]: **buove** > *buef* > [bœf] (§ 178). Notons enfin le développement de quelques voyelles nasales: **campum** > *champ* [tʃãmp], **tempus** > *tens* [tẽns] (§ 219, 215), etc. Pour les consonnes, il faut surtout remarquer l'altération des affriquées en sifflantes: **carrum** > [tʃar] > [ʃar] (§ 402); **larga** > [lardʒə] > [larʒə] (§ 424); la vocalisation de *l* devant une consonne: *albe* > *aube* (§ 343); l'amuïssement de [γ]: **seγur:** > *sëur* (§ 413); de [ð] et de [þ]: *vide* > *vie*, *pedre* > *pere* (§ 383, 391), *escut* > *escu* (§ 387); de *s* devant une consonne: *paste* > *pâte* (§ 462); la disparition de différentes consonnes mouillées (§ 305), etc. Rappelons enfin que toutes les consonnes finales se prononçaient; on disait [tʃat] *(chat)*, [sɔt] *(sot)*, [bas] *(bas)*, [grɔs] *(gros)*, [fɔrt] *(fort)*, [tʃawt] *(chaut)*, [grãnt] *(grand)*, etc.

22. Morphologie, etc. L'ancien français est une langue à déclinaison, avec un cas sujet et un cas régime: *mes amis plore sa seror* (mon ami pleure sa sœur); *ma suer plore son ami* (ma sœur pleure son ami); le cas régime pouvait aussi en certains cas faire fonction de génitif ou de datif: *li fiz le rei* (le fils du roi); *Dieu porofrit le guant* (il offrit le gant à Dieu). Grâce à la déclinaison, l'ordre des mots est très libre et varié: on dira *li chiens mort le cerf, le cerf mort li chiens, mort li chiens le cerf* ou *li chiens le cerf mort,* la flexion indiquant partout le rapport des noms; comp. encore: *or veit il bien d'Espaigne lo regnet* (Roland, v. 1029), et la phrase moderne: *maintenant il voit bien le royaume d'Espagne.* La déclinaison des mots s'effectuait de différentes manières, tantôt sans déplacement d'accent: *murs, mur — mur, murs; cuens, comte — comte, comtes,* tantôt avec déplacement d'accent: *sire, seignor — seignor, seignors* (II, § 248 ss.), etc. Quant aux adjectifs, tous ceux qui étaient uniformes en latin pour le masculin et le féminin, l'étaient ordinairement aussi en français, c. à d. n'avaient pas d'*e* au féminin: *une fort bataille* (II, § 383), etc.; la gradation s'exprimait par le positif et l'adverbe *plus,* mais on avait aussi conservé des traces du comparatif latin; ainsi,

à côté de *plus fort,* on trouve *forçor* (fortiorem). Pour les nombres ordinaux on crée de nouvelles formes en *-ieme: quint* est remplacé par *cinquieme,* etc. (II, § 493). Dans les pronoms, on remarque l'existence de *o* (hoc), de *ist* (iste) et de plusieurs autres, disparus avant la Renaissance. Dans les verbes, il faut surtout rappeler les parfaits à déplacement d'accent: *pris, presis, prist, presimes, presistes, prisdrent;* les présents tels que *parol* — *parlons,* etc. La variété des formes grammaticales des verbes était très considérable: on conjuguait *aim, aimes, aimet, amons, amez, aiment; lief, lieves, lievet, levons, levez, lievent,* etc.; ces exemples montrent aussi le grand rôle que jouait l'apophonie (§ 297—302), dont le jeu harmonique sera troublé par l'analogie. Rappelons enfin que la construction périodique était pauvre et peu développée.

Remarque. Pour suppléer à l'insuffisance de ces indications sommaires, nous empruntons à un article de G. Paris (*Journal des Savants,* 1897, p. 612) la juste et intéressante appréciation de l'ancienne langue que voici: »Le français, considéré soit comme organisme linguistique, soit comme instrument d'expression, n'a guère fait que perdre depuis le XIIe siècle. Au premier point de vue, il est trop clair que la variété et la richesse du vocalisme, la persistance des consonnes finales, l'heureux balancement des formes verbales, étaient des avantages esthétiques, en comparaison de l'uniformité qui s'est partout introduite et de la destruction qui a rongé tant de beaux phonèmes, en même temps qu'ils augmentaient beaucoup la clarté et dispensaient en grande partie des pronoms, des prépositions et des conjonctions qui nous encombrent. Au second point de vue, l'existence de deux cas n'avait rien que de favorable à la grâce et à la netteté des tournures; l'emploi facultatif de l'article permettait de précieuses distinctions de sens; la liberté et la souplesse de la construction se prêtaient à merveille à se laisser modeler par une main habile. Le français moderne n'offre aux écrivains des ressources plus nombreuses que grâce à l'introduction considérable de mots savants et à la faculté, due aussi à l'imitation latine, de construire plus aisément de longues périodes. Mais ces deux acquisitions auraient pu se faire sans troubler la structure du vieux langage; celle-ci s'est écroulée d'elle-même par l'effacement toujours grandissant des distinctions phonétiques, par la désuétude où est insensiblement tombée la déclinaison, par la tyrannie que l'analogie a exercée sur la conjugaison, par l'ossification de la syntaxe, si l'on peut ainsi dire, résultant de l'atrophie des éléments qui lui permettaient le jeu souple et facile d'autrefois.»

23. On connaît le sort merveilleux de l'ancienne littérature française. Admirée et enviée par toute l'Europe, elle fut vite traduite en beaucoup de langues, et les fiers héros des chansons de geste et les gracieuses héroïnes des romans d'aven-

tures furent connus des îles lointaines de l'Océan Atlantique Boréal jusqu'aux pays méditerranéens. Voici quelques témoignages qui attestent l'universalité de la langue française au moyen âge.

1° En **Angleterre,** que les Normands avaient conquise en 1066, le français gagna vite du terrain, surtout dans les classes élevées. On lit dans la chronique de Robert de Gloucester, écrite vers la fin du treizième siècle (éd. Aldis Wright, II, p. 543):

Þus com Engoland into Normandies hond.
& þe Normans ne couþe speke þo bote hor owe speche
& speke French as hii dude atom, & hor children dude also teche.
So þat heiemen of þis lond, þat of hor blod come,
Holdeþ alle þulke speche, þat hii of hom nome.
Vor bote a man conne Frenss, me telþ af him lute;
Ac lowe men holdeþ to Engliss & to hor owe speche yute.
Ich wene þer ne beþ in al þe world contreyes none,
Þat ne holdeþ to hor owe speche, bote Engelond one.

(Ainsi l'Angleterre vint au pouvoir des Normands. — Et les Normands ne savaient alors parler que leur propre langue, — Et ils parlaient français comme chez eux, et apprirent la même langue à leurs enfants. — De sorte que les grands seigneurs de ce pays, qui descendent d'eux, — Maintiennent tous la langue qu'ils héritèrent d'eux. — Car si un homme ne sait pas le français, on le méprise. — Mais les hommes de basse condition s'en tiennent encore à l'anglais et à leur propre langue. — Je crois qu'il n'y a pas au monde de pays — Qui ne tienne pour sa propre langue, excepté l'Angleterre.)

Le français devient vite la langue littéraire par excellence de l'Angleterre, en même temps que l'usage de l'anglais en tant que langue écrite va constamment en déclinant. Le prestige du français est si grand que même les auteurs anglais de naissance s'en servent en abandonnant leur langue; les plus anciens de ces essais remontent à la fin du XIIe siècle (comp. *Les Contes de Bozon,* p. p. P. Meyer. Paris, 1889. P. LII ss). Ajoutons que c'est en français que Mandeville conte ses voyages et que Gower compose ses ballades et plusieurs autres poésies (*Romania,* XXIX, 160). Le français était aussi devenu la langue officielle, et au commencement du XIVe siècle il était près de devenir le langage commun de toute l'Angleterre; mais par un revirement subit, l'anglais l'emporte dans la littérature comme dans la vie officielle. En 1362, Édouard III ordonne que les plaids se feront en anglais, et le

français, devenu à peu près une langue savante, trouve un dernier asile dans les documents officiels.

REMARQUE. Le français d'Angleterre, **l'anglo-normand,** dégénéra dans le courant du XIII[e] siècle et finit par différer sensiblement du français du continent. Dans son *Manuel des pechiéz,* Wilham de Wadington s'excuse par avance de sa langue:

De le franceis ni del rimer
Ne me dait nuls hom blamer
Kar en Engletere fus né
E nurri lenz et elevé.

Rappelons aussi les vers bien connus du prologue des »Canterbury Tales«, où Chaucer dit de la *prioress:*

And Frensch sche spak ful faire and fetysly
After the scole of Stratford atte Bowe.
For Frensch of Parys was to hire unknowe.

2⁰ En **Italie,** où les chansons de geste pénétrèrent de très bonne heure, Brunetto Latini, le maître de Dante, se sert du français pour rédiger sa grande encyclopédie »*Li Trésors*« (vers 1265), et il explique lui-même, de la manière suivante, cette préférence donnée à une langue étrangère: »Et se aucuns demandoit por quoi cist livres est escriz en romans selonc le langage des François, puisque nos somes Ytaliens, je diroie que ce est por ij. raisons: l'une, car nos somes en France, et l'autre por ce que la parlëure est plus delitable et plus commune à toutes gens«. Un autre Italien de ce temps-là, Martino da Canale, s'est exprimé à peu près de la même manière dans l'introduction de la *Chronique vénitienne:* »Por ce que lengue franceise cort parmi le monde, et est la plus delitable a lire, et a oïr, que nule autre, me sui je entremis de translater l'anciene estoire des Veneciens de latin en franceis«. Rappelons encore que les voyages de Marco-Polo et les compilations des romans de la Table Ronde par Rusticien de Pise sont également en français, et que la chronique de Giovanni Villani fourmille de mots d'emprunt français.

3⁰. Pour **l'Allemagne,** nous avons les vers d'Adenet le Roi, où il nous raconte que les enfants d'outre-Rhin avaient des précepteurs français:

Avoit une coustume ens el tiois pais
Que tout li grant seignor, li conte et li marchis
Avoient entour aus gent françoise tous dis
Pour aprendre françois lor filles et lor fils.
Li rois et la roïne et Berte o le cler vis
Sorent pres d'aussi bien le françois de Paris
Com se il fussent né au bourc a Saint Denis.
(*Berte aus grans pies*, v. 148—154.)

4⁰ Pourtant, le témoignage le plus curieux de l'universalité de la langue française se trouve dans le »*Konungs-Skuggsjá*« (speculum regale). L'auteur de cette encyclopédie pédagogique, écrite en **Norvège** vers la fin du XIII[e] siècle, fait dire au père qui enseigne son fils: »Ok ef þu vilt verða fullkominn í fróðleik, þá nemdu allar mállyzkur, en allra heltzt latínu ok völsku, þvíat þær tungur ganga víðast«. (Et si tu veux être parfait en science, apprends toutes les langues, mais avant tout le latin et le français, parce qu'ils ont la plus grande extension.)

5⁰ Le français se rencontre aussi hors des limites de l'Europe; il est parlé et cultivé dès le commencement du XII[e] siècle dans le royaume français de Jérusalem et en Chypre. C'est à Acre que »maistre Johan d'Antioche« traduit, en 1282, la *Rhétorique* de Cicéron (*Romania*, XXIX, 155). Rappelons aussi que Philippe de Novare (Navarre), Italien de naissance et domicilié en Orient, compose ses ouvrages *(Assises de Jerusalem, Gestes des Chiprois, Les quatre ages de l'homme)* en français.

6⁰ On peut compléter ces témoignages en rappelant que Paris était au moyen âge la capitale littéraire et scientifique de l'Europe; Césaire de Heisterbach l'appelle »fons totius scientiæ«. (*Dialogus*, etc. ed. Strange, I, 304). Son Université tenait sans conteste le premier rang. Le dicton *Est Paris absque pari* ne s'appliquait pas, sous sa forme française *Paris sans per (pair)*, au ravisseur d'Hélène, mais à la ville (IV, § 34, Rem.), qui était aussi le centre de la »courtoisie«. La suprématie de la France dans le domaine des modes et des manières élégantes est d'ancienne date. Dans Girart de Roussillon (v. 3819), un chevalier est *conréé* »à la guise de France«, et un roi anglais prend pour chapelain un clerc français »quia francicam elegantiam norat« (Guibert de Nogent). Il est aussi très significatif qu'un des premiers mots que les Allemands empruntent au français est *fin* [fin] qui finit par devenir *fein*.

24. Grâce au prestige de la civilisation et de la langue françaises, un nombre considérable de mots ont passé du français dans les autres langues. On en trouve un peu partout, dans les chansons des troubadours et des »Minnesänger« allemands aussi bien que dans les sagas islandaises et les chroniques cypriotes. L'étude de ces mots est souvent fort instructive pour la phonétique historique du français (cf. § 126); elle nous montre aussi d'une manière palpable l'influence que la France a exercée sur la civilisation des autres nations.

1° Une grande partie des vocables **anglais** les plus usités sont d'origine normande. Exemples: *arrest, aunt, baron, beast, budget* (bougette), *change, cloister, comfort, compost, constable* (connestable), *cost, countess, court, (di)sport, dinner, duke, esquire, fashion, forest, host, judge, jury, mansion, master, money, nephew, niece, oyster, prison, soldier, strange, study, taste, uncle, veal, venison,* etc. Très souvent on a gardé l'ancien vocable germanique à côté du mot d'emprunt français: *Ox — beef; calf — veal; sheep — mutton; pig — pork; wish — desire; luck — fortune; bloom — flower; deed — act; begin — commence; sound — safe; beg — pray; speech — language; heal — cure; folk — people; storm — tempest,* etc.

2° Pour **l'Allemagne,** le français domine tellement la langue du pays qu'elle lui emprunte même un suffixe nominal *(-îe)* et un suffixe verbal *(-ieren)* et que les poésies des »Minnesänger« (XIIe—XIIIe siècle) sont remplies de mots tels que *amis, âmûr, ameiren, âventiure, batschelier, buchelâre* (vfr. *boucler*), *covertiure, cumpân, cumpanjûn, curtôsie, damoisele, fianze, foreht, garzûn, gramerzis, maisnie, prinze, schahtelân, schapel, schapperûn, schastel, schevalier, suckenie, tjostieren,* etc., etc.

3° Dans les **Pays-Bas** l'influence française était considérable, et les rapports dynastiques, commerciaux et littéraires entre les deux pays avaient pour résultat l'introduction d'un grand nombre de mots français en néerlandais; la forme de ces mots d'emprunt, dont la plupart vivent encore en hollandais, accuse souvent une origine picarde. Exemples: *koverkief* (pic. couvrekief), *almutse* (almuse) ou *muts, wambuis* (pic. wambois), *serge, katoen, juweel* (joel), *harnas, vizier, banier, kasteel, kampioen, joeste, bohorderen, toernooi, baron, kanselier, provoost, aksijns* (accise), *paleis, saus, pastei, kapoen, konijn* (conil), *fetaelge* (vitaille), *suiker, kaneel, schavot* (échafaut), *kalan-*

geren (pic. calengier), *leveren* (livrer), *prijs, rente, dozijn; faeljant* (vaillant), *blond, fijn, rond,* etc.

4⁰ Les **sagas norroises** présentent un assez grand nombre de mots d'origine française: ils apparaissent d'abord dans les sagas romantiques traduites, et passent de là dans les sagas nationales, les »Íslendingasǫgur«. Noms d'étoffes, de vêtements et d'armes: *fluel* (veluel), *skarlat, iakka* (jaque), *mǫttul* (mantel), *styfill* (estivel), *kovertúr, harneskia* (cf. vfr. harneschier), *buklari.* Noms d'aliments: *mustarðr, sirop, spís* (espice), *klaret, píment.* Termes de chevalerie: *kurteisi, barónn, markeiss, burt* (behort), *dust* (jouste; § 307,1, Rem.), *turniment, dubba* (adouber), *tersel* (tercel), *danz, gramerz,* (grant merci), *pardún.* Injures: *ribbaldi, latrúnn, púta.* Adjectifs: *fínn, kærr* (picard *kier,* cher), *kvittr,* etc. Un grand nombre de ces mots se retrouvent également dans les autres langues scandinaves.

5⁰ Des vocables français se rencontrent également dans les **chroniques grecques** du moyen âge: *πουκλέριν* (bouclier), *γαρνιζοῦν* (garnison), *κιβιτάνος* (pic. kievetaine), *κογκουέστα* (conqueste), *παλαφρέ* (palafrei), *τρέβα* (treve), *ἀμιράλης* (amiral), *ὁμάτζι* (homage), *φίε* (fief). L'influence française s'est surtout fait sentir dans l'île de Chypre, où le gouvernement était français de 1191 à 1489; un nombre considérable de mots français s'emploient encore dans le parler populaire cypriote: *μπρότζα* (broche), *τζαέρα* (vfr. chaiere), *ποττίνια* (bottines). Le mot *μπαρούς* (baron) vit encore en arménien, où il a pris le sens général de »monsieur«.

CHAPITRE III.

LA PÉRIODE MOYENNE.

25. Le moyen français embrasse la fin du XIVe siècle, le XVe et le XVIe siècle. Au commencement de cette période, les anciens dialectes achèvent de disparaître comme langues écrites et se réduisent à l'état de simples **patois.** On finit par n'avoir qu'une seule langue littéraire officielle, le français proprement dit. La centralisation politique et intellectuelle, qui va toujours en augmentant, étend le dialecte de l'Ile de France non seulement à l'ancien domaine de la langue d'oïl, mais à toute la France. Froissart séjourne, en 1388, chez monseigneur Gaston Phébus de Foix, qui comprend et parle parfaitement bien le français. L'illustre chroniqueur, qui passe ses soirées à lui lire »Méliador«, remarque que le comte »parloit à moi, non pas en son gascon, mais en beau et bon françois«. Un jalon important pour l'histoire de la pénétration du français en Provence, est fourni par le roman de »Paris et Vienne«, originairement écrit en provençal; il a reçu la forme sous laquelle il nous est parvenu d'un Marseillais, Pierre de la Cépède (1432). Un autre méridional contemporain, Antoine de la Salle (né en 1388), manie le français avec une rare aisance. Rappelons aussi qu'en 1509 on fait représenter en Dauphiné, dans la ville de Romans, le grand mystère des Trois Doms, écrit en français. Au XVIe siècle, Marot, avec qui le Midi fait son entrée définitive dans la littérature française, nous raconte lui-même, dans l'*Enfer* (v. 395 ss.), comment il oublia son dialecte natal pour celui de Paris:

A brief parler, c'est Cahors en Quercy
Que je laissay pour venir querre icy

Mille malheurs, ausquels ma destinée
M'avoit submis. Car une matinée,
N'ayant dix ans, en France fuy meiné,
Là où depuis me suis tant pourmeiné
Que j'oubliay ma langue maternelle,
Et grossement aprins la paternelle
Langue françoyse, ès grands courts estimée,
Laquelle enfin quelque peu s'est limée,
Suyvant le roy Françoys premier du nom,
Dont le sçavoir excède le renom.

Notons enfin qu'au commencement du XVI[e] siècle, une révolution s'accomplit dans la constitution des *Jeux Floraux* à Toulouse, fondés en 1323 pour soutenir la poésie provençale mourante: la langue française, admise d'abord concurremment avec la langue provençale, finit bientôt par y régner seule, et l'ancien consistoire du *Gay Saber* prend le titre de *Collège de rhétorique et de poésie françoise* (plus tard *Collège de la poésie latine, grecque et françoise*).

Remarque. Les dialectes, réduits à n'être que des patois, ne servent plus dans la littérature qu'à produire une certaine couleur locale; le parler patois devient une sorte d'artifice littéraire dont tirent profit surtout les auteurs dramatiques et les conteurs. Patelin, dans la célèbre farce qui porte son nom, »jergonne en lymosinois« (v. 845), en lorrain, en picard et en normand. Villon, en mentionnant deux dames poitevines de sa connaissance, s'amuse, en parlant d'elles, à employer leur dialecte: après avoir indiqué en termes très vagues où elles demeurent, il ajoute en poitevin:

Mais i [je] ne di proprement ou
Iquelles passent tous les jours;
M'arme! i ne seu [suis] mie si fou:
Car i vueil celer mes amours.

(*Grand Testament*, str. XCIV. Texte restitué par Gaston Paris.)

Bonaventure Despériers fait parler poitevin et rouergat à plusieurs des personnages de ses *Nouvelles Récréations* (voir n[os] 15, 69, 70, 71, 72). Henri Estienne, en racontant en français la vieille anecdote du curé de Pierre-buffière, ajoute qu'elle a bien »meilleure grâce« en patois, et il la donne aussi en limousin (*Apologie pour Hérodote*, II, 250). François Perrin, qui déguise en paysan le jeune amant des *Escoliers* (1589), lui prête le patois qu'on parle dans le Morvan et dans le Mâconnais. Dans *La Tasse*, comédie en vers de Claude Bonnet et qui date d'environ 1595, le provençal et l'italien viennent s'entremêler avec le picard et le français.

26. Les changements que subit la langue durant la période moyenne sont vastes et profonds, et ils s'effectuent avec une

assez grande rapidité. Au milieu du XVe siècle, Villon essaie d'écrire une ballade en »vieil françois« et n'arrive qu'à donner un fatras de quelques vieilles formes, dont il n'a pas compris l'emploi correct: la langue des XIIe et XIIIe siècles lui est déjà absolument étrangère. Et quand Marot, en 1533, se met à rééditer les poésies de ce même Villon, mort quelque soixante-dix ans auparavant, il insiste à plusieurs reprises sur »l'antiquité de son parler«, et ajoute beaucoup d'annotations pour expliquer au public du XVIe siècle ce qui lui semble »le plus dur à entendre«. Ce très rapide développement de la langue est souvent attesté par les auteurs contemporains. Geoffroy Tory constate dans son *Champ fleury* (1529) que: »Le langage d'aujourdhuy est changé en mille façons du langage qui estoit il y a cinquante ans ou environ«. Montaigne se prononce de la même manière: »Selon la variation continuelle qui a suivi le nostre [langage] jusques à ceste heure, qui peut esperer que sa forme presente soit en usage d'icy à cinquante ans? Il escoule tous les jours de nos mains et depuis que je vis, s'est alteré de moitié« (*Essais,* III, 9). Renchérissant sur les autres, Vauquelin de la Fresnaye s'écrie dans une de ses *Satires:*

Car depuis quarante ans desjà quatre ou cinq fois
La façon a changé de parler en françois.

Essayons maintenant de caractériser brièvement le moyen français.

27. Phonétique. Il faut surtout relever les faits suivants: L'*e* féminin s'amuït devant ou après une voyelle: *vëu* 〉 *vu, vëoir* 〉 *voir* (§ 264), *vraiement* 〉 *vraiment* (§ 271), etc.; devant ou après *l* et *r: alebastre* 〉 *albastre,* etc. (§ 291); parfois aussi à la fin des mots: *eaue* 〉 *eau* (§ 253, Rem. 3.). La triphtongue *eau* se réduit à la diphtongue *eo,* qui à son tour devient *o: beau* 〉 [bo] (§ 239). La diphtongue *oi* [ɔj] devient [wɛ], [ɛ] ou [wa]: *trois* 〉 [trwɛ] ou [trwa], etc. (§ 158, 160). Notez encore le développement de plusieurs nouvelles voyelles nasales: [ɛ̃] de *in* (§ 213), [ɔ̃] de *on* (§ 225), etc.; l'affaiblissement de *h* (§ 485) et l'amuïssement de beaucoup de consonnes finales (§ 315).

28. Il y avait, au XVIe siècle, de vives discussions sur la bonne manière de prononcer le français; ce qu'on a appelé plus tard »le bon usage« (§ 58), n'était pas encore établi, et

chaque grammairien tranchait à son gré les questions de prononciation selon le parler qui lui était naturel. La langue de la capitale servait, à coup sûr, de *κοινή*; aux témoignages déjà cités (§ 16) on peut ajouter les deux suivants, pris chez Henri Estienne. Il dit dans la *Précellence:* »Nous donnons le premier lieu au langage de Paris«, et, dans l'introduction des *Hypomneses*: »Sicut Athenæ Græcia Græciæ apellatæ fuerunt, ita Lutetiam, ad sermonem etiam quod attinet, Franciam Franciæ vocare possis«. Mais la langue commune n'était pas prononcée, et bien naturellement, de la même manière par tout le monde. Où était, à Paris, la meilleure prononciation? Fallait-il parler comme à la Cour, comme au Parlement, ou comme à l'Université? Et si l'on sortait de Paris, l'incertitude devenait encore plus grande, le français subissant l'influence des différents patois locaux. »Mon langage François, dit Montaigne, est alteré et en la prononciation et ailleurs par la barbarie de mon creu« (*Essais*, II, chap. 17). Pasquier a fait la même observation dans une curieuse lettre adressée à Ramus: »Ceux qui mettent la main à la plume prennent leur origine de divers païs de la France, et est malaisé qu'en nostre prononciation il ne demeure toujours en nous je ne sçay quoy du ramage de nostre païs. Je le voy par effect en vous, auquel, quelque longue demeure qu'ayez faite dans la ville de Paris, je recognois de jour à autre plusieurs traits de vostre picard, tout ainsi que Pollion recognoissoit en Tite-Live je ne sçay quoy de son padouan«. Remarquez aussi qu'il y en avait même qui ne regardaient pas la prononciation de Paris comme la meilleure. En parlant de la ville d'Orléans, Paul Hentzner nous dit, dans ses notes de voyage, que l'accent français y est si pur qu'on dit *l'orléanisme* comme chez les Grecs l'atticisme, et Thomas Platter confirme la vérité de cette observation. Ce n'est qu'au XVIIe siècle, grâce aux efforts des puristes (§ 51 ss.), que tout le monde tombe d'accord, ou à peu près, sur la bonne manière de prononcer, — en théorie, au moins, car en pratique on n'arrive jamais à saisir cette fée Morgane, qui, nécessairement, se dissout en nuées, quand on s'en approche de trop près.

29. Morphologie, etc. C'est la disparition de la déclinaison (II, § 275 ss.) qui caractérise surtout le moyen français en regard de la période précédente; l'ancien cas sujet succombe

devant le cas régime, et par ce développement *s* devient le signe du pluriel: les formes *murs, mur* — *mur, murs* se réduisent à *mur* — *murs*. Les auteurs du XVe siècle se servent encore des formes du nominatif, mais ils en ont perdu la notion exacte. Clément Marot, en rééditant les poésies de Villon (§ 26), signale justement à l'attention du lecteur les formes telles que »*ly Roys*, pour *le Roy*, *homs* pour *homme*, *compaing* pour *compaignon;* aussi force pluriers pour singuliers, et plusieurs autres incongruitez dont estoit plain le langaige mal lymé d'icelluy temps«. Rabelais, voulant imiter l'ancienne langue, n'hésite pas à écrire: »Pensez vivre joyeux, de par li bon Dieu et li bons homs (livre III, chap. 2)!« La disparition de la déclinaison amène nécessairement un trouble profond dans la syntaxe. C'est surtout l'ordre des mots qui en est affecté, et l'inversion, que la déclinaison seule rendait possible, disparaît presque complètement. Dans les adjectifs, il faut surtout signaler le triomphe des formes analogiques *forte, grande, telle*, etc., au détriment des anciens féminins *grand, fort, tel* (II, § 385). Dans les verbes, la grande variété de formes propre à l'ancien français, est notablement restreinte: les terminaisons des différentes personnes sont généralisées, et le balancement harmonique des voyelles est supprimé dans beaucoup de cas; aussi l'emploi d'un pronom personnel pour indiquer la personne devient-il de plus en plus nécessaire; au lieu de *lef, leves, leve, lavons, lavez, levent*, on dira *je lave, tu laves, il lave, nous lavons, vous lavez, ils lavent.*

30. Vocabulaire. Le vocabulaire subit de profondes transformations et finit par devenir assez différent de celui de l'ancien français. D'un côté disparaît peu à peu, avec le moyen âge, une très grande partie du vieux fonds populaire, ainsi tous les mots appelés *historiques*, c. à d. désignant des objets, des institutions et des idées propres aux temps féodaux; la nouvelle civilisation les rend superflus, et ils succombent avec l'état social qu'ils représentaient. D'un autre côté, les mots d'emprunt deviennent de plus en plus nombreux. On emprunte aux différents dialectes septentrionaux et méridionaux (§ 32), ainsi qu'à l'argot proprement dit (§ 33) et aux langues étrangères; surtout les relations avec l'Italie (§ 41—44), l'Espagne (§ 45) et l'Allemagne (§ 46) amènent

toute une invasion de termes nouveaux. C'est pourtant aux langues classiques qu'on fait les emprunts les plus considérables, et tous ces mots latins et grecs, aux allures savantes et solennelles, ne tardent pas à changer le caractère du lexique (§ 34 ss.).

31. EMPRUNTS AUX DIALECTES. La littérature du moyen âge ne produisit aucune œuvre qui s'imposât comme modèle à tous les écrivains: aucun auteur français ancien n'a eu l'autorité d'un Dante ou d'un Luther; il s'ensuit que les écrivains de province, tout en employant la langue littéraire commune, y introduisent des locutions et des expressions dialectales. Citons comme exemple que Marot, en parlant de son »valet de Gascongne« l'appelle un vénérable *hillot* (garçon); ce mot est un dérivé de filius, et il appartient au dialecte gascon, qui change régulièrement *f* en *h*; la forme française serait *fillot.* De cette manière procèdent beaucoup d'auteurs. Rabelais emploie des termes tourangeaux, Ronsard des termes vendômois, Tabourot des mots dijonnais. Les poésies de Jean Doublet abondent en mots normands, et les contes de Bouchet en mots poitevins. Monluc, Marot, Montaigne, Du Bartas recourent au gascon, qui se rencontre aussi dans les lettres de Henri IV, et Bernard Palissy puise largement dans le vocabulaire de l'Aunis et de la Saintonge. Nous voyons même qu'au XVI[e] siècle beaucoup d'auteurs recommandent expressément d'enrichir la langue littéraire de mots empruntés aux dialectes. Ronsard demande dans son »Art poétique« (1565) qu'on accepte »les mots Gascons, Poitevins, Normans, Lyonnois et d'autres païs, pourveu qu'ils soient bons et que proprement ils signifient ce que tu veux dire«; il faut pourtant remarquer qu'il n'applique pas sa propre théorie. On veut imiter ce qui s'est passé en Grèce, Henri Estienne le dit expressément: »Car ainsi que les poetes grecs s'aidoyent au besoin de mots peculiers à certains pays de la Grece, ainsi nos poetes françois peuvent faire leur proufit de plusieurs vocables qui toutesfois ne sont en usage qu'en certains endroits de la France« (*Précellence,* p. 174). Beaucoup d'autres auteurs du temps ont donné le même conseil; nous nous contenterons de citer la réflexion naïve de J. Pelletier du Mans: »Le Poëte pourra aporter, de mon conseilh, moz picars, normans, et

autres qui sont souz la Couronne: tout ét Françoes puisqu'iz sont du païs du Roe«. Encore Vauquelin de la Fresnaye dit dans son *Art poétique* (1605):

L'idiome norman, l'angevin, le manceau,
Le françois, le picard, le joli tourangeau
Aprens, comme les mots de tous arts mécaniques,
Pour en orner apres tes phrases poetiques.
(I, 361—364.)

Les dialectes de la langue d'oc ne lui paraissent pourtant pas dignes de la même faveur:

. . . . . . Il faut, comme en la prose,
Poete, n'oublier aux vers aucune chose
De la grande douceur et de la pureté
Que nostre langue veut sans nulle obscurité,
Et ne recevoir plus la ieunesse hardie
A faire ainsi des mots nouueaux à l'estourdie,
Amenant de Gascongne ou de Languedouy,
D'Albigeois, de Prouence, vn langage inouy.
(II, v. 903—910.)

Remarque. A l'encontre des témoignages cités, il y a aussi des puristes qui, devançant leur temps (cf. § 68), condamnent les emprunts aux dialectes. Dans une lettre très curieuse (n° xviii), Estienne Pasquier reproche sévèrement à Montaigne ses expressions gasconnes, et le célèbre érudit J. Scaliger, qui était né à Agen, confesse qu'il avait prié le sieur Estienne de corriger ses »gasconismes« (*Lettres inédites*, p. 165).

32. Malgré toutes les théories des poètes sur les dialectes, l'unité du français n'est guère troublée, pas plus que sa pureté. C'est toujours l'usage de Paris qui domine, et il ne subit qu'à un bien faible degré l'ascendant des parlers provinciaux. Pour la prononciation, l'influence est à peu près nulle; pour le vocabulaire, on constate l'adoption de plusieurs vocables originairement étrangers au dialecte de l'Ile de France, et dont voici quelques exemples: *Abeille* (prov. abelha < apicula) remplace les vieilles formes *ef* (apem) et *avette*. *Aiguillade* (prov. agulhada). *Araire* (prov. araire < aratrum). *Arbouse*. *Asperge*. *Aubade* (prov. aubada). *Auberge* (prov. auberga). *Bâcler* (prov. baclar). *Badaud* (prov. badau). *Bagasse* (prov. bagassa; IV, § 181). *Bague* (prov. baga). *Baladin* (prov. baladin; IV, § 177). *Banquette* (prov. banqueta). *Barrique* (prov. barrica). *Bastide* (prov. bastida). *Bourriquet* et *bour-*

rique (prov. bourriquet et bourrico, fém. de bourric, du lat. burricus). *Brancard* (prov. brancal; III, § 302,2). *Broquette* (forme normanno-picarde de *brochette;* IV, § 24). *Cabane* (prov. cabana). *Câble* (prov. cable). *Cadastre* (prov. cadastre). *Cadeau* (prov. capdel). *Cadenas* (prov. cadenat). *Cadet* (gasc. capdet). *Cagot* (béarnais cagot). *Caisse* (prov. caissa). *Canevas,* grosse toile écrue (forme normanno-picarde dérivée de caneve, chanvre). *Capelan* (prov. capelan). *Caserne* (prov. cazerna). *Ciboule* (prov. cepula ⟨ cæpulla). *Cigale* (prov. cigala ⟨ cicada). *Cotignac,* autrefois *coudoignac* (prov. coudougnat, dér. de cotoneum). *Dôme,* coupole (prov. doma ⟨ δῶμα). *Dot:* »ce mot de dot lequel ils disent en certains endroits du royaume et principalement en Lyonnais, pour *douaire*« (Despériers, *Nouv. Récréations,* n° 45). *Daurade* ou *dorade. Déroquer. Escalier. Escargot* (prov. escargol; III, § 291). *Estrade* (IV, § 469). *Fat* (»est un mot de Languegoth«, Rabelais). *Flamant* (prov. flamenc). *Gabare. Ganse. Gouge* (fille). *Goujat* (proprement, garçon). *Houille* (mot wallon). *Marron* (mot venu de Lyon). *Martingale. Mascaret. Mélèze* (mot du patois des Alpes). *Micocoulier. Mistral. Omelette* (ou *amelette*). *Radeau* (prov. radelh ⟨ ratellum). *Rave. Tocsin* (gasc. toquesing), etc., etc.

Remarque. Parfois le mot emprunté dialectal est un **doublet** d'un mot déjà existant dans la langue. Exemples: *Auberge — herberge* (§ 7,1). *Capelan — chapelain* (dér. de *chapelle*). *Caisse — châsse* (lat. capsa). *Cagoule — coule* (lat. cuculla). *Escalier — échalier* (lat. scalarium). Notons aussi *cadeau — cadet — chapiteau,* qui remontent tous à capitellum, dim. de caput.

33. A côté des dialectes ou patois, il faut encore rappeler **l'argot** proprement dit (cf. § 81), qui se rencontre peut-être pour la première fois, dans le *Jeu de saint Nicolas* de Jehan Bodel (XIIIe siècle); dans les scènes de taverne de ce drame original les trois ribauds Clikès, Pincedès et Rasoirs usent d'un idiome particulier aux voleurs, et maintenant incompréhensible. Rappelons aussi quelques vers de *Richars li biaus,* où il est dit que: »Richars un escuiier auoit Qui le gargon [jargon] trestout sauoit« (v. 3333—34). Au XVe siècle Villon compose toute une série de ballades dans cette langue obscure et embrouillée, qu'il appelle *jargon* ou *jobelin,* et qu'on est encore loin de comprendre. Dans plusieurs scènes du vaste *Mistere du Vieil*

Testament (voir notamment la XLIV[e] partie), les bourreaux et les artisans se servent à tout moment de mots d'argot, tels que *brocant, brouer, confoncer, creux, endosse, escarrir, foncer, georget, gourdement, mate, miverie. peautre, pience, rost.* On peut encore étudier l'argot dans le procès des »Coquillars« (membres de la compagnie de la Coquille, une association criminelle); le procès eut lieu en 1455. Il existe aussi des documents sur l'argot dont se servaient les malfaiteurs dans la Suisse romande, au XVI[e] siècle (*Romania,* XXXIII, 309). Les emprunts les plus notables que la langue littéraire fait à l'argot, sont *gueux, matois, narquois, polisson* et *trucher.*

34. Emprunts aux langues classiques. Un des traits les plus caractéristiques du moyen français est l'emploi toujours croissant de **mots savants** (cf. § 19). Les nouveaux genres littéraires, ainsi que les nouvelles études savantes, si nombreuses alors, demandent à tout moment des termes inconnus à la vieille langue, on les prend tout faits au latin et au grec, ou on les forge avec les éléments que fournissent ces deux langues. C'est surtout cette invasion de mots savants qui fait perdre au vocabulaire français son caractère original et populaire. La Renaissance classique remonte au temps de Charles V; elle se manifeste d'abord dans des traductions: Pierre Bersuire traduit Tite-Live (vers 1350), Nicole Oresme traduit Aristote (vers 1380), et ces deux humanistes trouvent aux siècles suivants de nombreux imitateurs. Tous les traducteurs puisent à pleines mains dans le vocabulaire classique. Oresme a dressé lui-même des listes des »mots estranges« ou des »mots forts« dont il s'est servi; en voici quelques exemples: *anarchie, aristocratie, democratie, economie, melodie, monarchie, periode, poeme, politique.* Les mots savants, ainsi que les constructions latines, abondent aussi dans l'école bourguignonne et flamande des »Grands Rhetoriqueurs«, pour qui l'idéal est de »parler latin en français«. Le père de cette école est Georges Chastelain (1419—1470), nommé le »suprême rhétoricien«; il eut de nombreux élèves et imitateurs, parmi lesquels il faut citer Jean Molinet de Valenciennes et Jean le Maire de Belges († 1524); ce dernier était flamand, mais il n'écrivait qu'en français. Rappelons aussi Guillaume Crétin, Jehan Marot et André de la Vigne, lequel a rimé des vers qui n'ont de français

que l'orthographe et où presque tous les mots sont latins. Voici un échantillon de prose française due à la plume de Frère Jehan Gachi (1524): »Emmy mes lucides intervalles me suis esvertué a escripre en langue vernacule et loquution gallique ce qu'ay pu deprehender de l'interloquution desdits personnaiges, quoique description latine me aye tousjours plus agreé.« La Renaissance classique triomphe au XVIe siècle: François Ier fonde le Collège Royal de France, la »trilingue et noble académie«, organisée par le grand érudit Budé; on traduit et commente les grands auteurs de l'antiquité; Henri Estienne entreprend ses immenses travaux sur les langues anciennes, et l'éducation qu'on donne aux enfants est toute classique: Montaigne apprend le latin avant le français (*Essais*, I, chap. 25), Robert Estienne est obligé de s'entretenir dans la langue de Plaute avec ses parents et les domestiques, et A. d'Aubigné »lisoit aux quatres langues« à l'âge de six ans. Thomas Sibilet dit dans son *Art poétique* (1548): »Je desire pour la perfection de toy, Poëte futur, en toy parfaicte congnoissance des langues Grecque et Latine: car elles sont les deux forges, d'où nous tirons les pieces meilleures de notre harnois«. On comprend facilement que, dans de telles conditions, les latinismes et les hellénismes abondent. Montaigne remarque: »Si vous allez tendu, vous sentez souvent qu'il [nostre langage] languit soubs vous et fleschit, et qu'à son default le latin se présente au secours et le grec à d'autres« (*Essais*, liv. III, chap. 5). »La plupart d'entre nous, dit Ét. Pasquier, dans une de ses lettres, nourris dès notre jeunesse au grec et au latin, ayant quelque assurance de notre suffisance, si nous ne trouvons mot à point, faisons d'une parole bonne latine une très-mauvaise en françois, ne nous avisant pas que ceste pauvreté ne provient de la disette de nostre langage, ains de nous mesmes et de nostre paresse« (*Lettres*, II, 12).

Remarque. Dans la lettre de Gargantua à Pantagruel, qu'on a appelée »le chant triomphal de la Renaissance«, Rabelais dit que »c'est honte qu'une personne se die sçavant«, s'il ne connaît pas le grec. Cette langue donne en effet la vraie clef du génie antique; aussi était-elle regardée comme bien plus fine, parfaite et noble que le latin, et les peuples de l'Europe civilisée prétendaient descendre des Grecs; il y en avait aussi qui réclamaient la même origine pour leur langue maternelle. En France, Joachim Périon (*De linguæ gallicæ origine, ejusque cum græca cognitione*, 1555) et Henri Estienne (*Conformité du langage françois avec le grec*, 1565) se font les champions

ardents de cette théorie; voici quelques-unes de leurs étymologies aventureuses: *afin* ⟨ ἵνα; *austruche* ⟨ ὁ στρουθός; *car* ⟨ γάρ; *disner* ⟨ δειπνεῖν; *envoyer* ⟨ πέμπειν; *fol* ⟨ φαῦλος; *hoqueton* (§ 20,1) ⟨ ὁ χιτών!; *moy* ⟨ μοί; *quand* ⟨ κἄν; *sire* (pour *cyre!*) ⟨ κύριος, etc. Sapienti sat! De nos jours, l'abbé Espagnolle et J.-E. Choussy (*Romania*, XXXVIII, 150) n'ont pas eu peur de reprendre et de continuer ces élucubrations.

35. L'admiration pour la civilisation classique provoqua en France la formation de toute une école littéraire, qu'on a nommée **la Pléiade,** et dont le chef, ou plutôt le chorège, est Ronsard, le vrai fondateur de la nouvelle poésie française. L'opuscule enthousiaste *La Deffence et Illustration de la Langue françoyse* lancée, en 1549, par Joachim du Bellay, fut regardée comme le programme de cette école. Du Bellay, qui adopte des idées déjà exprimées par Pelletier du Mans, s'est inspiré surtout d'un livre de Speroni; tout en réfutant tacitement l'*Art poetique* de Thomas Sibilet (1548), il défend chaudement la langue française, et soutient qu'elle ne doit pas être nommée barbare (chap. 2), qu'elle n'est pas si pauvre que beaucoup l'estiment (chap. 4), et qu'elle n'est pas incapable de philosophie (chap. 10); il finit par une exhortation aux Français d'écrire en leur langue, tout en reconnaissant pourtant que »la langue Françoise n'est si riche que la Grecque ou Latine« (chap. 3). C'est pourquoi il propose »d'amplifier la langue Françoyse par l'imitation des anciens auteurs Grecs et Romains« et de piller, sans conscience, »les sacrez thresors de ce temple Delphique«. Il faut, dit-il, introduire dans la littérature des genres nouveaux, il faut imiter les formes poétiques des anciens, créer des rythmes nouveaux, naturaliser dans la poésie française la mythologie ancienne et amplifier la langue en créant beaucoup de termes nouveaux: »Ne crains doncques, poete futur, d'innover quelque terme en un long poeme, principalement, avecques modestie toutefois, analogie et jugement de l'oreille, et ne te soucie qui le treuve bon ou mauvais: esperant que la posterité l'approuvera«. Ce livre hardi, fruit d'un grand enthousiasme pour le classicisme et d'un profond patriotisme, eut un grand retentissement, et toute la Pléiade s'empressa d'adopter le programme de Du Bellay.

36. Les aspirations de la Pléiade ont souvent été méconnues, et surtout **Ronsard** (1524—1585) a été le souffre-douleur des

railleries des critiques. Mais on lui a fait grand tort, comme l'a montré excellemment A. Darmesteter: »Ronsard tenta, dit-il, de créer une langue propre à la poésie, plus riche, plus expressive, plus relevée que la prose. Pour atteindre ce but, il n'emprunta pas, comme on l'accuse à tort, des mots au grec et au latin. Qu'on lise ses œuvres, même celles des premières années, les hymnes et les odes pindariques, on sera étonné de voir combien peu sa muse »parle grec et latin«; on ne trouve pas plus de mots empruntés aux langues anciennes que dans les écrivains les plus français de son temps, Amyot, Pasquier, Estienne, etc., mais il recourt à des procédés de construction inspirés par l'étude de la poésie antique. Ainsi Boileau a tort quand il fait parler grec et latin à la muse de Ronsard; il faudrait dire qu'elle parle français, mais pense en grec et en latin.« En effet Ronsard est grec par les procédés, les mythes, les images et les belles sentences, mais il est français de cœur, de génie, d'idéal, comme l'a dit J.-J. Jusserand; il aime et vénère sa langue maternelle, et il parle avec un orgueil légitime des grands services qu'il lui a rendus:

Ie vy que des François le langage trop bas
A terre se trainoit sans ordre ny compas:
Adonques pour hausser ma langue maternelle,
Indonté du labeur, ie trauaillay pour elle,
Ie fis des mots nouueaux, ie r'appelay les vieux,
Si bien que son renom ie poussay iusqu'aux Cieux.
Ie fys, d'autre façon que n'auoient les antiques,
Vocables composez et phrases poëtiques,
Et mis la Poësie en tel ordre qu'apres
Le François fut egal aux Romains et aux Grecs.

Dans la seconde préface de la *Franciade*, il dit: »C'est un crime de leze-majesté d'abandonner le langage de son pays, vivant et fleurissant pour vouloir deterrer je ne sçay quelle cendre des anciens.« Le testament philologique de Ronsard nous a été conservé par A. d'Aubigné, qui raconte, dans l'Avertissement qui précède *Les Tragiques*, que Ronsard lui disait quelquefois, à lui et à d'autres disciples: »Mes enfants, deffendez vostre mère de ceux qui veulent faire servante une Damoyselle de bonne maison. Il y a des vocables qui sont françois naturels, qui sentent le vieux, mais le libre françois, comme *dougé*, *tenve*, *empour*, *dorne*, *bauger*, *bouger*, et autres de telle

sorte. Je vous recommande par testament que vous ne laissiez point perdre ces vieux termes, que vous les employiez et deffendiez hardiment contre les maraux qui ne tiennent pas elegant ce qui n'est point escorché du latin et de l'italien et qui aiment mieux dire *collauder*, *contemner*, *blasonner* que *louer*, *mespriser*, *blasmer:* tout cela est pour l'escholier limousin: Voila les propres termes de Ronsard.« Ainsi, au point de vue de la langue, la rupture avec le moyen âge n'est pas encore consommée; on continue aussi à lire les romans de chevalerie, et même les membres de la Pléiade daignent se servir des vieux mots qu'ils y ont trouvés. Tels sont, par exemple: *aherdre* (s'attacher), *adeulé* (triste), *brehaing* (stérile), *coint* (élégant), *emmi* (parmi), *isnel* (rapide), *mehaigne* (perclus), *mire* (médecin), *pers* (bleu), etc. Nous lisons dans l'Épître de J. du Bellay au seigneur de Morel, qui précède *Deux livres de l'Énéide* (1555): »J'ay usé de *gallées* pour *galleres*, *endementiere* pour *en ce pandant*, *isnel* pour *leger*, *carrolant* pour *dansant* et autres, dont l'antiquité (suivant l'exemple de mon aucteur Vergile) me semble donner quelque majesté au vers, principalement en un long poème, pourveu toustesfois que l'usage n'en soit immodéré.« La tentative de faire rentrer dans l'usage des mots archaïques n'a guère réussi; on ne parvint ni à les dérouiller ni à les »provigner«, comme le voulait Ronsard.

Remarque. Dans un de ses *Dialogues* (I, p. 189) le grand helléniste Henri Estienne s'est dépeint lui-même »ayant une grande table chargee de vieux livres Frances, Romans et autres, dont la plus grand part estet escrite à la main«, et il ajoute que »par la lecture de ces vieux Rommans on decouvret de grans secrets quant à la cognoissance de l'ancien langage Frances: et que ceste cognoissance servet beaucoup à juger de la depravation qui est aujourd'huy«. A côté de H. Estienne, il faut nommer Claude Fauchet, dont le *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise* parut en 1581, et Estienne Pasquier (1560—1621), auteur du gros livre des *Recherches de la France*. Ces deux érudits, doués d'un sens critique supérieur à celui d'Estienne, ont pourtant profité très largement de ses travaux. Il est intéressant de constater que Fauchet remonte jusqu'aux Serments de Strasbourg; du reste, il fait au »gaulois« une part excessive dans la formation de la »langue romande«, comme Estienne l'avait fait pour le grec.

37. L'idolâtrie des langues classiques, qui amène un déluge toujours croissant de néologismes, et les innovations philologiques des poètes de la Pléiade excitent une opposition assez vive. Déjà Geoffroy Tory s'indigne, dans son *Champ fleury*

(1529), contre ceux qu'il intitule dédaigneusement »escumeurs de latin«, »forgeurs de mots nouveaulx« et »jargonneurs«. Voici une de ses boutades: »Quant Escumeurs de Latin disent: Despumons la verbocination latiale et transfretons la Sequane au dilucule et crepuscule; puis deambulons par les Quadrivies et Platees de Lutece; et comme verisimiles amorabundes, captivons la benivolence de l'omnigene et omniforme sexe feminin, me semble qu'ils ne se moquent seullement de leurs semblables, mais de leur personne.« L'attaque de Tory est continuée par Rabelais, qui dénonce les »revendeurs de vieux mots latins tous moisis et incertains«, en soutenant que »notre langue vulgaire n'est tant vile, tant inepte, tant indigente et a mespriser qu'ils l'estiment« (Liv. V, Prol.); il faut surtout rappeler l'immortel chapitre: »Comment Pantagruel rencontra un Limousin qui contrefaisoit le langaige françois« (II, chap. 6), où il a fustigé avec une verve inimitable tous les pédants corrupteurs du français et surtout l'école des Grands Rhétoriqueurs (§ 34). A côté de cette scène de vraie comédie, les autres satires du mal du temps, telles que la farce de Maistre Mimin (A T F, II, 338), dirigée tout spécialement contre l'éducation latine, ou la nouvelle de »l'avocat qui parloit latin à sa chambriere« (Bon. Despériers, *Nouv. récréations,* n° 14), sont de moindre importance. Il est curieux de constater que Rabelais lui-même, qui était si profondément pénétré de la culture classique, est un grand »forgeur de mots nouveaulx« et abuse souvent de néologismes latins; il écrit par exemple: »Nous estions bien bonne compagnie de gens *studieux, amateurs* de *peregrinité* . . . Et curieusement contemplions la *sumptuosité* des temples et palais magnifiques. Et entrions en *contention* qui plus *aptement* les *extolleroit* par louanges *condignes*« (IV, chap. 11). Ici, à peu près tout est latin. Reproduisons, à cette occasion, quelques réflexions judicieuses de P. Stapfer (*Rabelais.* Paris, 1889. P. 442 ss.): »Le XVI[e] siècle nous apparaît comme une époque héroïque d'anarchie et d'indépendance où les grands fabricateurs de mots et pétrisseurs de formes nouvelles ont pu tenter librement toutes les audaces. Nul, parmi ces oseurs, ne fut plus hardi ni plus heureux que Rabelais . . . . . De l'Aulnaye compte dans son glossaire de Rabelais 952 mots latins et 517 mots grecs. Cette active fabrication de termes nouveaux n'a pas été en somme un travail

entièrement perdu, puisqu'un bon nombre de ces néologismes savants ont passé dans la langue. Quand l'écolier limousin employait les mots *patriotique, crepuscule, indigene,* qui ne nous font point rire aujourd'hui, les contemporains ne les trouvaient pas moins extraordinaires que *marsupies, egene, flagitiose* ou *dilucule.* Si l'on réfléchit que, pour enrichir de vingt mots notre idiome, Rabelais devait peut-être en risquer deux cents, on saura gré à ce grand semeur de la prodigalité folle avec laquelle il a lancé, à travers le champ profondément labouré du langage français en révolution, des poignées de barbarismes.«

REMARQUE. On doit à Rabelais une »Briefve declaration d'aucunes dictions plus obscures contenues on quatriesme livre des faicts et dicts heroïques de Pantagruel«. Cette liste est très instructive; elle nous montre que Rabelais se croit obligé d'expliquer des mots tels que *catastrophe, mythologie, sarcasme, periode, pyramide,* etc. Plusieurs autres auteurs, médecins et philosophes, ont également accompagné leurs livres de glossaires explicatifs.

38. Examinons maintenant de plus près les mots de formation savante qu'a adoptés le moyen français. En voici d'abord quelques exemples: *abstrait, absurde, adopter, adoptif, apparat, argutie, athée, bibliotheque, caduc, calamité, cancer, candeur, candide, capable, captif, categorie, concert, convulsion, depravation, dexterité, docile, docte, election, enthousiasme, epigastre, explication, facilité, homogene, hygiene, hypothese, impetrer, intelligence, inutile, invalide, lascif, pacifique, patrie, patriote* (IV, § 26), *police, pudeur, pudique, sollicitude, stratageme, sympathie, symptome, utile,* etc., etc. Tous ces mots sont encore en usage, mais il y en a beaucoup d'autres qui n'ont pas survécu à la Renaissance: *abscons, aliene, angustie, copie* (abondance), *experiment, extoller, moleste, muliebre, pristin, vate,* etc.

REMARQUE. On a souvent attribué à J. du Bellay l'honneur d'avoir introduit le mot *patrie* en français. Il n'en est pas ainsi. Du Bellay doit se contenter de l'honneur d'avoir vulgarisé le mot, car il est sûr que *patrie* est employé dès 1544 par Maurice Scève et par Estienne Dolet.

39. Dans beaucoup de cas, le mot savant est le **doublet** d'un mot populaire, c. à d. que le primitif du mot savant existe déjà dans la langue sous une forme qui est la continuation directe du mot latin. Ainsi *natif,* introduit vers la fin du moyen âge, reproduit servilement nativus, qui avait déjà donné régu-

lièrement *naïf*. Pour le sort de ces doublets, deux possibilités se présentent:

1° L'ancien mot populaire reste à côté du mot savant avec différenciation du sens (IV, § 235): *assouvir — assoupir; chétif — captif; droit — direct; frêle* (pour *fraile*, § 200) — *fragile; façon — faction; grief — grave; loyauté — légalité; nager — naviguer; naïf — natif; noël — natal; poison — potion; raison — ration; sevrer — séparer*, etc.;

2° L'ancien mot populaire est remplacé par le mot savant: *ameor — amateur; avorir — abhorrer; brief — bref; detteur — débiteur; enterver — interroger; lëun — légume; soutil — subtil; surgien — chirurgien; trëu — tribut; vitaille — victuaille*, etc.

Remarque. On se contente souvent d'arranger un peu l'ancien mot pour lui donner un air plus savant: *aver* > *avare, besaïeul* > *bisaïeul, bescuit* > *biscuit, chastée* > *chasteté, crucefis* > *crucifix, durté* > *dureté, encredulité* > *incrédulité, enstruire* > *instruire, estrument* > *instrument, orine* > *urine, parfont* > *profond, settembre* > *septembre, souffire* > *suffire*, etc. Parfois le changement est purement orthographique; ainsi au lieu de *ni, pie, povre, ele, doit, vint*, on écrit *nid, pied, pauvre, aile, doigt, vingt*, pour les rapprocher davantage des primitifs latins nidum, pedem, pauperem, ala, digitum, viginti. Il arrive aussi qu'on se trompe d'étymologie, et c'est ainsi que *savoir, pois, disner, escouter* sont remplacés par *sçavoir, poids, dipner, acouter*, parce qu'on les rapporte à scire, pondus, *δειπνεῖν, ἀκούειν* (les vrais primitifs sont sapere, pensum, disjejunare, auscultare).

40. L'influence classique se fait aussi sentir hors du domaine de la lexicographie. Signalons par exemple, pour la formation des mots, les nombreux composés employés comme épithètes: Castor s'appelle *dompte-poullain*, Apollon *tire-loin*, le vent *chasse-nue, rase-terre* ou *ébranle-rocher*, le moulin *brise-grain*, le mouton *porte-laine*, l'été *donne-vin*, l'or *chasse-peine, oste-soin, donne-vie*, etc. Ronsard, Du Bellay, Baïf et Du Bartas ont créé beaucoup de ces épithètes, composées à l'imitation des épithètes homériques et pindariques, mais elles sont toutes mortes avec le XVI[e] siècle. C'est aussi sous l'influence du latin que l'emploi de la proposition infinitive devient de plus en plus général: *Ils demandoient les cloches leur estre rendues* (Rabelais). *Disant misère estre compagne de procès* (id.), etc. Il faut encore, dans le domaine de la syntaxe, signaler les nombreuses constructions absolues qui essaient d'imiter les ablatifs absolus du latin, et l'emploi de l'imparfait du sub-

jonctif au lieu du conditionnel: *Il pensoit qu'ils s'en allassent.* On a aussi essayé de régler le genre des mots d'après le latin, en disant *un erreur*, *un horreur*, *un humeur*, etc. (III, § 675). Ces tentatives n'ont pas réussi, pas plus que l'essai de faire revivre les comparatifs latins en -ior et les superlatifs en -issimus (voir II, § 451, Rem.).

41. L'Italie, le berceau de la Renaissance, était, dès la dernière moitié du XIVe siècle, le siège d'une brillante civilisation due aux efforts ardents des humanistes, aux admirables productions des artistes et au riche développement du commerce et des industries. La séduisante beauté de ce pays se révèle aux Français lors des expéditions militaires de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier; Ph. de Commines nous fait comprendre à quel point ils sont éblouis des splendeurs entrevues. Bientôt des relations suivies s'établissent entre les deux pays, et les arts, comme la politique et le commerce, attirent en France toute une invasion d'Italiens, surtout des artistes, dont beaucoup entrent au service des rois français. Charles VIII fait bâtir son château d'Amboise par des maîtres italiens, et Louis XII donne à Fra Giocondo le titre d'architecte royal; les châteaux de Blois, de Chambord, de Chenonceaux, de Fontainebleau et beaucoup d'autres monuments portent encore témoignage de la mâle beauté de la Renaissance italienne et de son importance pour la France. Ajoutons que François Ier attira à sa cour Léonard de Vinci, Andrea del Sarto, Benvenuto Cellini, le Rosso, le Primatice, etc. L'influence des Médicis contribue aussi, et d'une manière remarquable, à répandre l'italianisme en France. Autour de la reine florentine Catherine se groupe toute une cour de gentilshommes, d'astrologues et d'aventuriers de toute espèce, qui ont la manie de tout accommoder à l'italienne. En même temps se répand la connaissance de la littérature italienne. La *novella* (IV, § 466) est imitée dans les »Cent nouvelles nouvelles« (vers 1460), la *terza rima* est employée pour la première fois en France par Lemaire de Belges; on cultive le sonnet et la pastorale, on traduit Dante, Pétrarque, Boccace, l'Arioste, le *Cortegiano* du Castiglione (1537), l'*Arcadie* du Sannazar (1544), et on fait représenter la *Calandria* de Bibbiena (1548), les *Lucidi* de Firenzuola (1555), la *Flora* de L. Alamanni, etc., etc. Il va sans

dire que la manie italienne n'est pas sans affecter la langue. Les Italiens qui séjournent en grand nombre à la cour de Henri II écorchent le français d'une manière grotesque. Voici comment s'exprimait le comte de la Mirande en se plaignant au roi de la fuite de son fils: »Corps di Dio, Sire, je son ruynat. Mon forfante de bastardin m'a robat trente mille escouz in oro, et tout ce que j'avia de riche et precioulz en quatre coffres; et s'en est andat con les coffres et miei muletti rendre Anglais. Il n'i a pas mon colliero et mantello de l'Ordre qu'il ne m'a habbia emportat, dispeto di Dio: que feray-je?« Si les Italiens écorchent le français, beaucoup de Français, de leur côté, ne le traitent pas mieux; ils l'affublent à qui mieux mieux de vocables italiens, ils chantent la *primevere* (primavera), ils *bravigent* (braveggiare) les cieux pour l'amour de leur belle, ils *s'adoulourent* (addolorare) de son *asprezze* (asprezza), etc. C'était une affaire de mode.

REMARQUE. Avec la commedia dell' arte, l'italien est introduit sur la scène. Dans le théâtre de Tabarin (établi sur la place Dauphine au commencement du XVII[e] siècle) le docteur amoureux Piphagne parle un vénitien francisé, tel que le parleront ensuite les acteurs de la troupe du Ghérardi. En voici un spécimen: Viens kà, Tabarin, sas-to que me voglio merida? alligressa! vidis-to com sem disposto (*Farces tabariniques,* 1[re] farce).

42. L'influence prédominante des Italiens et de leur langue excita l'indignation de beaucoup de Français patriotes. Déjà en 1512, Pierre Gringore dit dans sa hardie *Moralité:*

Il n'est rien pire, par ma foy,
Qu'est ung François ytaliqué.

Dans le courant du siècle, les satires des Italiens et des partisans de l'italianisme augmentent en nombre et en âpreté. Bonaventure Despériers, Ronsard, Joachim du Bellay, Jacques Tahureau, Noël du Fail et d'autres encore attaquent les »gaste-françois« dans des nouvelles, des dialogues et des sonnets; Grévin les porte même sur la scène et raille les bravaches italiens dans sa comédie *Les Esbahis* (1560). Mais la plus violente attaque contre les »italianiseurs« ou »romipètes« vient de **Henri Estienne,** fervent défenseur de la langue maternelle. Dans ses *Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce*

temps (1578), qui satirisent non seulement la langue corrompue et affectée des italianisants, mais aussi la vie des gens de cour, les mœurs et le règne des mignons, il dénonce tous les vocables étrangers qui sont en train de supplanter les »bons et natifs termes françois«. Ces dialogues curieux, où il y a beaucoup d'esprit et de bon sens, à côté de longueurs, sont échangés par Celtophile (l'ami du français), qui revient de voyage et ne comprend mot du nouveau jargon italianisé, Philausone (l'ami de l'italien), qui représente les courtisans »gaste-françois«, et Philalèthe (l'ami de la vérité, c'est-à-dire Henri Estienne luimême).

Voici le commencement du premier dialogue: Celt. Bon iour, monsieur Philausone, ie suis fort ioyeux de ceste rencontre, car i'auois deliberé de vous aller prier d'vn plaisir. — Phil. Bon iour à *vostre seigneurie*, monsieur Celtophile. Puis qu'elle *s'allegre* tant de m'auoir rencontré, ie iouiray d'vne *allegresse* reciproque de m'estre *imbatu* en ce lieu. Mais il plaira à vostre seigneurie *piller* patience si ie luy di qu'elle a vsé en mon endroit d'vne façon de langage qui n'a point *bon garbe.* — Celt. Et la vostre aussi prendra patience si ie luy di que ie n'enten point son iergon, quand elle me parle de *Bon garbe.* — Phil. Aimeriez-vous mieux que ie vous disse *Bon galbe*? car le vulgaire des courtisans parle ainsi, etc. — Ces quelques répliques suffisent pour montrer l'esprit général de la satire. Ajoutons que Henri Estienne n'admet pas qu'on emprunte aux Italiens d'autres mots que *charlatan, baladin, bouffon, intrigant, poltron, poltronnerie, forfanterie, spadassin, assassin* et autres pareils termes injurieux. Voici pourquoi: »Quant à ceux qu'ils nomment *charlatans*, il ne se faut esbahir si nous ne pourrions trouuer vn mot François signifiant telles gens: veu que le mestier duquel ils se meslent, est tel, qu'à grand'peine le pourroit-on descrire à vn François, si non en les contrefaisant« (I, 83) .... »Il a bien falu que l'Italie ait dict *assassino* long temps deuant que la France dist *assacin* ou *assacinateur,* veu que le mestier d'assaciner auoit esté exercé en ce pays la long temps auparauant qu'on sceust en France que c'estoit« (I, 97).

Nous reproduirons encore les réflexions judicieuses d'Estienne sur ce qu'Horace appelait »jus et norma loquendi«: Philal. Comme aussi il faut que la raison domine, et en conferant le langage des vns auec celuy des autres, s'en faut rap-

porter à elle: tellement que si en quelque chose la raison se trouuoit estre du costé des crocheteurs, voire des bergers, quant au langage, et non pas du costé des courtisans, il faudroit qu'ils passassent condemnation, quelques grands qu'ils fussent. — Phil. Plusieurs courtisans ne vous confesseroyent iamais que cela pust aduenir, que la raison se trouuast du costé des crocheteurs, ou des bergers, plustost que du leur: et aucuns vous diroyent bien pis, qu'ils n'ont que faire auec elle. — Philal. Les courtisans qui parleroyent ainsi, parleroyent mieux qu'ils ne penseroyent, et diroyent la verité. Car ie sçay bien que plusieurs d'eux n'ont que faire ni que souder auec ceste madame qui s'appelle La raison (II, 247—48). — A la fin du second Dialogue, Philausone se déclare prêt à n'approuver plus »ceux qui à tous propos mettent des mots italiens en la place des [mots] francès«; et il exprime le vœu qu'on lui fasse connaître »par vives raisons que nostre langage francès est aussi bon et aussi beau, tant pour tant, que le langage italien. H. Estienne s'est lui-même chargé de cette tâche. L'année suivante, il publiait la *Précellence du langage françois* (1579), œuvre originale et intéressante, bien que très confuse, où il s'efforce de montrer la supériorité absolue du français sur l'italien, thèse déjà esquissée en 1511 par Lemaire de Belges dans sa *Concorde des deux langues*.

43. Malgré les vives critiques des Estienne et des Du Bellay, les italianismes fourmillent dans les auteurs du XVIe siècle. Cependant, beaucoup des termes italiens, qui ne doivent leur existence en France qu'à un caprice de mode, disparaissent vite; mais il en reste un nombre assez considérable pour marquer le vocabulaire français d'une forte empreinte. Voici une liste sommaire des emprunts les plus importants:

1⁰ **Termes militaires.** — *Alerte* ou *à l'herte, à l'airte* (all' erta, sur la hauteur); *arquebuse* (archibuso) remplace *haquebute* (all. hackenbüchse); *attaquer* (attaccare); *barricade* (barricata); *bastion* (bastione); *bataillon* (battaglione); *bicoque* (bicocca); *brigade* (brigata); *brigand* (brigante; IV, § 172); *canon* (cannone); *cantine* (cantina); *caporal* (caporale); *cartouche* (cartoccio); *casemate* (casamatta); *cavalcade* (cavalcata); *cavalerie* (cavalleria); *chamade* (§ 116,5); *citadelle* (citadella); *colonel* (colonnello); *embuscade* (imboscata);

escadre (squadra); *escadron* (squadrone); *escalade* (scalata); *escamper* (scampare); *escarmouche* (scaramuccia); *escarpe* (scarpa); *escopette* (schioppetto); *escorte* (scorta); *espion* (spione); *estacade* (steccata); *fantassin* (fantaccino); *gabion* (gabbione); *lancepessade* (lancia spezzata), plus tard *anspessade,* aide de caporal (cf. § 339, Rem.); *parapet* (parapetto); *pistolet* (altération de pistolese); *révolte* (rivolta); *sbire* (sbirro); *sentinelle* (sentinella); *soldat* (soldato); *vedette* (vedetta).

2⁰ **Art et industrie.** — *Artisan* (artigiano); *balcon* (balcone); *baldaquin* (baldacchino); *balustre* (balaustro); *belvédère* (belvedere); *bocal* (boccale); *bronze* (bronzo); *bust,* plus tard *buste* (busto); *cabinet* (cabinetto); *cadence* (cadenza); *cadre* (quadro); *carrosse* (carrozza); *corniche* (cornice); *corridor* (corridore); *costume* (costume); *façade* (facciata); *faïence* (faenza); *fresque* (fresco); *frise* (fregio?); *galbe* (garbo); *médaille* (medaglia); *maquette* (macchietta); *mosaïque* (mosaico); *smalt* (smalto); *stuc* (stucco), etc.

3⁰ **Termes de cour.** — *Altesse* (altezza); *altier* (altiero); *ambassade* (vén. ambassada), *ambassadeur; bouffon* (buffone); *camérier* (cameriere); *camerlingue* (camerlingo); *carrousel* (carosello); *cavalcade* (cavalcata); *cortège* (corteggio); *courtisan* (cortegiano); *courtiser; créature,* favori, (creatura); *escorte* (scorta); *mascarade* (mascherata); *page* (paggio).

4⁰ **Commerce et marine.** — *Banque* (banca); *banqueroute* (bancarotta); *bilan* (bilancio); *crédit* (credito); *douane* (doana, dogana); *ducat* (ducato); *faillite* (fallito); *florin* (fiorino); *million* (milione); *sequin* (zecchino); *trafique,* plus tard *trafic* (traffico). — *Bourrasque* (borrasca); *boussole* (bussola); *chiourme* (ciurma); *escale* (scala); *frégate* (fregata); *galéace, galéasse* (galeazza); *galère* (galera); *gondole* (gondola); *nocher* (nocchiere); *pilote* (pilota); *proue* (gén. proa).

5⁰ **Vêtements et étoffes.** — *Burat* (buratto); *caleçon* (calzone); *camisole* (camiciola).

6⁰ **Vivres.** — *Artichaut* (articiocco); *cavial, caviat* ou *caviar* (caviale, mot slave); *céleri* (selleri); *chicorée* (cicorea); *chou-fleur* (d'après cavol-fiore).

7° **Injures,** etc. — *Balourd* (balordo); *bandit* (bandito); *canaille* (canaglia); *charlatan* (ciarlatano); *coïon* (coglione; IV, § 189); *faquin* (facchino); *forfante* (furfante), *forfanterie; malandrin* (malandrino); *poltron* (poltrone); *populace* (popolazzo); *rodomont* (Rodomonte); *spadassin* (spadaccino); *supercherie* (soperchieria).

Remarque. Quant à *assassin*, il est probable que ce mot, dont le plus ancien exemple se trouve dans Jean de Meung, ne vient pas de l'italien, comme le veut H. Estienne (§ 42), mais du provençal. Le nom d'Assassins donné aux Ismaéliens ou Bathéniens est l'adjectif arabe *hachâchi* ou *hachichi*, dérivé de *hachîch*, boisson enivrante qui jouait un rôle important dans la fanatisation de ces terribles sectaires (IV, § 525).

8° **Termes divers.** — *Accort* (accorto); *accoster* (accostare); *amouracher* (amoracciare); *arlequin* (arlecchino); *bagatelle* (bagatella); *baguette* (bacchetta); *bourle, burle* (burla); *brave* (bravo); *bravache, bravade; brusque* (brusco); *bulletin* (bulletino); *capriole* ou *cabriole* (capriola); *calme* (calma); *caprice* (capriccio); *caresse* (carezza); *carnaval* (carnevale); *carrière* (carriera); *carriole* (carriuola); *estrapade* (strappata); *gazette* (gazzetta); *à l'improviste* (improvvisto); *intrigue* (intrigo; III, § 702); *madrigal* (madrigale); *massepain* (marzapane); *pantalon* (Pantalone); *pédant* (pedante); *réussir* (riuscire) et *réussite; reversin, reversi(s)* (rovescino).

44. Les mots d'emprunt italiens sont souvent les **doublets** de mots français (cf. § 39). Trois cas sont possibles:

1° Le mot français reste à côté du mot italien: *chaîne — cadène; chance — cadence; charbonnée — carbonnade; chevalier — cavalier; chevauchée — cavalcade; duché — ducat; échelle — escale; émail — smalt; équerre — escadre; hautesse — altesse; maille — médaille; prêt — preste; renié — renégat; soudart — soldat,* etc.

2° Le mot français est remplacé par le doublet italien: *afié — affidé; baucent — balzan; charrière — carrière; chataigne (chevetaigne) — capitaine; chenaille — canaille; courtoyer — courtiser; eschelement — escalade; eschiver — esquiver; espie — espion; meschin — mesquin,* etc.

3° Dans quelques cas on a des formes contaminées (§ 524): *Embuscade* < it. imboscata + vfr. *embusche. Marquis* < it.

marchese + vfr. *marchis*. *Ravelin* < it. rivellino + vfr. *ravin*. *Estacade* < it. steccata + vfr. *estache*; la forme *estocade* est due au vfr. *estoc*. Le changement de la vieille forme *cifre* (§ 20,1) en *chiffre* paraît dû à l'influence de l'it. cifra [tʃifra]; comp. cicorea > *chicorée*, cipollata > *chipolata*, etc. Pulitezza est devenu *politesse* sous l'influence de *poli*.

45. Il y avait aussi des relations littéraires et politiques entre la France et **l'Espagne.** Philippe II (1556—1598) avait épousé, en 1559, Élisabeth, fille de Henri II, et ce mariage fut le prétexte de l'ingérence malheureuse des Espagnols dans les affaires de la France. Il a fallu la vaillance et le génie de Henri IV pour délivrer le pays de l'invasion étrangère; mais si le vainqueur d'Ivry réussit à chasser de France les Espagnols, leurs modes et leurs idées y restèrent, et Paris était plein de ces Français espagnolisés qu'ont dépeints si bien Sully dans ses Mémoires, et Régnier dans sa VIIIe Satire. Il va sans dire que les espagnolisants se servaient volontiers d'expressions espagnoles, mais elles sont pourtant relativement rares dans la langue littéraire du XVIe siècle; citons comme exemples: *alguazil* (alguazil); *armet* (almete); *camarade* (camarada); *caparaçon* (caparazón); *capilotade* ou *cabirotade* (capirotada); *casque* (casco); *diane* (diana); *fanfaron* (fanfarrón); *gavache* (gabacho); *matassin* (matachín); *mousse* (mozo); *quinola* (quinola); *bizarre* (bizarro; IV, § 463), etc. Rappelons que Brantôme s'est plu à farcir ses livres de termes espagnols, mais la plupart de ces termes ne se trouvent que chez lui. L'influence espagnole n'arrive à son apogée qu'au commencement du XVIIe siècle; nous en parlerons donc plus en détail au chapitre suivant (§ 64—66).

46. On trouve encore au XVIe siècle un certain nombre de mots allemands, quelques mots néerlandais et des mots anglais isolés.

1° **Mots allemands.** — Ces mots sont presque tous des mots de soldats, et leur introduction est due, probablement, aux troupes allemandes mercenaires, les reîtres. Exemples: *Bélître* (bettler); *bière* (bier); *boulevard* (bollwerk); *bourgmestre* (burgmeister); *brinde* (altération abrégée de ich bring dir's); *canapsa* (knappsack); *carousser*, faire *carous* ou *carousse*

(garaus machen); *castine* (kalkstein); *chenapan* (schnapphahn); *coche* (kutsche); *éclanche* (schenkel); *fifre* (pfeifer); *grobianisme* (dérivé de grobian); *halte* (halt); *haquebute* (hakenbüchse); *lancement* ou *lans* (landsmann); *lansquenet* (landsknecht); *poques* (pocke); *reître* (reiter); *trinquer* (trinken), etc. Le nom de *huguenots* donné aux réformés est une déformation de eidgenoss (*Romania*, XI, 415; XXXII, 349).

Remarque. Citons, par curiosité, quelques lignes de Rabelais (livre III, prol.) où abondent les mots allemands: »Je ne suis de ces importuns *lifrelofres* [sobriquet des Allemands et des buveurs] qui, par force, par oultraige et violence, contraignent les *lans* et compaignons *trinquer*, voire *carous* et *alluz* [all'ûs], qui pis est«. Ajoutons que l'allemand était regardé comme un baragouin inintelligible: »Je n'y ay entendu que le hault allemant« (Rabelais, liv. IV, anc. prol.); on trouve encore dans Molière: »Mes heures . . . Ne sont encor pour moi que du haut allemand« (*Dép. am.*, v. 690). Il paraît aussi que, pour se donner un air savant, les pédants aimaient à entremêler de l'allemand dans leurs discours:

Il suffit bien d'avoir un savoir pédantesque
Un peu entremeslé de la langue Tudesque.
(RPF, X, 102.)

Henri Estienne se moque dans les *Deux dialogues* (éd. Ristelhuber, I, 86, 91) de ceux qui aiment à »germanizer« ou »alemanizer«.

2⁰ **Mots néerlandais.** — La plupart de ces mots sont des termes pratiques, surtout des termes de marine et de pêche. Exemples: *Bâbord* (bakboord), *blocus* (blochuis), *bosseman* (bootsman), *bouquin* (flam. boeckin), *bransqueter* ou *branscater* (brandschatten), *brindestoc* (springstock), *brodequin* (brosekin), *cabillaud* (kabeljauw), *caquer* (kaaken), *digue* ou *dique* (dijk), *kermesse* (kermis), *lambrequin*, *locman* (lotman), *matelot* (d'abord *matenot* < mattegenoot), *scorbut* (scheurbuik), *stockfiche* (stokvisch), *varlope* (voorloper), *vase* (wase), *vrac* (wrak), etc.

3⁰ **Mots anglais.** — On n'en saurait guère citer que les suivants: *Dogue* (dog), *hobin*, maintenant *aubin* (hobby), *rade* (rade, aujourd'hui road) et peut-être *fallot* (fellow?). Rappelons aussi que milord avait passé en français: *Ces gros Millours Marchans* (R P F, XI, 111; comp. *ib.*, XII, 66).

47. Dans la période du moyen français, l'ancienne et humble lingua romana (§ 9) prend sa revanche sur le latin, en lui

disputant son rang de langue littéraire par excellence. Son emploi dans la littérature scientifique et théologique va toujours en augmentant, et enfin François Ier en fait la langue officielle de tout le royaume. La célèbre **ordonnance de Villers-Cotterets** (1539) impose le français dans les tribunaux, comme dans les actes publics et privés: »Et afin qu'il n'y ait cause de douter sur l'intelligence desdits arrests, nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et escrits si clairement, qu'il n'y ait ne puisse auoir aucune ambiguïté ou incertitude, ne lieu à demander interpretation. Et pour ce que telles choses sont souuent aduenues sur l'intelligence des mots latins contenus es dits arrests, nous voulons d'ores en auant que tous arrests, ensemble toutes autres procedures, soient de nos cours souueraines et autres subalternes et inferieures, soient de registres, enquestes, contrats, commissions, sentences, testaments et autres quelconques actes et exploicts de iustice, ou qui en dependent, soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langaige maternel françois et non autrement.«

Remarque. L'ordonnance de Villers-Cotterets paraît avoir provoqué plusieurs réclamations, surtout des contrées où le français était pour ainsi dire une langue étrangère, qu'il fallait apprendre aussi bien que le latin. A ce sujet, Ramus raconte dans sa *Grammaire* l'anecdote suivante: »Quant a ces crieries que vous allegues, ce seroit le mesme qu'il aduint du temps du grand Roy Francois, quand il commanda par toute la France de plaider en langue Francoise. Il y eut alors de merueilleuses complainctes, de sorte que la Prouence enuoya ses deputés par deuers sa maieste, pour remonstrer ces grans inconueniens que vous dictes. Mais ce gentil esprit de Roy, les delayans de mois en mois, et leur faisant entendre par son Chancellier qu'il ne prenoit point plaisir douir parler en aultre langue quen la sienne, leur donna occasion daprendre songneusement le Francois: puis quelque temps apres ils exposerent leur charge en harangue Francoyse. Lors ce fut une risee de ces orateurs qui estoient venus pour combatre la langue Francoyse, et neant moins par ce combat lauoient aprise; et par effect auoient monstre que puisqu'elle estoit si aysee aux personnes daage, comme ils estoient, quelle seroit encores plus facile aux ieunes gens, et qu'il estoit bien seant, combien que le langaige demeurast a la populasse, neant moins que les hommes plus notables estans en charge publicque eussent, comme en robbe, ainsi en parolle quelque præeminence sur leurs inferieurs.«

48. Au XVIe siècle, on travaille de tous côtés à tirer le »vulgaire« de l'obscurité. Les rois, depuis Louis XII jusqu'à Henri III, appuient ces efforts, qui trouvent aussi dans la découverte de l'art d'imprimer et sa rapide extension un soutien

des plus puissants. Au commencement du siècle, les fortes tendances protestantes provoquent toute une littérature théologique et liturgique en français. On veut faire parler à Dieu non plus la langue des savants, le *clerquois*, mais la langue du peuple et des pauvres. Le Nouveau Testament paraît en 1523 traduit en français par Lefèvre d'Étaples, et plusieurs livres de piété voient le jour les années suivantes. Bientôt Calvin lui-même vient soutenir la cause du français. Il publie en 1536 son »Institutio christianæ religionis«, et il n'hésite pas à la traduire en français (1541); en popularisant de cette manière sa propagande, il pense augmenter de beaucoup le nombre de ses lecteurs et de ses disciples. Les autres théologiens, protestants aussi bien que catholiques, sont obligés de suivre l'exemple du dictateur genevois, et leurs discussions violentes font naître une vaste littérature théologique en français. Eu égard à la position élevée qu'occupait la théologie parmi les sciences, cette victoire sur le latin est très importante. Rappelons qu'à partir de 1550, le français est la langue de l'Église protestante dans les pays de langue française. Par l'ordonnance susmentionnée de François Ier, le français était entré dans la vie juridique; il pénètre aussi petit à petit dans les autres sciences. J. Canappe, docteur en médecine de Montpellier et professeur de chirurgie à Lyon, Ambroise Paré et plusieurs autres écrivent en français sur des matières chirurgicales et anatomiques; Canappe déclare nettement que »L'art de medecine et chirurgie ne gist pas du tout aux langues, car cest tout ung de lentendre en Grec ou Latin ou Arabic ou Francoys, ou (si tu veulx) en Breton Bretonant, pourueu qu'on lentende bien. Iouxte la sentence de Cornelius Celsus, lequel dict que les maladies ne sont pas gueries par eloquence, mais par remedes.« Les historiens tels qu'Estienne, Pasquier et Claude Fauchet, délaissent aussi le latin et se servent volontiers de leur langue maternelle; non toujours sans une vive opposition de la part de leurs collègues pédants. En 1552, Pasquier écrit dans une curieuse lettre à Turnèbe: »Et bien, vous estes doncques d'opinion que c'est perte de temps et de papier de rediger nos conceptions en nostre vulgaire, pour en faire part au public: estant d'avis que nostre langage est trop bas pour recevoir de nobles inventions, ains seulement destiné pour le commerce de nos affaires domestiques: mais que si

nous couvons rien de beau dedans nos poitrines, il le faut exprimer en Latin. Quant à moy, je seray toujours pour le party de ceux qui favoriseront leur vulgaire, etc.« (Pasquier, liv. I, let. 2).

49. Rappelons enfin les efforts de toute une école de philologues pour constituer une grammaire de la langue maternelle. Jacques Dubois (dit Sylvius), Louis Meigret, Pierre de la Ramée (dit Ramus), Robert Estienne et plusieurs autres écrivent des traités grammaticaux pour »magnifier le vulgaire«, et contribuent ainsi à fixer un code de langage. On examine aussi l'orthographe (§ 90), tout en discutant ses rapports avec la prononciation, pour laquelle on donne des règles précises et détaillées.

Remarque. Voici les titres des principaux traités grammaticaux du XVI[e] siècle: G. Tory, *Champ fleury auquel est contenu lart et science de la deue et vraye proportion des lettres Attiques, quon dit autrement lettres antiques, et vulgairement lettres romaines, proportionnees selon le corps et visage humain* (1529). — Palsgrave, *L'esclarcissement de la langue françoyse* (Londres, 1530). Réimprimé par F. Génin dans la »Collection de documents inédits sur l'histoire de France« (Paris, 1852). — Jacobi Sylvii Ambiani, *In linguam gallicam Isaguge, una cum ejusdem grammatica latino-gallica* (1531). — E. Dolet, *Les accents de la langue françoyse* (1540). — Louis Meigret, *Traité touchant le commun vsage de l'escriture françoise* (1542). — *Le tretté de la grammère françoèze* (1550). Réimprimé par W. Foerster (Heilbronn, 1888). — Pelletier, *Dialogue de l'ortografe é prononciacion françoèse* (1549). — Pillot, *Gallicæ linguæ institutio* (1550). — R. Estienne, *Traicté de la grammaire françoise* (1557). — Ramus, *Gramère* (1562). — H. Estienne, *Traicté de la conformité du language françois auec le grec* (1565). — *Proiet du livre intitulé de la Précellence du langage françois* (1579). Réimprimé par É. Huguet (Paris, 1896). — T. Bèze, *De Francicæ linguæ recta pronuntiatione* (1584). Réimprimé par A. Tobler (Paris et Berlin, 1868). — Pour les dictionnaires, voy. § 60, Rem.

50. Hors de France, la connaissance du français était très répandue, surtout au XVI[e] siècle; ainsi qu'au moyen âge, on le regardait toujours comme la langue la plus »délitable à ouïr«. En 1549, Pelletier écrit: »An Angleterre, aumoins antre les Princes é an leurs cours, iz parlet Françoès an tous leurs propos. An Espagne, on i parle ordinéremant Françoès és lieus les plus célébres .... An la court de l'ampereur .... on n'use, pour le plus, d'autre langage que Françoès. Que diré je de l'Italie, ou la langue Françoèse èt toute commune?« ....

Un autre grammairien, Pillot, écrit dans sa *Gallicæ linguæ institutio* (1550): »On ne rencontre aujourd'hui, non seulement en Allemagne, mais encore dans toute l'Europe, que très peu d'hommes qui ne veuillent pas que leurs enfants apprennent le français. Ceux qui sont nobles comprennent que rien n'est plus utile pour accroître la considération, ceux qui ont quelque fortune y voient un moyen d'arriver aux honneurs, ceux qui sont pauvres pensent augmenter par là leur avoir.« Dans une lettre à Turnèbe, Étienne Pasquier remarque en 1552: »Mais pourquoy dy-ie cecy, si nous la voyons aujourd'huy [la langue française] en telle reputation et honneur que presque en toute l'Allemagne (que dy-ie l'Allemagne, si l'Angleterre et l'Ecosse y sont comprinses) il ne se trouve maison qui n'ait precepteur pour instruire ses enfans en nostre langue françoise?« (cité par M. Bréal, *L'enseignement des langues vivantes*, p. 135). A la fin du siècle, le Flamand Melléma dit en tête de son dictionnaire flamand-français: »La tresnoble et tresparfaite langue Françoise . . . . regne et s'use pour la plus commune, la plus facile, voire la plus accomplie de toutes autres en la chrestienté . . . . si nous en voulons juger sans passion, il nous faudra confesser que tous les Flamengs, avec leurs seize provinces nomméez le Pays bas, s'en servent quasi comme les Valons et François mesmes, és marchez, és foires, és cours, les paysans en assez grand nombre, les citoyens et les marchands pour la plus part, les gentils-hommes: brief les parlements et secretairies, le clergé avec les estudiens. Quelqu'vns en Canarie, aucuns en Peru, et en Afrique, comme à Tripoli, Alger et à Faiz, l'vsurpent par ouy dire. Puis grande partie d'Alemaigne, du pays de Levant, de Mascovie, de Pologne, d'Angleterre et d'Écosse vsent de ladite langue. Le mesme se fait en Italie en maints endroicts, mesmement en Insubria, Piedmont et Lombardia, sans que je di de la Turquie et d'Égypte, comme à Caffa, à Pera, à Tripoli Asiatique, à Aleppo et à Alcaire ou Alexandrie.«

CHAPITRE IV.

LA PÉRIODE CLASSIQUE.

---

51. La période classique, qui embrasse les XVII[e] et XVIII[e] siècles, est une période de tranquillité, de régularité et d'uniformité. Après les temps mouvementés de la Renaissance, où, selon l'expression de Montaigne, »le langage escouloit toujours des mains« (cf. § 26), un besoin impérieux d'ordre et de fixité se fait sentir, et un sage régime suit les folies du carnaval. L'autorité remplace l'anarchie, les droits de l'individu sont restreints, et les fantaisies personnelles ne viennent plus troubler la langue. Les poètes se font grammairiens, les salons littéraires s'ouvrent, l'Académie se fonde, et le règne des Précieuses commence. On travaille à fixer la prononciation des mots, on donne des règles strictes sur l'emploi des différentes parties du discours, et on soumet toute la langue à un minutieux travail d'épuration. Tout est régularisé et normalisé, pesé et tamisé. Il se forme une aristocratie dans les mots, une grande partie du vocabulaire est proscrite au nom de l'élégance et de la noblesse, et en même temps on défend la création de mots nouveaux. Le français n'est plus une langue ouverte à toutes les invasions de l'étranger: le lexique se ferme. Le résultat de tous ces efforts puristes fut la langue noble et élevée que parlent Boileau, Racine et Bossuet, langue d'une rare précision, d'une parfaite clarté et en même temps d'une harmonie et d'une majesté incomparables. »La phrase, dit Darmesteter, a une noblesse d'allures, une majesté toute naturelle; une tendance générale des esprits à l'analyse psychologique, un goût prononcé pour les abstractions, rendent cette langue capable d'exprimer nettement et fortement les idées générales les plus

5

abstraites et les nuances les plus fines de l'analyse, et de soutenir sans effort le poids des conceptions les plus profondes. La pensée la plus puissante ou la plus subtile trouve en elle un instrument d'expression d'une délicatesse sans égale. Elle est devenue le vêtement le plus souple qui puisse dessiner les formes de l'idée sans la voiler.« Voici comment un contemporain de Voltaire jugeait la langue du grand siècle. Dorat, le poète des *Baisers,* dit, en la défendant contre quelques attaques injustes: »Il est vrai qu'elle n'a point les mignardises latines, ni cette foule de diminutifs si commodes, qui donnent au style un air enfantin, et le mettent en quelque sorte à la portée des amours; mais elle a d'autres ressources, qu'il faut connoître et savoir employer. C'est un instrument qui se plie à tout dans la main exercée qui le manie avec adresse . . . Rien n'est plus varié que cette langue, qu'on accuse d'être pauvre et uniforme. Elle est forte, rapide et sublime dans Bossuet, pressante dans Bourdaloue, musicale dans les vers de Racine, flexible, abondante et fleurie dans la prose de Fénelon, grave et sévère dans Nicole, vive et saillante dans Hamilton, pure dans le Sage, brillante dans Gresset: c'est tour à tour une lyre qui résonne, un fleuve qui coule, un tonnerre qui gronde, un zéphyr qui se joue. Elle développe les affections de l'âme, pénètre dans les plis du cœur, obéit à la baguette de l'imagination.« Comp. § 71.

52. Le mouvement puriste a pour initiateur le Normand **François de Malherbe** (1555—1628). La grande importance qu'il a pour l'histoire littéraire, ainsi que pour le développement du langage poétique, est due, moins à ses poésies, peu nombreuses, et en général assez sèches, qu'à son rôle de critique, de grammairien et de législateur philologique; il était doué »non pour détruire seulement, mais aussi pour reconstruire«. Boileau l'a déjà préconisé comme réformateur:

Enfin Malherbe vint, et le premier en France
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.

(*L'art poétique*, I, v. 131 ss.)

Dans sa jeunesse, Malherbe en est encore aux imitations de l'Italie; son petit poème des *Larmes de Saint Pierre* (1586) est imité du Tansille. Mais il ne tarde pas à s'affranchir, et, appelé à la cour d'Henri IV en 1605, il attaque avec acharnement les »italianiseurs« et toute l'école de la Pléiade; il se tourne surtout contre Ronsard (§ 36) et Desportes (1546—1606). Ronsard était déjà mort, et sa réputation déclinait, mais Desportes, le poète favori d'Henri III, le chantre des mignons et des amours faciles du roi, est encore un personnage fort considéré; il jouit toujours d'une belle réputation littéraire, et sa position sociale est des mieux établies: le poète des princes était devenu le prince des poètes. L'attaque de Malherbe porta une atteinte mortelle à toute l'école poétique du XVI[e] siècle. Il est facile de reconstruire dans les grands traits le système et les idées de celui qu'on a appelé »le tyran des mots et des syllabes«. Il a lui-même chargé les marges d'un exemplaire des *Poésies* de Desportes (éd. de 1600, Paris) de corrections et de remarques critiques de toute espèce; toutes ces observations, ordinairement justes, mais souvent présentées d'une manière lourde et rogue, forment un véritable code grammatical et poétique des plus intéressants. Voici les points principaux sur lesquels portent ses critiques:

1° Par opposition à la doctrine de la Pléiade (§ 36), Malherbe condamne les **archaïsmes** et n'admet pas qu'on fasse des emprunts au vieux français. Il proteste contre l'emploi de *ains, ainçois, ardre, bienheurer, contourner, doléance, duire, finablement, guerdonner, isnel, jà, liesse, onques, paroir, prouesse, souvenance,* etc.; il bannit à jamais les vieilles formes *orra* (de *ouïr*), *chet* (de *choir*), *vêtit* (pour *vêt*), *hayant* (pour *haïssant*), *cestui, cil, es* (pour *en les*), *ardentement,* etc.; il demande de toujours exprimer le pronom sujet des verbes, et condamne les vieilles constructions, telles que *temple à Neptune, aller couronnant, rendre effacé, rendre vengé,* etc.

2° Malherbe fait aux **dialectes** une guerre acharnée; il condamne, contrairement aux poètes de la Pléiade (§ 31), l'emploi des provincialismes. Voici quelques expressions qu'il a relevées dans son commentaire: *Maint et maint* est gascon (p. 275); *Poursuivir* est un mot normand (p. 307); *Elle a deuil que* est une phrase normande (p. 469), etc. Il est piquant de constater que Malherbe lui-même, qui travaille à créer définitive-

ment l'unité de l'idiome français en le délivrant de la »contagion des provinces« (comp. § 68), est accusé plus tard par Ménage de »normannisme«.

3⁰ Ennemi acharné de toute innovation dans la langue, Malherbe condamne l'emploi des **diminutifs**, dont on avait fait un usage trop large au XVe et surtout au XVIe siècle (III, § 117). Il défend également de créer des **mots nouveaux** et de faire des **emprunts** aux langues étrangères. Dans les poésies de Desportes, il relève constamment ce qu'il appelle ses »niaiseries« italiennes. Reprenant l'œuvre de Tory (§ 37), il combat la »latinerie« et l'invasion des mots savants; il proscrit, par exemple, *alme, fere, opportun, nave, sagette,* etc. Quand Desportes écrit: *Je ne sais que je doive faire,* il objecte: »Je sais bien que le latin dit debeam, mais il est question de parler françois.«

4⁰ Par peur des mots savants, il se fait même le champion du **langage populaire.** Déjà Ramus avait écrit en tête de sa grammaire française (1562): »Le peuple est souverain seigneur de sa langue, et la tient comme un fief de franc aleu, et n'en doit recognoissance a aulcun seigneur. L'escolle de ceste doctrine n'est point es auditoires des professeurs hebreux, grecs et latins en l'Université de Paris: elle est au Louvre, au Palais, aux Halles, en Greve, a la place Maubert . . .«. Et Montaigne déclare expressément: »Je n'en refuis aucune [phrase] de celles qui s'usent emmy les rues Françoises: ceux qui veulent combatre l'usage par la grammaire se mocquent« (*Essais*, III, 5). Nous avons déjà (§ 42) cité l'opinion analogue d'Henri Estienne. Selon le témoignage de Racan, Malherbe paraît avoir en partie adopté cette théorie de la souveraineté du peuple en fait de langue: »Quand on lui demandoit son avis de quelque mot françois, raconte Racan, il renvoyoit ordinairement aux crocheteurs du port au Foin et disoit que c'estoient ses maistres pour le langage«. On lui a beaucoup reproché ces crocheteurs; ce n'est probablement qu'un mot de combat: Malherbe, en rompant avec la poésie érudite de la Pléiade, a voulu dire que la poésie doit parler la langue de tout le monde. En proscrivant les hellénismes, les latinismes et les provincialismes, il a voulu qu'on n'employât ni un mot ni une tournure qu'un crocheteur parisien

ne pût comprendre. Mais il n'a certes pas voulu dire qu'il fallait écrire comme parlent les crocheteurs.

5⁰ Dans la **grammaire,** Malherbe essaye de fixer l'emploi des articles, le genre des substantifs, la formation du pluriel des noms, l'accord des adjectifs, l'emploi et la place des pronoms, la construction de la phrase, l'ordre des mots, etc.

6⁰ Dans la **versification,** il proscrit les rencontres de voyelles ou hiatus, les enjambements, les cacophonies, les mauvaises rimes, et il demande qu'on observe strictement la césure.

Malherbe a affranchi la langue française de l'imitation servile des langues étrangères; il l'a fait marcher d'un pas assuré en ses propres voies; s'il a peu inventé, il a fixé l'usage de son temps, et il s'est fait le vaillant défenseur des droits de l'harmonie et de la régularité. »Grammairien-poète, a dit Sainte-Beuve, sa tâche, avant tout, était de réparer et de monter, en artiste habile, l'instrument dont Corneille devait tirer des accords sublimes et Racine des accords mélodieux«.

53. La doctrine de Malherbe a trouvé peu d'opposants; les plus connus sont Régnier, Mlle de Gournay et Théophile de Viau. Le satirique **Mathurin Régnier** (1573—1613) était le neveu de Desportes; il prend résolument la défense de son oncle, dont »l'arrangeur de syllabes« préférait le potage à ses Psaumes, selon le racontar de Tallemant des Réaux, et dans sa IX[e] Satire il proteste avec beaucoup d'énergie contre

.....ces resveurs dont la Muse insolente,
Censurant les plus vieux, arrogamment se vante
De reformer les vers....................

et dont le savoir ne s'étend

Qu'à regratter un mot douteux au jugement,
Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphtongue,
Espier si des vers la rime est brève ou longue,
Ou bien si la voyelle, à l'autre s'unissant,
Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant,
Et laisse sur le verd le noble de l'ouvrage.
Nul esguillon divin n'eslève leur courage;
Ils rampent bassement, foibles d'inventions,
Et n'osent, peu hardis, tenter les fictions,
Froids à l'imaginer: car s'ils font quelque chose,
C'est proser de la rime et rimer de la prose.

Il finit en proclamant:

Je vay le grand chemin que mon oncle m'aprit
. . . .
En toute opinion je fuis la nouveauté.
Aussi doit-on plustost imiter nos vieux pères,
Que suivre des nouveaux les nouvelles chimères.

Mlle **Le Jars de Gournay** (1565—1645), fille adoptive de Montaigne et éditrice de ses œuvres, défend, dans plusieurs apologies ardentes, la langue et le style du XVI[e] siècle. Elle se fait le champion des anciens, surtout de son »père d'alliance«, Montaigne (cf. *Essais,* II, chap. 17), et de Ronsard; elle combat, point par point, les théories de Malherbe, en se prononçant en faveur des mots surannés, en réclamant la liberté du style et du langage et en récusant les subtiles règles prosodiques du »docteur en négative«. Malgré la justesse de beaucoup de ses observations et le bon sens naturel de ses critiques, elle ne tarde pas, comme représentante d'idées surannées, à devenir le personnage ridicule des pamphlets littéraires du temps. Vers la fin du siècle, Bayle, dans son Dictionnaire, prend sa défense et lui donne une réparation complète: »Tout bien considéré, cette Demoiselle n'avoit pas autant de tort qu'on se l'imagine, & il seroit à souhaiter que les auteurs les plus illustres de ce tems-là se fussent vigoureusement oposez à la proscription de plusieurs mots qui n'ont rien de rude, et qui serviroient à varier l'expression, à éviter les consonances, les vers [sic!] et les équivoques. La fausse délicatesse à quoi on lâcha trop la bride, a fort apauvri la langue.«

54. Malherbe eut facilement gain de cause sur ses adversaires: l'opposition qu'on lui faisait n'était guère importante, et tout le monde finit par adopter ses théories, dont un certain nombre seront bientôt érigées en règles par Antoine Oudin (1595—1655) dans sa »Grammaire françoise rapportée au langage du temps« (1633). Ses deux principaux disciples, Maynard et Racan, transmettent sa doctrine aux grands poètes classiques, et tout le monde lui prodigue les noms de grand, d'incomparable, d'Apollon, etc. »*Parler Malherbe*« voulait dire: parler purement. Il faut aussi se rappeler que c'est Malherbe qui a deviné et appuyé l'auteur des »Lettres« et du »Socrate chrétien«, Jean Guez de Balzac (1597—1654); et Balzac est devenu pour la

prose ce que Malherbe a été pour la poésie; déjà les contemporains le nommaient »le grand épistolier de France«. Voici une appréciation de son importance pour le développement du style, due à Gustave Lanson: »Il a passé sa vie à forger de belles phrases, comme on n'en avait jamais fait en notre langue. Il a manqué de naturel: c'était inévitable; mais il en a manqué surtout par scrupule d'artiste, qui ne veut laisser dans son œuvre aucune négligence. Il a enseigné aussi les harmonies secrètes du langage: celles qui résultent de l'unité du ton, de l'égalité, de la continuité des développements. Il a enseigné à faire dominer une idée, une couleur: il a montré comment les transitions servent à lier et à fondre. Il a cherché le mot propre, le mot fort, avec une opiniâtreté méticuleuse ..... Et vraiment, quand on lit certaines pages de Balzac, dans le *Socrate chrétien* par exemple, on sent que la forme de Bossuet est trouvée. Il ne reste plus qu'à la remplir.«

Remarque. Rappelons un autre auteur, oublié maintenant, mais qui, au commencement du XVII[e] siècle, faisait loi pour le bien dire, le poète Antoine de Nervèze. Dans une des chansons de Gaultier Garguille (p. p. E. Fournier. Paris, 1858. P. 98), une dame répond à un »mignon de Paris«:

Je cognois a vos beaux discours
Que vous lisez Nerveze.

Sorel rend aussi témoignage de l'autorité de Nervèze: »Je vous laisse à penser s'il avoit manqué à feuilleter tous les livres d'amour de la France, pour y recueillir de belles fleurs oratoires, et si l'on ne connoissoit pas bien à ses discours qu'il avoit leu Nervèze« *(Francion)*.

55. L'effort de Malherbe est appuyé par les salons littéraires, parmi lesquels surtout celui de Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet (1588—1665), a joui d'une grande réputation et a laissé des traces mémorables. Dans la chambre bleue de la spirituelle marquise (appelée par un anagramme *la belle Arthénice*) et dans son »Réduit« ou sa »Ruelle«, se réunissaient, autour d'elle et sa fille, Julie d'Angennes, les beaux-esprits du temps, hommes et femmes, nobles et bourgeois, abbés et officiers, magistrats et écrivains, pour discuter des questions intellectuelles et pour cultiver les belles-lettres. Les poètes à la mode y font la lecture de leurs derniers madrigaux, ou l'aimable et spirituelle hôtesse engage, à propos de quelque ouvrage récent, une discussion où sont traitées des

questions d'esthétique et de philosophie, de littérature et de grammaire. On s'efforce aussi de créer un code des bienséances du langage: la délicatesse des sentiments doit s'unir à la politesse des expressions. C'est pourquoi on s'occupe beaucoup de la bonne prononciation des mots, on débat leur sens et leur beauté, et on décide s'il faut dire *serge* ou *sarge* (§ 247), *muscadin* ou *muscardin* (§ 362). Citons à ce propos l'amusante anecdote de Tallemant des Réaux: »Il y eut un gentilhomme qui dit hautement qu'il n'iroit point voir M. de Montauzier tandis que Mlle de Rambouillet y seroit, et qu'elle s'esvanouissoit quand elle entendoit un meschant mot. Un autre, en parlant à elle, hésita longtemps sur le mot d'avoine, *avoine, aveine, avene.* »*Avoine, avoine,* dit-il, de par tous les diables! on ne sçait comment parler céans«. On s'occupe encore de l'orthographe des mots, et on discute si l'on doit écrire comme on prononce, ou suivre l'ancienne et commune orthographe. On finit par proposer une orthographe simplifiée *(hôtel, auteur, paretre, redeur, savoir,* pour *hostel, autheur, paroistre, roideur, sçavoir),* afin que »les femmes peussent écrire aussi asseurement et aussi correctement que les hommes«. Enfin, on s'applique à épurer le vocabulaire, et le droit de cité des mots est minutieusement débattu. On fait la guerre à ce qu'on appelle les mots bas et sales (cf. § 120) et l'on demande

.... Le retranchement de ces syllabes sales
Qui dans les plus beaux mots produisent des scandales.

Malherbe n'admettait pas l'emploi de *cadavre, poitrine, estomac, pis,* il n'admet pas non plus qu'un »*ventre crie*«, ni qu'un amant puisse prendre *le rhume.* Les dames littéraires, les Précieuses, comme on les appelle, renchérissent; elles ne veulent pas qu'on dise »*j'aime le melon*«, parce que c'est prostituer le mot *j'aime:* il faut dire »j'estime le melon«; elles corrigent »ce sonnet est bien *conçu*« en »ce sonnet est bien pensé«, et elles disent »soixante sous«, pour éviter le mot malsonnant *écu.* Pour les détails, voir IV, § 432.

Remarque. Les classiques cultivaient avec prédilection la »noblesse du style«: il ne fallait se servir que de mots »nobles« et exclure tout terme bas. Selon Boileau »le mot de *génisse* est fort beau, surtout dans une églogue; *vache* ne s'y peut pas souffrir« *(Réflexion IX sur Longin).* Comp. IV, § 158, Rem.

56. On voit que les Précieuses ont les oreilles bien délicates: elles »pâtissent furieusement« à entendre prononcer certains mots. Leurs efforts puristes, quelque estimables qu'ils soient au commencement, conduisent bientôt à la contrainte et à l'affectation. Par horreur du vulgaire on élimine tous les termes bas ou trop francs (IV, § 412); on veut une langue épurée et raffinée, une langue distinguée, et on recherche l'expression décente et vague qui permet de tout dire avec goût, et la métaphore ingénieuse qui dispense d'appeler les choses par leurs noms. C'est ce qui s'appelait »savoir *le fin* des choses, *le grand fin*, *le fin du fin*«. Peu à peu se forme ainsi ce style précieux, où le terme exact est partout remplacé par des circonlocutions plus ou moins énigmatiques: les choses les plus relevées comme les plus simples perdent leurs noms; et l'on ne peut plus rien dire d'une façon simple et naturelle. Un tel langage était alors à la mode, parmi la société élégante et cultivée, presque partout en Europe; il s'appelle *euphuisme* en Angleterre, *gongorisme* en Espagne, *marinisme* en Italie, et *zirlig stil* en Danemark. Les métaphores recherchées et maniérées fourmillent dans le style précieux: on ne dit plus le soleil, mais *le flambeau du jour;* les yeux sont *les miroirs de l'âme,* ou *le paradis de l'âme;* le nez est *la porte du cerveau;* les oreilles, *les portes de l'entendement;* les pieds, *les chers souffrants;* la guerre, *la mère du désordre;* le balai, *l'instrument de la propreté;* la chemise, *la compagne perpétuelle des morts et des vivants,* etc. On emploie des phrases figurées comme *avoir l'âme paralytique, donner dans le vray de la chose, avoir la forme enfoncée dans la matière, sentir les contre-coups de l'amour permis* (être en couches), etc. Cette langue dénaturée et fade se parle surtout dans les ruelles des cercles secondaires, dans les »bureaux d'esprit«, et s'étale complaisamment dans la littérature galante du temps, dans les énigmes des Cotin, les sonnets des Benserade et les romans des Scudéry; sa plus grande gloire est peut-être d'avoir défrayé les satires immortelles de Molière *(les Précieuses ridicules, les Femmes savantes)* et de Boileau (Satire X). Le temps a fait justice de la plupart des innovations des Précieuses, et la langue moderne ne contient que très peu de restes de leur langage *(une vertu sévère, une taille élégante, être sec de conversation, tenir bureau d'esprit).*

57. A côté du salon de la marquise de Rambouillet se fait remarquer le cercle littéraire du conseiller Valentin Conrart. Chez ce modeste érudit se réunissait régulièrement un petit groupe de gens de lettres pour discuter des questions de littérature et de beau langage: de ces réunions est sortie **l'Académie française.** Cette remarquable institution, qui représente officiellement l'unification de la langue, fut fondée, à l'initiative de Boisrobert, par le cardinal de Richelieu, le 22 février 1635; pourtant l'acte de fondation n'a été enregistré par le Parlement qu'en 1637. Les Statuts de l'Académie disent: »La principale fonction de l'Académie sera de travailler, avec tout le soin et toute la diligence possible, à *donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences.* Les meilleurs auteurs de la langue française seront distribués aux académiciens, pour observer tant les dictions que les phrases qui peuvent servir de règles générales, et en faire rapport à la compagnie, qui jugera de leur travail et s'en servira aux occasions. Il sera composé un Dictionnaire, une Grammaire, une Rhétorique et une Poétique sur les observations de l'Académie.« Avant de commencer ces grandes entreprises, on faisait des discours, on tenait des conférences sur des sujets choisis et on examinait les nouveaux ouvrages. On s'attaqua d'abord au *Cid,* dont l'immense succès avait excité la vive jalousie du cardinal, et Chapelain rédigea les fameux »Sentiments de l'Académie sur le Cid«, qui parurent au commencement de 1638 et qui ne satisfirent personne, ni Richelieu, ni l'opinion, ni Corneille. Cette même année, on commença à s'occuper du Dictionnaire, dont Vaugelas fut nommé rédacteur, mais on n'alla pas vite, et la lenteur de l'Académie lui attira bientôt de nombreuses épigrammes; celle de Boisrobert est surtout connue:

Depuis six ans dessus l'F on travaille,
Et le destin m'aurait fort obligé
S'il m'avait dit: tu vivras jusqu'au G.

L'Académie ne tarda pas à se créer des adversaires, et des adversaires assez malveillants; rappelons surtout l'amusante satire de Saint-Évremond, *Les Académiciens,* qui s'intitulait originairement »Comédie des Académistes pour la réformation de la langue française« (1643), la spirituelle *Requête des Dic-*

tionnaires, par Ménage (§ 62), et le *Discours* de Charles Sorel (écrit en 1650; publié en 1654). Cependant, si les travaux collectifs de l'Académie n'aboutissaient — préalablement — à rien, un académicien arrivait, pour son propre compte, à composer et à publier l'ouvrage le plus important qui se soit produit au XVIIe siècle sur la langue française: nous avons nommé les *Remarques* de Vaugelas.

58. Vaugelas (Claude Favre, baron de Péroges, sieur de), gentilhomme savoyard (1585—1650), vouait dès sa jeunesse un culte passionné à la langue française; il s'efforçait de l'étudier dans sa forme la plus pure et de se pénétrer de son génie. Il avait accès dans les meilleures maisons de Paris, il fréquentait les salons les plus élégants et il était admis à la cour. Partout où il venait, il apportait son esprit observateur, il écoutait parler, recueillait les locutions, les tours, les manières de prononcer, les notait et les comparait; de cette manière, il rassemblait les matériaux du livre célèbre qui parut, en 1647, sous le titre modeste de »*Remarques sur la langue françoise*«, et que nous allons examiner. Comme grammairien Vaugelas est empirique; il le dit lui-même dans sa préface: »Ce ne sont pas icy des Loix que ie fais pour nostre langue de mon authorité priuée; je serois bien téméraire, pour ne pas dire insensé«. Il se contente sagement d'observer, il n'est qu'un »simple témoin qui dépose de ce qu'il a vu et ouï«, et l'usage est pour lui l'autorité suprême. »C'est une erreur, dit-il, qui n'est pardonnable à qui que ce soit, de vouloir, en matière de langues vivantes, s'opiniastrer pour la Raison contre l'Usage ..... On a beau invoquer Priscien, et toutes les puissances grammaticales, la Raison a succombé, et l'Usage est demeuré le maistre; *communis error facit jus,* disent les jurisconsultes«. Toute l'ambition de Vaugelas est d'éclaircir l'usage et de distinguer le bon du mauvais. Le mauvais est celui du plus grand nombre; le bon est celui de l'élite, c'est »la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'escrire de la plus saine partie des Autheurs du temps.« Rappelons aussi qu'il est très »national«, très français; en plein siècle classique il met en garde contre la tradition gréco-latine, en soutenant que »dans les doutes de la langue il vaut mieux pour l'ordinaire consulter les femmes et ceux qui n'ont

point estudié que ceux qui sont bien sçavants en la langue Grecque et en la Latine« (*Remarques,* II, 284). Mais il s'empresse d'ajouter: »Quand je parle icy des femmes, et de ceux qui n'ont point estudié, ie n'entens pas parler de la lie du peuple ..... J'entens donc parler seulement des personnes de la Cour ou de celles qui la hantent.« Vaugelas, on le voit, précise de nouveau son point de vue d'une manière très nette: on ne parle bien, on ne prononce bien qu'à la **cour;** hors de là point de salut. Ce système est on ne peut plus aristocratique et exclusif. Ce qu'il recherche, c'est un parler noble, relevé et épuré, et, pour lui, l'ennemi c'est le peuple et la contagion des provinces (voir *Remarques,* I, 232). Ainsi la langue d'un grand peuple sera réduite au vocabulaire de quelques centaines de courtisans oisifs et souvent peu instruits; les provinces et le peuple ne comptent plus: »le greffier du bel usage« a singulièrement rétréci l'horizon. Il est curieux de retrouver dans une théorie de la langue les mêmes efforts de concentration qu'on observe dans la politique.

Vaugelas s'efforce aussi de donner à la langue une invariabilité majestueuse. Selon lui, le français est »arrivé à sa perfection«, et cet état de choses doit être conservé. Aussi défend-il absolument l'adoption de mots étrangers et la création de mots nouveaux (*Remarques,* I, 40; II, 352), tout en admettant, bien qu'à contre-cœur, des dérivés nouveaux de mots existants.

Il soumet en même temps à un examen minutieux un grand nombre de questions concernant la prononciation, l'orthographe, les formes grammaticales, la syntaxe et la sémasiologie. Ses observations sont toujours curieuses et intéressantes et, le plus souvent, justes; généralement les règles qu'il établit sont fort correctes, mais il y en a aussi qui sont absolument fausses, et malgré leur fausseté notoire elles sont restées en vigueur jusqu'à nos jours.

Remarque. A côté des *Remarques* il faut citer la traduction de *Quinte-Curce,* à laquelle Vaugelas avait travaillé pendant trente ans et qu'il revoyait et corrigeait sans cesse. Elle était destinée à être l'application de ses théories, à donner l'exemple après les préceptes, et elle excita la vive admiration du public. Balzac écrivit au traducteur: »L'Alexandre de Quinte-Curce est invincible, et le vostre est inimitable«. Voltaire la cite encore avec honneur; il l'appelle »le premier bon livre écrit purement», et il ajoute: »Il s'y trouve peu d'expressions qui aient vieilli» (*Siècle de Louis XIV,* chap. 32).

59. Les théories de Vaugelas trouvèrent peu d'opposition; on ne peut guère citer que les »Lettres touchant les nouvelles remarques sur la langue françoise« (Paris, 1647) de La Mothe Le Vayer, et la »Liberté de la langue françoise dans sa pureté« (Paris, 1651) de Scipion Dupleix. Mais ce furent des cris dans le désert; la grande majorité des hommes de lettres adopta avec enthousiasme toutes les opinions du gentilhomme savoyard, et bientôt ses décisions faisaient loi; le grand Corneille, en revisant ses pièces, corrigea les vers devenus incorrects selon les *Remarques*. Il faut aussi convenir qu'elles témoignent d'une rare intelligence du génie de la langue française, et d'un flair très sûr. Dans bien peu de cas l'évolution postérieure a donné tort à Vaugelas: il adopte *cueillirai* (II, § 215,$_3$) et *l'onzième* (II, § 482,$_1$) et condamne *cueillerai* et *le onzième;* pour d'autres exemples, voir § 434 et II, § 566, Rem. Vaugelas eut d'innombrables disciples, qui le regardaient comme un oracle, et on disait »parler Vaugelas«, comme on avait dit »parler Malherbe« (§ 54). Beaucoup apprenaient même les Remarques par cœur, et nous savons, par une lettre, que Racine, exilé à Uzès, les »lisait, relisait et annotait«, pour ne pas laisser infecter son langage de provincialisme. Ajoutons que toute une série de grammairiens continuent l'œuvre d'épuration de Vaugelas, tout en le copiant à qui mieux mieux. Ses décisions sont adoptées dans les Dictionnaires de Richelet (1680) et de Furetière (1690), comme dans celui de l'Académie (1694); et en 1706, la Grammaire française de Régnier Desmarais (§ 61, Rem. 2) sanctionnait, sur presque tous les points, les »Remarques«, que l'Académie venait de republier avec quelques Observations (1704).

Remarque. A côté des *Remarques* de Vaugelas, il faut nommer les travaux grammaticaux suivants: A. Oudin, *Grammaire françoise rapportée au langage du temps* (1633). — G. Ménage, *Observations sur la langue françoise* (1672; seconde partie 1676). — Lancelot et Arnauld, *Grammaire générale et raisonnée, contenant les fondemens de l'art de parler, expliqués d'une manière claire et naturelle* (1660). — Marguerite Buffet, *Nouvelles observations sur la langue françoise* (1668). — Le P. Bouhours, *Les entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1671). — *Doutes sur la langue françoise proposez à Messieurs de l'Académie françoise* par un gentilhomme de province (1674). — Patru, *Remarques sur les Remarques de Vaugelas* (1681). — J. Hindret, *L'art de bien prononcer et de bien parler la langue françoise* (1687). —

Th. Corneille, *Remarques sur la langue françoise de M. de Vaugelas avec des notes* (1687). — Régnier Desmarais, *Traité de la grammaire françoise* (1706); voir sur ce livre § 61, Rem. 2.

60. L'Académie, où régnait l'esprit de Vaugelas, continuait ses travaux avec une sage lenteur. On faisait des discours, on haranguait le roi, et on s'occupait de rédiger le Dictionnaire. Cependant, l'extrême purisme des académiciens et la circonspection souvent ridicule qui présidait au choix de chaque mot, retardèrent tellement le travail qu'on commença à s'impatienter, et un beau jour l'Académie se vit devancée par **Pierre Richelet** qui publiait, en 1680, un *Nouveau dictionnaire françois,* ouvrage très méritoire et qui propose une orthographe rapprochée de la prononciation. Pourtant, un autre dictionnaire, dû à un académicien de beaucoup d'esprit, **Antoine Furetière,** l'auteur du *Roman bourgeois*, fit plus de bruit. Irrité de la lenteur de ses collègues, il eut l'idée de faire un dictionnaire pour son propre compte; ce projet excita la jalousie de l'Académie, qui obtint la suppression du livre criminel et chassa l'auteur de son sein, le 22 janvier 1685. Cependant, Furetière se vengea par des pamphlets; il fit contre l'Académie des *factums,* des libelles en vers et en prose, et n'en continua pas moins son Dictionnaire, qui parut à la Haye et à Rotterdam, en 1690, deux ans après sa mort. Ce précieux ouvrage, qui est une véritable encyclopédie, a servi de base au grand *Dictionnaire de Trévoux,* publié par les jésuites établis dans cette ville (1704; nouv. éd. en 18 volumes, 1771).

Remarque. Voici les titres des principaux dictionnaires du XVI[e] siècle et de la période classique: Robert Estienne, *Dictionnaire françois latin* (Paris, 1541; 2[e] éd. 1549). — Jean Nicot, *Dictionnaire françois latin* (Paris, 1564; 2[e] éd. 1573; 3[e] éd. 1614; 4[e] éd. Genève, 1625; 5[e] éd. Rouen, 1625; 6[e] éd. Paris, 1692; 7[e] éd. ib. 1752). — Jehan Thierry, *Dictionnaire françois latin* (Paris, 1565). — Jean Nicot, *Thrésor de la langue françoyse tant ancienne que moderne* (Paris, 1584; 2[e] éd. 1606). Ce livre, qui est à regarder comme le premier dictionnaire étymologique, est une réimpression augmentée du Dictionnaire de R. Estienne (1549). — Cotgrave, *A Dictionarie of the French and English Tongues* (London, 1611; 2[e] éd. 1632). — Le P. Monet, *Inventaire des deux Langues, françoise et latine* (Lyon, 1635). — A. Oudin, *Curiositez françoises pour servir de supplément aux dictionnaires*, ou recueil de plusieurs belles proprietez avec une infinité de proverbes et quolibets pour l'explication de toutes les sortes de livres (Paris, 1640). Réimprimé à la suite du *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de La Curne

de Sainte-Palaye (p. p. L. Fabre). *Recherches italiennes et françoises* ou Dictionnaire contenant, outre les mots ordinaires, vne quantité de proverbes et de phrases pour l'intelligence de l'vne et de l'autre langue (1655). — G. Ménage, *Dictionnaire étymologique ou origines de la langue françoise* (Paris, 1650; 2e éd. 1694; 3e éd. 1750). — P. Borel, *Trésor de recherches et antiquitez Gauloises et Françoises* ou *Dictionnaire de l'ancien langage Gaulois et François* (Paris, 1655; nouv. éd. 1667). — C. Oudin, *Trésor des deux langues françoise et espagnolle* (Bruxelles, 1660). — A. de Montmeran, *Synonimes et épithètes françoises* (1661). — Richelet, *Dictionnaire des rimes* (1667). *Dictionnaire françois* (Genève, 1680; nouv. éd. 1693, etc.). — C. du Fresne, *Etymologicon linguæ Gallicæ* (Paris, 1682). — Rochefort, *Dictionnaire général et curieux* (Lyon, 1685). — A. Furetière, *Dictionnaire universel* (La Haye et Rotterdam, 1690). — *Le Dictionnaire de l'Académie* (1694; pour les éditions postérieures, voir § 61). — *Dictionnaire des halles* (Bruxelles, 1696). — J. Le Roux, *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial* (Amsterdam, 1718).

61. La première édition du **Dictonnaire de l'Académie** (2 vol. in-folio) ne paraît qu'en 1694. D'abord il n'eut pas beaucoup de succès et provoqua plusieurs pamphlets, qui contenaient d'assez justes critiques; mais peu à peu il prit de l'autorité dans le public, malgré l'orthographe réactionnaire et l'ordonnance peu pratique des mots, qu'on avait rangés par familles et groupés autour de la racine, en adoptant l'ordre savant dont Robert et Henri Estienne offraient le modèle dans leurs »Thesaurus Latinæ Linguæ« (1532) et »Thesaurus Græcæ Linguæ« (1572—73). Dans la deuxième édition, qui parut en 1718, l'Académie renonce au classement savant et revient à l'ordre alphabétique; quant à l'orthographe, on continue à suivre »l'ancienne manière d'escrire«. La troisième édition (1740), qui a pour principal auteur l'abbé d'Olivet, marque un progrès considérable; il est dit dans la préface: »L'Académie s'est . . . vûe contrainte à faire dans cette nouvelle édition, à son orthographe, plusieurs changements qu'elle n'avoit point jugé à propos d'adopter lorsqu'elle donna l'édition précédente. Nous avons . . . . supprimé dans plusieurs mots les lettres doubles qui ne se prononcent pas. Nous en avons ôté le *b*, le *d*, l'*h* et l'*s* inutiles. Dans les mots où l'*s* marquoit l'allongement de la syllabe, nous l'avons remplacé par un accent circonflexe . . . .« Ainsi l'Académie n'écrit plus *aspre, chasteau, advocat, bienfaicteur, sçavant, creu, beuveur, vuide, nopce, celuy-cy, joye,* etc., mais *âpre, château, avocat, bienfaiteur, savant, cru, buveur, vide, noce, celui-ci, joie.* La qua-

trième édition (1762) se distingue principalement par l'addition »d'un très grand nombre de mots qui appartiennent soit à la langue commune, soit aux arts et aux sciences«. On a aussi introduit quelques nouvelles améliorations orthographiques, parmi lesquelles il faut relever la distinction entre l'I voyelle et la consonne J, et entre la voyelle U et la consonne V, d'après l'exemple qu'en avait donné la Hollande; au XVI[e] siècle, cette distinction était déjà pratiquée par Pierre Ramus (§ 49, 91); il ne trouva pas d'imitateurs, mais *v* et *j* ont longtemps porté le nom de »lettres ramistes«, en souvenir de leur célèbre patron. La cinquième édition, publiée (1798) en vertu d'une loi de l'an III de la République française et en dehors du concours de l'Académie, n'a jamais été reconnue officiellement. Dans la sixième édition (1835), l'Académie a ajouté beaucoup de nouveaux termes, surtout de sciences et d'arts, et introduit une innovation orthographique importante, la substitution d'*ai* à *oi* partout où ce groupe de lettres (comp. § 159) se prononçait [ɛ]; comme cette sixième édition est devenue le véritable Code de l'orthographe moderne, *anglais, paraître, avait, aurait* ont, malgré l'opposition opiniâtre de Chateaubriand et de Nodier, définitivement remplacé *anglois, paroistre, avoit, auroit.* Enfin, la septième édition (1878) a adopté beaucoup de termes nouveaux, fait disparaître un grand nombre d'irrégularités orthographiques, telles que *collége, piége, séve, avénement, consonnance, sixain,* etc. et supprimé quelques lettres grecques étymologiques; ainsi *rhythme* a été remplacé par *rythme.* Ajoutons que la 7[e] édition reproduit les préfaces de toutes les éditions précédentes.

Le *Dictionnaire de l'Académie* est un livre qui a rendu et qui rend encore des services importants dans des domaines très différents. Voici à ce propos quelques lignes d'un article lumineux de G. Paris: »Les définitions du Dictionnaire .... ont fixé pour la première fois le sens de termes importants pour les institutions, le droit public et privé (on reconnaît l'intervention du grand jurisconsulte Domat), le commerce, etc., avec une autorité qui a été reconnue tout de suite, et qui a contribué à donner au français, au moment même où il devenait presque une langue universelle, ce caractère de clarté si hautement apprécié dans les relations internationales; aussi l'Académie pouvait-elle dire en 1762: »Le Dictionnaire de

l'Académie française, dans lequel on n'avait d'abord eu pour objet que d'être utile à la nation, est devenu un livre pour l'Europe.« Aujourd'hui encore ce n'est pas seulement en France que les définitions du Dictionnaire font loi: elles tranchent, dans des controverses diplomatiques, des questions d'interprétation. Elles sont une partie très vivante de l'œuvre académique: les gens soucieux de bien écrire y recourent beaucoup plus souvent qu'ils ne consultent la liste même des mots« (*Revue des Deux Mondes,* 1901, vol. V, p. 252).

REMARQUE 1. La 1re édition du Dictionnaire a été reproduite en fac-simile photographique par l'imprimeur L. Danel, de Lille (1902). A côté de la 2e édition officielle de 1718, il existe une *Seconde édition reveue et corrigée*, etc., publiée à Amsterdam en 1696 (voir *Bibl. de l'École des Chartes*, 1888, p. 577 ss.; 1896, p. 512 ss., et *Revue d'histoire littéraire,* IV, 317; VII, 684).

REMARQUE 2. L'Académie ne parvint à publier sa »Grammaire« qu'au dix-huitième siècle. On avait renoncé à y travailler en corps, et le secrétaire perpétuel, l'abbé Régnier Desmarais, avait été chargé de la composer; son *Traité de la grammaire françoise*, qui parut en 1706, ne tarda pas à prendre, auprès du public, la même autorité que le Dictionnaire. C'est surtout de cette grammaire que proviennent toutes les règles compliquées et souvent illogiques qui subjuguent encore la langue écrite.

62. Il est hors de doute que Vaugelas, aussi bien que l'Académie, ont rendu de grands services à la langue française, que leur souci exagéré de la noblesse et de l'élégance de l'expression a beaucoup contribué à la purifier et à l'élever. Mais la fatalité du nouveau système, c'est qu'on a voulu fixer la langue, et en s'efforçant de lui assurer l'unité idéale, on en a desséché les sources vives. On élagua ainsi (voir la préface du Dictionnaire) tous les »vieux mots« et les mots »nouvellement inventés«, de même »les termes d'emportement et qui blessent la pudeur«, »les termes des arts et des sciences«, et les »termes techniques« vantés jadis par Ronsard. Au XVIe siècle on voulait une langue riche et variée, maintenant on la veut noble, digne et sévère. Or, une langue vivante ne s'arrête guère longtemps dans son développement, et seulement au détriment de sa fraîcheur naturelle. Aussi les protestations ne tardent-elles pas à s'élever contre les principes rigoureux des Académiciens. Déjà en 1650, Ménage lance une satire spirituelle intitulée »Requête des Dictionnaires à messieurs de

l'Académie françoise*. où il proteste contre l'expulsion de beaucoup de mots employés par les vieux auteurs:

A nos seigneurs académiques.
Nos seigneurs les hypercritiques,
Souverains arbitres des mots,
Doctes faiseurs d'avant-propos,
Cardinal-historiographes,
Surintendants des orthographes,
Raffineurs de locutions,
Entrepreneurs de versions,
Peseurs de brèves et de longues,
De voyelles et de diphthongues;
Supplie humblement Calepin,
Avec Nicot, Estienne, Oudin:
Disant que, depuis trente années,
On a, par diverses menées
Banni des romans, des poulets,
Des lettres douces, des billets,
Des madrigaux, des élégies,
Des sonnets et des comédies,
Ces nobles mots, *moult, ains, jacoit,*
Ores, adonc, maint, ainsi soit,
A tant, si que, piteux, icelle,
Trop plus, trop mieux, blandice, isnelle,
Piéça, tollir, illec, ainçois,
Comme étant de mauvais françois.

Les solitaires de Port-Royal défendent également les libertés de la langue parlée contre les théories étroites des grammairiens. On ne distingue pas assez, disait Nicole, les langues vivantes des langues mortes: »Dans celles-ci l'usage ne change plus; aussi le mot qui n'est pas bon selon l'ancien usage ne le peut plus devenir; mais dans les autres, quelque fixées qu'elles semblent être, il est impossible qu'il n'arrive toujours quelque changement dans l'usage. Et ainsi ce qu'on ne trouve pas bon aujourd'hui, parce qu'il n'est pas dans l'usage présent, deviendra bon dans quelque temps, parce que l'usage l'approuvera. Et ainsi rien n'est plus faux que la règle que M. de Vaugelas semble vouloir établir qu'on ne peut faire de nouveaux mots, puisqu'il reconnaît dans ses »Remarques« que quantité de mots qui n'étaient point autrefois en usage y sont devenus depuis. Il est donc avantageux, pour enrichir les langues vivantes, que des personnes judicieuses soient un peu plus hardies à se servir de nouveaux mots et de nouvelles phrases.

Il y a bonheur et malheur. Les uns passent et d'autres ne passent pas. Mais les gens d'esprit doivent être plus portés à leur être favorables que contraires. C'est ce qui rend les langues belles et abondantes, comme il est arrivé de la grecque.«

63. Les théories hardies du janséniste, vivement attaquées par le Père Bouhours (*Entretiens d'Ariste,* 1671), furent soutenues par l'académicien Barbier d'Aucourt (*Sentiments de Cléanthe sur les Entretiens d'Ariste)* et par Ménage (*Observations sur la langue françoise,* 1672), et la lutte des puristes et des néologues, qui fut même portée sur la scène par Boursault (*Les mots à la mode,* 1694), se prolongea jusque dans le XVIIIe siècle. On voulait secouer le joug imposé par Vaugelas. La Bruyère, dans des pages éloquentes *(De quelques usages),* regrette la perte ou la proscription de beaucoup de mots anciens, expressifs et utiles, et en 1714, Fénelon, dans sa Lettre à l'Académie, déplore la pauvreté de la langue française: »Notre langue manque d'un grand nombre de mots et de phrases: il me semble même qu'on l'a gênée et appauvrie, depuis environ cent ans, en voulant la purifier. Il est vrai qu'elle étoit encore un peu informe et trop verbeuse. Mais le vieux langage se fait regretter, quand nous le retrouvons dans Marot, dans Amyot, dans le cardinal d'Ossat, dans les ouvrages les plus enjoués et dans les plus sérieux; il avoit je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné. On a retranché, si je ne me trompe, plus de mots qu'on n'en a introduit. D'ailleurs, je voudrois n'en perdre aucun et en acquérir de nouveaux. Je voudrois autoriser tout terme qui nous manque et qui a un son doux, sans danger d'équivoque . . .« Malheureusement le vœu de Fénelon ne fut pas exaucé. Onze ans après la Lettre à l'Academie, l'abbé Desfontaines, dans un ouvrage satirique, le *Dictionnaire néologique à l'usage des Beaux-Esprits du siècle* (1725), critiquait les mots nouveaux et les métaphores nouvelles créés par les écrivains du commencement du XVIIIe siècle. De même Voltaire blâme les néologismes qui commencent à se faire jour. Il dit dans le *Siècle de Louis XV* (chap. 43): »On a beaucoup écrit dans ce siècle; on avait du génie dans l'autre. La langue fut portée, sous Louis XIV, au plus haut point de perfection dans tous les

genres, non pas en employant des termes nouveaux, inutiles, mais en se servant avec art de tous les mots nécessaires qui étaient en usage. Il est à craindre aujourd'hui que cette belle langue ne dégénère«. En fait de langue, on n'est pas plus conservateur que Voltaire, surtout dans ses tragédies; dans sa Correspondance et ses poésies légères, son vocabulaire est bien plus riche. L'Académie continuant à rejeter tout néologisme, la langue littéraire s'écarte, forcément, de plus en plus de la langue parlée et finit par s'enfermer dans un cercle très restreint. Avec Rousseau commence l'insurrection contre les théories de Vaugelas et les puristes. Voici quelques lignes qui attestent le salutaire esprit de révolte de Jean-Jacques, aussi dans le domaine de la langue: »Ma première règle, à moi, qui ne me soucie nullement de ce qu'on pensera de mon style, est de me faire entendre. Toutes les fois qu'à l'aide de six solécismes je pourrai m'expliquer plus fortement ou plus clairement, je ne balancerai jamais. Pourvu que je sois bien compris des philosophes, je laisse volontiers les puristes courir après les mots« (*Lettre sur une nouvelle réfutation de son Discours,* dans les *Œuvres complètes.* Genève, 1781. Vol. 13, p. 233). Il paraît aussi que même Voltaire change d'avis sur ses vieux jours; le 7 mai 1778, trois semaines avant sa mort, il propose à l'Académie de refaire le Dictionnaire; il en faut un nouveau, dit-il, qui comprenne notamment »toutes les expressions pittoresques et énergiques de Montaigne, d'Amyot, de Charron, etc., qu'il est à souhaiter qu'on fasse revivre et dont nos voisins se sont saisis«. Peu à peu, les protestations deviennent plus nombreuses, et, au temps de la Révolution, le néologisme est érigé en système. Pourtant, les principes puristes de Vaugelas et de l'Académie ne seront secoués définitivement que par les poètes du Romantisme (§ 73 ss.).

Remarque. Si les académiciens furent sévères à l'égard de certains mots, les révolutionnaires ne l'étaient pas moins. Voici, à titre de curiosité, quelques observations de M. A. Rambaud (*Hist. de la civilisation contemporaine en France,* p. 182): »Le 26 avril 1794, les administrateurs de police adressèrent aux directeurs de théâtres une circulaire où on leur enjoignait de faire disparaître sur-le-champ de toutes leurs pièces de théâtre, soit en vers, soit en prose, les titres de *duc, baron, marquis, comte, monsieur, madame,* et autres qualifications proscrites, »ces noms de féodalité émanant d'une source trop impure pour qu'ils souillent plus longtemps la scène française«. Dans le »Menteur« de Corneille, on estropie un vers, afin de remplacer la place

Royale par la place des Piques. On voudrait supprimer le mot *rois* dans »Athalie« de Racine. Dans une pièce [de Goldoni] intitulée »Le Bourru bienfaisant«, l'acteur, jouant aux échecs, s'écriait: »Échec au roi!« Il lui fut enjoint de dire désormais: »Échec au tyran!« Dans le »Déserteur« de Sedaine, le déserteur dut porter, au lieu de l'ancien uniforme royal, le nouvel uniforme national. Le Directoire, après le coup d'État de fructidor, revint à ces puérilités et enchérit encore. Dans »Alexis ou l'Erreur d'un bon père« (1798), un personnage avait à donner 24 *louis.* »Pourquoi, dit un rapport de police, pourquoi cette monnaie, qui rappelle aux royalistes leur idole? L'acteur ne peut-il donner tout simplement une *bourse*?« L'amoureux, dans »Léon ou le Château de Montenero«, reçoit défense de s'appeler Louis. Une pièce intitulée »Minuit« est censurée parce qu'on y souhaite la *bonne année:* c'est un usage aboli par le calendrier républicain. Les titres féodaux ne doivent plus être donnés qu'à des personnages jouant un rôle ridicule ou odieux. On ne fera plus paraître d'Anglais ou d'Anglaises que dans ces mêmes rôles.«

64. Malgré les protestations des puristes, beaucoup de mots d'emprunt ont été adoptés pendant la période classique. **L'influence espagnole** (cf. § 45, 78,2) surtout a été d'une grande importance pour l'enrichissement du vocabulaire. La traduction du roman d'Amadis (1540—1560), qui avait abrégé les heures de la captivité de François I[er] à Madrid (1525), fut suivie, vers le commencement du XVII[e] siècle, par un vif engouement pour la langue et la littérature espagnoles. Antonio Perez, ancien secrétaire de Philippe II, dont les curieux Mémoires initièrent les Français aux mœurs castillanes, contribua à préparer ce grand mouvement. On étudiait avec empressement les poésies pastorales de Montemayor et tous les poètes de l'*estilo culto,* les nouvelles de Cervantes et de Maria de Zayas y Sotomayor, et avant tout le glorieux théâtre de Guillen de Castro, de Calderon, d'Alarcon, de Quevedo et de Tirso de Molina; c'est de ces derniers modèles que s'inspirèrent Hardy, Rotrou, Mairet, Corneille, Scarron, Scudéry et Molière. Citons aussi un roman historique *Les guerres civiles de Grenade,* de Ginés Perez de Hita, qui révéla aux Français l'Espagne arabe, et qui a servi de modèle aux romans héroïco-galants de la fin du XVII[e] siècle. Aux relations littéraires des deux pays s'ajoutent encore les relations commerciales et politiques; il suffit de rappeler que la femme de Louis XIII et celle de Louis XIV étaient des princesses espagnoles, et que la femme de Charles II était française. Comme preuve curieuse de la prépondérance de l'espagnol on peut aussi citer ce que dit Cervantes dans *Persiles et Sigismonde:* »En Francia ni varón ni mujer deja

de aprender la lengua castellana«. Cette assertion, vraie pour le milieu du siècle, était sans doute exagérée en 1617.

65. Voici quelques listes de mots montrant l'influence espagnole sur le vocabulaire français:

1° **Vie populaire,** vêtements, etc. — *Basquine* (basquina), *caban* (gaban), *castagnette* (castañeta), *chaconne* (chacona), *fandango, guitare* (guitarra), *hombre* (hombre), *mantille* (mantilla), *paraguante* (paraguante), *pavane* (pavana), *quadrille* (cuadrilla, cuartillo), *sarabande* (zarabanda), *sieste* (siesta), *spadille* (espadilla).

2° **Termes militaires.** — *Adjudant* (pour *ajudant* < ayudante), *alfange* (alfanje), *algarade* (algarada), *capitan, coronel* (coronel) pour *colonel* (§ 43,1), *escouade* (escuadra), *matamore* (matamoros).

3° **Termes de marine.** — *Aviso, chaloupe* (chalupa < holl. sloep), *écoutille* (escotilla), *embarcadère* (embarcadero), *embargo, felouque* (faluca), *flottille* (flotilla), *récif* (arrecife, recife).

4° **Produits coloniaux,** etc. — *Anchois* (anchoa), *cacao, cacique, caïman* (caiman), *calebasse* (calabaza), *cannibale* (canibal; IV, § 526), *chocolat* (chocolate), *cigare* (cigarro), *cochenille* (cochenilla), *créole* (criollo), *indigo, jonquille* (junquillo), *mérinos* (merino), *nègre* (negro), *pagne* (paño), *savane* (savana), *tabac* (tabaco), *tomate, vanille* (vainilla).

5° **Termes divers.** — *Alcôve* (alcoba), *alezan* (alazan), *baroque* (barrueco, perle de forme irrégulière); *canasse* ou *canastre* (canastro), *caramel* (caramelo), *cassolette* (cazoleta), *cavèce* (cabeza), *cédille* (cedilla), *désinvolte* (desinvuelto), *disparate, eldorado* (el dorado), *grandesse* (grandeza), *hâbler* (hablar), *infant* (infante), *menin* (menino), *parangon, rossinante* (Rocinante), *silo.*

Remarque. Plusieurs de ces mots d'emprunt existaient déjà dans la langue sous une autre forme. Voici quelques exemples de ces **doublets** d'origine espagnole: *aidant — adjudant; capitaine — capitan; chambrée — camarade; dame — duègne; enfant — infant; équerre — escadre — escouade; homme — hombre; noir — nègre.*

66. Au dix-huitième siècle les yeux se tournent vers **l'Angleterre,** que le grand siècle avait profondément ignorée. Ce n'est

qu'après la Régence que les Français commencent à s'intéresser à leurs voisins d'Outre-Manche. Des voyageurs illustres tels que l'abbé Prévost et Montesquieu visitent le pays; Voltaire habite Londres de 1726 à 1729, et l'apparition de l'édition française de ses *Lettres philosophiques ou Lettres sur les Anglais* (1734) fut un événement gros de conséquences. Avec un zèle croissant on se met à apprendre l'anglais et à étudier la littérature et la philosophie anglaises. Les traductions se succèdent, les poésies de Pope, les Satires de Swift, les romans de Richardson et de Fielding, ainsi que les »Nuits« d'Young trouvent de nombreux lecteurs et admirateurs à Paris. Les salons parisiens se disputent les visites de Walpole et de Garrick, et en 1775 Ruault fonde le *Journal anglais* qui renseigne sur l'histoire, la littérature et la politique de l'Angleterre. Cet »anglicisme« a été mis en lumière d'une manière aussi savante que spirituelle par M. J.-J. Jusserand. Empruntons à son étude sur *Shakespeare en France* (Paris, 1898) les considérations suivantes: »Le patois »bourru et vilain« raillé par Saint-Amant était devenu la langue à la mode; tout le monde se piquait de la savoir. Les dames mêmes étaient de la partie; elles traduisaient, discutaient, commentaient; elles devenaient savantes: »Newton sur leurs toilettes a remplacé le *Grand Cyrus*«. Madame de Pompadour avait un Shakespeare en français, et madame du Barry un en anglais. Louis XVI traduisait l'essai de Walpole sur Richard III. On s'appliquait même à vaincre les difficultés de prononciation d'un idiome qui passe en cela tous les autres .... Tout se faisait à »l'anglaise«; on montait à l'anglaise, on boxait à l'anglaise; Ollivier représentait, en un charmant tableau (aujourd'hui au Louvre), un »thé à l'anglaise« chez le Prince de Conti; on passait des »matinées à l'anglaise«, ce qui signifiait sans rien dire ... Il se fit des paris, on but du *ponche*, on mangea avec délices le *rosbif* et le *pouding*, on préféra le vin de Bordeaux au champagne et au bourgogne; on lutta avec les »forts de la halle«, comme faisaient les »*mylords*« dans les rues de Londres. D'aucuns préférèrent même »Shakespeart« à Corneille. Les costumes se modifièrent; on renonça aux habits galonnés, aux »petits chapeaux sous les bras«, aux dentelles. »C'est aujourd'hui un ton parmi la jeunesse, écrit Mercier, de copier l'Angleterre dans son habillement, etc.« (p. 224). Cette anglomanie fut raillée

par Boissy; dans sa comédie de la *Frivolité*, il se moque du Français épris alternativement de l'Angleterre et de l'Italie:

Son transport l'autre jour était l'anglomanie;
Rien sans l'habit anglais ne pouvait réussir;
Au-dessus de Corneille il mettait Shakespir.
Une nouvelle frénésie
Aujourd'hui vient de le saisir;
C'est la fureur des accords d'Italie.

Notons aussi *l'Anglomane ou l'Orpheline léguée*, comédie en vers libres par Saurin, représentée pour la première fois en 1772.

Malgré la forte influence anglaise sur les lettres et sur les mœurs, on ne peut signaler qu'un nombre relativement restreint de mots d'emprunt anglais. En voici les plus importants: *Ballast, bigle* (beagle), *bill, boukinkan* (Buckingham), *boulingrin* (bowling-green), *boule-ponche* (bowl-punch), *boxer* (box), *brick* (brig), *budget, cabine* (cabin; cf. § 77), *caronade* (carronade), *club, comité* (committee), *contredanse* (country-dance; III, § 468,2), *corporation, croup, excise* (excise < néerl. *excijs, accijs* < vfr. *accise*), *flanelle* (flannel), *gentleman, jockey* ou *jacquet* (IV, § 507), *lougre* (lugger), *paquebot* (packet-boat), *partenaire* (partner), *ponche* ou *punch* (punch), *quaiche* (ketch), *quaker, quacre* ou même *coacre* (quaker), *raout* ou *rout* (rout), *redingote* (riding coat), *rhum, rosbif* (roastbeef), *toast* et *toaster* (toast), *vauxhall* (de Devaux et hall), *whist*.

67. On empruntait aussi des mots aux autres langues européennes: le développement des arts, des sciences, des idées et du commerce réclamait des vocables nouveaux. Il faut surtout signaler **l'italien** qui, pénétrant une seconde fois en France, lui fournit surtout de la terminologie musicale. Les emprunts aux autres langues étrangères sont moins importants.

1° **Mots italiens** (cf. § 43, 78,1). — *Adagio, arpège, bandit, barcarolle, bouffe* (buffa), *cambiste* (cambista), *camée* (cameo), *concetti, confessional, espolette* (spoletta), *esquisse* (schizzo), *estafette* (staffetta), *estrapasser* (strapazzare), *étoupin* (stoppino), *farniente, filigrane* (filigrana), *fugue* (fuga), *gamelle, graticule, imbroglio, intrigant, lagune, lésine, loterie, mandoline* (mandolino), *manège, marasquin* (maraschino), *pastel* (pastello), *régate, solfège, sonate, sourdeline, sourdine, ténor, transit, voiturin*, etc.

Remarque. *Bandit* est un doublet de *banni*. *Concetti* remplace *concept* (voir H. Estienne, *Deux Dialogues*, etc., I, 56). *Loterie* déplut à Vaugelas, qui s'y opposa jusqu'à sa mort; il appela sa propre loterie *Blanque* (voir *Remarques*, I, p. X). *Voiturin* est tiré de vetturino, sous l'influence de *voiture*.

2⁰ **Mots allemands** (cf. § 7, 20, 46, 78,3). — *Amman* (amtmann), *ammeistre* (amtmeister), *bivouac* (bîwache), *bocambre* (pochhammer), *choucroute* (bas all. sûrkrût), *cible* (schîbe), *cobalt* (kobalt), *feldspath, grivois* (IV, § 172), *idylle, landsturm, landwehr, loustic* (lustig), *obus* (haubitze), *quartz, schlague, spalt, tungstène* (tungstein), *vaguemestre* (wagenmeister), *vasistas* (was ist das).

3⁰ **Mots hollandais** (cf. § 46,2). — *Bélandre* (bijlander), *birambrot* (bier en brood), *bomerie* (bodemerij), *brandevin* (brandwijn), *cambuse* (*kombuis), *colza* (koolzaad), *coq* (kok, emprunté au lat. coquus), *hallope* (hal-op), *marprime* (marlpriem), *pinque* (pink), *risban* (rijsbank).

4⁰ **Mots portugais.** — *Acajou, autodafé* (auto da fé), *bayadère* (bailadeira), *bézoard* (bezuar), *caste* (casta), *coco, fétiche* (feitiço < facticius), *mandarin* (mandarim), *palanquin* (palanquim), *pintade* (pintada), *travade* (travado), *vérandah* (varanda).

5⁰ **Mots slaves** (cf. § 78,4). — *Calèche, casaque* et le doublet *cosaque, cravache, cravate, czar (tsar), droschki, knout, vampire*. Ces mots sont, pour la plupart, des emprunts slaves indirects; ils ont d'abord passé par l'allemand (kalesche, karbatsche, wampyr), ou l'italien (casacca). *Shako* vient du hongrois.

6⁰ **Mots orientaux** (cf. § 20, 78,6). — *Bambou, banane, bazar, bey, café, faquir, kaolin, kiosque, ottomane, pagode, salep, sapajou, sopha, spahi, tafia, visir*, etc.

68. Au XVIe siècle, les grammairiens et les poètes recommandaient expressément de faire des emprunts aux **dialectes** (§ 31). Montaigne aussi, avec son bon sens ordinaire, avait dit: »C'est aux paroles à servir et à suivre; et que le gascon y arrive, si le françois n'y peut aller« (*Essais*, I, 25). Au grand siècle, tout change: les sévères puristes protestent vivement contre »la contagion des dialectes«, et contribuent ainsi à créer l'unité définitive de l'idiome français. La lutte contre les dialectes (ou patois) est surtout soutenue par Malherbe (§ 52,2),

Vaugelas (§ 58) et Balzac (§ 54); à ce dernier, tout est suspect de »gasconisme«; sur chaque mot d'un provincial, il consulte l'oreille d'un Parisien, et »peu s'en faut que la Touraine, si proche de Paris, ne lui en paraisse aussi éloignée que le Rouergue«. Même Mlle de Gournay (§ 53), l'adversaire déclarée de Malherbe, parle sur la question des dialectes comme un disciple de Vaugelas: »Nous autres purs François devons destordre et redresser, non pas suivre les barragouins .... Le nœud de la question, en cela, pour des gens considérez, gît seulement à sçavoir si ces dictions se prononcent uniformément, non pas en Picardie, en Vendosmois, en Auvergne, en Anjou, mais à Paris et à la Cour, c'est-à-dire en France; pour ce que un escrivain ne doit pas estre le poëte angevin, auvergnac, vendosmois ou picard, ouy bien le poëte français.« On constate pourtant l'adoption d'un certain nombre de mots patois.

Ce sont des termes concernant la vie populaire, surtout des provinces méridionales: *gavotte, galoubet, espadrille, charade, brandade, gimblette, nougat;* des noms spéciaux d'animaux, de plantes, etc.: *bécharu, bèque-bois, crevette, ortolan, aubergine, cloque;* des termes de marine et de pêche: *capéer, chavirer, sancir, cargaison, ressac, remous, gabari(t), battude;* des termes d'industrie: *chai* (Bordeaux), *dame-jeanne* (§ 530) *grisou* (wallon), *hercher;* ajoutons enfin des mots tels que: *cabrer, reluquer, soubrette, pecque, veule, escampativos* (gascon), *capiscol, calumet, bercail* (remplace *bergeail*), *flaque; avalanche, chalet, crétin* (IV, § 397) sont suisses. Il faut enfin rappeler qu'au temps de la Révolution on poursuit les patois pour des raisons politiques. En 1793, l'abbé Grégoire rédige un »Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois, et d'universaliser l'usage de la langue française« (Adresse de la Convention Nationale au Peuple français, du 16 prairial an II). Il faut, dit-il, »bannir les jargons, derniers lambeaux de la féodalité et monuments de l'esclavage«. L'Assemblée adopta les conclusions de l'abbé, mais elles ne reçurent aucune sanction.

Remarque 1. — Dans la littérature, les **patois** se rencontrent rarement (comp. Boileau, *Art poétique*, II, v. 18 ss.); seuls les auteurs de comédies s'en servent pour ridiculiser les campagnards (comp. § 25, Rem.). Cyrano de Bergerac introduit sur la scène un paysan à qui il fait parler le langage de son village (*Le Pédant joué*, 1654); son exemple a été suivi par Molière (*Don*

Juan, 1665) et par Marivaux (*Le Triomphe de l'amour,* 1732). Rappelons aussi que La Fontaine cite un dicton picard dans une de ses fables (livre IV, 16). Si A. d'Aubigné fait parler gascon au baron de Foeneste dans le roman du même nom (1617), c'est que les nobles gascons conservaient fort longtemps leur parler dialectal; comp. l'historiette bien connue de Tallemant des Réaux qui prête à la maréchale de la Force ces paroles: »Monsou, dounas de la sibade à la caballe«.

Remarque 2. — Le **langage poissard,** employé dans des pamphlets de circonstance, depuis les Mazarinades jusqu'aux »Lettres bougrement patriotiques du véritable Père Duchesne«, entre dans la littérature par la *Pipe cassée,* poème épi-tragi-poissardi-héroï-comique de Vadé.

69. Nous avons vu que les grammairiens avaient beau défendre de faire des emprunts aux langues étrangères et aux patois, on adoptait, sauf dans les ouvrages de style soutenu, tous les termes étrangers dont on avait besoin, et, de même, on créait des mots nouveaux, malgré l'interdiction formelle de Vaugelas (§ 59, 62). Déjà Malherbe avait hasardé des néologismes, tels que *esclavitude, fleuraison, insidieux, officiosité, sécurité,* et on ne manquait pas, dans la période classique, de suivre son exemple. C'est ainsi qu'on créait *amusable, archaïsme* (Ménage), *bavardiner* (Mme de Sévigné), *bienfaisance* (abbé de St.-Pierre), *bouts-rimés* (Dulot), *désagrément, emportement, encanailler, étourderie, exactitude* (»c'est un mot que j'ay veu naistre comme un monstre«; Vaugelas, I, 377), *folliculaire* (Voltaire), *frivolité, grossièreté, immanquable, impasse* (Voltaire), *impolitesse, incognito, insidieux, inspectateur* (Molière, Fâcheux, III, sc. 2), *insulter, obscénité* (Molière, Critique, sc. III), *offenseur* (noté par l'Ac. comme mot nouveau dans *le Cid,* I, sc. 8; existe dès le XIV[e] siècle), *philosophisme* (Arnauld), *prosateur* (Ménage), *respectable, sagacité, transfuge, turbulence,* etc. Beaucoup de néologismes plaisants se trouvent dans les poètes comiques. Scarron crée *encomédienner* (Rom. com.) et *s'emmarquiser* (Japhet d'Arménie, III, sc. 4); Molière invente *cocufier* (Sganarelle, sc. 16), *entripaillé* (Imp. de Versailles, sc. 1), *se dessuisser* (Étourdi, V, sc. 5), *tartuffier* (Tartuffe, II, sc. 2), *dés-amphitryonner* (Amphitryon, III, sc. 7), *dés-sosier* (ib.).

70. Après avoir examiné les changements que subit le vocabulaire de la période classique, disons un mot de ceux que subit la **phonétique.** La prononciation de *oi* comme [wɛ]

(§ 158) tombe peu à peu en désuétude; dans un certain nombre de mots, ainsi qu'à l'imparfait et au conditionnel, c'est [ε] (§ 159) qui l'emporte; dans d'autres mots, [wε] lutte avec [wa] (§ 160), prononciation vulgaire, qui gagne lentement la bourgeoisie de Paris et finit par triompher avec la Révolution. La diphtongue *eau* [əo] dans *beau* se contracte en [o] (§ 239,1). Les voyelles nasales se dénasalisent devant une consonne nasale: *femme* [fɑ̃mə] > *femme* [fam]; *donné* [dɔ̃ne] > *donné* [dɔne], etc. (§ 211). L'*e* féminin ne se fait plus entendre dans la conversation qu'après les groupes de consonnes qui exigent une voyelle d'appui (§ 253). Pour les consonnes il faut remarquer les modifications suivantes: La fricative laryngale [h] s'amuït (§ 486); la roulée apicale [r] change d'articulation et devient uvulaire (§ 356); le *l* mouillé [ʎ] s'affaiblit en [j], dans le parler vulgaire (§ 351); les consonnes finales s'amuïssent devant une pause, et comme elles avaient déjà disparu devant une consonne, elles ne se maintiennent que devant les voyelles, dans les cas de liaison (§ 315).

71. Pendant la période classique, où la civilisation française est, pour toute l'Europe, *la civilisation,* et où Paris est la capitale de l'intelligence, le prestige de la langue est universellement établi. Dans son manuel *El hombre practïco* (Bruxelles, 1680) D. Francisco Gutierrez de Los Rios remarque: »Quant au français, il convient de le savoir »en perfection«, tant à cause des livres excellents écrits dans cet idiome que parce qu'il se trouverait difficilement une capitale de monarchie ou de république où le français ne se parlât, sinon mieux, au moins aussi bien que la langue indigène.« Pour l'Allemagne, Moses Mendelssohn remarque en 1762 que le français »avait été sur le point de devenir la langue maternelle des Berlinois«. En Angleterre, Gibbon fait son début dans les lettres par un *Essai sur l'étude de la Littérature* qu'il rédige en français (1762); en Danemark, il faut la verve satirique d'un Holberg pour enrayer les excès de la gallomanie, etc. Grimarest, le biographe de Molière, n'exagère rien quand il dit: »La langue Françoise est aujourd'hui de tous les Pays et de toutes les Cours étrangères«; et il ajoute sagement: »L'on ne sauroit se donner trop de soin pour la perfectionner, de manière qu'elle soit toujours préférée, comme la plus propre pour s'exprimer naturelle-

ment.« Toutes les belles qualités qui distinguent la langue du grand siècle (§ 51) étaient si généralement reconnues, qu'en 1784 une Académie étrangère, celle de Berlin, mit au concours les trois questions suivantes: »Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle«? »Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative«? »Est-il à présumer qu'elle la conserve«? Rivarol répondit à ces questions par son *Discours sur l'universalité de la langue française*, qui gagna le prix. Il formulait ainsi sa thèse: »La langue française est de toutes les langues la seule qui ait la probité attachée à son génie. Sûre, sociable, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine.« En effet, la langue française jouit aux XVII[e] et XVIII[e] siècles de l'universalité dont jouissait au moyen âge le latin. »Elle l'a remplacé, dit M. A. Rambaud, comme langue de la diplomatie, des cours, de la philosophie, des sciences, de la société, au point que les aristocraties européennes en oublient leur langue nationale. Quelques-unes des belles œuvres des sages étrangers, comme la Théodicée de Leibnitz, beaucoup des mémoires scientifiques des Académies de Prusse, d'Italie, de Russie, sont rédigés en français. La langue la plus familière à Frédéric II, ce n'est pas l'allemand; à Catherine II, ce n'est pas le russe; au roi Stanislas Poniatowski, ce n'est pas le polonais; à Gustave III, ce n'est pas le suédois. Presque toutes les œuvres du roi de Prusse, ses poésies, qu'a corrigées Voltaire, sa correspondance politique et littéraire, ses dialogues, où il a mis malignement en parallèle Louis XV et Salomon, ses précieux mémoires sur l'histoire de ses ancêtres et sur son propre règne, sont rédigés en un français élégant et précis. C'est la langue que la jeunesse apprend dans les collèges de tous les pays, immédiatement après la langue maternelle et parfois de préférence aux langues classiques. Surtout elle est la langue de la raison, cette maîtresse des temps nouveaux, une sorte de langue sacrée pour les libéraux de tous pays, comme l'arabe l'est encore pour tous les sectateurs du Koran.«

CHAPITRE V.

LA PÉRIODE MODERNE.

72. Dans la période moderne, qui embrasse tout le XIXe siècle, le joug des principes grammaticaux du XVIIe siècle est définitivement secoué, et le développement de la langue littéraire, devenu plus libre, devient en même temps plus riche et plus vivant. Le cadre trop étroit de la langue classique est brisé, l'autorité de la tradition disparaît, et l'Académie ne décide plus que dans les questions d'orthographe. Les droits de l'individu sur la langue sont généralement reconnus, et chaque lettré s'ingénie à la sculpter, à la ciseler à sa manière et selon son goût. Comme par un retour au passé, le français de nos jours a la puissance et l'exubérance, mais aussi l'incohérence de celui du XVIe siècle: l'unité de la période classique n'existe plus. La langue parlée envahit la langue écrite, l'horreur du mot propre (§ 56) disparaît, il n'y a plus de distinction entre les vocables nobles et non nobles, et les néologismes abondent: on a recours non seulement aux langues étrangères (§ 76—78), mais aux patois (§ 79—80), à l'argot (§ 81), au langage technique (§ 82), et on reprend des mots archaïques à la littérature du moyen âge et de la Renaissance (§ 83). Cette langue nouvelle du XIXe siècle est »libre, vivante, colorée, variée comme le monde même«.

73. Avec la Révolution disparut l'ancien régime social et politique, mais l'autorité de Vaugelas et de l'Académie était restée debout, inébranlée et inébranlable, malgré les quelques contradictions qu'elle avait provoquées (§ 59, 62, 63). Dans son *Journal de la langue françoise,* Domergue remarque sen-

tencieusement: »Hé! messieurs, félicitons-nous de ne plus vivre sous le gouvernement de Louis XIV et de Louis XV, mais parlons toujours la langue des immortels écrivains qui ont fait la gloire de leur règne!« La libération de la littérature et de la langue était réservée à la jeune école des **romantiques,** qui arrivent à transformer l'ancienne esthétique en ouvrant de nouvelles routes; dans leurs œuvres originales et hardies, qui supplantent les anciens genres littéraires, croît une langue essentiellement différente de la classique. L'horreur du mot propre, jugé indigne du style soutenu, avait été portée à l'extrême: l'abstraction envahissait le langage poétique et lui enlevait tout relief, tout caractère. Les poètes se livraient aux tours de force les plus extravagants pour ne pas nommer le cheval, l'âne, la vache, le chien, etc.

Belloy, dans sa tragédie du *Siège de Calais* (1765), pour dire que les assiégés ont été réduits à manger du chien s'exprime ainsi:

> Le plus vil aliment, rebut de la misère,
> Mais, aux derniers abois, ressource horrible et chère,
> De la fidélité respectable soutien,
> Manque à l'or prodigué du riche citoyen.

Mercier dans *Les Tombeaux de Vérone* n'ose dire »Minuit sonne«; il dit: »L'airain frémissant a sonné la douzième heure«. Dans son adaptation d'*Othello,* Ducis raconte comment la trahison de Pézare (Jago) est découverte par les agents de police:

> Ces mortels dont l'État gage la vigilance
> Ont de tous ses projets acquis la connaissance.

Pour reproduire la parole d'Henri IV sur »la poule au pot le dimanche«, Legouvé s'est cru obligé d'écrire:

> Je veux enfin qu'au jour marqué pour le repos
> L'hôte laborieux des modestes hameaux,
> Sur sa table moins humble ait, par ma bienfaisance,
> Quelques-uns de ces mets réservés à l'aisance.

Voici quelques observations de G. Pellissier sur le rôle qu'a joué la peur du mot propre dans la littérature: »Rivarol, quoiqu'un des premiers à sentir la nécessité d'une rénovation, regrette que Voltaire, dans sa satire du »Pauvre Diable«, ait nommé le *cordonnier:* un traducteur de Pindare, n'osant pro-

noncer le mot *coq*, qui »suffirait à gâter la plus belle ode du monde«, se tire d'affaire en parlant de cet »oiseau domestique dont le chant annonce le jour, et qui n'a que son pailler pour théâtre de ses exploits«. Encore sous la Restauration, c'est une témérité que d'introduire dans un alexandrin certains noms, les plus illustres de notre histoire: une tragédie dont l'héroïne est Jeanne d'Arc, l'appelle *la bergère,* puis *la guerrière,* enfin *la captive,* mais n'ose pas une seule fois l'appeler Jeanne. L'auteur de *Marie Stuart* (1820), Lebrun, ayant à faire entrer dans une touchante scène de cette pièce le terrible mot de *mouchoir,* avait dit:

> Prends ce don, ce mouchoir, ce gage de tendresse,
> Que pour toi de ses mains a brodé ta maîtresse.

Les précautions dont usait le poète en bardant le vocable incongru d'une double cuirasse de périphrases, ne lui servirent à rien; ce mouchoir, tout brodé qu'il était, voire par la main d'une reine, épouvanta ceux qui assistèrent à la lecture de la pièce. »Ils me supplièrent à mains jointes, dit Lebrun, de changer des termes si dangereux et qui ne pouvaient manquer de faire rire toute la salle à l'instant le plus pathétique. J'écrivis *ce tissu.*« On sait quel tumulte souleva A. de Vigny lorsque, neuf ans après (1829), il eut le courage de lancer au parterre le terme même que l'auteur de *Marie Stuart* s'était résigné à effacer. En 1825, à la première représentation du *Cid d'Andalousie,* le mot *chambre* excita les murmures de la salle, et *le Globe* fut obligé de rappeler le vers de Racine:

> De princes égorgés la chambre était remplie.

74. Enfin **Victor Hugo** vint affranchir la langue de ces préjugés ridicules et nuisibles; il faisait la guerre à la périphrase, en remplaçant l'abstraction par l'image pittoresque, il proclamait l'égalité des mots et mit au vieux dictionnaire un bonnet rouge. Voici les vers éloquents où il se proclame lui-même réformateur de la langue:

> Les mots, bien ou mal nés, vivaient parqués en castes;
> Les uns, nobles, hantant les Phèdres, les Jocastes,
> Les Méropes, ayant le décorum pour loi,
> Et montant à Versaille aux carosses du roi;

Les autres, tas de gueux, drôles patibulaires,
Habitant les patois, quelques-uns aux galères
Dans l'argot; dévoués à tous les genres bas,
Déchirés en haillons dans les halles; sans bas,
Sans perruque; créés pour la prose et la farce;
Populace du style au fond de l'ombre éparse . . . .
Alors, brigand, je vins, je m'écriai: »Pourquoi
Ceux-ci toujours devant, ceux-là toujours derrière?«
Et sur l'Académie, aïeule et douairière,
Cachant sous ses jupons les tropes effarés,
Et sur les bataillons d'alexandrins carrés,
Je fis souffler un vent révolutionnaire.
Je mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire,
Plus de mot sénateur! plus de mot roturier;
Je fis une tempête au fond de l'encrier . . . .
. . . . je montai sur la borne Aristote,
Et déclarai les mots égaux, libres, majeurs.
Je nommai le cochon par son nom; pourquoi pas? . . .
J'ôtai du cou du chien stupéfait son collier
D'épithètes; dans l'herbe, à l'ombre du hallier,
Je fis fraterniser la vache et la génisse,
L'une étant Margoton et l'autre Bérénice.
Alors, l'ode, embrassant Rabelais, s'enivra;
Sur le sommet du Pinde on dansait Ça ira;
Les neuf Muses, seins nus, chantaient la Carmagnole . . .
On entendit un roi dire: »Quelle heure est-il?«
Je massacrai l'albâtre, et la neige, et l'ivoire,
Je retirai le jais de la prunelle noire,
Et j'osai dire au bras, »Sois blanc, tout simplement.« . . .
J'ai dit à la narine: »Eh mais! tu n'es qu'un nez!«
J'ai dit au long fruit d'or: »Mais tu n'es qu'une poire!«
J'ai dit à Vaugelas: »Tu n'es qu'une mâchoire!«
J'ai dit aux mots: »Soyez république!« . . . .

(*Les Contemplations*, I, nº 7.)

Le Romantisme est la victoire de la jeunesse, la libération de l'art et la rénovation du style, du rythme et du vocabulaire. »Les romantiques retrouvent, — nous citons de nouveau les belles études de M. G. Pellissier, — ces idiotismes pittoresques, ces façons de dire singulières et brusques, ces tours expressifs modelés sur la sensation immédiate, toutes ces locutions originales et imprévues, dont l'irrégularité choquait l'esprit classique, amoureux avant tout d'ordre et de symétrie, dont l'ingénuité même, la saveur relevée ou la familiarité vive et forte offensaient ses délicatesses renchéries.«

Remarque. Il est curieux de constater que Victor Hugo, tout grand réformateur de langue qu'il était, a créé peu de néologismes; on lui attribue *bergerade, moustachu, barbe sanglière, trognonner, lettrer le peuple,* puis quelques mots en *-ement* (III, § 211) et un grand nombre de composés par apposition (III, § 559, 641).

75. On avait fait éclater les barrières anciennes du lexique, et le **néologisme** envahit la langue. Toutes les idées nouvelles, qui ont eu droit de cité au monde par la Révolution, et tous les objets nouveaux mis en circulation par le développement de l'industrie, demandent impérieusement des mots nouveaux. Tout le monde se met à en créer, et personne ne proteste; au contraire, on encourage les néologistes. »J'ai autrefois, dit Brillat-Savarin, entendu à l'Institut un discours fort gracieux sur le danger du néologisme et sur la nécessité de s'en tenir à notre langue telle qu'elle a été fixée par les auteurs du bon siècle. Comme chimiste, je passai cette œuvre à la cornue; il n'en resta que ceci: nous avons si bien fait qu'il n'y a pas moyen de mieux faire ni de faire autrement. Or, j'ai vécu assez pour savoir que chaque génération en dit autant, et que la génération suivante ne manque jamais de s'en moquer. D'ailleurs, comment les mots ne changeraient-ils pas, quand les mœurs et les idées éprouvent des modifications continuelles? Si nous faisons les mêmes choses que les anciens, nous ne les faisons pas de la même manière, et il est des pages entières dans quelques livres français qu'on ne pourrait traduire ni en latin, ni en grec.«

Pourtant M. Viennet protesta contre les attentats des néologues dans la fameuse *Épître à Boileau,* lue, le 14 août 1855, en séance solennelle de l'Institut:

Il faut des noms nouveaux à ces nouveaux artistes;
Ils se nomment entre eux *bohèmes, fantaisistes,*
Ils ont, pour se louer, des termes inconnus
Que la tour de Babel n'a pas même entendus . . . .
Chacun fait son argot, sa grammaire nouvelle,
Chacun peut à son gré, sans crainte d'un revers,
Dégingander sa prose et *déhancher* ses vers,
Barbariser son style, *empenner* son génie
Et, comme ses lecteurs, flouer la prosodie:
Des critiques charmés viendront, le lendemain,
Vanter de ses écrits le *lyrisme* et l'*entrain* . . . .
Je maudis ces auteurs dont le vocabulaire

Nous encombre de mots dont nous n'avons que faire;
Qui sur de vains succès *basant* un fol orgueil,
D'un œil ambitieux *fixent* notre fauteuil;
Qui, pour *utiliser* leur frivole existence,
Des corrupteurs du goût *activent* la licence,
Formulent leur pensée en style de Purgon;
Ou qui, gardant au cœur la foi de Saint-Simon,
S'indignant que la femme à l'homme soit soumise,
Demandent que l'État la *désubalternise* ....
On n'entend que des mots à déchirer le fer:
Le *railway*, le *tunnel*, le *ballast*, le *tender*,
Express, *trucks* et *wagons*; une bouche française
Semble broyer du verre ou mâcher de la braise ....
Faut-il, pour cimenter un merveilleux accord,
Changer l'arène en *turf* et le plaisir en *sport?*
Demander à des *clubs* l'aimable causerie?
Flétrir du nom de *grooms* nos valets d'écurie,
Traiter nos cavaliers de *gentlemen-riders?*
Et de Racine enfin parodiant les vers,
Montrer, au lieu de Phèdre, une lionne anglaise
Qui, dans un *handicap* ou dans un *steeple-chase,*
Suit de l'œil un *wagon* de *sportsmen* escorté
Et fuyant sur le *turf* par un *truck* emporté?

76. C'est incontestablement **l'Angleterre** qui a fourni, et fournit encore, le plus grand nombre de mots d'emprunt au français moderne. Par sa puissance politique, par l'importance de son commerce et de son industrie, par ses institutions libérales et par son sport, la Grande-Bretagne a exercé sur le reste de l'Europe une influence très considérable, dont le contrecoup philologique se montre dans l'adoption d'une foule de mots anglais. Le débordement de l'anglais dans le français n'est pas sans avoir provoqué des protestations plus ou moins énergiques. C'est Béranger qui commence:

Redoutons l'anglomanie,
Elle a déjà gâté tout,
(Le bon Français.)

et il se moque des Anglais dans *Les Boxeurs* (ou *l'Anglomane*). Le brave Van Buck d'*Il ne faut jurer de rien* convient ouvertement de son aversion pour les mots anglais; il a eu un très grand nombre de partisans, dont plusieurs ont publié des brochures et des articles indignés contre l'invasion anglaise. On a pu signaler des absurdités et corriger des abus, mais on n'est pas

arrivé à arrêter un mouvement au fond légitime et naturel. Voici quelques exemples de mots d'emprunt anglais (sur leur prononciation, voir § 116):

1° **Carrosserie** et **chemins de fer.** — *Boghei* (buggy), *break, cab* (cab < fr. *cabriolet*), *dog-cart, express, four in hands, gig, mailcoach, rail, sleeping-car, tender, tilbury, tramway, truck, victoria, wagon.*

2° **Commerce.** — *Actuaire, banknote, box, chèque* (check), *dock, stock, warrant.*

3° **Courses, jeux, sports.** — *Bicycle, bookmaker, bouledogue* (bulldog), *chelem* (slam), *clown, cob, cricket, derby, foot-ball, handicap, hunter, jockey, lawn-tennis, mailcoach, match, music-hall, record, revolver, rifle, rob* ou *robre* (rubber), *singleton, sport, sportsman, starter, touriste, turf, tattersall.*

4° **Cuisine** et **nourriture.** — *Bar, bifteck* (beefsteak), *bol* (bowl), *cock-tail, gin, grog, lunch, mess, pale-ale, pannequet* (pancake), *pudding, sandwich* (IV, § 518), *sherry, soda.*

5° **Habit** et **étoffes.** — *Châle* (shawl), *cheviot, gainsborough, jersey, jute, lasting, macfarlane, mackintosh, smoking, spencer, ulster, waterproof.*

6° **Industrie** et **termes pratiques.** — *Coke, cold-cream, celluloïd, compost, confort, drain, gutta-percha, macadam, puff, shampooing, square, stock, ticket, truck, tub, tunnel, water-closet.*

7° **Journalisme, politique, droit.** — *Blackbouler* (blackball + fr. *boule*), *interview, jury, leader, lock-out, meeting, reporter, speaker, verdict.*

8° **Marine** et **armée.** — *Dock, mess, paquebot* (packetboat), *schooner, steamer, stopper, yacht.*

Remarque. Jules Verne a abusé de termes de marine anglais; on trouve dans ses romans *anchor-boat, engine-screw, fore-gigger, main-mast,* etc.

9° **Vie sociale.** — *Clubman, cottage, dandy, fashion, festival, five-o'clock, flirt, garden-party, gentleman, groom, high-life, home, keepsake, scottish, select, snob, speech.*

10° **Termes divers.** — *Baby,* doublet de *bébé, détective, pick-pocket* (comp. II, § 414,2), *policeman, scalper, sinécure, spleen, truisme, turnep.*

11° Rappelons aussi qu'on a créé des dérivés français des mots anglais adoptés. Exemples: *bicyclette, chéquard, flirteuse,*

highlifeur, *snobisme*, *snobesse*, *snoberie*, *sportesque*, *sportier*, *sportif*, *strug(gle)forlifeur*, etc.

Remarque. Le mot anglais représente souvent un vrai enrichissement du vocabulaire; il suffit de citer *bébé, chèque, drainer, flirter, jury, sport,* etc. Dans quelques cas, le mot emprunté a fait double emploi avec un mot indigène, et il est donc arrivé que celui-ci est tombé en désuétude; ainsi *tender* a fait disparaître l'ancienne expression *allège,* et le *reporter* a tué le *nouvelliste* de Montesquieu. Dans ces cas, le profit est moins évident. Mais très souvent le seul désir d'angliciser, ce qui, dans un certain monde, est regardé maintenant plus que jamais comme une élégance, amène des expressions tout à fait superflues. Il n'y a en effet aucune différence entre *smoking-room*, qui s'étale dans les hôtels, et *fumoir.* Et pourquoi employer *sleeping-car,* quand on peut former *voiture-lit* et qu'on dit *wagon-lit?* La lutte contre l'invasion des mots anglais a suscité plusieurs nouveaux composés et dérivés; c'est pour supplanter *folkloriste* qu'on a créé *traditionniste.*

77. Plusieurs des mots d'emprunt anglais ne sont autre chose que de vieux mots français, qui ont passé le détroit surtout au moyen âge (§ 24,1), et qui sont revenus du pays d'Outre-Manche, sous une forme anglicisée et avec un sens modifié. Voici quelques exemples de ces **doublets** curieux: Vfr. *bougette* > angl. budget > *budget.* *Cabane* > angl. cabin > *cabine.* Vfr. *compost (compôt)* > angl. compost > *compost.* Vfr. *connestable (connétable)* > angl. constable > *constable.* Vfr. *desport* > angl. disport, abrégé en sport > *sport.* *Entrevue* > angl. interview > *interview.* Vfr. *esquerre (équerre)* > angl. square > *square.* Vfr. *estiquette (étiquette)* > angl. ticket > *ticket.* Vfr. *estofe* > angl. stuff > *stoff.* Vfr. *estoper (étouper)* > angl. stop > *stopper.* *Exprès* > angl. express > *express.* *Façon* > angl. fashion > *fashion.* *Gentilhomme*, traduit par angl. gentleman > *gentleman.* Vfr. *gros grain* > angl. grogram > *gourgouran.* Vfr. *humour (humeur)* > angl. humour > *humour* (III, § 699). Vfr. *jurée* > angl. jury > *jury.* Vfr. *mes (mets)* > angl. mess > *mess.* *Rapporteur* > angl. reporter > *reporter.* Vfr. *route (troupe)* > angl. rout > *rout* ou *raout.* Vfr. *tonnel (tonneau)* > angl. tunnel > *tunnel.* Vfr. *veir dit* > angl. verdict > *verdict.*

Remarque. Dans quelques cas, le mot français change de sens, sans changer de forme, sous l'influence du mot anglais correspondant; c'est ainsi que address, planter, reclaim, train ont notablement élargi la signification de *adresse, planteur, réclame, entraîner*; voir IV, § 467.

78. Plusieurs autres langues ont aussi contribué, mais dans une bien moindre mesure que l'anglais, à l'enrichissement du vocabulaire français moderne.

1° **Mots italiens** (cf. § 67,1). — *Aquarelle, bertavelle, bombardon, bravo* (assassin), *brio, canevette, carbonaro, crescendo, désinvolture, dilettante, dispache, fantasia, fantoche, farniente, fioriture, franco, impresario, lazarone* (II, § 354), *libretto, maëstro, makis* ou *maquis, malaria, morbidesse, trémolo, villégiature.*

2° **Mots espagnols** (cf. § 64, 65). — *Brasero, cabouille* (cabuya), *charabia* (algarabia), *guano, guerilla, intransigeant* (intransigente), *platine, pronunciamento;* des *puros,* des *medianitos,* etc.

3° **Mots allemands** (cf. § 67,2). — *Bichof, bitter, blague* (balg), *blockhaus* (doublet de *blocus,* § 46,2), *bock* (abrégé de bockbier), *chouflique* (schuhflicker), *choumaque* (schuhmacher), *frichti* (frühstück), *guelte* (geld), *képi* (all. dial. käppi, dim. de kappe, bonnet), *kirsch, landau* (IV, § 531), *quenelle* (knödel?), *rocambole* (rockenbolle), *sabretache, social-démocratie, trinkhalle,* etc. Notons aussi des expressions philosophiques telles que *objectif, subjectif, transcendantal, sur-homme;* cf. III, § 480. Au lieu de *syntaxique,* on commence à dire *syntactique* sous l'influence de syntaktisch.

4° **Mots slaves** (cf. § 67,5). — *Baba, briska, isba, kopeck, mazurka, moujik, polka, pope, rouble, samovar, steppe, télègue, touloupe, troïka, verste,* etc.

5° **Mots scandinaves** (cf. § 13). — *Fiord, rutabaga, saga, ski; skielke* (Larousse) est une altération de kielke.

6° **Mots orientaux** (cf. § 67,6). — Un certain nombre de mots arabes ou berbères sont dus surtout à la conquête de l'Algérie: *fez, goule, goum, gourbi, mazagran* (IV, § 531), *oued, razzia* (§ 116,2), *smalah, spahi, turco, zouave* (ou *zouzou*), etc.

79. Les **patois,** qu'on avait dédaigneusement repoussés dans la période précédente (§ 68), prennent maintenant leur revanche. Beaucoup d'écrivains traitent des sujets rustiques ou provinciaux, et le souci de la couleur locale, le goût du pittoresque, comme le besoin de »faire vrai«, amènent un large emploi d'expressions et de locutions provinciales, surtout dans les romans de terroir. George Sand a fait passer des mots berrichons dans plusieurs de ses romans, et J. Richepin a

»picardisé« dans *le Cadet.* »C'est avec une ivresse de faune philologique, dit Anatole France (*Le Temps,* 2 févr. 1890), qu'il se roule dans l'herbe grasse et les fleurs sauvages du parler picard. Il s'en donne à cœur joie. C'est une orgie. Il n'est affaire que de *ramoter, pousseter, trucher, remugler, esbroucher* et *surquer.* Et que de noms d'une gueuserie pittoresque, tels que *ginglette, jacasse, niquedaule, hurlubier,* etc. Tout cela est savoureux.« On trouve le lorrain dans les récits de Theuriet, le normand dans les romans de Flaubert et les nouvelles de Guy de Maupassant, le bourguignon dans »Nono«, roman de Gaston Roupnel, le comtois dans les chansons de village de Ch. Grandmougin, le languedocien dans les romans d'E. Pouvillon et de F. Fabre, et le provençal dans les contes d'A. Daudet. Citons, pour finir, quelques termes provinciaux qui ont obtenu droit de cité dans la langue moderne (cf. § 68). La plupart d'entre eux viennent du Midi et se rattachent à la vie populaire: *farandole, balade* (IV, § 465), *béret, cacolet, bombonne, bouillabaisse* (Marseille), *cassoulet* (Toulouse), *ratatouille, gabegie, esquinter,* etc.; on trouve aussi des termes de pêche et de marine: *aissaugue* (ou *essaugue*), *bouléjon, embrun;* des termes d'agriculture et de sériciculture: *abot, arroche, bergelade, bésau, coucoumelle, coucourelle, mas, magnan, magnanerie, bouin.* Un patois des Alpes a fourni *piolet.* Des patois du Nord viennent *dépiauter, déboqueter, rescapé,* et le terme de mine *coron; fagne* (doublet de *fange*) est wallon. Au bas-breton (cf. § 3, Rem.) appartiennent: *dolmen, menhir, biniou, bijou, goéland, bouette, darne, baderne.* Ajoutons le mot *pieuvre,* rapporté de Guernesey par V. Hugo.

Remarque. Si l'on examine le langage des gens cultivés nés à la campagne, on verra que le patois local, entendu et peut-être parlé pendant l'enfance, perce parfois, surtout dans les moments d'émotion (cf. F. Brunot, I, 32, note). Le vieil académicien Astier Réhu, s'apercevant que sa femme l'a volé, s'écrie: »Volé! Je suis volé . . . . ma femme m'a volé pour son fils . . . .« et son furieux délire roulait pêle-mêle avec des jurons paysans de sa montagne: »Ah! *la garso* . . . . Ah! *li bougri* . . . .« (Daudet, *L'Immortel,* p. 222). Cette particularité, finement observée et pratiquée par A. Daudet, a aussi été utilisée par Ed. Rostand dans son *Cyrano de Bergerac;* au moment du combat où il s'agit de défendre le carrosse de Roxane, Cyrano, pour ranimer le courage défaillant des Gascons, leur crie en patois: »Hardi! *Reculès pas, drollos . . . . Toumbé dèssus! Escrasas lous!*« A ces mots, auxquels se mêle le son d'un fifre du pays, les blessés se relèvent, les Cadets, dégringolant le talus, viennent se grouper autour de Cyrano, et le carrosse, hérissé d'ar-

quebuses, se transforme en redoute (acte IV, sc. 10). Faisons remarquer après cela que le Cyrano historique n'était nullement gascon, mais Parisien de Paris, et que le prétendu gascon de Cyrano vient en droite ligne de la Cannebière et n'est au fond qu'un affreux charabia (É. Bourciez). Si nous sortons de la littérature moderne, la Comtesse d'Escarbagnas nous offre un autre exemple très caractéristique; dans l'humeur, elle revient invinciblement aux mots bourgeois ou de terroir. Ainsi quand la suivante Andrée la sert mal, elle s'écrie: »Doucement, donc, maladroite, comme vous me *saboulez*«.

80. Il est curieux de constater que les patois, en même temps qu'ils envahissent la langue littéraire, cèdent partout devant elle: le XIXe siècle triomphe définitivement des patois. Le français, originairement le parler de l'Ile de France, ou plutôt de Paris (cf. § 16, 17), se comprend et se parle maintenant dans toute la France; et le français l'a emporté, non seulement sur les dialectes de la langue d'oïl (§ 15), mais aussi sur ceux de la langue d'oc. Cette centralisation linguistique est due à la centralisation administrative et littéraire, aux communications rapides, et surtout à l'influence de l'école, de la presse et du service militaire obligatoire. »Si c'est l'école, dit M. F. Brunot, qui apprend au paysan normand, breton ou provençal à lire et à écrire le français, c'est le journal tiré à des millions d'exemplaires chaque jour, et répandu dans les hameaux les plus reculés, qui entretient la connaissance de la langue nationale. Les relations avec les citadins font le reste. Dès aujourd'hui, dans certaines provinces, les bourgades, même les plus petites, sont gagnées; dans les villages aussi le paysan entend le français: on peut prévoir le moment où ses fils, formés à l'école et à l'armée, le parleront, avec quelques divergences seulement de prononciation et d'habitudes syntaxiques.«

Remarque 1. De nos jours, quelques patois aspirent à se faire une place à côté et en face du français. Pour le Nord, il faut citer le **wallon,** le plus septentrional des dialectes de la langue d'oïl (§ 15), et qui se parle dans les provinces méridionales de la Belgique, dans une partie du Luxembourg belge et dans la Wallonie prussienne. Grâce aux circonstances politiques et sociales, il a su conserver une certaine importance comme idiome local et a été beaucoup employé pour les œuvres de circonstance. La »Société Liégeoise de Littérature Wallonne«, fondée le 7 décembre 1856, a notablement contribué à élargir le domaine et l'emploi de ce patois. Pour le midi de la France, on connaît l'œuvre puissante des **félibres.** Le 21 mai 1854, jour de Sainte-Estelle, sept poètes provençaux, réunis au château de Fontségugne, près d'Avignon, fondèrent une pléiade qui avait pour but la

renaissance de la langue et de la littérature provençales. Les »sept« de Fontségugne étaient Roumanille (1818—1891), Paul Giéra (1816—1861), Théodore Aubanel (1829—1886), Jean Brunet (1822—1894), Anselme Mathieu (1833—1895), Frédéric Mistral (1830) et Alphonse Tavan (1833); ils s'appelèrent les *félibres*, mot mystérieux (esp. feligres?) trouvé par Mistral dans un vieux cantique provençal, où il est dit que la Vierge rencontra Jésus »*eme* (parmi) *li set felibre de la lei*«. La nouvelle réunion ou »félibrige« ne tarda pas à attirer l'attention: en 1859 parut *Mireille*, qui était un chef-d'œuvre et excita partout une vive admiration. Grâce au succès de ce poème toujours jeune, sa langue devint le »vulgaire illustre« des félibres: la langue littéraire commune du Midi français est en effet la langue de Mistral, c. à d. le dialecte arlésien, ou plutôt le parler populaire de Saint-Remy et des alentours, enrichi par des emprunts aux autres dialectes provençaux.

Remarque 2. Au commencement de l'année 1870 on avait institué une »Commission de Décentralisation« qui avait pour tâche de trouver, par une transformation administrative, une solution libérale de plusieurs questions politiques et sociales. On devait aussi s'occuper de la question des langues provinciales, et, à cet effet, une pétition au Corps législatif avait été préparée par trois philologues, de Charencey, H. Gaidoz et Ch. de Gaulle. C'est un plaidoyer chaleureux pour la conservation et la culture des langues provinciales, surtout du provençal, du basque, du breton et du flamand: »Nous ne demandons pas pour eux de devenir langues administratives ou politiques: le français n'aura à partager avec nul autre cet honneur. Mais ne pouvons-nous pas demander pour ses humbles concurrents qu'ils restent les idiomes de la poésie et de la conversation, qu'ils soient, conjointement avec lui, la langue de l'école primaire?« Malheureusement, cette pétition ne fut jamais présentée à cause de la guerre, elle n'a été publiée qu'en 1903, à l'occasion de mesures récentes du Ministre de l'Intérieur, qui interdirent aux curés l'enseignement du catéchisme en flamand et en breton (et aussi, bientôt après, en basque). Quant aux patois indigènes, leur emploi dans les écoles primaires n'est généralement pas permis; rappelons pourtant qu'en 1902 la conférence des instituteurs des Basses-Pyrénées a autorisé l'emploi du béarnais dans les écoles primaires du département (*Le maître phonétique*, 1902, p. 141).

81. A côté des dialectes ou patois locaux, il y a aussi des **dialectes sociaux**, c'est-à-dire des parlers employés, dans une même région, par diverses classes de la société. L'**argot** des boulevards, des faubourgs, des métiers, engendre continuellement des mots nouveaux, surtout des expressions nouvelles, des métaphores hardies et pittoresques (IV, § 331); beaucoup de ces néologismes de la langue populaire ne vivent que d'une vie éphémère, d'autres ont une existence plus durable et finissent parfois par entrer dans l'usage courant. Nous sommes loin, maintenant, des temps où régnaient les principes aristocratiques de Vaugelas (§ 58), où les puristes disaient »Odi

profanum vulgus«; la langue populaire s'étale de nos jours librement dans beaucoup de romans, ce que, souvent, on n'a pas manqué de reprocher à leurs auteurs. En se défendant contre ses adversaires, Zola dit, dans la préface de *l'Assommoir:* »Mon crime, c'est d'avoir eu la curiosité littéraire de ramasser et de couler dans un moule très travaillé la langue du peuple«. A côté des romans de Zola, il faut citer ceux des frères Goncourt, de Huysmans, de Lavedan, de Courteline, etc.; la langue verte se retrouve aussi dans les croquis élégants de Gyp, et surtout dans les chansons »fin de siècle« d'Aristide Bruant, de Léon Xanrof (= Fornax, traduction latine de son vrai nom, Fourneau), d'Eugène Lemercier, de Mac Nab, etc.; elle envahit même le parler des gens bien élevés; témoin le mot *rosse,* aujourd'hui très répandu et dont on a déjà tiré *rosserie* et *rossard.* A côté de la langue verte, il faut citer aussi l'argot proprement dit (cf. § 33), l'**argot des voleurs,** qui est, pour une grande partie, une langue artificielle, où la dérivation a lieu à l'aide de suffixes inconnus à la langue littéraire (*mar, muche, boche, anche,* etc.). L'argot de la pègre n'est pas non plus une langue fermée; des termes d'argot pénètrent dans la langue populaire et s'élèvent de là jusqu'à la langue de la bourgeoisie. »Le triomphe de la démocratie, dit M. F. Brunot, a fait sortir des bas-fonds non pas seulement les derniers mots du français, mais toute une couche d'argot, dont la gadoue même a cessé d'inspirer le moindre dégoût.« Des échantillons plus ou moins authentiques d'argot se trouvent dans les *Mémoires* de Vidocq (1828), *Les mystères de Paris* d'Eugène Sue (1842), *La dernière incarnation de Vautrin* de H. de Balzac, et *Les misérables* de Victor Hugo (1862). Un grand poète moderne, Jean Richepin, a même farci d'argot un recueil de vers, *La chanson des gueux* (1876), qu'il a muni d'un petit »glossaire argotique«. Rappelons aussi *La muse à Bibi* d'A. Gille, et *Les Soliloques du Pauvre* de Jehan Rictus.

Voici pour finir une liste de termes d'argot adoptés dans la langue littéraire (il y en a qui remontent au-delà du XIX[e] siècle; § 33): *Argot, bagou, bastringue, boniment* (l'auteur des »Aventures de Bobêche«, 1813, se sert du mot et ajoute dans une note: Terme d'argot, qui signifie à peu près la même chose que parade), *caboulot, cambriole, cambrioleur, escarpe*

(voleur assassin), *flouer, frusquin* (IV, § 475), *gouape, mioche, pignouf, trimer, turbin, turbiner, voyou,* etc.

82. Pour achever cette caractéristique sommaire du vocabulaire des écrivains du XIXe siècle, il faut encore rappeler les deux points suivants:

1° De nos jours chaque science est arrivée à avoir son vocabulaire spécial, ou à peu près, et ce vocabulaire s'est vite répandu hors de son domaine propre. A l'encontre de la période précédente qui évitait autant que possible le mot technique, les auteurs du XIXe siècle aiment les **mots savants** et se servent volontiers de termes scientifiques. Rappelons seulement des exemples comme: *Antinomie, apocope, autopsier, boréal, coma, coopératif, diagnostiquer, dualiste, endosmose, incubation, mica, microbe* (III, § 7), *nasalité, objectif, subjectif, sursaturer, transcendantal,* etc. Comp. IV, § 127.

2° Beaucoup d'auteurs se sont plu à introduire dans leurs ouvrages des **mots étrangers** et **exotiques** appartenant au pays auquel ils prennent leur sujet. On trouve du turc et de l'arabe dans les *Orientales,* de l'allemand dans le *Rhin,* de l'espagnol dans *Hernani,* etc. Le procédé de Victor Hugo a souvent été imité. Rappelons surtout Flaubert, qui emploie des mots grecs, arabes, hébreux, phéniciens, persans, etc., et très souvent il leur conserve la forme étrangère; dans ses romans on trouve des mots comme: *androdamas, chiton, cassiteros, gingras, béka, chibhah, gomor, mangal, miri, raïz, tarabouch,* etc. Ajoutons qu'on trouve du turc, du chinois et du japonais dans les descriptions de voyage de Pierre Loti, du grec dans les poésies de Leconte de Lisle, du latin dans les romans de J.-K. Huysmans et de J. Lombard. Voici comme spécimen quelques lignes de ce dernier auteur: »Le navigium égratignait, de ses rames cadencées, la mer saphirée, vaporante, et sa voile rouge à peine se gonflait sous l'ambiant calme, qui planait sans qu'aucun bruit le troublât, ni les appels de l'équipage, ni le céleusma balancé des rameurs assis sur les transtras au mouvement régulier du bâton du hortator, pendant que les passagers, accoudés sur les bords, rêvaient indiciblement.« Certaines phrases de M. Laurent Tailhade feraient envie à l'»escolier limousin«.

Remarque. Pour montrer le caractère parfois torturé et l'apparence bariolée que présente la langue de certains auteurs de la fin du XIXe siècle, nous citons le fragment suivant d'une critique un peu malicieuse de l'œuvre de J.-H. Rosny: »Passons à M. Rosny ses termes scientifiques. Laissons-le parler d'*idiosyncrasie* et d'*entéléchie*, de *palingénésie*, d'*adynamie* et d'*osmose*, puisqu'aussi bien il éprouve à user de ces vocables un visible contentement et que leurs syllabes lui procurent d'intenses jouissances Il sera convenu seulement que pour ses romans on devra tenir à portée de la main le Dictionnaire universel des sciences. C'est le moins qu'on paie son plaisir d'un peu de peine. Passons-lui l'emploi de termes rares: *pertinace, abstème, coupetées* .... Acceptons telles façons de parler que lui ont enseignées les Goncourt: *Tout l'occulte des nocturnités lui travailla l'âme et s'intimisa dans sa souffrance .... Toutes ces raisons après avoir paru se classer, fuyaient dans sa mentalité .... Il éteignit les fanaux de la ratiocination* ....« Ne nous demandons même pas ce qu'il faut entendre par »*l'extravase documentariste*«. Feignons d'être sensibles au charme secret de l'adjectif »*soiral*«. Admirons comme il convient ces images extraordinaires dont Racine lui-même ne s'était pas avisé: »*Sa tête de Shoshone, son œil d'éclaireur, sa lèvre autocratique avaient sous la parole de Fougeraye la détente des ravins torrides quand revient l'automne .... Ils furent pénétrés de la ténèbre comme d'une parabole à la fois stellaire et microbienne.*« Prenons pour une gentillesse et non pour un coq-à-l'âne cette remarque: »*Quand elle se levait d'une chaise, la grâce se levait avec elle.*« Pourquoi faut-il que nous nous heurtions parmi les néologismes de M. Rosny à des mots tels que »*ressurgissement*«, qui, quoi qu'il en dise, n'existent pas et pour cette seule raison qu'ils ne peuvent pas exister [sic!]? Pourquoi emploie-t-il les mots à contresens ou prend-il les uns pour les autres, et dit-il par exemple: *son aventure peut s'abréger*, quand il veut dire: se résumer? Pourquoi voit-on fleurir dans son style ce qui, en dépit de tous les noms pompeux et de toutes les appellations emphatiques, n'est que la vulgaire incorrection? M. Rosny écrit couramment: *Ils dissolvèrent, ils poignèrent, ils bruissèrent*. On peut dire de même, pour peu qu'on en ait la fantaisie: »je me *cassis* le bras« ou »je me *prendais* la tête entre les mains«. Les étrangers qui savent du français ce qu'on apprend en vingt-cinq leçons n'y manquent pas. Seulement ils ne prétendent pas par là enrichir la langue. Ils l'écorchent, tout bonnement« (René Doumic, *Les jeunes*. Paris, 1896. P. 49—50). Guy de Maupassant s'est également prononcé contre »les clowneries de langage« de l'écriture artiste (Préface de *Pierre et Jean*).

83. A ces emprunts venus du dehors, il faut encore ajouter toute une série de **vieux mots.**

1° Les poètes romantiques, qui se retrempaient dans la poésie du moyen âge, y puisaient, avec les sujets, beaucoup de vieilles expressions, dont plusieurs ont obtenu droit de cité dans la langue actuelle; telles sont p. ex.: *antan, destrier, fabliau* (§ 239, Rem.), *geste, hideur, macabre* (§ 119, Rem.), *ménestrel, moult, sol, souvenance, trouvère, voire*, etc. Le désir

d'archaïser, qu'on constate déjà dans les ouvrages de Chateaubriand, a parfois eu des résultats curieux. Certains auteurs se sont tellement engoués de la langue d'autrefois qu'ils s'en sont servis eux-mêmes; c'est en »vieux langage« que P.-L. Courier traduit »Daphnis et Chloé«, que Théophile Gautier écrit »le Capitaine Fracasse«, et que H. de Balzac relate ses »Contes drolatiques«. Il faut aussi rappeler les »Contes de Jacques Tournebroche« d'Anatole France.

2° A la fin du XIXe siècle quelques poètes symbolistes ou décadents se sont fait un vocabulaire très bariolé, composé, pour une grande partie, de mots étrangers et incompréhensibles, trouvés surtout dans les auteurs des XVe et XVIe siècles. Un fin connaisseur, M. A. Delboulle, a excellemment dit: »Il y a dans la prose et dans la poésie des décadents du Chastelain, du Crétin, du mauvais Du Bartas, sans compter le précieux; j'aimerais mieux qu'il y eût du naïf et du bon français«. Aux emprunts faits au vieux français, les décadents ont ajouté beaucoup de mots de leur propre invention, tels que *manuterge, ptyx, spicpectre, tarrabulation, suprémateur, strapassonner,* etc., dont la nécessité paraît aussi problématique que la beauté.

84. Nous avons vu maintenant combien le vocabulaire du XIXe siècle diffère de celui de la période classique. Les différences sont aussi très sensibles dans la syntaxe, dans l'emploi et l'ordre des mots. Pour la **phonétique,** au contraire, les changements paraissent bien moins sensibles; on ne pourra guère relever que la généralisation de la prononciation [wa] ou [wɑ] dans *étroit, loi, croître,* etc. (§ 160); la substitution de [j] à [ʎ] dans *fille, bataille, bouteille,* etc. (§ 351), et l'emploi toujours croissant de [ʀ] au lieu de [r] (§ 356); à ces changements il faut ajouter la réintroduction de beaucoup de lettres étymologiques, — on commence à dire *sculpter* [skylpte], etc., grâce à l'influence de l'orthographe sur la langue parlée (§ 119), — et l'amuïssement progressif de l'*e* féminin, qui a pour effet la création de beaucoup de nouveaux groupes de consonnes (*Manuel phonétique,* § 86 ss.).

85. Le prestige de la littérature française est, aux XIXe et XXe siècles, peut-être encore plus grand qu'au XVIIIe. Les

éminents maîtres modernes jouissent partout d'une réputation incontestée; ils sont lus, étudiés et appréciés, non seulement en Europe, mais dans toutes les cinq parties du monde, et leur influence sur les idées est incalculable. Quant à la langue elle-même, son emploi est sans doute moins général qu'autrefois; de nombreuses langues nationales, qui ont pris conscience d'elles-mêmes au commencement du siècle passé, s'opposent énergiquement à l'invasion du français et à sa prépondérance; hors de l'Europe, l'anglais, l'espagnol et le russe font une rude concurrence au français comme langue universelle. Mais si le français n'est plus la langue internationale des relations scientifiques et commerciales, il soutient fièrement sa prédominance dans tous les autres domaines, malgré bien des attaques; il est encore, comme disait Rivarol (§ 71), »la langue humaine«, et ce prestige est fondé sur des causes naturelles et profondes. »Elle se présente, a dit un lettré du Céleste Empire, comme une belle femme, toujours gracieuse et aimable, qui veut plaire sans chercher à dominer, et qui, sans laisser voir que telle est sa prétention, sait qu'elle a droit au succès, parce qu'elle est souverainement charmante.« Après cet hommage chevaleresque rappelons la ravissante apostrophe de Musset, qui aurait pu lui servir de modèle:

........Céleste, harmonieux langage,
Idiome de l'amour, si doux qu'à le parler
Les femmes sur la lèvre en gardent un sourire.

(Les secrètes pensées de Raphaël.)

86. Extension du français. Le français est la langue maternelle de la plupart des Français et d'un certain nombre de populations hors de la France.

1° A l'intérieur des frontières politiques de la France, on compte trois langues étrangères: le basque, le bas-breton et le flamand. Le **basque,** qui continue l'ancienne langue ibère, est parlé par 140.000 individus dans une partie du département des Basses-Pyrénées (arrondissements de Bayonne et de Mauléon). Le **bas-breton** (§ 3, Rem.) est parlé par 1.300.000 individus dans le Finistère, dans la moitié Ouest du Morbihan et des Côtes-du-Nord, et dans les îles de ces trois départements. Le **flamand,** dialecte bas-allemand, parlé dans les arrondisse-

ments de Dunkerque et d'Hazebrouck. Ajoutons que la langue de l'île de Corse est un dialecte **italien**, et qu'on parle **catalan** dans le département des Pyrénées-Orientales.

REMARQUE 1. Sous l'ancien régime, on parlait allemand dans une partie du territoire français. La libéralité de ce temps-là, qui forme un singulier contraste avec la contrainte actuelle (comp. § 80, Rem. 2), allait jusqu'à permettre l'emploi de l'allemand comme langue officielle dans l'armée. On lit dans les »Mémoires« du général Marbot: »Le 1er de housards était l'ancien régiment de Bercheny, dans lequel on ne recevait jadis que des Allemands, et où les commandements s'étaient faits, jusqu'en 1793, dans la langue allemande, qui était celle le plus en usage parmi les officiers et les housards, presque tous nés dans les provinces des bords du Rhin« (I, p. 59).

REMARQUE 2. Pour assurer »l'unité de langage« on prenait, sous la Révolution, contre les idiomes étrangers des mesures rigoureuses, qui pourtant ne furent guère appliquées. La République, qui estimait »que le féodalisme et la superstition parlent bas-breton, l'émigration et la haine de la République parlent allemand, la contre-révolution parle italien, et le fanatisme parle basque«, voulut prendre des mesures radicales; et il fut décidé, sur la proposition du Comité de salut public, que des instituteurs de langue française seraient créés dans un délai de dix jours, dans tous les départements dont les habitants parlaient bas-breton, italien et allemand. Inutile de dire qu'une telle mesure était absolument inexécutable.

2° En dehors des frontières politiques de la France, appartiennent au domaine du français des portions de l'Italie, de la Suisse, de l'Allemagne, du Luxembourg, de la Belgique et de l'Angleterre. En *Italie:* plusieurs vallées des Alpes, dont la plus importante est le Val d'Aoste. En *Suisse:* les cantons de Genève, de Vaud, de Neuchâtel, et, en partie, ceux de Fribourg, du Valais et de Berne. En *Allemagne:* une grande partie de l'Alsace-Lorraine et la Wallonie prussienne (Malmédy). En *Belgique:* le vaste territoire du dialecte wallon (§ 80, Rem. 1), embrassant un coin des deux Flandres et du Limbourg, presque tout le Hainaut, le Luxembourg, les provinces de Liège et de Namur, et encore un fragment de la Prusse rhénane et du grand-duché de Luxembourg; du reste, le français est parlé dans toutes les grandes villes de la Belgique française, et même dans celles de la Belgique flamande (le nom de *Fransquillons* est donné par plaisanterie aux Belges parlant français). Enfin, signalons pour *l'Angleterre:* les îles de Guernesey, Jersey, Sercq et Aurigny (angl. Alderney), qui appartiennent à ce pays depuis 1204.

Remarque. Il faut encore signaler quelques îlots linguistiques dispersés en Europe. En *Allemagne*, une colonie française a été fondée à la fin du XVII[e] siècle près de la chaîne du Taunus sous les auspices de Frédéric II, landgrave de Hesse-Hombourg; la colonie se composait de familles huguenotes provenant de la Picardie et de la Champagne et chassées de leur pays par la révocation de l'édit de Nantes. Le français de Friedrichsdorf s'est conservé jusqu'à nos jours; mais depuis une vingtaine d'années, l'allemand commence à le remplacer; il a maintenu bien des traits curieux de la langue du grand siècle. Dans l'*Italie* méridionale, on a constaté l'existence de deux colonies françaises, qui remontent probablement au XIII[e] siècle, et dont les habitants ont gardé leur ancien dialecte (le lyonnais?) comme une sorte de langue intime (AGIt, XII, 33—75).

3° Par delà les mers, le français est parlé sur de vastes territoires, en Afrique, en Asie, en Amérique et en Océanie, appartenant ou ayant appartenu à la France. Signalons, en *Afrique:* l'Algérie, le Sénégal, le Soudan, la Guinée française, le Congo. En *Asie:* Pondichéry, sur la côte de Coromandel, l'Indo-Chine, surtout le Tonkin et la Cochinchine. Dans *l'Océan Indien:* Madagascar, avec les Seychelles, l'île Maurice (autrefois île de France), patrie de Paul et Virginie, l'île de la Réunion (autrefois île Bourbon). Dans *l'Océan Pacifique:* la Nouvelle-Calédonie. En *Amérique:* la Guyane française avec Cayenne, la Martinique, la Guadeloupe avec Marie-Galante, la Désirade et Saint-Barthélemy, l'île d'Haïti, la Louisiane, le Bas-Canada, le Nord du Nouveau-Brunswick, et de nombreux districts du Haut-Canada et de l'Amérique anglaise. Le fond du *français canadien* s'est formé par un mélange des patois différents que parlaient les premiers colons, dont une petite partie venaient de l'Aunis et de la Saintonge, tandis que le plus grand nombre étaient originaires de la Normandie et du Perche. Dans plusieurs des colonies (l'île Maurice, la Réunion, la Guyane, les Antilles, la Louisiane), il s'est formé des *langages créoles* très curieux.

Remarque. On a calculé que le français est parlé actuellement par 40 à 50 millions d'individus dont 38 000 000 en France, 2 800 000 en Belgique, 2 800 en Luxembourg, 136 000 en Allemagne, 734 000 en Suisse, 140 000 en Italie, 120 000 dans les îles anglaises de la Manche, 1 548 000 au Canada, etc. Le français surpasse ainsi numériquement l'italien (34 millions) et l'espagnol (44 millions), mais il le cède à l'allemand (57 millions), au russe (90 millions?) et à l'anglais (120 millions). En juillet 1883, un cercle de patriotes a fondé *l'Alliance Française*, grande association qui a pour but de propager la langue française dans les colonies et à l'étranger, et d'unir les efforts de

tous ceux qui travaillent pour »l'idée française«. L'Alliance a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du Président de la République (le 23 octobre 1886).

86 bis. ÉTUDE DU FRANÇAIS. — C'est au XIXe siècle que l'étude scientifique des origines et du développement de la langue française a pris naissance. Les initiateurs furent ROQUEFORT et RAYNOUARD, mais c'est à Friedrich Christian DIEZ (1794—1876) que revient l'honneur d'avoir établi la vraie base méthodique de la linguistique romane et d'avoir tracé, de main de maître, les grandes lignes de cette nouvelle science dans sa *Grammatik der romanischen Sprachen* (I—III, Bonn, 1836—44) et son *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen* (I—II, Bonn, 1853). Hors de la patrie de Diez les études françaises se développaient lentement, et dans la France même elles restaient longtemps à l'état du pur dilettantisme. La renaissance, inaugurée par une série d'articles d'Émile LITTRÉ (1801—1881), s'accomplit à l'aide de Gaston PARIS (1839—1903) et de Paul MEYER (né en 1840). Autour de ces maîtres sont venus se ranger Natalis de Wailly, Auguste Brachet, Arsène Darmesteter, Frédéric Godefroy, Gaston Raynaud, Charles Joret, A. Bos, Fr. Bonnardot, Jules Gilliéron, Antoine Thomas, É. Philipon, É. Bourciez, A. Jeanroy, L. Clédat, F. Brunot, Mario Roques, E. Huguet, etc. Pour l'étranger, il faut avant tout nommer A. TOBLER (1835—1910), A. MUSSAFIA (1835—1905) et W. FÖRSTER, G. GRÖBER (1844—1902), W. MEYER-LÜBKE (Vienne), H. SUCHIER (Halle). A côté de ces coryphées de la philologie française, on trouve toute une école d'explorateurs, non seulement en Allemagne et en Autriche, mais aussi en Hollande, Belgique, Suisse, Italie, Amérique, Finlande et Scandinavie. Les progrès admirables qu'a faits de nos jours l'étude historique du français sont en effet dus à des efforts internationaux, la langue étant étudiée et enseignée un peu partout et dans presque toutes les Universités du monde.

REMARQUE 1. Voici le titre et la date d'un choix des publications les plus importantes concernant l'étude historique du français: — 1829: Raynouard, *Observations philologiques et grammaticales sur le Roman de Rou et sur quelques règles de la langue des trouvères au XIIe siècle* (Rouen). On trouve ici le premier exposé des règles de la vieille déclinaison française. — 1839:

G. Fallot, *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au XIIe siècle,* p. p. P. Ackermann (Paris). Ce livre est le premier essai d'une dialectologie française. — 1841: J.-J. Ampère, *Histoire de la formation de la langue française* (Paris). — 1846: *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen* commence à paraître (Berlin). — 1852: *Zwei altfranzösische Gedichte berichtigt und erklärt von* Fr. Diez (Bonn). — 1855 ss.: É. Littré publie dans le »Journal des Savants«, la »Revue des Deux Mondes« et le »Journal des Débats« une série d'articles, réunis en 1862 sous le titre de *Histoire de la langue française* (2 vol.). — 1862: G. Paris, *Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française.* — 1868: N. de Wailly, *Mémoire sur la langue de Joinville.* — 1870 ss.: *Revue des langues romanes* (Montpellier). — 1871 ss.: *Romanische Studien,* p. p. Ed. Boehmer (Strasbourg). — 1872 ss.: *Romania,* recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, fondé par Paul Meyer et Gaston Paris (Paris). — Gaston Paris et L. Pannier publient *La Vie de saint Alexis* (Paris). — 1874: V. Thomsen, *L'i parasite et les consonnes mouillées en français* (Paris). — A. Darmesteter, *Formation des mots composés dans la langue française, comparée aux autres langues romanes et au latin* (Paris). — 1877 ss.: *Zeitschrift für romanische Philologie,* fondée par G. Gröber (Halle). — G. Lücking, *Die ältesten französischen Mundarten* (Berlin). — 1879 ss.: *Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Litteratur,* fondée par G. Körting et E. Koschwitz (Oppeln et Leipzig). — 1881 ss.: *Französische Studien,* fondées par G. Körting et E. Koschwitz (Heilbronn). — Charles Thurot, *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle, d'après les témoignages des grammairiens* (2 vol. Paris). — 1886: A. Tobler, *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik,* 1e série (Berlin). — *Grundriss der romanischen Philologie,* p. p. G. Gröber, commence à paraître (Strasbourg). — 1887 ss.: *Revue des patois gallo-romans,* p. p. Gilliéron et l'abbé Rousselot. — 1890: Meyer-Lübke, *Grammatik der romanischen Sprachen.* Ier vol. (Leipzig). — 1896: F. Brunot, *Histoire de la langue française* commence à paraître dans l'»Histoire de la langue et de la littérature française« publiée sous la direction de Petit de Julleville. — 1897: A. Thomas, *Essais de philologie française* (Paris). — 1900: J. Gilliéron et E. Edmont commencent la publication de leur *Atlas linguistique de la France.*

Remarque 2. Voici les titres des principaux dictionnaires du XIXe siècle: Boiste, *Dictionnaire universel de la langue française* (2 vol. Paris, 1800). — J.-B.-B. Roquefort, *Glossaire de la langue Romane* (2 vol. Paris, 1808. *Supplément,* 1820) — *Dictionnaire de l'Académie,* 6e éd. (Paris, 1835). — Bescherelle, *Grand Dictionnaire critique de la langue française* (2 vol. Paris, 1843—46). — P. Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle, français, historique, géographique,* etc. (15 vol. Paris, 1864—76. Plusieurs *Suppléments*). — Littré, *Dictionnaire de la langue française* (4 vol. Paris, 1873—1874. *Supplément,* 1877). Ce dictionnaire est »une des œuvres les plus belles, les plus méritoires et les plus utiles qu'ait vues le XIXe siècle« (G. Paris). — Karl Sachs, *Encyklopädisches französisch-deutsches Wörterbuch*

(Berlin, 1869; Zweite verbesserte Stereotyp-Auflage, 1877. *Supplément,* 1894). — *Dictionnaire de l'Académie,* 7e éd. (1878). — F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle* (10 vol. Paris, 1881—1903). — H. Michaelis et P. Passy, *Dictionnaire phonétique de la langue française.* Avec préface de Gaston Paris (Hanovre et Berlin, 1897). — *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours* par A. Hatzfeld et A. Darmesteter, avec le concours d'A. Thomas (2 vol. Paris, 1890—1900). — L. Clédat, *Dictionnaire étymologique de la langue française* (Paris, 1912). — W. Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wörterbuch* (Heidelberg, 1911—14).

CHAPITRE VI.

L'ORTHOGRAPHE.

I. LES LETTRES.

87. Après avoir ainsi jeté un coup d'œil sur l'histoire générale de la langue française, et avant d'examiner le développement historique des phonèmes, il sera pratique d'étudier l'orthographe. Nous donnerons d'abord quelques remarques sommaires sur quelques-unes des lettres:

1⁰ **i** et **j** (»i consonne«) ne se distinguaient pas dans les anciens manuscrits et imprimés; l'usage moderne date de la 4ᵉ édition du Dictionnaire de l'Académie (1762).

2⁰ **k** ne s'emploie que dans des mots d'emprunt: *kaolin, kilo, kiosque;* autrefois cette lettre manquait souvent aux imprimeries, c'est pourquoi on la trouve parfois au XVIᵉ siècle remplacée par *x* ou *lz.*

3⁰ **u** et **v** (»u consonne«) ne se distinguaient pas autrefois; l'usage moderne date de la 4ᵉ édition du Dictionnaire de l'Académie (1762). Pour *v* on écrivait parfois au moyen âge *ue;* ainsi *liuere* et *auerai* peuvent équivaloir à *livre, avrai.* Comp.: E por faire issi faite oueraigne (Ambroise, *Guerre Sainte,* v. 996). Pour prévenir la confusion de l'*u* et du *v* initial on ajoutait parfois *h: huiseux* (otiosus).

4⁰ **w** s'écrivait au moyen âge pour deux *u* et équivalait le plus souvent à *vu;* on trouve ainsi *welent, awec,* pour *vuelent, avuec* (dans quelques dialectes du Nord *w* avait bien la valeur de [w]; § 454, Rem.). La langue moderne n'emploie *w* que dans quelques mots empruntés: on le prononce tantôt [v]: *wagon,* tantôt [w]: *whist;* il y a parfois hésitation entre les deux sons: *warrant.*

5⁰ **x** était autrefois un signe abréviatif qui remplaçait *us*, d'où *chevax* pour *chevaus;* voir II, § 283.

6⁰ **y** s'employait d'abord dans les mots savants, mais son emploi s'étend assez vite, et il remplace souvent *i*, peut-être pour des raisons calligraphiques: *ydoles, marry, soy, oyseaulx,* etc. On écrivait *yuer* pour indiquer que l'*u* était consonne. Après le moyen âge l'emploi de l'*y* s'est beaucoup restreint, mais l'usage moderne ne s'est fixé qu'après beaucoup d'hésitations *(analise* > *analyse, crystal* > *cristal).* Les graphies *ouy, vray, moy* restent en usage presque jusqu'au XIXe siècle. Encore de nos jours on écrit *lys* et *roy* quand on veut donner à ces mots un cachet archaïque.

7⁰ **z** désignait au moyen âge une affriquée sourde: *forz* [fɔrts], *faz* [fats], *partiz* [partits]; dans la langue moderne il désigne une fricative sonore: *douze, gaz.* Sur son emploi comme marque du pluriel, voir II, 285.

Remarque. Sur les vieux noms des lettres on trouvera des renseignements dans *La Senefiance de l'ABC,* poème de Huon le Roy (Jubinal, *Contes, dits, fabliaux,* II, 275). Pour la Renaissance, voir la farce de *Pernet* (*A TF,* II, 360), qui contient une série de jeux de mots roulant sur la prononciation des lettres; comp. aussi E. S. Sheldon dans *Studies and notes in philology and literature.* Boston, 1892. P. 69—71. Pour la langue moderne, voir notre *Manuel phonétique* § 7, Rem.

88. Nous examinerons ensuite si la représentation graphique des mots, que nous offre la littérature écrite ou imprimée, est fidèle ou non. Il faut essayer de déterminer, au point de vue phonétique, le rapport qui existe entre la langue écrite et la langue parlée. L'orthographe française des Xe et XIe siècles était simple et toute phonétique; les copistes n'avaient qu'un seul but, celui de peindre les sons. Il est vrai que dès les plus anciens textes on rencontre, par-ci, par-là, des préoccupations étymologiques (comp. par ex. les graphies *corps* et *regiel* dans la prose de Ste Eulalie); mais elles étaient relativement rares, et, en règle générale, on peut dire que les mots s'écrivaient à peu près comme ils se prononçaient, sans encombrement de lettres parasites. Si le copiste du manuscrit d'Oxford de la chanson de Roland écrit: *Karles li reis nostre emperere magne,* c'est qu'il prononce [karləs li rejs nɔstrə empərɛrə maɲə]; on voit que l'orthographe reflète assez fidèlement la prononciation. Mais cet état de choses ne devait pas durer.

Il se forme assez vite une tradition orthographique, qui arrête les mots dans leur forme écrite, et qui les empêche de suivre l'évolution de la prononciation, laquelle est en voie de perpétuel changement (§ 110). On continue à distinguer *an* d'avec *en*, même après que l'homonymie des deux groupes s'est effectuée (§ 215); on continue à écrire *faire, vaine, peine,* quoiqu'on ne prononce plus de diphtongue dans ces mots (§ 200, 222, 217); on maintient le *s* amuï dans *teste, fust, asne* (§ 463), etc., etc.

89. Au XVe siècle, sous prétexte d'étymologie, les érudits encombrent l'écriture d'innombrables lettres latines et grecques, et on trouve des monstres comme *nepveu, prebstre, subject, rhythme,* etc. (comp. § 39, Rem.). La simplicité primitive de l'orthographe est ainsi sérieusement compromise, et au milieu du XVIe siècle le désordre est à son comble. Même l'orthographe quasi-officielle des livres imprimés, l'orthographe des imprimeurs et compositeurs, est extrêmement variable et capricieuse. Une édition de Rabelais (éd. de Juste, 1542) imprime le mot *huile,* en huit lignes, de trois manières différentes: *huile, huille, huyle.* Il y a même des imprimeurs qui se font un plaisir de rendre les textes illisibles à force d'y introduire des lettres étymologiques.

Remarque. L'orthographe privée et individuelle est encore plus fantaisiste que l'officielle, et varie de ligne à ligne. Voici, par exemple, une lettre que Henri IV adressait, en 1600, à la princesse Marie de Médicis, quelques mois avant de l'épouser: »J'ay receu vn extrême contantement pour avoir ceu bien partyculyèrement par luy de vos nouuelles. Je vous remercye, ma belle mettresse, du présant que vous mauez anuoyé. Je le metré sur mon habyllemant de teste sy nous venons à vn combat, et donneré des coups despée pour l'amour de vous. Je croys que vous mexanteryès bien de vous randre ce temoygnage de mon affectyon, mes an ce quy est des actes de soldat je nan demande pas conseyl aux fames.«

90. Heureusement, les abus amènent toujours une réaction. Aussitôt qu'on se mit à étudier la grammaire du français (§ 49), on commença aussi à s'occuper du problème difficile de la bonne manière d'écrire la langue. Il se forme tout un petit parti, aussi raisonnable que courageux, qui soutient qu'il faut écrire comme on parle, et par conséquent, simplifier l'orthographe; on fait une guerre acharnée aux consonnes »oiseuses«, en demandant que le nombre des signes ortho-

graphiques réponde au nombre des sons; on invente même de nouveaux signes diacritiques et de nouvelles lettres, pour donner une transcription phonétique aussi rationnelle que possible. L'école révolutionnaire des phonéticiens eut pour chef et premier représentant **Louis Meigret.** Cet esprit curieux et indépendant a publié un *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoise* (1542), où il met à nu toutes les absurdités de l'orthographe de son temps; il en veut surtout aux lettres étymologiques. Voici ce qu'il en dit: »Il y a superfluité de l'*a*, en *aorné,* du *b,* en *debuoir,* du *c* en infiniz vocables, comme *faict, parfaict, dict.* Du *d,* comme *aduis, aduerse,* de l'*e* en *battera, mettera,* de l'*f,* en *briefuemẽt,* du *g* comme *vng, besoing,* de l'*i* comme en *meilleur,* de l'*l* comme *default,* et autres infinis, de l'*o* comme en *œuure,* du *p,* comme *escripre, escript,* et autres infinis, de l'*s* comme en *estre, honneste,* et autres presque innombrables, du *t* comme en *et,* copulatiue, en *faicts, dicts, vents,* et en tous les pluriers du participe present, du *v* comme en la diphtongue *ou* qui n'est point françoise. Au regard d'*x* final, comme en *cheuaulx, loyaulx,* il n'est point françois.« Meigret demande résolument la suppression de toutes ces lettres inutiles; il propose aussi d'autres réformes excellentes, en s'appuyant sur des considérations très sensées et qui pourtant ne sont pas encore généralement reconnues: »Ie ne voy point, écrit-il, de moyen suffisant ny raisonnable excuse pour conseruer la façon que nous auons d'escrire en la langue françoyse . . . Nostre escriture, pour la confusion et commun abus des letres ne quadre point entierement à la prononciation. Les voix sont les elemens de la prononciation, et les letres les marques ou notes des elemens . . . . . Puisque les letres ne sont qu'images de voix, l'escriture deura estre d'autant de letres que la prononciation requiert de voix; si elle se treuve autre, elle est faulse, abusiue et damnable.«

91. Les théories nouvelles et hardies de Meigret, mollement soutenues par Jacques Pelletier, furent vivement attaquées par Guillaume des Autelz (sous le pseudonyme de Glaumalis de Vezelet), et il s'engagea bientôt une querelle orthographique. très curieuse à beaucoup de points de vue, mais qui se perdit dans les sables, comme font presque toutes les disputes sur l'orthographe. Les idées des »meigretistes« furent reprises par

Ramus (ou Pierre de la Ramée) »lecteur du Roy en l'Université de Paris«, dans sa *Gramère* (1562), et, sous une forme très radicale, par Honorat Rambaud dans *La Declaration des abus que lon commet en escriuant, et le moyen de les euiter et representer nayuement les paroles: ce que iamais homme n'a faict* (Lyon, 1578). Rambaud propose une refonte totale de l'orthographe; il adopte un système strictement phonétique, avec des lettres toutes nouvelles, et essaye, de cette manière, de créer une transcription de la langue parlée où il n'y ait rien d'arbitraire, et qui soit abordable à tous »jusques aux laboureurs, bergiers et porchiers«. Plusieurs poètes de la Pléiade, Ronsard, J. du Bellay, Antoine de Baïf, se déclarèrent partisans du système phonétique; mais la hardiesse et la nouveauté des réformes proposées effrayèrent le grand public, qui se refusait à lire les textes phonétiques, et par conséquent les imprimeurs, qui se refusèrent à les imprimer. Ce fut ainsi l'école étymologique qui l'emporta, non pas sous la forme exagérée proposée par Jacques Dubois dans un livre très curieux (Jacobi Sylvii *In linguam gallicam Isagωge,* 1531), mais quelque peu modifiée. On peut dire que l'orthographe de la Renaissance se trouve codifiée dans les *Trésors* et *Dictionnaires* de Robert Estienne; mais on était encore très loin du dogme d'une orthographe fixe et invariable.

92. Les deux écoles, la phonétique et l'étymologique, sont encore en présence l'une de l'autre au XVIIe siècle. Les Précieuses proposent une orthographe simplifiée en élaguant un grand nombre de lettres étymologiques (§ 55), et le lexicographe Richelet fait hardiment une application générale de ce système dans son *Dictionnaire* (1680). Mais c'est toujours l'école étymologique qui a le dessus, grâce à l'Académie française, qui, après de nombreuses hésitations, déclare préférer l'ancienne orthographe »qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorans et les simples femmes«. Ce fut une décision funeste, dont la langue subit encore les conséquences fâcheuses, quoiqu'il faille reconnaître que dans chaque nouvelle édition du Dictionnaire (§ 61) l'illustre Compagnie a introduit des modifications, qui sont presque toutes des progrès vers le phonétisme. Mais que de choses il reste encore à changer!

Nous verrons tout à l'heure à quel degré l'orthographe moderne est arbitraire et trompeuse. Aussi la question d'une manière d'écrire simplifiée et rationnelle a-t-elle été souvent discutée, sans qu'on soit encore arrivé à aucun résultat pratique, l'Académie se refusant opiniâtrément à donner sa consécration aux réformes proposées. On sait que même la révolution orthographique tentée par Volney, Sicard et d'autres, sous la première République, échoua pitoyablement. Vu la grande importance d'une orthographe simplifiée, il faut souhaiter qu'on arrive à s'émanciper de l'autorité de l'Académie, comme du reste plusieurs revues littéraires l'ont déjà fait, ou que l'Académie elle-même renonce à sa suprématie dans le domaine de l'orthographe. »Ce serait rendre un vrai service à l'Académie française, écrit Gaston Paris, que de la décharger d'un fardeau qu'elle n'a assumé que par hasard, qui pèse lourdement sur elle, et qu'elle n'est pas faite pour porter. Elle a à remplir, même comme compagnie, des tâches bien supérieures et mieux faites pour elle . . . . . . Quant à la fixation d'une orthographe nationale, elle devrait être confiée à une commission peu nombreuse, composée de philologues et de gens pratiques, et qui, en très peu de temps, pourrait doter le pays d'un instrument commode, simple et bien approprié à cette besogne, si importante et aujourd'hui si inutilement compliquée, de la représentation des mots de la langue par l'écriture. Mais peut-être pour faire comprendre à tous l'utilité et la possibilité d'une telle mesure faudrait-il une révolution aussi profonde que celle qui a permis, il y a un siècle, de substituer le système métrique aux mille variétés de poids et de mesures usitées dans la vieille France. Car il ne faut pas se dissimuler qu'une réforme de l'orthographe n'est pas une petite affaire, ni une simple question d'école.« Le temps a donné raison à G. Paris. On a récemment voulu simplifier l'orthographe, mais la superstition de l'orthographe de l'Académie empêche toujours toute réforme. L'Arrêté ministériel du 26 février 1901, dû à M. Leygues, alors ministre de l'instruction publique, n'amena aucun changement notable hors de l'enseignement primaire, et le nouvel effort tenté par M. Chaumié en 1904 échoua également en pratique, mais il nous valut les rapports si instructifs de MM. P. Meyer et F. Brunot.

93. Dans la langue moderne, un tout petit nombre de mots s'écrivent exactement comme ils se prononcent; tels sont par exemple *ami, mari, midi, mal, fatal, fil, mil* (1000), *abri, aplani, fini, ni, pari, tari, datif, natif, gala, papa, mira, rima,* etc. Généralement la forme écrite ne donne qu'une idée très inexacte de la prononciation; le groupe de lettres *agneaux* se prononce [aɲo], et on emploie ainsi sept signes pour figurer trois sons. De ces trois sons, un seul est représenté d'une manière phonétiquement exacte: a = [a]; quant aux deux autres, [ɲ] est rendu par deux signes: *gn*, [o] par quatre: *eaux*. Comp. encore *eu* [y], *chantent* [ʃɑ̃:t], *doigt* [dwa], etc. Comme transcription de la langue parlée et vivante, l'orthographe française est donc très défectueuse (comp. *Manuel phonétique*, § 168).

94. La différence entre la langue parlée et la langue écrite est tellement grande que dans beaucoup de cas les deux langues suivent des règles grammaticales toutes différentes. Dans la langue écrite, le féminin de *petit* se marque par un *e*: *petite*: dans la langue parlée, le féminin de [pəti] se caractérise par l'adjonction d'un t: [pətit]; pour les détails, voir II, § 444 ss. La langue écrite distingue *(je, il) parle* d'avec *(tu) parles* et *(ils) parlent;* la langue parlée confond ces trois formes en une seule: *je, tu, il, ils* [parl]; voir II, § 128. D'un autre côté, la langue parlée connaît des formes doubles, même triples, de plusieurs mots qui n'ont qu'une seule forme dans la langue écrite: [nu] et [nuz] se rendent par *nous;* [tu], [tuz], [tu:s] par *tous;* [nœ], [nœv], [nœf] par *neuf,* etc. (comp. § 112).

95. L'inaptitude de l'orthographe usuelle tient aux raisons suivantes:

1° Les mêmes lettres ont souvent des valeurs toutes différentes: *ville* [vil] — *fille* [fi:j]; *chose* [ʃo:z] — *choléra* [kɔlera]; *aiguille* [ɛgɥi:j] — *anguille* [ɑ̃gi:j]; *gemme* [ʒɛm] — *femme* [fam]; *feu* [fø] — *eu* [y]; *nous portions* [nupɔrtjɔ̃] — *des portions* [depɔrsjɔ̃]; *le couvent* [ləkuvɑ̃] — *elles couvent* [ɛlku:v], etc., etc. Comment lire: »Ce mercier a de bons *fils*«? [fil] ou [fis]? Les lettres ne nous l'indiquent pas.

2° Les mêmes sons sont représentés de plusieurs manières différentes: [o] s'écrit *au, aux, aulx, eau, eaux, haut, hauts;* [vɛ:r] s'écrit *ver, vers, vert, verts, verre, verres, vair, vairs;* [vɛ̃]

s'écrit *vain, vains, vainc, vaincs, vin, vins, vint, vingt, vingts.* Comp. *deuxième, troisième, douzième,* où [z] est rendu par *x, s, z,* et *feuille, cueille, œil, bœuf,* où [œ] est rendu par *eu, ue, œ, œu.* Cette ambiguïté des lettres a amené plusieurs doublets orthographiques, auxquels on a parfois attaché un sens différent: *bonace — bonasse; conter — compter; différencier — différentier; exaucer — exhausser; lé — lez (les); penser — panser,* etc. Comp. IV, § 144,3.

3° L'orthographe est encombrée de lettres absolument muettes. Il faut distinguer entre les lettres qui représentent des phonèmes amuïs: *chat* [ʃa], *bas* [bɑ], *vase* [vaːz], les lettres savantes ou étymologiques: *sept* [sɛt], *doigt* [dwa], et les lettres analogiques: *remords* [rəmɔːr], *je mouds* [mu]; les deux derniers groupes de lettres n'ont jamais été prononcés.

4° L'emploi des consonnes doubles est extrêmement arbitraire. Comp. les exemples suivants: *Académie — accabler. Persifler — siffler; boursoufler — souffler. Agrandir — aggraver. Alourdir — allonger; imbécile — imbécillité; fertile — tranquille; modèle — chancelle; banderole — barcarolle; folie — folle. Pomologie — pomme; bonhomie — bonhomme. Sultane — paysanne; félonie — baronnie; patronage — baronnage; timonier — canonnier; honorer — honneur; cantonal — cantonnier; résonance — résonner. Apercevoir — apporter; attrape — trappe; chope — échoppe. Coureur — courrier; chariot — charrette; baril — barrique. Monosyllabe — dissyllabe; présupposer — pressentir. Dorloter — grelotter; abatis — abattre; échalote — carotte; inquiète — endette,* etc.

5° Sous la même graphie se cachent plusieurs formes: *neuf* (§ 112, Rem.), *fils,* etc.

96. Les inconséquences de l'orthographe française sont, pour la plupart, ou des archaïsmes ou des étymologismes.

1° **Archaïsmes.** Étant essentiellement historique, l'orthographe française ne peint pas la prononciation de nos jours, mais celle du moyen âge ou de la Renaissance: beaucoup des graphies modernes, exactes au point de vue phonétique il y a des siècles, ont cessé de l'être par suite des changements progressifs de la prononciation. L'orthographe n'a suivi que de très loin l'évolution phonétique; les graphies telles que *faire* [fɛːr], *beau* [bo], *enfant* [ɑ̃fɑ̃], *chantez* [ʃɑ̃te], etc. nous reportent aux temps où *ai* était une diphtongue [fajrə] (§ 200), et *eau* une tri-

phtongue [bəau] (§ 239); où *en* était encore distinct de *an* [ɛ̃nfɑ̃nt] (§ 215), et où la consonne finale primitive de la 2e pers. se prononçait [tʃɑ̃ntɛts].

2° **Étymologismes.** Par respect pour les langues classiques, les écrivains des XVe et XVIe siècles essayèrent de rapprocher les mots français des mots correspondants latins ou grecs, et ils transformèrent profondément l'orthographe simple et rationnelle du moyen âge (cf. § 39, Rem.; § 89). Les graphies correctes *abé, bele, devoir, recevoir, escrit, fait, dit, pié, nu, autre, povre, cler,* etc. furent changées en *abbé, belle, debvoir, recepvoir, escript, faict, dict, pied, nud, aultre, pauvre, clair,* etc. pour ressembler davantage à abbas, bella, debere, recipere, scriptum, factum, dictum, pedem, nudus, alter, pauper, clarus.

Remarque. Notons, pour l'emploi de *h*, une très grande inconséquence dans la transcription des mots grecs; à côté de *chaos, écho, archange, rhéteur, rhume, athée, pathos, phase.* etc. on trouve *caractère, colère, école, rapsode, trésor, trône, fantôme, fantaisie,* etc.

97. Plusieurs des lettres étymologiques, qui servaient à »parer l'escripture«, comme on disait, ont vite disparu de l'orthographe; d'autres se sont maintenues jusqu'à nos jours; on n'écrit plus *debvoir, dict, nud, sçavoir,* mais on conserve les graphies non moins monstrueuses: *pied, doigt, pauvre, poids,* etc. Voici un relevé sommaire des consonnes étymologiques qui se trouvent dans l'orthographe moderne:

1° B: *Fabvier, Lefebvre, le Doubs.*

2° C: *Amict, (aspect, respect, distinct, indistinct, instinct, succinct), sceau, scier.* — *Le Journal des Savants,* fondé en 1664, s'intitula *Journal des Sçavants* jusqu'en 1833.

3° D: *fonds* (cf. enfoncer), *lods, nid, nœud, pied, poids.*

4° G: *doigt, doigter, doigtier, legs, Magdeleine, vingt, vingtaine, vingtième; signet, Regnard, Regnault, Clugny; oing, seing.*

5° L: *aulnaie, aulne, aulnée* (orthographe vieillie), *aulx, faulx* (cf. faucher), *fils, pouls; Gaultier, Paulmier, Saulnier,* et les noms en *-auld, ault: Arnauld, Fourchambault, Foucauld, Perrault, Quinault,* etc.

6° M: *automne, damner, damnation, damnable, condamner* (comp. aussi *faim, essaim, nom,* à côté de *levain, on*).

7° P: *baptême, baptiser, baptismal, baptiste, cheptel, compte, compter* (a amené *dompter*), *corps* (cf. corsage, corset), *exempt, exempter, prompt, promptitude, sculpter, sculpteur, sculpture, sept, septième, temps.*

8° T: *puits, rets.*

9° X: *croix, noix, poix, voix, paix, perdrix, six, soixante,* etc.

98. Parfois une simple **analogie** a fait changer la bonne orthographe d'un mot. L'orthographe de la Renaissance en offre de nombreux exemples: on écrit *feut* (pour *fut*) d'après *eut, craincte* (pour *crainte*) d'après *plaincte, ung* (pour *un*) d'après *long,* etc., etc. La langue moderne présente encore beaucoup d'exemples de telles graphies analogiques, surtout dans la flexion verbale: ainsi *rompt, couds, mouds* ont remplacé *ront, cous, mous* à cause de *rompre, coudre, moudre* (comp. II, § 53, Rem.). Rappelons aussi les mots suivants:

Anspect pour *anspec* (angl. handspeck) est dû à *aspect.* — **Dix** pour *dis* (decem), dû à *six.* — **Dompter** pour *donter* ou *domter* (domitare), comme écrit l'Acad. 1694—1719, dû à *compter.* — **Lacs** pour *las*, vfr. *laz* (*lacium, pour laqueum), dû à *lacer.* — **Mets** pour *mes* (missum, comp. angl. *mess*), dû à *mettre.* — **Rehaut** pour *rehaus* (tiré de *rehausser*), dû à *haut.* — **Remords** pour *remors* (remorsum), dû à *mordre.* — **Rempart,** pour *rempar* (dér. de *remparer*) paraît dû à *part.* — **Renfort** pour *renfors* (tiré de *renforcer*), dû à *fort.* — **Stylet** pour *stilet* (it. stiletto), dû à *style.* — **Transfert** pour *transfer* (tiré de *transférer*), dû à *transport* (ou au lat. transfert). — **Vautrait,** pour *vautrai*, d'après *trait.* Comp. § 104,3 et 207,3 *(poêle).*

99. Voici quelques mots dont l'orthographe vicieuse est due à une **fausse étymologie** (comp. § 529):

Bâbord, au XVIIe siècle *basbord (bas-bord)*, altération par erreur d'étymologie de *babord* (holl. bakbord). — **Bec-d'âne** devrait s'écrire *bédane.* La forme primitive est *bec d'ane* (c. à d. bec de canard; cf. § 382,2), et non pas *bec d'asne* comme écrivait Cotgrave (1611); cette fausse étymologie a aussi altéré la prononciation du mot. — **Champ,** dans *poser une planche de champ*, aurait dû s'écrire *chant* (comp. it. *canto*). — **Chaudelait** (espèce de gâteau) est pour *chaudelet.* — **Court,** dans *couper court à,*

est probablement pour *cours* (comp. *donner cours à*). — **Déçu,** dans *au déçu de* (c. à d. à l'insu de), devrait s'écrire *dessu*. C'est un composé de la particule *dés* et *su* (part. de *savoir*); on écrivait autrefois *desceu* ou *desçu* d'après l'ancienne orthographe *sçavoir* pour *savoir*. La graphie fautive a induit Littré en erreur: il dérive *déçu* de *décevoir*. — **Entrechat,** altération de *entrechas* (tiré de *entrechasser*). — **Entretemps,** altération de l'ancien *entretant* (comp. esp. *entre tanto*); composé de la préposition *entre* et *tant* (tantum). — **Heur** *(bonheur, malheur)* devrait s'écrire, comme au moyen âge, *eur* (< augurium; § 188, Rem.). Le *h* provient d'une confusion avec *heure* (hora). — **Legs** s'écrivait au moyen âge *lais* ou *leis;* c'est, en effet, le substantif verbal de *laisser* (comp. *relais* de *relaisser*); l'altération est due à l'influence de *léguer*. — **Plantureux** est un dérivé de l'ancien *plenté* (plenitatem); la graphie *plentureux* a été altérée sous l'influence de *plante*, qui a aussi changé la signification (IV, § 452). — **Par,** dans la préposition composée *de par*, devrait s'écrire *de part* comme au moyen âge (*de par le roi* < de parte regis). — **Plein,** dans *mettre au plein*, est pour *plain* (planum). — **Rancœur** (rancorem), pour *ranqueur*, s'écrit ainsi sous l'influence de *cœur*. — **Sens,** dans les deux locutions *sens dessus dessous*, *sens devant derrière*, est pour *c'en*, comme donnent les vieux textes (on trouve aussi seulement *ce:* Il tournerent ce devant darieres et s'en fouirent; Joinville, § 156. Comp. ZRPh, XXIV, 530). Vaugelas écrivait *sans dessus dessous*, orthographe qui est aussi dénuée de raison que la moderne. — **Trocart** ou **troisquarts** est pour *trois-carres*.

100. Les graphies vicieuses dues à de fausses étymologies sont surtout fréquentes dans les noms de lieu: *Aulnay* (Audenacum); *Chambord*, *Chambourg* (Cambortus); *Chantereine* pour *Chanteraine* (canta rana); *Châteauroux* (Castellum Radulfi); *Cinq-Mars* (Sanctus Medardus); *d'Agny* pour *Dagny* (Dagninus); *Fécamp* (Fiscannum); *les Chères* pour *Leschères* (Lescherias); *l'Hérat* pour *Lhérat* (Lerate); *Mont-Louis* pour *Mont-Louy* (Mons Laudiacus); *Neufjours* (Corrèze), pour *Neujols* (Novioialum); *Saint-Dremond* (Sidremum); *Saint-Eny* (Santinium); *Saint-Tron* (Centronem), etc.

II. LES SIGNES DIACRITIQUES.

101. Les copistes du moyen âge employaient très rarement des signes diacritiques (à part les abréviations); on écrivait parfois *ín*, pour qu'il n'y eût pas confusion avec *m*; *hái*, *méisme*, *aúrez*, etc., pour marquer la présence de deux voyelles distinctes; *glóire*, etc., pour marquer la voyelle accentuée. Ce ne sont que les imprimeurs et les grammairiens du XVI[e] siècle qui ont commencé à faire un emploi régulier de signes diacritiques empruntés à l'orthographe grecque; mais la valeur de ces signes n'est plus la même: en grec, ils servaient surtout à marquer la tension de la voix sur une syllabe plutôt que sur les syllabes environnantes; en français, ils indiquent généralement une différence de prononciation ou de timbre entre les mêmes lettres, mais leur emploi est très arbitraire (comp. *fève* et *trêve*). Dans quelques cas isolés, ils servent à distinguer des homonymes (comp. *la* et *là*).

102. L'accent aigu se met sur les *e fermés* non suivis d'un *d*, d'un *r* ou d'un *z* finals: *étonné*, *sévérité*, *précepte*, *blessé*, *blessée*, *blessés*, *né*, *nés* (comp. pied, berger, panier, blesser, blessez, nez, chez, lez). Il faut encore remarquer:

1⁰ L'accent aigu s'emploie abusivement dans quelques substantifs: *affrétement* [afrɛtmɑ̃], *allégement* [allɛʒmɑ̃], *complétement*, *événement* (comp. *avènement*); dans des futurs, tels que *abrégerai*, *protégerai*, *céderai* (comp. *mènerai*), etc.; dans les phrases interrogatives ou optatives, telles que *chanté-je*, *veillé-je*, *puissé-je*, *dussé-je*, etc.

2⁰ L'accent aigu est souvent omis dans les mots étrangers: *brasero* [brazero], *revolver* [revɔlvɛ:r], *optime*, *vice-versa*, *mea culpa*, *Te Deum*, etc. On écrit pourtant *alinéa*, *avé*, *boléro*, *fac-similé*, etc.

REMARQUE. L'accent aigu a été introduit par l'imprimeur Geoffroy Tory (cf. § 37), qui l'emploie seulement pour marquer l'*e* fermé final: *seuerité*, *felicité* (au pluriel *seueritez*, *felicitez*). Cet usage est généralement suivi jusque dans le XVII[e] siècle; ainsi Vaugelas écrit encore *securité, evité, memoire*, mais il emploie en même temps, comme tant d'autres, l'accent aigu pour marquer l'è ouvert: *dés*, *aprés*, *cét*. Pierre Corneille est le premier qui ait essayé de faire une distinction rationnelle entre l'*é* et l'*è*: il s'exprime ainsi dans un *Avis au Lecteur*, imprimé en tête de l'édition de luxe de son *Théâtre*, donnée par lui-même en 1664: »Or comme ce seroit vne grande con-

fusion que ces trois *e* en ces trois mots, *aspres, verite* et *apres*, qui ont vne prononciation si differente, eussent vn caractère pareil, il est aisé d'y remedier, par ces trois sortes d'*e* que nous donne l'imprimerie, *e, é, è,* qu'on peut nommer *l'e simple, l'e aigu* et *l'e grave*. Le premier seruira pour nos terminaisons feminines, le second pour les latines, et le troisième pour les esleuées, et nous escrirons ainsi ces trois mots et leurs pareils, *apres, verité, après*, ce que nous estendrons à *succès, excès, procès*, qu'on auoit jusqu'icy escrits auec l'*e* aigu, comme les terminaisons latines, quoy que le son en soit fort different.«

103. L'accent grave est employé:

1⁰ Sur tous les *e ouverts* qui se trouvent dans une syllabe ouverte (dans la langue écrite, bien entendu): *frère, mère* (comp. fier, mer, amer); *cèle, révèle* (comp. selle, renouvelle, tel, telle); *thème* (comp. dilemme); *cène, amène* (comp. renne); *bibliothèque* (comp. grecque, avec); *sinalèphe* (comp. chef); *dépèce, pièce* (comp. presse); *pèlerin, complètement, avènement*, je *sèmerai, règne, règle, célèbre, hièble, siècle, grièche, sèche, calèche* (comp. perdre, reste, précepte), etc.; on écrit également *è* devant un *s* final: *accès, après, succès, dès*. Rappelons qu'il y a des mots qui prennent l'accent circonflexe (§ 104,2) pour marquer l'*e ouvert*, surtout s'il est long: *extrême, suprême* (comp. crème, problème);

2⁰ Dans *jà* et le composé *déjà;*

3⁰ Pour distinguer orthographiquement certains homonymes: *à—a, çà—ça, là—la, où—ou, dès—des*.

Remarque. L'accent grave date du XVI[e] siècle, mais au commencement son emploi est très restreint et très incertain. Dubois (1531) s'en sert pour noter l'*e* féminin, il écrit *gracè, guerrè, aimée;* Étienne Dolet (1540) le met sur les particules *à* et *là*, et Ramus (1572) l'emploie surtout pour marquer l'*e ouvert*, il écrit *mièl, fèrmete, ènfèr*. Ce n'est qu'au XVII[e] siècle que les règles modernes commencent à se dégager.

104. L'accent circonflexe est en même temps un signe étymologique et un signe de prononciation.

1⁰ Il marque la suppression d'une lettre, consonne ou voyelle: *côte* (vfr. *coste*); *âne* (vfr. *asne*); *fût* (vfr. *fust*); *âme* (vfr. *anme*); *sûr* (vfr. *seur*); *âge* (vfr. *eage*); *bâiller* (vfr. *baaillier*); *crûment* (vfr. *cruement*); *remercîment (remerciement); oublîrai (oublierai)*, etc. Pourtant l'emploi du circonflexe comme signe étymologique est très inconséquent: à côté des graphies correctes *dû* (vfr. *dëu*), *mû* (vfr. *mëu*), *plaît* (vfr. *plaist*), *résolûment* (vfr.

resoluement), *gaîment* (vfr. *gaiement*), etc., on trouve *indu*, *ému*, *promu*, *pu* (vfr. *pēu*), *su* (vfr. *sēu;* II, § 95,2), *tait* (vfr. *taist*), *absolument* (vfr. *absoluement*), *vraiment* (vfr. *vraiement*), *joliment* (vfr. *joliement*), etc. Sur les mots où le *s* amuï n'est pas indiqué par un accent circonflexe, voy. § 463.

2⁰ L'amuïssement d'un phonème amenant ordinairement l'allongement de la voyelle précédente (§ 130,1), on s'est parfois servi de l'accent circonflexe pour indiquer la prononciation longue d'une voyelle: *âcre* (acrem), *bâche*, *câble*, *Cléopâtre*, *cône* (conum), *crâne* (cranium), *diplôme* (diploma), *dôme* (*δῶμα*), *Drôme* (Druna), *extrême* (extremum), *grâce* (gratia), *hâbler* (esp. hablar), *idolâtre* (idololatres), *iconolâtre* (*ἰκονολάτρης*), *infâme* (infamis), *pâle* (pallidum), *pôle* (polum), *rôder* (autrefois *rauder*), *suprême* (supremum), *théâtre* (theatrum), *trône* (thronum), etc. Remarquez qu'au XVIe siècle on écrivait *throsne*, *pasle*, *extresme*, etc. L'emploi du circonflexe comme signe de prononciation est très peu conséquent; on écrit *cône*, *dôme*, *extrême*, mais *zone*, *axiome*, *arome*, *problème*. Il faut aussi se rappeler que dans la langue moderne la présence de l'accent circonflexe n'implique pas toujours la prononciation longue de la voyelle; ainsi *arrête*, *êtes*, *dîne*, *gîte*, *épître*, *flûte*, *bûche*, *croûte*, *voûte*, *hôtel*, *hôpital*, *rôtir*, *fûmes*, *fûtes*, *aimâmes*, *aimâtes*, etc. se prononcent ordinairement avec une voyelle brève.

Remarque. Souvent les dérivés ne gardent pas l'accent circonflexe des mots simples: *cône—conique; diplôme—diplomate, diplomatie, diplomatique; grâce—gracieux, gracier, disgracieux, disgracier; infâme—infamie; jeûne—déjeuner; pôle—polaire; sûr—assurer.*

3⁰ Dans quelques cas isolés l'emploi du circonflexe est dû à une analogie quelconque: *bédâne* (≠ âne, § 99); *bélître* (≠ épître); *traître* (≠ maître); *voûte* (≠ coûte), *envoûter*.

4⁰ Le circonflexe s'emploie enfin pour distinguer certains homonymes: *croîs* (cresco) — *crois* (credo), *crûs—crus, crû—cru.*

Remarque. Étienne Dolet a le premier employé l'accent circonflexe (1540) il l'appelle »apocope« et s'en sert pour marquer la chute d'une voyelle: *mani^ment, vrai^ment.* J. Périon (1555) s'en sert pour marquer la longueur d'une voyelle: *aîse, bourgeoîse.* Poisson (1609) met le circonflexe sur le *t* précédé d'un *s* amuï: *bastôn, testê.* Godard (1618), enfin, inaugure l'usage

moderne en l'employant en remplacement d'un *s* amuï: *tôt, nôtre, êt, toûjours.* Cette orthographe fut adoptée, avec quelques restrictions, par l'Académie, en 1740 (cf. § 61).

105. La cédille se place sous un *c* devant *a*, *o*, *u*, pour indiquer qu'il doit être prononcé comme [s]: *façade*, *façon*, *garçon*, *reçu*. Au commencement des mots, ç ne s'emploie que dans *ça* et *çà*. On écrit *savate* et *sabot* pour *çavate* (comp. esp. *zapata*, it. *ciabatta*) et *çabot* (comp. le picard *chabot*). Rappelons l'ancienne orthographe *sçavoir* (§ 39, Rem.) pour *savoir*.

Remarque. Le mot cédille est emprunté à l'esp. *cedilla (zedilla)*, dim. de *ceda (zeda)*, nom de la lettre *z*: le crochet sous le *c* avait à l'origine la forme d'un petit *z*. L'imprimeur Geoffroy Tory a le premier employé le *c caudatum* (1529), mais l'usage ne s'en est répandu que très lentement. Au lieu de ç, on écrivait **cz**: *faczon*, *cza*, ou **ce**: *prononceons*, *receoit*, etc.; on écrit encore *douceâtre* pour *douçâtre*. Il y a eu aussi hésitation entre ç et *s(s)*: *maçon* n'a définitivement remplacé *masson* qu'au XVIIe siècle. L'orthographe moderne admet *reterçage* et *retersage*.

106. Le tréma se place sur une voyelle *(e, i, u)* pour indiquer qu'elle se détache de la précédente (ou de la suivante): *haï, naïf, Moïse, Noël, Israël, Saül, Antinoüs, ïambe* (comp. *aiguë, ambiguë, ciguë, contiguë, exiguë*). L'emploi du tréma est abusif dans les mots tels que *aïeul* (pour ayeul), *baïonnette* (pour bayonnette), *faïence* (pour fayence), *glaïeul* (pour glayeul); il est superflu dans *ïambe, ïambique* (cf. ionique, iode, diurne, renia, maria), *noël* (cf. poème), *le Groënland, les Boërs,* et quelques noms propres en *uël*. Les anciennes graphies *poëme, poëte* et *troëne* ont été remplacées par *poème, poète, troène.* Aux XVIe et XVIIe siècles, le tréma servait aussi à distinguer l'*u* voyelle de l'*u* consonne ou *v* (cf. § 61); on écrivait ainsi: *veüe*, *queüe, veüille, orgüeil.* Sous sa forme actuelle, le tréma a été employé pour la première fois par Étienne Dolet (1540); mais c'est Dubois (1531) qui en eut le premier l'idée, seulement il plaçait un point sur chacune des deux lettres.

Remarque. Dans plusieurs noms propres, on met abusivement des trémas sur des *e* qui ne se prononcent pas: *Maëstricht* [mastrik], *Saint-Saëns* [sɛ̃sɑ̃:s], Mme de *Staël* [stal], *Edgar Poë* [po]. L'emploi fautif du tréma a parfois amené une prononciation altérée. La famille *Desoer,* originaire de Belgique, où son nom se prononce [dəsɔ:r], s'appelle maintenant en France [dəsɔ:ɛr], à cause du tréma dont les compositeurs ont affublé le nom *(Desoër)*. Comp. aussi le sort des noms anglais *Crusoe*, *Monroe*, etc., écrits en français *Crusoë*, *Monroë*.

107. L'apostrophe marque l'élision d'une voyelle *(a, e, i)*: *l'âme*, *l'ours*, *presqu'île*, *quelqu'un*, *s'il*, etc.; pour le détail des mots qui subissent l'élision, voir § 281. L'emploi de l'apostrophe est assez illogique dans la langue moderne: on écrit *lorsqu'il*, mais *comme il; quoiqu'il* mais *quoique étranger; entr'acte*, mais *entre eux; l'amie*, mais *une amie*, etc., etc.; il est tout à fait abusif dans *grand'mère*, *grand'chose*, *grand'peine* (II, § 386,2), *Dieu vous gard'* (II, § 136,1), etc., où il n'y a pas élision d'*e;* remarquer que *ç'aurait été* se prononce souvent *ça aurait été*. L'apostrophe est omise dans plusieurs noms propres: *Lhéritier*, *Lhôte*, *Lévêque*, *Lange*, *Lille* (§ 489,1), etc.; comp. aussi *davantage*, *dorénavant*, *verseau*, etc. pour *d'avantage*, *d'or en avant*, *vers'eau* (Furetière écrit *verse-eau*), etc.

Remarque. C'est l'imprimeur Geoffroy Tory qui a introduit l'apostrophe (1529); son emploi était au XVIe siècle encore plus répandu que de nos jours; Brantôme, Montaigne, A. d'Aubigné et beaucoup d'autres écrivaient: *un'espee*, *ell'a*, *cett'eau*, *douz'ans*, *null'opération*, *un'infinité*, etc. Il y avait même des grammairiens qui voulaient étendre l'emploi de l'apostrophe jusqu'à indiquer l'amuïssement d'une consonne et proposaient d'écrire *tan'*, *tou'*, etc. Meigret dit dans son *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoyse* (1542): »Toutes les fois qu'en la prononciation aucune letre finalle se pert, l'Apostrophe est necessere en l'escriture pour denoter la collision, ou perte de la voyelle ou consonante. Et la ou nous ne vouldrions receuoir l'Apostrophe, ie dy qu'encores la letre ne doit point estre escrite. Comme quant nous disons: *vne amye entiere ayme d'une perfecte amour*, nous deuons escrire *vn' àmy' entier' ayme d'une perfet' amour*. Cela semble estrange, mais la faulte de bonne lecture ne viendra que de l'imperfection du lisant, et non pas de l'escriture. Quant aux consonantes, ie treuve que *lęs*, *dęs*, *ęs*, perdent *s*, quant le vocable ensuyuant commence par consonante: nous deuons donc escrire: *lé compaignons de guerre ę'quelz lę' capitaines ont faict de* (sic) *dons sont lę' mieux agguerriz.*»

108. Le trait d'union sert à unir:

1° les différentes parties d'un mot composé: *arc-en-ciel*, *chef-lieu*, *garde-malade*, *peut-être*, *c'est-à-dire*, etc.;

2° le verbe et son sujet postposé, quand ce sujet est un pronom personnel, *ce* ou *on: suis-je*, *as-tu*, *que dit-on*, etc.;

3° le verbe et son régime postposé, quand ce régime est un pronom personnel: *aidez-moi*, *fais-le*, *dites-le-lui*, *rendez-le-moi*, *donnez-lui-en;*

4° le pronom personnel et le mot *même: moi-même*, *eux-mêmes;*

5⁰ les monosyllabes *ci* et *là* à un mot précédent ou suivant: *celui-ci*, *celui-là*, *cet homme-ci*, *ci-dessus*, *ci-entour*, *ci-inclus*, *ci-gît*, *là-dessous*, *là-haut;*

6⁰ les noms de nombre composés, quand ils ne sont pas unis par la conjonction *et: dix-sept*, *vingt-neuf*, *quatre-vingts*, *quatre-vingt-dix-huit*.

L'emploi du trait d'union est très inconséquent: on écrit *eau-de-vie*, mais *eau de rose; arc-en-ciel*, mais *arc de triomphe; cent-suisses*, mais *cent gardes; blanc-de-céruse*, mais *bleu de ciel; tête-à-tête*, mais *face à face; au-dessous*, mais *au dedans; quatre-vingts*, mais *quatre cents; contre-coup*, *contre-balancer*, mais *contrefaçon, contremander*, etc., etc. L'arrêté ministériel du 26 février 1901 essaie de remédier à ces inconvénients et de simplifier l'emploi du trait d'union en autorisant sa suppression dans les verbes composés *(entrecroiser* pour *entre-croiser)*, entre le verbe et le pronom sujet *(est il* pour *est-il)* et dans les noms composés tels que *chef-d'œuvre*. Malheureusement, les nouvelles règles sont vagues et trop sommaires; elles ne décident pas si, d'après le nouveau système, il faut écrire *chef d'œuvre* ou *chefd'œuvre* (ou mieux *chefdœuvre*), comment il faut simplifier *parle-t-il*, et plusieurs autres questions.

Remarque. L'emploi du trait d'union remonte peut-être au milieu du XVIe siècle. Il ressort de la grammaire de Cauchie qu'il était d'un usage général en 1570.

DEUXIÈME PARTIE

PHONÉTIQUE

LIVRE PREMIER.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

CHAPITRE I.

ÉVOLUTION DES SONS.

109. L'évolution phonétique est **inconsciente** et essentiellement indépendante de la volonté des individus parlants; elle n'est pas le résultat d'un effort voulu: commeatum s'est changé en *congé,* sans aucun acte volontaire de la part des Gallo-Romains.

Remarque. Le fait incontestable de l'inconscience de l'évolution phonétique permet de révoquer en doute l'existence des lettres soi-disant »euphoniques», qui jouent un rôle considérable dans beaucoup de grammaires. Examinons brièvement un des exemples le plus souvent allégués, le *t* accessoire des formes interrogatives de la première conjugaison. Le changement de *donne-il* en *donne-t-il* ne s'est pas produit, parce qu'un beau jour on a trouvé que le groupe [donil] sonnait mal et qu'il fallait le rendre plus agréable à l'oreille; il est dû tout simplement à l'analogie. Comme on disait *il est — est-il, il dort — dort-il,* etc., on a fini par dire *il donne — donne-t-il,* au lieu de *donne-il,* qui faisait disparate avec les autres formes interrogatives (II, § 223). Il n'y a pas non plus »intercalation de consonnes euphoniques« dans *gendre, chambre, être,* etc.; le développement de ces consonnes accessoires s'explique très facilement à l'aide de la physiologie (§ 496—499), et l'euphonie n'y a absolument rien à voir. Sur quelques cas de changements phonétiques conscients et voulus, voy. § 120—124.

110. L'évolution phonétique est **graduelle.** Les sons d'une langue parlée sont en voie de continuel changement, chaque génération altérant quelque peu la tradition qu'elle a reçue. Ce changement s'accomplit très lentement et par des degrés

minimes, insensibles aux individus parlants et écoutants. Le français *août* n'a pas subitement remplacé le latin **augustum**. La forme *août* est due à l'addition d'une succession de nuances infinitésimales. Il y a entre les deux mots toute une longue série de modifications continuées et augmentées de siècle en siècle. De ces formes transitoires, l'orthographe ne relève ordinairement que deux ou trois: **augustum**—**agustu**—*aoust*, *août*, tandis que la phonétique historique arrive très souvent à en indiquer un plus grand nombre [augustum ⟩ agusto ⟩ aγust ⟩ aust ⟩ aut ⟩ au ⟩ u]; mais on ne pourra jamais parvenir à reconstruire toute la série des nuances. Ajoutons qu'un changement phonétique ne s'impose pas à la fois à tous les individus parlants; une étape ancienne peut subsister à côté de l'étape nouvelle. On constate ainsi la coexistence de *falt* et *faut* (§ 343), de *faire* et *fère* (§ 200), de *mescheant* et *meschant* (§ 264, Rem.), de *bouteille* et *bouteye* (§ 351,1).

Remarque 1. Vu l'évolution graduelle des sons, on peut dire qu'une langue ne naît pas, ou du moins n'en avons-nous jamais vu naître. Voici, à ce sujet, quelques observations de V. Henry: »Quant aux langues qui tombent sous le coup de notre observation, il n'en est pas une qui soit née: l'enfant est un être distinct de ses parents, tandis qu'une langue dite fille n'est autre que la langue dite mère parvenue à quelques degrés plus bas dans l'échelle du temps. Le créole de la Réunion est du français du grand siècle, le français, du latin rustique, le latin, de l'indo-européen émigré en Italie, chacun avec les transformations et les déformations que leur ont imposées des séries plus ou moins longues de sujets parlants, eux-mêmes plus ou moins fidèles à la tradition de leurs pères. Le latin nous paraît mort, tout uniment parce que nous ne serions plus compris de Cicéron si nous lui parlions français; mais il eût compris Quintilien, et Quintilien Lactance, et Lactance Grégoire de Tours, et Grégoire le scribe inconnu qui transcrivit à notre usage le texte du serment de Strasbourg. Où donc finit le latin? où commence le français? et qui peut parler, autrement que par figure, de la naissance du français?«

Remarque 2. Les changements phonétiques qui sont dus à une influence analogique, ou qui résultent d'une métathèse, d'une étymologie populaire, d'une contamination, etc. ne sont pas graduels, et s'opèrent subitement, par un saut; ainsi il n'y a pas de formes intermédiaires entre *pelu* et *poilu*, *formage* et *fromage*, *sarbatane* et *sarbacane*, etc.

III. L'évolution phonétique suit des **lois constantes**, en s'opérant avec une parfaite uniformité. Dans le même milieu social, tout phonème ou groupe de phonèmes se développe, dans des conditions phonétiques égales, de la même manière. Si *b* de-

vient *v* dans hibernum > *hiver,* on trouvera que le même changement a eu lieu dans tous les mots où *b* se trouve dans la même situation, c. à d. précédé et suivi de voyelles analogues: debere > *devoir,* habere > *avoir* (§ 378). Si dolōrem donne *douleur,* on peut affirmer a priori que colōrem doit donner *couleur,* un même son, dans une même situation, ne pouvant pas se développer de deux manières différentes. La constance des correspondances entre les phonèmes d'une même langue à deux dates successives se désigne par le nom de »lois phonétiques«. On s'est souvent mépris sur le sens de ce terme: il ne faut pas oublier que la régularité dont elles servent d'expression n'est pas un phénomène physiologique, mais psychologique.

Remarque 1. Les nombreuses exceptions aux lois phonétiques que présente le français, surtout dans son état actuel, ne sont qu'apparentes, et on les écarte, pour la plupart, assez facilement. Si l'on compare amarum > *amer,* clarum > *clair,* avarum > *avare,* on verra que dans les trois mots français, l'*a* latin est rendu de trois manières différentes *(e, ai, a),* et pourtant la constance des lois n'y est pas enfreinte: *amer* représente le développement régulier, *clair* n'est qu'une variante orthographique moderne de l'ancien *cler* (§ 170), et *avare* est un mot de formation savante (§ 34), un mot d'emprunt calqué directement sur le latin et qui a remplacé l'ancienne forme régulière *aver.* Il est bien entendu que les mots d'emprunt n'ont pas pu participer aux évolutions phonétiques qui ont eu lieu avant leur introduction dans la langue; si à côté de factum > *fait,* on trouve actum > *acte,* c'est que ce dernier mot a été introduit dans la langue longtemps après le changement de *ct* en *it* (§ 407); il ne constitue donc pas une exception à cette loi. Une fois introduits dans la langue, les mots d'emprunt en subissent toutes les évolutions postérieures, souvent, il est vrai, après de nombreuses hésitations. Il faut aussi prendre en considération que la langue littéraire, dès les plus anciens temps, a fait des emprunts aux dialectes (§ 17, 32, 68, 79); ces mots d'emprunt présentent souvent des particularités phonétiques qui ne s'accordent pas avec le développement du français proprement dit; comp. *abeille* et *ciboule* (§ 371), *foin* (§ 216), *seigle* (§ 409), *vergue* (§ 423,2), *yeuse* (§ 150).

Remarque 2. Il est instructif d'observer que la plupart des changements phonétiques qui ont eu lieu en français ont leur point de départ dans la langue vulgaire; ce sont à l'origine des prononciations contre lesquelles on proteste, mais la poussée de l'idiome libre du peuple, qui se soucie peu des règles conventionnelles, est trop forte, et les vulgarismes méprisés finissent par obtenir droit de cité dans la langue cultivée, malgré la vive opposition que leur font les grammairiens, souvent pendant des siècles; rappelons comme exemples le sort du groupe *oi* (§ 160) et la disparition de l'*l* mouillé (§ 351). Jusqu'au XVII[e] siècle *donne-t-il* pour *donne-il* a été regardé comme une faute grossière (II, § 223); c'est maintenant la seule forme correcte. Les ma-

çons de Paris disaient fautivement *niveau* pour *liveau* (§ 339); leur prononciation s'est maintenant imposée partout et a complètement remplacé la primitive. Dans le développement du langage on sait que »communis error facit jus« (comp. § 58).

112. PHONÉTIQUE SYNTAXIQUE. Étant donnée la parfaite régularité de l'évolution phonétique, il est impossible que le même mot, dans des conditions phonétiques égales, se développe de deux manières différentes; plicare ne peut pas devenir, indifféremment, *ployer* et *plier:* une seule des formes peut être admise comme le résultat régulier de l'évolution; et l'examen historique nous montre en effet que *plier* est une formation postérieure, une altération de *ployer* faite sur le modèle de *prier* (§ 196,2). Cependant, il faut bien remarquer qu'un mot, pas plus qu'un son, ne se présente toujours dans les mêmes conditions phonétiques: il peut être accentué ou inaccentué; il peut se trouver devant une voyelle, devant une consonne, ou à la fin d'une phrase, etc. Il en résulte que le même mot, en tant que les conditions changées sont de nature à déterminer un développement phonétique différent, se présentera sous des formes différentes **(doublets phonétiques ou syntaxiques).** Ainsi me devient régulièrement *moi,* s'il est frappé de l'ictus (§ 155): contra me 〉 *contre moi;* il devient aussi régulièrement *me* (§ 162), s'il est inaccentué: Carolus me laudat 〉 *Charles me loue;* comparez encore *te—toi, se—soi, que—quoi, notre—nôtre, votre—vôtre,* etc. On avait autrefois les doubles formes *mal* et *mel* (de malum), *car* et *quer* (de quare); on n'a maintenant que *mal* et *car,* la forme la plus viable, ce qui souvent veut dire la plus employée, ayant usurpé la place de l'autre. Pour les consonnes finales, la phonétique syntaxique a donné naissance à un très grand nombre de doublets ou même de triplets. La fricative finale de *six* est sourde devant une pause: *il y en a six* [sis], sonore devant une voyelle: *six enfants* [sizɑ̃fɑ̃], et s'amuït devant une consonne: *six garçons* [sigarsɔ̃]; comp.: *venez tous* [tu:s], *à tous* [tuz] *instants, tous* [tu] *les deux; mes amis* [mezami], *mes fils* [mefis]; *cent ans* [sɑ̃tɑ̃,] *cent francs* [sɑ̃frɑ̃], etc. La vieille forme *cest* devient *cet* ou *ce* selon le cas: *cest enfant* 〉 *cet enfant, cest garçon* 〉 *ce garçon.* Pour le sort de l'initiale, notons que sponsa se retrouve dans les plus vieux textes français sous deux formes *spose* et *espose;* on disait *la spose,* mais *ad espose* (§ 493); c'est la dernière

forme qui a été généralisée. Dans la langue moderne le pronom *je*, ordinairement prononcé [ʒə] ou [ʒ], devient [ʃ] devant une sourde: *je crois bien* 〉 [ʃkrwɑbjɛ̃].

REMARQUE. La phonétique syntaxique, qui crée continuellement des formes nouvelles, est contrebalancée par l'analogie, qui tend à réduire les formes différenciées à une seule. Le latin novem devient en français *neuf*, mais sous cette graphie commune se cachent ou se cachaient trois formes différentes; [nœv] devant une voyelle *(neuf heures)*, [nœ] devant une consonne *(neuf sous)*, [nœf] devant une pause *(j'en ai neuf)*. Dans la langue actuelle la tripartition est en train de disparaître, et la forme pleine [nœf] supplante les autres; on ne dit plus *neuv amis, neuv étoiles*, mais *neuf amis, neuf étoiles*, et dans le parler vulgaire on entend *neuf kilos;* comp. II, § 481,9 et *Manuel phonétique*, § 160, 161,3.

113. TRANSFORMATION PHONÉTIQUE. Examinons maintenant de quelle manière l'évolution phonétique transforme les mots. Ordinairement elle laisse intacts quelques-uns des phonèmes du mot primitif: talem 〉 *tel*, bona 〉 *bone, bonne*, etc.; mais souvent aussi le nouveau groupe de sons n'a rien de commun avec l'ancien. Si l'on compare le latin camera [kamera] à sa forme française *chambre* [ʃɑ̃:bʀə], on verra, si l'on ne se laisse pas tromper par l'orthographe, que les deux mots sont absolument différents: les sons latins se sont changés [k 〉 ʃ; am 〉 ɑ̃; r 〉 ʀ; a 〉 ə], ou sont tombés [m 〉 O, e 〉 O], et il s'est produit un son accessoire [mr 〉 mbr 〉 mbʀ], auquel le mot latin n'a rien de correspondant. Ainsi l'évolution phonétique peut amener le passage d'un son à un autre, l'effacement complet d'un son, et la création d'un son nouveau.

1° PASSAGE D'UN SON A UN AUTRE. Les consonnes changent de manière d'articulation: passage de [b] à [v] dans faba 〉 *fève;* ou de lieu d'articulation: passage de [r] à [ʀ] dans hora 〉 *heure;* parfois on trouve les deux changements réunis: passage de [k] à [s] dans cælum 〉 *ciel*. Les sourdes deviennent sonores: passage de [s] à [z] dans causa 〉 *chose*, et les sonores deviennent sourdes: passage de [v] à [f] dans navem 〉 *nef*. Les voyelles changent de lieu d'articulation: passage de [u] à [y] dans durum 〉 *dur;* ou de manière d'articulation: passage de [i] à [y] dans affibulare 〉 *affubler*. Les changements qui concernent la place d'articulation ont ordinairement lieu d'arrière en avant; le mouvement inverse est rare. Enfin

les voyelles se changent en consonnes: januarium 〉*janvier,* et les consonnes se changent en voyelles: alba 〉 *aube.*

2⁰ Amuïssement des sons. Les voyelles, aussi bien que les consonnes, sont sujettes à s'effacer complètement. Pour qu'une voyelle tombe, il faut qu'elle soit inaccentuée; des trois voyelles du latin maturum, il n'en est resté qu'une dans *mûr,* celle qui avait l'ictus (§ 136). Les consonnes disparaissent dans toutes les positions, mais l'effacement a lieu le plus souvent en position faible, c. à d. entre deux voyelles: sudare 〉 *suer,* au commencement ou au milieu d'un groupe de consonnes: masculum 〉 *masle* 〉 *mâle,* et à la fin du mot: presto 〉 *prest* 〉 *prêt* [prɛ].

3⁰ Développement de sons nouveaux. Une consonne accessoire peut se développer au milieu d'un groupe de consonnes: cinerem 〉 *cendre,* ou entre deux voyelles: *prier* 〉 [prije] (§ 279). Une voyelle accessoire peut se développer au milieu d'un groupe de consonnes: knif 〉 *canif;* devant ou après un groupe de consonnes: scutum 〉 *escu, écu;* piper 〉 *poivre.* La production d'autres phonèmes accessoires est due à la diphtongaison des voyelles: heri 〉 *hier* [jɛ:r], à l'agglutination: indictum 〉 *lendit,* à l'analogie, à la contamination, à l'harmonie syllabique, etc. (comp. § 488—504).

Remarque. En étudiant les transformations phonétiques, il ne faut jamais s'arrêter à l'orthographe, qui est très trompeuse (comp. § 93 ss.). Relevons ici que souvent les lettres n'ont plus la même valeur en français qu'en latin, ce qui voile beaucoup de changements: le c de *cent,* le *s* et l'*o* de *rose,* désignent toute autre chose que les lettres correspondantes de centum et de rosa; comp. encore *ju* dans *jure* et jura, *in* dans *vin* et vinum, etc.

114. Les changements phonétiques sont ou **indépendants,** ce qui est assez rare, ou **dépendants** (combinatifs, conditionnels). Le changement de [u] en [y] (murum 〉 *mur*) est indépendant, c. à d. s'est fait sans aucune influence quelconque des sons environnants ou de l'ictus. Le passage de [n] à [m] dans carpinum 〉 *charme* est dépendant: la labialisation de la nasale dentale est due à l'influence de la labiale précédente. Les changements dépendants sont surtout des assimilations et des dissimilations.

1⁰ **L'assimilation** est la tendance de deux sons voisins à se rapprocher, à emprunter une partie de leurs caractères respec-

tifs (P. Passy). Elle peut être complète, comme dans femina 〉 *femme* (passage de *m'n* à *mm*), ou partielle, comme dans *asthme* [asm̥] (dévocalisation de *m*); cela dépend de la nature des phonèmes qui se rencontrent. Elle peut être progressive, comme dans sapiam 〉 *sache*, où le yod, sous l'influence du *p*, devient [ʃ] au lieu de [ʒ], ou anticipante, comme dans cantat 〉 *chante*, où l'on anticipe la prononciation nasale en articulant l'*a*. Parfois elle est à la fois progressive et anticipante, comme dans rosa 〉 *rose* (sonorification de [s] à cause des deux voyelles); parfois on peut la qualifier de réciproque, comme dans *toi* [tw̥a], où [t] dévocalise [w], en même temps que [w] labialise [t]. L'assimilation, qui est la plus importante des influences combinatives, peut aussi avoir lieu entre deux sons qui ne se touchent pas: *cercher* 〉 *chercher*, *cocombre* 〉 *concombre* (§ 505—510).

2° **La dissimilation** provient d'une tendance à éviter la répétition, à des intervalles trop rapprochés, de deux phonèmes identiques ou ayant quelque chose de commun; elle se manifeste par le changement ou la suppression d'un des phonèmes: augustum 〉 *agustum 〉 *août;* Bononia 〉 *Boulogne;* divinum 〉 *devin* (§ 151, Rem.); flebilem 〉 *fleible* 〉 *faible;* vivenda 〉 *viande;* quinque 〉 *cinq*, etc.; pour d'autres détails, voir § 511—515. La dissimilation a rarement lieu d'un mot à un autre.

115. Formes a rebours. — Parmi les changements phonétiques sporadiques, signalons ceux qui se produisent comme le contre-coup plus ou moins volontaire d'un autre changement. Un phonème (ou groupe de phonèmes) subit une altération quelconque par laquelle il devient égal à un autre phonème (ou groupe de phonèmes) déjà existant. *Félix* se prononce dans le parler vulgaire *Félisque* (§ 518,3), et est ainsi, pour la terminaison, assimilé à un mot tel que *disque;* l'individu parlant, en prononçant le groupe *sque*, a un vague sentiment de ne pas parler comme il faut, de ne pas prononcer conformément à la langue écrite: il veut se corriger, et en essayant de se mettre en harmonie avec le bon usage, il substitue un *x* à son *sque*, à tout hasard, et arrive à dire *dixe* pour *disque*. M. Gilliéron raconte à ce sujet l'anecdote suivante: »Un employé subalterne de la compagnie d'Orléans expliquant

à des soldats le fonctionnement des *disques,* les appelait des *dixes.* Comme je prenais part à la conversation, dois-je l'avouer! je n'osais dire *disque,* de crainte qu'on ne me prît pour un de ceux qui disent *luske*, *seske*« (*RPGR*, I, 31). Les formes à rebours ou »régressions« phonétiques se produisent surtout au contact de deux milieux sociaux, de deux couches linguistiques différentes; mais elles se montrent aussi au dedans d'un même milieu. A propos d'un parler provincial P. Passy observe: »Il y a hésitation dans bien des cas: [po] ou [pjo] *peau,* [bo] ou [bjo] *beau;* de là des formations inverses comme [sabjo] *sabot,* que j'ai entendu d'un enfant des Caves« (*RPhF,* VIII, 84). On se sert parfois des formes à rebours dans le parler badin; elles entrent rarement dans la langue littéraire. Aux exemples déjà cités nous ajoutons les suivants:

1° L'amuïssement d'une consonne à la finale peut avoir pour effet l'addition de la même consonne là où elle n'a que faire. La prononciation négligée *artique* pour *article* amène *bouticle* pour *boutique* (§ 503,6). L'amuïssement de *r* dans la terminaison *-oir: boutoir* 〉 *boutoi* (§ 364) peut amener la substitution de *oir* à *oi: navoi* (navigium) 〉 *navoir* (*Romania,* XXI, 429). Comp. *tartre* pour *tarte* (§ 361,2, Rem. 1) et la forme badine *exercisme* pour *exercice* (§ 320, Rem.).

2° Le passage de [lj] à [j] amène l'emploi fautif de [lj] pour [j]; dans le français populaire où *soulier* devient *souyer,* on trouve par contre-coup *moilien* pour *moyen* (§ 351,3).

Remarque. Les méridionaux qui entendent à Paris *-ie* pour *-ille* (avec *l* mouillé) en viennent à dire *-ille* pour *-ie.* Dans »Numa Roumestan« le tambourinaire dit *Sibérille* et *biographille.*

3° Le passage du *r* intervocalique à *z* (§ 360) amène la substitution de *r* à *z;* à côté de *chaise* et *Pasis* pour *chaire* et *Paris,* on trouve *Jérus* pour *Jésus.*

4° Le passage de *er* à *ar* dans *jergon* 〉 *jargon,* etc. (§ 245) amène celui de *ar* à *er* dans *jarbe* 〉 *gerbe* (§ 246).

116. Mots d'emprunt. En empruntant un mot étranger on n'emprunte pas en même temps les phonèmes étrangers qui le composent. Pour faire pénétrer dans une langue des sons inconnus, une véritable fusion des deux langues est nécessaire. Tel a été le cas, ou à peu près, au Ve siècle, lors de la ren-

contre des Gallo-Romains avec les Francs (voir § 8), mais ce cas ne s'est jamais répété. Dans tous les emprunts postérieurs on s'est contenté de substituer aux phonèmes étrangers ceux des phonèmes français qui leur ressemblent le plus. Ainsi, tout en adoptant le mot zarabanda, on n'a adopté aucune des articulations espagnoles particulières: zarabanda et *sarabande* n'ont de commun que les deux premiers *a* et le *d;* l'initiale sifflante interdentale a été remplacée par *s,* la forte roulée espagnole [r] par un *r* français, la bilabiale ouverte par la bilabiale fermée *b,* le groupe *an* par [ɑ̃], et enfin l'*a* atone final par [ə]. Ainsi le mot étranger a été arrangé et prononcé tout à fait à la française. Telle est la règle générale. Voici maintenant quelques remarques très sommaires sur la prononciation de quelques mots d'emprunt:

1° **Mots anglais.** — Dans quelques mots on a essayé de rendre, tant bien que mal, la prononciation anglaise: baby 〉 *bébé,* beefsteak 〉 *bifteck,* roastbeef 〉 *rosbif,* cutter 〉 *cotre,* rout 〉 *raout,* etc.; mais le plus souvent c'est la forme écrite qu'on arrange à la française: wagon 〉 [vagɔ̃], jury 〉 [ʒyri], ulster 〉 [ylstɛːr], humour 〉 [ymuːr], etc. En règle générale, la forme prononcée domine, si l'emprunt est dû à une transmission orale; autrement c'est la forme écrite; mais il est bien entendu que la prononciation des mots anglais dépend de bien d'autres circonstances. On constate souvent des hésitations: warrant, [varɑ̃] ou [warɑ̃]; yacht, [jɔt], [jak] ou [jakt]; rail, [raːj] ou plus rarement [rɛːl]; square, [skwɛːr], ordinairement [skwaːr] (Xanrof le fait rimer avec *gloire, noire, pourboire;* Chansons ironiques, p. 193); comp. *Kate: délicate* (Verlaine, *Œuvres,* I, 189). Le mot club qui se dit maintenant [klyb], se prononçait autrefois à peu près [klɔb] et s'écrivait parfois *cleub.* Au XVIII[e] siècle, on disait *Shakespe-are* (le président Hénault écrit même *Shakespehar*); au siècle suivant, où la connaissance des choses anglaises était devenue bien plus répandue, on prononçait [ʃɛkspiːr]; Musset a la rime *Shakespeare: lire* (*Poésies nouvelles,* p. 137); comp. *if you please: grise* (Rostand, *Cyrano de Bergerac,* v. 1687).

Remarque. Nous citons, à titre de curiosité, les graphies suivantes proposées par M. Remy de Gourmont (*Esthétique de la langue française,* p. 94 ss.), qui veut qu'on écrive à la française tous les mots étrangers reçus: *Boucmacaire, chirtingue, clube, cotingue, docart, fivocloque, groume, grogue, higue-*

life, métingue, ponche, poudingue, railoué, quipesèque, sloupe, smoquine, snobe. spencère, spiche, spline, starteur, stimeur, tramoué, valcovère, vaterprouffe, yaute.

2° **Mots arabes.** — Rappelons ghâzîa, devenu *razzia;* ainsi la gutturale *gh* a été rendue par *r* en français, tandis qu'en portugais on l'a rendue par *g: gazia* ou *gaziva.*

3° **Mots espagnols.** — Le **ch** [tʃ] est rendu par *ch* [ʃ]: anchoa > *anchois,* chocolate > *chocolat,* cochenille > *cochenille;* le »jota« par [k] dans le mot argotique *moukère* de mujer; le *u* [u] par *ou:* bucaro > *boucaro,* faluca > *felouque.* Sont entrés par voie littéraire: alfange > *alfange,* junquillo > *jonquille,* Don Quijote > *Don Quichotte,* buscar > *busquer,* calentura > *calenture,* etc.

4° **Mots germaniques.** — Le *oe* germanique, notation en partie vieillie pour [œ], a été rendu par *oe* [ɔɛ]: dan. Groenland (maintenant Grönland) > *Groënland:* comp. aussi *les îles Féroë.* Le nom de Goethe se prononçait autrefois [gɔɛt]; on le faisait rimer avec *poète, complète, prête,* et on l'orthographiait *Goëthe* (ou même *Goëtte*); de nos jours on prononce [gœt], et le mot rime avec *meute, thérapeute,* etc.

5° **Mots italiens.** — Le **c** [tʃ] est rendu par *ch* [ʃ]: ciarlatano > *charlatan,* ciurma > *chiourme;* cipollata > *chipolata;* cicorea > *chicorée,* etc.; on trouve aussi *c* [s]: cittadella > *citadelle,* facciata > *façade,* fantaccino > *fantassin,* etc.; dans plusieurs cas il y a eu hésitation; ainsi on a longtemps prononcé le *c* comme *ch* [ʃ] dans *vermicelle,* et avant de dire *corniche,* on a dit *cornisse.* Le **ch** [k] est rendu tel quel: falchetto > *falquet,* bacchetta > *baguette,* schioppetto > *escopette* (on trouve aussi *chopette* au XVIe siècle); *Machiavel, Michel-Ange;* chiamata est devenu d'abord *chiamade* (prononcé *kiamade*), puis, sous l'influence de l'orthographe, *chamade.* Le son **u** [u] est rendu par *ou;* burla > *bourle,* bravura > *bravoure,* buffone > *bouffon,* cupola > *coupole.* Sont entrés par voie littéraire: lumachella > *lumachelle,* nicchia > *niche,* nocchiere > *nocher,* superch(i)eria > *supercherie,* busta > *buste,* burla > *burle,* etc.

CHAPITRE II.

ÉVOLUTION DES MOTS.

---

117. A côté de l'évolution des sons, on peut constater une évolution des mots, tout à fait indépendante des lois phonétiques, telles que nous les avons décrites dans les paragraphes précédents. Le changement d'*ē* lat. en *oi* fr. que nous observons dans habēre > *avoir*, est un phénomène qui se retrouve dans tous les mots où l'*ē* latin se présente dans les mêmes conditions (§ 155); c'est une loi phonétique indépendante des mots sur lesquels elle agit. Le changement d'*e* en *oi* qui a eu lieu dans *pelu* > *poilu*, est un fait particulier, propre à ce seul mot (comp. *velu* qui est resté tel quel), et dû, non pas à une lente évolution phonétique (§ 110), mais à un changement subit, grâce à une association d'idées: *poilu* doit son *oi* à l'influence de *poil*, et il n'y a pas de forme intermédiaire entre *pelu* et *poilu*. Parmi tous les phénomènes capables de modifier l'action des lois phonétiques et de provoquer un changement subit d'un mot isolé, le principe de **l'analogie** est sans doute le plus important: l'analogie est pour le développement des mots ce qu'est l'assimilation pour le développement des sons. A côté des formations analogiques, il faut citer toutes celles qui sont dues à des altérations conscientes et voulues (§ 119—125).

Remarque 1. Rappelons aussi que quelques mots souvent répétés subissent parfois une évolution particulière: *monsieur, mademoiselle, bon jour, s'il vous plaît, n'est-ce pas,* s'abrègent dans la langue parlée d'une manière extraordinaire. Comme leur emploi est indiqué d'avance, dans un très grand nombre de cas, on n'a pas besoin de leur donner leur forme complète pour être compris, et on se contente, pour faire vite, d'une forme estropiée, parfois

même d'une simple allusion. Il faut expliquer de la même manière *sire, sieur* (§ 519,1), l'ancien *buer* (bona hora), *mar* (mala hora).

Remarque 2. Les mots savants employés par le peuple sont estropiés de beaucoup de manières; Marotte, servante des »Précieuses ridicules«, dit *filofie* pour *philosophie*. Parfois même une telle forme passe dans la langue littéraire: *grimoire* n'est qu'une altération vulgaire de *grammaire*.

118. Formation analogique. Par le procédé de l'analogie, un mot est assimilé en partie ou complètement à un autre mot, qui lui est apparenté par le sens, la fonction ou le son. La classification de ces formations est assez difficile, vu le jeu multiple et capricieux de l'analogie; nous signalerons les cinq groupes principaux suivants:

1° Aplanissement simple des différentes formes (flexionnelles ou dérivées) du même radical. — Le futur moderne *boirai* est irrégulier par la présence de *oi* (< ĭ) en syllabe faible (§ 162), dans la vieille langue on disait *bevrai*, développement régulier de *biberajo (< bibere habeo); c'est l'influence de *boire (bois, boive)* qui a changé *bevrai* en *boirai* (II, § 210,1). Dans la série primitive et étymologiquement correcte *oi* (audio) — *oz* (audis) — *ot* (audit), on a généralisé ou la diphtongue de la première personne: *oi(s)* — *ois* — *oit*, ou la voyelle simple des deux autres personnes: *o(s)* — *os* — *ot*. La série *disons* — *dites* (dicitis) — *dient* (dicunt) devient *disons* —*dites* — *disent*, et dialectalement: *disons* — *disez* — *disent* (comp. les composés *contredisez, dédisez*, etc.). On constate aussi des traces d'une généralisation de la forme de la 3e personne: *dions—diez—dient* (II, § 119,2). Les vieilles formes *perier, serée, floraison, florette, esclarcir, bagner* sont devenues *poirier, soirée, fleuraison, fleurette, éclaircir, baigner* sous l'influence des primitifs *poire, soir, fleur, clair, bain*. D'un autre côté, le dérivé *jalousie* change la forme primitive et correcte *jaleux* en *jaloux*. Il faut ajouter qu'un mot est soustrait à l'influence de l'analogie dans le cas où il a pris un sens spécial qui l'isole. Ainsi *amant*, primitivement participe présent du vieux verbe *amer*, n'a pas pris part au développement analogique qu'a subi ce verbe (II, § 24).

2° Aplanissement proportionnel de groupes de mots non apparentés. — Sous l'influence de *droi(t)—droite*, le groupe *coi—coie* devient *coi—coite* (II, § 413,5); l'influence de *chocolat—chocolatière* amène *tabac—tabatière*, pour *tabaquière* (III, § 89,3).

Le futur *enverrai* pour *envoierai* (II, § 206,3) à côté de *envoie, envoyais,* est dû à *verrai* à côté de *vois, voyais. Il veut—ils veulent* amène dans les patois *il peut—ils peulent* (II, § 126,1,c); le *l* pénètre parfois dans plusieurs autres formes: *poulait, poulons,* etc. (voir F S, III, 428, Apfelstedt, Lothringischer Psalter, p. LVI). L'existence de *bagner* (§ 229,4) à côté de *bain,* amène *dédagner* (R. Garnier, *La Troade,* v. 415) à côté de *dédain.*

3° Aplanissement de mots non apparentés qui offrent un sens analogue ou opposé (comp. III, § 712) — Noster amène voster (II, § 538) pour vester. September, november amènent la forme vulgaire octember (Schuchardt, I, 38, III, 12) qu'on retrouve en vieux français et en prov.: *octembre.* Les vieilles formes françaises *marsdi, juesdi, vendresdi* amènent *lunsdi* (Comput, v. 523; Rom. de Rou, III, v. 5384) et *mercresdi* (Villehardouin, § 355); comp. esp. *lunes, miércoles.* Lĕvis amène grĕvis (〉 vfr. *grief*), pour gravis. Susum amène deusum (〉 vfr. *jus*), pour deorsum. Septentrionalis amène meridionalis, pour meridialis (meridianus). Dexter change sinister en senexter (Schuchardt, I, 38, III, 12), d'où en vfr. *senestre* ou *senextre* (A Th F, VI, 339). *Mérovingien* amène *carlovingien* pour *carolingien. Classicisme* amène *romanticisme* (employé par Stendhal) pour *romantisme.* La Suisse *allemande* amène la Suisse *romande* pour *romane. Épanouir* pour *épanir* (vfr. *espanir*) a été fait sur *évanouir.* Dans plusieurs des cas cités, il s'agit d'une assimilation harmonique entre des mots conjoints (§ 508); ainsi *sus et jus* était autrefois une combinaison fixe.

4° Aplanissement de mots non apparentés qui offrent une forte similitude de sons. — Sous l'influence de *bastonade* on changeait au XVII[e] siècle *cassonade* en *castonade,* forme dont se sert encore le peuple. Sur *crépodaille* voir III, § 156. Comp. encore les exemples cités aux §§ 530, Rem., 533, Rem.

5° Dans quelques cas, l'analogie est conservatrice et empêche le développement phonétique régulier. — Les infinitifs en *-ir* ont mis un obstacle à la synérèse de *aï* dans *haïr* (§ 275).

Remarque. Il faut rappeler que l'analogie crée à tout moment des formes en parfaite harmonie avec la tradition; nous n'avons étudié ici que les cas où l'analogie produit des formes nouvelles, des innovations.

119. Influence de la langue écrite. L'évolution phonétique régulière peut être troublée par l'influence de **l'orthographe.** La langue ne s'apprend pas seulement par l'oreille, mais aussi, et surtout de nos jours, par les yeux, ce qui a pour résultat qu'en voulant parler comme on écrit ou épelle, on finit par prononcer les lettres purement étymologiques (§ 97). Déjà Guillaume des Autelz, le jeune adversaire de Louis Meigret (§ 91), soutenait que, contrairement à ceux qui »veulent reigler l'escripture selon la prononciation, il sembleroit plus conuenant reigler la prononciation selon l'escripture: pource que la prononciation uzurpée de tout le peuple auquel le plus grand nombre est des idiots et indoctes, est plus facile a corrompre que l'escripture propre aux gens scavants«. Il vaut donc mieux, dit-il, »prononcer tout ce qui est escript«. Cette manière de voir est très répandue: pour bien parler, il faut prononcer comme on écrit. Rappelons à ce sujet les recommandations de Molière à Du Croisy: »Vous faites le poète, vous, et vous devez vous remplir de ce personnage, marquer cet air pédant qui se conserve parmi le commerce du beau monde, ce ton de voix sentencieux, et cette exactitude de prononciation qui appuie sur toutes les syllabes, et ne laisse échapper aucune lettre de la plus sévère orthographe« (*L'Impromptu de Versailles,* scène 1). Passons maintenant aux exemples, et commençons par examiner le mot *obscur.* On disait et écrivait au moyen âge *oscur;* plus tard, des préoccupations savantes provoquent l'orthographe *obscur,* mais les grammairiens remarquent expressément que le *b* de ce mot ne se prononce pas; pourtant, dans la dernière moitié du XVIIe siècle, le *b* finit par s'introduire dans la prononciation. De la même manière s'expliquent *abstenir, abstiner, adjuger, adversaire, advenir,* pour *astenir, astiner, ajuger* (encore Acad. 1740), *aversaire* (encore Molière, *Fem. sav.*, v. 1037), *avenir;* notez qu'on a retenu cette dernière forme populaire à côté de *advenir,* mais il y a eu différenciation de sens. La graphie *ch* offre un autre exemple bien curieux de l'action de l'orthographe sur la prononciation. Au moyen âge, on écrivait et prononçait *cirurgie, cirurgien* (angl. *surgeon*), *arcevesque;* au temps de la Renaissance, ces graphies sont remplacées par *chirurgie, chirurgien, archevesque,* pour se rapprocher autant que possible des types latins **chirurgia, archiepiscopus.** Ce changement, purement gra-

phique à l'origine, amène un changement de prononciation: on finit par donner au groupe *ch* sa valeur phonétique habituelle, et la chuintante [ʃ] remplace la sifflante [s]. On prononce de même, maintenant, *Montaigne* [mɔ̃:tɛɲ], *Regnard* [reɲa:r], *de Maistre* [mɛ:strə], en suivant la forme écrite, au lieu de [mɔ̃:taɲ], [rəna:r], [mɛ:trə], qui est l'ancienne et bonne prononciation; et on commence à prononcer *sculpter* [skylpte], *dompter* [dɔ̃pte], *legs* [lɛg], *vergeure* [vɛrʒœ:r], *gageure* [gaʒœ:r], etc.; comp. § 178,$_2$, Rem. et § 335. Terminons en citant quelques considérations de Darmesteter: »La langue écrite déforme la langue parlée. Qui doit en effet avoir raison, du mot écrit, chose visible et tangible, qui ne peut sûrement se tromper, ou du mot parlé, chose fugitive, instable, insaisissable, qui n'a par devers elle aucune preuve apparente qui la justifie? Évidemment, c'est le mot écrit. Et la prononciation s'incline devant l'écriture. Si nous n'y prenons garde, nous livrerons une belle langue à nos arrière-neveux.« Pour d'autres détails, voir *Manuel phonétique*, § 170 ss.

Remarque. Quelques formes modernes sont dues à de simples fautes de lecture; c'est un fait curieux, qui vaut bien la peine d'être relevé. On dit maintenant *danse macabre*, mais le nom ancien est *danse Macabré*, et *Macabré* est originairement un nom de personne et non un adjectif; la prononciation fautive provient de ce que les anciennes éditions de »la Dance Macabre« ne portaient pas d'accent sur l'*e* final (§ 102). Le nom propre *Lefébure* n'est qu'un doublet de *Lefebvre*, dû à une mauvaise interprétation des anciennes formes, qui ne distinguaient pas l'*u* d'avec le *v* (comp. § 61). Notons aussi le mot obscur *Calvados*, qui est peut-être pour *Salvador*. L'erreur paraît venir d'une carte du diocèse de Bayeux, datée de 1650, où se trouvent ces mots: »Rocher du Salvador« qui furent mal déchiffrés (comp. Bréal, *Essai de sémantique*, p. 196). Le mot savant *acné* a été calqué sur ἀκνή; mais cette forme n'est qu'une faute de copiste pour ἀκμή. Le mot technique *véricle*, introduit dans la lexicographie par Furetière, est dû à une faute de lecture pour *béricle*. Dans les Dictionnaires on trouve parfois des mots imaginaires, dus aux inadvertances de leurs savants auteurs: Godefroy cite dans son *Dictionnaire* (II, 796) un mot *dravie*, qu'il explique, en hésitant, par 'coup'; il donne à l'appui l'exemple suivant:

Li escus est tant vertuous
Que cieus ki l'aura en baillie
Ja par armes ne *par dravie*
N'iert abatus de cheval.

On voit facilement que le troisième vers a besoin d'une petite correction; il faut lire:

Ja par armes ne *pardra vie*.

120. Euphémismes. Par crainte, par respect ou par décence, on évite de se servir de certains mots, trop énergiques ou trop triviaux, sans les modifier d'une manière ou d'autre; on leur donne une terminaison quelque peu différente, on change une voyelle ou une consonne, et sous la forme défigurée ils passent librement sans choquer (IV, § 365 ss.). Ces altérations atteignent surtout les mots *Dieu* et *diable*, les noms des saints, les termes érotiques et indécents, etc. *Diable* s'altère en *diantre, dianche, diache*, etc. *Dieu* devient parfois *dié*, comme dans *sacrédié* (H. Lavedan, *Un vieux marcheur*, p. 100); mais généralement il est changé en *bieu* ou *bleu*, et figure sous cette forme souvent incomprise dans beaucoup d'exclamations: *corbleu* (corps de Dieu), *morbleu* (mort de Dieu), *parbleu* (par Dieu). Rappelons encore *sapristi*, probablement pour *sacristi*, altération de *sacrement* sous l'influence de *sacristie*, et le serment favori d'Henri IV *ventre-saint-gris* pour *ventre saint Denis*. Quant aux termes édéologiques, on trouve dans les *Contes d'Eutrapel*, de Noël du Fail, des formes estropiées ou renversées tels que *outu, luc, noc*. L'illustre Tartarin jure par *outre* et *boufre*, et Daudet observe que »ce sont des jurons tarasconnais d'étymologie mystérieuse, et que les dames elles-mêmes s'en servent parfois, mais en y ajoutant une atténuation: Outre, que vous me feriez dire«. La langue moderne connaît les adoucissements *ficher, fichtre, fichu, fiche*, qui s'emploient honnêtement à la place du verbe qui commence par la même lettre et dont le Père Duchesne a tant abusé. Dans cet ordre d'idées, on pourrait encore citer «les patronymiques de signification grossière ou obscène qui, avec l'autorisation de l'État, sont quittés ou modifiés, et les noms de localités de même signification qu'on a parfois essayé de remplacer par des appellations nouvelles« (H. Gaidoz, *Revue critique*, 1876, II, 119). Nous avons déjà parlé des Précieuses, qui demandaient »le retranchement des syllabes sales« (§ 55). Des altérations dues à une simple pruderie se rencontrent de tous temps; citons *bébouche* pour *bégueule*, *tape-chose* pour *tape-cul*.

Remarque 1. Les altérations euphémistiques sont parfois tout extérieures et n'atteignent que *l'orthographe*. P. Bourget écrit par ex.: »Nortie a justifié les adages de nos braves aïeux sur le *coquaige*« (*Un homme d'affaires*, p. 21).

Remarque 2. Rappelons aussi, à titre de curiosité, les altérations euphémistiques introduites dans les livres publiés »ad usum Delphini«. Dans son

Traité élémentaire de prosodie française (p. 144), M. Becq de Fouquières dénature étrangement — à l'usage des classes — un vers de la »Ballade des dames du temps jadis«. Par le changement d'une consonne, il fait demander à Villon: »Pour qui fut *chartré*, et puis moyne — Pierre Esbaillard?« et il commente doctement: *chartré*, emprisonné.

121. Termes de tendresse. Dans le langage hypocoristique on déforme volontiers les mots, pour les rapprocher du parler des tout petits enfants; on dit, par exemple, *fanfan* (pour *enfant;* § 507,3), *bébête* (pour *bête;* § 509), *mémère* (pour *mère*), faire *dodo*, faire *pipi*, etc. Les formations hypocoristiques sont surtout fréquentes dans les petits noms: *Adèle* 〉 *Dédèle, Dédé; Anatole* 〉 *Totol; Anna* 〉 *Nana; Auguste* 〉 *Gugusse; Charlotte* 〉 *Lolotte, Totolte; Catherine* 〉 *Catin* 〉 *catin* (IV, § 420); *Christine* 〉 *Titine, Titi; Élisabeth* 〉 *Lili; Émile* 〉 *Mimile; Eugénie* 〉 *Niniche, Nini; Françoise* 〉 *Fanchon, Chonchon; Joséphine* 〉 *Fifine, Fifi; Louis* 〉 *Loulou; Marguerite* 〉 *Margot, Gogo, Goton; Marie* 〉 *Mimi; Victor* 〉 *Totor.* La mère du Régent, *Élisabeth-Charlotte* s'appelait *Liselotte.*

122. Influence de la mode. Chaque époque a ses »gommeux« ou »pschutteux«, qui tâchent, par tous les moyens possibles, de se distinguer de leurs contemporains. Ayant en horreur d'être comme tout le monde, ils recherchent une originalité provocante et »crâne« dans leur apparence extérieure; non contents d'un habit extravagant et d'une manière de marcher particulière, ils affectent parfois aussi une prononciation bizarre, indolente ou amusante. On sait que les »merveilleux« du Directoire supprimaient ou dénaturaient certaines consonnes comme trop rudes à prononcer; ils évitaient surtout les *r*. Ainsi, au lieu de: *Ma parole d'honneur, madame, je vous trouve charmante aujourd'hui,* on disait: *Ma paole d'honneu, maame, ze vous touve zamante auzoud'hui.* Le *Journal de Paris,* décrivant en 1795 cette maladie nouvelle, l'appelait la maladie du *sexa,* parce que les muscadins prononçaient *sexa* au lieu de *qu'est-ce que c'est que cela.* Rappelons aussi le parler »gras« des Précieuses (comp. *Manuel phonétique,* § 57).

123. Langages artificiels. Il existe dans différentes sociétés des tendances à déformer les mots, pour les rendre méconnaissables à tous ceux qui n'en ont pas la clef. Les voleurs, les

gueux, les vagabonds possèdent leur *argot* (§ 33, 81), qu'ils emploient lorsqu'ils veulent éviter d'être compris par des personnes étrangères à leur monde; à leur imitation, on a créé, par plaisanterie, plusieurs langues conventionnelles. Rappelons le **javanais**, qui repose sur l'intercalation des syllabes *av* ou *va: Cevast sivample avet façavile* (c'est simple et facile), *javeudavi* (jeudi); il y eut un moment une telle fureur de javanais qu'on vit paraître un journal entièrement écrit dans ce langage stupide. Le **largonji** substitue *l* à la consonne initiale, qui est mise après le mot et accompagnée de *i* ou *em;* on dit ainsi le *largonji des louchersbem* pour le *jargon des bouchers.* Il y a eu aussi des parlers en *lem*, en *rama*, en *mard* et en *gue;* citons comme exemple de ce dernier parler la phrase suivante: *Tugu megue digui quegue taga sœurgœur m'agatendguen.*

124. JEUX DE MOTS. On altère parfois les mots pour obtenir des effets comiques ou satiriques; mais ces altérations sont ordinairement individuelles et momentanées, et ne laissent pas de traces durables. La *Satire Ménippée,* pour se moquer des adhérents de la Ligue, les appelle ironiquement *catholigues* pour *catholiques.* Mme de Sévigné dit *bavardiner* pour *bavarder* à cause d'une Mme de *Lavardin* qui aimait le bavardage. Dans son épigramme (nº 19) sur la querelle des anciens et des modernes, Boileau traite ces derniers de Topinamboux, et il ajoute que l'Académie qui les tolère lui semble un peu *topinamboue.* P. Hervieu forge le mot *famillionarité* (*L'armature,* p. 22), pour qualifier la familiarité choquante d'un millionnaire. E. Rostand invente, avec sa grâce riante, *ridicoculiser:*

> ...Ragueneau me plaît, c'est pourquoi, dame Lise,
> Je défends que quelqu'un le ridicoculise.
>
> (*Cyrano de Bergerac,* II, sc. 4.)

Dans »Chantecler« le merle railleur et spirituel donne à un vieux chat le nom de *Mathousalem.*

125. INFLUENCE DE LA RIME. Les exigences de la rime ou de la mesure amènent parfois les poètes à introduire dans leurs compositions des mots ou des vers entiers qui ne sont que des chevilles. La rime, »qui ne doit qu'obéir«, loin d'être l'esclave docile que veut Boileau, devient facilement la maîtresse

impérieuse et souvent peu intelligente du poète (IV, § 476 ss.). Citons comme seul exemple un vers presque burlesque de *Guillaume de Dole* (v. 3252—53):

> La dame estoit devant la sale
> qui n'ama onques chainse sale.

Les besoins du vers amènent aussi les poètes à négliger les règles strictes de la grammaire, et ils arrivent même à altérer la forme des mots, en inventant des terminaisons irrégulières. Voici les réflexions naïves d'un poète de la fin du XVe siècle, l'auteur de la *Vie de saint Mathurin:*

> Et, se vous y trouvez langage
> Qui en ce pays n'ait usage
> Ou se j'espelle aucunement
> Ung mot qui doit estre aultrement,
> Ne le prenez en cas de crime;
> Tout est *pour obeir à la rime,*
> Car je n'ai pas les mots exquis
> Qu'en telz cas seroient bien requis.
>
> (*RPF*, XII, 358.)

Les besoins de la rime font changer l'orthographe, la forme, la syntaxe, l'emploi et l'ordre des mots; nous parlerons ici surtout des altérations orthographiques et phonétiques.

1° Altération de l'orthographe des noms communs. Exemples:

> Et comment *don?*
> Soudainement s'en est vollé
> Et ne m'a laissé quelque don.
>
> (Villon, *Gr. Testament,* XXII.)

> C'est *Monsieu.*
> Ouvre vite. — Ouvre, toi. — Je souffle notre feu.
>
> (Molière, *L'École des femmes,* v. 205.)

> Tout vous rit, vostre femme est souple comme un *gan,*
> Et vous pourriez avoir vingt mignonnes en ville
> Qu'on n'en sonnerait pas deux mots en tout un an.
>
> (La Fontaine, *La coupe enchantée.*)

> Semble s'être assemblé contre nous par *hasar:*
> Je veux dire la brigue et l'éloquence. Car
>
> (Racine, *Les Plaideurs,* III, 3.)

> Vous connoissez, madame, et la lettre et le *sein,*
> Du cruel Amurat je reconnois la main.
>
> (Racine, *Bajazet,* IV, 3.)

On trouve encore chez les poètes modernes des formes comme *un remord, un pié, je voi* (II, § 118,1), *je sai, Londre, Thèbe, Gêne* (§ 283), etc.; mais ces licences deviennent rares, et on aime mieux faire des rimes inexactes aux yeux.

2° Altération de l'orthographe des noms propres. — Corneille, dans un sonnet adressé à maître Adam Billault, écrit:

Elle entra dans le corps de maître Adam *Billot*.
(*Œuvres complètes*, X, 101.)

Le sévère Boileau lui-même se permet une licence pareille dans le »Fragment de relation d'un voyage à Saint-Prix« qui commence ainsi:

J'ai beau m'en aller à *Saint-Prit*,
Ce saint, qui de tous maux guérit.
(*Poésies diverses*, XXVI.)

Notons enfin que dans l'Ode au Colonel Gustaffson V. Hugo, pour faire une rime à Volga, estropie le nom du poète grec *Konstantinos Rigas:*

Il vit périr Moreau; Byron, nouveau *Rhiga*.
(*Odes*, III, 5.)

3° Altération orthographique et en même temps grammaticale:

Il me semble que ton espreuve
C'est un grant mal. Si tu la *treuve*,
Que feras-tu?
(Picot et Nyrop, *Nouveau recueil de farces*, p. 121.)

Hannibal, qui par feux d'aigre humeur arrosez
Se fendit un passage aux *Alpes embrasez*.
(A. d'Aubigné, *Les Tragiques*, I, v. 3—4.)

Lorsque le genre humain de glands se contentoit,
Ane, cheval et mule aux forêts *habitoit*.
(La Fontaine, *Fables*, IV, 13.)

Que ta fenêtre s'ouvre! .... Ah! si tu me repousses,
Il me faudra chercher quelques vieux nids de *mousses*,
(V. Hugo. *Ballades*, n° 2.)

Oui, de l'ancien régime ils ont fait *tables rases*,
Et j'ai battu des mains, buveur du sang des phrases.
(*Les Contemplations*, I, n° 7.)

En vérité, lecteur, je crois que je radote.
Si tout ce que je dis vient à propos de *botte* ...
(Musset, *Namouna,* I, LXI.)

Gestes hardis, libre parole,
Sel et piment *à pleine main,*
Oubli parfait du lendemain.
(Th. Gautier, *Séguedille.*)

Un long murmure, fait de mille bruits, emplit
Berges et carrefours et culs-de-sac et *rue;*
Et la foule y tournoie et s'y heurte et s'y rue.
(Leconte de Lisle, *L'Holocauste.*

Place! Très amusant ... Rangez-vous. Pas de *bruits.*
Attendez, je choisis mes rimes! Là, j'y suis.
(Rostand, *Cyrano de Bergerac,* I, sc. 4.)

4⁰ Altération de la forme des mots. — Exemples:

Li sage clerc du temps, par leur grant sapience,
Le mistrent en escript et en grant audience
Pour exemple donner à la gent non *sachance.*
(*Doon de Mayence,* v. 18—20.)

Se me savés a dire qu'il devint:
Se vos l'avez, ne le me celés *mi.*
(*Raoul de Cambrai,* v. 7945—46.)

On lit dans la Chanson d'Antioche (I, v. 772): »Et Raimons de Saint Gille et Estievnes de *Blaus*«. Le dernier chevalier cité est *Étienne de Blois,* mais la rime demandait un nom en *-aus.* Ces licences disparaissent avec le moyen âge. Rappelons encore la rime populaire suivante:

Avez-vous vu passer fillon fillette
Avec un chien *barbette* (barbet)
Qui la *suivette* (suivait).
(*Mélusine,* p. p. H. Gaidoz, IX, 91.)

On trouvera d'autres exemples aux §§ 263, Rem., 522, Rem.; comp. aussi *Romania* 1913, p. 141.

5⁰ Notons en dernier lieu que parfois les besoins de la rime obligent les poètes à employer des formes archaïques ou dialectales. V. Hugo introduit dans ses »Ballades« (n° 9) la forme médiévale *prée,* doublet de *pré* (II, § 247, Rem., 376):

Adieu clos, plaines diaprées,
Prées.

La même forme se trouve chez A. de Musset *(Ballade à la lune)*. Faute de connaître l'histoire de la langue, L. Quicherat qualifie souvent de licences poétiques des formes qui ne sont que des archaïsmes ou des provincialismes. Rappelons à cette occasion un passage de la *XIe Épître* de Boileau:

Antoine, gouverneur de mon jardin d'Auteuil,
Qui diriges chés moi l'if et le *chèvrefeuil*.

On a reproché ce *chèvrefeuil* à Boileau; Voltaire dit spirituellement dans l'*Épître* qu'il lui a adressée:

Je vis le jardinier de ta maison d'Auteuil
Qui chez toi, pour rimer, planta le chèvrefeuil.

Pourtant Boileau n'a pas eu tort: *chèvrefeuil* est la bonne vieille forme, remontant directement à caprifolium, et on la trouve aussi au XVIIe siècle, dans une lettre de Mme de Sévigné. Il importe de constater que les besoins de la rime font employer à Boileau une forme un peu archaïque, mais ne lui font pas altérer la langue.

Remarque. Les altérations dues à la rime acquièrent parfois un intérêt plutôt historique que philologique. On lit dans la *Chronique d'Ernoul:* »Entre ces ii montaignes a une valée c'on apiele le Val Bacar, la ou li home Alexandre alerent en fuere, quant il aseja Sur. Dont on dist encore el Romans del Fuere de Gadres qu'il estoient alé el Val de Josafas. Mais ce n'estoit mie li vaus de Josafas, mais li vaus de Bacar, dont cil qui le Romant en fist pur mius mener se rime *le noma le Val de Josafas por se rime faire*« (éd. Mas Latrie, p. 62—63). C'est peut-être pour la même raison que Guillaume Alexis paraît incertain de l'origine lorraine de Jeanne d'Arc:

Ce fut la france
Pucelle blanche
De Lorraine née, ou d'alez.
(*Œuvres poétiques de G. Alexis*, I, 321.)

126. Observations additionnelles. Avant de finir ces notes préliminaires, il faut examiner brièvement quels sont nos moyens de constater la prononciation pour une période de la langue antérieure à nos jours. Il est bien entendu que l'analyse de l'orthographe reste toujours notre moyen principal; mais la graphie nous renseigne ordinairement d'une manière assez imparfaite sur le vrai état de la langue parlée (comp. § 93 ss.); il faut même souvent deviner à travers la langue

écrite les transformations qu'elle subit. Il est donc heureux que nous disposions d'autres moyens qui nous dédommagent, dans une certaine mesure, de l'incertitude où nous laisse l'orthographe. Ces moyens sont directs ou indirects.

1° Les **moyens directs** sont les grammaires et les orthoépies, dont les plus anciennes remontent au XIIIe siècle (*Orthographia gallica;* voir la bibliographie); pourtant ce n'est qu'au temps de la Renaissance qu'on commence à s'occuper sérieusement de l'étude de la grammaire française (§ 49). C'est aussi au XVIe siècle qu'apparaissent les premiers essais d'une transcription phonétique du français; rappelons surtout la Grammaire de Louis Meigret (cf. § 49, 90) et les différents ouvrages de Jacques Pelletier et de Ramus. Un poète connu de la Pléiade, Jean Antoine de Baïf, s'est servi d'une orthographe phonétique dans son *Psautier* et dans ses *Etrénes de poézie fransoéze.* La littérature grammaticale de la période classique nous offre aussi quelques essais de transcription phonétique, mais ils sont hésitants et peu rationnels. Ce n'est que de nos jours qu'on est arrivé à donner, grâce à une analyse physiologique des phonèmes, une transcription fidèle et scientifique de la langue parlée.

2° Les **moyens indirects** sont les assonances et les rimes. L'assonance est une rime imparfaite ou élémentaire; elle n'exige que l'homophonie de la voyelle tonique, sans tenir aucun compte des consonnes qui la précèdent ou qui la suivent; *chaste* et *frappe* forment une assonance, *frappe* et *nappe* une rime. Si nous trouvons dans une laisse de »Gormont et Isembart« *voisin* assonant avec *mourir,* ce fait nous montre que l'*i* des deux mots a dû être à peu près identique, c. à d. que l'*i* de *voisin* n'avait pas encore été nasalisé (comp. § 213). On comprend facilement par cet exemple quels renseignements précieux les assonances peuvent nous fournir sur le vocalisme du moyen âge. Dans le courant du XIIIe siècle, les assonances sont remplacées par les rimes, qui portent, non seulement sur la voyelle accentuée, mais aussi sur les consonnes environnantes. Les premières listes systématiques de rimes ont été dressées par Tabourot (1587) et Lanoue (1596).

Remarque. Il ne faut pas se fier trop aveuglément aux rimes pour établir la prononciation d'une période. Les poètes se contentent parfois d'une homophonie approximative; de nos jours on confond les deux *a* à la rime *(âme: femme)*, et au moyen âge quelques poètes confondaient les deux *o* *(còrs: dolórs)*; comp. Béroul, *Tristan*, p. p. E. Muret (Paris, 1904), p. XXVII.

3º On peut enfin consulter avec fruit les mots qui ont été adoptés dans les langues étrangères. Déjà au moyen âge, un assez grand nombre de vocables français passèrent en allemand, en anglais, en néerlandais, en islandais et dans d'autres langues encore (§ 24), et les différentes manières dont ces mots ont été transcrits peuvent nous aider à en déterminer la prononciation. Citons comme exemple les graphies des poètes haut-allemands, telles que *zinc, merzi,* qui nous montrent clairement la valeur du *c* français (§ 403). Les curieuses transcriptions de mots français par des lettres hébraïques, grecques et coptes, comme il s'en est fait au XIII[e] siècle, peuvent aussi nous fournir d'utiles renseignements.

LIVRE DEUXIÈME.

HISTOIRE DES VOYELLES.

CHAPITRE I.

QUANTITÉ ET QUALITÉ.

I. QUANTITÉ DES VOYELLES.

127. En latin, les voyelles accentuées variaient de durée comme les voyelles inaccentuées; on disait bŏnĭtās, dūctŏr, jūnxī, crūdēlĭs, cădĕrĕ, pĭlŭs, etc. Cet état de choses ne se continue pas dans le parler populaire. Dans les premiers siècles après J.-C., la différence quantitative des voyelles s'efface, d'abord, paraît-il, en syllabe atone; on trouve chez les poètes postérieurs creătura, sacrămentum, verĕcundus, ĕnormis, etc. (pour creātura, sacrāmentum, verēcundus, ēnormis). Puis, l'effacement de la quantité attaque aussi les syllabes fortes, de sorte que les mots tels que lĕctus et tēctum finissent par ne pas différencier leurs voyelles par la durée du son. Ce n'est plus la »quantitas syllabarum« qui domine la langue; les grammairiens eux-mêmes en conviennent, comme il ressort, par ex., d'un passage souvent cité de Servius (IVe siècle après J.-C.): »Nam quod pertinet ad naturam primae syllabae, longane sit an brevis, solis confirmamur exemplis; medias vero in latino sermone accentu dinoscimus; ultimas arte colligimus«. C'est **l'accent tonique** (§ 134 ss.) qui désormais est le principe tout puissant de la langue, et toutes les voyelles ont dû avoir à peu près la même durée qui a été relativement brève.

128. Tel est encore l'état de plusieurs des langues romanes (surtout l'espagnol, l'italien et le roumain), et tout porte à croire que tel a été aussi l'état normal de la plus vieille langue française; mais, d'assez bonne heure, plusieurs altérations phonétiques sont venues troubler les conditions primitives et réintroduire des différences quantitatives. Ce n'est qu'au XVI[e] siècle que nous avons des renseignements précis et directs sur ces changements; en 1584, Théodore de Bèze (§ 49, Rem.) avertit les étrangers que la prononciation française est très rapide et n'est retardée que par un petit nombre de longues: »Sunt autem hoc loco mihi admonendi peregrini, paucissimas esse longas syllabas in Francica lingua, præ innumerali brevium multitudine« (p. 85). Cf.: »Francorum enim ut ingenia valde mobilia sunt, ita quoque pronuntiatio celerrima est, nullo consonantium concursu confragosa, paucissimis longis syllabis retardata, eodem tenore denique volubilis« (p. 10). Deux siècles plus tard, Montmignon (1785) remarque: »La différence de durée entre la longue et la brève est en général plus marquée, plus fortement sentie dans les langues étrangères et dans la prononciation des provinces méridionales, que dans la langue française, telle qu'elle est parlée à la cour et à Paris ..... ne faites pas trop fortement sentir la différence de durée entre la longue et la brève.«

129. Dans la langue moderne, la différence quantitative des voyelles joue, parfois, un rôle considérable; il y a ainsi un certain nombre de mots qui ne se distinguent l'un de l'autre que par la durée de la voyelle accentuée; comp. *faites* [fɛt] et *fête* [fɛ:t], *tette* [tɛt] et *tête* [tɛ:t], *bette* [bɛt] et *bête* [bɛ:t], *mettre* [mɛtr] et *maître* [mɛ:tr], etc. Pourtant, la quantité moderne est essentiellement différente de l'ancienne: elle affecte peu la syllabe inaccentuée, et elle n'entre pour rien dans la prosodie, basée uniquement sur l'accent; enfin, elle n'est pas absolue, elle varie selon la place des mots; comp. *faire un cours* [ku:r], *troubler la fête* [fɛ:t], *un homme brave* [bra:v], et les combinaisons *un cours de français* [œ̃kurdəfrɑ̃sɛ], *la fête de mon père* [lafɛtdəmɔ̃pɛ:r], *un brave homme* [œ̃bravɔm], où les voyelles longues de *cours*, *fête*, *brave* ont été notablement abrégées. Pour d'autres détails, voir notre *Manuel phonétique*, § 111 ss.

130. On peut établir les règles suivantes sur l'allongement des voyelles toniques:

1° Une voyelle non finale peut être allongée par l'amuïssement d'un phonème contigu: *eage* 〉 *âge* [ɑ:ʒ], *mëur* 〉 *mûr* [my:r], *geene* 〉 *gêne* [ʒɛ:n], etc. (§ 265 ss.); *beste* 〉 *bête* [bɛ:t], *asne* 〉 *âne* [ɑ:n], *coste* 〉 *côte* [ko:t], etc. (§ 462, 169, 176); *rompre* [rɔ̃:prə], *blanche* [blɑ̃:ʃ], *plonge* [plɔ̃:ʒ], *âme* [ɑ:m], etc. (§ 322, 329); *grasse* [grɑ:s], *grosse* [gro:s], *passe* [pɑ:s], *passion* [pɑ:sjɔ̃], etc. (§ 466). Un allongement résulte aussi du changement de [l] en [u], et de celui de [ʎ] en [j]: *albe* 〉 *aube* [o:b], *alne* 〉 *aune* [o:n], etc. (§ 342); *paille* 〉 [pɑ:j], *travail* 〉 [trava:j], *bouteille* 〉 [butɛ:j], etc. (§ 351).

Remarque. En syllabe finale ouverte, la voyelle est toujours brève: *on, bon, bond, banc, bain, dû, août, aimât, courût, est, des, œufs, clef, portez, vie, épée, aimée, sortie, amie, recrue,* etc. Cette règle est toute moderne. Autrefois, les voyelles suivies de l'*e* féminin étaient longues; on disait *aimée* [ɛme:], *épée* [epe:], *vie* [vi:], etc., prononciation conservée dans la Suisse romande et encore observée dans la déclamation; de même, les voyelles suivies d'un *s* muet étaient longues: *il fust, il fist, il parlast* ne se confondaient pas avec *il fut, il fit, il parla,* et en regard de *un lac, un coq* on avait *des lacs* [lɑ:] *des coqs* [ko:]. En Normandie on dit encore *un chat* [ʃa], *des chats* [ʃɑ:] ou [ʃɑ].

2° Une voyelle est allongée devant les spirantes sonores [z, ʒ, v, j, r] qu'on appelle aussi »consonnes allongeantes«: *chemise, ruse, cage, neige, tige, cave, fève, famille, rare, tard, mer,* etc. L'allongement devant [z] a déjà été observé par Th. de Bèze qui remarque: »S inter duas vocales deprehensa ac proinde ... per z pronuntiata et vocalem singularem et diphthongum antecedentem producit« (p. 89).

3° Une voyelle est allongée par analogie: *pâle* [pɑ:l] a été influencé par *mâle* (pour *masle*); *maçon* [mɑ:sɔ̃] et tous les mots en *-ation* doivent probablement leur [ɑ:] à des mots comme *passion* [pɑ:sjɔ̃], etc.

II. QUALITÉ DES VOYELLES.

131. Le latin classique possédait cinq voyelles simples, brèves ou longues: *ă, ā, ĕ, ē, ĭ, ī, ŏ, ō, ŭ, ū,* et trois diphtongues: *ae, œ, au.* A l'époque où s'altère le vocalisme latin, la différence quantitative, à laquelle s'attachait de bonne heure une différence qualitative, disparaît (§ 127), tandis que la différence de

qualité ou de timbre reste en s'accentuant davantage: les dix voyelles brèves ou longues du latin classique se réduisent à sept voyelles ouvertes ou fermées; la diphtongue *ae* est traitée comme *ĕ*, et la diphtongue *œ* comme *ē*; sur *au*, voy. § 188.

Latin classique:	Latin vulgaire:
ī	i [i]
ĭ, ē, œ	é [e]
ĕ, ae	è [ɛ]
ā, ă	a [a]
ŏ	ò [ɔ]
ō, ŭ	ó [o]
ū	u [u]

Remarque. Ce développement est commun à toutes les langues romanes. Il faut pourtant remarquer que le sarde (à l'exception du dialecte septentrional de Gallura) ignore la fusion de *ĭ* et *ē*, et celle de *ō* et *ŭ*; on dit en logodourien *friddu* (frĭgidum) et *veru* (verum), *buka* (bŭcca) et *flore* (flōrem); comp. en toscan *freddo* et *vero, bocca* et *fiore*. La fusion de *ō* et *ŭ* est aussi inconnue au roumain, qui dit *bucă* et *floare*.

132. Les sept voyelles du latin vulgaire sont représentées dans nidus, névem, nèpos, nasus, nòvus, nódus, nudus; elles se retrouvent toutes dans la langue moderne: *nid* [ni], *nez* [ne], *nette* [nɛt], *natte* [nat], *note* [nɔt], *nos* [no], *nous* [nu]. Mais le vocalisme français possède encore d'autres sons, absolument inconnus au latin. On a dans la langue moderne deux variétés d'*a*: *patte* [pat] et *pâte* [pɑ:t]; trois voyelles palatales arrondies [y], [ø], [œ]: *su* [sy], *ceux* [sø], *sœur* [sœ:r] (comp. les voyelles non arrondies correspondantes dans *si, ses, sert*); quatre voyelles nasales [ɑ̃], [ɛ̃], [œ̃], [ɔ̃]: *banc* [bɑ̃], *bain* [bɛ̃], *brun* [brœ̃], *bon* [bɔ̃], et enfin une voyelle neutre [ə]: *brebis* [brəbi]. En tout, neuf voyelles inconnues au latin.

Remarque. Les voyelles palatales arrondies sont propres au français; ni l'italien ni l'hispano-roman ne connaissent [y], [ø], [œ]; luna s'est maintenu comme [luna] en italien, en espagnol et en portugais, mais est devenu [lyn] en français.

133. Si nous nous reportons aux époques antérieures, nous pouvons constater l'existence de plusieurs voyelles et diphtongues, inconnues également au latin et à la langue moderne. On a dû

avoir autrefois la voyelle orale »mixte« [ü], intermédiaire entre [i] et [u] (§ 187), et les voyelles nasales [ĩ], [ẽ], [õ], [ỹ] (§ 213, 215, 225, 227); ensuite les diphtongues orales *áu*, *éu*, *óu*, *òu*, dans *chevaus* (§ 241), *cheveus* (§ 237), *foudre* (§ 243), *moudre* (§ 242), et *uo*, *ue*, dans *buof*, *buef* (§ 178), les diphtongues nasales *ain*, *ein*, *oin*, dans *sain* (§ 222), *sein* (§ 217), *soin* (§ 230,5), et les triphtongues orales *eau*, *ieu*, *ueu*, dans *beaus*, *cieus*, *linçueus* (§ 236 ss.).

TABLEAU DES VOYELLES.

Lieu d'articulation		Voyelles palatales (»front«)		Voyelles mixtes (»mixed«)		Voyelles vélaires (»back«)	
Position des lèvres		neutre	arrondie	neutre	arrondie	neutre	arrondie
Voyelles fermées (»high«)	orales	i	y		(ü)		u
	nasales						
Voyelles mi-fermées (»mid«)	orales	e	ø		(ə)		o
	nasales						
Voyelles ouvertes (»low«)	orales	ɛ	œ		(ɔ)		ɔ
	nasales	ɛ̃	œ̃				ɔ̃
	orales	a				ɑ	
	nasales					ɑ̃	

CHAPITRE II.

ACCENTUATION.

134. Il faut distinguer entre **l'accent de hauteur,** qui est un élément purement musical, provenant du degré de tension des cordes vocales, et **l'accent d'intensité,** qui repose sur la force de l'expiration. Il est probable que l'accent musical a joué un rôle très considérable en vieux français, comme en latin, mais nous sommes hors d'état d'en déterminer le caractère d'une manière précise; c'est seulement pour la langue actuelle qu'on a des renseignements exacts sur l'accent de hauteur (*Manuel phonétique,* § 144 ss.). De cette manière, toute étude historique sur le développement de l'élément musical de la langue française est rendue presque impossible, et nous devons nous contenter d'étudier l'accent d'intensité.

135. L'accent d'intensité du latin classique, l'**ictus,** dépend, pour les polysyllabes, de la quantité prosodique de la syllabe. Il frappe la pénultième lorsqu'elle est longue: **marītum, habēre, virtūtem, bonitātem,** et, si elle est brève, il se reporte sur l'antépénultième: **scrībĕre, credĕre, arbŏrem, pollĭcem.** Les mots accentués sur l'antépénultième sont dits **proparoxytons;** les mots accentués sur la pénultième sont dits **paroxytons;** à ce dernier groupe appartiennent aussi, nécessairement, tous les dissyllabes: **pŏrta, vōtum, pĕdem, vērum, nīdum,** etc. Les mots accentués sur la dernière syllabe sont dits **oxytons;** ils ne sont représentés en latin classique que par les monosyllabes: **rem, fac, sic, quod,** etc.

Remarque. Il faut remarquer qu'on trouve dans les mots **paroxytons,** à côté de l'ictus, qui est *l'accent de force principal,* un *accent secondaire,* qui affecte la voyelle initiale protonique: **dórmīre, córōna, bónitātem, dormitōrium,** etc. (cf. § 144,₂).

136. L'ictus latin persiste en français, comme dans les autres langues romanes, sans changer de place:

mărītum	*mari*	**scrībĕre**	*écrire*
hăbēre	*avoir*	**crēdĕre**	*croire*
vĭrtūtem	*vertu*	**ărbŏrem**	*arbre*
bŏnĭtātem	*bonté*	**īnsŭla**	*île*
sĕniōrem	*seigneur*	**ŏpĕra**	*œuvre*

Pourtant, dans le latin vulgaire et les périodes postérieures, on observe certains déplacements de l'ictus, qu'il importe de relever.

137. Dans un **groupe de voyelles,** l'accent de force se reporte en règle générale sur la voyelle la plus ouverte ou la plus basse (»low«):

1° Si un *i accentué* précède une voyelle de formation plus basse, celle-ci attire l'accent. Les groupes *ío*, *éo*, *íe* deviennent ainsi *ió*, *eó*, *ié:* **filíolum** > **filiólo** > *filleul* (esp. *hijuelo*); **mulíerem** > **muliére** > vfr. *mouillier* (esp. *mujer*); comp. **gladíolum** > *glaïeul;* **modíolum** > *moyeu;* **avíolum** > *aïeul;* **capréolum** > *chevreuil* (II, § 318); **lintéolum** > *linceul;* **paríetem** > **par(i)étem** > *paroi* (esp. *pared*).

2° Si un *i accentué* suit un *a*, il finit également par perdre l'accent et se fond avec la voyelle précédente. L'accent est ainsi reculé dans les mots **magístrum** > **maïstre* > *máistre* > *maître* [mɛːtrə]; **fagina** > *faîne;* **vagina** > *gaîne;* ***sagimen** (pour **sagīna**) > *sain (doux); haīne* > *haine; traīn* > *train*, etc.

Remarque. Un déplacement d'accent analogue s'observe en espagnol; on disait dans la vieille langue *vaína*, *reína*, *treínta* et *Díos*, *víuda;* on dit maintenant *váina*, *réina*, *tréinta*, *Diós*, *viúda*.

138. La brève pénultième d'un proparoxyton (§ 135) placée devant une muette suivie de *r*, attire l'accent sans changer de quantité: **cathĕdra** > **cathĕdra** > vfr. *chaiere, chaire;* **colŭbra** > **colŭbra**, remplacé par ***colŏbra** > *couleuvre;* **intĕgrum** > **intĕgrum** > vfr. *entir, entier;* **palpĕbra** > **palpēbra** (§ 376,2) > *paupière* (it. *palpèbra*); **tonītrum** > **tonītrum** > vfr. *toneire, tonnerre.*

Cas isolés. L'accentuation classique s'est conservée dans **fĕrĕtrum** > vfr. *fiertre* (it. *fèretro*). Notons aussi quelques

doublets curieux: à côté de *paupière* et *entier,* on trouve en vfr. *palpres* et *entre,* qui remontent à **palpebras** et **integrum** (voir *Rom.,* XXXII, 593).

139. Il faut encore remarquer les phénomènes suivants:

1° Dans le pronom **ille** employé comme proclitique, l'accent est reporté sur la dernière syllabe, qui contient la désinence: illúm murum 〉 *le mur,* illá filia 〉 *la fille* (comp. ílle cantat 〉 *il chante;* ílla amat 〉 *elle aime*).

2° A la 3e personne du passé défini, l'*e* de **-erunt** est traité comme bref selon l'usage archaïque: cantavĕrunt 〉 cantarunt 〉 *chantèrent.* Quelques autres changements d'accent propres aux verbes seront traités dans la Morphologie (II, § 10 ss.).

3° Dans les verbes composés, l'accent passe presque toujours du préfixe sur la voyelle du thème: recipit 〉 recipit 〉 *receit, reçoit;* demorat 〉 demorat 〉 *demeure;* allocat 〉 allocat 〉 *alloue;* renegat 〉 renegat 〉 *renie;* convenit 〉 convenit 〉 *convient;* explicat 〉 explicat 〉 vfr. *espleie,* etc. On les traite comme si leurs éléments étaient distincts; c'est une sorte de décomposition (on pourrait dire aussi recomposition), qui amène souvent le rétablissement de la voyelle altérée du mot simple: displicet 〉 displacet 〉 *déplaît;* retinet 〉 retenet 〉 *retient;* perficit 〉 perfacit, etc.

Remarque. L'accentuation latine a été conservée quand on n'a pas senti la composition primitive: collocat 〉 *couche,* colligit 〉 *cueille.*

4° Dans plusieurs noms de saints, l'accent tonique a été reculé sur la première syllabe: Sinerius 〉 *Sendre,* Venerius 〉 *Vendre,* Patroclus 〉 *Parres,* Eutychius 〉 *Oye,* etc. Ce recul de l'accent s'explique peut-être par l'emploi fréquent de ces mots comme invocations. Ajoutons Mercurius, accentué Mércurius, probablement sous une influence analogique: Martis dies, Jovis dies (et lunæ dies) amènent Mércurii dies (esp. *miércoles,* vfr. *mercredi* et *dimerque,* prov. *dimercre*).

140. A ces exceptions près, tous les mots où la loi de la persistance de l'accent d'intensité est violée, sont d'origine savante (cf. § 34): *agile* (ágilis), *utile* (útilis), *italique* (itá-

licus), *mobile* (móbilis), etc. Un grand nombre de mots latins existent en français sous une double forme, une forme populaire, qui garde l'ictus à la place primitive, et une forme savante qui l'avance sur la dernière syllabe sonore. En voici quelques exemples:

decima	*dîme*	*décime*
examen	*essaim*	*examen*
fabrica	*forge*	*fabrique*
fragilis	*frêle*	*fragile*
major	*maire*	*major*
parabola	*parole*	*parabole*
rigidus	*raide*	*rigide*
solidus	*sou*	*solide*

141. Par suite de divers développements, que nous étudierons aux paragraphes 145—146, l'accent tonique frappe toujours en français la dernière syllabe des mots à terminaison masculine: *parlera*, *poignard*, *bonté*, *boulanger*, *révérencieux*, *s'enorgueillir*, *justificatif*, *fraîchir*, *vétéran*, *chantons*, etc.; et la pénultième des mots à terminaison féminine: *image*, *boulangère*, *rafraîchissent*, *nourriture*, etc. Dans la langue moderne, ou l'*e* féminin final s'est à peu près complètement amuï (§ 253), on n'a plus que des **oxytons:** [ima:ʒ], [bulɑ̃ʒɛ:r], [rafrɛʃis], [nurity:r], etc.

Remarque. L'accentuation de la dernière syllabe est appliquée aussi aux **mots étrangers.** On dit *macaroni*, *libretto*, *brasero*, *revolver*, *bitter*, *Bismarck*, *Schiller*, *palmarès*, *gratis*, *lavabo*, *Te Deum*, etc., etc.; notons encore Haubitz 〉 *obus*, *Londres* 〉 *(demi-)londrès*. Comp. les rimes suivantes: *Signora: mourra* (Musset, *Premières poésies*, p. 29); *Horatio: ruisseau* (*ib.*, p. 150); *Clair: neither* (*ib.*, p. 213); *Spinosa: voilà* (*Poésies nouvelles*, p. 139); *Clair: Werther* (*ib.*, p. 180); *Refroidi: Léopardi* (*ib.*, p. 223), etc., etc. Cette application de l'accentuation française aux mots étrangers remonte très haut. Déjà dans la Passion (Xe siècle) on trouve *Nazarenum: ad un* (v. 136); comp. aussi *grabatum: maison* (St. Alexis, v. 218); *Templum Domini: establi* (Brut, v. 1661); *Temple Veneris: Marbre bis* (Piramus, v. 203); *Beati: ensi* (ZRPh., VIII, 279), etc. On suit rarement l'accentuation latine, comme quand on fait assoner Pater noster avec *glòrie* (St. Alexis, v. 625). Pour les périodes postérieures on constate les mêmes procédés. Exemples: esp. escotilla 〉 *écoutille*, mais guerrilla 〉 *guerilla;* it. paggio 〉 *page*, parapetto 〉 *parapet*, mais adagio 〉 *adagio*, libretto 〉 *libretto*. Le sort de góndola est instructif; il fut adopté au XIVe siècle sous une forme qui respecte l'accentuation italienne: *gondre*, remplacée au siècle suivant par *gondole*. Pour les

mots anglais, comp. cutter ⟩ *cotre*, quaker ⟩ *quacre*, rarement *quaker*, et ulster ⟩ *ulster*, etc. Pour les mots allemands (cf. § 67,2, 78,3), Littré indique que *bitter* se prononce *bitr'*; mais cette prononciation a-t-elle jamais existé? C'est par coquetterie que Gérard de Nerval a laissé son accentuation originale à un nom propre allemand placé à la rime:

Il est un air pour qui je donnerais
Tout Rossini, tout Mozart et tout *Weber;*
Un air très vieux, languissant et funèbre,
Qui pour moi seul a des charmes secrets.

142. Le caractère oxytonique de l'accentuation moderne peut être modifié de différentes manières, que nous ne pouvons pas étudier ici en détail. Rappelons seulement qu'une syllabe qui marque une nuance importante, peut être renforcée: *Il faut se soumettre ou se démettre. L'homme propose, Dieu dispose. C'est malheureux.* Cette accentuation, qu'on appelle »antithétique«, »oratoire«, »emphatique« ou »logique«, joue un assez grand rôle à côté de l'accentuation étymologique, et on peut dire que les cas de déplacement de l'accent tonique sont maintenant si nombreux et si importants, que l'accentuation française paraît être dans une période de transition. Pour les détails, voir *Manuel phonétique*, § 141 ss.

CHAPITRE III.

SORT GÉNÉRAL DES VOYELLES.

143. Le sort des voyelles dépend en première ligne de l'accent d'intensité (§ 135). On appuie plus ou moins fortement sur les voyelles accentuées, tandis qu'on glisse rapidement sur les atones; il suit de là que les premières se conservent, tandis que les dernières sont sujettes à s'affaiblir et à disparaître. Des trois *e* de debere, le premier porte l'accent secondaire, le deuxième l'accent principal, et le troisième est atone; aussi leur développement a-t-il été tout différent, comme le montre la vieille forme française *deveir*.

144. L'accent principal divise les polysyllabes, pour ainsi dire, en deux parties: une partie posttonique et une partie protonique.

1° La partie **posttonique** d'un mot se compose d'une seule syllabe, comme dans habé|re, liberá|re, civitá|tem, ou de deux, comme dans cré|dere, plá|tanum, pará|bola, hó|minem. Les atones posttoniques peuvent ainsi figurer dans une syllabe finale ou dans une syllabe pénultième.

2° La partie **protonique** d'un mot se compose d'une seule syllabe, comme dans dor|míre; ou de deux, comme dans dormi|tórium; rarement de trois, comme dans asperi|tátem. La première syllabe de la partie protonique est toujours frappée d'un accent secondaire. La syllabe protonique non initiale et qui précède immédiatement la tonique, s'appelle la **contrefinale;** elle est toujours atone.

145. Les deux portions du mot subissent un développement en partie égal. Dans civitatem, les deux voyelles atones,

celle de la finale et celle de la contrefinale, s'amuïssent, tandis que les deux voyelles accentuées restent (civ'tat'), tout en suivant un développement différent. Sous la force de l'ictus, la voyelle principale peut subir de nombreux changements, auxquels ne participe jamais la voyelle initiale, qui, ordinairement, reste intacte ou s'affaiblit en un *e* féminin: cívitátem > civ'tat' > *cité;* rádicína > rad'cina > *racine;* córnícula > *corneille.* Nous diviserons donc, dans l'exposé historique suivant, les voyelles latines en deux grands groupes, qu'il faut examiner à part. D'abord, les voyelles qui ordinairement restent: celles qui figurent à la syllabe principale ou à l'initiale; ensuite, les voyelles qui ordinairement tombent: celles qui figurent à la finale, à la contrefinale ou à la pénultième.

146. La chute des voyelles inaccentuées est de la plus grande importance pour le développement du gallo-roman.

1° Par la chute de la pénultième (§ 258), les proparoxytons disparaissent: on dit caldo, verde, tabla, asno, maslo, perdre, etc., pour calidum, viridem, tabulam, asinum, masculum, perdere, etc., et l'on n'a plus en gallo-roman que des paroxytons et des oxytons (sur quelques proparoxytons conservés, voir § 259).

2° Par la chute de la finale (§ 248), la plupart des paroxytons qui ne se terminent pas en *a*, se changent en oxytons: on dit amor, portar, veder, audir, caval, talent, mur, man, etc. pour amorem, portare, videre, audire, caballum, talentum, murum, manum, etc. Tous les mots en *a* tels que terra, rosa, vagina, cantaba(m) restent paroxytons.

147. Le sort des voyelles dépend aussi des consonnes ou voyelles environnantes (§ 114); comp. partem > *part;* patrem > *père;* paria > *paire;* panem > *pain;* clavem > *clef;* clavum > *clou*, etc. Nous examinerons en détail l'influence exercée par les palatales (§ 190—208), les nasales (§ 209—232), les labiales (§ 233—235), les latérales (§ 236—243) et les vibrantes (§ 244—247). Quelle que soit la nature des phonèmes environnants, il y a un fait important dont il faut toujours tenir compte, à savoir, si la voyelle est entravée ou libre.

148. La voyelle est **entravée** quand elle se trouve en *syllabe fermée,* c. à d. quand elle est suivie de deux ou de plusieurs consonnes (pour les exceptions, voir § 149). L'entrave peut être primitive *(entrave latine),* comme dans partem, dormit, fustem, altum, campum, factum, missa, bucca, grassum, etc.; elle peut être secondaire, quand elle provient d'un développement secondaire *(entrave romane),* comme dans vir(i)dem, as(i)num, an(i)ma, tab(u)la, cavja (< cavea), montanja (< montanea). Les voyelles entravées restent dans le plus vieux français sans changement: l'entrave, tout en protégeant la qualité des voyelles, empêche leur diphtongaison ou leur passage à d'autres voyelles. Les sept voyelles entravées du latin vulgaire i, é, è, a, ò, ó, u (§ 131) se retrouvent telles quelles dans le plus vieux français: villa > *ville,* méssa > *mésse,* prèssa > *prèsse,* partem > *part,* pòrtum > *pòrt,* tórrem > *tór,* nullum > *nul.*

Remarque. Le groupe *lj* forme tantôt entrave, tantôt non: valeam > *vaille,* alium > *ail,* mais folia > *feuille,* melius > *mieux;* pour les détails, voir § 207. Il y a aussi hésitation pour les groupes *nj* (§ 228), *pl* (§ 369,1), *bl* (§ 376,1); comp. sab(u)lum > *sable,* mais ĕb(u)lum > *hièble.*

149. La voyelle est **libre** quand elle se trouve en *syllabe ouverte,* c. à d. quand elle est finale, suivie d'une voyelle, d'une consonne simple (intérieure ou finale), ou des groupes *pr, br, tr, dr, gr,* parfois aussi de *pl, bl:* te, tu, mea, deum, nos, amare, purum, capra, labrum, patrem, nutrire, hed(e)ra, integrum, duplum, fleb(i)lem. Toutes les voyelles libres accentuées (sauf *i*) se modifient, et elles sont surtout sujettes à la diphtongaison. Les sept voyelles libres du latin vulgaire se retrouvent, dans le plus vieux français, sous les formes suivantes: nīdum > *ni;* pĭlum > *peil;* pĕdem > *piet;* nasum > *nes;* nŏvum > *nuof, nuef;* sōlum > *sól (soul);* durum > *dür.* On voit ainsi que *i* reste intact, et probablement *ó,* tandis que *a* et *u* changent de lieu d'articulation, et que *é, è, ò* se diphtonguent.

CHAPITRE IV.

I ACCENTUÉ (LAT. Ī).

I. I TONIQUE.

150. I tonique, entravé ou libre, se conserve intact:

mīlle	*mil*	rīpa	*rive*
vīlla	*ville*	vīta	*vie*
scrīptum	*écrit*	mīca	*mie*
tībia (§ 262,3)	*tige*	nīdum	*nid*
fīlum	*fil*	lībra	*livre*

Mots germaniques: wīsa > *guise,* Theodrīk > *Tierry,* etc.

Cas isolés. Glīrem (it. *ghiro*) a été remplacé par glērem ou glērum (*Rom.*, XVIII, 520), d'où *loir.* A côté de la forme classique īlĭcem existait ēlĭcem, d'où it. *elce* et prov. *euse,* passé en français sous la forme *yeuse. Carène* ne remonte pas au lat. carīna, c'est un mot d'emprunt.

II. I PROTONIQUE.

151. I protonique, entravé ou libre, se conserve intact:

vīllanum	*vilain*	mīrare	*mirer*
fīliolum	*filleul*	prīvare	*priver*
cīvitatem	*cité*	vīventem	*vivant*
lībérare	*livrer*	hībernum	*hiver*
fīlare	*filer*		

CAS ISOLÉS. L'ī s'est changé en *e* dans mīrabilia > *merveille*, prīmarium > *premier*, sī > vfr. *se* (*si* se trouve dès le XII[e] siècle). *Affībulare (de ad et fībula) > vfr. *afibler* > *affubler* (voir § 233,1). Un ī protonique a été syncopé dans dīrectum > *droit*, *dīrectiare > *dresser*, quīritare > *crier* (cf. § 260).

REMARQUE. L'ī protonique passe par dissimilation à *e*, si la syllabe suivante contient un autre ī; dīvīsat > *devise;* dīvīnat > *devine;* dīvīnum > *devin;* crīnītum > *creni, crenu;* fīnīre > vfr. *fenir;* comp. encore vfr. *desis* pour *disis* (dīxīsti), etc. Parfois les deux formes existent l'une à côté de l'autre; ainsi, à côté de *pitit, espirit, pipie,* on avait *petit, esperit, pepie.* Les formes telles que *divise, divin* sont d'origine savante. Ajoutons que *demi* n'est pas dû à une dissimilation; il ne remonte pas à dīmīdium, mais à *demīdium, forme recomposée.

152. *L'ypsilon grec* est ordinairement assimilé à l'*i* latin; par réaction savante, on écrit maintenant *y*, au moyen âge on avait *i*. Exemples: *κύκνος* > cygnus > *cine*, écrit et puis prononcé *cygne* (cf. § 119, 335); *μάρτυρ* > martyr > *martir, martyr; λύρα* > lyra > *lire, lyre; μύῤῥα* > myrrha > *mirre, myrrhe; μύρτος* > myrtus > *mirte, myrte; στῦλος* > stylus > *stile, style.*

CAS ISOLÉS. On observe parfois une assimilation de l'*y* grec à *ē* comme dans presbyterum > vfr. *prouveire* (II, § 281).

REMARQUE. Dans quelques mots appartenant à une couche plus ancienne, l'*y* grec est assimilé à *u (o)*. Exemples: *βύρσα* > bursa > *bourse; μύσταξ* > it. mostaccio > *moustache; πυξίδα* > *buxta > *boîte.*

CHAPITRE V.

É FERMÉ ACCENTUÉ (LAT. Ē, Ĭ).

I. É FERMÉ TONIQUE.

153. É tonique entravé aboutit à **e ouvert** [ε]:

capĭstrum	*chevêtre*	ĭlla	*elle*
epĭscopum	*évêque*	cĭppum	*cep*
*pĭscat	*pêche*	sĭccum	*sec*
vĭrga	*verge*	mĭttere	*mettre*
dēb(i)ta	*dette*	mĭssa	*messe*
nĭt(i)da	*nette*	fĭssa	*fesse*
vĭr(i)dem	*vert*	spĭssum	*espes*, remplacé par *espeis*, *espois*, *espais*, *épais*
sēpia (§ 262,3)	*sèche*		
ēsca vfr.	*esche*		

Sur solĭc(u)lum > *soleil*, etc., voir § 207,1.

Cas isolés. Sous l'influence d'un ī posttonique, *é* passe à *i*: *ĭllī (formé d'après quī) > *il;* de la même manière s'expliquent les vieilles formes *icil* (*eccĭllī), *ist* (*ĭstī), *icist* (*eccĭstī), *is* (*ĭpsī) dans *neïs*, *venis* (venĭstī). Comp. § 155, Cas isolés.

Mots d'emprunt. *Cippe* (comp. *cep*), *crisper* (comp. *crêper*), *épître*, *famille*, *infirme*, etc.

154. La prononciation ouverte de l'*e* français remontant à l'*e* fermé du latin vulgaire, n'est pas primitive. Dans la *Chanson de Roland* (laisse CXX), le *Couronnement de Louis* (laisse V), *Aucassin et Nicolete* (laisse 21) des mots comme *verte*, *messe*, *tramete*, *arcevesques*, dont l'*e* remonte à ĭ, ē, font des tirades à

part sans aucun mélange ni de *è* (< ĕ entravé), ni de *e* (< a libre; § 170). L'*e* de *vert* (viridem), *cele* (ecce illa) se prononçant autrement que celui du vfr. *pert* (pĕrdo), *bele* (bĕlla) et du vfr. *per* (parem), *ele* (ala), a dû être un *e* fermé, et il a gardé cette prononciation jusqu'à la fin du XII[e] siècle, où il a été absorbé par l'*e* ouvert: *messe* [messə] > *messe* [mɛssə], *verte* [vertə] > *verte* [vɛrtə], etc., et les poètes font dès lors assoner ou rimer *sec : bec*, *verge : herbe*, *elle : belle*, *verte : perte*, etc. La différence entre ces deux *e*, disparue du francien, s'est conservée dans l'Est de la France, en lorrain et en bourguignon, et nous la retrouvons, par exemple, dans le Midi de la France, en provençal et en italien; l'auteur du *Donatz proensals* attribue »e estreit« à *vertz*, *cela* (ecce ĭlla), *cabelhz* (capĭllus), etc., et »e larg« à *covertz*, *certz*, *puicelle*, etc.; et en italien moderne, *secco*, *quello*, *verde*, *messa* se prononcent avec »e chiuso«, tandis que *terra*, *sette*, *bello* ont un »e largo«.

155. É tonique libre devient **oi**, prononcé [wa] ou, surtout après *r* (cf. § 244), [wɑ]:

fĭdem	*foi*	sēta	*soie*
dēbes	*dois*	dēbent	*doivent*
bĭbit	*boit*	bĭbam	*boive*
pĭlum	*poil*	tēla	*toile*
habēre	*avoir*	crēdere	*croire*
pē(n)sum	*pois*, *poids*	pĭper	*poivre*

Formes analogiques. Il y a eu substitution de terminaison dans camēlum > vfr. *chameil* > *chamel*, *chameau*, et candēla > vfr. *chandeile*, *chandoile* > *chandelle*. Sur le développement de spērat > *espoire* > *espère*, etc., voir II, § 26; sur le changement de conjugaison de gaudēre devenu *jouir*, etc., voir II, § 66,2.

Cas isolés. Sous l'influence d'un ī posttonique, *é* se change en *i*: fēcī > fici (Schuchardt, I, 311) > *fis*; prehensi > prēsī > *pris*; vēnī > *vin(s)*, *tēnī > *tin(s)*; comp. ēbrium > *ivre* (prov. *ivri*). On trouve *i* provenant de *η* dans *boutique* (*ἀποθήκη*), *ithos* (*ἦθος*) et *tapis* (*ταπήτιον*).

Mots d'emprunt. *Décret*, *fidèle* (vfr. *feeil*, *feoil*), *livre*, *prophète*, *secret* (vfr. *secrei*, *secroi*), etc.

156. La voyelle simple *e* s'est d'abord diphtonguée en **ei**; on disait dans le plus vieux français *feit*, *deis*, *beit*, *peil*, *aveir*, *peis*, *seie*, *deivent*, etc. En francien, *ei* n'est resté que devant les nasales: *frein*, *plein*, *veine*, *peine*, etc. (voy. § 216); dans tous les autres cas, *ei* passe à *oi* (§ 157). Pourtant, un certain nombre de dialectes n'ont pas participé à ce changement, et l'étape *ei* (parfois atténuée en *é* fermé simple) s'est conservée dans quelques patois modernes; elle se retrouve dans les provinces du Sud-Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois), et en Normandie où l'on dit, par exemple, *meis* ou *mes* (mois), *rei*, *re* (roi), *seir*, *ser* (soir), etc. Le mot technique moderne *détret* pour *détreit* (étau à main) est une forme dialectale, doublet de *détroit*. Il faut enfin remarquer que *ei* s'est introduit abusivement dans l'orthographe de *seize* (sēdecim) et *treize* (trēdecim); les graphies primitives sont *seze* et *treze*.

REMARQUE. *Ei* se retrouve dans quelques mots anglais empruntés au français dès le XIe siècle: *heir, veil, conceive, receive, money, tourney, palfrey,* etc.; *verdict* remonte à *veir dit* (§ 77). Notons aussi les mots allemands *allerlei, keinerlei,* dont la dernière syllabe remonte au vfr. *lei* (lēgem).

157. La diphtongue *ei* passe à **oi** en francien, comme dans la plupart des autres dialectes (pour les exceptions, voir § 156): *fei* > *foi, deis* > *dois, beit* > *boit, creire* > *croire,* etc. Ce passage paraît d'abord avoir eu lieu en syllabe faible, et cela dès le Xe siècle (comp. *noieds* dans Jonas); puis, il gagne aussi, à des époques différentes dans les différentes régions, la syllabe forte, et au commencement du XIIIe siècle, tout *ei* s'est changé en *oi,* prononcé *òi* [ɔi], comme le montrent les assonances *(joie : voie).* Cette prononciation se retrouve encore en anglais *(royal, poison);* en français, elle s'est conservée à la finale et devant *n* jusqu'au XVIIe siècle; selon Palsgrave (1530), le *oi (oy)* de *roy, moy, oyndre,* etc. se prononçait comme l'*oy* anglais de *boye, coye.* Un souvenir de cette articulation de *oi* se trouve dans le patois picard de nos jours, où l'on dit *fro* (froid), *do* (doigt), etc. Comp. les mots allemands *Franzose (françois)* et *Hoboe (hautbois),* empruntés probablement au lorrain.

REMARQUE. Le changement de *ei* en *oi* suppose les étapes suivantes: [ei] > [ɛi] > [ai] > [ɑi] > [ɔi]. Des modifications identiques ou analogues se trouvent dans les langues germaniques. M. P. Verrier remarque à ce sujet: »Bien que l'écriture n'en ait pas varié, la diphtongue allemande *ei* est devenue [ai]

dans presque tous les pays de langue allemande. L'*a* long anglais, diphtongué en [ei] depuis relativement si peu de temps, est déjà arrivé à [ai] dans la bouche des *cockneys*. Si l'on a conservé la graphie *ei* en francien, alors qu'on prononçait [ai], ce n'était pas seulement par respect pour l'orthographe ancienne, par simple tradition, comme dans le cas de l'*ei* allemand; c'était surtout pour distinguer entre *ei* [ai] et *ai* [ɛ]. Comme la graphie *ai* représentait déjà par tradition le son [ɛ], il était tout naturel de conserver pour le son [ai] la graphie traditionnelle *ei*. Quant au passage de [ai] ou [ɑi] en [ɔi], on le retrouve aussi, par exemple, dans les patois allemands (pour *ei*) et dans les patois anglais (pour l'*i* long, correctement [ai]).«

158. Vers la fin du XIIIe siècle, le groupe *oi*, quelle qu'en soit l'origine, s'altère et finit par passer à une nouvelle articulation [wɛ], tout en restant graphiquement intact. Ce développement a probablement eu lieu par les étapes intermédiaires suivantes: [ɔi] > [ɔe] > [ɔɛ] > [wɛ]. L'existence de la prononciation [wɛ] est attestée:

1° Par la graphie *oe*, dont on trouve déjà des exemples dans le Roman de la Rose, où *apercoeve* et *recoeve* riment avec *moeve*, *noeve*. Dans les siècles suivants, cette notation est plus employée, sans pourtant devenir fréquente (comp. P. Meyer, *L'Apocalypse en français*, p. CCX); au temps de la Renaissance plusieurs grammairiens, surtout Meigret, Pelletier et Ramus, l'adoptent et la recommandent.

Remarque. La graphie *oe* se retrouve dans *ciroène*, qui s'écrivait *ciroine* au moyen âge, et dans *couette*, dont on a le doublet orthographique *coite* (culcita).

2° Par le témoignage direct des grammairiens; Th. de Bèze (1584) dit, par exemple: »*Oi* nisi *n* habeat adiunctum, non amplius diphthongi, sed triphthongi sono pronuntiatur, nempe ut *oai*, et diphthongus *ai* pro *ae* sive pro *e* aperto, ut *loi*, *loix*, *moi*, *mois*, *roi*, *soi*, *toi*, *voi*.«

3° Par des rimes nombreuses, depuis la fin du moyen âge jusqu'au temps de Voltaire: *Cloistre : estre* (Gaut. de Coincy); *toiles : telles*, *clers : loirs* (Villon; voir Rom., XXX, 364); *accroistre : prestre* (Myst. de S. Laurent, v. 2925); *commère : boire* (Nouv. Patelin, v. 820); *angoisse : lesse* (Paris, Chansons, p. 84); *senestre : cognoistre* (Marot); *poëte : adroite* (Régnier, Sat. X); *droite : mouète* (Garnier, Bradamante, 1048); *perdrait : maladroit* (Corneille, Polyeucte, V, sc. 1); *nette : droite* (Molière, Les Fâcheux, v. 527); *possède : froide* (Dép. am., v. 464); *bête : boîte*

(Éc. des maris, v. 520); *étroites : retraites* (La Fontaine, Fables, III, 8); *croistre : maistre* (Andromaque, v. 1069); *être : croître* (Voltaire, Le pauvre diable), etc., etc.

La prononciation de *oi* comme [wɛ] se rencontre encore au XIXe siècle: on raconte que La Fayette, qui avait conservé les traditions de l'ancienne cour, prononçait (en 1830) *le roué* pour *le roi,* et Madame Dupuis (1836) demande expressément la prononciation *oè* en syllabe faible: *cloîtrer, poirier, roitelet.* De nos jours, on n'a que de faibles traces de [wɛ] dans quelques noms de lieu: Citons *Ouzouer, Ozouer,* variantes de *Ozoir* (Oratorium). La prononciation [wɛ] s'est conservée dans plusieurs patois (le tourangeau, le vendômois, le lorrain, le wallon, etc.) et dans le langage rustique des environs de Paris; elle vit aussi dans le français du Canada et les patois créoles. Comp. les mots étrangers suivants: esp. *frambuesa* ⟨ *framboise;* suéd. *boett* ⟨ *boîte;* all. *adrett,* dan. *adrœt* ⟨ *adroit.*

Remarque. Voici quelques anecdotes démontrant la prononciation [wɛ] vers la fin du XVIIIe siècle: »A la Constituante, le 7 mai 1791, l'abbé Couturier dit: »Moi, je vous cite *ma loi,* qui est aussi la vôtre. — Une voix à gauche: *Malouet.* (On rit). — Couturier. Non, ma loi.« — »Au tribunal révolutionnaire, une pauvre femme est victime de sa prononciation. D. A elle demandé si, le 9 de ce mois, en présence de plusieurs citoyens, elle n'a pas dit qu'il fallait un *roy*? — R. Qu'elle n'a point parlé de roi, tel qu'était Capet ou tout autre, mais d'un *rouet-maître,* instrument à filer. Le juge qui l'interrogea mentionne cette réponse sur l'enveloppe du dossier« (Wallon, *Histoire du tribunal révolutionnaire,* IV, 402; cf. Souriau, *L'évolution du vers français,* p. 45).

159. Dans quelques cas. le groupe [wɛ] s'est simplifié en [ɛ] (sur l'amuïssement de *w*, voir § 452). On trouve déjà des traces de cette simplification au XIIIe siècle (l'*Élégie hébraïque* de 1288 donne *avet*, *apelet*); mais elle n'acquiert d'importance qu'au XVIe siècle, où elle devient générale, surtout à la cour, et scandalise les grammairiens, qui presque tous l'attribuent injustement à l'influence italienne. Elle s'emploie à côté de [wɛ], et il s'établit de bonne heure une distinction entre les deux prononciations. Ainsi, au XVIIe siècle, [ɛ] est surtout propre au parler négligé ou vulgaire, et les chansons s'en moquent:

Qu'on dise *courtais* pour *courtois*,
Qu'on parle *français* pour *françois*,
Ce sont traits dont le perroquet,
Perroquet, perroquet,
Se doit rire dans son caquet.

La forme [wɛ] était réservée au discours soutenu; Patru (1674) remarque que, devant haranguer la reine de Suède, il a prononcé, suivant l'avis de la Compagnie, l'Académie *françoise* [frɑ̃swɛːzə], et non pas *française*. Le passage de [wɛ] à [ɛ] a été suivi par un changement graphique de *oi* en *ai*. Nicolas Berain, dans ses *Nouvelles remarques sur la langue françoise* (Rouen, 1675), avait déjà proposé d'employer *ai* là où la prononciation était [ɛ]; mais ce n'est que Voltaire (*Zaïre*, 1732) qui a réussi à remplacer *donnois*, *donnerois*, *anglois*, etc. par *donnais*, *donnerais* et *anglais*. Cette orthographe, dite de Voltaire, rencontra une vive opposition, et elle n'a été acceptée par l'Académie qu'en 1835 (6e édition).

La prononciation [ɛ] s'est établie définitivement dans les imparfaits et les conditionnels: *avait* (habēbat), *était*, *parlait*, *parlerait*, etc.; dans quelques noms de nations et de pays: *français* (vfr. *franceis*), *anglais*, *milanais*, *polonais*, etc. (on a d'un autre côté, *danois*, *suédois*, *hongrois*, et les doublets *François*, *Langlois*); et enfin dans les mots suivants: *Claie* (clēta); *craie* (crēta); *dais* (discum); *effraye*, cf. *effroi; épais* (vfr. *espeis*, qui remplace *espes* < spĭssum); *faible* (flēbilem); *frais* (< *frois*, *freis* < vha. frisc); *frayer* (frĭcare); *harnais; marais* (*marois* < *marisk); *monnaie* (monēta); *mortaise* (vfr. *mortoise*); *paraître* (parescere; cf. *connaître* < cognoscere); *raie* (rĭga); *ségrais* (secrētum); *taie* (thēca), et la terminaison *-aie* (*-ēta) dans *aunaie*, *cerisaie*, *chênaie*, *futaie*, etc. (comp. *charmoie*). Dans *emplette* (vfr. *emploite*) il y a eu changement de suffixe. *Rets* (vfr. *roiz* < rētes) n'est qu'une mauvaise orthographe pour *rais* (comp. II, § 280, 365); de la même manière s'expliquent peut-être *verre* (vfr. *voire*, *veire* < vĭtrum) et *tonnerre* (vfr. *tonoire*, *toneire* < tonĭtrum), dont la graphie correcte serait *vaire* et *tonnaire*. Notez enfin *genièvre*, altération inexpliquée de *genèvre* (Richelet et Furetière), qui provient du vfr. *genoivre*, *geneivre* < junĭperum.

Remarque. Beaucoup de mots ont longtemps hésité ou hésitent encore entre *ai* et *oi: harnais* — *harnois*, *ormaie* — *ormoie*, *raide* — *roide*, *raideur* —

roideur, écofrai—écofroi, etc. Dans quelques cas, on a conservé les deux formes en leur attribuant un sens et un emploi différents: *français— François, anglais—Langlois, benêt* (*beneeit* < benedictum)—*Benoît.*

160. Dans tous les autres cas, le groupe [wɛ] s'est changé en [wa] ou [wɑ]. Cette prononciation paraît remonter au moyen âge; on en trouve des traces vagues déjà au XIII[e] siècle dans un sermon (p. p. P. Meyer dans le *Bulletin de la Soc. des Anc. Textes*, 1903, p. 57), où *oa* a été employé deux fois pour *oi*: *Dont c'est bien voars*, et *Puet on bien voar.* Cette notation, qui semble indiquer la prononciation actuelle, était excessivement rare et probablement dialectale (le sermon cité appartient à la France occidentale); elle ne gagne du terrain qu'au commencement du XVI[e] siècle, où une preuve curieuse de son existence est fournie par la littérature danoise. La reine Élisabeth, sœur de Charles-Quint, a adressé, pendant les années 1523—24, 13 lettres à son malheureux époux, le roi Christian II; dans ces lettres d'une grâce touchante, elle se sert de la langue danoise, qu'elle parlait bien mieux qu'elle ne l'écrivait. Son orthographe est plutôt française; ainsi pour *nu* (maintenant) elle écrit *nou*, pour *kan* (peut) elle met *quan*, etc., et le mot *svar* (réponse) est transcrit par *soyr*, ce qui ne s'expliquerait pas, si le groupe *oi* ne se prononçait pas [wa]. La même prononciation est directement indiquée par le grammairien Palsgrave (1530); il dit que quand *oy* est, à la fin des monosyllabes, suivi de *s*, *t*, *x*, ou, à la fin d'un polysyllabe, devant *s* ou *t*, ou, au milieu d'un mot, devant *r* ou *l*, l'*i* se prononce à peu près comme un *a*, *boas*, *voax*, *françoas*, *disoat*, *gloare*, *poalle*, *poallon*. Henri Estienne se moque de cette prononciation, qu'il attribue aux courtisans et au peuple de Paris. Dans sa »Remonstrance avx avtres Covrtisans amateurs du François italianizé et autrement desguisé«, il dit:

Si tant vous aimez le son doux.
N'estes vous pas bien de grands fous,
De dire *Chouse*, au lieu de *Chose*?
De dire *l'ouse*, au lieu de *l'ose*?
Et pour *Trois mois* dire *Troas moas*?
Pour le *fay*, *vay*, le *foas*, ie *voas*?
En la fin vous direz La *guarre*.
Place *Maubart*, frère *Piarre*.

Th. de Bèze (1584) blâme ceux qui, imitant la prononciation du peuple de Paris, écrivent et prononcent *voarre* pour *verre*, *foarre* pour *foirre*, *troas* et *tras* pour *trois*: »Corruptissime vero Parisiensium vulgus Dores *πλατειάζοντας* imitati, pro *voirre* sive ut alii scribunt *verre*, *foirre*, scribunt et pronuntiant *voarre* et *foarre*, itidemque pro *trois*, *troas* et *tras*.« Les grammairiens continuent encore longtemps à réprouver comme vulgaire et »très mauvaise« la prononciation de *oi* comme [wa]; cependant, elle gagne toujours du terrain et est regardée comme admissible au XVIIIe siècle. En 1785, Domergue dit que la diphtongue *oi* présente tantôt le son *oa*, tantôt le son *oè;* mais en 1805, le même grammairien condamne absolument l'ancienne prononciation et proteste vivement contre *loè*, *gloère*, *victoère*. Grâce à la grande Révolution, la prononciation vulgaire a fini par remporter la victoire. Elle s'est même introduite dans plusieurs mots qui offraient à l'origine un *oē* (ou *ouē*) dissyllabique:

Fouet (dér. de *fou* < fagum); on écrivait *foit* au XVIe siècle (RPF, II, 119; X, 13; Régnier, *Sat.* X); Richelet remarque: »*Fouet*, prononcez *foit*«. De nos jours, la prononciation [fwa] appartient plutôt au parler un peu négligé. En poésie *fouet* ne compte que pour une syllabe, tandis que *jouet* est dissyllabique.

Moelle (altération de *meolle* < medulla) se prononce maintenant [mwal]; dans l'ancienne langue on trouve des rimes comme *moelle : chandelle* (A. d'Aubigné, *Tragiques*, I, v. 913).

Noēl (natalem); la prononciation ordinaire est [nɔɛl] ou [nwɛl]; dans la langue vulgaire [nwal]; la prononciation monosyllabique est d'ancienne date (voir Patelin, v. 1444).

Poêle (patella) se prononce [pwal] ou [pwɛl].

Poète (poeta) s'employait de bonne heure comme dissyllabe (voir Régnier, *Macette*, v. 221; d'autres exemples dans Littré); on trouve *poétique* comme trissyllabe déjà dans Christine de Pisan. La prononciation dialectale [pwat], attestée par Féraud (1761), s'entend encore.

Rappelons aussi le développement du vfr. *escoïne*> *écoine* [ekwan].

Remarque. Le groupe [wa] paraît pouvoir se simplifier en [a]. Dans le parler d'Ille-et-Vilaine, le son représenté graphiquement par *oi* se prononce *a;* ainsi *à cè soir* se dit *a t'sa*, *voir* se dit *va*, etc. On en trouve de nombreux exemples dans Decombe, *Chansons populaires d'Ille-et-Vilaine*, par ex. p. 80: Hale à *ta (toi)*, Tire à *ta (toi)*, Pousse à *ma (moi)*.

II. E FERMÉ PROTONIQUE.

161. É protonique entravé devient **e ouvert** [ɛ]:

cĭrcare	*chercher*	mĭttentem	*mettant*
fĭrmare	*fermer*	*pĭscare	*pêcher*
ĭterare	*errer*	vĭrtutem	*vertu*
*mĭsculare	*mêler*	*vĭr(i)diarium	*verger*

Cas isolés. Mĭnisterium > *mestier*, *métier*. Sur *quisquunum > *chacun*, voir II, § 577,10.

Mots d'emprunt. *Affirmer* (vfr. *affermer*), *itinéraire*, *littéral*, *littéraire*, *missel*, *virtuose*, etc.

162. É protonique libre s'affaibit en **e féminin** [ə]:

dēbere	*devoir*	bĭsaccium	*besace*
dēnarium	*denier*	mĭnare	*mener*
fēnuculum	*fenouil*	mĭnutum	*menu*
pē(n)sare	*peser*	pĭlare	*peler*

Cas isolés. On trouve **a** dans: *balance* < *bilancia (§ 506,1), *jaloux* < zelosum (influence de *jalne*, *jaune*?), *faner* < vfr. *fener* (encore dans Vaugelas, *Remarques*, II, 385) < *fœnare (dér. de fœnum), *glaner* < vfr. *glener* (encore dans A. d'Aubigné, *Misères*, v. 1040).

Formes analogiques. Sur *creons* > *croyons*, *veons* > *voyons*, *pelu* > *poilu*, etc., voir § 300,2.

Mots d'emprunt. *Bitume*, *cigogne* (vfr. *ceogne*), *ciguë* (vfr. *ceüe*), *mineur* (vfr. *menor*), *ministre*, *sinistre*; *féminin*, *vénal*, *vérité*; notez aussi *désert*, *désir*, *désirer*, *dévorer* qui ont remplacé *desert*, *desir*, *desirer*, *devorer* (*Manuel phonétique*, § 83, Rem.).

Remarque. L'existence de l'*e* féminin protonique au moyen âge paraît assurée par la signature d'Anne de Russie sur un diplôme royal de Philippe Ier, daté de l'an 1063. La reine mère, dont la souscription se trouve au-dessous du monogramme du roi, écrit en français, tout en se servant des caractères cyrilliques. Voici la signature: ANA PЪIINA, c. à d. *Ana reïna* (pour *reïne*). L'emploi de Ъ à la première syllabe est très curieux: on sait que cette lettre désignait autrefois un son obscur, qui a dû se rapprocher beaucoup de l'*e* féminin moderne (voir A. Thomas, *Essais de philologie française*, p. 159 ss.).

CHAPITRE VI.

E OUVERT ACCENTUÉ (LAT. Ĕ).

I. E OUVERT TONIQUE.

163. Ĕ tonique entravé se conserve tel quel:

vĕrmem	*ver*	hĕrba	*herbe*
hibĕrnum	*hiver*	pĕrdere	*perdre*
infĕrnum	*enfer*	pĕrtica	*perche*
cĕrvum	*cerf*	fĕsta	*feste, fête*
sĕptem	*sept*	tĕsta	*teste, tête*
fĕrrum	*fer*	tĕrra	*terre*
bĕllum	*bel*	bĕlla	*belle*
prĕssum	*près*	prĕssa	*presse*

164. L'*è* ouvert entravé se diphtongue en roumain, en frioulan, en napolitain et en espagnol: fĕrrum ⟩ roum. *fier,* frioul. *fierr,* napol. *fierro,* esp. *hierro.* Une diphtongaison s'observe aussi en wallon, où elle s'étend même aux syllabes inaccentuées; dans le patois de Namur on dit p. ex. *fyèr* (fĕrrum), *vyèr* (vĕrmem), *pyèt* (pĕrdere), etc. Pour le français proprement dit, la diphtongaison a lieu quand la voyelle est suivie d'un groupe de consonnes dont le dernier élément est [j]: neptia ⟩ *nièce,* tertium ⟩ *tiers,* melius ⟩ *mieux,* Compendium ⟩ *Compiègne.* Sur *vienne* et *tienne,* voir § 229,3.

165. Ĕ tonique libre se change en **ie,** prononcé aujourd'hui [jɛ] devant une consonne et [je] en position finale:

fĕl	*fiel*	fĕbrem	*fièvre*
cælum	*ciel*	palpĕbra (§ 138)	*paupière*
hĕri	*hier*	lĕp(o)rem	*lièvre*
quærit	*quiert*	pĕtra	*pierre*
brĕvem vfr.	*brief*	hĕd(e)ra	*lierre* (§ 489)
sĕdet	*siet, sied*	ad rĕtro	*arrière*

Ajoutons quelques proparoxytons (populaires ou savants) où la diphtongaison a dû se produire avant qu'il y ait eu entrave par la syncope de la voyelle pénultième (comp. § 259): tĕpidum 〉 *tiède*, mĕdicum 〉 vfr. *miège*, *pĕdicúm (pour pĕdica) 〉 *piège*, *sĕdicum 〉 *siège*, Stĕphanum 〉 *Étienne*, *antĕphona (*αντίφωνα*) 〉 *antienne*, sæculum 〉 *siècle*.

Formes analogiques. Les vieilles formes *lief* (lĕvo), *lieves* (lĕvas), *lieve* (lĕvat) ont été remplacées par *lève, lèves, lève*, etc.; pour les détails, voir § 299,1 et II, § 27.

Cas isolés. E tonique suivi de *u* aboutit à la triphtongue *ieu*, prononcée de nos jours [jø]: dĕum 〉 *dieu;* Mathĕum 〉 *Mathieu;* *Andrĕum 〉 *Andrieu*. Il faut supposer que l'*u* final, conservé irrégulièrement (§ 248), a, par une assimilation anticipante (§ 114,1), labialisé l'*e*: [dɛu 〉 djɛu 〉 djœu 〉 djœy 〉 djø]. Dans la vieille langue, on avait des doublets de ces mots, où l'*e* n'était pas diphtongué: *deu (dé), Matheu, Andreu*, etc.; cet *e* assonait avec *e* 〈 lat. *a*. Les formes verbales es 〉 *es*, eram 〉 vfr. *ere* ont également échappé à la diphtongaison, grâce à leur emploi proclitique (cf. § 167).

Mots d'emprunt. *Bref* (autrefois *brief*), *célèbre, lèpre, ténèbres* (vfr. *tenieble*), etc.

166. La diphtongaison de *ĕ* se retrouve dans la plupart des langues romanes (exc. le sarde, le sicilien et quelques autres dialectes italiens, le catalan, le portugais). Elle remonte assez haut; un des plus anciens exemples, dieci (Tardif, *Monuments historiques*, 19,38), est de l'an 670 ou 671. Le groupe *ie* français, qu'il dérive de *ĕ*, *æ* ou de *a* (§ 192), n'avait au moyen âge qu'une seule prononciation, qui était probablement [jɛ]; dans le Roland, par exemple, assonent ensemble *fiers* (fĕrus), *piet* (pĕdem), *liez* (lætus), *chiers* (carus), *chevaliers*

(caballarius), etc. Ce [jɛ] s'est plus tard affaibli en [je] dans les cas où la consonne suivante s'est amuïe (cf. § 172, 177, 178,4, 182).

Remarque. Pour l'ancienne langue, il paraît hors de doute que, dans plusieurs dialectes, *ie* était prononcé comme une diphtongue décroissante, avec l'accent sur *i*. Cette prononciation, que plusieurs savants regardent comme la primitive, est attestée par des formes telles que *live* (lieve), *arrire* (arriere), *volentirs* (volentiers), *enquirs* (enquiers), *chacie* (chaciee), *laissie* (laissiee), etc. Le français en a gardé une dernière trace dans *lie* (»faire chère lie«), contraction de *liee* (læta); cf. § 193, Rem. La réduction d'*ie* à *i* est surtout propre au picard et au wallon (Rom. XVII, 556; ZRPh. XXIV, 16), et se retrouve dans les mots passés en néerlandais: *banier*, *kanselier*, *vizier*, *rivier*.

II. E OUVERT PROTONIQUE.

167. Ĕ protonique entravé se maintient tel quel (comp. § 163):

cĕr(e)bellum	*cerveau*	sĕrpentem	*serpent*
mĕrcedem	*merci*	sĕrvire	*servir*
mĕrcurii dies	*mercredi*	vĕrbena	*verveine*
pĕrdentem	*perdant*	vĕrruca	*verrue*
pĕrsona	*personne*	vĕstire	*vêtir*

Cas isolés. Quelques mots présentent dans la langue moderne [e] pour [ɛ]: *lĕviarium ⟩ levjario ⟩ *léger;* pĕccare ⟩ *pécher;* sur vĕrvactum ⟩ *guéret,* voir § 247; on trouve [ə] dans sĕptimana ⟩ *semaine.*

168. Ĕ protonique libre s'affaiblit en **e féminin** (comp. § 162):

fĕnestra	*fenêtre*	nĕpotem	*neveu*
gĕlare	*geler*	quærela	*querelle*
gĕnuculum	*genou*	vĕnenum	*venin*
lĕvare	*lever*	vĕnire	*venir*

Dans quelques mots, l'ancien *e* féminin a été remplacé, dans la langue moderne, par *é: ferir ⟩ férir, peril ⟩ péril,*

perir 〉 *périr*, etc.; *prévôt* (præpositum) a dû subir l'influence des mots commençant par *pré-*.

CAS ISOLÉS. Devant une voyelle l'*e* se change en *i*: lĕonem 〉 *lion*; *pĕ(d)onem 〉 *pion*; pæonia 〉 *pivoine*. Notons aussi ĕboreum 〉 *ivoire*.

FORME ANALOGIQUE. Laetitia 〉 vfr. *leece*, devenu *liesse* sous l'influence de *lié* (lætum).

MOTS D'EMPRUNT. *Cément, gélatine, général, précepte, vénérer.*

CHAPITRE VII.

A ACCENTUÉ (LAT. Ā, Ă).

I. A TONIQUE.

169. A tonique entravé se conserve intact:

partem	*part*	lar(i)dum	*lard*
arborem	*arbre*	nav(i)gat	*nage*
captiat	*chasse*	plat(a)num	*plane*
carrum	*char*	faciam (§ 476)	*fasse*
caballum	*cheval*	sapiam (§ 262,$_3$)	*sache*
vacca	*vache*	-aticum	*-age*
bracchium	*bras*		

Mots germaniques: harpa 〉 *harpe,* warda 〉 *guarde, garde.* Dans la langue moderne, quelques mots présentent [ɑ]: *âme, âne, mâle, pâte, basse, grasse, paille,* etc.; cf. § 130,$_1$.

Formes analogiques. *Accap(i)tat 〉 vfr. *achate,* remplacé par *achète,* dont l'origine est douteuse; on trouve *acheter* pour *achater* déjà au moyen âge; *achate* s'emploie encore au XVI[e] siècle. La langue moderne garde le substantif *achat.*

Cas isolés. Phantasma s'est altéré en *fantosma 〉 *fantôme.* Devant *ns,* l'*a* est en réalité libre, à cause de l'amuïssement de la nasale (§ 318,$_3$): trans 〉 tras 〉 *très.* Sur carnem 〉 *chair,* voy. § 246.

Remarque. Capsa se retrouve en français sous trois formes différentes: *châsse,* développement direct et régulier; *casse,* emprunté de l'it. cassa, et *caisse,* emprunté du prov. caissa.

170. A tonique libre devient [ɛ] (orthographié **e** ou **è**) devant une consonne, et [e] (orthographié **e** ou **é**) en position finale:

mare	*mer*	amare	*aimer*
amarum	*amer*	amatum	*aimé*
sal	*sel*	amata	*aimée*
talem	*tel*	amatis	*aimez*
sapa	*sève*	gratum	*gré*
faba	*fève*	nasum	*nez*
navem	*nef*	pratum	*pré*
labra	*lèvre*	clavem	*clef*
patrem	*père*	bonitatem	*bonté*

Dans quelques mots, on trouve la graphie fautive **ai**, qui a remplacé l'ancien *e:* ala ⟩ *ele, aile;* clarum ⟩ *cler, clair;* parem ⟩ *per* (angl. *peer*), *pair;* radere ⟩ *rere, raire;* sapis ⟩ *ses, sais;* sapit ⟩ *set, sait;* vha. brasa ⟩ *brese, braise;* cf. § 200.

Formes analogiques. Les vieilles formes *lef* (lavo), *leves* (lavas), *leve* (lavat) ont été remplacées par *lave, laves, lave,* sous l'influence de *laver, lavant, lavons,* etc., où l'*a* latin se maintient (§ 175); pour d'autres exemples, voy. § 298,1, et II, § 25.

Cas isolés. Pour les exemples, voy. § 173.

Mots d'emprunt. *Avare* (vfr. *aver*); *cadavre* (IV, § 393,1); *grave* (cf. *grief*, § 118,3); *ignare; rare* (vfr. *rer*); *ras* (vfr. *res,* conservé dans *rez-de-chaussée*); *vase* (vfr. *vese*), etc. Sont également empruntés les mots en *-at*, *-ate*, *-ade: avocat* (cf. *avoué*), *ducat* (cf. *duché*), *état* (cf. *été*), *prélat*, *sénat; acrobate*, *pirate*, *sonate; cavalcade* (cf. *chevauchée*), *dorade*, *escalade*, *limonade*, etc.

171. Le changement d'*a* en *e* est un des traits caractéristiques qui séparent le français des autres langues romanes: sal-salis ⟩ roum. *sare*, it. *sale*, esp. port. *sal*, prov. *saus*, mais en français *sel*. Hors de la langue d'oïl, il ne se retrouve que dans quelques dialectes du Sud-Ouest, en haut-engadinien, en émilien et en piémontais. Au Nord de la France, le passage d'*a* à *e* a eu lieu assez tard, probablement vers la fin du VIII[e] et au cours du IX[e] siècle, en tout cas après l'assibilation de c(a): carum donne *chier* (§ 401), *cerum aurait donné *cier* (§ 403). Les Serments de Strasbourg offrent encore la graphie étymo-

logique: *salvar*, *fradre*, *returnar;* tous les monuments postérieurs présentent régulièrement *e*. Quelle était la valeur de cette voyelle? On ne le sait pas au juste; on peut seulement établir les deux points suivants:

1° Cet *e* (< lat. *a*) se prononçait de la même manière dans tous les cas; comp. les assonances *nef : mer : arriver : aler : orez* (Alexis, str. 39). La différence actuelle entre l'*e* de *amer* (amarum), *père* (patrem), *nef* (navem), et celui de *aimer* (amare), *assez* (ad satis), *clef* (clavem) était inconnue au moyen âge.

2° Cet *e* (< lat. *a*) n'assonait qu'avec lui-même (et avec un petit nombre de mots en *ĕ*, que nous laissons de côté); il était ainsi différent de l'*e* < *ĕ* entravé (§ 163) et de l'*e* < *ē*, *ĭ* entravés (§ 154); on ne trouve jamais ni *quel* (qualem): *bel* (bĕllum), ni *quel* (qualem) : *chevel* (capillum); donc, il n'était ni *è* ni *é*.

Nous inclinons à croire que *e* < lat. *a* avait partout au moyen âge un son très ouvert, et si *quel* et *bel* ne s'associent pas dans la même assonance, il se peut qu'on ait dit [kāl] et [bɛl] (nous désignons par [ä] un son plus ouvert que [ɛ]); plusieurs langues, le suédois, par exemple, possèdent ces deux sons, l'un à côté de l'autre, sans les confondre. Quelle qu'ait été la qualité de notre *e*, il paraît assez probable que la quantité a été relativement longue; rappelons la graphie anglo-normande *ee* dans le »Voyage de Charlemagne«: *peers* (v. 121), *neez* (v. 148, 151), *beer* (v. 156) *degreez* (v. 846), ainsi que la diphtongaison dialectale en *ei*.

172. L'ancienne prononciation uniforme de l'*e* (< lat. *a*) paraît s'être scindée en deux vers la fin du moyen âge; dans les syllabes fermées, on a gardé le son ouvert, affaibli en [ɛ]; mais dans les syllabes devenues ouvertes grâce à l'amuïssement de la consonne finale, il s'est développé un son plus fermé (»high«); comp. le changement parallèle de *ie* en *iè* et *ié* (§ 166), et de *o* en [œ] et [ø] (§ 177, 182). Si l'amuïssement de la consonne est facultatif, ce qui est souvent le cas (§ 315), on a eu une double prononciation; ainsi *clef*, *leger*, *chanter* se prononçaient *clèf*, *legèr*, *chantèr*, ou *clé(f)*. *légé(r)*, *chanté(r)*. Cette fluctuation a duré longtemps, surtout pour les infinitifs en *-er:* à côté de la forme ordinaire en *-é(r)*, on a conservé *-èr*, jusqu'à nos jours, dans les rimes et dans le dis-

cours soutenu. Il est vrai que déjà Th. de Bèze (1584) parle avec dédain de »isti duri et Francicis purgatis auribus intolerabiles rythmi a doctissimis etiam poetis Aquitanis usurpati, quibus inter se conferunt *disputer* et *Jupiter*«, etc. Pourtant les poètes, même les plus difficiles, continuent de se servir de ces rimes, appelées à tort normandes. En voici quelques exemples: *Chair : rocher* (Garnier, Juives, v. 977); *Jupiter : vanter* (Malherbe, I, 52, 160); *chair : pêcher* (id., I, 4); *clair : aveugler* (id., I, 30, 35); *mer : consumer* (id., I, 17, 360); *air : celer* (Hardy); *chair : boucher* (id.); *air : donner* (Corneille, Menteur, II, sc. 1); *toucher : cher* (Polyeucte, IV, sc. 5); *arracher : chair* (Molière, L'Étourdi, V, sc. 9); *cher : toucher* (Dép. am., II, sc. 3); *enfer : léger* (Tartufe, IV, sc. 6); *douter : Jupiter* (Amph., III, sc. 10); *altiers : fiers* (Boileau, L'art poétique, III, v. 134); *fier : associer* (Racine, Bajazet); *marcher : cher* (Phèdre, V, sc. 1); *l'air : enfermer* (La Fontaine), etc. Au XVIIIe siècle, un grammairien anonyme (1727) remarque: »De fort bons auteurs françois ont dit . . . que ces sortes de rimes *mer, armer* peuvent passer dans les grands poëmes, ajoutant qu'alors il faut, en dépit de l'oreille, prononcer durement les silabes douces. Aussi ai-je souvent observé que ce mauvais conseil étoit suivi par la plûpart des comediens de Paris, même par la maîtresse du duc d'Orléans, je veux dire la belle Desmares, qui d'ailleurs avoit la prononciation si charmante et si délicate« (Thurot, I, 61). Ces rimes »normandes« s'emploient encore au XIXe siècle: *Éther : palpiter* (Lamartine); *étouffer : enfer* (id.); *mer : blasphémer* (V. Hugo, *Contemplations*, II, 4, 15); *hier : apostasier* (ib., II, 5, 7); *écumer : mer* (*Feuilles d'Automne*, n° 9; *Légende des Siècles*, I, n° 4); *aimer : mer* (Baudelaire); c'est une licence peu recommandable. Ajoutons que Clair Tisseur admet ces rimes lorsque le vers qui suit l'infinitif en *-er* a une voyelle à l'initiale et qu'il n'y a aucun repos entre les deux vers. Il cite comme exemple quelques lignes d'un poème de M. Guimberteau:

Senti les buissons m'*arracher*
Un lambeau vivant de ma *chair*
A chaque détour de la route.

et il ajoute: »La prononciation *arraché* serait fausse ici, car la liaison est demandée« (*L'art de versifier*. Lyon, 1893. P. 164).

Remarque. A côté de la prononciation *-èr* on trouve aussi *-ér*, à cause de *chanté(r)*. Le grammairien J. Hindret (1687) insiste beaucoup sur la nécessité de cette prononciation, et il ajoute que Molière »a pris soin de la faire valoir en la faisant observer à ses acteurs, et en les désaccoutumant peu à peu de la mauvaise habitude qu'ils avoient contractée de jeunesse dans la prononciation de ces syllabes finales. Il a si bien corrigé le défaut de cette manière de prononcer que nous ne voyons pas un homme de théâtre qui ne s'en soit entièrement défait, et qui ne prononce régulièrement les syllabes finales de nos infinitifs terminés en *-er*: ce qui ne se faisoit pas, il y a trente ans, particulièrement parmi les comédiens de province«. On continue pourtant à prononcer l'*e* ouvert, et Mme Dupuis (1836) recommande encore cette prononciation: »Dans le discours soutenu, et surtout dans les vers, l'*r* finale des infinitifs en *er* peut très bien se lier avec la voyelle d'un mot suivant: l'*e* qui précède prend alors le son ouvert« (p. 195).

173. Observations sur quelques cas particuliers:

1° A s'est maintenu intact dans les parfaits de la 1re conjugaison: *chanta* (cantavit), *porta* (portavit), etc.; dans les présents suivants: *as* (habes), *a* (habet), *vas* (vadis), *va* (vadit, vade), vfr. *estas* (stas), vfr. *esta* (stat), et dans quelques monosyllabes, dont la plupart sont des proclitiques: *la* (illa; § 139,1); *ma*, *ta*, *sa* (cf. II, § 537); *à* (ad); *ça* (ecce hac); *jà* (jam), *déjà*, *jamais*; *là* (illac); *car* (quare): l'ancien doublet *quer* a disparu de bonne heure; on avait de même *al* à côté de *el* (aliud).

2° La terminaison **-arem** donne régulièrement **-er**: scholarem > vfr. *escoler*, singularem (sc. porcum) > vfr. *sengler*, pilarem > vfr. *piler*, bucculare > vfr. *bocler*, etc.; les formes modernes *écolier*, *sanglier*, *pilier*, *bouclier* sont dues à un changement de suffixe (III, § 212).

3° La terminaison **-alem** donne régulièrement **-el** dans la vieille langue: *mortel*, *principel*, *leiiel*, *journel*, etc.; on trouve aussi de bonne heure des formes savantes en **-al**: *mortal*, *principal*, *leial*, *journal*, qui font concurrence aux autres. La langue moderne a adopté tantôt *-el*: *charnel*, *hôtel*, *mortel*, *naturel*, *tel*; tantôt *-al*: *principal*, *royal*, *loyal*, *féal*, et parfois les deux terminaisons: *original — originel*, *sacramental — sacramentel*; cf. *matériel — matériaux*, *universel — universaux*, *journal — journellement*.

Remarque. Quant au groupe *al*, il faut encore remarquer les cas suivants: Malum > *mal*; la vieille langue possédait les deux formes *mel* et *mal* qui s'expliquent par l'emploi tonique ou atone du mot: on disait à l'origine *li*

reis est mels, mais _malfaire_, _maltalent_, etc.; bientôt il y a eu confusion entre les deux formes, et c'est _mal_ qui l'a emporté. Palum > _pieu_. Le même développement a eu lieu dans qualem > vfr. _quieu_, talem > vfr. _tieu;_ ces deux formes s'employaient encore au XVe siècle (Villon, Quinze joies). Phiala a été remplacé en latin vulgaire par phiola, d'où _fiole_. Sur le sort de _al_ dans valet et calet, voir II, § 25, Rem. Le développement régulier du groupe _al_ + _cons._ sera traité aux § 240, 241.

II. A PROTONIQUE.

174. A protonique entravé se conserve intact:

ardentem	*ardent*	abbatem	*abé*, *abbé*
argentum	*argent*	baccalarem	*bacheler*, *-ier*
carbonem	*charbon*	clar(i)tatem	*clarté*
captiare	*chasser*		

Quelques mots présentent [ɑ] par allongement compensatoire: spasmare > *pasmer*, *pâmer;* castellum > *chastel*, *château;* castigare > *chastiier*, *châtier* (cf. § 130).

Cas isolés. *Ascultare (§ 188, Rem.) > *escolter*, *écouter* est dû à une confusion avec les nombreux mots commençant avec *es-*. Capitale > vfr. *chatel*, ou *chetel*, *cheptel*. Gallina > *geline* (voir ZRPh., XXVIII, 114 ss.). Sur *orteil* (articulum) et *chétif* (captivum), voir § 5.

175. A protonique libre se conserve intact:

amorem	*amour*	*sapere	*savoir*
habere	*avoir*	parabola	*parole*
amicum	*ami*	talentum	*talent*
aprilem	*avril*	lavare	*laver*
maritum	*mari*	latronem	*larron*
manere	*manoir*	marina	*marine*

Formes analogiques. Dans les vieilles formes régulières *amer*, *amant*, *amons*, *amois*, *amerai*, etc., l'*a* a été remplacé par *ai* (§ 298,2); de la même manière, *aimable* a supplanté *amable*. On a conservé *amour*, *amant* (subst.) et *amé* (dans *nos amés et féaux sujets*). Rappelons aussi *béer* (batare) pour *baer* (comp. *bayer*, § 279,1), à cause de *bée* (batat); voir II, § 25.

Cas isolés. A s'affaiblit parfois en e féminin devant une voyelle: maturum > *mëur*, *mûr;* *habutum > *ëu*, *eu;* fatutum > *fëu*, *feu;* agurium (§ 188, Rem.) > *ëur*, *heur;* citons aussi: Granarium > *grenier* sous l'influence de *grain* (§ 298,2). *Faraio > *ferai* (cette forme s'explique peut-être par la phonétique syntactique: *si farai* > *si ferai*, selon § 257). *Grever* remonte à *grĕvare pour gravare à cause de *grĕvis (§ 118,3). — A s'est obscurci en o dans natalem > *noël;* natare > *notare (influence de nauta?) > vfr. *noer;* patella > *poêle*, et *amelette* (encore dans Richelet et Furetière) > *omelette*. L'*a* s'est amuï dans satullum > *saoul* > *soûl*.

Mots d'emprunt. *Rabican* (esp. rabicano) s'est altéré en *rubican*. *Tabac* (esp. tabaco, holl. *tabak*, d'origine américaine) se prononçait aussi *tobac* (comp. angl. *tobacco*, dan. *Tobak*) au XVIIe siècle (voir Ménage, *Observations*, p. 244).

CHAPITRE VIII.

O OUVERT ACCENTUÉ (LAT. Ŏ).

I. O OUVERT TONIQUE.

176. O tonique entravé reste tel quel:

cŏrnu	*cor*	fŏrtem	*fort*
cŏrnua	*corne*	mŏrtem	*mort*
dŏrmit	*dort*	pŏrcum	*porc*
cŏrda	*corde*	cŏllum	*col*
pŏrta	*porte*	mŏllem	*mol*

Si la consonne suivante s'amuït, l'*o* ouvert, en devenant libre, s'affaiblit en *o* fermé, qui s'allonge, s'il n'est pas final: cŏsta 〉 *côte;* hŏspitem 〉 *hôte;* fŏssa 〉 *fosse;* nŏstrum 〉 *nôtre;* *vŏstrum (§ 118,3) 〉 *vôtre;* tŏstum 〉 *tôt;* grŏssum 〉 *gros;* *mŏttum (pour mŭttum) 〉 *mot*, etc. Tous ces mots se prononçaient dans la vieille langue avec un *o* ouvert; on disait *còste*, *nòstre*, *tòst*, etc., comme *còrde*, *còrne*, *fòrt*. Les doublets *notre* et *votre* doivent leur *o* ouvert à leur emploi proclitique (§ 179).

Cas isolé. Nuptias paraît avoir été influencé par nŏctem, d'où *nŏctias 〉 *noces.*

177. O tonique libre devient [œ] devant une consonne, et [ø] en position finale; on écrit dans les deux cas **eu** (**œu** ou **ue**):

bŏvem	*bœuf*	mŏla	*meule*
nŏvem	*neuf*	filiŏlum	*filleul*
nŏvum	*neuf*	ŏpera	*œuvre*
ŏpus vfr.	*ues*	mŏvet	*meut*
prŏba	*preuve*	*pŏtet	*peut*
cŏr	*cœur*	*vŏlet	*veut*
sŏror	*sœur*		

Mots germaniques: *faldastōl > vfr. *faudestuel* > *fauteuil*, fōdr > *feurre*, hŏsa > *heuse*.

Formes analogiques. *Couvre*, *ouvre*, *prouve*, etc. ont remplacé les vieilles formes régulières *cuevre*, *uevre*, *prueve*, etc., sous l'influence des formes qui avaient un *ou* inaccentué (§ 180): *couvrir*, *couvrons*, *couvrais*, etc.; comp. § 301. De même *roue*, autrefois *ruee* (comp. esp. *rueda* < rŏta), a été refait d'après *rouer*.

Cas isolés. A côté de *filleul(e)* on disait, aux XVIe et XVIIe siècles, *fillol(e)*; cette forme, dont Molière s'est servi à la rime (*fillole : parole*; l'Étourdi, IV, sc. 5), fut fortement blâmée par Vaugelas (*Remarques*, II, 25). *Fors* (fŏris) n'a pas subi la diphtongaison, à cause de sa position proclitique (cf. *foers* dans le *Jonas*), et l'*o* ouvert s'est maintenu à cause de l'entrave (§ 179), due au mot suivant.

Mots d'emprunt. *École* (schŏla), *rose* (rŏsa), *vole* (vŏlat), *dévore* (devŏrat), etc.

178. Voici quelques détails sur le développement de *o* en *eu*.

1° La voyelle ouverte **ò** [ɔ] se diphtongue d'abord en **uo**, prononcé probablement [wɔ], et qui se trouve dans Ste Eulalie et St. Léger: *buona*, *ruovet*, *huom*, *duol*, etc. La diphtongue *uo*, point de départ commun de presque toutes les langues romanes, existe encore en italien: *buono*, *uomo*, *duolo*, *nuovo*, *cuore*, *suora*, etc.

2° La diphtongue **uo** passe, dès le commencement du XIe siècle, à **ue**; on trouve *ue* dans le »Liber censualis« de Guillaume Ier d'Angleterre et dans Alexis: *avuec*, *duel*, *puel*, *vuelt*, etc. Cette diphtongue a dû être croissante; elle rime parfois avec *è* (*quièrent : muerent*, Brut, v. 9746), et elle se réduit dans quelques mots à un *è* simple: *avuec* (ab hoc) > *avec*, *illuec* (illo loco) > *illec*; elle se prononçait donc probablement [wɛ], ou plutôt [ɥɛ]. Comp. l'étape espagnole: *duele*, *puede*, *nuevo*, *muere*, etc.

Remarque. L'ancienne forme *ue* s'est graphiquement maintenue dans la langue moderne après *c* et *g*: *cueillir*, *cercueil*, *orgueil*, et dans le nom du château de *la Muette*, à l'entrée du bois de Boulogne: pour ce dernier mot, l'orthographe a réagi sur la prononciation (§ 119): on dit maintenant [mɥɛt] au lieu de [mœ:t].

3° La diphtongue **ue** passe, probablement vers la fin du XIIe siècle, à un son simple, qui s'écrit de beaucoup de ma-

nières *(eu, œu, oe, oue)*, et qui a dû être la voyelle palatale arrondie (»low-front-round«) [œ]. Cette voyelle, inconnue au latin et à la plupart des langues romanes, doit peut-être son origine à une assimilation progressive (§ 114); la première partie labiale [ɣ] de la diphtongue *ue* arrondit la voyelle suivante ([ɣė] > [ɣœ]; § 233,4) et finit par disparaître ([ɣœ] > [œ]); cf. la réduction de [wɛ] à [ɛ] dont nous avons parlé au § 159.

Remarque. Vers la fin du XIII[e] siècle, on unit à la rime *pecheeur* (peccatōrem) et *cuer* (cŏr); donc, le son dérivé de ŏ est devenu identique à celui dérivé de ō, ŭ (§ 182—183).

4° La voyelle [œ], maintenue jusqu'à nos jours devant toute consonne prononcée [nœf], [kœr], est devenue [ø], son plus fermé, si la consonne finale s'est amuïe: [pø], [vø]; comp. *bœuf* [bœf] et *bœuf-gras* [bøgrɑ].

II. O OUVERT PROTONIQUE.

179. O protonique entravé reste tel quel (cf. § 176):

cŏrnicula	*corneille*	pŏrtare	*porter*
cŏrbicula	*corbeille*	ŏbscurum	*obscur*
dŏrmire	*dormir*	hŏspitalem	*hôtel*
mŏrtalem	*mortel*		

Devant un *s* qui s'amuït, l'*o* ouvert peut s'affaiblir en *o* fermé: cŏstatum > *costé* [koste] > *côté* [kote].

Cas isolés. On trouve **ou** dans quelques mots: *Fourmi* (*fŏrmicem); l'Appendix Probi observe: »formica, non furmica«. *Pourceau* (porcellum); le glossaire de Cassel donne déjà purcelli. *Tourment* (tŏrmentum). *Fourvoyer* (comp. *forfaire*).

180. O protonique libre devient **ou** [u] (cf. § 185):

cŏrona	*couronne*	nŏvellum	*nouveau*
*mŏrire	*mourir*	prŏbare	*prouver*
cŏlorem	*couleur*	mŏvere	*mouvoir*
dŏlorem	*douleur*	jŏcare	*jouer*
mŏlinum	*moulin*	lŏcare	*louer*
*vŏlere	*vouloir*		

Formes analogiques. *Feuillage* (vfr. *fouillage*) et *pleuvoir* (vfr. *plouvoir*) sont dus à l'influence de *feuille* (§ 207,4) et de *pleut* (comp. § 118).

Cas isolés. On trouve par dissimilation (§ 512,2) un *e* féminin au lieu de *ou* dans *quenouille* (*cŏlucula). Comp. les vieilles formes *enor* (hŏnorem), *querone* (cŏrona), *reont* (rŏtundum); cf. § 268), *seror* (sŏrorem), et la forme patoise *quemander*, pour *comander*.

Mots d'emprunt. *Colombe* (vfr. *coulombe*), *colonne* (vfr. *coulonne*), *domaine, doléance, novembre, opinion, volonté, volume, dévorer.*

CHAPITRE IX.

O FERMÉ ACCENTUÉ (LAT. Ō, Ŭ).

I. O FERMÉ TONIQUE.

181. O tonique entravé devient **ou** [u]:

ŭrsum	*ours*	rŭpta	*route*
sŭrsa	*source*	dŭb(i)tat	*doute*
sŭrdum	*sourd*	gŭstum	*goût*
fŭrca	*fourche*	mŭsca	*mouche*
cōrtem	*cour*	cō(n)stat	*coûte*
tŭrrem	*tour*	pŭlverem	*poudre*
cŭrrere	*courre*	gŭtta	*goutte*

Il paraît qu'au moyen âge on prononçait **ó**: *órs, tór, róte, córt, góte,* etc.; dans beaucoup de vieux textes, cet *o* pouvait assoner ou rimer avec l'*o* < ō latin libre (§ 182); on trouve *jor : flor; boche : ore; secors : dolors; ros : desiros;* donc, il y avait une grande conformité de son. Pourtant, cette conformité n'a pas dû être complète, comme le prouve le développement postérieur; *o* (de *o* entravé) > **ou**: *jour, bouche, roux,* tandis que *o* (de *o* libre) > **eu**: *fleur, heure, désireux.* Par où se distinguaient donc ces deux *o*? peut-on supposer une différence quantitative?

Cas isolés. Devant un *r* suivi d'une nasale, l'ancien *o (ou)* est devenu ouvert; on dit maintenant *forme, morne, orme, orne,* tandis que la prononciation médiévale était *fourme* (fōrma), *mourne, ourme* (ŭlmum), *ourne* (ōrnat); comp. la rime *ourme : pour me* (Patelin, v. 13). Notons aussi *gorge* (gŭrga). On trouve *eu* dans aliōrsum > vfr. *aillors* > *ailleurs.* Sur deōrsum > *jus,* voir § 118,3.

Remarque. Sur les mots qui présentent un ŭ latin provenant d'un *y* grec, voir § 152, Rem.

182. O tonique libre devient [œ] devant une consonne, et [ø] devant une voyelle ou en position finale; on écrit dans les deux cas **eu** (**ue, œu**):

flōrem	*fleur*	cōda (§ 188)	*queue*
dolōrem	*douleur*	nōdum	*nœud*
illōrum	*leur*	cōtem	*queux*
mōres	*mœurs*	prōdem	*preux*
hōra	*heure*	nepōtem	*neveu*
plōrat	*pleure*	vōtum	*vœu*
sōlum	*seul*	otiōsum	*oiseux*
gŭla	*gueule*	dŭos	*deux*

Formes analogiques. On dit *avoue, coule, savoure, coud,* etc., pour *aveue, keule, saveure, keut,* sous l'influence des formes où l'ó latin était protonique (§ 185): *avouer, avouons, avouais,* etc.; comp. § 301. De la même manière, *époux, jaloux, loup, ventouse* remplacent *espeus, jaleus, leu* (conservé dans *Chanteleu, Pisseleu, à la queue leu* [c. à d. *le*] *leu*), *venteuse,* sous l'influence de *épouser, jalousie, louve, ventouser.* L'explication d'*amour* (pour **ameur*) est douteuse (influence d'*amoureux* et d'autres dérivés, ou forme provençale?).

Cas isolés. Dans le parler vulgaire, l'*o* fermé de quelques mots a été remplacé par un *o* ouvert: jŭvenem 〉 jòvene 〉 vfr. *juene* 〉 *jeune;* ōvum 〉 òvo 〉 vfr. *uef* (it. *uovo,* esp. *huevo*) 〉 *œuf.* *Mōra (pour mōrum) devient régulièrement vfr. *meure,* qui se change en *mûre,* probablement sous l'influence de l'adj. *mûr* (comp. § 532) ou du subst. *mûrier* (comp. § 302). L'ancienne prononciation s'est conservée dans les patois: »Nous disons *meure* en Anjou«, remarque Ménage (*Observations,* p. 324). Nos 〉 *nous,* vos 〉 *vous,* prō 〉 *pour,* ubi 〉 *où* ont *ou* à cause de leur emploi proclitique (cf. § 185).

Mots d'emprunt. *Proue* vient du génois *proa* (〈 prōra). *Tuf* est également italien. *Pelouse* doit être emprunté à quelque patois; l'ancien français avait l'adj. *peleus, peleuse.* Les mots tels que *adore, console, dévot, noble, octobre, sobre, rude,* etc. sont savants.

183. Le développement de l'*o* fermé gallo-roman en vieux français est embrouillé. On écrit **o**: *flor, dolor, lor;* **u** (surtout en Normandie): *flur, dolur, lur,* et **ou**: *flour, dolour, lour.* Cette

dernière graphie, dont il y a des exemples déjà dans Ste Eulalie *(bellezour, soue)* et Jonas (*correcious,* v⁰ 3; cf. *lor,* v⁰ 4), a fait croire à l'existence d'une diphtongue; mais, quelque tentante que soit cette hypothèse, surtout à cause de la comparaison avec le développement de l'*e* fermé (*e* 〉 *ei* 〉 *oi; o* 〉 *ou* 〉 *eu*), il nous paraît plus prudent d'admettre que l'*o* fermé latin est resté monophtongue et s'est conservé tel quel jusque dans le XIIe siècle. Vers 1200, notre *o* (»mid-back-round«), dans la plupart des dialectes (excepté le lorrain et le bourguignon), change de lieu d'articulation et, en passant probablement par une étape mixte (»mid-mixed«), aboutit à la palatale arrondie correspondante (»mid-front-round«): *flor* 〉 *fleur, dolor* 〉 *douleur, sol* 〉 *seul, nevou* 〉 *neveu;* on a [œ] ou [ø] d'après la persistance ou l'amuïssement de la consonne suivante. L'*o* fermé n'a donc pas suivi le développement de l'*é* fermé, mais celui de [u]; cf. § 187. Remarquez que le changement en *eu* n'a pas lieu devant une consonne labiale conservée: lupum 〉 vfr. *leu,* mais lupa 〉 *louve* (cf. § 233,6).

Remarque. Les poètes des régions où le son *eu* ([œ] ou [ø]) est inconnu, l'assimilent au son qui en est le plus voisin, à [y], et font rimer *sœur* et *sûr*, *rumeur* et *mur*, etc. Ces rimes imparfaites, appelées tantôt »provençales« ou »gasconnes«, tantôt »normandes« ou »de Chartres«, sont beaucoup employées aux XVe et XVIe siècles, et, grâce à leur commodité, elles sont souvent imitées par les auteurs de l'Ile de France. En voici quelques exemples: *Battu : feu* (Picot et Nyrop, Nouv. rec. de farces, p. 14); *peur : sûr* (ib., p. 122); *assure : heure* (ib., p. 168); *humeur : meur* (Martin le Franc; Rom. XVI, 434); *murmure : heure* (RPF, X, 31); *sœur : sûr* (Ronsard); *peu : repu* (id.); *pu : feu* (id.), etc., etc. Malherbe, qui haïssait les provincialismes (§ 52,2), condamne sévèrement ces rimes (IV, 382, 419, 462), quand il les rencontre chez Desportes; pourtant il succombe lui-même à l'influence du terroir, et on trouve dans ses propres poésies *ceux : déçus* (I, 288)! Ces rimes incorrectes n'étaient plus admises au XVIIe siècle; c'est par exception qu'on trouve *adueu : veu* dans Mairet (La Sophonisbe, v. 1216). Charrosselles du »Roman bourgeois« critique *cœur : dur* en ces termes: »Voilà une rime gasconne ou périgourdine, et vous la pouvez faire trouver bonne en deux façons, en violentant un peu la prononciation, car vous pouvez dire un *cœur* aussi *deur*, ou un *cur* aussi *dur*.«

II. O FERMÉ PROTONIQUE.

184. O protonique entravé devient **ou** [u]:

cŏrte(n)sem	*courtois*	dŭb(i)tare	*douter*
*tŭrturella	*tourterelle*	sŭbvenire	*souvenir*
*tŭrbulare	*troubler*	*diŭrnata	*journée*

Cas isolés. Par dissimilation (§ 512,2), l'*o* s'affaiblit en *e* féminin: sŭccurrere 〉 *secourir;* sŭbmonere 〉 vfr. *semondre;* *sŭbdiurnare 〉 vfr. *sejourner,* changé en *séjourner.* Devant *r* l'*o* devient ouvert [ɔ]: fōrmaticum 〉 *formage, fromage* (§ 518,1); Urbiniaco 〉 *Orbigny. Ortie* (*urtica) est plutôt un mot savant.

185. O protonique libre devient **ou** [u] (cf. § 180, 184):

nōdare	*nouer*	cŭbare	*couver*
*vōtare	*vouer*	sŭbinde	*souvent*
spō(n)sare	*épouser*	nŭtrire	*nourrir*

Formes analogiques. Les formes primitives *flourir, plourer* ont été remplacées par *fleurir, pleurer,* sous l'influence de *fleur* et *pleurs* (§ 301).

Cas isolé. L'*o* s'est affaibli en *e* féminin dans Jōhannem 〉 *Jehan,* contracté en *Jean* [ʒɑ̃].

Mots d'emprunt. *Moment* (mōmentum), *oraison* (ōrationem), *soleil* (sōliculum) ne sont pas entièrement populaires; on trouve au moyen âge les formes régulières *ouraison* et *souleil.* Le préfixe *pro-* est un calque savant du lat. prō, la forme populaire est *pour-;* comp. *proclamer* et *pourvoir, promener* et vfr. *pourmener, profit* et vfr. *proufit. Récupérer* est le doublet savant de *recouvrer* (recŭperare).

CHAPITRE X.

U ACCENTUÉ (LAT. Ū).

186. U tonique ou protonique, entravé ou libre, devient [y], tout en restant graphiquement intact:

nūllum	*nul*	jūdicare	*juger*
cūlum	*cul*	fūrorem	*fureur*
fūstem	*fût*	jūrare	*jurer*
pūrgat	*purge*	dūrare	*durer*
pūlicem	*puce*	lūminare	*(al)lumer*
brūma	*brume*	fūmare	*fumer*

CAS ISOLÉS. Dans quelques mots, *ū* s'est abrégé en *ŭ (o):* lūridum 〉 *lourd;* mūsculum 〉 *moule* (*muscle* est savant). Būtyrum donne régulièrement vfr. *burre* (conservé en wallon); la forme moderne *beurre* paraît empruntée à quelque dialecte. Pour l'*ū* inaccentué, il faut relever les cas spéciaux suivants: frūmentum 〉 *froment;* jūnicem 〉 *jenicia 〉 *génisse.* Jūniperum a été remplacé dans le latin vulgaire par *jeniperum, d'où vfr. *geneivre, genoivre,* altéré en *genièvre.*

187. Le passage de la vélaire arrondie [u] (»high-back-round«) à la palatale arrondie correspondante [y] (»high-front-round«) n'a eu lieu que dans une partie du domaine roman: en France (excepté la région wallonne et celle du haut et moyen Rhône), dans certains dialectes de la Suisse (l'engadinais) et de la Haute-Italie, et, sporadiquement, en Portugal. On a supposé que ce changement était dû à une influence celtique (§ 5); il aurait donc dû s'effectuer à une époque où le celtique était encore vivant. Pourtant, rien ne prouve que la pronon-

ciation de l'*ū* latin eût changé en gallo-roman dès le IIIe siècle, et, si nous nous reportons aux mots d'emprunt latins qui ont passé par le gallo-roman en vieux haut-allemand, ils présentent un [u] inaltéré: pruna 〉 **pfrûma*, mulus 〉 *mûl*. Enfin, la conservation intacte de l'explosive de culum 〉 *cul* montre clairement que, dans ce mot, le son [y] n'existait pas à l'époque de l'assibilation de *c* (§ 404): comme la position de la langue est la même pour [y] (»high-front-round«) et pour [i] (»high-front«), le groupe [ky] aurait dû suivre le développement de [ki]. Ajoutons que le passage [u] 〉 [y] dans les dialectes italiens ne paraît avoir eu lieu qu'après l'an 1000. L'existence d'un [y] pur, peu vraisemblable en gallo-roman, paraît encore douteuse dans la plus ancienne période du français; les mots passés en anglais présentent un développement particulier qui admet difficilement [y] comme point de départ. On possédait en vieil anglais les deux sons [y] et [u]; or, le son français n'a été assimilé à aucun d'eux; [y:] est devenu [ai], orthographié *i*: *fŷr* 〉 *fire* [faiə]; *hŷd* 〉 *hide* [haid], et [u:] est devenu [au], orthographié *ou* ou *ow*: *brûn* 〉 *brown* [braun], *grûnd* 〉 *ground* [graund], tandis que l'*u* long d'origine française a abouti à [ju], orthographié *u*: *use* [ju:z], *pure* [pjuə], *nature* [neⁱtʃə], etc. Le son français n'a donc pu être ni [y], ni [u]; son évolution en anglais fait supposer comme point de départ probable la voyelle mixte [ü] (»high-mixed-round«), qui est très répandue, par exemple en norvégien et en suédois. Il faut ajouter qu'au point de vue physiologique, ce son est une étape intermédiaire nécessaire, et même la seule admissible: pour devenir la palatale arrondie [y], la vélaire arrondie [u] doit peu à peu changer de lieu d'articulation; le déplacement a lieu d'arrière en avant, et, à un moment donné, la voyelle a dû être »mixte«. Il est impossible de dire quand cette voyelle a remplacé l'*u* pur [u], ni quand elle est devenue [y]; elle peut être due à une influence celtique, mais elle peut aussi bien s'être développée spontanément.

REMARQUE. On trouve parfois au moyen âge *u* (〈 ū) rimant avec *o* (〈 ō, ŭ), surtout dans des textes anglo-normands; le jeu d'*Adam*, par exemple, offre les rimes *criator : dur* (v. 230—31), *mëur : mireor* (v. 896—97), et, à l'intérieur des vers, les graphies *dore* (dūra), *engendreore*. Ce phénomène, qui s'observe aussi dans le Brandan et ailleurs, paraît encore parler en faveur de la non-existence d'un [y] pur.

CHAPITRE XI.

AU ACCENTUÉ.

188. AU s'est conservé comme diphtongue en roumain (aurum > *aur*), en sicilien (laurus > *addauru*) en sarde et en béarnais; partout ailleurs, il a subi des altérations plus ou moins graves. Le plus souvent, il est devenu monophtongue, comme au Nord de la France, où tout **au**, tonique (aurum) ou protonique (ausare), primitif (pauperem) ou de formation postérieure (paraula < parabola; § 376,$_1$), s'est resserré, au moyen âge, en un **o ouvert.** Ce son ne s'est conservé jusqu'à nos jours que dans certains cas spéciaux; partout ailleurs, il s'est changé en *o* fermé ou en *ou*. Voici quelques détails:

1° L'*o* ouvert s'est conservé surtout devant ou après *r:* aurum > *or;* thesaurum > *trésor;* claudere > *clore;* auricula > *oreille:* *exaurare > *essorer;* *laurarium > *lorier, laurier;* taurellum > *toreau, taureau;* *rauba > *robe;* fabrica > *faurga (§ 376,$_2$, 401,$_2$, Rem.) > *forge;* parabola (§ 234) > *paraula > *parole;* sagma > *sauma (§ 428) > *somme;* Paulum > *Pol, Paul.* Ajoutons encore nausea > *noise,* *claustrium > *cloistre, cloître;* voir § 206.

Cas isolé. On trouve **a** pour *o* dans *(cresson) alénois* pour *ollénois*, forme assimilée de *orlénois* (§ 362, Cas isolés) < Aurelianensem.

2° L'*o* ouvert est devenu *o* fermé, surtout devant [z]: ausat > *ose;* ausare > *oser;* causa > *chose;* pausat > *pose;* pausare > *poser;* clausum > *clos;* pauperem > *povre, pauvre:* paupertatem > *poverté, povreté, pauvreté;* tabula > *tôle*; avis struthio > *austrutsio (§ 446,$_2$, Cas isolés) > *ostruce autruche.*

3⁰ L'*o* ouvert est devenu *ou* devant une voyelle: gabata > *gauta (§ 376,3) > *joue;* laudat > *loue;* laudare > *louer.* Comp. *alouette* (dér. de alauda), *enrouer* (dér. de raucum), *outarde* (vfr. *ostarde* < *austarda < avis tarda). *Chou* a été tiré de *choux* (II, § 323).

4⁰ Sur paucum > *pou* > *peu,* voir § 248, Cas isolés.

MOTS D'EMPRUNT. *Auditeur, audition, auguste, autorité, aurifier, aurore, frauder, rauque, restaurer, Laure.* On trouve aussi *au* dans quelques mots populaires qui ont subi une restauration orthographique (§ 96,2): *autruche, laurier, Paul, pauvre, pauvreté, saur, taureau.*

REMARQUE. *Au* inaccentué se réduit à *a*, si la syllabe suivante contient un *u (o);* cette dissimilation remonte au latin vulgaire: augustum > agusto > *août;* Autura > Atura > *Eure* (§ 269); auscultare > ascoltar > *écouter* (§ 174, Cas isolés); augurium > aguro (§ 471,3, Cas isolés) > *eür* > *heur* (§ 99, 479, Rem.); Sauconna > Saconna > *Saône* > [so:n] (cf. § 270,1).

189. Quel que soit le son qu'offre la langue moderne, *o* ouvert, *o* fermé, ou *ou*, on avait partout un *o* ouvert au moyen âge; on disait *chòse* [tʃɔzə], *pòvre* [pɔvrə], *jòe* [dʒɔə], comme *or* [ɔr] et *fòrge* [fɔrdʒə]; les assonances nous le montrent; cf. *apostolie : povre : chose : desconfortet : enclodet* (St. Alexis, str. 61). Le passage d'*au* à *o,* inconnu au provençal, n'a eu lieu que très tard en français: les formes *chose, chou, joie* (gaudia) montrent que la monophtongaison est plus récente que la palatalisation des groupes *ca* et *ga* (cf. § 401—402); d'un autre côté, le glossaire de Reichenau (§ 12) offre déjà sora (all. saur-), *soma* (sagma), *ros* (cf. prov. raus). Il est impossible de déterminer quand l'ancien *o* ouvert s'est scindé en *o* fermé et en *ou.*

CHAPITRE XII.

INFLUENCE DES PALATALES.

190. L'influence des palatales est progressive ou régressive.

1° Les palatales influencent la voyelle accentuée suivante, si c'est un *é* ou un *a*: cēra 〉 *cire* (§ 191), mais vēra 〉 *veire* (§ 156); carum 〉 vfr. *chier* (§ 192), mais rarum 〉 vfr. *rer* (§ 170). Comp. encore le sort de l'*a* protonique libre: capillum 〉 *cheveu* (§ 194), mais famosum 〉 *fameux* (§ 175).

2° Les palatales influencent la voyelle précédente, en se combinant avec elle: pacat 〉 *paie,* plĭcat 〉 *ploie,* plĭcare 〉 *ployer,* plaga 〉 *plaie,* majum 〉 *mai;* audiat 〉 *o(d)jat (§ 475,4) 〉 vfr. *oie;* exagium 〉 *essa(g)jo (§ 477,1) 〉 *essai.* Souvent un yod se dégage d'une consonne mouillée due à la combinaison d'une palatale et d'une autre consonne (§ 305, 468,4); le dégagement du yod est accompagné de la disparition du mouillement: paria 〉 *paire,* basiat 〉 *baise,* ostium 〉 *huis,* ostrea 〉 *huître,* rationem 〉 *raison.* Si la consonne reste mouillée, il n'y a pas de dégagement de yod; valeam 〉 *vaille* [vaʎə] (§ 207), campanea 〉 *champagne* (§ 228—231). Les combinaisons *pj, bj, vj, mj* (§ 472), *cj* (§ 476), *cons.* + *lj* (§ 474,4) forment entrave et ne dégagent pas de yod: sapiam 〉 *sache,* *rabia 〉 *rage,* cavea 〉 *cage,* vindemia 〉 *vendange.* faciam 〉 *fasse,* captiat 〉 *chasse.*

3° Parfois les deux influences agissent en même temps, quand la voyelle se trouve précédée et suivie d'une palatale: cacat 〉 *chie* (§ 208).

A. VOYELLE PRÉCÉDÉE D'UNE PALATALE.

I. PALATALE + É (LAT. Ē, Ĭ).

191. É tonique libre, précédé d'une palatale, devient **i:**

cēpa	*cive*	licēre	*loisir*
cēra	*cire*	placēre	*plaisir*
mercēdem	*merci*	tacēre	vfr. *taisir*
jacēre	*gésir*		

De la même manière, la terminaison **-ensem** (ou **-ese,** selon § 318,3), qui régulièrement donne *-eis*, *-ois* (§ 155), devient **-is** si elle est précédée d'une palatale: page(n)sem > *pays;* *marce(n)sem > vfr. *marchis* (infl. de *marche*), d'où *marquis* (§ 44,3); Bellovacensem > vfr. *Beauvoisis;* Cameracensem > *Cambraisis;* Parisiensem > vfr. *Parisis* (conservé dans *sou p.*, *livre p.*).

Formes analogiques. Dicēbam > *diseie*, *disoie*, *disais;* *facebam > *faiseie*, *faisoie*, *faisais* (influence des autres imparfaits en ēbam > *-eie*). Recépit (pour recĭpit, selon § 139,3) > *receit*, *reçoit.* Cēlat > vrf. *ceile*, *çoile*, remplacé par *cèle* (cf. § 300,2, et II, § 26). L'analogie a également entravé le développement régulier de *français* et de *bourgeois* (III, § 279).

Mot d'emprunt. *Cène* (cœna).

II. PALATALE + A.

192. A tonique libre, précédé d'une palatale, aboutit, dans la vieille langue, à **ie:**

capum	*chief*	pacare	*paiier*
carum	*chier*	plicare	*pleiier*
mercatum	*marchié*	precare	*preiier*
peccare	*pechier*	necare	*neiier*
carricare	*chargier*	negare	*neiier*
manducare	*mangier*	ligare	*leiier*
judicare	*jugier*	mendicare	*mendiier*

Il en est de même dans tous les cas où la palatale est de formation romane et due au changement d'un *i(e)* en [j] (§ 262,3), ou au développement d'une consonne mouillée (§ 190,2): com-

meatum > *congié;* balneare > *bagnier* (§ 229,4); cochleare > *cuillier;* consiliare > *conseillier;* vigilare > *veillier;* flagrare > *flairier;* *impejorare > *empirier;* luctare > *luitier;* tractare > *traitier;* cogitare > *cuidier;* adjutare > *aidier;* *amicitatem > *amitié;* captiare > *chacier;* pretiare > *prisier;* laxare > *laissier;* basiare > *baisier*, etc.

Remarque. Par analogie, la diphtongue *ie* a été introduite dans plusieurs verbes où *i* et *e* étaient primitivement indépendants; on trouve ainsi, à partir du XIIIe siècle, *mari-er, oubli-er, cri-er, fi-er* rimant en *-ier*.

193. A partir du XIVe siècle, cet *ie* se réduit dans la plupart des cas à *e*; la réduction est d'origine en partie phonétique, en partie analogique.

1° Par un développement phonétique, *ie* devient *e* après les consonnes chuintantes *(ch, g)* et les mouillées [ɲ] et [ʎ]: *chief* > *chef*, *chier* > *cher*, *marchié* > *marché*, *pechier* > *pecher*, *mangiez* > *mangez*, *mangierent* > *mangerent;* *conseillier* > *conseiller*, *bagnier* > *bagner* (cf. § 229,4), etc. Dans tous ces cas, l'*i* a été absorbé par la consonne précédente. Notons qu'on trouve encore au XVe, et même au XVIe siècle, des formes telles que *chièvre*, *dangier*, *tachié*, ce n'est peut-être qu'une graphie; cf. pourtant la rime *lieve : achieve* (Patelin, v. 1222—23). Au point de vue orthographique, la langue moderne hésite entre *ie* et *e* après *ill* [ʎ]: *aiguillier* (cf. le verbe *aiguiller*), *groseillier*, *joaillier*, *médaillier* (cf. le verbe *médailler*), *quincaillier*, mais *conseiller*, *oreiller*, *poulailler*, *cornouiller*, etc.

2° Ensuite, par un développement analogique, la même réduction de *ie* en *e* a eu lieu dans tous les verbes en *-ier* où la diphtongue n'était précédée ni d'une consonne chuintante, ni d'une mouillée; cette réduction est due à l'influence des verbes en *-er:* *laissier* > *laisser*, *laissié* > *laissé*, *laissiez* > *laissez*, *laissierent* > *laissèrent;* *baisier* > *baiser;* *aidier* > *aider;* *flairier* > *flairer*, etc.

3° L'ancien *ie* ne persiste que dans *chien*, *chrétien*, *ancien*, *païen*, *amitié*, *moitié*, *pitié* (comp. *bonté*, *santé*, etc.), et dans les mots en *-ier* (< -arium): *épicier*, etc.

Remarque. La diphtongue *ie* (< lat. *a*), combinée avec un *e* féminin suivant, se réduisait à *íe* dans les dialectes de l'Est et du Nord-Est: manducata > *mangiee* > *mangie;* *mansionata > *maisniede*, *maisniee* > *maisnie;* basiata > *baisiee* > *baisie*, etc. (comp. § 166, Rem.). Dans le wallon moderne on dit *coutchi* (coucher), *petchi* (pécher), etc.

194. A protonique libre, précédé d'une palatale, devient **e** féminin:

caballum	*cheval*	camisia	*chemise*
capillum	*cheveu*	capreolum	*chevreuil*
capistrum	*chevêtre*	canalem	*chenal*
canutum	*chenu*	gal(l)ina	*geline*
capitium	*chevez, -et*		

CAS ISOLÉS. *Chaleur* (calorem), *chaloir* (calere), *charogne* sont dus à l'influence de *chalt* (calĭdum) et de *char* (carnem), dont la voyelle entravée s'est conservée régulièrement. *Chanoine*, *chapitre*, *chameau*, *charité*, etc. sont demi-savants.

MOTS D'EMPRUNT. *Cadavre, caduc, calice, canal, caverne,* etc.

B. VOYELLE SUIVIE D'UNE PALATALE.

I. I + PALATALE.

195. I tonique ou protonique, suivi d'une palatale, reste **I,** en absorbant le yod que dégage la palatale (§ 405):

dīcere	*dire*	*dīceraio	*dirai*
frīgere	*frire*	dīctare vfr.	*ditier*
afflīgere vfr.	*afflire*	*amīcĭtatem	*amitié*
mīca	*mie*	tītionem	*tison*
amīcum	*ami*	salsīcia	*saucisse*

CAS ISOLÉ. Frīgidum se change en *frĭgidum > *freit, froid* (it. freddo).

II. É FERMÉ + PALATALE.

196. É fermé, tonique ou protonique, suivi d'une palatale, devient **ei,** qui se change en **oi** (§ 155).

1° **É tonique:**

plĭcat	*ploie*	tēctum	*toit*
lĭgat vfr.	*loie*	strĭctum	*étroit*
lēgem	*loi*	dĭgitum	*doigt*
rēgem	*roi*	cerevĭsia	*cervoise*
pĭcem	*poix*		

2° **É protonique:**

plĭcare	*ployer*	lĭcere	*loisir*
lĭgare vfr.	*loiier*	tēctura	*toiture*
lēgalem	*loyal*	*pĭscionem	*poisson*
rēgalem	*royal*		

Cas isolés. A côté de la forme classique vīcīnus il paraît avoir existé un doublet dialectal *vēcīnus, d'où roum. *vecinŭ*, esp. *vecino* et fr. *veisin, voisin*. Sur le développement de -ĭtia, voir III, § 218 et p. 400.

Formes analogiques. *Plier,* doublet de *ployer,* est dû à l'analogie; on disait d'abord *ployer—ploie,* puis, sous l'influence de verbes comme *proyer* (§ 198) —*prie* (§ 197, 299,2), on a dit *ployer—plie,* et finalement *plier—plie* (II, § 28). De la même manière s'explique *lier* (lĭgare) pour *loyer; lien*, pour vfr. *leiien, loiien* (lĭgamen) est dû à *lier.* Sur dĭctum, voir II, § 102,7.

Mots d'emprunt. *Légal, digital, vicinal, répliquer,* etc.

III. E OUVERT + PALATALE.

197. E ouvert accentué, suivi d'une palatale, devient **i:**

dĕcem	*dis, dix*	lĕctum	*lit*
nĕgat	*nie*	pĕctus	*pis*
prĕcat	*prie*	despĕctum	*dépit*
lĕgo	*li, lis*	ĕqua vfr.	*ive*
pĕjus	*pis*	mĕdium	*mi*
dĕcimum	*disme, dime*	prĕtium	*pris, prix*
lĕgere	*lire*	prĕtiat	*prise*
pĕjor	*pire*	ecclĕsia	*église*
sĕx	*sis, six*	mĕream vfr.	*mire* (II, § 27, Rem.)
ĕxit vfr.	*ist*		

Ce développement suppose comme point de départ la triphtongue **iei,** qui se retrouve sporadiquement en provençal (*miei* = fr. *mi*), mais qui n'a été conservée dans aucun texte français; au nord de la Loire, elle s'est réduite de différentes

manières: on a *ie,* surtout dans le Nord-Ouest (lectum > *liet*), *ei* à l'Est (lectum > *leit*), et *i,* dans la Normandie du N.-E., surtout sur la rive droite de la Seine, et dans l'Ile de France (lectum > *lit*). La diphtongaison de ĕ ne pouvant avoir lieu devant la palatale entravée (comp. sĕptem > *sept*), n'a pu se produire qu'après le mouillement de *ct* (§ 407).

Cas isolés. La terminaison -ĕrium est représentée par *-ier:* ministerium > *métier,* monasterium > *moutier.* Intĕgrum, accentué intĕ̆grum selon § 138, donne vfr. *entir,* devenu *entier* sous l'influence du suffixe *-ier.* Pĕctinem > vfr. *pigne:* Ménage connaît encore cette prononciation qu'il attribue au petit peuple de Paris (*Observations,* p. 328); elle a disparu devant *peigne,* dû à l'influence de *peigner.* *Sĕquere > vfr. *sivre,* puis *suivre* sous l'influence de *sui(s)* (< *siu* < *sĕquo; cf. § 518,4); voir II, § 31, Rem. Sĕnior s'altère en *sĕjor (§ 519,1) > *sire.* Rappelons encore *cerise,* qui remonte à *cerĕsia, pour cerasia.

198. E ouvert protonique, suivi d'une palatale entravée ou libre, devient **ei,** qui se change en **oi** (§ 157):

dĕcanum	*doyen*	mĕdianum	*moyen*
vĕctura	*voiture*	mĕdietatem	*moitié*
sĕxaginta	*soixante*	mĕssionem	*moisson*

Ainsi, en syllabe faible, où *ĕ* ne peut pas se diphtonguer (§ 168), *ĕ* + *pal.* donne le même résultat que *ē* + *pal.* (§ 196).

Formes analogiques. Les vieilles formes régulières *neiier, preiier, preisier, seiier, eissir, empeirier* ont été changées en *nier, prier, priser* (*apprécier* est savant), *scier, issir, empirer,* sous l'influence des formes accentuées sur le radical (§ 197): *nie* (nĕgat) *prie* (prĕcat), etc.; comp. § 299,2, et II, § 28. Notons aussi vfr. *proiière* > *prière.*

IV. A + PALATALE.

199. A tonique ou protonique, suivi d'une palatale, devient **ai,** prononcé ordinairement [ɛ], rarement [e].

1° **A tonique:**

fac	*fai(s)*	facere	*faire*
pacas	*paies*	majum	*mai*
plaga	*plaie*	major	*maire*
pacem	*paix*	varium	*vair*
factum	*fait*	radium	*rai*
axem	*ais*	exagium	*essai*
laxat	*laisse*	basiat	*baise*
lacrima	*lairme* (§ 245)	canta(v)i	*chantai*

Cas isolés. **Aqua** se développe différemment selon les dialectes. On trouve au Nord-Ouest *ewe,* d'où *eve* (conservé dans *Boilève* et les dérivés *évier, éveux*); au Nord et au Nord-Est *awe,* d'où *eawe (iawe), eaue (iaue)* et enfin *eau;* au Sud et partiellement au Nord-Est *aigue, aighe, aiwe* (comp. *aigue-marine, aiguail, aiguière*). **Cerasia** a été supplanté par ***cerĕsia** (comp. ital. *ciliegia*), qui devient régulièrement *cerise* (comp. § 197). Le développement de **-arium** en ***-ĕrium**, d'où *-ier,* est encore inexpliqué (comp. III, § 248 et p. 400).

2° **A inaccentué:**

pacare	*payer*	laxare	*laisser*
placere	*plaisir*	basiare	*baiser*
racemum	*raisin*	rationem	*raison*
tractare	*traiter*	adjutare	*aider*

Cas isolé. **Lacertum** est devenu *lézard,* altération de *lésert* (cf. § 245, 387), qui doit remonter à un **laisert.*

3° A reste **intact** devant les groupes *cc, pj, bj, vj, cj* et *cons.* + *tj*: **vacca** > *vache,* **sapiam** > *sache,* ***rabia** > *rage,* **cavea** > *cage,* **brachium** > *bras,* **facio** > vfr. *faz,* **factionem** > *façon* (§ 474,4); devant [ʎ] et [ɲ]: **valeam** > *vaille* (§ 207,3), **montanea** > *montagne* (§ 229,4), et dans la terminaison **-aticum**: **viaticum** > *voyage* (comp. la Remarque ci-dessous).

Remarque. Dans quelques dialectes (le lorrain, le bourguignon, le wallon et, en partie, le picard), **-aticum** donne *-aige (-aege, -ege),* qui figure dans les rimes jusque dans le XVIe siècle: cf. *outraige : ay-je* (Robin et Marion, v. 145); *vasselaige : feray-je* (Richars li biaus, v. 4721); *formaige : auray-je*

(Patelin, v. 444); *collège : soulaige* (Théâtre avant la Renaissance, p. 284); *dommage : auray-je* (ATF, II, 445); *meneray-je : visaige* (ib., II, 428), etc. Palsgrave admet encore la prononciation *-aige;* elle est inconnue aux autres grammairiens du XVIe siècle.

200. Le groupe **ai,** quelle qu'en fût l'origine, était d'abord une diphtongue décroissante, qui assonait avec *a* pur; cf. *mesfait : ralat* (St. Léger, v. 89—90), *lairmes : marbre* (Alexis, v. 583—84). Cependant, par une assimilation régressive, *ai* se change en *èi,* d'où *è,* et assone avec *e* ouvert; dans le Roland, il y a encore fluctuation entre l'ancienne prononciation (*Carles : faire,* v. 278; *cald : vait,* v. 2106) et la nouvelle (*faire : estre,* v. 2123; *frait : isnel,* v. 1384). La monophtongaison a eu lieu à des époques différentes, selon la nature de la consonne suivante; au XIIe siècle, *ai* se prononce généralement *è,* excepté dans les verbes, où *ai* final devient *é* fermé; on a ainsi *vrai* [vrɛ], *Tournai* [turnɛ], mais *parlai* [parle], *parlerai* [parləre], *ai* [e], *sais* [se], etc. Quand *ai* cessa d'être diphtongue, les copistes commencèrent à confondre *ai* et *e,* et ils écrivirent *fere, tere, mestre, reson,* etc.; on est pourtant revenu en général à l'orthographe étymologique (*faire, taire, maître, raison,* etc.), excepté dans les mots suivants:

Affété (vfr. *affaitié*); *alèze* (subst. verbal de l'ancien *alaisier*); *églantier* (pour **aiglentier,* dérivé du vfr. *aiglent*); *frêle* (vfr. *fraile* ‹ fragilem); *frêne* (vfr. *fraisne* ‹ fraxinum); *grêle* (vfr. *graile* ‹ gracilem); *guède* (vfr. *guaisde*); *guéret* (vfr. *guarait* ‹ *varactum pour vervactum); *guet* (vfr. *guait* ‹ wacht), *aguet* (vfr. *aguait*), *guetter* (vfr. *guaitier*); *échauguette* (vfr. *eschalguaite*); *ménage* (vfr. *maisnage*); *merrain,* à côté de *mairain* (‹ *materiamen); *métayer* (‹ *maitaiier, moitoiier, meiteiier,* dér. de *meitié*); *quémander* (autrefois *caimander,* dér. de *caïmant;* cf. § 275); *serment* (vfr. *sairement* ‹ sacramentum); *vérole* (vfr. *vairole* ‹ variola).

Remarque. Ajoutons que, par contre-coup (cf. § 115), *ai* s'écrit abusivement pour *e* dans: *Aile* (vfr. *ele* ‹ ala); *braise* (vfr. *brese* ‹ aha. brasa); *clair* (vfr *cler* ‹ clarum); *épais* (§ 159); *fadaise* (emprunté du prov. fadeza); *faîte* (vfr. *feste* ‹ germ. firste); *pair* (vfr. *per* ‹ parem); *raire* (vfr. *rere* ‹ radere); *sais, sait* (vfr. *ses, set* ‹ sapis, sapit). On hésite entre *aiche* et *èche* (‹ esca).

V. O OUVERT + PALATALE.

201. O ouvert accentué, suivi d'une palatale *(c + cons., j, dj, rj, stj, strj),* devient **ui** [ɥi]:

nŏctem	*nuit*	hŏdie	*hui*
ŏcto	*huit*	mŏdium	*muid*
cŏxa	*cuisse*	pŏdium	*pui*
nŏcere	*nuire*	cŏrium	*cuir*
nŏcet	*nuit*	ŏstrea	*huître*
cŏquere (§ 408)	*cuire*		

Formes analogiques. Les anciennes formes *muir* (II, § 122) et *muire* ont été remplacées par *meurs* et *meure.* A côté de *puis* (II, § 126,1), on a formé *peux.*

Mots savants. Historia > *histoire,* eboreum > *ivoire.*

Remarque. Si ŏ est suivi d'un c médiopalatal ou postpalatal, celui-ci disparaît, et ŏ se diphtongue: jŏcat > vfr. *jeue,* d'où *joue,* lŏcat > *l(i)eue,* d'où *loue* (II, § 30,1), fŏcum > *feu,* jŏcum > *jeu,* lŏcum > *lieu;* on n'est pas encore arrivé à expliquer ces dernières formes d'une manière satisfaisante (comp. § 414).

202. Le développement de ŏ tonique + *palatale* en **ui** est un des traits caractéristiques du francien et du picard; il est inconnu au normand du Sud, au wallon, au lorrain et au bourguignon (cf. *coist* < cŏxit dans *Ste Eulalie*). Il suppose comme point de départ probable la triphtongue **uei,** due à une combinaison de la diphtongue *ue* (< ŏ; § 178,2) et de l'*i* dégagé de la palatale: nŏctem > nŏt' > *nuoit* > *nueit.* La triphtongue *uei,* dont on trouve des traces en provençal, se réduit en français de deux manières différentes. A l'Ouest, elle devient *ei: *nueit* > *neit, *pueis* > *peis, *uei* > *ei* (cf. Romania, XXVIII, 286); au Centre, elle se contracte en *ui: *nueit* > *nuit,* etc. Cette dernière diphtongue était d'abord décroissante: cf. *fuit: vencut* (Roland, v. 1047). Plus tard, l'accent se déplace: *úi* devient *uí* et rime avec *i*; cette rime est encore permise *(suivre : vivre, conduit : petit).* Dans quelques mots, *ui* s'est simplifié en *i*: *vuide* (vŏcita) > *vide;* cf. § 455.

203. O ouvert protonique, suivi d'une palatale, devient **oi** [wa]:

fŏcarium	*foyer*	nŏcere	vfr. *noisir*
*lŏcarium	*loyer*	octobrem	vfr. *oituevre*
mŏdiolum	*moyeu*	octanta	vfr. *oitante*

Ainsi, en syllabe faible, où *ŏ* ne peut pas se diphtonguer, *ŏ* + *palatale* donne le même résultat que *ō* + *palatale* (§ 204).

Formes analogiques. Quelques mots présentent **ui**, qui ne devrait se trouver qu'en syllabe accentuée (§ 201): *appuyer* et *ennuyer,* pour vfr. *apoyer* (*appŏdiare) et vfr. *ennoyer* (*inŏdiare), à cause de *appui* et *ennui* (voir II, § 31); *cuisant, cuisine* et *cuisson,* pour *coisant, coisine* et *coisson* (§ 474,4), à cause de *cuire* (cŏquere; § 411,1).

Cas isolé. *Cŏxinum est régulièrement devenu *coissin* (encore dans Rabelais), qui a été altéré en *coussin.*

VI. O FERMÉ + PALATALE.

204. **O fermé,** tonique ou protonique, suivi d'une palatale (*c* prépalatal, *cs, sc, sj, tj, stj, rj*) devient **oi** [wa]:

vōcem	*voix*	to(n)sionem	*toison*
crŭcem	*croix*	pōtionem	*poison*
*mŭcere	*moisir*	ōtiosum	*oiseux*
cognōscit vfr.	*conoist*	angŭstia	*angoisse*
fŭsionem	*foison*	dormitōrium	*dortoir*

Au moyen âge, l'*o* de cette diphtongue *oi* était fermé: *croiz* assonait avec *flor* (§ 183); après le XII[e] siècle, l'*o* devient ouvert: un mot tel que *voix* peut rimer avec *ois* (audis; § 188), et cet *oi* se confond avec *oi* de *ei* (§ 157).

Cas isolés. Dans quelques mots, l'*o* fermé a été remplacé, soit par un *ū* long, soit par un *ŏ* ouvert. Ainsi, ōstium et pŭteum sont devenus *ūstium et *pūteum, d'où *huis* et *puits* (§ 205). D'autre part cupreum (cypreum) et plŭvia sont devenus *cŏpreum et *plŏ(v)ia, d'où *cuivre* et *pluie* (§ 201); comp. trōja, d'où *truie.* L'explication de *tuit,* ancien pluriel de *tout,* est douteuse; il doit remonter à *tŏttj, forme qui a pu se développer dans la combinaison totti illi.

Formes analogiques. Fŭga et fŭgĕre sont représentés en français moderne par *fuie* et *fuir,* dont l'*u* est dû à l'influence du parfait fūgi.

VII. U + PALATALE.

205. **U long, tonique ou protonique, suivi d'une palatale** *(c* **prépalatal,** *ct, cs, cr, tj)* **devient ui** [ɥi]:

dūcere	*duire*	frūctum	*fruit*
dūcentem	*duisant*	trūcta	*truite*
dūcebam	*duisais*	būxum	*buis*
dūxisti	vfr. *duisis*	acūtiare	*aiguiser*

Formes analogiques. Ducam, etc. devrait donner *due,* etc.; cependant, on ne trouve en ancien français que des formes analogiques: *duie, duise* (voir II, § 44,1).

Remarque. Si *ū* est suivi d'un *c* médiopalatal ou postpalatal, celui-ci s'amuït, et la voyelle reste intacte: carruca 〉 *charrue,* ruga 〉 *rue* (cf § 415, 432).

VIII. AU + PALATALE.

206. **Au,** tonique ou protonique, suivi d'une palatale *(c* prépalatal, *dj, sj, strj)* devient **oi** [wa]:

*aucellum (§ 446)	*oiseau*	nausea	*noise*
audio	vfr. *oi*	germ. kausjan	*choisir*
gaudia	*joie*	*claustrium	*cloître*

Si *au* + palatale donne *oi* et non pas *ui*, comme *ò* + palatale (§ 202), cela prouve que *au* n'était pas encore monophtongue quand *ò* s'est diphthongué (§ 189, 178).

Remarque. Si *au* est suivi d'un *c* médiopalatal ou postpalatal, celui-ci s'amuït (§ 413,1), et *au* se développe selon § 188: auca 〉 vfr. *oue* (§ 415,1); paucum 〉 vfr. *pou*.

IX. VOYELLE + L MOUILLÉ.

207. On peut établir comme règle générale que la latérale mouillée, quelle que soit son origine (sur ses sources, voy. § 350), forme entrave, et que, par conséquent, la voyelle précédente se conserve intacte; il faut pourtant excepter les voyelles *è* et *ò*, qui subissent un développement particulier.

1° **E fermé + l mouillé.** La terminaison -ĭculum devient *-eil:* solĭculum 〉 *soleil,* vermĭculum 〉 *vermeil,* parĭculum 〉 *pareil,* aurĭcula 〉 *oreille,* corbĭcula 〉 *corbeille,* etc.; ajoutons vigilat 〉 *veille,* vigilare 〉 *veiller.* L'*i* de ces mots ne forme pas diphtongue avec la voyelle précédente; il sert primitivement à indiquer le mouillement du *l* (§ 350, Rem.): on a dû prononcer au moyen âge [soleʎ], [vermeʎ], [pareʎ], etc.; aussi cet *ei* purement graphique n'a-t-il pas passé à *oi* en francien. Dans quelques dialectes, cependant, le *l* mouillé paraît avoir dégagé un yod, qui s'est combiné avec la voyelle précédente, et on trouve dans l'Est *soloil, vermoil, paroil,* etc. Le suffixe -īculus s'est parfois substitué à -ĭculus, d'où *anille, chenille, cheville, conil, grille, lentille,* etc. Les mots *exil* et *famille* sont savants.

2° **E ouvert + l mouillé.** L'*e* ouvert accentué se développe comme dans une syllabe ouverte (§ 165): mĕlius 〉 *mieux:* vĕtulum 〉 vĕclo (§ 341,3) 〉 *vieil* (le dernier *i* est graphique; cf. § 350, Rem.). Ainsi, dans ces exemples, [ʎ] ne forme pas entrave; il en est autrement, si la voyelle est en syllabe faible: mĕliorem 〉 *meilleur* (cf. § 167).

3° **A + l mouillé.** L'*a* se conserve intact: alium 〉 *ail,* trepalium 〉 *travail,* palea 〉 *paille,* valeam 〉 *vaille,* macula 〉 *maille,* quacola 〉 *caille,* etc. L'*i* de ces mots est purement graphique (§ 350, Rem.).

Cas isolés. Pallium existe en vfr. sous la forme demi-savante *palie* (cf. § 259, Rem. 2), qui devient *paile* et puis *poile* (§ 233,5), écrit arbitrairement *poêle,* sous l'influence de *poêle* (〈 patella).

Remarque. Quelques dialectes du Nord-Ouest présentaient *-eil (-eille)* pour *-ail (-aille).* Cette prononciation, encore attestée par plusieurs grammairiens du XVI[e] siècle, apparaît aussi dans les rimes; cf. *veillent : travaillent* (Al. Chartier); *ouailles : oreilles* (Marot); *conseil : traveil* (Fournier, Théâtre av. la Ren., p. 355); *traveilles : resveilles* (Romania, XVI, 425). Par contre-coup, on avait aussi *-ail* pour *-eil;* ainsi, à côté de *appareil,* on trouve *apparail,* d'où le pluriel encore existant *apparaux.*

4° **O ouvert + l mouillé.** L'*ŏ* s'est développé comme dans une syllabe ouverte (§ 177); [ʎ] n'a donc pas formé entrave: caprifŏlium 〉 *chèvrefeuil;* dŏlium (tiré de dolere) 〉 *deuil;* fŏlia 〉 *feuille;* ŏculum 〉 *œil;* scŏpulum 〉 *scŏculum (§ 369,1, Cas isolés) 〉 *écueil;* *sŏlium (pour solea) 〉 *seuil.*

Huile (ŏleum) est un mot d'emprunt. Comment expliquer la forme *cuiller* (cŏchleare)? On s'attendrait plutôt à *coiller*.

Remarque. La terminaison *-euil* se trouve parfois rimant avec *-eil;* ces sortes de rimes sont fréquentes dans d'Aubigné (*cercueil : pareil,* Tragiques, I, 211; *cercueil : conseil,* ib., I, 996; *œil : soleil,* ib., IV, 289) et dans Alexandre Hardy (*œil : conseil; cercueil : sommeil; écueil : conseil,* etc.). Tabourot, dans son *Dictionnaire des rimes* (1587), confond également *-euil* et *-eil,* tandis que Lanoue (1596) les distingue, mais permet de les rapprocher, par égard pour »l'autorité de tant de poètes«. Cherrier (1766) dit encore: »Plusieurs... prononcent *eil, eillade, eillet,* en quoi ils se trompent«. C'était sans doute une prononciation dialectale; tel était aussi l'avis de Ménage, qui blâme sévèrement les formes *eil, eillade* et les attribue aux »Provinciaux« (*Observations.* p. 290). Comp. les noms de lieux *Tureil, Bareil, Mareil, Naveil,* etc. Par contre-coup on trouve parfois *-euil* pour *-eil;* Richelet recommande de dire *orteuil* pour *orteil.*

5⁰ **O fermé + l mouillé.** L'*o* fermé devient *ou* (cf. § 181, 183, 184, 185): *colŭcula > *quenouille;* fenŭculum > *fenouil;* genŭculum > *genouil, genou* (§ 354); pedŭculum > *pēouil, pouil* (§ 268), *pou* (§ 354); ranŭcula > *(g)renouille;* verrŭculum > *verrouil, verrou* (§ 354).

C. VOYELLE SUIVIE ET PRÉCÉDÉE DE PALATALES.

208. **A** entre deux palatales aboutit à **i**, en passant probablement par une triphtongue *iei* (comp. § 197): cacat (> **chieiet*) > *chie;* jacet > *gist, gît.* On peut citer aussi les nombreux noms de lieux formés par le suffixe **-acus,** ajouté à des gentilices romains en **-ius**: Campiniacum > *Champigny,* Latiniacum > *Lagny;* Victoriacum > *Vitry,* etc.

CHAPITRE XIII.

INFLUENCE DES NASALES.

---

209. Un fait général de la phonétique est la tendance des consonnes nasales à communiquer quelque chose de leur nasalité aux phonèmes environnants, le voile du palais commençant à s'abaisser un peu trop tôt, ou restant abaissé trop longtemps; il en résulte des consonnes ou des voyelles plus ou moins fortement nasalisées. Les voyelles nasalisées étaient inconnues au latin classique, elles ne se sont développées qu'en roman: on les trouve en portugais, dans les dialectes de la Haute-Italie, en rhétique, en français et en provençal. En gallo-roman, les voyelles précédant une consonne nasale paraissent être restées orales; tout au plus y a-t-il eu pour *a* et pour *e* un commencement de nasalisation (cf. § 220); quant à *è* et *ò* entravés, ils sont devenus fermés devant une consonne nasale: vĕntum > vénto, pĕndere > péndre, pŏntem > pónte, tŏndere > tóndre, etc. Après le neuvième siècle, mais à des époques différentes, toute voyelle précédant une consonne nasale s'est nasalisée en français: *an* > *ãn*, *on* > *õn*, *en* > *ẽn*, *in* > *ĩn*, *un* > *ũn*; nous verrons dans la suite (§ 211) que, dans certaines circonstances, la voyelle nasale est redevenue orale. Les cas où la voyelle est suivie d'une nasale mouillée seront traités à part (§ 228—231).

210. Pour le développement des sons nasaux en français, on peut établir les points principaux suivants:

1° L'influence des nasales est surtout **anticipante** [an > ãn], rarement progressive [na > nã], et elle affecte de préférence les voyelles, moins souvent les consonnes (§ 232).

REMARQUE. Les cas de nasalisation due à une assimilation **progressive** sont assez rares. Dans le dialecte de Metz et des environs, *m* et *n* nasalisent la voyelle suivante, surtout si c'est un *i*: *amin, mins, veninr, cheminche, premin* (premier), *guernin* (grenier), etc.; il en est de même à la Hague, où *-ni, -nu,* etc. deviennent *-nin, -nun.* Nous retrouvons le même phénomène dans le dialecte créole de la Louisiane: *connin* (connais), *donnin* (donné), *moin* (moi), *zamain* (jamais), *main* (mais), etc. Comp. aussi ce qui s'est passé dans les mots portugais *mãi* (matrem), *mũi, mũito* (multum), *mim* (mihi).

2° La **nasalisation des voyelles** dépend, en partie, de leur nature: plus le lieu de leur articulation est bas, plus elles se nasalisent facilement; aussi *a* est-il la première voyelle dont on puisse constater la nasalisation complète (§ 220). Quant aux voyelles fermées (»high«), prononcées avec abaissement du voile du palais, il faut remarquer que la résonance dans les fosses nasales ne s'entend pas très distinctement; la différence entre [in] et [ĩn], entre [un] et [ũn] est très peu considérable au point de vue acoustique. Mais, comme l'abaissement du voile du palais amène presque involontairement une position plus basse de la langue, toute voyelle fermée, en subissant la nasalisation, tend en même temps à devenir plus ouverte (»low«). On avait dans la vieille langue des voyelles nasales très fermées; les quatre voyelles nasales que possède le français moderne, sont toutes très ouvertes [ɑ̃], [ɛ̃], [œ̃], [ɔ̃].

3° La nasalisation de la voyelle entraîne peu à peu **la chute de la consonne:** [an > ãn > ɑ̃n > ɑ̃], [on > õn > ɔ̃n > ɔ̃], etc. (comp. § 329), et cet amuïssement amène, par compensation, l'allongement de la voyelle (§ 130,1). La longueur de la voyelle nasale ne s'est conservée, dans la langue moderne, qu'en syllabe forte devant une consonne prononcée: *chante* [ʃɑ̃:t], *honte* [ɔ̃:t], *feinte* [fɛ̃:t], *humble* [œ̃:bl]; partout ailleurs, les voyelles nasales se sont abrégées: *bon* [bɔ̃], *feint* [fɛ̃], *chacun* [ʃakœ̃], etc.

211. La prononciation nasale des voyelles ne se maintient qu'à la fin des mots (*bon* [bɔ̃]), ou devant une consonne non nasale (*rompre* [rɔ̃:pr]); devant une consonne nasale, au contraire, la voyelle perd sa nasalisation et redevient orale.

1° On faisait entendre autrefois une voyelle nasale dans les mots tels que *bonne* [bɔ̃nə], *homme* [ɔ̃mə], *pomme* [pɔ̃mə], *femme* [fɑ̃mə], *année* [ɑ̃neə], *honneur* [ɔ̃nœ:r], *donné* [dɔ̃ne],

Espagne [ɛspãɲə], *ainsné* [ɛ̃ne], etc., etc. Cette prononciation rendait homonymes les mots *grammaire* [grãmɛ:r] et *grand'mère*, ce qui ressort, par exemple, des vers suivants:

> Car, tout ainsi que Clers vont à Grammaire
> Pource qu'el est de Science grant-mère,
> Tous Chevaliers, certes ne plus ne moins,
> Vers les Dames doyvent tendre les mains.
>
> (*RPF*, X, 238.)

Ce jeu de mots se retrouve, à plusieurs reprises, dans la littérature des XVI[e] et XVII[e] siècles; relevons seulement l'usage qu'en a fait Molière dans *Les Femmes savantes* (II, sc. 6):

> *Bélise.*
>
> Ton esprit, je l'avoue, est bien matériel:
> *Je* n'est qu'un singulier, *avons* est pluriel.
> Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire?
>
> *Martine*
>
> Qui parle d'offenser grand'mère ni grand'père?

Encore en 1865, B. Jullien constate que l'ancienne prononciation de *bonne, donner, ancienne,* etc. subsiste »chez quelques vieillards, chez ceux surtout qui ont vécu longtemps dans la province«. On peut ajouter qu'elle s'est conservée intacte, jusqu'à nos jours, dans une petite série de mots, qui tous commencent par un [ɑ̃]: *ennui, ennuyer, ennoblir, emmancher, emmailloter,* et *enamourer* [ɑ̃namure], *enherber* [ɑ̃nɛrbe], *enivrer* [ɑ̃nivre], *enorgueillir* [ɑ̃nɔrgœji:r]; ces derniers exemples sont curieux, parce que l'orthographe usuelle ne redouble pas le *n*, malgré sa double fonction. Il faut croire que tous ces mots ont conservé l'ancienne prononciation sous l'influence des nombreux mots commençant par *en, em* [ã], tels que *envie, emporter, enfermer,* etc.

Remarque. Une trace de l'ancienne prononciation d'une voyelle nasale devant une consonne nasale se trouve dans le redoublement graphique de cette dernière après *o, a, e*. On écrivait au moyen âge, d'abord *bone* (bona) pour figurer [bɔnə], puis *bonne*, pour figurer la prononciation changée [bɔ̃nə]: cette nouvelle graphie était excellente, mais on a mal fait de la garder après la dénasalisation; il serait en effet plus rationnel d'écrire maintenant *bone, pome, doner, honeur, tonerre, anée, paysane,* etc.

2⁰ La prononciation d'une voyelle nasale devant une consonne nasale commence à tomber en désuétude dès le XVII[e] siècle; on dénasalise la voyelle, et *bonne, homme, pomme, femme, année, honneur, donner* se prononcent [bɔn], [ɔm], [pɔm], [fam], [ane], [ɔnœ:r], [dɔne], etc. En 1687, Hindret blâme les gens de province qui disent »*gomme, homme, pomme, année, Janneton, bonne, tonne,* prononçant les premières syllabes de ces mots comme celles de *pompe, ange, bonté,* au lieu de *gome, home, pome, anée, Janeton, bone, tone*«; il attribue cette prononciation en particulier aux Normands. Elle se retrouve encore dans plusieurs patois; à Ézy-sur-Eure, par exemple, on dit *constanment, évidenment,* etc., et dans le parler de Friedrichsdorf (§ 86,2, Rem.) on dit *tonner* [tõne], *bonne* [bõn], *pomme* [põm], etc.

Remarque. En se dénasalisant, [ɑ̃] se change toujours, et bien naturellement, en *a,* quelle que soit son origine; ainsi, [bɑ̃nir] *(bannir)* devient [banir], et [fɑ̃mə] *(femme)* devient [fam]. Voilà pourquoi *en (em)* se prononce *a* dans *couenne* [kwan], *hennir* [ani:r], *nenni* [nani], *rouennais* [rwanɛ], *rouennerie* [rwanri], *solennel* [solanɛl], les adverbes en *-emment* [amɑ̃] et *femme;* il faut pourtant ajouter que, sous l'influence de l'orthographe, *hennir* et *nenni* se prononcent maintenant souvent [ɛni:r] et [nɛni]. Le changement de [ɑ̃] en [a] a été noté graphiquement dans le seul mot *panne,* qui dérive de penna, devenu [pɛ̃nə], [pɑ̃nə], [pan]; rappelons aussi les dérivés *printanier* de *printemps,* et *ornemaniste* de *ornement* (III, § 96).

I. I + NASALE.

212. I long, tonique ou protonique, suivi d'une nasale entravée ou finale, devient [ɛ̃], son qu'on écrit ordinairement **in**:

līnum	*lin*	crīnem	*crin*
vīnum	*vin*	fīnem	*fin*
quīnque	*cinq*	quīnquaginta	*cinquante*
prīncipem	*prince*	prīmum tempus	*printemps*
sīmium	*singe*	līnteolum	*linceul*

Cas isolés. Dans *poulain* (it. *pollino*) et *parrain* (it. *patrino*) il y a eu changement de suffixe (III, § 263). Sur le sort de la terminaison verbale -īmus, voir II, § 54, 55,3, 169,4.

Mots d'emprunt. Dans les mots d'emprunt, on prononce

ordinairement *in (im)* à la française, comme [ɛ̃]: *principal, principe, quintessence, simple, vindicatif.*

213. Pour expliquer le développement de *in* en [ɛ̃], il faut supposer la série suivante [in > ĩn > ẽn > ɛ̃n > ɛ̃] (comp. § 210), mais il est impossible de dater sûrement ces différentes étapes. Au moyen âge, *in* assone avec l'*i* oral ordinaire; cf. *orfelin : menti : chemin : plaisir* (Huon de Bordeaux, p. 19); donc, la nasalisation a été très peu sensible. La prononciation moderne remonte peut-être à la fin du XIII[e] siècle; dans quelques documents de 1291 on trouve les curieuses graphies *plin, gindre, vainrent;* au XVI[e] siècle Th. de Bèze (1584) écrit *hin* et *fin,* pour figurer la prononciation de *haim* (hamum) et *faim* (famem). Malgré l'équivalence parfaite de *in* et *ain,* on disputait au XVII[e] siècle sur le droit de faire rimer *vin* et *vain;* maintenant les poètes les plus sévères admettent ces rimes. La confusion des deux terminaisons a produit des dérivés tels que *fusiniste* de *fusain* (≠ *bouquiniste* de *bouquin*), *sacristine* de *sacristain* (≠ *voisine—voisin*), *dine* de *daim* (≠ *fine—fin*); voir II, § 399.

Remarque. L'étape [ĩ] est conservée dans plusieurs patois; notons surtout le haguais (MSL, V, 176) et le wallon (ZRPh, XXIV, 16). Un *i* nasal s'entend aussi en provençal.

II. E + NASALE.

214. E bref ou long, tonique ou protonique, suivi d'une nasale entravée, devient [ɑ̃], qu'on écrit **en, em** ou **an**:

prēndere	*prendre*	vĭndicare	*venger*
fĭndere	*fendre*	sĭngularem	*sanglier* (§ 173,3)
pĕndere	*pendre*	sĭngultare	*sangloter*
subĭnde	*souvent*	sĕntire	*sentir*
vĕntum	*vent*	tĕntare	*tenter*
lĕntum	*lent*	vĕneris dies	*vendredi*
cĭn(e)rem	*cendre*	tĕmpestas	*tempête*
gĕn(e)rum	*gendre*	ĭngĕn(e)rare	*engendrer*
sĭm(u)lat	*semble*	ĭn fine	*enfin*

Cas isolés. Mĭnor devient *mendre* (encore conservé dans plusieurs patois), ou *meindre, moindre*, sous l'influence de *moins*. Pēnicillum s'est de bonne heure altéré en pĭnicellum > *pinceau* (§ 212). Scĭntilla (§ 517.2) > vfr. *estencele*, est devenu *étincelle* par réaction étymologique.

Mots d'emprunt. Si les groupes *en* ou *in* se trouvent devant une consonne, ils se prononcent ordinairement [ɛ̃]: *agenda* [aʒɛ̃da], *appendice* [apɛ̃dis], *benjoin* [bɛ̃ʒwɛ̃], *benzine* [bɛ̃zin], *in extenso* [ɛkstɛ̃so], *Marengo* [marɛ̃go], *pensum* [pɛ̃som], *simple* [sɛ̃:pl], *singulier* [sɛ̃gylje] (comp. le doublet *sanglier*), etc.; rappelons aussi le préfixe *in-* [ɛ̃]: *infidèle, ingrat, inquiet,* etc. (la forme populaire est *en* [ɑ̃]: *enceindre, enclin, enfin, entier, envier,* etc.). La voyelle reste orale si *n* est suivi d'une voyelle, comme dans *cinéraire, simuler,* et dans quelques mots savants ou solennels: *amen, Eden, gramen, hymen, spécimen.*

215. Le groupe *en* [en], pour devenir [ɑ̃], a dû passer par plusieurs étapes: [en > ẽn > ɛ̃n > ã n > ɑ̃n > ɑ̃]. Voici quelques observations de détail:

1° Dans les plus anciens monuments, *en* n'assone ni avec l'*e* oral pur, ni avec *an;* donc, la voyelle était nasalisée, sans avoir pris une articulation notablement plus basse (»low«). Au moment de la conquête de l'Angleterre (1066), *en* se distinguait encore d'avec *an,* au moins en Normandie; les rimes le montrent clairement, ainsi que le développement des mots d'emprunt français en anglais; comp. d'un côté: *present, moment, intend, amend,* et de l'autre: *aunt* (vfr. *ante* < amita; § 509), *gauntlet* (fr. *gantelet*), *haunt* (fr. *hanter*), *haunch* (fr. *hanche*), *launch* (fr. *lance*), *paunch* (fr. *pance*), *vaunt* (fr. *vanter*), etc.; quelques mots, empruntés probablement à d'autres dialectes, ont conservé *a: servant, recreant, covenant,* etc. Sur *aun* pour *an,* voy. § 220, Rem.

2° En francien, *en* est absorbé par *an*, et dès la fin du XIe siècle, un mot tel que *tente* [tɛ̃ntə] prend la prononciation de *tante* [tɑ̃ntə]. L'assimilation des deux sons amène bientôt des hésitations orthographiques: on écrit *ensemble, ensamble, ansemble, ansamble,* etc.; pourtant, dans la plupart des cas, on revient à l'orthographe étymologique (comp. infantem > *enfant* [ɑ̃fɑ̃]), excepté dans les mots suivants: *Andouille* (*inductile), *brelan* (bretlinc), *céans* (vfr. *çaiens;* de *ça* et *ens* <

intus), *chambellan* (vfr. *chamberlenc* ⟨ kamerlinc), *cran* (vfr. *cren,* conservé dans *créneau), dans* (de + intus), *dimanche* (dies dominica), *églantier* (vfr. *aiglentier,* dérivé de *aiglent* ⟨ *aquilentum), *harangue* (hring), *Langres* (Lingones), *langue* (lingua), *léans* (vfr. *laiens* ⟨ illac + intus), *panser* (= *penser*), *rang* (vfr. *renc* ⟨ hring), *redan* (pour *redent*), *revancher* (revindicare), *sangle* (vfr. *cengle* ⟨ cingula), *sangloter* (singultare), *sanglier* (singularem), *sans* (sine), *tancer* (*tentiare), *tanche* (tinca; angl. *tench*), *trancher* (vfr. *trenchier*), *vantail* (doublet de *ventail*), *vendange* (vindemia). On trouve encore *an* pour *en* dans *buvande* (bibenda), *offrande* (offerenda), *viande* (vivenda), et dans plusieurs substantifs en *-ance* ⟨ -entia, tels que *confiance* (confidentia), *contenance* (continentia); voir III, § 169 ss. Sur le part. présent en *-ant,* voir II, § 81.

Remarque. Dans l'Ouest et le Nord, le groupe *en* garde sa prononciation primitive jusqu'au milieu du XIIIe siècle. Après ce temps, il change comme au Centre, et est absorbé par *an*. Il faut pourtant excepter le picard et quelques autres patois, où *en* reste [ẽ]. Tous les grammairiens du XVIe siècle sont d'accord pour voir dans cette prononciation le signe d'un vrai Picard; Th. de Bèze, par exemple, remarque: »Sed etiam Picardi veterem hic quoque tum scripturam tum pronuntiationem retinuerunt, adeo quidem ut etiam scribant et pronuntient *ceens* (hic intus), *dedens* (intus), *leens* (illic intus), quum reliqui Franci scribamus et pronuntiemus *ceans, dedans, leans*« (p. 16). On prononce encore en Amiénois, aussi bien qu'en Artois et en Ponthieu, *chin* (cent), *dolin* (dolent), *douchemin* (doucement), *prudin* (prudent), *ring* (rang), etc.; il paraît même que *an* s'est changé en *en,* au moins en syllabe faible: *jinvier* (janvier), *innée* (année), *minger* (manger), etc. Le wallon a également conservé l'ancienne prononciation de *en* comme [ẽ], à côté de *an* [ɑ̃]; on dit à Liège [vẽ] *(vent),* [ẽfɑ̃] *(enfant),* etc. Dans une grande partie de l'Est, il n'y a pas non plus confusion entre *en* et *an;* tandis que *an* se prononce ordinairement comme en français, *en* se dénasalise en *ò: tò* (temps), *dò* (dans), *sò* (sans), *geò* (gent), *vòle* (ventre), etc.

216. E fermé tonique, suivi d'une nasale finale, devient [ẽ], écrit **eim** ou **ein:**

frēnum	*frein*	serēnum	*serein*
plēnum	*plein*	rēn	*rein*
sīnum	*sein*	Rēmos	*Reims*

Formes analogiques. La terminaison verbale -ēmus a été remplacée en français par *-ons:* debēmus ⟩ *devons*; voir II, § 55,2.

Cas isolés. 1⁰ On trouve *-in* pour *-ein* après une palatale, (cf. § 191): pullicēnum ⟩ *poussin;* racēmum ⟩ *raisin.* Pergamēnum ⟩ *parchemin* s'explique par la nature de ē = ę (cf. § 155, Cas isolés). *Venin* (venēnum) est probablement savant. — 2⁰ *Ein* s'est changé en *oin* dans: *fein* (fœnum) ⟩ *foin; meins* (mĭnus) ⟩ *moins,* et la forme analogique *meindre* (mĭnor) ⟩ *moindre;* comp. *aveine* (avēna) ⟩ *avoine.* On disait *fein* encore au XVI[e] siècle (Palsgrave donne »*fain* ou *foin*«) et de même *meins;* cette dernière prononciation existait aussi au temps de Vaugelas, qui la blâme: »Une infinité de gens disent *mains,* pour dire *moins,* et par conséquent *néantmains* pour *néantmoins* . . . ce qui est insupportable« (*Remarques,* I, 184). Le passage d'*ein* à *oin* est propre au lorrain et, en partie, au wallon, et on pourrait, à la rigueur, admettre une influence dialectale pour *foin* et *avoine;* mais comment expliquer alors *moins* et *moindre*? y a-t-il là un effet de quelque analogie phonétique ou d'une labialisation (§ 233)? faut-il les regarder comme des formes à rebours (§ 115), le passage de [wɛ] à [ɛ] ayant provoqué celui de [ɛ̃] à [wɛ̃]?

217. Quant au développement du groupe *ein,* il faut remarquer les détails suivants:

1⁰ *Ein* paraît avoir désigné au XI[e] siècle une diphtongue nasale décroissante (probablement [ẽj̃n]); il assonait avec l'*e* nasal ordinaire (§ 215,1), cf. *feindre : peine : temple : gente : entendent* (Roland, v. 1785 ss.).

2⁰ Au XII[e] siècle, *ein* est assimilé à *ain* (§ 221), et ils riment ensemble *(plein : plain; sein : sain; feindre : plaindre);* on prononçait probablement [ɛ̃j̃n]. L'équivalence de *ein* et *ain* fait employer ces groupes l'un pour l'autre; la langue moderne est revenue à l'orthographe étymologique, excepté dans les cas suivants: *Aine* (vfr. *eine, eigne* ⟨ inguina); *contraindre* (constringere; comp. *étreindre* ⟨ stringere); *daigner* (vfr. *deignier* ⟨ dignare), *dédaigner, dédain; vaincre* (vfr. *veintre* ⟨ vincere).

3⁰ Après le XVI[e] siècle, le groupe *ein (ain)* ne désigne plus une diphtongue nasale; il devient [ɛ̃], prononciation conservée jusqu'à nos jours.

Remarque. É accentué, suivi d'une nasale + *a* devient **ei** (§ 156): vēna > *veine;* plēna > *pleine;* verbēna > *verveine;* pœna > *peine;* strēna > *estreine* (encore chez Oudin, 1655), écrit maintenant *étrenne;* mīnat > *meine, mène,* etc. Au moyen âge, cet *ei* était une diphtongue nasale décroissante (voy. ci-dessus) qui assonait avec *en;* plus tard il y a eu dénasalisation (§ 211).

218. **E** ouvert accentué, suivi d'une nasale finale, devient [jẽ], qui s'écrit **ien**:

bĕne	*bien*	vĕnit	*vient*
rĕm	*rien*	tĕnet	*tient*
mĕum	*mien*		

Le groupe **ien,** qu'il dérive de *en* ou de *an* (voir § 221), assonait avec *ie* oral; on trouve encore dans *Aiol* (XIII[e] siècle) *bien : brief : rien : chevaliers : moiien : entier,* etc. Donc, la diphtongue, si elle était nasalisée, ne l'était pas fortement; ce n'est qu'au XVI[e] siècle que nous pouvons constater l'existence de la prononciation moderne. Cependant, à côté de [jẽ], on trouve aussi, surtout dans le parler vulgaire de Paris, [jɑ̃]. Selon Palsgrave (1530), on disait *deviant, souviant, appartiant,* et Tabourot remarque dans *les Bigarrures* (1587): »Les Parisiens prononcent ... vn *a* au lieu d'vn *e,* surtout quand il suit vn *i:* comme en ces mots *moyen, doyen, rien, chien, bien,* comme celui qui disoit: »Et *bian bian,* ie varron si monsieur le *Doyan* qui a tant de *moyans,* ayme les *citoyans,* et si, à la coustume des *ancians,* il leur baillera *rian.*« Cette prononciation remonte au moins au XV[e] siècle; beaucoup de rimes l'attestent: *Céans : physiciens* (Patelin, v. 691); *an : paroissien* (Villon); *anciens : cananeans* (Mist. du Vieil Test., III, v. 23052); *crestiens : céans* (RPF, I, 53); *mendiants : liens* (ib., X, 69); *advient : souvent* (Guill. Alexis, I, p. 239), etc. Elle semble avoir disparu dès le XVII[e] siècle; peut-être en trouve-t-on un dernier souvenir dans *fiente, fienter.* Ces deux mots ont longtemps hésité entre [jẽ] et [jɑ̃]. Les autres mots qui présentent la prononciation [jɑ̃], sont savants: *escient, inconvénient, orient, patient (patience, patienter, impatience, impatienter), science.*

Remarque. Dans le parler populaire de nos jours, *bien* [bjẽ] s'est simplifié en [bẽ].

III. A + NASALE.

219. A, tonique ou protonique, suivi d'une nasale entravée, devient [ɑ̃], qui s'écrit **an** ou **am**:

campum	*champ*	mandare	*mander*
grandem	*grand*	languere	*languir*
cantat	*chante*	cantantem	*chantant*
cam(e)ra	*chambre*	san(i)tatem	*santé*
man(i)ca	*manche*	ante annum	*antan*
annum	*an*	cambiare	*changer*
vannum	*van*		

FORMES ANALOGIQUES. *Rinceau*, mauvaise orthographe pour *rainceau*, doit son [ɛ̃] à l'influence de l'ancienne forme *rain* (ramum); un dérivé direct de *ramicellum aurait abouti à **ranceau.*

REMARQUE. Dans quelques patois, surtout ceux de Saintonge et d'Aunis, *an* [ɑ̃] tonique s'est changé en *on* [ɔ̃], depuis le XV[e] siècle environ. *Goudron* pour *goudran*, encore usité dans les ports de mer, est peut-être une forme saintongeaise. En syllabe faible, un changement pareil a eu lieu dans *dommage* (dérivé de damnum), qui était en vfr. *damage (dammage)*. Rappelons aussi le patois actuel de Paris, où parfois un [ɑ̃] inaccentué est remplacé par [ɔ̃]: *français* > [frɔ̃sɛ].

220. Le groupe *an (am)* n'assone jamais, même dans les monuments les plus anciens, avec l'*a* oral; les quelques exceptions qu'on a cru pouvoir citer n'ont aucune importance. Il paraît donc que l'*a* a été nasalisé dès l'origine. Pour la langue moderne, il faut remarquer que la voyelle nasale qu'on prononce dans *pan* répond, pour la position de la langue, à l'*a* ouvert (»low«) de *pas* [pɑ], et non pas à l'*a* plus fermé (»high«) de *patte* [pat]. Dans le domaine de l'orthographe, *an* a parfois supplanté *en* (§ 215,2); le phénomène contraire s'observe dans: *Emparer* qui est pour *amparer* (prov. amparar), *tarentelle* de l'it. tarantella et *tremplin* de l'it. trampolino.

REMARQUE. Le groupe *an* ou *am* (+ consonne) est devenu *aun (aum)* en anglo-normand; cet obscurcissement se retrouve aussi en anglais (§ 215,1), où, du reste, on est maintenant revenu à un *a* pur: *aunt* [a:nt]. Palsgrave (1530) dit que dans les mots tels que *mander, amant, tant, ambre, chambre,* etc. »*a* shall be sounded lyke this diphthong *au*, and somethyng in the noose«. Cette assertion paraît trop absolue, elle ne peut pas regarder la

langue cultivée; il est assez probable que la prononciation anglaise a influencé le jugement de Palsgrave, qui avait plus étudié le français dans les livres que dans l'usage vivant. En tout cas, Pelletier (1549) ne constate l'existence de *aun* que pour quelques patois: »Vrèi êt qu'an Normandie, é ancous an Bretagne, an Anjou, é an votre Meine . . . iz prononcet l'*a* devant *n* un peu bien grossemant é quasi comme s'il i auoèt *aun* par diftongue: quand iz diset *Normaund, Nauntes, Aungers, le Mauns, graund chére*«. Le phénomène se retrouve dans les patois actuels du Cotentin; on l'a aussi constaté en rhéto-roman.

221. A accentué, suivi d'une nasale libre finale, devient [ɛ̃], qu'on écrit **ain** ou **aim**:

granum	*grain*	panem		*pain*
manum	*main*	famem		*faim*
sanum	*sain*	ramum	vfr.	*raim*
vanum	*vain*	amo	vfr.	*aim*

Sur le sort de la terminaison verbale -amus, voir II, § 54 ss.

Cas isolés. Si une palatale précède *an* (§ 192), on a **ien** [jɛ̃]: canem 〉 *chien;* decanum 〉 *doyen;* medianum 〉 *moyen;* paganum 〉 *payen;* ligamen 〉 *leiien, lien* (§ 196); *antianum 〉 *anciien, ancien;* christianum 〉 *crestiien, chrétien.* Pour le développement phonétique de *ien,* voir § 218.

Mots d'emprunt. *Artisan, courtisan, toscan, Satan,* etc.

222. Sur le développement du groupe *ain,* il faut remarquer:

1° *Ain* désignait à l'origine une diphtongue nasale décroissante [ɑ̃j̃n], qui assonait avec *an;* cf. *sainz : aanz* (St. Léger, v. 3); *cumpainz : tant* (Roland, v. 559); *plaindre : blanche* (ib., v. 2316).

2° Au XIIe siècle, *ain* est assimilé à *ein* (§ 216), et sanum 〉 *sain* [sɑ̃j̃n] prend la prononciation de sinum 〉 *sein* [sɛ̃j̃n] (cf. § 217,2); la diphtongue [ɛ̃j̃n] se réduit plus tard, probablement au XVIe siècle, à [ɛ̃]. Après beaucoup d'hésitations, la langue moderne est revenue partout à l'orthographe étymologique, excepté dans: *Atteindre* (vfr. *ataindre* 〈 *attangere, recomposition pour attingere; cf. § 139,3); *chanfrein* (vfr. *chanfraint,* dér. de *chanfraindre*); *enfreindre* (vfr. *enfraindre* 〈 *infrangere, pour infringere); remarquez aussi *rinceau*

pour *rainceau* (§ 219), et *provin* pour *provain* (< propaginem). On a écrit *terrein* pour *terrain* jusqu'au XIXe siècle.

Remarque. A accentué, suivi d'une nasale + *a*, devient ai [ɛ]: **sana > *saine*, vana > *vaine*, rana > *raine*, lana > *laine*, grana > *graine*, fontana > *fontaine*, amat > *aime*. Au moyen âge, cet *ai* était une diphtongue décroissante nasale, qui assonait avec *an*; cf. *plaine : aime : France* (Roland, v. 1085 ss.). La nasalisation s'est plus tard complètement perdue.**

IV. O + NASALE.

223. O bref ou long, tonique ou protonique, suivi d'une nasale entravée, devient [ɔ̃], qu'on écrit **on** ou **om**:

cŏntra	*contre*	bŏn(i)tatem	*bonté*
pŏntem	*pont*	fōntana	*fontaine*
mŏntem	*mont*	mŏntanea	*montagne*
fŭndus	*fond(s)*	fŭndare	*fonder*
cŏm(i)tem	*comte*	cōntentum	*content*
tŏndere	*tondre*	*companio	*compaign, copain*

Cas isolés. La vieille langue offre plusieurs exemples du passage de *on* à *an*, en syllabe faible; on trouve *damesche*, *dameiselle*, *dancel*, *dangier*, *danjon*, *danter*, etc., et *dans*, *dame* qui s'employaient proclitiquement (§ 519,1). De ces formes, probablement dialectales, la langue moderne a retenu *danger* (dér. de dominum), *dam* (dominus) dans *Dammartin*, *Dampierre* (on a aussi les formes *Dommartin*, *Dompierre*), et *dame* (domina); cf. *dame-dieu* et *vidame*. *Emprunter* remonte à *imprūmūtare (§ 12,454), dont le premier ū est dû à une assimilation (§ 506,1). *Humble* (hŭmilem) est un mot savant, repris au IXe ou au Xe siècle.

224. O tonique, suivi d'une nasale finale libre, devient [ɔ̃], qu'on écrit **on** ou **om**:

dōnum	*don*	bŏnum	*bon*
nōmen	*nom*	hŏmo	*on*
latrōnem	*larron*	sŏnum	*son*
ratiōnem	*raison*	tŏnum	*ton*

Cas isolés. Non et homo ont subi un double développement; à côté des formes toniques *non* et *on*, on a eu les formes faibles *nen* et *en*. *Nen* s'est affaibli en *ne*, qui a reçu des fonctions différentes de celles de *non*; *en*, qui se trouve encore dans Palsgrave, n'a été conservé que dans les patois: »Hélas! *l'en* dit bien vrai« (*Femmes savantes*, II, sc. 5).

Remarque. Dans quelques dialectes, ǒ paraît avoir gardé sa prononciation ouverte, et il se diphtonguait régulièrement au moyen âge: bŏnum 〉 *buen*, hŏmo 〉 *uem*, cŏmes 〉 *cuens*, etc., comme bŏvem 〉 *buef*. On trouve dans le Roland et plusieurs autres textes des formes diphtonguées, à côté de formes non diphtonguées *(huem—hum)*, ce qui s'explique probablement par la phonétique syntaxique (§ 112).

225. Dans la plus ancienne période de la langue, tout *o* devant une nasale était fermé et oral (§ 209); cf. *hom : maison : dolor* (Alexis, str. 44), *ome : redotet* (ib. str. 40); on disait *front, ton, son, on, bon* comme *baron, maison, nom, onde, reont*, etc. La nasalisation commence, paraît-il, au XIIIe siècle: [on] 〉 [õn], et l'*o* nasalisé demeure fermé, peut-être encore au XVIe siècle; en tout cas, Chifflet (1659) observe qu'il faut dire *boun, doun, noun*, etc. De nos jours, l'*o* de *bon* [bõ] est, pour la position de la langue, presque identique à l'*o* ouvert de *cote* [kɔt], *sotte* [sɔt], etc., mais, pour les lèvres, il présente un arrondissement plus fort; un *o* nasal fermé s'entend encore, pourtant, selon nos observations, assez rarement.

Remarque. *O* suivi d'une nasale + voyelle se trouve dans bona 〉 *bone, bonne;* persona 〉 *persone, personne;* sonat 〉 *sone, sonne;* poma 〉 *pome, pomme;* donare 〉 *doner, donner;* honorem 〉 *honeur, honneur*, etc. Sur le redoublement de la consonne, voir § 211,1, Rem. L'*o* de ces mots est maintenant oral et ouvert, autrefois il était nasalisé et fermé; Palsgrave (1530) dit que *on (om)* de *home, bonne, somme, tonnerre*, se prononce comme la même syllabe de *renom, mon*, etc. »almost lyke this diphtonge *ou* and some thyng in the noose«.

V. U + NASALE.

226. U long, tonique ou protonique, suivi d'une nasale entravée ou finale, devient [œ̃], qu'on écrit **un**:

ūnum	*un*	lūnæ diem	*lundi*
Augustodūnum	*Autun*	*imprūmutare	*emprunter*
Verodūnum	*Verdun*		

CAS ISOLÉS. Dans quelques mots, l'ū long latin s'est obscurci en ó: jūncum 〉 jónco 〉 *jonc;* ūndecim 〉 ónze 〉 *onze;* ūnionem 〉 óɲone 〉 *oignon;* ūnire 〉 ónir 〉 vfr. *onir* (*unir* est savant). A côté de la forme littéraire pūmicem on avait pōmicem (Grégoire de Tours), d'où *ponce* (it. *pomice*).

REMARQUE. *U* suivi d'une nasale + *a* devient régulièrement [y]: una 〉 *une*, luna 〉 *lune*, pruna 〉 *prune*, etc. Pour *une* on trouve, dans le parler vulgaire, *eune*, dû à l'influence du masculin.

227. La nasalisation complète de *u* a eu lieu assez tard. Au moyen âge *bruns* et *uns* assonaient avec *plus, fut, vertut* (Roland, v. 1039 ss.); donc, *u* était plutôt oral. En se nasalisant il est peu à peu devenu plus ouvert (§ 210,2), mais on ne sait au juste de quelle époque date la prononciation moderne; elle paraît s'être formée au XVIIe siècle. Pourtant Saint-Pierre dit encore, en 1730, à propos des mots *à jeun, meun:* »Il y aura dans peu d'anées beaucoup d'autres mots semblables dans la langue fransoize, parceque l'on commence à lès prononcer neglijament, quelques uns disent déja *breun* pour *brun*, les *euns* pour les *uns*, et éfectivement, à y prendre garde de prèz, il est un peu plus aizé de prononcer *breun* que *brun*, de même qu'il est un peu plus aizé de prononcer *moulein* que *moulin*.« Et Dumas (1733) observe: »Ceus qui parlent bien prétendent qu'on doit prononcer les mots *lundi, un, aucun*, etc. come s'il y avoit *leundi, eun, aukeun*, ... de sorte que l'*u* pur ne se trouve jamais nazal que dans la prononciation des Gascons et de certains provinciaus.«

REMARQUE. Dans le parler négligé [œ̃] se désarrondit souvent en [ɛ̃] (comp. *Manuel phonétique*, § 100, Rem.). En voici un exemple:

Mam'selle Anastasie,
Qu'il est bien vot' *lapin!*
C't' année, s'i fait des p'tits,
Faudra m'en garder *in.*
(H. Lavedan, *Le Nouveau Jeu*, p. 275).

VI. VOYELLE + N MOUILLÉ.

228. Si la voyelle est suivie d'un [ɲ], elle est toujours entravée (excepté pourtant ĕ); mais il y a plusieurs cas à distinguer, selon que [ɲ] reste mouillé ou non:

1° Quand [ɲ] est médial, c. à d. suivi d'une voyelle, il garde son mouillement et ne dégage pas de yod: campanea ⟩ *champagne*, agnellum ⟩ *agneau* (comp. valeam ⟩ *vaille*; § 207,3).

2° Quand [ɲ] est final d'un mot, il perd son mouillement (§ 336) tout en dégageant un yod, et la voyelle précédente se nasalise et se combine avec le yod: cuneum ⟩ ċoɲo ⟩ *coɲ* ⟩ *coin* [kwɛ̃].

3° Quand [ɲ] est entravé, c. à d. suivi d'une consonne (cf. § 148), nous avons le même développement que quand [ɲ] est final d'un mot: cingere ⟩ ceɲəre ⟩ *ceindre*.

229. Voyelle + n mouillé médial (§ 228,1).

1° **I** + [ɲ] médial. L'*i* reste intact: līnea ⟩ *ligne*; vīnea ⟩ *vigne*.

2° **E fermé** + [ɲ] médial. L'*é* fermé se change en [ɛ] (§ 153), écrit *ei*, rarement *ai* (§ 217,2); il faut remarquer que l'*i* du groupe *ei* est purement graphique et appartient en réalité à la nasale (*ign* = [ɲ]; cf. § 333, Rem.): insĭgnat ⟩ *enseigne*; insĭgnia ⟩ *enseigne*; tĭnea ⟩ *teigne*; dĭgnare ⟩ *deignier* ⟩ *daigner*; sĭgnare ⟩ vfr. *seignier*, remplacé par la forme savante *signer*.

3° **E ouvert** + [ɲ] médial. L'*è* ouvert accentué se trouve dans vĕniam et tĕneam, représentés par *veigne*, *teigne* ou *viegne*, *tiegne*, d'où *vienne*, *tienne* (II, § 144). L'*e* ouvert inaccentué persiste tel quel: sĕniorem ⟩ *seigneur* (remarquez *ign* = [ɲ]).

4° **A** + [ɲ] médial: montanea ⟩ *montagne*; campania ⟩ *Champagne*; Hispania ⟩ *Espagne*; Alamannia ⟩ *Allemagne*; agnellum ⟩ *agneau*; *companionem ⟩ *compagnon*; *wadanjare ⟩ *gaagnier*, *gagner*. Au moyen âge, l'*a* de ces formes a dû être nasalisé (*Espaïgne : cumpaigne : dutance : France*, etc.; Roland v. 826 ss.); sur la dénasalisation, voy. § 211.

Formes analogiques. Balneare ⟩ baɲar (§ 342) ⟩ vfr. *bagnier*, encore dans R. Garnier (*bagne : compagne*, Cornélie, v. 623), puis *baigner* (d'où *baigneur*, *baignoire*), sous l'influence de *bain* (§ 230,4). Plangentem ⟩ *plaignant*, sous l'influence de *plaindre*.

Remarque. Dans l'Ouest, l'Est et une partie du Nord, -anea donne [ɛ̃ɲə] (écrit *-aigne* ou *-eigne*); cf. *Alemaigne : enseigne* (Rom. de Troie), *compaigne : enseigne* (Cheval. as deus espées, v. 285). Les poètes du XVe, et même du XVIe siècle, recourent parfois à ces rimes dialectales. En voici quelques exemples: *Bretaigne : empreigne* (C. de Pisan, Chemin de long estudé, v. 3695); *Bretaigne : enseigne* (Villon, Gr. Test.); *Auvergne : Charlemagne* (id., Ballade du temps jadis); *Espaigne : peigne* (Patelin, v. 28). Lanoue (1595) déclare encore: »Ces deux terminaisons *-aigne* et *-eigne* n'ont qu'une prononciation« (Thurot, I, 330). Au XVIIe siècle, *-agne* triomphe définitivement; on garde pourtant *araigne* (cf. *musaraigne*, *araignée*), qui remplace *aragne* (encore dans La Fontaine, *Fables*, III, 8; X, 7), et *châtaigne* (castanea). Citons enfin le nom propre *Montaigne*, dont l'ancienne prononciation [mõtaɲə] a été changée, sous l'influence de l'orthographe (§ 119, 333, Rem.), en [mõtɛ̃ɲ]; le nom de l'illustre peintre Philippe de *Champaigne* [ʃɑ̃paɲə] est également menacé; du moins Ed. Rostand se permet de le faire rimer avec *peigne* (Cyrano de Bergerac, I, sc. 2).

5° O + ɲ. On a dans la langue moderne un *o* ouvert [ɔ]: Bonōnia > *Boulogne;* cicōnia > *cigogne;* Polōnia > *Pologne*; verecŭndia > *vergogne;* *cŭniare > *cogner;* *cŭniata > *cognée;* *rotŭndiare > *rooignier*, *rogner;* *ŭnionem (§ 226, Cas isolés) > *oignon.* L'*o* ouvert de la prononciation moderne est probablement dû à l'ancienne nasalisation; on a dit d'abord *vergógne* (comp. it. vergógna), puis l'*o*, s'étant nasalisé, est devenu ouvert (§ 225) [vɛrgõɲə], et il est resté tel après la dénasalisation.

Cas isolés. Quelques mots présentent un *oi* dû à l'analogie ou bien à l'influence de l'orthographe, qui employait souvent *ign* pour marquer [ɲ]. *Loin* amène *éloigner*, pour *élogner*, comme on a dit jusqu'au XVIIe siècle; cf. *esloigne : charongne* (A. d'Aubigné, *Tragiques*, I, 941); *esloigne : vergogne* (RPF, IV, 72); cf. *eslogne : mignonne* (F. Perrin, *Les Escoliers*, II, sc. 2). *Soin* amène *soigner* pour *sogner*, et *soigneux* pour *songneus; besogneux*, qu'on a longtemps écrit *besoigneux*, a hésité entre [wa] et [wɛ]; *besogne* a conservé son [ɔ] intact. *Témoin* amène *témoigner* pour *témogner*; Ramus (1562) transcrit *témonher*, comme *sonher*, *conher*. Au XVIIe siècle, Ménage croit nécessaire de discuter »s'il faut prononcer *éloigner* ou *élogner*, *témoigner* ou *témogner*, *roignon* ou *rognon*« (*Observations*, p. 313); il conclut pour *oi*, et cette prononciation est restée, excepté dans *rognon*. Dans les formes verbales *joignant*, *oignant*, *poignant*, etc., *oi* n'est pas non plus primitif, mais dû à l'analogie. Dans *poi-*

gnard, *poignet*, *poignée*, *empoigner*, etc., où l'*i* était autrefois purement graphique, on prononce maintenant [wa] pour [ɔ].

230. VOYELLE + N MOUILLÉ FINAL (§ 228,2).

1° **I** + [ɲ] final aboutit à **ein** [ẽ]: signum > vfr. *sein* (comp. *tocsin*; § 32). *Signe* est savant.

2° **E fermé** + [ɲ] final aboutit à **ein** [ẽ]: dignem > vfr. *dein*; insignem > vfr. *ensein*.

3° **E ouvert** + [ɲ] final aboutit à **in** [ẽ]: ingĕnium > *engin*. Vĕnio et tĕneo donnent *vien(s)* et *tien(s)* (au lieu de *vign*, *vin* et *tign*, *tin*) sous l'influence des autres formes du singulier *viens* (vĕnis), *tiens* (tĕnes), etc.

4° **A** + [ɲ] final aboutit à **ain** [ẽ]: balneum > baɲo (§ 342) > *bain*; *companio > *compain*, *copain*; *stannium (dér. de stannum) > *étain*.

5° **O** + [ɲ] final aboutit à **oin** [wẽ]: cotoneum > *cooin* > *coing* (§ 270,3); cuneum > *coin*; pugnum > *poing*; testimonium > *témoin*; longe > *loin*.

REMARQUE. Le groupe *oin* avait d'abord l'accent sur *o*, qui était fermé (§ 209) et se prononçait sans abaissement du voile du palais; cf. *emperedor : doinst* (Alexis, str. 62); *barun : plurt : loinz* (Roland, v. 2418). Après le XIe siècle, la nasalisation commence à se faire sentir, et, peu à peu, l'accent se déplace sur la dernière partie de la diphtongue, de sorte que Rustebuef peut faire rimer *jointes : saintes*, *moins : certains*; ces rimes indiquent une prononciation assez rapprochée de la moderne.

6° **U** + [ɲ] final aboutit à *uin* [ɥẽ]: jūnium > *juin*.

231. VOYELLE + N MOUILLÉ ENTRAVÉ (§ 228,3).

1° **E fermé** + [ɲ] entravé aboutit à **ein** [ẽ] (cf. § 230,2): cingere > *ceindre*; extinguere (§ 452,2) > *éteindre*; fingere > *feindre*; pingere > *peindre* (sur le *d* de ces formes, voy. § 498,3); vincere > *veintre*, *veincre*, *vaincre*; cinctura > *ceinture*; cincturare > *ceintrer*, *cintrer*; *pinctura > *peinture*.

2° **A** + [ɲ] entravé aboutit à **ain** [ẽ] (cf. § 230,4): frangere > vfr. *fraindre*; plangere > *plaindre*. Ajoutons sancta > *sainte*.

3° **O** + [ɲ] entravé aboutit à **oin** [wẽ] (cf. § 230,5): jungere > *joindre*; pungere > *poindre*; ungere > *oindre*. Le mot *défunt* (defunctus) est savant.

232. Les **consonnes** peuvent être nasalisées aussi bien que les voyelles, mais la nasalisation change très peu, en réalité, la consonne qui la subit. La différence acoustique entre le *l* ordinaire de *brûla* et la forme nasalisée qui s'articule dans *branlant*, est minime; comp. encore pour [ʒ], *rager* et *rongeant*, et pour [v], *revêtir* et *revenir*. Quand une explosive dentale *(d, t)* est nasalisée, elle se change tout simplement en *n*; cette assimilation se trouve, par exemple, dans *lendemain* [lɑ̃nmɛ̃], *point de mire* [pwɛ̃nmi:r], *en dedans* [ɑ̃ndɑ̃], *vingt-deux* [vɛ̃ndø], *pendant* [pɑ̃nɑ̃], dont la prononciation normale est [lɑ̃dmɛ̃], [pwɛ̃dmi:r], [ɑ̃ddɑ̃], [vɛ̃tdø], [pɑ̃dɑ̃], etc. Un *b* nasalisé équivaut à *m*; notons le *Mnadies* de Janotus de Bragmardo (Rabelais, I, chap. 19), altération de *b(o)na dies* due au nasillement de ce personnage.

CHAPITRE XIV.

INFLUENCE DES LABIALES.

233. Labialisation des voyelles. L'influence des labiales est progressive ou anticipante. Une consonne labiale peut arrondir une voyelle normale, suivante ou précédente, de sorte que *i, é, è* deviennent [y], [ø], [œ]; comp. le tableau des voyelles à la p. 163. On peut signaler en français les cas suivants de labialisation:

1° La voyelle non arrondie *i* se change en *u* [y]: affibulare 〉 *affubler;* notez aussi pour l'anc. fr. *fusique* et *mussoudor* au lieu de *fisique* et *missoudor.*

2° Parfois *e* [ə] subit le même changement: vfr. *alemele* 〉 *alumelle;* vfr. *bevant* (bibentem) 〉 *buvant;* vfr. *bevons* 〉 *buvons,* etc.; vfr. *chalemel* 〉 *chalumeau;* vfr. *femier* 〉 *fumier* (infl. de *fumer*?); vfr. *lemignon* 〉 *lumignon* (infl. de *lumière*); gemellum 〉 *jumeau;* Gemmeticus 〉 *Jumièges;* tribula 〉 *truble.* Presque partout à la campagne, *femelle* se dit *fumelle.*

3° La voyelle non arrondie *é* [e] doit régulièrement se labialiser en *eu* [ø]. Comme exemple de ce passage, nous ne saurions citer que le développement du groupe *él,* étudié au § 237. Peut-être pourrait-on aussi noter ici la forme *cheuz* (pour *chez*), très employé jusqu'au XVIIe siècle, et encore conservée dans le patois normand, vu que le son chuintant [ʃ] se prononce ordinairement les lèvres arrondies.

4° La voyelle non arrondie *è* [ɛ] se change en *eu* [œ]. Nous avons déjà signalé ce passage à l'occasion du développement de la diphtongue *ue* (§ 178,$_3$); ajoutons ici que pour *fève, lève, lèvre, orfèvre, thème, trève,* on disait autrefois *feuve, leuve, leuvre,*

orfeuvre, theume (G. Coquillart, I, 99), *treuve.* Cette prononciation, qui fait rimer au poète Lecoq *couleuvres* avec *lèvres* (Caïn), vit encore dans plusieurs patois; on dit ainsi *feuve* en Normandie. Comp.: *Leuve*-toi, belle Isabelle (Rolland, *Recueil de chansons populaires,* III, 6). Notons enfin, pour la langue littéraire, une dernière trace dans les noms propres *Lefeuvre* et *Lefeuve.*

5° Dans quelques cas, la labialisation paraît changer le lieu d'articulation de la voyelle, de sorte que *a* devient *o* comme dans vacare > *vocare, *vacitus > *vŏcitus > *vuide, vide* (Rom. V, 257), quadratus > *quodratus (Rom. XXVIII, 63). Ce phénomène explique peut-être le passage de *ai* à *oi* qu'on trouve dans plusieurs mots: *Ambaise* (Ambacia) > *Amboise, armaire* (armarium) > *armoire, Beauvaisis* (Bellovacensium) > *Beauvoisis, esmai* (subst. verb. de *esmayer*) > *émoi, grimaire* (grammatica) > *grimoire, paile* (pallium) > *poêle* (cf. § 207,3). Cependant il ne faut pas oublier qu'un tel *oi* pour *ai* s'observe aussi dans des mots où il n'y a pas de consonnes labiales. Sur le passage de *ei* à *oi* dans *avoine, foin, moins,* voir § 216. Rappelons enfin præbenda > *provende.*

6° En dernier lieu, il faut citer les cas où la présence d'une consonne labiale empêche une voyelle vélaire de se changer en palatale. Ainsi, tandis que florem > *flor, fleur* (§ 182), le développement en *eu* n'a pas lieu devant une labiale: lŭpa > *louve,* Dŭbrum > *Douvre,* Lŭpara > *Louvre;* comp. § 183.

234. Parfois la consonne labiale se vocalise et se fond avec la voyelle précédente en un son nouveau; ainsi *ab* (+ *cons.*) peut aboutir à *au,* d'où *ǫ* (§ 188, 376): parabola > *paraula > *parole.* Rappelons encore le développement curieux de la terminaison **-avu** qui devient *-ou*: clavum > *clou;* Andegavum > *Anjou;* Pictavum > *Poitou;* Tellavum > *Talou.* L'obscurcissement de *a* en *o* a eu lieu après l'affrication de *g* (+ *a*); autrement on aurait eu *Angou* au lieu de *Anjou* (§ 422—423). On pourrait ajouter habuit > vfr. *out,* sapuit > vfr. *sout;* comp. vadunt > vaunt > *vont;* de la même manière s'expliquent probablement *ont* et *font* (voir II, § 60,2).

235. LABIALISATION DES CONSONNES. Les consonnes peuvent être labialisées aussi bien que les voyelles, mais la plupart des consonnes labialisées n'offrent rien de remarquable; la différence acoustique entre le [z] ordinaire de *priser* et la forme arrondie qui s'articule dans *usure* est minime; comp. de même *thé* et *toi, quai* et *quoi*. Dans quelques cas, la labialisation fait changer le lieu d'articulation de la consonne: si carpinum est devenu *charme*, le passage de *n* à *m* est dû à la labiale *p*, qui, avant de disparaître, a fait subir à la consonne suivante une assimilation partielle.

CHAPITRE XV.

INFLUENCE DE L.

---

236. L'influence de *l* est toujours **anticipante.** A une époque très ancienne, il influence l'*è* ouvert, qu'il change en *ea* (§ 239): *bèls* ⟩ *beals, pèls* ⟩ *peals,* etc., mais il laisse sans changement toutes les autres voyelles: *chevéls, albe, mòldre, fóldre,* etc. Après sa vocalisation (§ 343), il se combine avec la voyelle précédente en un son nouveau: *chevels* ⟩ *cheveux* [ʃəvø], *ciels* ⟩ *cieux* [sjø], *albe* ⟩ *aube* [o:b], *mòldre* ⟩ *moudre* [mudr], *fóldre* ⟩ *foudre* [fudr], etc.

I. É FERMÉ + L.

237. É fermé suivi d'un *l (ll)* entravé devient *eu* [ø]:

illos	*els, eux*	capĭllos	*chevels, cheveux*
*eccĭllos	*icels, iceux*	fĭltrum	*feltre, feutre*

Il faut croire que *é,* subissant une assimilation anticipante, a été labialisé par le phonème suivant: [els ⟩ eus ⟩ øws ⟩ œws ⟩ œs ⟩ ø]; comp. § 165, Cas isolés. Le son [ø] existait déjà à la fin du XIIe siècle; dans *Li Romans de Carité* (str. 194), on trouve *eus* (illos): *oiseus* (otiosus).

Cas isolés. Par assimilation (§ 506), sĭlvaticum devient salvaticum, d'où *salvage, sauvage.* Dans quelques mots demi-savants *el* a été remplacé par *ol:* Basilica ⟩ *basoche,* elephantum ⟩ *olifant,* *fĭlicaria (dér. de fĭlex) ⟩ *fougère* (doublet de *feugère,* conservé comme nom propre).

II. E OUVERT + L.

238. E ouvert suivi d'un *l (ll)* entravé devient [o], écrit *eau* (rarement *au*):

bellos	*beaux*	porcellos	*pourceaux*
cappellos	*chapeaux*	taurellos	*taureaux*
novellos	*nouveaux*	vitellos	*veaux*
pelles	*peaux*	helm	*heaume*

On écrit **au** pour *eau* dans *gruau* (vfr. *grueau, gruel,* dér. de *gru*), *vautre* (vfr. *veltre,* de veltrum, altération de vertragum) et *Guillaume* (vfr. *Guillelme* de Wilihelm).

Cas isolés. Dans quelques mots, un *e* inaccentué s'est changé en *a:* dĕlphinum 〉 *dalfino 〉 *dauphin* (prov. dalfin); ĕleemosyna 〉 *almosina 〉 *almosne, aumône* (prov. almosna).

239. Le groupe *èl,* pour devenir [o], a passé par les étapes suivantes:

1⁰ La voyelle ouverte *è* s'est diphtonguée en *ea: bèls* 〉 *beals; pèls* 〉 *peals; novèls* 〉 *noveals; hèlme* 〉 *healme,* etc. Cette diphtongaison, qui a eu lieu de très bonne heure, est probablement due à l'articulation palatale de la latérale (§ 337).

2⁰ Dans le groupe *eal* + *cons.*, *l* s'est vocalisé (§ 343), et l'on a eu la triphtongue *eau,* accentuée sur *a*; cf. *Thomas : beaus* (Aliscans, p. 196). Cette prononciation est encore attestée par quelques grammairiens du commencement du XVIᵉ siècle: Ramus et Meigret (§ 49) affirment qu'il faut dire *beao, veao*; mais c'était alors probablement un provincialisme (cf. § 241).

3⁰ La triphtongue *eau* s'est contractée en *eo* par la fusion de *a* et *u* en un seul son (cf. § 188). Th. de Bèze (1584) dit: »Auditur *e* clausum cum diphtongo *au,* quasi scribas *eo*«. La prononciation *eo* [əo], générale au XVIᵉ siècle, tombe en désuétude au XVIIᵉ. Elle se retrouve dans le mot d'emprunt portugais *chapeo.*

4⁰ La diphtongue *eo* s'est simplifiée en *o* (cf. § 268). La première indication de cette prononciation remonte au XVIᵉ siècle. Au témoignage de Saint-Liens (1580), les courtisans prononcent le mot *beau* comme *bau*: »Dictio *beau,* etsi binas

syllabas habere videatur, unica tamen ab aulicis pronuntiatur: ut dicant ac si scriberetur *bau*«.

Remarque. Dans quelques dialectes du Nord, *eau* s'est changé en *iau*, et cette prononciation a aussi été en usage à Paris, surtout dans le peuple; les grammairiens des XVI[e] et XVII[e] siècles l'ont signalée et blâmée à plusieurs reprises. Dans la langue moderne, on retrouve cette prononciation dans *affûtiau* (pour *affûteau*), *boutriot* (pour *boutriau* = *boutereau*), *dépiauter* (dér. de *piau* = *peau*), *fabliau* (pour *fableau*, dim. de *fable*), qui sont tous des mots d'emprunt. Rappelons aussi le terme de blason *aigliau*. Une trace intéressante de la prononciation *iau* se trouve dans l'anglais *beauty* [bjuti].

III. A + L.

240. A suivi d'un *l (ll)* entravé devient [o], orthographié **au**.

alba	*aube*	falconem	*faucon*
talpa	*taupe*	altare	*autel*
caballos	*chevaux*	sal(i)narium	*saunier*
alnum	*aune*	*val(e)raio	*vaudrai*
alterum	*autre*	*fall(e)raio	*faudrai*

Cas isolés. Balneum s'altère en *baneum (comp. it. *bagno*, esp. *baño*), d'où *bain*.

241. La plus vieille forme des mots cités au paragraphe précédent est *albe, talpe, chevals, alne*, etc.; à un certain moment, *l* s'est vocalisé (§ 343), et l'on a eu *aube, taupe, chevaus, aune*, etc. Cet *au* était d'abord une diphtongue décroissante qui assonait en *a* pur; cf. *cevaus : mais* (Huon de Bourdeaux, p. 161). La même prononciation était encore connue au XVI[e] siècle, mais c'était alors un provincialisme. Le grammairien Meigret, qui était d'origine lyonnaise, veut qu'on dise *aotre, aocun, faot*, etc., tandis que tous les autres grammairiens du XVI[e] siècle constatent que *au* se prononçait *o*. Le passage de *au* à *o*, dont on trouve les premières traces au XIII[e] siècle, était donc accompli avant 1500. L'orthographe étymologique a été conservée, excepté dans: *Côcher*, pour *caucher* (calcare), infl. du mot *coq*, dont on l'a cru un dérivé. *Échoppe*, altération de *échaupre* (*scalpra, pour scalprum). *Hoqueton*, pour *auqueton, aucoton, alcoton* (même mot que *coton*, précédé de l'article arabe *al*, § 20,1). On écrit *échôme* ou *échaume* (scalmum). Sur *osberc* = *haubert*, voir § 17.

IV. O OUVERT + L.

242. O ouvert suivi d'un *l (ll)* entravé aboutit à **ou** [u]:

mŏlere	*moudre*	*cŏlpum	*coup*
absŏlvere	*absoudre*	pŏll(i)cem	*pouce*
mŏlles	*mous*	sŏl(i)dos	*sous*
fŏlles	*fous*	sŏl(i)dare	*souder*

Tous ces mots se prononçaient à l'origine avec un *o* ouvert; on disait *mòldre, asòldre, mòls, fòls,* etc.

FORMATIONS ANALOGIQUES. *Mounier*, développement régulier de mŏlinarium, a été remplacé par *meunier*, dû à l'influence de *meut* et de *meule* (II, § 30,3); *meunier* se trouve déjà au XIII[e] siècle, *mounier* était en usage encore au temps de Louis XIV. On a gardé *moulin* et *mouture;* les formes analogiques *meulin* et *meuture* existaient au moyen âge et se retrouvent dans plusieurs patois modernes.

V. O FERMÉ + L.

243. O fermé suivi d'un *l* entravé devient [u], écrit **ou**:

auscŭltat	*écoute*	fŭlgur	*foudre*
cŭlpabilem	*coupable*	pŭlverem	*poudre*

Ces mots se prononçaient à l'origine avec un *o* fermé: *escóltet, cólpable, fóldre, póldre.*

CAS ISOLÉS. *L* est devenu *R* dans ulmum 〉 *orme* (§ 181); la vieille forme régulière *olme* vit encore au centre et à l'ouest et s'écrit *oume* ou *ome*. Singultum est devenu *singluttum (§ 518,1) 〉 *sanglout, sanglot* (cf. *sangloter*). Vulturium 〉 vfr. *voltor, voutour,* d'où *vautour*.

CHAPITRE XVI.

INFLUENCE DE R.

---

244. La consonne roulée *r*, qu'elle soit dentale [r] ou uvulaire [ʀ], exerce une influence »ouvrante« sur la voyelle précédente (rarement sur la voyelle suivante).

1⁰ Pour les voyelles palatales, notons que [e] peut passer à [ɛ], [ɛ] à [a], et enfin [a] à [ɑ] devant un *r*. On voit ainsi pigritia en passant par *peresse* aboutir à *paresse*, et dans le parler parisien de nos jours, l'*a* de *cave, gage, bave* est moins ouvert que celui de *rare, gare, barre*. Comme influence progressive, *oracle* [ɔrɑ:kl] et *miracle* [mirɑ:kl] sont curieux, auprès de *spectacle* [spɛktakl], etc. Cette influence est un phénomène général de la phonétique, elle se retrouve à toutes les époques de la langue; nous lisons déjà dans l'*Appendix Probi:* Anser non ansar, noverca non novarca, etc. Ajoutons que le passage de *er* à *ar*, très fréquent en français, a amené le passage inverse (§ 115) de *ar* à *er*.

2⁰ Pour les voyelles vélaires, l'influence du r est moins manifeste. Comme exemples nous rappellerons deux cas déjà cités: le changement de *fourme* en *forme* (§ 181, Cas isolés) et le maintien de l'*o* ouvert dans *clore, trésor*, etc. (§ 188,1).

245. ER > AR. Ce passage a eu lieu dans: *Aronde* (*hirunda); *boulevard* (bollwerk; influence de *rempart*?); *carcan* (dér. de vha. querca); *écharpe* (vfr. *escherpe* < *skerpa); *farouche* (tiré de ferocem); *harceler* (vfr. *herseler*, dér. de *herser*); *harde* (vfr. *herde*); *jargon* (vfr. *jergon*); *larme* (vfr. *lerme, lairme* < lacrima; § 199); *lézard* (lacertum; cf. § 387,2);

marchand (mercatantem) et ses dérivés; *marché* (mercatum); *marcotte* (dér. de mergus?); *marelle* (< *mérelle;* Acad. 1740); *marquer* (vfr. *merquer, merchier*); de même, *marque* a remplacé l'anc. *merc* (conservé peut-être dans le terme de marine *amers*); *par* (per); *parchemin* (pergamenum); *paresse* (pigritia); *ravelin,* chaussure (vfr. *revelin*); *sarcelle* (querquedula); *tramail* (trimaculum); *travail* (trepalium; influence de trabs? cf. Rom. XVII, 421).

246. AR > ER. Ce changement a eu lieu dans: *Asperge* (asparagum); *cercueil* (sarcophagum); *chair,* orthographe savante pour *cher* (vfr. *char,* jusqu'au XVe siècle, conservé dans *charcutier, charnier, charnel*); *épervier* (sparwâri); *gerbe* (vfr. *jarbe* < aha. garba); *gercer* (vfr. *jarcier* < carptiare?); *hermine* (armenia; esp. armiño); *serpe* (vfr. *sarpe*); *Épernay* (Sparnacum). Ajoutons *guérir* qui a remplacé *guarir* au XVIIe siècle.

Remarque. La prononciation vulgaire de *Montmartre* est *Montmerte;* voir par ex. une chanson de Bruant, où ce mot rime avec *verte, perte,* etc. (*Dans la rue,* p. 167).

247. Outre les mots cités, le latin vulgaire et la langue du moyen âge, ainsi que les patois modernes, offrent de nombreux exemples de la fluctuation entre *er* et *ar*. Rappelons d'abord vervactum qui s'est altéré en *varvactum et *varactum, d'où *guarait, guaret* et, après le moyen âge, *guéret.* Ajoutons les formes patoises comme *arsoir* (hier soir), *aparcevoir, barlue, clargié, harbe, marci, parroquet, pardre, sarmon, sarpent, sarrer,* etc.; et d'autre part: *chermer, cherrue, bizerre, espergne, Nerbone, pertir, sercler.* La substitution de *ar* à *er* constitue l'un des idiotismes canadiens les plus caractéristiques; on dit *alarte, aubarge, avarse, ciarge, darnière, marle, parche, viarge,* etc. G. Tory (1529) fait remarquer que les dames de Paris disent »Mon *mery* est à la porte de *Peris*«, et Henri Estienne observe: »Et du langage de nos prédécesseurs, qu'en dirons-nous? Quelles pensons-nous qu'estoyent les oreilles d'alors qui portoyent patiemment Mon frère *Piarre*? Mon frère *Robart*? La place *Maubart*? Et toutes-fois nostre Villon, un des plus éloquens de ce temps-là, parle ainsi« (*Apologie pour Hérodote,* p. p. Ristelhuber, II, 135—136). Dans sa Grammaire,

il attribue cette prononciation au peuple de Paris: »Plebs ... præsertim Parisina hanc literam *a* pro *e* in multis vocibus pronuntiat dicens *Piarre* pro *Pierre, guarre* pro *guerre*« (Thurot, I, 3). Ménage remarque: »Il faut dire *coup de Jarnac*, & non pas de *Jernac, marri* & non pas *merri, marquer* & non pas *merquer* ... On dit *dartre* à Paris, & *dertre* dans les Provinces ... Il faut dire au contraire *guérir* & *guérison* & non pas *guarir* et *guarison, catherre* et non pas *catharre, Saint Merri*, & non pas *Saint Marri* ... *Guiterre* & *guitarre, serge* & *sarge, herboliste* & *arboliste* sont controversez« (*Observations*, p. 232—233).

La confusion entre *er* et *ar* se retrouve aussi dans bien des rimes, surtout au XVe siècle; cf. *larmes : fermes* (Patelin, v. 495—6); *gendarme : ferme* (Franc Archier de Baignolet, v. 293—4); *appert : part* (Villon, p. 44), *Robert : Lombard* (ib., p. 50), *garde : perde* (ib., p. 73); *Montmartre : tertre* (ib., p. 81); *Marne : yverne* (ib., p. 85); *garce : enverse* (Chr. de Pisan, Chemin de longue estude, v. 4089); *fermes : d'armes* (ib., v. 5529); *lignage : herberge* (ib., v. 5921), etc. On hésite encore entre *berge* et *barge, berlin* et *barlin, épervin* et *éparvin*, comme on a hésité entre *catherre* et *catharre, dertre* et *dartre, serge* et *sarge*, etc.

CHAPITRE XVII.

VOYELLES ATONES.

I. ATONES FINALES.

248. Toutes les voyelles atones finales s'amuïssent, excepté *a* (cf. § 252):

viginti	*vingt*	scriptum	*écrit*
feci	*fis*	ferrum	*fer*
venit	*vient*	minus	*moins*
sentire	*sentir*	amarum	*amer*
habere	*avoir*	nitidum	*net*
vermes	*vers*	muros	*murs*
debet	*doit*	caballos	*chevaux*

La chute de la finale a eu lieu après la transformation des voyelles libres toniques: latus 〉 *lez*, opus 〉 *uos, ues,* videt 〉 *veit,* sedet 〉 *siet,* autrement ces voyelles auraient été traitées comme entravées; et après le changement des explosives en fricatives sonores (§ 366,3): trabe(m) 〉 *trave 〉 *tref,* autrement on aurait eu **trep.* Elle était accomplie avant le IXe siècle; les Serments de Strasbourg offrent *amur, christian, commun, salvament, salvar, nul, part,* etc.

Mots d'emprunt. *Avare, rare, honnête, céleste, chaste, triste, verbe, infirme,* etc., etc. sont savants; *monde* paraît refait, la plus ancienne forme est *mont* (mundum); déjà dans Ambroise »La guerre sainte«, il y a hésitation entre les deux formes.

Formations analogiques. *Chauve, large, grande, (je) porte,* etc. ne remontent pas directement à calvum, largum, gran-

dem, porto, portem, etc.; elles ont remplacé *chauf, larc* (II, § 389), *grant* (II, § 385), *port* (II, § 115, 135).

Cas isolés. La loi de la chute de la voyelle finale souffre quelques restrictions. Ainsi *ŭ* se conserve après la voyelle accentuée dans les mots demi-savants: Deum > *dieu*, Hebræum > *Hébreu*. Il en est de même de ī, quand cette voyelle a une valeur fonctionnelle comme dans canta(v)ī > *chantai*, potuī > vfr. *poi*, placuī > vfr. *ploi*. U reste aussi dans quelques mots où il est séparé de la voyelle accentuée par une palatale: focum > *fou, feu;* jocum > *jou, jeu;* paucum > *pou, peu;* fagum > vfr. *fou* (conservé dans *fouet*); sur *-avum,* voir § 234.

249 Voyelles d'appui. Tandis que certains groupes de consonnes (spirante + explosive) se prononcent parfaitement bien à la fin d'un mot: fustem > *fust, fût*, artem > *art*, viridem > *vert*, il y en a d'autres qui demandent une **voyelle d'appui.** Cette voyelle est, ou la continuation affaiblie de la voyelle latine: patrem > *pedre, père*, ou un nouveau développement, une voyelle accessoire (§ 495): piper > *poivre.* La voyelle d'appui est notée indifféremment par *e*, *o* ou *a* dans les Serments de Strasbourg; à côté de *fradre*, *altre*, *Karle*, on trouve *poblo*, *nostro*, *Karlo*, *fradra*, *sendra*, ce qui montre la difficulté que trouve le scribe à représenter graphiquement ce son nouveau, inconnu au latin, et qui était probablement la voyelle neutre [ə] (comp. § 162, Rem.). Les groupes de consonnes qui demandent une voyelle d'appui, sont ou primaires, comme dans patrem > *pedre* > *père*, ou secondaires, comme dans major > *maire*, modulum > *modle*, *mole*, *moule.* Nous examinerons séparément les paroxytons et les proparoxytons.

Remarque. Une voyelle d'appui est parfois nécessaire devant un groupe de consonnes: vendunt > *vendent*, placent > *plaisent*, *volunt > *veulent* (comp. voluntatem > vfr. *volenté*, changé en *volonté*; § 256.2).

250. Mots paroxytons.

1⁰ Consonne + **l** *(pl, ml):* Duplum > *double.* — Insimul > *ensemble.*

2⁰ Consonne + **m** *(lm):* Ulmum > *olme, orme* (§ 243, Cas isolés). Rappelons aussi helm > *helme, heaume.*

3⁰ Consonne + **n** *(ln, mn):* Alnum > *alne, aune;* som-

num > *somme;* Interamnes (Maine) > *Entrames;* scamnum > vfr. *eschame.*

4° Consonne + **r**: Patrem > *pedre*, *père;* nostrum > *nostre, nôtre;* fabrum > *fèvre.* Inter > *entre;* semper > vfr. *sempre;* piper > *poivre;* carcer > *chartre* (§ 412,3); major > *maire;* minor > *moindre;* pejor > *pire;* melior > vfr. *mieldre;* sulphur > *soufre;* fulgur > *foudre.* Le groupe *gr* ne rentre pas dans la règle commune: nigrum > *noir,* integrum > vfr. *entir.*

5° Consonne + **j** *(bj, pj, mj, rdj, rgj)*: Rubeum > *robjo > *rouge;* simium > *simjo > *singe;* hordeum > *ordjo > *orge;* Georgius > *Georges.* Mais exagium > *essai,* etc.

251. Mots proparoxytons.

1° Consonne + **l**: Carolus > *Charles;* flebilem > *faible;* humilem > *humble;* modulum > *modle* (§ 391), *moule;* rotulum > rotlo > *rôle;* titulum > *title, titre* (§ 341,3); masculum > *masle, mâle.*

2° Consonne + **m**: Calamum > *chalme, chaume*; balsamum > *balsme, baume*; pessimum > vfr. *pesme*; septimum > vfr. *setme.*

3° Consonne + **n**: Hominem > *homme*; juvenem > *juevne, juene, jeune*; Stephanum > *Estiefne, Étienne*; Rhodanum > *Rodne, Rhône*; platanum > *pladne, plane*; asinum > *asne, âne*; fraxinum > *fraisne, frêne*; acinum > *aisne, aine* (§ 410,2); carpinum > *charme.*

4° Consonne + **r**: Numerum > *nombre;* pauperem > *povre, pauvre*; leporem > *lièvre*; pulverem > *poldre, poudre*; butyrum > *beurre*; alterum > *altre, autre*; Lazarum > *lazdre, ladre*; molere > *moldre, moudre*; bibere > *boire* (§ 376,2); vivere > *vivre*; claudere > *clore*; credere > *creire, croire;* perdere > *perdre;* legere > *lire;* Ligerem > *Loire;* facere > *faire;* dicere > *dire;* nocere > *nuire,* etc.

5° Consonne + **t** ou **d**: Hospitem > *hoste, hôte;* computum > *compte;* comitem > *comte;* cubitum > *coude;* male habitum > *malade;* tepidum > *tiède;* vapidum > *fade;* sapidum > *sade*, dans *maussade;* rapidum > vfr. *rade.*

6° Consonne + **c**: Judico > *juge;* undecim > *onze;* medicum > vfr. *miege;* -aticum > *-age;* forfices > *forces;* panticem > *panse;* porticum > *porche;* pollicem > *pouce;*

pulicem 〉 *puce;* pomicem 〉 *ponce;* rumicem 〉 *ronce*; comp. § 259.

252. **A final** s'affaiblit en *e* féminin [ə]:

dura	*dure*	ama	*aime*
alba	*aube*	amas	*aimes*
pluma	*plume*	amat	*aime(t)*
plumas	*plumes*	amant	*aiment*

Cas isolé. Casa se retrouve dans le vieux mot *chiese*, employé surtout dans la combinaison *chiese-Deu* (église), et dans la préposition *chez*, où la finale est tombée, probablement à cause de l'emploi protonique du mot *(de chez le comte)*. Un abrègement analogue du même mot se rencontre aussi dans d'autres langues. On a dit en vieil esp. *en cas de*, et on dit maintenant: *está en ca Dueñas, vengo de ca de mi prima*; la même forme se rencontre en italien, surtout en florentin *(la ca' de' cani*; *da ca' Quirino)* et en vénitien (*Ca Corner, Ca Grimani, la Ca d'oro*, etc.).

Mots savants. *Agenda, duplicata, errata, opéra* (comp. *œuvre*), *rémora* (autrefois *rémore*), *visa*, etc.; *Agrippa, Cinna, Jugurtha*, etc.; sur les anciennes formes *Agrippe, Jugurthe*, etc., voir II, § 233,1.

253. L'affaiblissement d'*a* en *e* féminin est postérieur à l'assibilation de *c(a)*, autrement franca n'aurait pas donné *franche* (§ 401—402). L'orthographe des plus anciens monuments français conserve encore l'*a*; dans les Serments on trouve *dunat, aiudha, cadhuna, cosa, contra*, etc. (à côté de *fazet* 〈 faciat); la prose de sainte Eulalie offre *buona, pulcella* (*Eulalia, anima, clementia* sont de purs latinismes), à côté de nombreuses formes en *e*, telles que *polle, cose, spede, soue, ardet*, etc.; des *a* isolés se trouvent aussi dans Saint Léger et dans le ms. L de Saint Alexis, mais ce ne sont là, sans doute, que des manières d'écrire savantes; la valeur phonétique de la voyelle finale était probablement [ə] (comp. § 162, Rem.). Ce son s'entend encore dans plusieurs patois méridionaux; en français, au contraire, il s'est généralement amuï. L'amuïssement commence déjà au moyen âge; nous en trouvons les

premiers exemples dans l'anglo-normand, où l'*e* disparaît régulièrement après une voyelle. Sur le continent, notre phénomène se produit un peu plus tard, et d'abord, semble-t-il, dans les imparfaits: *avoy*, *avois* pour *avoie* (habebam), *avoies* (habebas) se trouvent au XIII[e] siècle (II, § 161,1). Au temps de la Renaissance, l'*e* féminin final s'articulait généralement d'une manière assez faible. Bèze (1584) observe: »Galli ... e foemineum propter imbecillam et vix sonoram vocem appellant« (p. 14), et Desportes admet dans ses vers *labyrinth'*, *choleriq'*, *Proté'*, etc., ce que blâme Malherbe (IV, 307, 309, 314, 384). Au XVII[e] siècle, le grammairien Mourgues (1685) remarque: »On prononce *homme*, *utile*, *rare* à peu près de même que si l'on écrivait *hom*, *util*, *rar*«. D'Olivet (1736) dit également: »Nous écrivons *David* et *avide*, un *bal* et une *balle*, un *aspic* et une *pique*, le *sommeil* et il *sommeille*, *mortel* et *mortelle*, *caduc* et *caduque*, un *froc* et il *croque*, etc. Jamais un aveugle de naissance ne soupçonneroit qu'il y eût une orthographe différente pour ces dernières syllabes, dont la désinence est absolument la même.« De nos jours, l'*e* féminin final est réellement devenu un *e* »muet« dans la plupart des cas: *mère* = *mer*, *verre* = *ver*, *turque* = *turc*, *publique* = *public*, *faste* [fast], *quatre* [katr], *arbre* [arbr], etc. (pour d'autres détails, voir § 313,8, Rem., et *Manuel phonétique*, § 113, Rem. 1). Il résulte de cet amuïssement que la langue moderne n'a plus que des oxytons (§ 146).

Remarque 1. L'amuïssement de l'*e* féminin final explique l'existence de plusieurs **doublets**. Ainsi, à côté de *Tartuffe*, on a *Tartuf* (La Fontaine, *Fables*, IX, 14); comp. encore *zodiac*, *pontif*, *aromat*, qui ont existé à côté de *zodiaque*, *pontife*, *aromate*, et d'autre part, *pronostique*, *sindique*, *trafique*, *madrigale*, *régale*, qui ont existé à côté de *pronostic*, *sindic*, *trafic*, *madrigal* *régal*. Ménage (*Observations*, p. 165) examine longuement s'il faut dire *busc* ou *busque*, *musc* ou *musque*. Sur la confusion entre *-il* et *-ile*, *-ic* et *-ique*, voir II, § 388.

Remarque 2. Les poésies modernes en argot négligent souvent l'*e* muet final. Dans *Les soliloques du Pauvre* de J. Rictus, on trouve des rimes comme *chamaillaient : marseillais* (p. 62), *martyrs : dire* (p. 62), *moutard : guitare* (p. 86), *baladeurs : leurres* (p. 88), *aigri : crém'rie* (p. 99), etc. Rappelons que même Th. de Banville, à titre de tentative, a écrit une pièce tout entière en rimes de cette sorte (*confus : touffues*, *rochers : cachées*. etc.). Son exemple a été suivi par Paul Verlaine et surtout par Jules Laforgue.

Remarque 3. L'*e* muet final a disparu de l'orthographe officielle dans les quelques mots suivants: Aqua > *eaue* (encore dans Nicot) > *eau*; Caplia

> *Chablies* > *Chablis; entresole* (Acad., 1694) > *entresol* (Acad., 1718); *Padoue* > *padou; pasnaie* > *panais*. Sur quelques formes verbales où l'*e* final est tombé, voir II, § 49,1. Ajoutons qu'au XVIe siècle, on trouve dans beaucoup d'auteurs *-oint* pour *-oient: chantoint, partoint, sentiroint*, etc. Desportes écrit *aynt* (= *aient*), forme blâmée par Malherbe (IV, 329). Comp. § 273.

II. ATONES CONTREFINALES.

254. Toute voyelle, sauf *a* (§ 257), s'amuït à la contrefinale (§ 248):

dormītōrium	*dortoir*	lunæ dies	*lundi*
radīcīna	*racine*	adjūtare	*aider*
*morīraio	*mourrai*	mandūcare	*manger*
bonītatem	*bonté*	*consūtūra	*couture*
cīvītatem	*cité*	*miscŭlare	*mêler*
hospītalem	*hôtel*	simŭlare	*sembler*
blasphēmare	*blâmer*	singŭlarem	*sanglier*
*vidēraio	*verrai*	*impejōrare	*empirer*
cerĕvisia	*cervoise*	collŏcare	*coucher*
libĕrare	*livrer*	*paraulare (§ 376,1)	*parler*

FORMES ANALOGIQUES. Puritatem devient régulièrement *purté*, qui a été remplacé par *pureté*, sous l'influence de *povreté*, *aspreté*, etc. (voir III, § 400). Les futurs en *-irai*, comme *finirai, bâtirai, mentirai, sentirai*, etc., sont dus à l'influence des autres formes qui conservent l'*i* (II, § 213). Les mots tels que *marier*, *mendier*, *honorer*, *mesurer*, *saluer*, etc. doivent la conservation de la protonique à l'action de la tonique de *mari*, *mendi*, *honor*, *mesur(e)*, *salu*, etc.

MOTS D'EMPRUNT. *Visiter*, *habiter*, *hôpital*, *capital*, *oliphant*, *charité*, *qualité*, *vérité*, *opérer*, *général*, *empereur*, *blasphémer*, *envoler*, *cumuler*, *monument*, *instrument*, etc. Dans quelques mots l'*i* inaccentué a été changé en *e*: medicina > *médecine*, spiritus > *esperit*, d'où *esprit*. Dromedarium devient *dromedaire* (Ph. de Thaun, Bestiaire, v. 1044), d'où *dromadaire*.

255. La contrefinale tombe dans les mêmes conditions que la finale (§ 248). L'amuïssement paraît avoir eu lieu après la sonorisation des explosives intervocaliques: vindicare devient *vendegare, d'où *venger;* comp. adjutare > *aider*, judicare

> *juger,* cogitare > *cuider,* *berbicarium > *berger,* subitaneum > *soudain,* delicatum > vfr. *delgié,* verecundia > *vergogne,* etc. Si l'on trouve *coucher* (collocare) et *douter* (dubitare) pour *couger* et *douder,* on peut supposer que ces formes sont dues à l'influence de *couche* (*colcat < collocat) et de *doute* (*dubtat < dubitat). D'un autre côté, l'influence des formes régulières *venger, vengeons, vengeais* amène le singulier irrégulier *venge* pour *venche,* développement normal de vindicat, et qui se retrouve dans le composé *revanche.* La chute de la contrefinale a également eu lieu avant le changement du *c* intervocalique en spirante sonore (§ 416): radicina > *racine,* filicella > *ficelle,* etc., mais *vecinum > *voisin.*

256. Certains groupes de consonnes, précédant ou suivan la contrefinale, empêchent sa chute:

1° La contrefinale reste lorsqu'elle est précédée d'un des groupes de consonnes après lesquels une voyelle d'appui est nécessaire: dom(i)nicella > vfr. *domnezelle* (Ste Eulalie), *dameisele, demoiselle;* quadrifurcum > *carrefour;* latrocinium > vfr. *larrecin;* petroselinum > vfr. *perresil;* nutritura > vfr. *norreture;* nutritionem > vfr. *norreçon;* putritura > vfr. *porreture.* La langue moderne, qui a gardé *carrefour,* après quelques hésitations (§ 292), présente *larcin* et *persil* avec syncope de la contrefinale (§ 291); pour les trois autres mots, l'influence de *nourrir* et *pourrir* a produit *nourriture, nourrisson* et *pourriture.*

2° La contrefinale reste lorsqu'elle est suivie d'un groupe de consonnes: peregrīnum > *pèlerin;* calumniare > vfr. *chalongier* ou *chalengier* (angl. *challenge*); *corruptiare > vfr. *correcier,* d'où *courcer* (II, § 18), qui existait encore au XVIe siècle (la forme *courroucer* est refaite sur *courroux*); *suspectionem > vfr. *sospeçon,* d'où *soupçon* (§ 291).

3° Quand la contrefinale se trouve devant une consonne suivie d'un yod, il y a hésitation. Parfois elle se conserve sous la forme d'*i*: papilionem > *pavillon;* campinionem > *champignon;* *quatrinionem > vfr. *carignon,* d'où *carillon;* Avenionem > *Avignon;* Sabiniacum > *Savigny.* Parfois elle disparaît: Nobiliacum > *Neuilly;* *juveniorum > vfr. *joignor;* materiamen > *merrain.*

257. A contrefinal s'affaiblit en *e* féminin:

*cantaraio	*chanterai*	*canabaria	*chènevière*
*orphaninum	*orphelin*	Senaparias	*Sennevières*
pergamenum	*parchemin*	Alamannia	*Allemagne*
ornamentum	*ornement*	Romanacum	*Romenay*

L'orthographe des Serments de Strasbourg conserve encore *a: salvament, salvarai, sagrament*; la Prose de sainte Eulalie offre *paramenz,* à côté de *bellezour, preiement.* Le dérivé de abbatia hésite au moyen âge entre *e* et *a: abeie, abaie*; c'est la dernière forme qui l'emporte dans l'orthographe. Au cours du moyen âge, l'*e* contrefinal s'amuït, surtout après une liquide: *alebastre* 〉 *albâtre*; voir § 291.

Cas isolés. Dans quelques mots où l'*a* est précédé ou suivi d'un *r,* la voyelle a disparu de bonne heure (comp. § 260): mirabilia 〉 *merveille,* Oratorium 〉 *Auroir (Ozoir),* separare (Schuchardt, I, 195) 〉 *sevrer,* Camaracum 〉 *Cambrai.* Monasterium, mot demi-savant, est devenu *moutier* (≠ ministerium 〉 *métier*). Sur Novavilla 〉 *Neuville,* voir § 514. Comp. aussi *vassal* et le dérivé *vaslet (varlet, valet).*

Mots d'emprunt. *Amateur, anathème, aquarelle, avanie, avarice, avarie, barcarolle, cabaret, charlatan, citadelle, créateur, esplanade, fondateur, marabout, matamore, médicament, monacal, mortadelle, paradis, parapet, prédicateur, préparer, ricaner, séparer, vagabond, vitalité,* etc. Dans quelques mots italiens l'*a* contrefinal est devenu *e:* casamatta 〉 *casemate,* fumarola 〉 *fumerole;* ajoutons *salamandre,* dont on avait au XVII[e] siècle la forme collatérale *salemandre* ou *salmandre* (Richelet). Pour *fantaisie* on disait autrefois *fantasie.*

III. ATONES PÉNULTIÈMES.

258. Toute voyelle atone s'amuït à la pénultième:

asinum	*âne*	calamum	*chaume*
viridem	*vert*	platanum	*plane*
fraxinum	*fraisne, frêne*	cannabem	*chanvre*
hospitem	*hôte*	Sequana	*Seine*
pampinum	*pampre*	leporem	*lièvre*

credere	*croire*	arborem	*arbre*
juvenem	*jeune*	purpura	*pourpre*
camera	*chambre*	masculum	*mâle*
pauperum	*pauvre*	oculum	*œil*

Comp. encore *marmore 〉 *marbre*; numerum 〉 *nombre*; stabulum 〉 *étable*; ordinem 〉 *orne, ordre*; Axona 〉 *Aisne*; Matrona 〉 *Marne*; Rhodanum 〉 *Rhône*; debita 〉 *dette*; cubitum 〉 *coude*; dies dominica 〉 *dimanche*; manica 〉 *manche*; natica 〉 *nache*; persica 〉 *pêche*; pertica 〉 *perche*.

Mots d'emprunt. Le même phénomène s'observe dans quelques mots empruntés très tôt: monacum 〉 *moine*, organum 〉 *orgue*, diaconum 〉 *diacre*.

259. Parmi toutes les voyelles atones la posttonique non finale tombe le plus facilement. Déjà Plaute donne domnus, et on lit dans l'*Appendix Probi:* speculum non speclum; masculus non masclus; auris non oricla; calida non calda; fax non facla; neptis non nepticla; vapulo non baplo; vetulus non veclus, etc. Il faut bien remarquer que, dans beaucoup de cas, la forme pleine a persisté à côté de la forme syncopée; ainsi, tout en disant sal'ce, pol'ce, on a conservé salice, pollice, comme le montre le développement de ces mots: les doubles formes du latin vulgaire ont donné naissance à de doubles formes françaises *(sauz, pouz — sausse, pouce)*. Voici quelques observations sommaires concernant la syncope des proparoxytons:

1° Pour le gallo-roman, rappelons que l'amuïssement est antérieur à la transformation des voyelles toniques libres *a, é, ó*. Ainsi rapidum, en passant par *rapdo, devient *rade* en vfr.; il conserve donc son *a*, tout comme captiat, qui devient *chasse*; comp. encore dēbita 〉 *debta 〉 *dette* (mais piper 〉 *pevre 〉 *peivre, poivre*), et dubitat 〉 *dobtat 〉 *doute*.

2° Si l'une des consonnes rapprochées par la syncope est sourde, le résultat de l'assimilation qui se produit devient sourd: nit(i)da 〉 netta, d'où vfr. *nete*; fig(i)care 〉 ficcare, d'où *ficher*. Pour plusieurs mots on a des formes doubles: capitale 〉 vfr. *chatel* et *chadel*; hereditare 〉 vfr. *eriter* et *erider*. L'hésitation entre une consonne sonore et une sourde

montre que nous avons à faire à des mots qui ne sont pas entièrement populaires.

3° Pour les mots qui ont conservé la forme non-syncopée assez tard dans la période gallo-romane, il semble que la pénultième tombe le plus tôt lorsque la finale est un *a*, et que la chute a lieu à une époque postérieure lorsque la finale est une autre voyelle. Les exemples suivants montreront que, dans le premier cas, la chute s'est faite avant la diphtongaison des voyelles toniques ouvertes et avant la sonorisation des plosives intervocaliques sourdes, et, dans le deuxième cas, après ces deux phénomènes:

mĕrula	*merle*	tĕpidum	*tiède*
trĕmulat	*tremble*	mŏbile	*meuble*
dēbita	*dette*	cŭbitum	*coude*
natica	*nache*	*pĕdicum	*piège*
ĕbulum	*hièble*		

Remarque. L'ancienne langue offre quelques cas apparents de mots proparoxytons; on trouve ainsi dans les plus vieux textes des formes comme *aneme*, *angele*, *apostele*, *chapitele*, *filie*, *glorie*, *idele*, *imagene*, *milie*, *palie*, *termine*, *umele*, etc., qui toutes ont, apparemment, l'accent sur l'antépénultième. Mais, en regardant de plus près, on remarque vite que tous ces mots ne sont en réalité que des paroxytons, la pénultième ne comptant jamais dans la mesure du vers; *filie* et *angele* se prononçaient probablement [fiʎə], [ɑ̃ndʒlə].

IV. ATONES INITIALES.

260. La voyelle de l'initiale, comme nous l'avons vu (§ 145), se conserve intacte ou s'affaiblit en *e* féminin: radicina > *racine*, genuculum > *genou*. Elle tombe devant un *r*, surtout quand elle est précédée d'une explosive (comp. § 291): beryllare > *briller*; directum > *droit*; *directiare > *dresser*; quiritare > *crier*; theriaca > *triacle* (conservé dans *triacleur*); *veracum > *vrai*.

261. Si la voyelle de l'initiale commence le mot, elle tombe dans les cas suivants:

1° A est tombé dans: Apotheca > *boutique*; Apulia > *Pouille*; Aquitania > *Guyenne*. Ajoutons quelques exemples où la chute est de date plus récente: *agriote* > *griotte*; *amie* >

mie; *Anatole* > *Natole*; *Anatolie* > *Nalolie*; *anille* > *nille*; *arack* > *rack* (prononciation vulgaire); vfr. *asprele* > *prêle.* Cette aphérèse peut être due à une confusion avec le pronom possessif: *m'amie* > *ma mie* (II, § 547), ou avec l'article défini féminin: *l'Anatolie* > *la Nalolie* (voir pour le développement contraire, § 491); elle est fréquente dans les noms de lieux, où la confusion avec la préposition *à* peut aussi avoir joué un rôle: Avaresna > *l'Avresne* > *la Vrenne*; Amores > **Amours*, compris comme *à Mours*, d'où *Mours* (Seine-et-Oise). Elle s'observe aussi dans les mots d'emprunt; on trouve, dans la vieille langue, pour *abisme*, *alabastre*, *apoplexie*, *apostème*, *avanie*, les formes abrégées *bisme*, *labastre* (Rom., XXIX, 428), *poplisie* (Froissart), *postème*, *vanie.*

2° E est tombé dans *ἡμικρανία* > *migraine*; hemina > *mine* (*hémine* est savant); Egertius > *le Gers;* Ægidius > *Gilles;* on a de même écourté *étain, Étiennette, Étiennot, étribord,* en *tain, Tiennette, Tiennot, tribord;* dans la vieille langue on trouve *glise* et *vesque* pour *eglise, evesque.*

3° I est tombé dans le pronom démonstratif latin employé comme atone: illum > *lo, le,* illa > *la,* illos > *los, les,* illorum > *leur;* dans les nouveaux pronoms démonstratifs français: *icest* > *cest, cel; iceste* > *ceste, cette; icelui* > *celui,* etc. (voir II, § 554, Rem.); dans l'adverbe *ici* > *ci* (II, § 566, Rem.).

4° O est tombé dans oryza > it. riso > *riz.*

5° U est tombé dans unicornem > *licorne* (§ 327).

CHAPITRE XVIII.

VOYELLES EN HIATUS.

---

262. Le **latin** classique possédait un grand nombre d'hiatus, dont beaucoup ont disparu dans la langue populaire. La réduction de l'hiatus a été amenée par un des procédés suivants:

1° Contraction des deux voyelles en une: cŏhŏrtem > cōrtem, cŏŏperire > cōperire, prĕhĕndere > prēndere, mortuus > mortus, suus > sus, tuus > tus (II, § 537).

2° Chute de la première voyelle: battuo > batto, februarius > febrarius, quattuor > quattor, meus > mus, mea > ma, tua > ta, deunde > donde. On lit dans l'Appendix Probi »Februarius, non febrarius«.

3° Changement de la première voyelle en consonne [i > j, u > w ou v]: sapiam > sapja; *rabia > rabja; diurnum > djorno; seniorem > senjore; varium > varjo; fusionem > fusjone; annualem > anvale; vidua > vedva; januarium > janvarjo, etc.

263. En **vieux français,** nous trouvons, dans les mots populaires, un grand nombre d'hiatus nouveaux, produits surtout par l'amuïssement d'une consonne intervocalique: maturum > *mëur,* securum > *sëur,* etc. Des hiatus se présentent aussi dans les mots savants *(passïon, dïable, alïene),* dans les dérivés *(bleuastre);* et enfin entre deux mots. Une grande partie de ces hiatus ont disparu peu à peu:

1° par l'amuïssement de la première voyelle: *mëur* > *mûr* (§ 264—270); comp. *le ail* > *l'ail* (§ 280—285);

2° par l'amuïssement de la seconde voyelle: *liemier* 〉 *limier* (§ 271—273); comp. *si est* 〉 *si'st* (§ 286);

3° par le changement de la première voyelle en consonne: *vïande* 〉 *viande* [vjɑ̃:d] (§ 274); comp. *qui est* 〉 [kjɛ] (§ 288);

4° par la fusion des deux voyelles en un son nouveau: *traïtre* 〉 *traître* [trɛ:tr] (§ 275—277);

5° par le développement d'une consonne transitoire entre les deux voyelles: *espoanter* 〉 *épouvanter* (§ 278—279); comp. *a il* 〉 *a-t-il* (§ 289).

Dans la **langue actuelle** les mots contenant un hiatus sont nombreux; ce sont surtout des mots empruntés, dérivés ou composés. Les exemples suivants présentent les hiatus *a-i, a-o, a-u, é-a, é-é, é-i, é-u, eu-a, eu-i, o-a, o-é, o-i, o-u: Maïs, cacao, Esaü, Saül, créature, réélire, réépouser, spontanéité, réussir, bleuâtre, bleuir, oasis, coadjuteur, coaguler, coaliser, incohérence, prohiber, Antinoüs,* etc. Le nombre des mots à hiatus est plus grand dans le langage poétique que dans la langue parlée; voir § 274.

REMARQUE. Dans les mots d'emprunt les poètes réduisent parfois arbitrairement les hiatus, ou ils en créent là où il n'y en avait pas originairement, le tout selon les besoins du vers. Ainsi *Esaü*, trissyllabe dès le moyen âge (E. Deschamps, IX, v. 6792; MVT, II, v. 12169, 12218, etc.), est employé par A. d'Aubigné comme dissyllabe: Ce voleur acharné, cet *Esau* malheureux (Misères, v. 103). D'un autre côté des mots tels que *Europe*, *Neustrie* sont parfois rendus plus riches d'une syllabe par la prononciation d'*eü* au lieu d'*eu* (voir § 296,3).

A. HIATUS A L'INTÉRIEUR DU MOT.

I. AMUISSEMENT DE LA PREMIÈRE VOYELLE.

264. E féminin. Si la première voyelle est un *e* féminin, elle disparaît régulièrement: *vëoir* 〉 *voir*, etc. Pour indiquer la suppression de la voyelle, on emploie quelquefois l'accent circonflexe (§ 104): *mëur* 〉 *mûr*, *dëu* 〉 *dû;* mais *vëu* 〉 *vu*, *pëu* 〉 *pu*, *vëis* 〉 *vis*, etc., et ainsi dans la plupart des cas. L'*e* amuï a été graphiquement conservé dans *eu, eus, geôle, Jean, seoir*. Parfois, avant la synérèse, l'*e* s'est assimilé à la voyelle suivante; on trouve dans la vieille langue *aage, maaille, benooit,*

roont, vooir, au lieu de *eage, meaille, beneoit, reont, veoir;* ou il s'est changé en *a: faon, raembre* (redimere).

Remarque. L'amuïssement de l'*e* féminin se montre sporadiquement dès la fin du XIIe siècle. On en trouve des exemples dans la traduction normande de la *Règle de saint Benoît* (Romania, XXV, 323), Orson de Beauvais *(seler, marchant, vez,* à côté de *seeler, marcheant, veez),* Huon de Bordeaux, Aiol, etc. Dans le *Bastart de Bouillon* on trouve alternativement *armure* (v. 341), *maloite* (v. 4949), *meschance* (v. 789), et *armëure* (v. 419), *maleois* (v. 203), *mescheance* (v. 875). Il paraît qu'il y a eu vers la fin du moyen âge une période de fluctuation où l'on pouvait, facultativement, employer ou omettre l'*e* féminin.

265. E + A. Exemples: *Bëard* (= bayart) 〉 *bard; ëage* (dér. de vfr. *eé*) 〉 *âge; Fontainebleaut* (Fontana Blitaldi) 〉 *Fontainebleau* [fɔ̃tɛnblo]; *mëaille* (metallea) 〉 *maille; sëas* (*setaceum) 〉 *sas; chëance* (*cadentia) 〉 *chance; grëanter* (*credentare) 〉 *granter* (angl. *grant*), *Jehan* (Johannem) 〉 *Jean; marchëant* (*mercatantem) 〉 *marchand; meschëant* (-cadentem) 〉 *méchant; rëançon* 〉 *rançon.*

Formes analogiques. Les anciennes formes *crëance, crëant, crëois, sëant, sëois,* etc. ont été remplacées par *croyance, croyant, croyais, (as)seyant, (as)soyant, (as)seyais, (as)soyais* sous l'influence de *croire, (as)seoir,* etc.; comp. II, § 83.

Remarque. *Ea* se trouve dans quelques mots purement savants tels que *créature,* et dans un certain nombre d'autres, dont voici les principaux: *Congéable,* refait sur *congé;* on disait autrefois *congeable* [kɔ̃ ʒablə]. *Féal, féage, afféager, péage* paraissent être des emprunts littéraires à l'ancienne langue. *Fléau* (flagellum); la forme contractée *flau* se trouve souvent dans les auteurs des XVIe et XVIIe siècles, et est encore vivante dans les patois. *Préau* (pratellum) a été refait sur *pré.* Remarquez encore *céans, léans, géant, néant, béant, échéant, séant, bienséant, séance, mécréant, récréant, créance, doléance.*

266. E + E. Exemples: *Abëesse* (abbatissa) 〉 *abbesse; ainsnëesse* 〉 *aînesse; beée* (*batata) 〉 *bée; chaeine, *cheeine* (catena) 〉 *chaîne* (pour *cheîne*); *despëechier* 〉 *dépêcher; empëechier* (impedicare) 〉 *empêcher; mëesme* (*metipsimum) 〉 *même; prëechier* (prædicare) 〉 *prêcher; sëel* (*sitellum) 〉 *sel, seau* [so]; *sëel* (*sigellum) 〉 *sel, sceau* [so].

Formes analogiques. Les vieilles formes *vëez* (videtis) et *crëez* (creditis), dont on trouve parfois les contractions *vez* et *crez,* ont été remplacées par *voyez* et *croyez;* voir II, § 26,2,3.

Cas isolés. Le développement régulier de *dëel* (*dĭtale, contraction de digitale; cf. it. ditale) aboutit à *del* qui se trouve dans la vieille langue et dans le dérivé *délot*; la forme actuelle *dé* est peut-être tirée du pluriel réduit *des*, pour *dels* (on trouve de même *osté*, de *ostes*, pour *ostels*; cf. § 344). *Peestre* (pedestrem) aboutit à *piètre*.

267. E + I > I. Exemples: *Aneïlle* (*anaticula) > *anille*; *beneïr* (benedicere) > *bénir*; *greïlle* (craticula) > *grille*; *veïs* (vidisti) > *vis*; *veïsse* (vidissem) > *visse*, etc.; le suffixe *-eïz* > *-is* dans *abaleïz* > *abatis*, *chapleïz* > *chaplis*, *coleïz* > *coulis*, *laceïz* > *lacis*, *leveïz* > *levis*, etc.

Cas isolés. L'hiatus persiste dans *abbaye* [abei], grâce à *abbé*, et dans *obéir* (influence de *obédience?*); on avait autrefois les formes contractées *abie* (Aiol, v. 872) et *obir* (voir ci-dessus, p. 153, l. 16), qui s'employaient alternativement avec les formes pleines (Anseïs de Mes). Notez encore *reïne* (regina), d'où *reine*.

268. E + O > O. Exemples: *Caveola > *gëole* > *geôle* [ʒo:l]. Peduculum > *pëouil* > *pouil*, d'où *pou* (cf. § 354 et II, § 326). *Terratorium > *terrëoir* > *terroir*. *Betullum > *bëoul*, d'où *bouleau*. *Bëorges* > *Bourges*. *Rëont* (rotundum) > *rond*; *sëon* > *son*. Remarquez encore les substantifs en *-ëor*, *-ëeur* (-atorem) > *eur*: *emperëor* > *empereur*, *pechëor* > *pécheur*, *salvëor* > *sauveur*, et les infinitifs en *ëeir*, *ëoir* > *oir*: *vëoir* (videre) > *voir*, *chëoir* (cadere) > *choir*, *sëoir* (sedere) > *seoir* [swa:r].

Cas isolés. Il y a eu métathèse des deux voyelles *oe* dans medulla > *meole* > *moelle*, et ritorta > *rëorte*, *rëote* > *rouette* (cf. § 518,4). Remarquez encore *frëor*, d'où *frayeur* (sous l'influence d'*effrayer*).

Mots d'emprunt. *Féodal, théologie, géographie, géométrie.* Dans »Sone de Nansay« *geometrie* (v. 286) compte pour quatre syllabes. De nos jours les écoliers prononcent *jographie* (Willy, *Claudine à l'école*, p. 321) ou *giographie* (comp. *leon* > *lion*, § 168).

269. E + U > U. Exemples: *Flëute* > *flûte*; *lëut* > *luth*; *mëur* (maturum) > *mûr*; *plentëureus* (dér. de *plenté*) > *plantureux*; *sëur* (securum) > *sûr*; *sëurté* > *sûreté*; *rëuser* > *ruser*; *Ostëun*

〉 *Ostun, Autun.* La terminaison *-ëure* (-atura) devient *-ure*: *arméure* 〉 *armure*; *chausseüre* 〉 *chaussure*; *nervëure* 〉 *nervure*; *ramëure* 〉 *ramure.* Il faut aussi signaler différentes formes verbales (part. passé, passé déf., imp. du subj.): *dëu* 〉 *dû*; *vëu* 〉 *vu*; *crëu* 〉 *cru*; *ëu* 〉 *eu* [y]; *ëus* 〉 *eus* [y]; *ëusse* 〉 *eusse* [ys], etc. Sur le développement de *e* + *u* en *eu* [ø], voir § 276.

Cas isolés. Atura aboutit à *Eure* [œ:r]. Ce mot doit probablement son [œ] à l'influence de l'orthographe, laquelle avait conservé l'*e* amuï (comme dans *eu, eus, eusse*); l'ancienne prononciation locale *Ure* se trouve encore dans Voltaire, qui fait rimer *Eure : nature, Eure : structure* (La Henriade, VIII et IX).

270. La synérèse atteint parfois aussi *a, i* (devant un autre *i*) et *o*; la voyelle amuïe s'est conservée graphiquement dans *août* [u], *Caen* [kɑ̃], *Saône* [so:n].

1° A s'absorbe dans: *accaabler* 〉 *accabler*; *aengier* 〉 *enger*; *aoiller* 〉 *ouiller*; *baaillier* 〉 *bâiller*; *Caën* (*Cadomum 〈 Catomagum) 〉 *Caen* [kɑ̃]; *esraaillier* 〉 *érailler*; *guaaignier* 〉 *gagner*; *guaain* 〉 *gain*; *paalier* 〉 *palier*; *raale* 〉 *râle* (échassier); *saoul* (satullum) 〉 *soûl*; *Saone* (Sauconna) 〉 *Saône* [so:n]; *taon* (tabonem) 〉 [tɑ̃].

Cas isolés. *A* s'est conservé dans *Raoul* (Radulphum; cf. *Châteauroux* 〈 Castellum Radulphi; § 100), *Cahors, cahot*, etc. Pour plusieurs mots on constate des hésitations. Sur *août* Ménage remarque: »Il faut ... prononcer *Oust*, en une syllabe, & non pas *Aôust*, comme le prononcent les ... Badaux de Paris, & particulièrement les Procureurs. J'ay autrefois oui dire à M. le Premier President de Bellièvre qu'il s'imaginait entendre miauler des chats, quand il entendoit dire aux Procureurs en l'Audience, *La Nostre Dame de la my-Aôust*« (*Observations*, p. 78). Pour la langue actuelle, M. Verrier remarque: »Je connais les quatre formes [u], [au], [ut], [aut], employées toutes les quatres par des gens instruits, aussi bien que dans le peuple. Il me semble que [au] tend à l'emporter«. L'*a* est ainsi reparu sous l'influence de l'orthographe. Il en est de même de *aoriste* qu'on a longtemps prononcé *oriste.* On connaît également deux prononciations de *extraordinaire.* Voici l'opinion de Ménage: »On dit l'*Extrordinaire*, en parlant de la Gazette des nouvelles étrangeres; & *l'Extrordinaire des guerres*, en parlant d'une charge. Mais on dit, *Cet homme est d'une*

vertu, d'un merite extraordinaire. Comme *extrordinaire* est plus doux qu'*extraordinaire*, & qu'il est d'ailleurs plus usité par le peuple, il y a apparence qu'il demeurera le seul usité« (*Observations*, p. 186). Richelet écrit *extrordinaire*, et cette forme s'entend encore dans le parler négligé; elle est courante en anglais.

2° **I** s'absorbe dans: *Anciien* > *ancien*, *chrestiien* > *chrétien*, *Euphémiien* > *Euphémien*, *feriiez* > *feriez*, etc.

3° **O** s'absorbe dans: *Cooin* (cotoneum) > *coing*; *cooule* (cuculla) > *coule*; *roable* (rotabulum) > *râble* (plusieurs patois disent encore *rouable*); *rooignier* (*rotundiare) > *rogner*. *Alcool* et *zoologie* se prononcent vulgairement *alcol* et *zologie*. Sur l'assimilation de *oë* à la diphtongue *oi*, voir § 160.

II. ABSORPTION DE LA SECONDE VOYELLE.

271. E féminin. Si un *e* féminin (rarement un autre *e*) suit immédiatement une voyelle ou diphtongue **inaccentuée**, il s'amuït régulièrement dans la langue parlée: *oublierai* > [ublire]; l'orthographe officielle est très hésitante; tantôt elle supprime l'*e*, tantôt elle le garde; on écrit *appui-main* et *essuie-main*, *écurie* et *tuerie*, etc. L'*e* a été supprimé dans:

1° Les **adverbes** en *-ment* formés d'adjectifs terminés par une voyelle ou une diphtongue: *joliement* > *joliment*, *vraiement* > *vraiment*, *aveugléement* > *aveuglément*, *assuréement* > *assurément*, *absoluement* > *absolument*, etc.; on emploie l'accent circonflexe dans *assidûment*, *continûment*, *crûment*, *dûment*, *goulûment*. L'ancienne orthographe *gaiement*, *nuement* à été conservée à côté de *gaîment*, *nûment*.

2° Les **substantifs** suivants: *appuie-main* > *appui-main*; *beegueule* > *bégueule*; *caernel* > *carnet*; *chaelit* > *châlit*; *Chaelons* > *Châlons*; *clouetier* > *cloutier*; *diëmenche* > *dimanche*; *écuëler* > *éculer*; *écuëlon* > *éculon*; *écuërie* > *écurie*; *esboueler* > *ébouler*; *Floevent* (Hlodovenc; § 482,1) > *Flovent*; *liëcou* > *licou*; *lièmier* > *limier*; *métoierie* > *métairie* (§ 200); *mienuit* > *minuit*; *paelette* > *palette*; *pie-grièche* ou *pigrièche*; *plaidoierie* > *plaidoirie*; *pourvoierie* > *pourvoirie*; *rouelette* > *roulette*; *segraierie* > *segrairie*; on hésite entre *gaieté* et *gaîté*. Pour les mots en *-ment*, l'*e* féminin a été supprimé définitivement dans *agrément*, *désagrément*, *braiment*, *éternument*; d'autres ont conservé l'ancienne forme à côté

de la moderne, qui remplace l'*e* par un accent circonflexe; on écrit presque indifféremment *aboîment* et *aboiement*, *crucifîment* et *crucifiement*, *dénoûment* et *dénouement*, *dénûment* et *dénuement*, *dévoûment* et *dévouement*, *engoûment* et *engouement*, *manîment* et *maniement*, *paîment* et *payement*, *remercîment* et *remerciement*, *remûment* et *remuement*, *renîment* et *reniement*, *renoûment* et *renouement*, *tournoîment* et *tournoiement*, *tutoîment* et *tutoiement*; le reste, et c'est le plus grand nombre, ne connaît que la forme avec *e*: *balbutiement*, *échouement*, *enrouement*, *nettoiement*, *ralliement*, etc.

272. Au moyen âge, l'*e* féminin suivant une voyelle ou diphtongue **inaccentuée** se prononçait dans tous les cas, comme le montre la mesure des vers:

Par num d'ocire enveierai le mien.
(*Roland*, v. 43.)

Et si vos en mercieront.
(*Chevalier au lion*, v. 1863.)

Ernauz se pense qe merci criera.
(*Raoul de Cambray*, v. 2877.)

Cependant, l'amuïssement de l'*e* commence de bonne heure; on en a des exemples remontant jusqu'au XIV[e] siècle:

Et puis devenray nonne et prierai Dieu merchi.
(*H. Capet*, v. 4814.)

Au XV[e] et au XVI[e] siècle, les règles prosodiques du moyen âge sont fortement ébranlées; on trouve constamment dans *Patelin*, par exemple, le nouveau système à côté de l'ancien:

Et je vous payerai très bien.
(v. 1079.)

Je ne vous payerai point en soulz.
(v. 1125.)

L'ancienne manière de compter s'emploie encore au XVII[e] siècle, quoique rarement:

Et l'on m'a mis en main une bague à la mode
Qu'après vous payerez, si cela l'accommode.
(Molière, *L'Étourdi*, I, sc. 5.)

Mais je vous avouerai que cette gayeté
Surprend au dépourvu toute ma fermeté.

(*Dom Garcie*, V, sc. 6.)

Mais que de gayeté de cœur ...

(*Amphitryon*, II, sc. 6.)

Ces exemples ne sont que des faits isolés, et, pour ainsi dire, des exceptions; la règle générale demandait au siècle classique, comme maintenant, la suppression de l'*e* féminin suivant une voyelle (ou diphtongue) inaccentuée:

Je ne t'envierai pas ce beau titre d'honneur.

(Corneille, *Le Cid*, v. 1224.)

Mon bon roi, vous me le paierez.

(Béranger, *Mes jours gras*.)

Et tandis qu'ils joûront, riront ou dormiront.

(V. Hugo, *Feuilles d'automne*.)

Nous t'édifierons un tombeau.

(V. Hugo, *Ballades*, nº 11.)

Ajoutons que l'ancienne manière de compter se rencontre encore dans les chansons populaires:

Ne dites rien, Pernette,
L'on vous mariera.

(J. Tiersot, *Chansons populaires des Alpes françaises*, p. 110.)

273. Parlons maintenant des cas où l'*e* féminin suit une voyelle ou une diphtongue **tonique** et se trouve devant une consonne:

1º Dans cette position l'*e* féminin avait au moyen âge sa pleine valeur syllabique:

Ki dunc oïst Munjoie demander.

(*Roland*, v. 1181.)

Et je m'anemie la claim.

(*Chevalier au lion*, v. 1458.)

Thobie perdit sa lueur.

(E. Deschamps, *Œuvres complètes*, IX, v. 252.)

De tels exemples se trouvent encore souvent dans les auteurs du XVIe siècle et du commencement du XVIIe siècle:

Marie, levez-vous, ma jeune paresseuse.
(Ronsard, *Amours*, éd. Marty-Laveaux, I, 147.)

S'assient en prélats les premiers à vos tables.
(Régnier, *Satire II.*)

Plus je le supplie, moins ait de merci.
(Malherbe, *Chanson pour Mme de Rambouillet.*)

N'envoye plus aux bords les justes alimens.
(A. d'Aubigné, *Misères*, v. 152.)

De ses yeux consumez, de ses playes mortelles.
(*ib.*, v. 421.)

La ciguë, la ruë et le blanc hellebore.
(*ib.*, v. 922.)

Ils deviennent rares chez les classiques. Corneille, ayant écrit primitivement

Le droit de l'épée
Justifie César et condamne Pompée,
(*Pompée*, I, sc. 1),

a corrigé lui-même le vers dans l'édition de 1660:

Justifiant César a condamné Pompée.

Donc, de son temps, l'usage du moyen âge n'était plus admis dans la bonne versification; on en trouve pourtant quelques exemples isolés dans ses œuvres:

On leur fait admirer les baies qu'on leur donne.
(Corneille, *Menteur*, I, sc. 6.)

Comme toutes les deux jouent leurs personnages.
(*Suite du Menteur*, III, sc. 3.)

Comp. aussi les vers suivants de Molière:

Anselme, mon mignon, crie-t-elle à toute heure.
(*L'Étourdi*, I, sc. 5.)

Que j'aye peine aussi d'en sortir par après.
(*ib.*, III, sc. 4.)

Ce que voyent mes yeux, franchement je m'y fie.
(*Dép. amour.*, I, sc. 1.)

La partie brutale alors veut prendre empire.
(*ib.*, IV, sc. 2.)

Mais elle bat ses gens et ne les paye point.
(*Le Misanthrope*, III, sc. 5.)

C'est d'être Sosie battu.
(*Amphitryon*, v. 382.)

Pourtant, ces vers ne sont que des exceptions. La règle médiévale est en effet abandonnée, et les mots où l'*e* féminin suit une voyelle ou une diphtongue tonique, ne sont plus admis à l'intérieur des vers que si l'*e* féminin est final et qu'il puisse s'élider devant une voyelle suivante:

Le toit s'égaie et rit de mille odeurs divines.
(A. Chénier, *Le Mendiant.*)

Ainsi, on n'admet plus à l'intérieur des vers des formes telles que *statues, orfraies, épées, prairies, tu pries, ils prient*, etc.; et *statue, orfraie, épée, prairie, prie*, etc. ne pourront s'employer que devant une voyelle (il est donc impossible de faire entrer dans un vers moderne *une épée sanglante, une armée défaite, un prie-Dieu, des joies pures, sa joue pâle, une pensée profonde*, etc.). Terminons en rappelant que tous les mots cités s'emploient très bien à la fin des vers: c'est la seule place où l'*e* féminin, suivant une voyelle ou une diphtongue tonique, garde sa valeur syllabique primitive.

Remarque. Il faut avoir la belle intrépidité de Rostand pour faire revivre maintenant la prosodie médiévale, comme dans le vers suivant:

Il le paye très cher. — Il le paye moins cher ....
(*Cyrano de Bergerac.*)

2° La suppression de l'*e* féminin après une voyelle tonique se montre sporadiquement dans la poésie médiévale. Villon fait rimer *Troyes* et *trois* (pour d'autres détails, voir *Romania*, XXX, 359), et, au XVI[e] siècle, Ronsard érige en règle qu'à l'in-

térieur des vers, l'*e* féminin final de certaines terminaisons ne doit pas compter dans la mesure. Cette règle ne trouva pas beaucoup d'adhérents; les exemples qu'on en cite sont plutôt à regarder comme des licences:

Prisee n'est une lache fuitte.
(Roger de Collerye, 171.)

Toy qui levant la veue trop haute.
(Baïf.)

Tant d'allées et tant de venues.
(Gringore, *Œuvres complètes*, I, 221.)

Le grand regret que j'ay! non pas, à Dieu ne plaise,
Que j'en ay' de vous voir belle et bien à vostre aise.
(Régnier, *Macette*, v. 70.)

Qui se trouvera pris, je vous pri' qu'on l'estrille.
(*ib.*, v. 190.)

Bon jurer! ce serment vous lie-t-il davantage?
(La Fontaine, *Le petit chien*.)

Et prétextait ses allées et venues.
(id., *Féronde*.)

A la queue de nos chiens, moi seul avec Drécar.
(Molière, *Les Fâcheux*, v. 542.)

Au XIX[e] siècle, Musset a écrit nonchalamment:

... le jour
Que mes joues et mes mains bleuiront comme celles
D'un noyé.
(*Les marrons du feu*, sc. 6.)

Le vers a été corrigé dans les éditions modernes; on l'a rendu régulier en remplaçant *mes joues* par *ma joue*.

Remarque. La règle de Ronsard est ressuscitée dans l'usage poétique des poètes décadents qui généralement ne tiennent pas compte de l'*e* féminin (comp. § 253, Rem. 2):

La feuille verte oublie la feuille jaunissante,
L'abricotier oublie la neige du printemps.
(Francis Jammes, *Le deuil des primevères*, p. 106.)

J'ai envie de pleurer, grand'mère. — As-tu donc peur?
Les loups sont-ils venus sur les fraises sauvages? —
Non. Les brebis sont seules passées parmi le bois,
Et leurs cloches chantaient comme des pluies d'orages.

(*ib.*, p. 110.)

3⁰ La suppression de l'*e* féminin après une voyelle (ou diphtongue) tonique est devenue la règle dans quelques formes verbales. Ainsi la terminaison *-aient (chantaient, chanteraient)* ne compte depuis le moyen âge que pour une syllabe (II, § 161,6). Rappelons aussi que les trois formes du subjonctif *aies, aient, soient,* sont regardées comme monosyllabiques, et que *croient, voient, fuient, crient, rient* sont parfois traités de même:

Que mes pechiez soient pardonnez.

(Gringore, *Œuvres complètes,* II, 162.)

Mais qu'ils ayent pris naissance au milieu des allarmes,
Et qu'ils ayent allumé leurs flambeaux dans les larmes.

(Mairet, *Sophonisbe,* v. 324—325.)

Tu seras seule aussi, mes laquais ne voient rien.

(A. Musset, *Louison,* I, 2.)

Ils voient toujours en nous la secte couthéenne.

(Rostand, *La Samaritaine,* p. 10.)

Ils fuient ivres de meurtre et de rébellion.

(de Hérédia.)

Pour l'histoire de la question, il est utile de rappeler que Malherbe, ayant écrit:

Et dans l'oubli soyent noyés,

(A la reine, mère du roi.)

refait ainsi ce vers, qu'il a dû juger incorrect:

Et soient dans les coupes noyés.

Il paraît pourtant qu'il n'approuvait pas lui-même cette licence. A l'occasion du vers de Desportes:

Ceux qui voyent comment ce mal me met au bas,

il remarque: »*Voyent* se prononce en une syllabe, voilà pourquoi il ne faut pas le mettre dans le vers« (Malherbe, IV, 291).

III. CHANGEMENT DE LA PREMIÈRE VOYELLE.

274. Si la première voyelle est fermée (»high«), elle se change facilement, par une articulation quelque peu rapide, en consonne (§ 262,3): [i] > [j]; [y] > [ɥ]; [u] > [w], et le mot se trouve diminué d'une syllabe. Ce phénomène, qui n'est jamais indiqué par l'orthographe usuelle, est très fréquent dans le langage parlé. Dans les exemples suivants, les groupes *ia, ie, ieu, io, ue, ueu, oe, oua, oue, oui* comptaient, dans la vieille langue, pour deux syllabes; la prononciation moderne en a fait une seule syllabe. Rappelons pourtant que, dans beaucoup de cas, la prosodie garde l'ancienne prononciation; ainsi *diamant* est ordinairement dissyllabe [djamɑ̃], mais il est trissyllabe en vers [diamɑ̃]. Pour les détails, nous renvoyons aux Traités de versification (voir surtout A. Tobler, *Vom französischen Versbau*[4], p. 72 ss.).

1° [i] > [j] devant *a, e, i, eu*. Exemples: *diable, diacre, dialogue, diamant, fiacre, liard, confiance, viande, bréviaire, hardiesse, miette, serviette, étudier, ancien, chrétien, lien, curieux, plusieurs, mioche, pioche, lion, nation*, etc. Il en est de même des terminaisons verbales *-ions, -iez* (non précédées de »muta cum liquida«): *avions, chantions, aurions, chanterions, étiez, sauriez*, etc. (comp. II, § 161,5).

2° [y] > [ɥ] devant *i, e* et *a* (§ 455). Exemples: *fuir, juif, jésuite, ruine, suer, tuer, annuel, duel, écuelle, cruel, muet, somptueux, persuader*, etc. Pour plusieurs des mots cités, il y a souvent eu des hésitations; ainsi les poètes des XVIe et XVIIe siècles comptent *juif* tantôt pour une, tantôt pour deux syllabes; Ménage demande que le mot soit monosyllabe (*Observations*, p. 406).

3° [u] > [w] surtout devant *e* et *i* (§ 451). Exemples: *évanouir, Louis, oui, ouïr, échouer, louer, alouette, jouet, ouailles*, etc. Sur *fouet, moelle, poêle, poète*, voir § 160.

IV. COMBINAISON DES DEUX VOYELLES.

275. A + I se fondent en [ɛ] (comp. le développement parallèle de la diphtongue *ai*, § 200). Exemples: *Faïne* (fagina) > *faîne; gaïne* (vagina) > *gaîne; haïne* > *haine; *maïstre* (ma-

gistrum) > *maître; raïz* (radicem) > *rai* (dans *raifort*); *traïtre* > *traître; traïner* > *traîner*. On a [e] dans *caïmand* > *caimand* > *quémand*. Si *a* + *i* est suivi d'une nasale finale, les trois sons se fondent en [ɛ̃]: *Saïn* (*sagimen) > *sain* [sɛ̃] (dans *saindoux*), et de même *traïn* > *train*, *guaïn* > *gain* (dans *regain*). Remarquez encore adamantem > *aëmant*, *aïmant*, *aimant*.

Mots savants. *Archaïque*, *laïque*, *prosaïque*.

Remarque. L'influence des nombreux infinitifs en *-ir* a empêché la synérèse dans *ébahir*, *envahir*, *haïr*, *trahir*. L'hiatus persiste aussi dans *naïf* (cf. *oisif*), *pays*, *paysan*, *trahison*. Autrefois les trois derniers mots subissaient la synérèse: Par trayson: au champ l'a mené (*MVT*, I, v. 2826). Du prince Agamemnon la traison desloiale (Vauquelin de la Fresnoye, *L'art poétique*, II, v. 1048). Les pays circonvoisins (*RPF*, IX, 179). Comme un simple paisant, qui de fortune trouue (Garnier, *Cornélie*, v. 783). Le paisan de cent ans, dont la teste chenuë (A. d'Aubigné, *Les Misères*, v. 261). Et la bonne paysanne apprenant mon désir (*École des femmes*, I, sc. 1). La prononciation [pe:zɑ̃] est encore très répandue en Normandie et ailleurs. Nous savons que Ménage, pour éviter des équivoques sur la prononciation du groupe *ay*, écrivait *payis*, *payisan*, *abbayie* (*Ménagiana*. Amsterdam, 1703. Vol. III, 346).

276. **E + U** aboutit dans quelques cas spéciaux à *eu* ([ø] ou [œ]); ce développement, qui n'est pas phonétique (comp. *mëur* > *mûr*; § 269), paraît dû à différentes analogies. Il a eu lieu dans les mots suivants:

Feu < *fëu* (*fatutum); développement inexpliqué.

Heur *(bonheur, malheur)* < *ëur* (augurium) provient probablement d'une confusion avec *heure* (hora). La forme régulière *(h)ur* se trouve dans les patois. Ménage remarque: »Il faut dire aussi *heur*, *bonheur*, *malheur*, comme on dit à Paris; & non pas *hur*, *bonhur*, *malhur*, comme on dit dans les Provinces. Mais quoiqu'il faille prononcer *heur*, *bonheur*, *malheur*, on dit neantmoins *hureux*, *bienhureux*, *malhureux*« (*Observations*, p. 291).

Jeûner *(déjeuner)* < *jëuner* (jejunare) et **jeûne** < *jëune* peuvent s'expliquer par une influence de *jeun*, contraction de *jëun*. Les formes régulières *juner* et *june* ont existé autrefois: *June : repugne* (Greban, *Myst. de la Passion*, v. 12816); *desjeune : commune* (Gringore, *Œuvres*, I, 220).

277. **A + ON** aboutit à [ɑ̃]; l'orthographe moderne conserve ordinairement la graphie étymologique *aon* pour *an*. Exemples:

Faon (⟨ *fëon,* dérivé de fætus) ⟩ *faon* [fɑ̃]; on écrivait *fan* au XVIe siècle. *Flaon* (fladonem; cf. it. fiadone) ⟩ *flan;* déjà dans Villon le mot compte pour une syllabe. *Paon* (pavonem) ⟩ *paon* [pɑ̃]. *Laon* (Laudunum) ⟩ *Laon* [lɑ̃]. Citons encore les formes contractées telles que *aportan* (= *aporta on,* ou *en,* § 224) et *an* (= *a on*) dans Sone de Nansay, et *sonnan* (= *sonna on*), *trovan* (= *trova on*) dans Froissart.

REMARQUE. *A* + *on* devient [ɔ̃] dans *paonceau* ⟩ *ponceau.*

V. DÉVELOPPEMENT D'UNE CONSONNE.

278. L'hiatus peut enfin être supprimé par une consonne accessoire, due à un développement phonétique régulier, ou produite par l'effet d'une analogie (comp. § 488).

1° **Développement phonétique.** Si un phonème transitoire (»a glide«) se produit entre deux voyelles syllabiques, ce son se renforce facilement en une consonne indépendante: *pays* [pei] ⟩ [peji]; dans la plupart des cas, l'écriture ne la marque pas. La consonne accessoire peut être [j], [v], [w], [h]; elle dépend de la nature des voyelles qui forment l'hiatus.

2° **Développement analogique.** L'hiatus est supprimé par l'insertion d'une consonne analogique: *est-il* amène *a-t-il* au lieu de *a-il* (cf. § 109, Rem.); *j'avais un ami* amène *j'ai-z-un ami,* etc.; voir pour les détails § 289. Sur les consonnes analogiques dans la dérivation (*cafetier, numéroter,* etc.), voir III, § 89.

279. Développement phonétique d'une consonne accessoire entre deux voyelles (comp. § 500).

1° Un [j] se développe surtout après un *i* (précédé de »muta cum liquida«). Ainsi presque tous les Parisiens prononcent [prije] *(prier),* [prijɔ̃] *(prions),* [mœrtrije] *(meurtrier),* [plije] *(plier),* [tablije] *(tablier).* Parfois aussi après un *é:* dans les provinces nous avons entendu [peji] *(pays),* [abeji] *(abbaye);* suivant Dumas (1733) le peuple disait *seïance* [sejɑ̃:s], *et ïallons* [ejalɔ̃], *et ïavance* [ejavɑ̃:s] pour *séance, et allons, et avance.* Nisard a aussi remarqué ce phénomène, en notant que »le peuple disait *agréiable, bienséiance, créiancier, créiature, Léion, épéie, réiel, théiâtre, Panthéion, caméléion*« (*Langage populaire de*

Paris, p. 267). Le développement d'un yod transitoire est assez fréquent dans les parlers patois modernes. Dans une chanson du Velay, M. V. Smith a noté les formes *fiancéie, dérobéie, espouséie,* et il observe: »Ce n'est pas seulement entre deux *e* que l'*i* s'insère, il intervient encore entre deux voyelles différentes, l'une sur laquelle on appuie, l'autre sur laquelle on glisse, ou même entre deux voyelles qu'on accuse. On dira par ex., *vuie* pour *vue, saluiant* pour *saluant,* etc. (*Romania,* VII, 67). Pour Lyon, Clair Tisseur remarque: »Notre canut dit un *poyète* pour *poète.* Je ne doute mie que si, à l'un de ces bons canuts, je fais prononcer *Pasiphaé,* il ne dise *Pasiphayé;* et je m'assure que *Pasiphayé, Leuconoyé, fléyau, poyète, réyunir* sont plus faciles au prononcer et plus aimables à l'ouir que *Pasiphaé, Leuconoé, fléau, poète, réunir*« (*Modestes observations,* p. 229). Le même phénomène se rencontre aussi au Nord, selon M. Wilmotte: »Les dialectes wallons ont une tendance à introduire un *y* entre deux voyelles faisant hiatus, que ces voyelles appartiennent au même mot ou à deux mots consécutifs. On dit aussi bien *ayās* = *à Ans* (nom de lieu) que *teyāt* = *théâtre, myol* = medulla, etc.« (*Romania,* XVII, 562). Le yod accessoire a obtenu droit de cité dans les mots suivants: *Bayer,* du vfr. *beer* (*batare). *Déblayer* du vfr. *deblaer. Essuyer,* du vfr. *essuer* (exsucare). *Payelle,* du vfr. *paele* (padella).

Formes analogiques. *Effrayer,* pour vfr. *effreer,* est dû à l'influence du singulier du présent (vfr. *effreie*), qui a également changé *freor* en *frayeur.*

2° Un [v] ou [w] se développe parfois après (rarement avant) une voyelle arrondie, vélaire ou palatale. La forme classique pluere est devenue *plŏvĕre dans la prononciation vulgaire; comp. it. *piovere* et vfr. *plovoir.* Pour l'ancienne langue, notons les formes suivantes: *Avoutre,* pour *aoutre* (adulterum); *dieuvesse* (Jean de Condé, XXXVII, 32, 373, 571); *douvaire* (Bastart de Bouillon, v. 4005); *deuvement* (ib., v. 4368); *louvée* (ib., v. 6084), pour *lieuée; awost* (*Romania,* XVII, 563), pour *aost; a owes* (ib.), pour *a ues.* Pour la langue moderne, notons que *brouette* se prononce souvent [bruwɛt]; dans les patois on trouve des formes telles que *évu* (pour *ëu, eu*), *lavou* (pour *là ou*), *révussi* (pour *réussi;* Monnier, *Paris et la prov.,* p. 132), etc. Ce *v* transitoire a eu droit de cité dans un petit nombre de mots: *Bouvard* (marteau à bouer) du vfr. *bouard. Douve* (comp.

douelle) du vfr. *doe* (doga = δοχή). *Épouvanter* du vfr. *espoenter*. *Pivoine* de pæonia.

Formes analogiques. Dans *pouvoir* (vfr. *pooir*) il y a influence analogique de *mouvoir, avoir*, etc.

Cas isolés. A côté de vfr. *emblaer* on a *emblaver*, dont le *v* remonte peut-être à un *d* (§ 395 Rem.); cf. it. *biada* et lomb. *biava*. Paradisus est représenté par vfr. *pareïs* et vfr. *parevis*, d'où *parvis*.

3° Un [h] s'entend parfois, surtout devant une voyelle accentuée, dans le langage emphatique et passionné; on prononce souvent en déclamant [fleho] pour *fléau*, [kaho] pour *chaos*, [ʒehɑ̃] pour *géant*, etc.

Remarque. Dans *cahier*, *Cahors*, *cahoter*, *ébahir*, *envahir*, *Jehan*, *trahir*, *trahison*, *h* est purement graphique.

B. HIATUS ENTRE DEUX MOTS.

I. ABSORPTION DE LA PREMIÈRE VOYELLE.

280. Quand il se produit une rencontre de deux voyelles entre deux mots intimement liés, la première peut disparaître. L'élision frappe surtout l'*e* féminin, rarement les autres voyelles: *le ami* > *l'ami*, *ce est* > *c'est*, *la âme* > *l'âme*, etc., etc. Ce phénomène (elisio), qui était bien connu déjà en latin: ante illum > ant'illum, ecce ille > ecc'ille, quoque et > quoqu'et, etc., se trouve dès les plus anciens textes; il y en a des exemples dans les Serments de Strasbourg: *dist*, *lint*.

281. E féminin élidé. L'élision de l'*e* féminin dans l'orthographe a lieu dans les cas suivants:

1° Les monosyllabes **je, me, te, le** (pron. et art.), **se, ce, de, ne, que** (pron. et conj.): *j'aime*, *il m'aide*, *je t'y enverrai*, *je l'ai oublié*, *il s'amuse*, *c'était l'amie d'Auguste*, *ce qu'il veut*, *il faut qu'il parte*, etc.

Remarque. Dans l'ancienne langue, l'*e* féminin des pronoms atones *me, te, se, le* s'élidait aussi après le verbe: Com si l'aut fait, mis l'en reclus (*St. Léger*, v. 155). Cil vait, sil quiert, fait l'el mostier venir (*St. Alexis*, v. 181). Fui, fet-elle, lesse m'en pes (*Chevalier au lion*, v. 1645). Mais l'élision

était facultative: Porte le a sun ni (Ph. de Thaun, *Bestiaire,* v. 875). Dans la langue moderne, *me* et *te* ne se trouvent plus ainsi placés, si ce n'est devant *en* et *y,* auquel cas il y a élision; *donne-m'en, va-t'en, fie-t'y,* etc.; pour *le* enclitique, les poètes ont continué l'usage médiéval jusqu'à nos jours:

C'est de Léon qu'il parle, escoutons-le un peu dire.
(Garnier, *Bradamante,* v. 1023.)

Laissons-le un peu nager dans la mélancholie.
(Mairet, *Sophonisbe,* v. 1338.)

Mais mon petit monsieur, prenez-le un peu moins haut.
(Molière, *Misanthrope,* I, sc. 2.)

Voyons-le avec Ésope en un sujet semblable.
(La Fontaine, *Fables,* VI, 1.)

Laissez-le au moins ignorer que c'est vous.
(Voltaire, *Enf. prodigue,* IV, sc. 3.)

Coupe-le en quatre, et mets les morceaux dans la nappe.
(A. de Musset, *Premières poésies,* p. 59.)

Dis à ta bonne
De recevoir le linge. — Eh, reçois-le en personne.
(Augier, *Gabrielle,* I. sc. 2.)

Chassons-le! — Arrière tous, il faut que j'entretienne
Cet homme.
(V. Hugo.)

Cette élision est blâmée par les théoriciens. Clair Tisseur (*Modestes observations sur l'art de versifier,* p. 259) va jusqu'à lui préférer un hiatus: »Pour le vers de Musset, j'aurais écrit carrément: Fends-le en quatre... Ce qui assurément, serait plus doux à l'oreille que Coupe l'en quatre (ne pas confondre avec l'an IV de la République, une et indivisible).« Racine, qui a maintenu, dans *les Plaideurs:*

Condamnez-le à l'amende, ou, s'il le casse, au fouet
(II, sc. 13; v. 614.)

a changé dans *la Thébaïde* les deux vers suivants:

Attendez-le plutôt, et voyez-le en ces lieux.
Accordez-le à mes vœux, accordez le à mes crimes ...

et en a fait:

Attendez-le plutôt, voyez-le dans ces lieux.
Ne le refusez pas à mes vœux, à mes crimes ...

L'usage médiéval vit toujours dans la poésie populaire:

> Prenez un de ces cadavres, dessous le lit
> Mettez-l'à votre place, pour cette nuit.
>
> (*Romania*, X, 210.)

2⁰ Quelques composés de *que*. **Lorsque, puisque, quoique,** devant *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *on*, *un*, *une*: *Quoiqu'il crie; lorsqu'on dort; puisqu'un homme tel que vous*, etc.; on dira aussi *puisqu'ainsi est* (mais *quoique étranger; puisque aider les malheureux est un devoir*). **Jusque:** *jusqu'à, jusqu'au, jusqu'ici, jusqu'aujourd'hui, jusqu'où*. **Presque** dans *presqu'île* (mais *presque achevé, presque aimable*, etc.). **Quelque** dans *quelqu'un*.

3⁰ La particule **entre:** *entr'acte*, *s'entr'accuser*, *s'entr'aimer*, *s'entr'appeler*, *s'entr'avertir*, *s'entr'égorger*, *s'entr'obliger*, *entr'ouvert*, etc.

282. L'*e* féminin final s'élide toujours devant une voyelle dans la langue parlée, mais, comme nous l'avons vu, cette élision n'est indiquée graphiquement que dans quelques cas isolés (comp. § 107, Rem.). Le développement phonétique des groupes *le ail*, *quatre ans*, *belle île*, en *l'ail*, *quatr'ans*, *bell'île* est, dans une certaine mesure, parallèle à celui de *mëaille*, *marchëant*, *anëille*, en *maille*, *marchand*, *anille.* Pourtant, l'élision de l'*e* féminin final remonte bien plus haut que l'amuïssement de l'*e* féminin médial. Nous pouvons en effet la constater dès les textes les plus anciens:

> Ell'ent adunet lo suon element.
>
> (*Ste Eulalie*, v. 15.)
>
> Et com il l'ot doit de cel'art.
>
> (*St. Léger*, v. 25.)
>
> Quer feit i ert et justise et amor.
>
> (*Alexis*, v. 2.)

La règle de l'élision souffrait beaucoup d'exceptions, qui étaient surtout d'ordre logique; l'hiatus pouvait par ex. avoir lieu avant ou après des noms propres qu'on voulait garder intacts:

> De Hostedun evesque en fist.
>
> (*St. Léger*, v. 48.)
>
> Li dus Willeame est en un batel entrez.
>
> (*Roman de Rou*, II, v. 1932.)

Nous ne pouvons pas ici entrer dans les détails de cette question, du reste fort embrouillée (comp. A. Tobler, *Vom französischen Versbau*[4], p. 66 ss; *Romania*, XXXIII, 204). Disons seulement qu'on trouve des hiatus pareils dans la langue moderne: *Les ateliers de Édouard Guillaume. Prologue de Un Aventurier. Le on dit. Les écoles primaires avaient plus de un million d'élèves. Un salaire de un franc vingt-cinq centimes. De une heure à deux. La messe de une heure* (Lavedan, *Les beaux dimanches*, p. 5). *En compagnie de un ou deux amis de la maison* (Droz, *Entre nous*, p. 196).

283. Les poètes élident quelquefois à la finale un *e* féminin suivi de *-s*. Cette négligence est surtout propre aux poètes des XVe et XVIe siècles; elle se trouve plus rarement au moyen âge et dans les temps modernes. Exemples:

Gaufrei ont fet avant a dis mile homme(s) aler.
(*Gaufrey*, p. 13.)

D'une grant chose me requiers
Qui robe et lit demande(s) et quiers.
(*Mir. N. Dame*, nº XXXV, v. 377.)

Que tu laisse(s) un chacun pour plaire à ses soupçons.
(Régnier, *Élégie zélotypique*.)

Tu vois et remedie(s) aux mal-heurs de la France.
(A. d'Aubigné, *Misères*, v. 598.)

O Prince mal-heureux, qui donne au Jesuite
(*ib.*, v. 1257.)

Tu t'occupe(s) à remplir ton coffre.
(*Chansonnier historique*, IV, 260.)

Tu rentre(s) en un plus noble état.
(*ib.*)

Que tu ne puisse(s) encor sur ton levier terrible
Soulever l'univers.
(A. de Musset, *La coupe et les lèvres*, II, sc. 1.)

Toutes les âmes, cygne(s), aigle(s), éperviers, colombes.
(V. Hugo, *Légende des siècles*.)

Desportes a très souvent recouru à cette licence; on trouve dans ses poésies: *Tu me porte(s) envie, Tu pense(s) éveiller, Tu*

fusse(s) amoureux, Elle(s) ont les yeux, etc., et Malherbe ne manque pas de blâmer sévèrement ces passages (*Œuvres complètes*, IV, 265, 273, 274, 283, 387, 455, etc.). Deimier, plus libéral, proteste: »On dit *tu pense* et *tu penses* .... comme de mesme, *tu donne* et *tu donnes* .... comme aussi en tout autre terme de pareille nature« (*Académie de l'art poétique*, 1610); pour d'autres détails, voir Thurot, II, 24 ss. Pourtant, les théoriciens sont généralement de l'avis de Malherbe. Lancelot (1660) remarque: »Beaucoup de personnes se trompent .... prononçant .... *les Princ'ont* Dieu pour iuge .... *terrestr'animaux*«. De nos jours, l'élision d'un *e* qui devrait être protégé par un *s* final n'est autorisée que dans les noms de lieux:

Menaient le roi de Naple au gala de la cour.
(V. Hugo, *Feuilles d'automne*, nº 3.)

Et montant à Versaille aux carosses du roi.
(*id.*, *Les Contemplations*, I, nº 7.)

Déjà Racine hésite entre *Athènes* et *Athène*, et Boileau luimême écrit:

Bruxelle attend le coup qui la doit foudroyer.
(*Le Lutrin*, IV, v. 151.)

Remarque. L'élision de *-es*, fréquente dans la poésie populaire, est la règle dans les chansons argotiques:

Vous èt'à la chaleur et moi z-à la rigueur.
(*Romania*, VII, 54, 55.)

Les ros'et les violettes, ce sont des jolis bouquets.
(*ib.*, p. 58.)

Chargé de pierr'et de diamants.
(*ib.*, p. 79.)

Avec mes doigts aux ongu'en deuil.
(Richepin, *Chanson des gueux*.)

Et pis nous somm'en République.
(Bruant, *Dans la rue*, p. 13.)

Le long des pierr' i' coulait d'l'eau.
(*ib.*, p. 82.)

284. I élidé. I s'élide ou s'élidait dans *si* (lat. si), *si* (lat. sic), *qui* et *li* (art. et pron.).

1⁰ **Si** (lat. si) perd son *i* devant *il* et *ils: s'il vient, s'ils viennent.* Pourtant, la langue parlée connaît aussi la forme non élidée. Dans un vieux roman, un matelot dit: »Si y m'arrive accident (Dorigny, *Les fausses confidences.* Paris 1781. P. 41). Gyp fait dire à un de ses personnages: »Ben, si il la comprend, ça m'étonnera« (*Joies d'amour,* p. 214). Les formes contractées remontent à l'époque où l'on disait *se* au lieu de *si* (§ 151); il est donc probable que, dans le groupe moderne *s'il,* se cache l'ancien *se,* qui bien certainement se trouve dans *s'on, s'elle* et les autres anciennes contractions qui s'employaient encore au XVIe siècle. Jean de La Taille écrit *s'avec* pour *si avec* (Les Gabaonites, acte III), Vauquelin de la Fresnaye s'aventure même à écrire *s'Homère* pour *si Homère* (Art poétique, II, v. 303). Malherbe s'arrête au vers de Desportes:

> Sera près de mon cœur, *s'elle* est loin de mes yeux,

et observe dans son Commentaire: *s'elle,* mal pour *si elle* (IV, 323, 341, 343, 389). La forme existe encore dans le parler vulgaire:

> Ah! ma pauvre mèr', s'elle était en vie.
> (Richepin, *La Mer,* p. 139).

2⁰ **Si** (lat. sic) s'abrégeait rarement:

> Quant il les voit, s'ot une peur tele
> (*Ogier de Danemarche,* v. 1147.)

Ordinairement, *si* se conservait intact:

> Fu molt preudons, si ot le cuer hardi.
> (*Raoul de Cambrai,* v. 20.)

3⁰ **Qui** s'abrégeait parfois dans la vieille langue:

> Nes connois pas: ses tu qu'il sont?
> (Béroul, *Tristan,* v. 4015).

> La roïne, por qu'il estoit
> Mis en tel peine, en tel destroit.
> (*ib.,* v. 1675.)

L'apostre en jure, qu'à Rome est beneïz.
(*Couronnement de Louis,* v. 2533.)

Et Boniface q'est o lui ajosté.
(*Li Nerbonois,* v. 6603.)

Eureuse seroit, se Dieus me beneïe,
Qu'a tel seignour seroit dame espeuse et amie.
(*Bastart de Bouillon,* v. 1245—6.)

Ves ici les barons, qu'issent de la cité.
(*Renaus de Montauban,* p. 151.)

Si me dites aussi qu'o moi mourir vaura.
(*Baudoin de Sebourc,* XI, 294.)

Après le moyen âge, les exemples sont rares:

Il la vous faut soumettre au jugement exquis
D'vn sçavant, qui tout ait, ce qu'en l'Art est requis.
(Vauquelin de la Fresnaye, *L'art poétique,* III, 794.)

Remarque. Dans le parler vulgaire de nos jours, on trouve souvent *qu'* pour *qui* devant une voyelle:

Moi, qu'aime à dîner, Dieu merci.
(Béranger, *Paillasse.*)

Ouvrez la porte
Aux petiots qu'ont un briquet.
(Richepin, *Chanson des gueux.*)

Il est probable que dans ces cas nous avons à faire à une abréviation, non pas de *qui*, mais de *que* (voir II, § 573).

4⁰ **Li** (cas sujet de l'article) perdait facultativement son *i* au singulier; on trouve ainsi *l'uns, l'altres, l'evesques,* aussi bien que *li uns, li altres, li evesques.*

5⁰ **Li** (pronom personnel atone) ne s'abrégeait ordinairement que devant *en:*

Vus li avez tuz ses castels toluz.
(*Roland,* v. 236.)

Les temples et le front l'en froie.
(*Chevalier au lion,* v. 3000.)

Puis l'en font croiz sor son helme d'acier.
(*Couronnement de Louis*, v. 597.)

Car a chescon quant qu'il feseit.
L'agreoit e mult lui pleiseit.
(Ambroise, *La guerre sainte*, v. 9754.)

6° **Demi.** Le grammairien Hindret (1687) observe que la petite bourgeoisie de Paris dit *demaune* pour *demi-aune*.

285. A, O, U élidés.

1° **A** s'élide dans **la** (article et pronom): *l'âme, l'épée, l'eau, je l'adore.* Au moyen âge, *a* s'élidait aussi dans **ma, ta, sa:** on disait *m'espée, t'anme, s'image* (pour les détails, voir II, § 547). L'élision pouvait aussi avoir lieu dans l'adverbe **la** devant un autre adverbe: *lamont* pour *la amont*, *laval* pour *la aval, lou* pour *la ou* (Brun de la Montagne, v. 861), et enfin dans quelques formes verbales (comp. § 277):

Non avra il, je te le prometz.
(*MVT*, II, v. 14086.)

A qui direlle sa pencée,
La fille qui n'a point d'amy?
(Paris, *Chansons du XVe siècle*, n° XI.)

2° **O** s'élidait obligatoirement dans **lo** (art. et pron.), et facultativement dans **ço** et **jo**; ces formes ne se trouvent que dans les plus anciens monuments.

3° **U** s'élide dans le pronom **tu,** mais seulement dans le parler vulgaire ou patois: *T'es bien bête. T'as compris toi? T'es dans la rue, t'es chez toi* (A. Bruant). *T'as été au trépassement d'un chat, t'as la vue trouble* (Molière, *Don Juan*, II, sc. 1), etc. Voici encore quelques exemples fournis par la poésie populaire:

Ma petite Rosette,
Que t'as le cœur content.
(Rolland, *Chansons populaires*, V, 40.)

Que t'as de belles filles!
Giroflé, Girofla!
(*Ronde enfantine.*)

Cette élision est de vieille date; elle se trouve déjà au moyen âge:

T'as bon haubert et çaint le branc forbi.
(*Huon de Bordeaux*, v. 739.)

Tu ne ses mie quel homme t'as trové.
(*ib.*, v. 3490.)

Ha! dist-il, Savary, t'as fait malle bargaigne.
(*Hugues Capet*, v. 1024.)

Dis-moi que t'as, ma bielle fille.
(*Richars li biaus*, v. 465.)

Dist Aucebiers: T'es fol escervelez.
(*Aliscans*, v. 6688.)

Je ne sai que t'as en pensé.
(*Romania*, XXII, 56.)

T'es trop bon.
(*Farce du pasté*, v. 185.)

T'en as bien la mine.
(Jacob, *Paris ridicule*, p. 161.)

Cette élision se rencontre même, au XVIe siècle, dans un langage plus relevé:

Ne combats point, afin que n'estant le plus fort
T'achètes une honte aux despens de la mort.
(*Ronsard*, IV, 130.)

Il est curieux de comparer le témoignage de Sylvius (1531): »*U* Hannonii [les habitants du Hainaut] ... quandoque elidunt ut *t'es sage* pro *tu es sage;* Galli nunquam.«

Remarque. Il se peut que *t'es*, etc. ne représente pas *tu* + *es*, mais *te* + *es*: on avait dans la vieille langue *te* ($\neq$ *je*) comme forme atone à côté de *tu* (voir II, 526,1). Si tel est le cas, *t'es* est, dans une certaine mesure, parallèle à *s'il*, dont nous avons parlé au § 284,1.

II. ABSORPTION DE LA SECONDE VOYELLE.

286. Quand il se produit une rencontre de deux voyelles entre deux mots intimement liés, la seconde peut disparaître.

Ce phénomène était déjà connu en latin *(aphœresis)*: **homo es 〉 homo's, ita es 〉 ita's, ibi est 〉 ibi'st.** En français, il ne se trouve qu'au moyen âge, et seulement dans quelques cas isolés: *ço est 〉 ço'st; ou est 〉 ou'st; si est 〉 si'st; si en 〉 si'n; lui en 〉 lui'n; qui en 〉 qui'n; jo en 〉 jo'n.* En voici quelques exemples:

Respont l'imagene: *Ço'st* cil qui très l'uis siet.
(*St. Alexis*, v. 178.)

Se *lui'n* remaint, si'l rent als almosniers.
(*ib.*, v. 253.)

Qui'n fereit rei, ce sereit granz pechiez.
(*Couronnement de Louis*, v. 94.)

Dites, frans damoiseus, *u'st* Loeys.
(Aiol, v. 4054.)

On trouve aussi, et même en prose, des formes telles que *la'ndreit, ça'ndreit.*

287. Dans plusieurs des exemples cités aux paragraphes précédents, tels que *accaabler 〉 accabler* (§ 270,1), *la amont lamont* (§ 285,1), etc., où il y a rencontre de deux voyelles homogènes, il serait peut-être plus exact de parler d'une **fusion** des deux sons en un seul, au lieu d'une absorption du premier. L'haplologie de voyelles identiques consécutives était assez générale dans la vieille langue; elle avait souvent lieu avec la préposition *a* qui se supprimait volontiers devant un mot commençant par un *a:*

Une chose lonc tens avint [= a avint].
(*Yzopet de Lyon*, v. 359.)

Nuls ne nule ne tent amender [= à amender] son afaire.
(Gilles li Muisis, I, 286.)

De teis gens n'a on cure Andenne [= à Andenne]
Ne a Moustiers ne a Niviele.
(Jean de Condé, XXXVII, v. 847.)

Et qui amor [= à amor] tenir s'assentent.
(*ib.*, v. 1030.)

D'aller ainsi aveuglectes [= à aveuglettes].
(*L'amant rendu cordelier*, v. 754.)

On trouve également *aisier* pour *aaisier* (*Romania*, XXXI, 127), et *guet-apens* pour *aguait a apens* (ib., XXIX, 262); ce dernier mot est la seule trace qu'ait conservée la langue moderne de ces fusions médiévales; elles ne sont plus admises. Notons pourtant qu'on dit toujours *j'irai* pour *j'y irai*, et qu'Alfred de Musset s'est permis d'écrire:

Crains mon amour, Garuc', il [= Garuci il] est immense.
(*Les marrons du feu.*)

Comp. en esp. *aguardiente* (< agua ardiente), *paraguas* (< para aguas).

III. CHANGEMENT DE LA PREMIÈRE VOYELLE.

288. La voyelle finale d'un mot peut se changer en consonne devant la voyelle initiale du mot suivant; dans la prononciation familière, *qui est* devient [kjɛ], *il y a* [ja], etc. (§ 274, et *Manuel phonétique*, § 79, Rem. 1). C'est cette prononciation que nous trouvons souvent dans les chansons en argot:

Y en avait pas deux comme lui pour
Vous parler d'sentiment d'amour,
Y avait qu'lui pour fair' risette,
A la Villette.
(Bruant, *Dans la rue*, p. 26.)

Le même phénomène, appelé »Verschleifung« par A. Tobler (*Vom französischen Versbau*[4], p. 72), se retrouve dans la vieille langue:

Vien ça, Jacob; qu'y a il en toi?
(*MVT*, II, v. 13974.)

Et y a toujours beaulx dons en tiers.
(Guillaume Alexis, I, p. 29.)

Il n'y en a point en ma lignie.
(Picot et Nyrop, *Recueil de farces*, p. 141.)

IV. DÉVELOPPEMENT D'UNE CONSONNE.

289. Par l'effet de l'analogie, une consonne séparant deux voyelles dans un groupe de mots est souvent insérée dans un autre groupe de mots, où elle sert ordinairement à remplir un hiatus (§ 278,$_2$). Dans la plupart des cas, il s'agit ici de ce qu'on peut appeler »fausses liaisons«, phénomène extrêmement fréquent dans le parler populaire moderne, et qui est souvent dû à l'amuïssement de la consonne finale (§ 118, 315). Ces fausses liaisons s'appellent »cuirs«, »velours« ou »pataquès«; quant à l'origine de cette dernière expression, voir *Manuel phonétique*, § 167. Les consonnes intercalées sont ordinairement *s* et *t*, plus rarement *d*, *n*, *r*.

1⁰ **S** [z] a été inséré dans la locution *entre quatre yeux* [ɑ̃trəkatrəzjø] ou plutôt [ɑ̃tkatzjø]. C'est le seul cas d'un »velours« autorisé par l'Académie, dans la prononciation, sinon dans l'orthographe. Les grammairiens des siècles précédents ont combattu mille-*z*-amitiés, mille-*z*-obligations, les quatre-*z*-éléments (comp. le fameux bal des Quat'*z* Arts), j'ai-*z*-été, etc., etc. Citons encore quelques exemples pris dans le *Recueil de chansons populaires* de Rolland (vol. V, Paris, 1887): Moi qui n'ai-*z*-aucun amant (p. 6). Il ne faut pas la-*z*-y mettre (p. 9). Ell' les porta-*z*-à vendre (p. 12). Déchausse-toi-*z*-et non pas moi (p. 66). Pauvre-*z*-Anglais (p. 66). Maudit-*z*-Anglais (p. 65), etc. Comp.: La fatigue que j'*ais* eue (Molière, *Don Juan*, II, sc. 1). J' l'ai vu porter en terre — Par quatre-*z*-officiers *(Malbrough)*. Ce *z* provient de la forme liée de mots tels que *avais*, *étais*, *avons*, *deux*, *trois*, *grands*, etc., etc.; *j'avais été*, *nous avons été* amènent *j'ai-z-été*, et ainsi de suite.

2⁰ **T** a été inséré par analogie dans la forme interrogative de toute troisième personne qui se termine par une voyelle: *a-t-il*, *aime-t-il*, *donna-t-il*, *donnera-t-il*, etc.; ajoutons *ne voilà-t-il pas* (pour les détails, voir II, § 223). La langue parlée connaît beaucoup d'autres exemples d'un *t* analogiqne; dans le recueil de Rolland (vol. cité) on trouve: Il l'envoya-*t*-au bois (p. 15). Il y a-*t*-une maison (p. 68). Je suis-*t*-allé (p. 4). Quand je fus-*t*-à mon logis (p. 20). Elle m'envoi*t* au bois (*ib.*, II, p 66). Le voilà-*t*-étranglé *(ib.)*, etc. Rappelons enfin le vers classique: Malbrough s'en va-*t*-en guerre. Ce *t* provient de la forme liée de mots tels que *est*, *avait*, *était*, *ont*, *sont*, *fort*, *grand*, etc.

3⁰ **D** s'ajoutait dans la vieille langue à *ne*, *se* (si), *que* (quem) devant une voyelle: Ne por or *ned* argent ne paramenz (*Ste Eulalie*, v. 7). *Sed* a mei sole vels une feiz parlasses (*St. Alexis*, v. 448). Pour *que*, voir II, § 569,2. Ce *d* paraît dû à l'analogie des doublets *a-ad* (lat. ad) et *que-qued* (lat. quod), dont l'emploi dépendait dans les plus vieux textes de l'initiale du mot suivant.

4⁰ **N** s'emploie dans plusieurs argots et patois. On dit vulgairement à Paris: Ça va *n*'en faire du bruit. C'est *n*'une question (J. Marni, *Celles qu'on ignore*, p. 35). Les chansons populaires offrent: Quand le bourreau *n*'arrive (*Romania*, X, 204). Elle *n*'appele son valet (*ib.*, VII, 60). L'origine de cette nasale intercalée se trouve probablement dans la forme liée de mots tels que *un*, *mon*, *ton*, *son*, *en* (§ 491,4); comp. Dans *n*'une école (J. Marni, *ib.*, p. 33).

REMARQUE. M. Puitspelu raconte: »Un des hiatus les plus désagréables existe dans ces mots *à un*. C'est pour cela que la bonne de ma grand' achetait toujours des pommes à »*n'un* sou le tas«. Cette *n* est particulièrement euphonique. Nous l'aimons beaucoup à Lyon, et nous l'employons quelquefois par simple agrément. Une bonne femme me disait un jour avec bienveillance: »Ah, M. Puitspelu, à votre *n'âge*, c'est bien temps de vous reposer« (Clair Tisseur, *Modestes observations*, etc., p. 228).

5⁰ **R** s'emploie aussi, bien que rarement, comme consonne de liaison: Dieu s'est habillé-*r*-en pauvre (*Romania*, II, 462). Il y a là, probablement, confusion avec la forme liée de l'infinitif.

CHAPITRE XIX.

SYNCOPE ET DIÉRÈSE.

---

290. On entend ordinairement par **syncope** le retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot. Nous avons déjà examiné la syncope d'une des deux voyelles en hiatus (§ 265—273, 280—287), phénomène appelé ordinairement *synérèse* ou *élision;* nous parlerons ici seulement de l'amuïssement d'une voyelle entre deux consonnes. La voyelle syncopée, ordinairement un *e* féminin, est surtout sujette à tomber si l'une des consonnes environnantes est *r* ou *l.* Les deux consonnes rapprochées par la syncope peuvent former groupe, ce qui a toujours lieu quand la dernière consonne est *l* ou *r: surpeliz* ⟩ *surplis, bouvereuil* ⟩ *bouvreuil;* ou elles appartiennent chacune à sa syllabe, ce qui a lieu surtout quand la première consonne est *l* ou *r*: *alebastre* ⟩ *albâtre, couretier* ⟩ *courtier, copeter* ⟩ *copter.*

291. La voyelle [ə] a disparu dans:

1° *Beluette* ⟩ *bluette; beluter* ⟩ *bluter; berouette* ⟩ *brouette; bouquerant* ⟩ *bougran; bouvereuil* ⟩ *bouvreuil; chauderon* ⟩ *chaudron; costerez* ⟩ *cotret; écoferai* ⟩ *écofrai; épelucher* ⟩ *éplucher; esperit* ⟩ *esprit; houbelon* ⟩ *houblon; pelain* ⟩ *plain; rabobeliner* ⟩ *rabobliner* (⟩ *rabobiner*, § 341,2); *réguelice* (§ 517,2) ⟩ *réglisse*; *surpeliz* ⟩ *surplis.*

2° *Alebastre* ⟩ *albastre, albâtre*; *bulleteau* ⟩ *bulteau*; *calemar* ⟩ *calmar*; *chantepleure* ⟩ *champleure*; *copeter* ⟩ *copter; couretier* ⟩ *courtier*; *denerée* ⟩ *denrée*; *derenier* ⟩ *dernier*; *doreloter* ⟩ *dorloter*; *esvasletonner* ⟩ *évaltonner*; *guerredon* ⟩ *guerdon*; *hare-loup*

> *harlou*; *larrecin* > *larcin*; *maletolte* > *maltôte*; *marreglier* (§ 409) > *marglier*, altéré en *marguillier*; *more doré* > *mordoré*; *parevis* (§ 279,2) > *parvis*; *peresil* > *persil*; *serement* > *serment*; *solebattu* > *solbatu*; *sospeçon* > *soupçon*; *talemouse* > *talmouse*, etc.

292. Dans la plupart des cas, l'orthographe officielle conserve l'*e* féminin syncopé dans la prononciation: *dureté* [dyrte], *sûreté* [syrte], *saleté* [salte], *carrelet* [karlɛ], *bracelet* [braslɛ], *omelette* [ɔmlɛt], *acheter* [aʃte], *becqueter* [bɛkte], *atteler* [atle], *avenue* [avny], *chaudement* [ʃo:dmɑ̃], *donnerai* [dɔnre], *coucherai* [kuʃre], *empereur* [ɑ̃prœ:r], *souverain* [suvrɛ̃], *la querelle* [krɛl], *secrétaire* [skretɛ:r], *la pelouse* [plu:z], *la cerise* [sri:z], *le second* [zgɔ̃], etc., etc. Pour plusieurs mots, il y a eu hésitation: *alezan* ou *alzan*, *belouse* ou *blouse*, *belin* ou *blin*, *bouleverser* ou *boulverser* (R. Garnier), *bourrelet* ou *bourlet*, *bouveret* ou *bouvret*, *bouveron* ou *bouvron*, *cafetan* ou *caftan*, *caperon* ou *capron*, *carrefour* ou *carfour* (Corneille, *Mélite*, II, sc. 5; Molière, *Éc. des femmes*, III, sc. 1), *charretier* ou *chartier* (déjà dans Eustache Deschamps), *palefroi* ou *palfroi*, *pelan* ou *plan*, *peluche* ou *pluche*, *pelucher* ou *plucher*; on hésite encore entre *malechance* et *malchance*. Mais, qu'on écrive maintenant l'*e* féminin ou non, il ne se prononce plus; on le conserve seulement après certains groupes de consonnes: *bretelle*, *crevette*, *grenouille*, *frelon*, *entretenir*, *tristement*, etc.

Remarque. La chute de l'*e* féminin remonte assez haut; les textes du moyen âge offrent des formes syncopées, comme *frai*, *pril*, *esprons* pour *ferai*, *peril* (§ 168) et *esperons*. On voit aussi que parfois dans la vieille poésie, l'*e* féminin ne compte pas dans la mesure des vers, surtout s'il s'agit de textes populaires.

293. La syncope peut aussi avoir lieu entre deux mots; elle peut frapper la voyelle finale d'un monosyllabe employé comme enclitique, après un mot terminé par une voyelle: comme *alebastre* devient *albastre* (§ 291), *(prêt) à le battre* devient *à l'battre* [albatr]. Cette sorte de syncope s'appelle **enclise**; elle se produit pour l'article et les pronoms personnels.

1° Article. **Le** et **les** perdent la voyelle après les prépositions *à*, *de*, *en*, s'ils sont suivis d'un mot qui commence par une consonne: *A le conte* > *al conte* > *au conte* (selon § 342), etc., etc.; pour les détails, voir II, § 500 ss.

2° Pronoms personnels. — Les formes **me, te, le (lo), les (los), se** subissaient l'enclise et perdaient leur voyelle, si elles étaient précédées d'un mot accentué terminé par une voyelle, et si elles étaient suivies d'un mot commençant par une consonne (cette dernière condition ne concerne pas *les*): *Poros* [= poro se] *furet morte* (Eulalie, v. 18). *Sis* [= si se] *penteiet* (Jonas). *Semprel* [= sempre lo] *mist* (St. Léger, v. 22). *Ventre nols* [= no los] *en pot* (*ib.*, v. 64). *A luis* [= lui les] *tramist* (*ib.*, v. 86). *Porqueim* [= porquei me] *fuïs* (Alexis, v. 453). *Ned il nes* [ne les] *en apelet* (*ib.*, v. 265). *Oul* [= où le] *puissent recovrer* (*ib.*, v. 312). *Sim* [= si me] *cumbatrai* (Roland, v. 878). *Cil kis* [= ki se] *deivent cumbatre* (*ib.*, v. 3854). *Cent milie hume i plurent kis* [= ki les] *esguardent* (*ib.*, v. 3882), etc. Cette enclise était obligatoire dans la période la plus ancienne; elle était facultative dans le »Roland« et le »Pèlerinage de Charlemagne«, et elle disparaît peu à peu de la langue écrite. Au lieu de *nem, net, nel, nes, sim, sit, sil, sis*, etc., on ne trouve plus que *ne me, ne te, ne le, ne se, ne les, si me, si te, si le, si se, si les*, etc. C'est, probablement, un changement purement orthographique et prosodique, dû à la réaction des formes entières; il n'est phonétique que pour *les*; les formes telles que *kis, sis, jes, ques, nes, tus* (tu les), *jas* (ja les) disparaissent définitivement en faisant place à *qui les, si les, je les*, etc.; les autres abrégements, au contraire, bannis de la langue littéraire et écrite, subsistent dans la langue parlée; on dit toujours: *Ne l' prends pas*; *je m' perds*; *ne m' touche pas*; *pourquoi l' dis-tu?* etc.

294. En français moderne, lorsque, dans un mot ou un groupe de mots, plusieurs *e* féminins se suivent dans des syllabes consécutives, on prononce le 1er (le 3e, le 5e) *e*, tout en supprimant le 2e (le 4e, le 6e), ou l'inverse a lieu; comp. les deux phrases *je ne te le demande pas* [ʒəntəldəmɑ̃dpɑ], et *ce que je demande* [skəʒdəmɑ̃:d]. Pour la prononciation cultivée de Paris, on peut établir les règles générales suivantes:

1° Si le premier mot est *je, te, le, se, que, de,* ou qu'il commence par *de-* ou *re-*, on prononce le 1er, le 3e et le 5e des *e* féminins, tandis que le 2e, le 4e et le 6e s'amuïssent. Exemples: *Je n(e) crois pas. Je n(e) te l(e) demande pas. Je l(e) veux. Je n(e) le dis pas. Je n(e) me r(e)pose pas. Je r(e)viendrai demain.*

— *Veux-tu te l(e)ver! Je veux te l(e) dire. Tu te r(e)poses.* — *Expulsons le r(e)belle. Le r(e)tour. Le r(e)venu de mes terres. Je voudrais le r(e)dev(e)nir.* — *Il se r(e)pose.* — *Si tu crois que j(e) me r(e)pens, tu te trompes. Que r(e)gardez-vous? Que t(e)nez-vous à la main?* — *Il a envie de m(e) plaire. Dev(e)nez plus modeste.* — *Rel(e)vez-vous.* — *Rev(e)nez demain.*

Remarque. Quelques groupes figés ont la forme inverse: *J(e) te dis la vérité. J(e) te l(e) dis sans détour. J(e) te l(e) répète.* Notez aussi: *Un nez d(e) belette. Vêtu d(e) velours.* Voir *Manuel phonétique*, § 93.

2° Si le premier mot est *ce, ne,* on prononce le 2e, le 4e, le 6e des *e* féminins, tandis que le 1er, le 3e, le 5e s'amuïssent. Exemples: *C'est c(e) que j(e) trouve. C(e) que j(e) red(e)manderais volontiers. Qu'est-c(e) que j(e) te disais?* — *N(e) te l(e) red(e)mande-t-elle pas?* — *Nous n(e) te l(e) demandons pas. Ça n(e) te r(e)garde pas.* — La même forme se trouve, si la troisième syllabe est *re-: J(e) me r(e)pose. J(e) me r(e)commande à lui. J(e) le r(e)trouverai bien.*

3° Si des groupes appartenant aux deux cas précédents se rencontrent, il en résulte un changement de la forme, de sorte que le 2e, le 3e et le 5e des *e* féminins se prononcent, tandis que le 1er, le 4e et le 6e s'amuïssent. Exemples: *C(e) que je n(e) veux pas. C'est c(e) que je n(e) red(e)manderais jamais.*

295. La syncope frappe parfois, surtout dans le parler vulgaire, d'autres voyelles que l'*e* féminin:

1° **I** a été syncopé dans *composteur* (< compositeur), *trailler* (< tirailler), *Flipote* (< Philipote). On a dit autrefois *calfourchon* et *captaine.* Cette dernière forme, qui a passé dans les langues germaniques (angl. *captain,* etc.), s'entend encore dans le parler vulgaire (voir P. Loti, *Figures et choses qui passaient,* p. 234).

2° **E fermé** a été syncopé dans les anciennes formes interrogatives *av'ous* (< avez-vous), *sav'ous* (< savez-vous); pour les détails, voir II, § 527. Dans la langue vulgaire moderne on dit *'tait* pour *était.* Exemples: *Ej' croyais pas qu'il'tait si tard* (Bruant, *Dans la rue,* p. 183). *All'tait grosse et grass' comme un I* (ib., p. 124).

3° **E ouvert** a été syncopé dans l'ancienne forme *arter* (< arrêter); voir II, § 18.

4⁰ **Eu** a été syncopé dans *p't-être* (= *peut-être*).

5⁰ **O** ou **ou** a été syncopé dans les anciennes formes, *plamour* (< *pour l'amour*), *squenie* (< *souquenie, souquenille*, § 351,2); on prononce encore, surtout dans le parler négligé, *vous v'lez, il v'drait, m'sieur*, etc. Il est probable qu'on a d'abord passé par *e* féminin; à côté de *plamour* (cité par H. Estienne), on trouve aussi *pelamour* (Cyrano de Bergerac, *Le pédant joué*, II, sc. 2); on trouve de même *sequenie* pour *souquenie*. Comp. *Manuel phonétique*, § 85.

6⁰ **Oi** a été syncopé (après avoir passé par *e* féminin) dans *v'là* (< voilà).

296. Diérèse. Les phénomènes traités dans les paragraphes précédents sous le nom de synérèse, ont pour effet de diminuer le nombre des syllabes des mots; par la diérèse, au contraire, les mots s'accroissent d'une syllabe. Le phénomène de la diérèse (c. à d. la division d'une diphtongue en deux syllabes) est assez rare. En voici quelques exemples:

1⁰ La consonne [j] précédant une voyelle avec laquelle elle forme diphtongue, peut se changer en [i] (sur le développement contraire, voir § 274, 288). Le groupe *ie* [je] est devenu dissyllabique après »muta cum liquida« comme dans *grief, lévrier, meurtrier, quatrième, sanglier, peuplier, voudriez* (II, § 57, Rem. 1), etc., etc. Exemple:

Il luit dans la fumée
Comme un bouclier rouge en la forge enflammée.
(V. Hugo, *Ballades*, n⁰ 7.)

L'introduction de cette diérèse dans la prosodie paraît due, pour une grande partie, à Corneille qui, selon Ménage (*Observations*, p. 374—378), a osé le premier faire le mot *meurtrier* de trois syllabes:

Il est juste, grand roi, qu'un meurtrier périsse.
(*Le Cid*, II, sc. 8.)

Ménage ajoute fièrement: »Je suis un des premiers qui ay imité en celà M. Corneille, aïant remarqué que les Dames et les Cavaliers s'arrestoient, comme à un mauvais pas, à ces mots de *meurtrier, sanglier, bouclier, peuplier*, lorsqu'ils étoient

de deux syllabes, et qu'ils avoient peine à les prononcer. M. de Segrais, qui a l'oreille fort délicate, et qui n'est pas moins bon Juge de la Poësie que bon Poëte, se joignit aussitost à nostre parti.« Pourtant, il ne faut pas oublier qu'il y a des exemples bien plus anciens de cette diérèse, et l'usage est resté flottant pendant très longtemps.

Rappelons aussi *hier* (hĕri), qui compte maintenant pour deux syllabes; selon l'étymologie il était monosyllabe dans l'ancienne langue, et il continuait de l'être au XVII[e] siècle:

> Hier, j'étois chez des gens de vertu singulière.
> (Molière, *Le Misanthrope*, III, sc. 4.)

Boileau le fait ordinairement de deux syllabes:

> Hïer, dit-on, de vous on parla chez le roi.
> (*Epître* VI, v. 52.)

On observe quelques hésitations encore chez les poètes modernes. *Hier* est resté monosyllabe dans *avant-hier*.

Remarque. Dans les poètes, on trouve parfois des diérèses fortuites, dues souvent aux exigences de la mesure (cf. § 125). Exemples:

> Un ciel y a de l'hïerre tout verd.
> (Macé, *Voyage de Charles-Quint*, v. 697.)

> Que la mouche du Grec leurs lèvres emmïelle.
> (Régnier, *Satire IX*.)

> Deux lïards couvriraient fort bien toutes mes terres.
> (V. Hugo, *Aymerillot*.)

Au moyen âge, on trouve à côté de *heaume* ou *hiaume* la forme *hïaume*.

2° La consonne [w] précédant une voyelle avec laquelle elle forme diphtongue, peut se changer en [u] (sur le phénomène contraire, voir § 274). Le néerlandais meerzwijn est devenu *marsouïn:*

> Les dents du villain marsouin.
> (*Patelin*, v. 429.)

Dans la langue moderne, le mot est redevenu dissyllabe [marswε̃]. Rappelons aussi *groin*, autrefois [grwε̃], maintenant le plus souvent [gruε̃]:

Ces diacres, ces bedeaux dont le groin renifle.
(V. Hugo, *Les contemplations*, I, 13.)

3⁰ La diphtongue *eu* dans les mots d'emprunt tels que *Europe, Neustrie, Teucer*, se prononçait parfois *ëu* au moyen âge:

Nëustrie aveit nun anceis.
(*Roman de Rou*, II, v. 69.)

4⁰ La diérèse est d'origine graphique dans *Groënland* (§ 116,4).

CHAPITRE XX.

APOPHONIE.

297. Les voyelles se développent d'une manière différente selon qu'elles portent l'accent ou non (§ 145). Il en résulte que la même syllabe peut se présenter sous des formes variées; ainsi **de** du verbe **debere** devient **doi** s'il porte l'accent, autrement il reste **de**: dēbet > *doit*, mais dēbémus > *devons* (comp. ce qui est dit au § 112 sur la phonétique syntaxique). On aura, de cette manière, un certain jeu de voyelles dans les différentes formes dérivées du même radical: comp. *deuil* et *douleur*, *douleur* et *douloureux*. Ce phénomène, qui s'appelle **apophonie**, a joué au moyen âge un assez grand rôle, surtout dans la conjugaison (II, § 15 ss.) et la dérivation (III, § 46 ss.). De nos jours, son rôle a été beaucoup restreint par l'analogie. Dans les verbes on a, le plus souvent, introduit partout la voyelle de la syllabe inaccentuée: *je preuve* devient *je prouve* sous l'influence de *prouver, prouvant, prouvons*, etc.; dans les autres mots, c'est ordinairement l'inverse qui a lieu: *poire* amène *poirier* pour *perier* (§ 118,1). Dans plusieurs cas, on a eu des doublets, c. à d. qu'on a gardé l'ancienne forme étymologique à côté de la nouvelle forme analogique, en attribuant à chacune d'elles une signification différente: *amant* — *aimant*.

Remarque. Il arrive parfois que la voyelle inaccentuée tombe: parabolat > *paraulat (§ 234) > *parole*, mais parabolamus > *paraulamus > *parlons* (§ 254). Voir sur ce cas particulier II, § 16 ss.

298. A tonique libre devient *e* (§ 170) ou *ai* (§ 199, 221) ou *ie* (§ 192), selon la nature des consonnes environnantes;

a protonique reste intact (§ 174—175), ou s'affaiblit en *e* (§ 175, Cas isolés, 194). On aura donc alternance entre:

1° **E et A.** Exemples: *Braise* (= *brese*, § 170) — *braser, embraser;* le dérivé *braiser* est récent. *Clair* (= *cler;* § 170) — *clarté;* l'analogie a changé les vieilles formes *claré, clarière, éclarcir, éclarcissement, éclarer,* en *clairet, clairière, éclaircir, éclaircissement, éclairer. Clef* — *clavée, clavier. Grève* — *gravier. Nef* — *navette. Sel* — *salière. Tref* — *travée.* Dans la vieille déclinaison on trouve *lere* (latro) — *larron* (latronem). La vieille conjugaison offrait un très grand nombre d'exemples: *lef* — *lavons, laver,* etc. (voir II, § 25); la langue moderne n'en a conservé que *apparoir* — *il appert.*

2° **AI et A.** Exemples: *Étain* — *étamer. Faim* — *affamé, famine. Haim* — *hameçon. Main* — *manette. Pain* — *panier, panetier, paner. Sain* — *santé;* comp. *vain* — *vanité; humain* — *humanité,* etc. Dans la vieille conjugaison, on peut citer *aim* — *amons, amer* (amare); *claim* — *clamons, clamer* (clamare). L'analogie a introduit *ai* partout dans *aimer* (comp. *amant, amé, amour*); *aimable* était d'abord *amable.* L'ancien *clamer* ne vit plus que dans les mots savants *acclamer, déclamer, réclamer,* qui ont partout *a;* notons que J. Richepin emploie encore la vieille forme *claime* dans la *Chanson des gueux:*

> Comme un supplicié qui claime
> Tout noir près du cadavre blême.
>
> (*Nativité.*)

Cas isolés. Dans quelques mots il y a alternance entre *ai* et *e* (comp. § 175, Cas isolés): *Châtelain* — *châtellenie. Dizaine* — *dizenier. Grain* — *grenier, grenu; graine* — *grenette. Main* — *menotte. Vilain* — *vilenie.* L'*e* est tombé dans *dernier,* pour *derrenier,* dér. du vfr. *derrain.*

3° **AI et A.** Exemples: *Vair* — *varier,* et tous les mots en *-aire: contraire* — *contrarier; populaire* — *popularité, populariser; vulgaire* — *vulgarité, vulgariser,* etc.

4° **IE et E;** pour les exemples, voir § 299,1.

299. E ouvert tonique devient *ie* (§ 165) ou *i* (§ 197), selon les consonnes environnantes; *e* bref protonique devient *e* [ə] (§ 168) ou *oi* (§ 198); il y aura donc alternance entre:

1° **IE** et **E.** Exemples (nous citons aussi ceux dont l'*ie* remonte à *a*; § 192, 298): *Acier* (*aciarium) — *acérer* (*aciérer*, *aciérage* sont des dérivés modernes). *Arrière* (ad rĕtro) — *arrérages* (*arriérer* est moderne). *Bien* (bĕne) — *bénir*, *bénin* (comp. *biendire*, *bientôt*, *bienvenu*, etc.). *Chevalier* — *chevalerie*. *Chien* (canem) — *chenil*, *chenet* (comp. *chiennet*, *chienner*). *Épicier* — *épicerie*. *Fier* (fĕrum) — vfr. *ferté*, changé en *fierté*. *Fièvre* (fĕbrem) — vfr. *fevreux*, changé en *fiévreux*. *Grief* (§ 118,3) — *grefté*, changé en *griefté*, *grièveté*. *Liège* (*lĕvium) — *léger*. *Lièvre* (lĕporem) — *lévrier*, *levrette*, *levron*, *levraut*, *lèvreteau* (ou *lièvreteau*). *Mercier* — *mercerie*. *Osier* — *oseraie*. *Palmier* — *palmeraie*. *Panier* — *panerée*. *Papier* — *paperasse*. *Papetier* — *papeterie*. *Pièce* — vfr. *pecette* (maintenant *piécette*), *dépecer* (*dépiécer*), *dépècement* (*dépiècement*). *Pierre* (pĕtra) — *perron*; les vieilles formes *perrier*, *perreux*, *perré*, *perrerie*, *perraille*, ont été changées en *pierrier*, *pierreux*, *pierré*, *pierrerie*, *pierraille*. *Pommier* — *pommeraie*. *Princier* — *princerie*. *Quartier* — *quarteron*. *Ramier* — *ramereau*. *Relief* — *relever*. *Setier* (sextarium) — *seterée*. *Tiers* (tertium) — *tercet*. Comp. encore *ciel* — *céleste*, *pied* — *pédestre*, *siècle* — *séculier*, etc. Dans la vieille conjugaison, on trouve: *Lief* — *levons*, *lever* (lĕvare), etc.; voir II, § 27. Ordinairement, les formes à diphtongue ont disparu de ces verbes; on n'a gardé l'apophonie que dans *tiens* — *tenons*, *tenir*; *viens* — *venons*, *venir*; *acquiers* — *acquérons*, *acquérir*; *conquiers* — *conquérons*, *conquérir*; *il sied* — *seoir*.

Cas isolés. Dans quelques mots la voyelle *e* [ə] a fini par disparaître: *Bouvier* — vfr. *bouvereuil*, *bouvreuil*. *Chaudière* — *chauderon* (encore dans l'Acad. 1740), *chaudron*. *Denier* (denarium) — vfr. *denerée*, *denrée* (§ 291).

2° **I** (§ 197) et **EI, OI** (§ 198). Exemples: *Dix* (dĕcem) — *doyen*. *Mi* (mĕdium) — *moyen*. *Pis* (pĕctus) — *poitrine*. *Six* (sĕx) — *soixante*. De même, dans la vieille conjugaison: *Pri* — *proyons*, *proyer* (prĕcare); *ni* — *noyons*, *noyer* (nĕcare, nĕgare), etc. Pour les détails, voir II, § 28.

300. **E fermé** tonique et libre passe à **ei** (§ 156) ou à **oi** (§ 155, 157); *e* protonique reste monophtongue (§ 161, 162); il y aura donc alternance entre:

1° **EI** et **E (É).** Exemples: *Frein* (frēnum) — *effréné*. *Haleine* — *halener*. *Veine* — *venelle*. Comp. *Aveine* — *avenage*; *peine* —

penard, pénible; plein — plénier; serein — sérénité. Veinard est un dérivé moderne de *veine.*

2° Alternance entre **oi** et **e (é):** *Foin* (fœnum) — *fenaison, affener* (*fener* est devenu *faner*, § 162). *Moins* (mĭnus) — *menu. Poids* (§ 39, Rem.) — *peser, pesage. Poil* (pĭlum) — *pelouse, peluche; pelu* et *peleux* sont devenus *poilu, poileux;* on a pourtant conservé *patte-pelu. Poire* — vfr. *peré* et *perier*, changés en *poiré* et *poirier* (comp. le nom propre *Périer*). *Poivre* (pĭper) — *pevrer*, changé en *poivrer. Soir — serein.* Comp. *croire — créance; espoir — espérer; foi — féal; hoir — héritier.* Les mots tels que *toilier, voilier* sont récents. Pour les verbes, cette apophonie était très ordinaire dans la vieille langue: *Pois* (penso) — *pesons, peser; voi* (vĭdeo) — *veons*, etc. Dans la langue moderne, elle ne s'est maintenue que dans *dois — devons* et les verbes en *-cevoir: conçois — concevons, reçois — recevons.* Voir II, § 26.

301. O ouvert, tonique et libre, se change en *ue:* bovem > *buef* (§ 178,$_{2}$); **o fermé,** tonique et libre, reste *o:* illorum > *lor* (§ 183); puis, à un moment donné, les deux sons se rencontrent en *eu: buef > bœuf* [bœf], *lor > leur* [lœ:r]; dans quelques cas, l'*o* fermé tonique est devenu *oi* (§ 204). *O* protonique libre devient *ou* (§ 180, 185). Il y aura donc alternance entre:

1° **EU** (< ŏ) et **OU.** Exemples: *Bœuf* (bŏvem) — *bouvier, bouveau, bouvreuil. Cœur* (cŏr) — *courage* (*écœurer* est un dérivé moderne). *Feu* (fŏcum) — *fouée, fouage. Feurre* (fodr) — *fourrage, fourrier. Heuse* (hosa) — *houseaux. Manœuvre — manouvrier* (cf. le dérivé récent *manœuvrier*). *Œuvre* (ŏpera) — *ouvrage, ouvrier.* Dans la vieille conjugaison, on avait: *cuevre — couvrons, couvrir* (cooperire); *dueil — doulons, douloir* (dŏlere), etc.; voir II, § 30. Cette apophonie existe encore dans: *meurs — mourons, mourir; meus — mouvons, mouvoir; peux — pouvons, pouvoir; veux — voulons, vouloir.*

2° **EU** (< ō, ŭ) et **OU.** Exemples: *Chaleur — chaloureux* (encore dans l'Acad., 1694), remplacé par *chaleureux. Douleur—douloureux. Langueur — langoureux. Nœud* (nōdum) — *noueux, nouer. Queue — couette. Valeur — valoureux. Vœu* (vōtum) — *vouer.* Pour les verbes, on disait autrefois: *neu — nouons, nouer; pleur — plourons, plourer*, etc.; voir II, § 29.

3° **OI** et **O.** Exemples: *Ambroise* — *ambrosien; gloire* — *glorieux; histoire* — *historien; notoire* — *notoriété; oratoire* — *oratorien,* etc.; comp. *ivoire* et *ivoirier, ivoirin.*

302. Eu inaccentué passe souvent à **u** [y]; comp. rheubarbum > *rhubarbe,* vfr. *preud'homme* > *prud'homme,* les proclitiques vfr. *feur* > *fur* (dans *au fur et à mesure*), vfr. *sor, seur* > *sur,* et la prononciation populaire de *Eugène* [yʒɛn], *Europe* [yrɔp] et *Eustache* [ystaʃ]. On aura donc alternance entre *eu* et *u: Bleu* — *bluet* (à côté de *bleuet*), *bluâtre,* remplacé par *bleuâtre. Heure* — *lurette* (= heurette; § 491,3), employé dans la locution: il y a belle lurette. *Leurre* — *déluré. Meule* — *mulon. Meute, émeute* — *mutin.*

Mots d'emprunt. *Eunuque, Europe, pneumatique, leucanthe,* etc.

LIVRE TROISIÈME.

HISTOIRE DES CONSONNES.

CHAPITRE I.

REMARQUES GÉNÉRALES.

A. PHYSIOLOGIE DES CONSONNES.

303. On avait en latin les consonnes suivantes:

1° LIQUIDES. La nasale labiale **m**, dans magis; la nasale dentale **n**, dans nudus; la nasale palatale [ɳ], dans anguis; la latérale dentale **l**, dans lana; la latérale vélaire **l**, dans alba; la vibrante dentale [r] dans ramus. Elles étaient ordinairement toutes sonores.

2° EXPLOSIVES. La labiale sourde **p**, dans panis, et la sonore **b**, dans bonus. La dentale sourde **t**, dans tantus, et la sonore **d**, dans dens. La palatale **c** ou **q** [k], dans cura, quare, carus, cinis, et la sonore **g**, dans gurges, galbinus, gemere.

3° FRICATIVES. Les bilabiales sonores **v** et **w**, dans vinum, aqua (cf. § 437); la labiodentale sourde **f**, dans filius. La dentale sourde **s**, dans sine. La palatale sonore (quelquefois sourde) **j**, dans jocus, troja, et dans corium > corjo, sapiam > sapja. La laryngale sourde **h**, dans homo.

304. La plupart de ces consonnes se retrouvent en français. Pourtant, on n'a plus la latérale vélaire, la nasale palatale [ɳ], ni la bilabiale *v*. D'un autre côté, le système consonan-

tique moderne offre des phonèmes inconnus au latin: la nasale mouillée [ɲ], dans *agneau;* la vibrante uvulaire [ʀ], dans *roi* (prononciation de Paris); la fricative dentale sonore [z], dans *peser*, et les sons chuintants [ʃ] et [ʒ], dans *chou* et *joue*. Et si nous nous reportons aux époques antérieures, nous apercevons plusieurs séries de consonnes (mouillées, fricatives et affriquées), également inconnues au latin et au français moderne.

305. Consonnes mouillées. Ces consonnes doivent leur origine à la fusion d'un phonème palatal avec une autre consonne. On a de bonne heure mouillé *l*, *n*, *r*, et probablement *t*, *s* et [z]. La forme mouillée des quatre dernières dentales a vite disparu: facta 〉 fat′t′a 〉 *faite* (§ 407); messionem 〉 messjone 〉 mes′s′one 〉 *meisson* 〉 *moisson* (§ 473,2); basiare 〉 basjar 〉 bas′ar 〉 *baisier, baiser* (§ 473,1); paria 〉 parja 〉 par′a 〉 *paire* (§ 471,3). La forme mouillée de *l* a persisté jusqu'au commencement du XIX[e] siècle: filia 〉 filja 〉 fiʎa 〉 *fille* [fiʎe], devenu [fij] (§ 351). La forme mouillée de *n* est encore en usage: linea 〉 linja 〉 liɲa 〉 *ligne* [liɲ] (§ 333).

306. Consonnes fricatives. La langue actuelle connaît les consonnes fricatives suivantes: [v], [f], [z], [s], [ʒ], [ʃ], auxquelles il faut ajouter les semi-voyelles [j], [ɣ], [w]. Si l'on remonte plus haut, on peut constater l'existence d'autres fricatives. Ainsi les dentales ouvertes [ð] et [þ], qui proviennent des explosives dentales *t* (§ 383) et *d* (§ 391), étaient d'un emploi fréquent, encore au XI[e] siècle; la forme sonore se trouvait entre deux voyelles ou devant une liquide: *vide* [viðə], *iedre* [jɛðrə], *redne* [reðne], plus tard *vie, lierre, rêne;* la forme sourde se trouvait à la fin des mots: *perdut* [pɛrdyþ] (§ 387). Une fricative palatale [γ] provenant de [k] (voir § 366,3) a probablement existé en gallo-roman; elle est inconnue au français.

307. Consonnes affriquées. Les consonnes affriquées sont des consonnes composées d'une explosive, sourde ou sonore, et d'une fricative, sourde ou sonore. De nos jours, ces diphonèmes n'existent en français que dans des mots d'emprunt, mais ils jouaient un rôle important dans le consonantisme du moyen âge, qui possédait [tʃ], [dʒ], [ts], [dz].

1° La consonne chuintante affriquée [dʒ] provient de tout *g* initial ou médial appuyé, suivi d'*i*, d'*e* ou d'*a:* gentem 〉 *gent;* argentum 〉 *argent* (§ 423); de tout *j* initial: jam 〉 *jà* (§ 469); de *dj* initial ou médial appuyé: diurnum 〉 *jour,* viridiarium 〉 *vergier* (§ 475); de *(b)j* médial: tibia 〉 *tiye* (§ 472); quelquefois de *(m)j,* de *(n)j,* de *(r)j:* simium 〉 *singe,* lanea 〉 *lange,* cerea 〉 *cierge* (§ 471); de *c* dans -ica: judicare 〉 *jugier* (§ 401,2), de *e* dans ĕgo 〉 *je.* Vers la fin du moyen âge, [dʒ] perd son élément dental, et devient [ʒ]. Dans la langue moderne, [dʒ] n'existe que dans les mots d'emprunt: *djinn* [dʒin].

2° La chuintante affriquée sourde [tʃ] provient de tout *c* initial ou médial appuyé, suivi d'*a:* carum 〉 *chier,* sicca 〉 *sèche* (§ 401), de *(p)j:* sapiam 〉 *sache* (§ 472,1). Vers la fin du moyen âge, [tʃ] perd son élément dental et devient [ʃ]. Dans la langue moderne, [tʃ] n'existe que dans quelques mots d'emprunt récents: *patchouli* [patʃuli], *tchèque* [tʃɛk], *cachucha* [katʃutʃa], etc. Ajoutons qu'ordinairement le [tʃ] des mots étrangers s'est réduit à [ʃ] (voir § 116).

3° La dentale affriquée sourde [ts] provient de tout *c* initial ou médial appuyé, suivi d'*e* ou d'*i:* centum 〉 *cent* [tsɛnt], mercedem 〉 *merci* (§ 403); de *cj* devant une voyelle: faciam 〉 *face* (§ 476); de *tj* appuyé: tertia 〉 *tierce* (§ 474,4). A la finale, elle provient de *c* suivi d'*e* ou d'*i:* *dulcium 〉 *dulz;* de *t, d* + *s:* intus 〉 *enz;* grandis 〉 *granz* (§ 384). Enfin, elle se substitue à *s*, après *n* mouillé et *l* mouillé, qui perdent en même temps leur mouillement: cuneos 〉 cuɲos *coinz* (§ 231), melius 〉 meʎos 〉 *mielz,* *periculos 〉 *perilz,* et dans quelques autres cas (comp. II, § 268): diurnus 〉 *jorz,* annus 〉 *anz,* gentilis 〉 *gentilz.* Notre diphonème se notait par *z* (*fazet* dans le premier Serment de Strasbourg), *cz, tc* (*manatce* dans Ste Eulalie) ou surtout par *c.* Vers la fin du moyen âge, [ts] se réduit au son simple [s], écrit *c (tierce)* ou *ss (fasse).* De nos jours, [ts] ne s'entend que dans des mots d'emprunt: *tsigane.*

Remarque. Les affriquées, disparues en français, se retrouvent dans quelques mots passés, au moyen âge, dans les langues étrangères; ainsi [dʒ] et [tʃ] s'entendent en anglais dans *gentle, gest* et *chamber, change;* pour d'autres exemples, voir § 24.

4° La dentale affriquée sonore [dz] provient de *tj* médial non appuyé: p r e t i a r e 〉 *prisier* (§ 474,1) et d'un *c* intervocalique (devant une voyelle palatale): *v e c i n u m 〉 *voisin* (§ 416). Elle s'est de bonne heure réduite au son simple [z].

TABLEAU DES CONSONNES.

Lieu d'articulation			Lèvre contre lèvre	Lèvre contre dents	Langue contre dents	Langue contre devant du palais	Langue contre milieu du palais	Langue contre arrière du palais	Lèvre et Langue contre lèvre et milieu du palais	Lèvre et Langue contre lèvre et arrière du palais
Fermées		sonores	b		d	g	g	g		
Fermées		sourdes	p		t	k	k	k		
Ouvertes	nasales	sonores	m		n		ɲ	ŋ		
Ouvertes	nasales	sourdes	m̥		n̥		ɲ̊	ŋ̊		
Ouvertes	fricatives	sonores		v	z ð	ʒ	j	γ	ɥ	w
Ouvertes	fricatives	sourdes		f	s þ	ʃ	ȷ	γ̊	ɥ̊	w̥
Ouvertes	vibrantes	sonores			r			R		
Ouvertes	vibrantes	sourdes			r̥			R̥		
Ouvertes	latérales	sonores			l	ʎ				
Ouvertes	latérales	sourdes			l̥					
Mode d'articulation			Bilabiales	Dentilabiales	Dentales	prépalatales	palatales	vélaires	bilabio-palatales	bilabio-vélaires
			Labiales		Linguales				Labio-linguales	

B. DÉVELOPPEMENT DES CONSONNES.

308. Pour le développement des consonnes, l'accent tonique n'a guère d'importance; leur sort dépend essentiellement de leur position. Elles peuvent être initiales, médiales ou finales, et elles se présentent tantôt simples, tantôt en groupes. Il faut distinguer entre deux positions principales, la forte et la faible.

1° Une consonne est en **position forte,** quand elle est initiale d'un mot: **bonum, dentem, ferrum,** ou initiale d'une syllabe après une consonne: car**bo**nem, ar**den**tem, in**fer**num, cal**ca**re. Une consonne en position forte reste généralement telle quelle: bonum ⟩ *bon,* carbonem ⟩ *charbon,* dentem ⟩ *dent,* ardentem ⟩ *ardent,* etc.

2° Une consonne est en **position faible,** quand elle se trouve entre deux voyelles: ba**c**a, ne**g**at, lau**d**at, ro**s**a, ri**p**a, ou qu'elle termine une syllabe devant une autre syllabe qui commence par une consonne: fa**c**tum, scri**p**tum, ca**p**ra, a**l**ter, ca**n**tat, etc. Une consonne en position faible se change presque toujours en s'affaiblissant, et finit souvent par disparaître: ripa ⟩ *rive,* scriptum ⟩ *écrit,* etc.

I. CONSONNES SIMPLES.

309. Consonnes initiales. Les consonnes simples initiales restent telles quelles: per ⟩ *par;* bonum ⟩ *bon;* ferrum ⟩ *fer;* collum ⟩ *cou;* gustum ⟩ *goût;* manum ⟩ *main;* longum ⟩ *long,* etc. Seules, les explosives dans les groupes *ca* (§ 401), *ce, ci* (§ 403), *ga, ge, gi* (§ 423), les fricatives *j* [j] (§ 469) et *w* (§ 454) se changent; *h* s'amuït (§ 478).

Remarque. La consonne initiale tombe dans quelques cas isolés. *L* est parfois pris pour l'article (§ 339, Rem.). De même [z] peut se confondre avec la finale de l'article défini au pluriel; le groupe *des zéros* [dezero] se décompose en [dez ero] (comp. [dezepo:l] = [dez epo:l]), d'où le nouveau singulier [ero] (comp. § 491,5). Hindret (1687) remarque: »J'ai entendu dire *un néro* pour dire *un zéro,* à des gens de province qui se piquent de bien parler, et qui sont sçavans, et même à des avocats .... J'ai entendu plus de trente personnes, et de fort habiles gens, prononcer de même«. Rappelons enfin la forme patoise *ous* pour *vous* (II, § 527).

310. CONSONNES INTERVOCALIQUES. Les consonnes simples intervocaliques (excepté les liquides, et *v*) s'affaiblissent de différentes manières: ripa > *rive,* faba > *fève,* causa > *chose* [ʃo:z], et finissent souvent par disparaître: vita > *vie,* laudare > *louer,* securum > *sëur, sûr,* etc.

REMARQUE. Dans les mots composés, il faut distinguer deux cas, selon que la consonne intervocalique appartient au préfixe ou au mot principal. Si elle appartient au préfixe, elle est toujours traitée comme une consonne intervocalique primitive: ab ante > *avant*, sub inde > *souvent*, ad-orare > vfr. *aorer*, ad-æstimare > vfr. *aesmer.* Si elle appartient au mot principal, elle n'est traitée comme intervocalique que si le sentiment de la composition s'est perdu: præpositum > *prévôt*, mais retenere > *retenir*, à cause de l'influence de *tenir.* Comp. le sort de *s* dans *plus aimable* [plyzɛmabl] et dans *vraisemblable* [vrɛsɑ̃blabl].

311. CONSONNES FINALES. La question est très compliquée; on peut pourtant établir comme règle générale que la plupart des consonnes finales primitives ou secondaires se sont amuïes: scutum > *écu;* gratum > *gré;* crudum > *cru;* vadum > *gué;* amicum > *ami;* dico > vfr. *di;* jugum > vfr. *jou;* plus > *plu(s);* homo > *on* [ɔ̃]; non > *non* [nɔ̃]; sur l'amuïssement des nasales, voir § 318. Les labiales *p*, *b*, *v* sont changées en *f*: capum > *chef;* trabem > *tref;* brevem > *bref.* Les deux liquides *l* et *r* restent intactes: sal > *sel*, par > *pair*, cor > *cœur.*

II. CONSONNES EN GROUPES.

312. GROUPES INITIAUX. On employait en latin les groupes initiaux suivants: *pr*, *br*, *tr*, *dr*, *cr*, *gr*, *fr; pl*, *bl*, *cl*, *gl*, *fl; sp*, *st*, *sc*, *sm*, et, si l'on veut, *kw* (qu) et *dj* (di). Les consonnes de ces groupes sont en position forte et se conservent ordinairement telles quelles: pratum > *pré;* plus > *plus;* blasphemare > *blâmer*, etc. Les groupes initiaux ne se conservent pas dans les cas suivants:

1° La première consonne s'amuït dans les groupes *sp*, *st*, *sc*, *sm* après le développement d'une voyelle prosthétique: spatha > espada > *espée* > *épée* (§ 461).

2° La deuxième consonne s'amuït dans le groupe *qu* [kw]: quare > *car* (§ 399, Rem.), et dans quelques mots isolés: flebilem > *faible*, *clincaille* > *quincaille* (§ 513).

3⁰ Les deux consonnes se combinent en un son nouveau: djorno (diurnum, § 468,₂) 〉 *jour* [ʒu:r].

4⁰ Les deux consonnes sont séparées par une voyelle accessoire (§ 494): knīf 〉 *canif.*

Remarque. De nouveaux groupes initiaux sont créés, soit par l'adjonction ou la métathèse d'une consonne: *ranuculam 〉 *grenouille* (§ 503), formaticum 〉 *formage* 〉 *fromage* (§ 518); soit par la chute d'une voyelle inaccentuée: *veracum 〉 *vrai*, directum 〉 *droit*, quiritare 〉 *crier*, *tirailler* 〉 *trailler* (§ 260). Dans bien des cas, la langue parlée offre des groupes initiaux inconnus à l'orthographe, grâce surtout à l'amuïssement de l'*e* féminin (§ 292, 294): *pelouse* [plu:z], *ferai* [fre], *chenil* [ʃnil], *voilà* [vla], *secouer* [skue], *cependant* [spɑ̃dɑ̃].

313. Groupes intérieurs. Les consonnes des groupes à l'intérieur du mot appartiennent, tantôt à la même syllabe: du|plum, ca|pra, ta|bla (de tabula), fa|brum, ma|trem, cathe|dra, co|chleare, sa|cramentum, ni|grum, in|flare; tantôt à des syllabes différentes: al|ba, can|tat, cam|pum, ver|sus, fac|tum, scrip|tum, tes|ta, sub|venire, ad|venire, etc. Un groupe médial composé de deux ou de trois consonnes, se réduit ordinairement à une seule: rupta 〉 *route*, hospitalem 〉 *hôtel.* Le groupe se conserve dans quelques cas isolés, surtout si la première consonne est *r* ou que la dernière soit *r* ou *l*: carbonem 〉 *charbon*, capra 〉 *chèvre*, inflare 〉 *enfler*, etc. Examinons brièvement le sort des consonnes dans les groupes intérieurs.

1⁰ **La première consonne,** qui est en position faible (§ 308,₂), se vocalise, s'assimile ou s'amuït dans la plupart des cas: alba 〉 *aube*, factum 〉 *fait*, scriptum 〉 *écrit*, cantat 〉 *chante* [ʃɑ̃:t], campum 〉 *champ* [ʃɑ̃], testa 〉 *tête*, patrem 〉 *père*, advocatum 〉 *avoué*, etc. Elle persiste sous une forme affaiblie dans les groupes *pr*, *br* (et *pl*): capra 〉 *chèvre*, febrem 〉 *fièvre* (duplum 〉 *double*).

Elle reste sans changement dans les groupes *fl*, *bl*, *vr*, et dans tous les groupes qui commencent par *r*: sufflare 〉 *souffler*, flebilem 〉 *faible*, viv(e)re 〉 *vivre*, carbonem 〉 *charbon*, servire 〉 *servir.*

2⁰ **La consonne médiale** tombe: galb(i)num 〉 *jalne*, *jaune;* solv(i)s 〉 vfr. *sols*, *sous;* serv(i)t 〉 *sert;* dorm(i)t 〉 *dort;* firm(u)s 〉 vfr. *fers;* infirm(i)tatem 〉 vfr. *enferté;* hosp(i)tem 〉 *oste*, *hôte;* masc(u)lum 〉 *masle*, *mâle;* test(i)monium 〉

tesmoin, *témoin;* æst(i)mare 〉 vfr. *esmer;* past(i)naca 〉 *pasnaie*, *panais;* mast(i)care 〉 *mâcher*, etc. Notons aussi *morfondre* (de *morve* et *fondre*), *bifteck* (angl. beefsteak), *rosbif* (angl. roastbeef); sur le sort du groupe *-nct*, voir § 412.

Elle persiste si le groupe finit par *r* ou par *l:* perd(e)re 〉 *perdre*, vend(e)re 〉 *vendre*, contra 〉 *contre*, alt(e)rum 〉 *autre*, fenestra 〉 *fenêtre*, ossifraga 〉 *orfraie*, asperum 〉 *âpre*, inflare 〉 *enfler*, etc.; ajoutons des mots comme arsit 〉 *arst*. Les mots qui présentent une consonne médiale conservée, sont savants: *assomption*, *muscle*, *présomptif*, *mulcter*, etc. Sur le développement d'une consonne médiale accessoire, voir § 496—499.

Remarque 1. La consonne médiale tombée a parfois laissé une trace de son existence dans une modification particulière de la consonne finale. Carpinum 〉 *charme;* ici le *p* a labialisé la nasale (cf. § 235). Diurnus 〉 vfr. *jorz;* ici, l'élément dental de la nasale est resté et s'est combiné avec la sifflante en une affriquée.

Remarque 2. Si un groupe de trois consonnes se produit par la chute d'une voyelle inaccentuée précédant un [r], la consonne médiale se modifie parfois, sous l'influence des consonnes environnantes, et il se produit une assimilation qui a pour résultat un rapprochement du lieu d'articulation des différents phonèmes: carc(e)rem 〉 *chartre* (cf. § 412,8).

3° **La dernière consonne** qui est en position forte (§ 308,1), reste: ardentem 〉 *ardent*, carbonem 〉 *charbon*, tardare 〉 *tarder*, versare 〉 *verser*, indurare 〉 *endurer*, etc. Elle se comporte en effet comme initiale simple (§ 309), parce qu'elle est le plus souvent initiale de syllabe: le *d* de ardentem se développe comme celui de dentem. Dans le groupe *rmn* la dernière consonne subit une assimilation progressive: carm(i)na 〉 *charme* (§ 323).

Remarque. Si la dernière consonne est suivie d'un *e* féminin, elle tombe souvent avec la voyelle, surtout dans le parler un peu négligé. En devenant finale, la consonne perd facilement la voix (§ 314,2, Rem.): *asthme* 〉 [asm̥], *quatre* 〉 [katr̥], *plaindre* 〉 [plɛ̃dr̥], etc., et, grâce au peu de sonorité d'une consonne soufflée, elle finit par tomber tout à fait: *il y en a quatre* [jõnakat], et, de cette manière, *dix huîtres* devient égal à *dix-huit* [dizɥit]. La consonne amuïe est ordinairement *r* ou *l*, et l'amuïssement peut avoir lieu devant une consonne: *maît(re) d'hôtel*, *rend(re) service*, *une tab(le) d'acajou*, *il est impossib(le) de le faire*, *mon onc(le) reviendra*, etc.; et à la pause, mais ici l'amuïssement, surtout de *l*, n'est propre qu'au parler vulgaire: *il y en a quat(re)*, *il est très aimab(le)*, *un muf(le)*. La forme pleine se conserve régulièrement devant une voyelle: *un maître aimable*, *rendre heureux*, *une table*

à manger, etc.; pourtant, même ici, l'analogie généralise, dans le langage populaire, la forme abrégée: *Vot' époux* (Monnier, *Paris et la province*, p. 279). *Ça fait que l'aut' est bien plus gentil que vous* (Gyp, *Jaquette et Zouzou*, p. 104). Pour d'autres détails, voir *Manuel phonétique*, § 39, 47, 56. Sur le sort de *-sme*, voir § 320,2, Rem.; sur *-ste*, voir § 382,2. Rem.

314. GROUPES FINALS. Les groupes finals se réduisent à une seule consonne ou disparaissent tout à fait.

1⁰ **La première consonne,** se comportant comme la première consonne d'un groupe intérieur (§ 313,1), s'amuït dans la plupart des cas: scriptum > *écrit*; debet > *doit*; vivit > *vit*; factum > *fait*; longum > *long*; valet > *vaut*, etc. *R* seul reste: partem > *part*, clericum > *clerc*, etc.

REMARQUE. Les labiales et les palatales finales tombaient dans l'ancienne langue devant le *s* de la flexion; ainsi *drap*, *chief*, *sec*, devenaient au nominatif singulier et à l'accusatif pluriel *dras*, *chies*, *ses* (II, § 266). Cet amuïssement se maintint même après que *s* fut devenu un simple signe orthographique indiquant le pluriel. Th. de Bèze remarque qu'on prononce *grie(f)s*, *se(c)s*, *se(p)s*, *peti(t)s*, *te(l)s* (comp. § 130,1, Rem.), et la même prononciation est attestée, aux XVe et XVIe siècles, par beaucoup de rimes: *Bœufs : peux* (Picot et Nyrop, Nouv. recueil de farces, p. 194); *advis : vifs* (P. Lacroix, Recueil de farces, p. 246); *massifs : six* (*ib.*, p. 436); *alibis : chetifs* (Mystère de saint Laurent, v. 5340); *mors : porcs* (*ib.*, v. 5365); *Dominus : nulz* (Test. Patelin, v. 330); *parcs : pars* (Marot); *arcs : soudars* (*id.*); *grecs : près* (Ronsard); *boucs : nous* (*id.*); *ennuis : Juifs* (Régnier). Garnier fait encore rimer *grecs* avec *après* (Bradamante, v. 1285), et cette prononciation est attestée par le paysan Gareau du *Pédant joué* qui équivoque sur *grecs* et *grès* (II, sc. 2), et par le nom de la rue des *Grès*, autrefois rue Saint-Étienne des *Grecs*. Pour d'autres détails, voir II, § 286 ss.

2⁰ **La dernière consonne.** L'amuïssement de la voyelle finale (§ 248) amène la dévocalisation de la consonne appuyée finale: *b*, *d*, *g*, *v* deviennent *p*, *t*, *c*, *f*, comme dans corbum > vfr. *corp* (§ 379,2), grandem > vfr. *grant* (§ 395,3), longum > vfr. *lonc* (§ 436), salvum > vfr. *salf* (§ 449); les autres consonnes restent intactes. Après le moyen âge, la consonne finale, primitivement appuyée, s'amuït dans la plupart des cas: fustem > vfr. *fust* > *fu(s)t* > *fû(t)*.

REMARQUE. La dévocalisation des finales sonores est souvent due à une sorte d'assimilation régressive: il y a anticipation de la position que doivent occuper les cordes vocales durant la pause. C'est un phénomène qu'on observe souvent dans l'évolution des langues; pour les patois français modernes, notons comme exemples les formes tourquennoises *life* (livre, lièvre), *vife* (vivre), *anche* (ange), *imache*, *linche*, *ovrache*, *rache*, *rouche*, *russe* (ruse), etc.

315. On peut poser comme règle générale que toutes les consonnes finales se prononçaient dans le français primitif. On disait *clef*, *gentil*, *coup*, *drap*, *trop*, *gras*, *bas*, *donner*, *chevalier*, *petit*, *estroit*, *froit*, *tart*, etc., et c'est là un trait phonétique qui caractérise d'une manière très marquée la langue du moyen âge en comparaison de celle des périodes postérieures où ordinairement les finales sont tombées. Cette chute est souvent due à la phonétique syntaxique (§ 112).

1⁰ Les consonnes finales s'amuïssaient régulièrement devant la consonne initiale du mot suivant, si les deux mots étaient intimement liés. Déjà dans la vieille *Orthographia Gallica,* on trouve l'observation suivante: »Item quandocumque aliqua diccio incipiens a consonante sequitur aliquam diccionem terminantem in consonante in racionibus pendentibus, consonans anterioris diccionis potest scribi, sed in pronunciacione non debet proferri, ut *apres manger* debet sonari *apre manger.*« Beaucoup de mots se présentaient ainsi sous une forme double, selon qu'ils se trouvaient devant une pause ou devant une consonne. Quelquefois même, une troisième forme s'est développée: si le mot suivant commençait par une voyelle, la consonne finale, si elle était sourde, pouvait se changer en sonore, de sorte que [s] devenait [z] (§ 459), et [f] devenait [v]. On prononçait ainsi,

devant une pause:	devant une consonne:	devant une voyelle:
après	*aprè*	*aprez*
petit	*peti*	*petit*
vif	*vi*	*viv*
avec	*avè*	*avec*

Cet état de choses existait encore tel quel au commencement du XVI[e] siècle; les grammairiens de ce temps-là sont unanimes à attester que la consonne finale se prononçait devant une pause. Du Guez (1532) s'exprime ainsi: »En lisant du français, il ne faut pas prononcer la dernière lettre de tout mot terminé en *s*, en *t* ou en *p*, excepté lorsque le mot est suivi d'une pause; en effet, si vous prononcez un mot en l'isolant, c'est-à-dire en le faisant suivre d'une pause, il faut le prononcer entièrement.«

2⁰ A partir du XVI[e] siècle, la prononciation des finales subit un changement important. Dans la plupart des cas, la forme

pleine, qui s'entendait devant une pause, a disparu, et elle a été remplacée par la forme abrégée (c. à d. à finale muette). Dans quelques cas isolés, l'analogie a agi en sens contraire, et c'est la forme pleine qui s'est généralisée. Devant une voyelle, la vieille prononciation s'est, le plus souvent, conservée intacte. Les exemples cités ci-dessus sont devenus, en français moderne,

devant une pause:	devant une consonne:	devant une voyelle:
aprè	*aprè*	*aprè(z)*
peti	*peti*	*peti(t)*
vif	*vif*	*vif*
avec	*avec*	*avec*

Remarque. Bonaventure Despériers remarque au début de la nouvelle *De la jeune fille qui ne vouloit point d'un mary, pource qu'il avoit mangé le doz de sa première femme* (*Nouvelles récréations,* nº 43): »A propos de ambiguité de motz qui gist en la prolation, les François ont une façon de prononcer assez douce, tellement que de la pluspart de leurs parolles on n'entend point la dernière lettre, dont bien souvent les motz se prendroyent les uns pour les autres, si ce n'estoit qu'ilz s'entendent par la signification des autres qui sont parmy.« Despériers lui-même équivoque sur *lai* (laïque) et *laid* (nº 42), sur *dos* et *dot* (nº 43), sur *gris* et *gril* (nº 46).

3º L'habitude de prononcer la consonne finale devant une pause subsistait isolément au commencement du XVIIe siècle. Van der Aa (1622) dit qu'on peut prononcer à volonté les consonnes finales devant une pause, mais qu'il y a plus de grâce à ne le faire que rarement, à moins qu'on ne veuille donner beaucoup d'emphase au débit. Cette remarque nous montre que dans le parler ordinaire l'ancien système n'existait plus; il ne s'était conservé, à cette époque-là, que dans le style soutenu et dans quelques patois. L'Anonyme de 1624 reproche aux Wallons de prononcer les consonnes finales, comme si elles étaient suivies d'un *e* féminin, *le chemin de la vie est estroite* pour *estroi(t), aimere Dieu* pour *aime(r) Dieu.* Buffier dit en 1709: »Dans la moitié de la France et dans les provinces, où les peuples ne sont pas fort à portée de suivre les changemens que la mode fait à la prononciation de notre langue, ils prononcent encore l'*s* final .... Au delà du Rhône et de la Loire, on prononce encore *accèss, procèss, donnez-less,* etc.«

Remarque. La prononciation des consonnes finales est encore un trait distinctif du français parlé au Midi de la France. On se rappelle l'anecdote de Méry, rencontrant un de ses compatriotes sur le boulevard, qui lui demanda: — »Eh bien, fais tu toujours des *verss*?« — »Eh oui, répondit Méry instinctivement, se croyant à Marseille, j'en *faiss*'.« — »Adieu, fit le Phocéen, toujours instinctivement, je m'en *vaiss*'.«

4° Dans le français moderne, quelques mots isolés, tels que *dix, six, neuf, plus, tous,* peuvent encore nous donner une idée de l'ancienne prononciation des finales. Les mots cités se prononcent ordinairement: — Devant une pause, avec la finale sourde: *Il y en a six* [sis]; *nous étions dix* [dis]; *ôtez trois de neuf* [nœf]; *il y a plus* [plys]; *prière pour tous* [tu:s]. — Devant une consonne, avec la finale amuïe: *Six* [si] *francs; les dix* [di] *commandements; neuf* [nœ] *garçons; plus* [ply] *bête; tous* [tu] *les hommes.* — Devant une voyelle, avec la finale sonore: *Six* [siz] *enfants; dix* [diz] *heures; neuf* [nœv] *heures; plus* [plyz] *aimable: à tous* [tuz] *instants.* — Il n'y a pas longtemps que les mêmes règles s'appliquaient aussi à la prononciation de *deux* et *trois*; mais les formes *deuss* et *troiss* sont maintenant vulgaires.

5° Ajoutons enfin qu'on garde dans la prosodie un témoignage curieux des temps où les consonnes finales n'étaient pas encore muettes. La correction des rimes dépend en effet, non de la prononciation qu'on emploie réellement dans le débit des vers, mais de celle qui aurait lieu en cas de liaison. Ainsi, malgré leur homophonie parfaite, on n'admet pas des rimes comme *blanc* et *tremblant, flanc* et *an, rang* et *défend, moi* et *toit, ouvert* et *hiver, bout* et *hibou, arme* et *larmes, pardon* et *courons, lieu* et *mieux, pâmé* et *baiser,* etc., etc. Ces rimes qui satisfont tout à fait l'oreille, mais non les yeux, sont réprouvées par les règles officielles (qui acceptent *blancs* et *tremblants, flancs* et *ans, lois* et *toits,* etc.); on sait pourtant que les poètes s'affranchissent à l'occasion, et de gaîté de cœur, de ces absurdités.

Remarque. L'amuïssement des consonnes finales est un phénomène très important et qui a été assez riche en conséquences. Il crée un grand nombre de mots homonymes: *prè(s* = *prê(t), pri(s)* = *pri(t), por(t)* = *por(c), mon* = *mon(t), sain* = *sain(t), cou* = *cou(p),* etc.; rappelons surtout la disparition de la différence entre le singulier et le pluriel: *cité* = *cités, homme* = *hommes,* etc. (cf. § 465, et II, § 366). Il crée un très grand nombre de finales homonymes: *ami* — *gris* [gri] — *petit* [pəti]; *numéro* — *joyau, pourceau* — *nigaud* [nigo] — *assaut* [aso] — *chevaux* [ʃəvo] — *galop* [galo] — *propos*

[propo] — *vieillot* [viɛjo]; *paysan* [peizɑ̃] — *marchand* [marʃɑ̃] — *blanc* [blɑ̃], etc.; de là, une confusion générale des terminaisons et des suffixes, et la création de beaucoup de nouvelles formes analogiques qui se montrent dans les liaisons (§ 289) et dans la dérivation: *Coi* — *coite* (≠ *droit* — *droite*); *typo* — *typote* (≠ *sot* — *sotte*), etc.; voir II, § 413, 416; *Chateaubriand* — *chateaubrianesque* (≠ *roman* — *romanesque*). *Quart-de-rond* — *quarderonner* (≠ *goudron* — *goudronner*). *Plafond* — *plafonner*, etc.; voir III, § 87, 101.

III. CONSONNES DOUBLES.

316. Sur les consonnes doubles, il faut remarquer:

1° Les consonnes doubles latines, conservées telles quelles en italien, se réduisent dans les autres langues romanes à des phonèmes simples. Pour le français, les consonnes doubles peuvent se trouver devant une voyelle finale caduque: beccum > *bec*, seccum > *sec*, caballum > *cheval*, bellum > *bel*, crassum > *gras*, etc., ou à l'intérieur d'un mot: sappinum > *sapin*, *capponem > *chapon*, cuppa > *coupe*, pulla > *poule*. On voit que la réduction est postérieure au changement des explosives simples intervocaliques (§ 366,3): saponem > *savon*, mais *capponem > *chapon;* capillum > *cheveu*, *cappellum > *chapeau;* paca > *paie*, mais vacca > *vache*. Le plus ancien exemple de la réduction d'une consonne double se trouve dans le glossaire de Reichenau (§ 12): abattas < *abbattuas (n° 501). L'orthographe moderne a souvent rétabli la consonne double: illa > *ele* > *elle;* bella > *bele* > *belle;* nulla > *nule* > *nulle;* abbatem > *abé* > *abbé;* mappa > *nape* > *nappe;* gutta > *goute* > *goutte;* mittere > *metre* > *mettre*. Le gallo-roman ne paraît avoir conservé que les groupes *-ll-*, *-rr-* et *-ss-*, qui peut-être ont existé aussi dans le plus vieux français.

2° Les consonnes doubles de l'ancien français sont héritées du latin (voir ci-dessus), ou elles proviennent d'une assimilation: *Rolland* (< *Rodlant*), *nourrir* (< nutrire), *merrai* (< *men'rai, mènerai*), etc., ou elles sont dues à la phonétique syntaxique (§ 112); dans certains cas, la consonne initiale d'un mot est renforcée (redoublée), si le mot précédent finit par une voyelle et que les deux mots soient intimement liés; les consonnes sujettes à ce changement sont *c, f, l, p, r, s*. Exemples:

C: *à croire* 〉 *accroire.*

F: *à fin* 〉 *affin; à foison* 〉 *affoison; à faire* 〉 *affaire; à force* 〉 *afforce.*

L: *qui lo* 〉 *quillo* (St. Léger, v. 23); *si lor* 〉 *sillor* (*ib.*, v. 206); *à la* 〉 *alla* (Villehardouin, p. p. N. de Wailly, p. 563); *de l'ost* 〉 *dellost* (ib.); *de la* 〉 *della* (Paris, Chansons du XVe siècle, p. 138); *à loisir* 〉 *alloisir.*

P: *à present* 〉 *appresent* (Voyage d'Anglure, p. 55).

R: *por o* 〉 *porro* (St. Léger, v. 147); *à rire* 〉 *arrire;* de retro 〉 *derrière.*

S: *li sos* 〉 *lissos* (St. Léger, v. 170); *a sos* 〉 *assos* (Passion, v. 44); *a sun* 〉 *assun* (Brut de Munich, v. 3459); *à ses* 〉 *asses* (ib., v. 474; Villehardouin, p. 580); *la sus* 〉 *lassus; à savoir* 〉 *assavoir; à soufrir* 〉 *assoufrir: à Sessons* 〉 *assessons* (Robert de Clari, § 3); *va s'ent* 〉 *vassent; à sage* 〉 *assage* (Romania, XI, p. 231, v. 94; cf. v. 188, 246).

Ce phénomène, qui offre un curieux parallèle avec ce qui se passe en italien *(siffatto, dabbene, dirollo, neppure, sossopra, mostrossi),* a disparu depuis le moyen âge; on en conserve encore des traces orthographiques dans *accroire, affaire, affût, assavoir.* Sur le redoublement moderne d'un *l* initial, voir § 349,3.

3° Dans la langue moderne, on trouve des consonnes doubles, surtout dans les mots d'emprunt: *illégal, collègue, Cinna, Anna, Edda, hippodrome.* Comp. aussi les cas où un *e* féminin s'amuït entre deux consonnes homogènes: *là dedans* [laddɑ̃]; *elle lit* [ɛlli]; *une violente tempête* [ynvjɔlɑ̃ttɑ̃:pɛ:t], etc. Pour les détails, voir *Manuel phonétique,* § 125 ss.

CHAPITRE II.

LES NASALES.

317. On avait en latin au moins trois consonnes nasales différentes: la labiale [m], dans magis, rumpo, arma; la dentale [n], dans nidus, dignus, canto, orno; la palatale [ŋ], dans anguis, unquam, sanctus. Le français moderne n'a conservé que les deux premières, qui s'articulent ordinairement avec vibration de la glotte: *mari*, *armer*, *nid*, *orner;* mais elles existent aussi à l'état soufflé: *knout*, *chenil*, *asthme* (*Manuel phonétique*, § 39 et 44). La nasale palatale postérieure [ŋ], qui n'existait qu'à l'intérieur des mots et devant une consonne palatale, a disparu, et depuis longtemps, dans le Nord de la Gaule, où elle a été absorbée par la voyelle précédente, qu'elle a nasalisée (§ 209). D'un autre côté, il s'est développé en français une nouvelle nasale palatale qui se forme plus avant dans la bouche (nasale palatale antérieure), le soi-disant *n mouillé* [ɲ]: *agneau* [aɲo], *vigne* [viɲ], *gnaf* [ɲaf] (§ 333—336).

Remarque. La nasale palatale [ŋ] vit encore dans le Midi où elle s'emploie dans des mots comme *lengo*, *langousto;* à la finale elle est propre au gascon: *can*, chien; *pouzoun*, poison (*Annales du Midi*, VII, 337). Elle existe aussi en portugais: *branco*, *frango*, et en andalou, où tout [n] final se change en [ŋ]: *tan* > [taŋ], *un* > [uŋ], etc.

318. Les nasales s'étaient amuïes en latin dans certains cas:

1° **M final** en syllabe atone avait déjà dans la période classique un son très sourd. »M obscurum in extremitate dictionum sonat«, dit Priscien, et on sait que, dans la versification, un *m* final n'empêchait pas l'élision: necdum etiam > necd' etiam (phénomène appelé »ecthlipsis«). Il était absolument

muet dans la prononciation du peuple qui disait septe, dolore, cante, rosa, scriba, cantaba, muro, amato, pour septem, dolorem, cantem, rosam, scribam, cantabam, murum, amatum, etc. Toutes les formes françaises, comme celles des autres langues romanes, reposent sur des formes sans *m*.

Cas isolé. La nasale finale ne s'amuït pas dans quelques monosyllabes où elle est précédée d'une voyelle tonique: rem 〉 *rien*, m(e)um 〉 *mon*, t(u)um 〉 *ton*, s(u)um 〉 *son;* on a pourtant jam 〉 *ja*, m(e)am 〉 *ma*, t(u)am 〉 *ta*, s(u)am 〉 *sa*, quem 〉 *que*, sum 〉 *suis*.

Mots savants. Dans ces mots, qui accentuent la dernière syllabe (§ 140), la nasale est gardée, et -um devient *-on* ou, dans des mots plus modernes, *-um* [ɔm]: Dictum 〉 *dicton*, factum 〉 *facton*, maintenant *factum* [faktɔm]; Voltaire emploie encore la rime *chanson : factum*. Factotum 〉 *factoton*, maintenant *factotum*. Matrimonium 〉 *matrimonion* (Molière, Dép. amoureux, v. 625). Rogatum 〉 *rogaton*. Totum 〉 *toton*. — *Album*, *décorum*, *laudanum*, *pensum*, *rectum*, *Te Deum*, etc.

2⁰ **N final** disparaît comme *m;* on disait en gallo-roman nome, levame, exame au lieu de nomen, levamen, examen. Le monosyllabe non a gardé son *n* quand il était accentué, *non;* employé comme atone, il s'est affaibli en *nen*, *ne* (§ 224).

3⁰ **NS.** Dans ce groupe, la nasale est tombée à une époque très reculée; mais cette chute est rarement indiquée dans la langue classique littéraire (vesica à côté de vensīca, etc.); dans la plupart des cas, la tradition orthographique conserve *n;* on continue à écrire pensare, mensis, sponsa, insula, quoiqu'on prononce pesare, mesis, sposa, isula, etc. Comp. ansa, non asa (App. Probi nº 76; cf. nº 152). Voir plus loin § 330,5.

M.

319. Sort général de M.

1⁰ M se maintient sans changement à l'initiale d'un mot ou d'une syllabe: magis 〉 *mais*, anima 〉 *âme*, amas 〉 *aimes* (§ 320—321).

2⁰ M se change sporadiquement en *N*, *B*, *V*.

3⁰ M disparaît, tout en nasalisant la voyelle précédente, à la fin d'un mot ou d'une syllabe (devant une consonne): homo 〉 *on* [õ], rumpere 〉 *rompre* [rõ:pr] (§ 322).

4° M disparaît, sans laisser de trace, entre deux consonnes: vermes 〉 *vers,* et parfois à la fin des mots, après une consonne (§ 324).

I. M INITIAL.

320. M initial se maintient sans changement.

1° **M initial d'un mot:** Mare 〉 *mer,* minus 〉 *moins,* masticare 〉 *mâcher,* mutare 〉 *muer,* etc.

Cas isolés. M est devenu **n** dans mappa 〉 *nappe,* matta 〉 *natte,* mespila 〉 *nesple* 〉 *nèfle;* pour ce dernier mot on trouve aussi dans les patois *mespe, mêple,* ou *mêle.* Il est probable que, déjà en latin, les trois primitifs cités, qui sont tous d'origine étrangère (africaine, grecque), variaient pour l'initiale.

2° **M initial d'une syllabe,** après une consonne: arma 〉 *arme,* palma 〉 *palme* 〉 *paume,* vermiculum 〉 *vermeil,* spasmare 〉 *pasmer, pâmer,* etc.

Cas isolé. Vermeria 〉 *Verberie.*

Remarque. Dans la prononciation moderne, *m* suivi d'un *e* féminin final devient sourd après une consonne sourde: *prisme* [prism̥], *rhumatisme* [rymatism̥]; ce son s'entend difficilement et est souvent supprimé dans le parler populaire. L'amuïssement remonte au moins au XVII[e] siècle. François de Callières rappelle »une réponse assés plaisante du feu Maréchal de la Feuïllade: Un homme de la Cour luy dit: J'ay un *rhumatice* qui m'incommode fort. Il vous faut de l'*exercisme* pour vous guérir, luy répondit le Maréchal» (*Mélanges Brunot,* p. 297). Dans les patois on entend *catéchisse, cataplasse, sinapisse,* etc.

II. M INTERVOCALIQUE.

321. M intervocalique se maintient sans changement: amas 〉 *aimes,* amarum 〉 *amer,* cima 〉 *cime,* clamorem 〉 *clameur.* Sur le redoublement de la nasale intervocalique: poma 〉 *pomme,* voir § 211,1, Rem.

Cas isolés. Comes stabuli 〉 *connétable.* Vfr. *dumet* (encore dans Rabelais) 〉 *duvet. Daine* ne remonte pas à dama; c'est un dérivé récent de *dain* (〈 *damum), fait sur le modèle de *vain — vaine;* voir II, § 378.

III. M + CONSONNE.

322. M suivi d'une consonne (sauf *N* et *J*) disparaît, en nasalisant, par une assimilation régressive (§ 114,1), la voyelle

précédente; la langue écrite garde la consonne pour indiquer la valeur nasale de la voyelle; on écrit *m* devant les labiales, *n* devant les autres consonnes. Exemples:

rumpere	*rompre* [rɔ̃:pr]	comp(u)tare	*conter* [kɔ̃:te]
lampa	*lampe* [lɑ̃:p]	dom(i)tare	*dompter* [dɔ̃:te]
campum	*champ* [ʃɑ̃]	cambiare	*changer* [ʃɑ̃:ʒe]
cam(e)ra	*chambre* [ʃɑ̃:br]	Cam(a)racum	*Cambrai* [kɑ̃:brɛ]
num(e)rum	*nombre* [nɔ̃:br]	trem(u)lare	*trembler* [trɑ̃:ble]
am(i)ta	*tante* [tɑ̃:t]	cum(u)lare	*combler* [kɔ̃:ble]
pom(i)cem	*ponce* [pɔ̃:s]	mem(o)rare	vfr. *membrer*
rum(i)cem	*ronce* [rɔ̃:s]		

Pour devenir [ɑ̃p], le groupe [amp] (lampa 〉 *lampe*) a dû passer par [ɑ̃mp], mais il est impossible d'indiquer quand la consonne a disparu; elle se prononçait sans doute dans la période ancienne.

Cas isolés. Ambianos 〉 *Amiens* (cf. § 375,2); *companio 〉 vfr. *compain* 〉 *copain*.

Mots d'emprunt. Dans les mots d'emprunt, la consonne disparaît comme dans les mots de formation populaire, et la voyelle précédente est nasalisée: *amplitude, décembre, nimbe,* etc. La consonne se conserve dans quelques mots purement latins: *décemvir*, etc.

323. Il faut examiner à part les groupes suivants:

1° **MJ:** vindemia 〉 *vendange;* voir § 472,4.

2° **ML:** cum(u)lum 〉 *comble;* voir § 497,1.

3° **MM.** Ce groupe s'est réduit régulièrement (§ 316) à **m**; la consonne tombée a reparu dans l'orthographe moderne: flamma 〉 *flame* 〉 *flamme;* gemma 〉 *geme* 〉 *gemme;* summa 〉 *some* 〉 *somme* (§ 211,1, Rem.). Les mots tels que *Emma*, *immaculé*, *immersion*, *mammifère*, etc., où s'articule un *m* double, sont empruntés ou savants.

4° **MN.** Dans ce groupe, *m* exerce une influence assimilatrice sur la consonne suivante: *mn* 〉 *mm*, qui se simplifie en *m;* on écrit tantôt *m*, tantôt *mm*. La voyelle précédente, nasalisée dans l'ancienne prononciation (§ 211), est de nos jours purement orale:

Interamnes	*Entrames*	sem(i)nare	*semer*
Solemne	*Solesmes*	nom(i)nare	*nommer*
scamnum	vfr. *eschame*	lum(i)nare	vfr. *lumer*
somnum	*somme*	*adluminare	*allumer*
hom(i)nem	*homme*	lum(i)naria	*lumière*
lam(i)na	*lame*	rum(i)nare	vfr. *rumer*
fem(i)na	*femme*	*intam(i)nare	*entamer*
dom(i)na	*dame*	dom(i)nicella	*demoiselle*

On a le même développement du groupe *mn* s'il est précédé d'un *r:*

carm(i)na	*charme*	carm(i)nare	*charmer*
term(i)num	*terme*	germ(i)nare	*germer*

Mots d'emprunt. Dans les mots d'emprunt les plus anciens, l'assimilation a été anticipante *(mn 〉 nn 〉 n);* on écrit *mn* ou *nn:* autumnum 〉 *automne* [otɔn]; columna 〉 *colonne;* damnare 〉 *damner* [dɑ:ne]. Au moyen âge, on trouve des formes comme *autompne*, *colompne*, *colombe*, *dampner*, etc.; la forme *colombe* est restée comme terme technique. Les mots d'emprunt plus récents conservent *mn: amnistie*, *automnal*, *calomnier*, *contemner*, *gymnastique*, *indemne*, *somnifère*, *somniloque*, *somnolent*, etc. *Hymne* [imn] s'écrivait *hinne* au XVI[e] siècle, et se prononçait probablement [˜nə]; la forme savante l'a emporté.

5⁰ **MNJ:** somniare 〉 *songer;* voir § 472,4

6⁰ **MR:** cam(e)ra 〉 *chambre;* voir § 497,2.

324. M entre deux consonnes disparaît sans laisser de trace:

dorm(i)s	*dors*	firm(u)s	vfr. *fers*
dorm(i)t	*dort*	infirm(u)s	vfr. *enfers*
dorm(i)torium	*dortoir*	firm(i)tatem	vfr. *ferté*
verm(e)s	*vers*	infirm(i)tatem	vfr. *enferté*

Grâce à cette règle, plusieurs mots dont le radical se termine en *m*, perdent parfois ce son dans la flexion. On déclinait au moyen âge: *vers verm verm vers* (II, § 266,3), et on conjugait *ferm fers fert* (firmet), *fermons* etc. (II, § 135). L'analogie a fait disparaître *m* dans les noms: *vers* — *ver*, et l'a introduit partout dans les verbes; *fermer* fait maintenant

au subj. *ferme*, *fermes*, *ferme;* on a pourtant conservé *dors*, *dort* à côté de *dormir*, etc.

CAS ISOLÉS. M reste, en se dénasalisant, dans marmor 〉 *marbre*. Sur le développement du groupe *rmn* en *rm*, voir § 323.

IV. M FINAL.

325. M à la fin d'un mot se développe comme à la fin d'une syllabe devant une consonne (§ 322): il disparaît dans la langue parlée en nasalisant la voyelle précédente:

rem (§ 318)	*rien* [rjɛ̃]	ligamen	*lien* [ljɛ̃]
suum (§ 318)	*son* [sɔ̃]	examen	*essaim* [esɛ̃]
homo	*on* [ɔ̃]	nomen	*nom* [nɔ̃]
amo	vfr. *aim*	*damum	*daim* [dɛ̃]
famem	*faim* [fɛ̃]	levamen	*levain* [ləvɛ̃]
ramum	vfr. *raim*	æramen	*airain* [ɛrɛ̃]

La consonne nasale se prononçait en vieux français; on disait par ex. *nom* [nõm], *aim* [ãjm], *faim* [fãjm]; dans plusieurs poèmes, *nom* ne rime pas avec *son*, ni *pain* avec *faim*. On commence pourtant de bonne heure à hésiter entre *m* et *n*, ce qui indique peut-être une nasalisation plus forte de la voyelle, mais on peut aussi y voir, pour plusieurs mots au moins, l'effet d'une analogie: on disait *faim*, *om*, *flum* (flumen), mais *fains*, *ons*, *fluns*, et on a fini par généraliser *n*. L'orthographe conserve la consonne amuïe pour indiquer la prononciation nasale de la voyelle; on écrit tantôt *m*, tantôt *n* d'une manière très arbitraire (comp. *nom* — *on*, *essaim* — *levain*). Dans quelques mots, la consonne nasale s'entend encore de nos jours devant une voyelle: *mon garçon* [mɔ̃garsɔ̃], mais *mon ami* [mɔ̃nami]; en ce dernier cas, la voyelle devient souvent orale: [monami].

MOTS D'EMPRUNT. Dans quelques mots d'emprunt purement latins, la nasale labiale finale se conserve: *album* [albɔm], *circum*, *pensum*, *idem*, *ibidem*, *olim*, *interim*, etc. (voir § 318,1); comp. *crime*, *légume*, etc.

REMARQUE. Sur le sort d'un *m* latin intérieur devenu final en français par l'amuïssement d'une voyelle atone, voir ci-dessus § 320,2, Rem.

N.

326. Sort général de N.

1° N se maintient sans changement à l'initiale d'un mot ou d'une syllabe: nudum > *nu;* asinum > *âne;* luna > *lune* (§ 327—328).

2° N se change sporadiquement en *L*, *R*, *M*.

3° N disparaît dans la langue parlée, en nasalisant la voyelle précédente, à la fin d'un mot, ou, devant une consonne, à la fin d'une syllabe: bonum > *bon* [bõ], vendere > *vendre* [võ:dr] (§ 329, 332).

4° N disparaît entre deux consonnes: diurnos > *jours*, et parfois à la fin des mots, après une consonne (§ 331).

I. N INITIAL.

327. N initial se maintient sans changement.

1° **N initial d'un mot:** nasum > *nez*, nitidum > *net*, navigare > *nager*, nepotem > *neveu*.

Cas isolés. *N* devient **l** dans Castellum Nandonis > *Château Landon;* (u)nicornem > *licorne.* Dans la prononciation populaire de Paris on entend *luméro*, *lormal* pour *numéro*, *normal.* Sur Neptunum > *lutin*, voir § 531.

Remarque. Un *n* initial a probablement disparu dans *accon* (bateau plat) qui paraît d'origine germanique (cf. all. *Nachen*); on trouve dans les patois *aufrage, ingligent, égrimancien*, etc. pour naufrage, négligent, nécromancien (ZRPh, XIV, 366). Cette aphérèse est peut-être due à une confusion avec le *n* lié des mots tels que *un, mon, ton, son*. Comp. § 289,4, 491,4.

2° **N initial d'une syllabe** (après une consonne): alnum > *alne, aune*; as(i)num > *asne, âne*; ornare > *orner*; sal(i)narium > *saunier.*

Cas isolés. *N* devient **r** dans certains proparoxytons, dont plusieurs mi-savants: pampinum > *pampre*; tympanon, devenu timbno en bas-grec, > *timbre*; vfr. *hav(e)ne* > *havre, le Havre*; cophinum > *coffre*; ordinem > *ord(e)ne, ordre*; Londinum > *Londres*; diaconum > *diacre*; Lingones > *Langres. N* tombe après *g* [ʒ] et *rm* dans les mots d'emprunt: imaginem > *imàg(e)ne, image*; marginem > *marge*; pagina > *page*; vertiginem > *vertige*; virginem > *vierge*; cf. organum > *orgue*; sur carmina > *charme*, terminum > *terme*,

etc., voir § 323,4. *N* devient **m** par assimilation dans carpinum > *charme* (§ 235). Dans les paroxytons, *n* se fond avec un *g* précédent en [ɲ]: agnellum > *agneau* (§ 335).

Remarque. N appuyé, devenu final, a disparu dans: carnem > *chair*; cornu > *cor*; diurnum > *jour*; furnum > *four*; hibernum > *hiver*; infernum > *enfer*. La chute de *n* est probablement due à l'analogie (comp. § 324); on disait encore au XII[e] siècle *charn, corn, jorn, forn, hivern, enfern* (comp. II, § 266,3). Dans *cahier*, qui remplace *caern* (de quaternum), il y a assimilation aux mots en *-ier*.

II. N INTERVOCALIQUE.

328. N entre deux voyelles se maintient sans changement: lana > *laine*, luna > *lune*, minare > *mener*, finire > *fenir*, *finir*. Sur le redoublement de la nasale intervocalique dans bona > *bonne*, donare > *donner*, honorem > *honneur*, voir § 211,1, Rem.

Cas isolés. *N* devient **l**, surtout par dissimilation: Bononia > *Boulogne*; *orphaninum > *orphelin*; vfr. *gonfanon* (gundfano) > *gonfalon* (on a aussi conservé *gonfanon*; comp. *gonfalonier* et *gonfanonier*); vfr. *matenot* (anc. holl. mattenoet pour mattegenoet, compagnon de couche) > *matelot*; la vieille forme *velin* pour *venin* (venenum) a disparu; remarquez aussi *falot* (< ital. falò < gr. *φανός*). *N* s'est mouillé dans vfr. *esgratiner* > *égratigner*; vfr. *esquinon* > *équignon*. Le passage de *n* à **m** s'observe dans le nom méridional Druna > *Drôme*.

III. N + CONSONNE.

329. N suivi d'une consonne (excepté *J*, *M*) disparaît en nasalisant, par une assimilation régressive, la voyelle précédente (comp. § 322); la langue écrite garde la consonne pour indiquer la valeur nasale de la voyelle:

planta	*plante* [plɑ̃:t]	infantem	*enfant* [ɑ̃:fɑ̃]
ventum	*vent* [vɑ̃]	sentire	*sentir* [sɑ̃:ti:r]
vendere	*vendre* [vɑ̃:dr]	vindicare	*venger* [vɑ̃:ʒe]
pon(e)re	*pondre* [pɔ̃:dr]	bon(i)tatem	*bonté* [bɔ̃:te]

Cas isolés. *N* devient **r** dans le holl. Zaandam > *Saardam*. Conventum > *couvent*; la forme *convent*, qu'on trouve jus-

qu'au XVIIIe siècle, est savante; cf. Vaugelas: »Il faut escrire *convent* ... mais il faut prononcer *couvent*« (*Remarques*, II, 283). Vfr. *roncin* 〉 *roussin*. Carbunculum devient *escarboucle*, sous l'influence de *boucle* (III, § 681). Conchylium devient *coquille*, sous l'influence de *coque*. Notez aussi les contractions de *en* avec l'article: *en* + *lo (le)* 〉 *el* et *en* + *les* 〉 *es* (cf. § 293,1).

Mots d'emprunt. Les mots d'emprunt subissent la même nasalisation que les mots héréditaires: *antécédent* [ɑ̃:tesedɑ̃], *absent*, *monstre*, *démantibuler*, *vindicatif*, etc.

Remarque. Si *n* + *cons.* se trouve après une voyelle posttonique, celle-ci n'est pas nasalisée: cantant 〉 *chantent*, scribunt 〉 *écrivent*.

330. Il faut examiner à part les groupes suivants:

1° **NJ**; voir § 334.

2° **NM.** Dans ce groupe, *N* tombe en allongeant la voyelle précédente (§ 130,1): anima 〉 *âme*; Hieronymum 〉 *Jérôme*; ou *N* se change, surtout par dissimilation, en **l** ou en **r**: animalia 〉 vfr. *armaille* ou *almaille*, conservé sous la forme *aumaille*; anima 〉 vfr. *arme*; minima 〉 vfr. *merme*. Remarquez *emmener*, composé de *en* et *mener*.

3° **NN.** Ce groupe se réduit régulièrement (§ 316) à **n**; la consonne tombée a reparu dans l'orthographe moderne: hinnire 〉 *henir*, *hennir*, penna 〉 *pene*, *penne* (§ 211); grunnire donne régulièrement *gronir*, qui s'altère en *grogner* (sous l'influence de *grigner?*). Stannum a été remplacé par le dérivé vulgaire *stannium, d'où *étain*. Les mots tels que *annales*, *inné*, *innover*, etc., où s'articule un *n* double, sont savants.

4° **NR.** Il se développe dans ce groupe une consonne accessoire: ponere 〉 *pondre*; voir § 498,2. Avant l'accent, *nr* devenait souvent *rr* dans la vieille langue: *conreer* 〉 *correer*, *corroyer*; *donerai*, *don'rai* (§ 291) 〉 *dorrai* (rarement *dondrai*); *menerai* 〉 *men'rai* 〉 *merrai*; *denerée* 〉 *den'rée* 〉 *derrée*. Pour *Conrad* on trouve dans la vieille langue *Corras* (Guillaume de Dole). Les mots qui présentent le groupe *-nr-* intact ne sont pas d'origine populaire: *vinrent* et *tinrent* ont remplacé *vindrent* et *tindrent*, encore en usage au temps de Vaugelas (voir II, § 191,2); *genre* a remplacé *gendre*, etc.

5° **NS.** Dans ce groupe, *N* avait déjà disparu en latin (§ 318,3), en allongeant la voyelle précédente par compensa-

21

tion (§ 130,1): mensem > mēse; sponsa > spōsa; insula > īsola; pensare > pēsare; mansionem > māsjone; consuere > cōs(v)ere, etc. Les formes françaises n'offrent aucune trace de *N: mois*, *épouse*, *île*, *peser*, *maison*, *coudre*. Les mots français qui présentent *-ns-* sont ordinairement savants: *penser (panser)*, *consul*, *monstre*, *sens*, *anse*, *censer*, *dispenser*, *dense*, etc. Dans d'autres cas, il s'agit de reconstructions ou de formations analogiques; de cette manière s'expliquent *défense*, *dépense*, *réponse*, *semonce*, formes féminines des anciens participes *defens*, *depens*, *repons*, *semons*, refaits sur les autres formes des verbes; remarquez aussi *conseil*.

331. N entre deux consonnes disparaît:

Carn(u)tos	*Chartres*	diurn(o)s	*jours*
Namn(e)tes	*Nantes*	hibern(o)s	*hivers*
turnet	vfr. *tort*	carn(e)s	*chars, chairs*
*pern(u)la	*perle*	Tur(o)n(e)s	*Tours*

Le groupe *rns* aboutit d'abord à *rz* (comp. § 313,2, Rem. 1), qui se simplifie ensuite en *rs*.

IV. N FINAL.

332. N à la fin d'un mot se développe comme à la fin d'une syllabe devant une consonne (§ 329); il disparaît en nasalisant la voyelle précédente (comp. § 325):

vīnum	*vin* [vɛ̃]	vanum	*vain* [vɛ̃]
sīnum	*sein* [sɛ̃]	bŏnum	*bon* [bɔ̃]
plēnum	*plein* [plɛ̃]	dōnum	*don* [dɔ̃]
bĕne	*bien* [bjɛ̃]	ūnum	*un* [œ̃]

La consonne nasale se prononçait probablement dans la période la plus ancienne; elle passait parfois à *m* devant une labiale; on trouve *embas* (pour *en bas*), *nompoant* (pour *non poant*, impuissant), etc. De nos jours, elle a régulièrement disparu (comp. § 329); pourtant, elle s'entend encore devant une voyelle: on dit [bjɛ̃] *(bien)* et [bjɛ̃fɔːr] *(bien fort)*, mais [bjɛ̃n-ɛmabl] *(bien aimable)*. Il n'y a aucune différence entre *un agent* et *un nageant*, *un y grec* et *un nid grec*. (Dans ces »liai-

sons«, la voyelle perd souvent sa nasalité en partie ou en tout; on dit [œ̃nɔm] ou plus généralement [œnɔm] *(un homme)*. Comp. *bonhomme* [bɔnɔm]).

Mots d'emprunt. Dans quelques mots savants, la nasale finale se conserve: *hymen, spécimen, dolmen, lichen, amen, Éden,* etc.

V. N MOUILLÉ.

333. La nasale palatale qu'on appelle *n mouillé* était inconnue au latin classique; elle s'est développée dans la langue vulgaire et provient des groupes *nj* (§ 334), *ng* et *gn* (§ 335): vinea > viɲa; unionem > uɲone; cingere > ciɲere; ungere > oɲere; longe > loɲe; pugnum > puɲo; agnellum > aɲello; signum > siɲo. La nasale mouillée se maintient jusqu'à nos jours quand la voyelle suivante se conserve: aɲello > *agneau;* sinon, elle disparaît: loɲe > *loin*.

Remarque. Le nouveau son nasal est représenté par *ñ* en espagnol *(señor)*, par *nh* en portugais *(senhor)*, par *gn* en italien *(signore)*. En français on a longtemps hésité entre *gn, ngn, ign, ingn;* on écrivait au moyen âge *gagnier, gangnier, gaignier, gaingnier*. Après le XVI[e] siècle, on a généralement adopté **gn:** *gagner, agneau, montagne;* pourtant, dans quelques mots on a conservé **ign:** *enseigne, teigne, oignon, poignard, Cavaignac, Champaignac, Champaigne, Montaigne* (§ 229,4, Rem.), etc.; on hésite entre *encoignure* et *encognure* [ɑ̃kɔɲy:r]. Il est curieux d'observer que cet *i* a même pu s'introduire dans la prononciation (§ 119); c'est ainsi qu'on prononce maintenant [mɔ̃:tɛɲ] au lieu de [mɔ̃:taɲ], parce qu'on continuait à écrire *Montaigne:* cf. *moignon* et plusieurs des dérivés de *poing* cités au § 229,5.

334. **NJ** > [ɲ] (comp. § 229):

linea	*ligne*	seniorem	*seigneur*
vinea	*vigne*	unionem	*oignon*
tinea	*teigne*	ba(l)neare	*baigner*
insignia	*enseigne*	*cuneata	*cognée*
montanea	*montagne*	verecun(d)ia	*vergogne*
Bononia	*Boulogne*		

La fusion de [n] + [j] en un seul phonème [ɲ] a encore lieu dans le parler vulgaire de Paris. Exemples: *G'na* plus d'argent dans ce gueux de Paris (Béranger). Vous avez pas fini de changer d'*opignions* (J. Marni, *Fiacres,* p. 137). Alle avait

des *magnières* très bien (A. Bruant, *Dans la rue*, p. 18). On prend des *magnièr'* à quinze ans (*ib.*, p. 199). Là, c'est réglé, *gnya* pas d'erreur (*ib.*, p. 188). Dans le jargon du peuple *fainéant* est devenu *faignant.* L'Académie (1694—1878) remarque que *miniature* se prononce ordinairement *mignature.* Hindret (1687) reprochait à »la petite bourgeoisie de Paris« de dire un *pagner*, un *jardigner* au lieu de *panier, jardinier;* et, comme on disait *magner* pour *manier*, on avait formé un nouveau présent: *je magne, tu magnes, il magne*, etc. Le même développement du groupe [nj] se retrouve dans plusieurs patois; Pierrot du *Don Juan* de Molière dit *ignia* et *tegniez* pour *il n'y a* et *teniez.* Dans »Les fausses confidences« par Dorvigny (Paris, 1781) un matelot dit: Je sommes officier *marignier. Torgnole* (panaris) est probablement une forme patoise pour *tourniole.*

Cas isolés. Vfr. *carignon* (*quatrinionem) 〉 *carillon;* vfr. *espine vignette* 〉 *épine-vinette,* par assimilation. Dans quelques mots le groupe [nj] ne s'est pas fondu en [ɲ]; le yod est devenu [ʒ] (comp. § 471), et *n* a disparu en nasalisant la voyelle précédente: extraneum 〉 *étrange;* granea 〉 *grange;* lanea 〉 *lange.*

Formes analogiques. *Tienne* et *vienne* remplacent *tiegne* (teniam) et *viegne* (veniam); voir II, § 144.

Mots d'emprunt. *Union, ingénieux, calomnier, miniature, véniel.*

Remarque. La nasale mouillée peut se réduire, comme la latérale mouillée, à un simple [j] (comp. § 351,1); comme cette réduction n'a lieu que dans quelques patois du midi (*Annales du Midi*, XIV, 224), nous ne nous en occuperons pas ici.

335. GN et NG (devant *e, i*) se combinent en [ɲ]. Ce son s'est conservé jusqu'à nos jours devant une voyelle:

agnellum	*agneau*	plangentem	*plaignant*
dignare	*daigner*	signa	*(en)seigne*
*insignare	*enseigner*		

Formes analogiques. Sur les formes verbales qui présentent un [ɲ] analogique, voir II, § 43.

Cas isolés. Cognoscere paraît être devenu *conoscere (sous l'influence de noscere), d'où *conoistre*, *connaître*. Inguina ⟩ *eingne*, *aigne*, réduit à *aine*.

Mots d'emprunt. La nasale mouillée se trouve également dans les mots empruntés: *assigner*, *signifier*, *règne*, *digne*, *signe*, *cygne*, *bénigne*, *maligne*, *ignoble;* pourtant, cette prononciation est récente et provient d'une réaction de l'orthographe (§ 119). Dans tous les mots cités, on prononçait autrefois *n*, bien qu'on écrivît souvent *gn*, selon le latin. L'*Orthographia Gallica* remarque déjà (p. 28): »Item quando *n* sequitur *i* in media diccione in diversis syllabis, *g* debet interponi ut *certaignement*, *benignement*, etc., sed *g* non debet sonari«; au XVIe siècle, Th. de Bèze observe (p. 75) que »g quiescit« en *signe*, *signer*, *resigner*, *regne*, *regner*, »quasi scriptum sit *sine*, *siner*, *resiner*, *rene*, *rener*«. De nombreuses rimes attestent également la prononciation *n;* on faisait rimer *regne : pleine* (Rustebuef); *digne : voisine* (MND, n° I, v. 877); *benigne : gesine* (*ib.*, n° V, v. 204); *royne : digne* (*ib.*, n° X, v. 165); *signes : ghelines* (Jean de Condé, I, 50, v. 43); *indigne : dîne* (Nouv. Patelin, v. 214); *signe : latine* (*ib.*, v. 724); *repugne : rancune*, etc. De telles rimes se trouvent encore fréquemment dans les auteurs du XVIe siècle: *maline : médecine* (Vaux-de-Vire, p. p. Jacob, p. 30); *maline : voisine* (V. de la Fresnaye, Art poétique, II, 963), etc.; elles disparaissent au XVIIe, où la prononciation avec *n* mouillé devient générale. Malherbe (IV, 313) blâme Desportes d'avoir employé *bénine* au lieu de *bénigne;* quand La Fontaine fait rimer *machine* et *maligne* (Fables, VI, 15), c'est probablement un archaïsme ou un vulgarisme: la forme *maline* est restée jusqu'à nos jours dans la prononciation vulgaire et dans les patois. Rappelons enfin que les armes parlantes de *Racine* étaient un *rat* et un *cygne* (le poète supprima le rat comme trop peu noble et ne conserva que le cygne). Une dernière trace de l'ancienne prononciation se trouve dans *signet* [sinɛ]. — Dans plusieurs mots savants d'introduction récente, on prononce [gn]: *ignicole* [ignikɔl], *stagnant* [stagnɑ̃], etc.

336. Si la nasale mouillée devient finale, ou vient à se trouver devant une consonne, elle perd son mouillement et nasalise la voyelle précédente, tout en dégageant un *i* (cf. § 228):

1° La nasale mouillée devient finale:

cuneum	*coin*	testimonium	*témoin*
junium	*juin*	pugnum	*poing*
ba(l)neum	*bain*	signum	vfr. *sein*
cotoneum	*coing*	longe	*loin*

A la fin de ces mots on prononçait d'abord une nasale mouillée qui, probablement vers la fin du XI[e] siècle, devient dentale et dégage un yod; comp. *plein : desdeign* (St. Brendan, v. 235); *estain : airain* (Brut, v. 16).

Mots d'emprunt. Magnus a été emprunté sous la forme de *magne*, conservé dans *Charlemagne;* un développement régulier aurait abouti à *main*, dont on trouve une trace dans *Mainet*, le surnom légendaire du jeune *Charlemagne;* les vieux textes (voir par ex. »La guerre sainte« par Ambroise) donnent souvent une troisième forme *maine* (contamination de *magne* et *main*?). Signum a passé sous la forme savante *signe;* la vieille forme populaire *sin* se retrouve dans *plaquesin* et *tocsin*. Rappelons enfin le mot scandinave (h)rogn (œufs de poisson) devenu *rogue*.

2° La nasale mouillée devant une consonne: dignitatem > diɲitate > vfr. *deintié* > *daintier;* plangere > plaɲere > *plaindre* (§ 498,3); plangit > plaɲet > *plaint;* insignet > insiɲet > vfr. *enseint* (comp. insignat > *enseigne*). Si la consonne suivante est *s*, elle devient *z:* cuneos > cuɲos > vfr. *coinz;* comp. *poinz*, *bainz*, *cumpainz*, *tesmoinz*, etc.

CHAPITRE III.

LES LATÉRALES.

---

337. Le latin classique possédait deux latérales différentes, la latérale **dentale** ordinaire, dans lana, ala, clarus, plus, tabula, etc., et une latérale probablement **vélaire** qui s'entendait devant une consonne: alba, talpa, palma, etc. Le grammairien Consentius dit: »Nam alicubi pinguius, alicubi debet exilius proferri; pinguius, cum uel *b* sequitur ut in *albo*, uel *c* ut in *pulchro*, uel *f* ut in *adelfis*, uel *g* ut in *alga*, uel *m* ut in *pulmone*, uel *p* ut in *scalpro*; exilius autem proferenda est, ubicumque ab ea uerbum incipit, ut in *lepore*, *lana*, *lupo*, uel ubi in eodem uerbo et prior syllaba in hac finitur, et sequens ab ea incipit ut *ille* et *Allia*« (Keil, *Grammatici latini*, V, 394). De ces deux latérales, le français moderne n'a conservé que la dentale. L'autre latérale qui se prononçait »pinguius« et qui a dû être à peu près le *l* vélaire slave, existait encore dans le plus vieux français; elle a disparu en se vocalisant (§ 343). Une nouvelle latérale **palatale** s'est développée, en certains cas, de l'ancienne latérale dentale: fiʎa (⟨ filia), oʎo (⟨ oculum); c'est le soi-disant *l mouillé*. Ce son n'existe plus que dans le Midi; dans le français ordinaire il s'est simplifié en [j]; voir § 351.

L.

338. Sort général de L.

1° L se maintient au commencement d'un mot: lana ⟩ *laine;* à la fin d'un mot: sal ⟩ *sel;* après une consonne: plus ⟩ *plus;* entre deux voyelles: tela ⟩ *toile* (§ 339—341).

2° L se change sporadiquement en *N* ou *R*.

3° L se vocalise ordinairement en *u* devant une consonne: alba 〉 *aube* (§ 342—343).

4° L se combine avec une palatale suivante ou précédente en un son mouillé [ʎ]: filia 〉 filja 〉 fiʎa; bajulare 〉 baʎar (§ 350—353).

5° L disparaît, sans laisser de trace, après certaines voyelles et devant une consonne: pulicem 〉 *puce* (§ 344); après une consonne dans plusieurs proparoxytons: angelum 〉 *ange;* flebilem 〉 *faible* (§ 513), et dans quelques autres cas isolés.

I. L INITIAL.

339. L initial se maintient sans changement: legem 〉 *loi*, leporem 〉 *lièvre*, levare 〉 *lever*, lunæ dies 〉 *lundi*.

Cas isolés. *L* 〉 *N* dans: Lumbulum 〉 *nomble.* Libellum 〉 vfr. *livel* (angl. *level*) 〉 *niveau;* Meigret (§ 49, 90) observe que ce sont les maçons de Paris qui ont corrompu *liveau* et *liveler* en *niveau* et *niveler* (*Tretté de la grammère françoèze*, p. p. W. Förster, p. 139). *Nombril* est probablement pour *lombril* (= *l'ombril* 〈 *umbiliculum). — *L* 〉 *R*. A côté de *lusciniolum (dim. de luscinia) on avait rusciniolum, d'où en vfr. *lossignol* et *rossignol;* la forme avec *l* est encore citée par Ch. de Bovelles (1533): »*Luscignol* ou selon la prononciation corrompue des Parisiens, *rossignol*«.

Remarque. Dans quelques mots étrangers, *l* a été pris pour l'article et a disparu: lat. pop. luncia (〈 lyncea, dér. de lynx) 〉 *once;* it. lancia spezzata 〉 *lancespessade* (dans H. Estienne) 〉 *anspessade;* suisse leckerly 〉 *lécrelet* 〉 *écrelet;* pers. lādjurd 〉 *azur* (comp. *lapis-lazuli*, où la consonne a été conservée). Au moyen âge on trouve *andegrave* (Ambroise, Rustebuef), qui représente l'all. lantgrave. Ce phénomène est fréquent dans les patois où l'on trouve par ex. *amproie*, *availles*, *iard*, *intiau*, *osange*, pour *lamproie*, *lavailles*, *liard*, *linteau*, *losange*. Sur le phénomène contraire, agglutination de l'article et du nom (*lendemain* = *l'endemain*), voir § 489.

II. L INTERVOCALIQUE.

340. L intervocalique se maintient: tela 〉 *toile;* ala 〉 *ele*, *aile* (§ 170); dolorem 〉 *douleur;* palatium 〉 *palais*. Un redoublement graphique de la consonne se trouve dans *allègre*,

refait sur it. *allegro* (lat. alacrem); *chandelle* (§ 155), *pelle* (pala), *querelle* (querela), *voyelle* (vocalem), etc. s'expliquent selon II, § 396.

Cas isolés. *L* 〉 *N* par dissimilation dans colucula 〉 conucula (Lex Rip.) 〉 *quenouille;* esp. malilla 〉 *manille.* *L* 〉 *R* dans *Souraincourt* (Gaulini cortem). Aux XVIe et XVIIe siècles, plusieurs mots ont hésité entre *l* et *r;* on trouve: *Colonel* et *coronel* (cette dernière forme est due à une dissimilation ou à l'influence de l'esp. *coronel;* les Anglais, tout en écrivant *colonel,* ont conservé l'ancienne prononciation avec *r*); *falot* et *farot; mélancolie, mélancolique* et *mérancolie, mérancolique; modèle* et *modère; pilule* et *pilure* (H. Estienne, *Deux dialogues,* I, 199); *polichinelle* et *porichinelle.* Rappelons enfin que amylum a été corrompu en *amidon.*

Formes analogiques. *Saillir* (salire) et *vaillant* (valentem) sont dus à l'influence des formes où *l* s'était mouillé (II, § 42). *Enfantillage* est pour *enfantilage* (dér. de l'anc. adj. *enfantil* 〈 infantilis), et paraît dû à l'influence de mots tels que *pillage.*

III. CONSONNE + L.

341. L après une consonne se maintient ordinairement; dans quelques cas isolés, il se change en *N* ou en *R,* ou disparaît; si la consonne précédente est une palatale, il se combine avec elle.

1° **L** reste après une consonne initiale quelconque: plaga 〉 *plaie,* clavem 〉 *clef,* gloria 〉 *gloire,* florem 〉 *fleur,* blasphemare 〉 *blâmer,* etc.

Cas isolés. *L* est devenu *R* dans l'ancienne forme *cristère* (pour *clystère*) qui scandalisait H. Estienne; il s'écrie: »Et quelle honte doncques est-ce maintenant (je suis moy-mesme honteux de le dire) qu'on oye sortir de la bouche d'aucuns médecins ce mot cristère?« (*Apologie pour Hérodote,* I, 314; comp. *Deux Dialogues,* I, 199). Rappelons aussi *crin d'œil* (et *compriment*) dans le langage populaire de Paris (Nisard, p. 202). *L* disparaît, par assimilation harmonique (§ 507,2), dans *quincaille* (〈 vfr. *clincaille*) et les dérivés *quincaillier, quincaillerie;* par dissimilation, dans *faible* (〈 flebilem) et peut-être dans *cheville* (〈 clavicula?). Dans la langue populaire, *L* s'est amuï

dans *cela* 〉 *ça, celui* 〉 *çui, plus* 〉 *pus;* de ces formes, *ça* et *pus* remontent au moins au XVII[e] siècle (comp. Thurot, II, 266), *çui* paraît plus moderne: Ya qu'un vrai moyen ... c'est *çui-là* (Bruant, *Dans la rue,* p. 193).

2⁰ **L** reste après une consonne médiale (excepté T, C, G, J; voir ci-dessous): duplum 〉 *double,* ins(u)la 〉 *isle, île,* tab(u)la 〉 *table* ou *tôle* (§ 376), *par(au)lare 〉 *parler,* etc.

Cas isolés. *L* s'est amuï dans *épisser,* qui est pour *esplisser* (〈 holl. splitsen), et dans *rabobiner* qui remonte à **rabobliner* (Acad., 1694) pour *rabobeliner* (cf. § 291). Dans beaucoup de proparoxytons, *L* devient *N* ou *R,* ou il disparaît; les plus vieux textes conservent ordinairement les formes avec *l*. *L* 〉 *N* après *r* et *s,* dans margula 〉 vfr. *marle* 〉 *marne;* pessulum 〉 vfr. *pesle* (encore dans Villon) 〉 *pêne;* posterula 〉 vfr. *posterle* 〉 *poterne.* *L* 〉 *R* parfois après une labiale: *umbiliculum 〉 *nombril* (par dissimilation), all. Sabel 〉 *sable* (Oudin) 〉 *sabre;* on trouve en vfr. *ensembre, orribre* pour *ensemble, horrible;* le passage de *l* à *r* a aussi lieu après une palatale, voir ci-dessous n⁰ 3. *L* disparaît dans amygdala 〉 *amendola (§ 426) 〉 *amande;* angelum 〉 *angele* 〉 *ange;* Aristoteles 〉 *Aristote;* dactylum 〉 *datte;* glandula 〉 *glande;* tempora 〉 *temple* (encore Acad. 1740) 〉 *tempe* (déjà dans Palsgrave); vha. wimpal 〉 *guimple* 〉 *guimpe;* vha. haspal 〉 *hasple* 〉 *haspe* (encore dans Oudin, 1655); bas-all. stapel 〉 *étaple* 〉 *étape;* rappelons aussi *truffe* de *trufle.*

3⁰ **TL.** Par une assimilation anticipante, *tl* est devenu *cl* déjà en latin: vetulum 〉 vetlo 〉 veclo (d'où ital. *vecchio,* esp. *viejo,* port. *velho,* fr. *vieil*); situla 〉 sitla 〉 sicla (d'où it. *secchia,* port. *selha,* fr. *seille*). L'Appendix Probi recommande de dire »vetulus, non veclus« (n⁰ 5). (Un phénomène analogue s'observe parfois dans le parler populaire de Paris, où *Châtelet* devient [ʃaklɛ], et en anglais, où *cl, gl* se confondent presque avec *tl, dl;* comp. la rime dans le proverbe *Many a little makes a mickle*). Dans les mots plus récents, *t* se change en [ð] et finit par disparaître: *rot(u)lare 〉 *roðler* 〉 *rouler* (§ 383).

Mots d'emprunt. Dans les mots introduits au moyen âge, *L* devient *R:* apostolum 〉 *apòstele* 〉 *apostle* 〉 *apôtre;* capitulum 〉 *chapítele* 〉 *chapitle* 〉 *chapitre;* cartula 〉 vfr. *chartre,* epistola 〉 *épître,* fistula 〉 vfr. *festre* (remplacé par la forme

savante *fistule*), *pulpitulum > *pupitre*, titulum > *titre;* on a le même changement en **r** après *d:* glandula > vfr. *glandre*, idolum > vfr. *idre* (à côté de *idele, idle*), scandalum > *esclandre*, Wandalum > *Wandre*.

4⁰ **CL, GL, JL.** Ces groupes se combinent en [ʎ]; voir § 350 ss.

5⁰ **ML.** Il se développe dans ce groupe une consonne accessoire: cum(u)lare > *combler*, insim(u)l > *ensemble;* voir § 497,1.

Remarque. Le mouillement du *L* appuyé, qui a joué un si grand rôle dans la plupart des langues romanes (clamare > cʎamare: ital. *chiamare*, esp. *llamar*, port. *chamar*), est inconnu au français du moyen âge. De nos jours, on constate l'existence du phénomène, et sous des formes très intéressantes, dans plusieurs patois de l'Est, du Centre et du Nord-Ouest (Calvados).

IV. L + CONSONNE.

342. L (ou **LL**) **devant une consonne** (excepté J; voir § 352) se vocalise après *a, è, ò, ó,* et aboutit à *u* qui se combine avec la voyelle précédente (§ 236 ss.):

alba	*aube*	*cælos	*cieux*
alterum	*autre*	bellos	*beaux*
caballos	*chevaux*	avicellos	*oiseaux*
palma	*paume*	mol(e)re	*moudre*
talpa	*taupe*	pulverem	*poudre*
falconem	*faucon*	sol(i)dare	*souder*
sal(i)narium	*saunier*	*colpum	*coup*
capillos	*cheveux*	folles	*fous*
filtrum	*feutre*	poll(i)cem	*pouce*

Sur le développement du groupe L + R (> LDR), voir 498,1.

Formes analogiques. Sur l'explication des formes *ciels, aïeuls, rossignols,* voir § 346.

Cas isolés. 1⁰ *L* est devenu *R* dans Olna > *Orne*, pullipedem > *pourpier*, ulmum > *orme* (cf. *Romania*, XXIII, 287); comp. les mots d'emprunt *arcanne* (bas-lat. alcanna), *argousin* (< it. algozzino), *armet* (< esp. almete), *remorquer* (< esp. remolcar), *turban* (au XVIe siècle aussi *tulban*, de l'ar. tul-

b a n d). On trouve aussi dans la vieille langue *carculer* (Greban), *corpe, encorper, Arger* (ATF, X, 38), pour *calculer, coulpe, encoulper, Alger;* le même passage se retrouve dans le dialecte actuel de Paris où l'on dit *archimie, arcol, arcôve, artérer, armanach, carculer,* etc.; pour les autres parlers romans, voir *Romania,* XXVI, 288. — 2° Dans d'autres mots, *L* disparaît sans laisser de trace: a l b u l u m 〉 *able;* b a l n e u m 〉 *bain;* vfr. *maletolte* 〉 *maltôte.* Rappelons aussi les combinaisons *des* (〈 *de* + *les*), *es* (〈 *en* + *les*), *as* (〈 *à* + *les*), *jes* (〈 *je* + *les*), *sis* (〈 *si* + *les*), etc., voir § 293.

Mots d'emprunt. *Alcool, alcôve, almanach, altérer* (comp. *autre*), *altesse* (comp. *hautesse*), *balcon, calme, cavalcade* (comp. *chevauchée*), *galbe, palme* (comp. *paume*), *poltron, soldat* (comp. *soudart*), *salpètre* (comp. *saupoudrer*), *valser,* etc. Sur *L* 〉 *R*, voir ci-dessus.

Remarque. Les autres mots qui, de nos jours, présentent la combinaison *l* + *cons.* sont des recompositions (§ 139,3) ou des formations analogiques; ainsi *malcontent, malfaire, malgracieux, malgré, malsain, malveillance* sont refaits sur *mal;* on disait autrefois *maucontent, maufaire, maugracieux, maugré* (encore dans R. Garnier), *maussain, mauveuillance,* comme on dit encore *maudire, maugréer, maussade.*

343. La vocalisation de la latérale vélaire (§ 337) paraît avoir commencé vers la fin de l'époque gallo-romane; les plus anciens exemples apparaissent dans des chartes latines du Xe siècle, où l'on trouve R a i n a u d u s, G i r a u t, G a u t e r i u s; et B a u d u i n u s se lit dans le *Domesday-Book,* livre de jugement, où Guillaume le Conquérant a établi le cadastre de son royaume (vers 1080). L'orthographe conserve pourtant *l* assez longtemps, et jusque dans le XIIe siècle on écrit *albe, altre, chevals, palme, talpe, falcon,* etc., tout en prononçant probablement une sorte de *l* très réduit, dont l'articulation consonantique a dû être à peine perceptible; comp. le portugais moderne où la différence de prononciation entre *alto* et *auto* est presque insaisissable. On trouve dans Wace (*Roman de Rou;* env. 1170) des rimes qui paraissent attester la vocalisation complète du *l*: *Tout* (t o l l i t) : *plout* (v. 4428); *vout* (v o l u i t) : *pout* (v. 6249), etc. Le passage de *l* à *u* se retrouve dans plusieurs parlers romans, slaves et germaniques (rappelons surtout le hollandais: *oud, goud,* etc.). — Le *l* amuï fut réintroduit dans l'or-

thographe au temps de la Renaissance: on écrivit *aultre, chevaulx, paulme,* etc. Cette »lettre étymologique« s'est conservée jusqu'à nos jours dans quelques mots cités au § 97; elle est même arrivée à se prononcer dans *soulte.*

Remarque. En wallon et en lorrain, *l* est étouffé devant une consonne et la voyelle précédente est allongée (cf. 130,1): *chevals* > *chevās*, *bels* > *bēs*, etc.; nous retrouvons une trace de cette particularité dans le nom de ville *Belfort*, qui, dans l'Est, se prononce [bɛfo:r].

344. **L** (ou **LL**) **devant une consonne** tombe régulièrement après ī, ū, et dans quelques dialectes après *e* (< lat. ā, ă) et *ei* (< lat. ē, ĭ):

fil(i)cella *ficelle*		tal(e)s	vfr. *tes*
fil(e)s	vfr. *fis*	qual(e)s	vfr. *ques*
pull(i)cella *pucelle*		hospital(e)s	vfr. *ostes*
pul(i)cem *puce*		capital(e)s	vfr. *chetes*
null(o)s	vfr. *nus*	pīl(o)s	vfr. *peis*
*cul(o)s	vfr. *cus*		

Ajoutons à ces exemples les deux adverbes *communément* (< vfr. *comunelment*) et *gentiment* (< vfr. *gentilment;* influence de *joliment?*). Dans la langue moderne *l* s'est amuï dans *quelque* [kɛk], *quelque chose* [kɛkʃo:z], *quelqu'un* [kɛkœ̃] (prononciation vulgaire).

Formes analogiques. L'analogie a effacé la différence qui existait entre *nul* et *nus, fil* et *fis, quel* et *ques.* La forme du singulier a ordinairement réagi sur celle du pluriel, en y introduisant le *l: nuls, fils, vils, tels, quels, hôtels, cheptels, poils,* etc. Dans *culs,* la restauration de *l* n'est qu'orthographique; au point de vue phonétique, c'est en réalité le pluriel qui a prévalu et changé [kyl] en [ky]; cette forme est de vieille date, cf. *cul : coqu* (dans RPF, V, 256). La disparition du *l* du singulier s'observe aussi dans *dé* (vfr. *déel* < digitale; cf. *délot*), *sénevé* (vfr. *senevel* < *sinapillum) et beaucoup de mots en *-il: baril* [bari], *chenil* [ʃəni], *fusil* [fyzi], *gentil* [ʒɑ̃ti], *persil* [pɛrsi].

Mots d'emprunt. *Filtre, filtrer, indult, indulgence, occulte,* etc.

Remarque. L'amuïssement du *l* dans les cas indiqués n'est pas propre à tout le domaine de la langue d'oui; ainsi à côté du français *gentis* (gentilis) on a le picard *gentius.*

V. L FINAL.

345. L final se conserve; que la consonne soit simple ou double en latin, le résultat est le même en français:

hospitalem	*hôtel*	filum	*fil*
sal	*sel*	vilem	*vil*
caballum	*cheval*	mille	*mil*
vallem	*val*	*filiolum	*filleul*
cælum	*ciel*	solum	*seul*
fel	*fiel*	mollem	*mol*
bellum	*bel*	nullum	*nul*

Cas isolés. La terminaison *-il* se prononçait ordinairement soit [il]: gentilem 〉 *gentil*, soit [iʎ]: periculum 〉 *peril* [pəriʎ]; il y a eu confusion entre les deux formes, et, grâce au changement de [ʎ] (§ 351) et à l'amuïssement partiel de [l], on constate maintenant trois prononciations différentes qui ne coïncident qu'accidentellement avec celle demandée par l'étymologie; pour *nombril*, qui devrait se prononcer [nõbri:j], on entend et [nõbril] et [nõbri]. Dans le parler négligé de nos jours, *L* s'amuït dans le pronom *il* (*Manuel phonétique*, § 47, Rem.); cet amuïssement remonte au moyen âge (II, § 528,1). Notons aussi *quel*, devenu *qué: Que' sale métier* (J. Marni, Fiacres, p. 269). *Que' chambardement* (A. Bruant, Dans la rue, p. 105). Buffier remarque en 1709 que dans le discours familier *quel monstre* se prononce *que' monstre.* Par un changement de suffixe, *L* est devenu *R* dans: prov. brancal 〉 *brancal,* d'où *brancar* (encore dans Richelet, 1680) et enfin *brancard* (déjà dans Oudin, 1642); it. caviale 〉 *cavial* (Furetière) 〉 *caviar.* Notons aussi l'ancienne interjection *mare* ou *mar,* si elle dérive de mala (sc. hora).

346. Un grand nombre de mots qui régulièrement devraient se terminer en *l*, ont vocalisé cette consonne: *agneau* (agnellum), *beau* (bellum), *chou* (caulem), *cheveu* (capillum), *fou* (follem), etc. Ce phénomène est dû à l'analogie et à la phonétique syntaxique.

1° Les mots en *l* vocalisaient ordinairement cette consonne devant le *s* de la flexion (§ 342); on déclinait dans la vieille langue: *chevaus* (caballus), *cheval* (caballum) — *cheval*

(caballi), *chevaus* (caballos); on avait de même *agnel* — *agneaus*, *chevel* — *cheveus*, *chol* — *chous*, *mol* — *mous*, *filleul* — *filleus*, *ciel* — *cieus*, etc. Dans la langue moderne, il y a eu simplification, et on a créé de nouvelles formes analogiques, ou pour le singulier ou pour le pluriel. La forme du pluriel des noms en *-él* (-illum), *-èl* (-ĕllum), parfois *-eul* et *-ol*, a réagi sur celle du singulier, et à la fin du moyen âge *chevel*, *chastel*, *essieul*, *chol* ont été remplacés par *cheveu*, *chasteau*, *essieu*, *chou*. Pour les autres mots, la forme du singulier a prévalu, et son *l* a été introduit au pluriel: *filleuls*, *glaïeuls*, *seuls*, *ciels*, *fiels*, *rossignols*. L'état primitif s'est conservé tel quel dans les mots en *-al*: *cheval* — *chevaux*, et dans *aïeul* — *aïeux*, *ciel* — *cieux*; pour les détails, voir II, § 289 ss.

2° A côté de la forme étymologique *bel* (bellum), on avait non seulement *beaus* (bellus, bellos), mais aussi le doublet *beau*. Les mots en *l* vocalisaient également la latérale toutes les fois qu'ils se trouvaient devant un mot commençant par une consonne et auquel ils étaient intimement liés. Ce phénomène a été observé de bonne heure. Dans son traité orthographique, Coyfurelly remarque: »*L* eciam posita in fine diccionis, si sequens diccio incipit a consonante, sonum suum proprium dimittet et quasi *u* sonabitur in effectu, ut *l'amiral d'Engleterre*, *chival soer*, *fiel de fust*, *seal d'argent*, *fiel de makerel malvais est*, *beal filz escoutez*. Si vero sequens diccio incipiat a vocali, tunc *l* sonum proprium procul dubio retinebit, ut *nul aultre*, *nul enemy*, *nul ignorent*, *nul homme*, *nul usage*«. Comp. *Tel* erreur en nostre lei, *Teu* dulur en out li rei (Chardry, *Li set dormans*, v. 887—888).

347. Par suite de ces circonstances, beaucoup de mots en *l* avaient souvent dans la langue parlée un **doublet** en *u*: *mal* — *mau*, *bel* — *beau*, *nouvel* — *nouveau*, *cheval* — *chevau*, *fol*—*fou*, etc. On trouve de ces doublets jusqu'au XVII[e] siècle, et ils étaient très répandus parmi les substantifs. On hésita longtemps entre *oisel* et *oiseau*, *mantel* et *manteau*, *tonnel* et *tonneau*, *journal* et *journau*, etc. Dans une farce du XVI[e] siècle, un des personnages dit: »Et ne suis-je mie aussi gras qu'un *veel*? doy-je dire un *veau*« (*ATF*, I, 53). De ces doublets, la langue moderne a conservé les suivants:

Al, au: *Cheval—chevau (chevau-léger); mal—mau (maudire, maussade, maugréer; à mau chat, mau rat); val—vau (avau de route, avau vent, Vaucluse, Vauvert, vaudeville).*

El, eau: *Agneau—agnel; beau—bel; lambeau—lambel; marteau—martel (avoir martel en tête, Charles Martel); nouveau—nouvel; sceau—scel (le scel du Châtelet, scel et contrescel). Appel*, dont on a tiré, par analogie, le doublet *appeau*, est un substantif verbal d'*appeler*.

Ol, ou: *Cou—col; licou—licol; fou—fol; mou—mol.*

VI. L L.

348. Ce groupe s'est maintenu tel quel jusque dans la période gallo-romane; les deux *l* de bella, villa, valla, novella ont dû se prononcer avec la même articulation qui s'emploie encore en italien. Vers la fin de la période, et après le changement des voyelles libres, les deux *l* se sont réduits à un seul: bella > vfr. *bele* (comp. vela > vfr. *veile*); valle > *val* (comp. talem > *tel*), etc. L'orthographe médiévale n'admet ordinairement qu'un seul *l;* au temps de la Renaissance une restauration savante rétablit l'*l* double entre deux voyelles: illa > *ele* > *elle,* villa > *vile* > *ville* (on a conservé *vilain*), novella > *novele* > *nouvelle.* Il est possible que l'articulation double existât encore dans le vieux français; on trouve dans la prose de Ste Eulalie *polle, elle, bellezour, celle,* mais le Jonas offre *cele.*

Formes analogiques. La latérale mouillée [ʎ] a remplacé *ll* dans bullire > *bouillir,* *fallire > *faillir,* par analogie avec les autres formes qui avaient un *l* mouillé (II, § 42,₃). Un *l* mouillé se présente aussi dans quelques mots d'emprunt: *anguille* (anguilla), *Camille* (Camilla), *camomille* (camomilla), *pastille* (pastillus). Cette particularité est due soit à l'influence du suffixe féminin *-ille* (*chenille, flotille;* III, § 257, 694), soit à l'influence de l'orthographe. A propos de *Camille,* G. Paris observe: »Remarquons que ce nom, dans La Fontaine, a une *l* ordinaire (écrite *ll*) et non une *l* mouillée, comme dans la prononciation usuelle (*Camille* rime avec *facile*). André Chénier traite de même le nom féminin *Camille.* Ce nom, emprunté à l'italien, n'a en effet aucun droit à l'*l* mouillée, et c'est l'in-

fluence de la graphie qui en a changé la prononciation. J'ai encore entendu dans ma jeunesse prononcer *Camile*« (G. Paris, *La Courtisane amoureuse de La Fontaine*).

Cas isolés. *LL* s'est réduit à *L* avant le changement des voyelles libres dans stella 〉 *étoile*, olla 〉 vfr. *eule*. Sur gallina 〉 *geline*, voir ZRPh, XXVIII, 114 ss. Ul(u)lare se retrouve dans la vieille langue sous les trois formes *uller, usler, urler*, dont la dernière l'emporte (comp. it. urlare).

349. Dans la langue parlée moderne, on trouve un *l* double dans les cas suivants:

1° Dans des mots d'emprunt: *belligérant, collègue, illégal, illicite, illustre, syllabe, syllogisme, villa, Allah*, etc.

2° Dans des contractions ou des rencontres de mots, comme: *celle-là* [sɛlla], *elle lit* [ɛlli].

3° Dans le pronom *le* entre deux voyelles: *je l'ai vu* [ʒəllevy]; *tu l'as dit* [tylladi]; *je voudrais l'être* [ʒəvudrɛllɛːtr]; *nous l'avons dit* [nullavɔ̃di], etc. Cette prononciation existait au XVIIe siècle; François de Callières a noté qu'on disait *je le l'ay*, pour *je l'ay* (*Mélanges Brunot*, p. 299). Elle vit encore de nos jours, surtout dans le parler vulgaire, mais elle s'entend aussi dans le parler de la bonne compagnie. Elle est sans doute le résultat d'une analogie: *il l'a vu* se prononce [ilavy] ou [illavy], ce qui amène la création de [ʒəllevy] à côté de [ʒəlevy] *(je l'ai vu)*.

L MOUILLÉE.

350. La latérale palatale qu'on appelle *l mouillée* [ʎ], était inconnue au latin classique; elle s'est développée dans le parler vulgaire et se retrouve dans toutes les langues romanes (excepté le sarde?). En français, où elle a été très employée, elle provient d'une fusion des groupes LJ, JL, CL, GL: filia 〉 filja 〉 fiʎa 〉 vfr. *fille* [fiʎə]; bajulare 〉 baʎar 〉 vfr. *baillier;* oculum 〉 oʎo 〉 vfr. *ueil;* vigilare 〉 veʎar 〉 vfr. *veillier*. Dans les patois, on trouve un changement postérieur de [lj] initial ou intervocalique en [ʎ] (comp. § 334); Molière, dans son *Don Juan* (II, sc. 1) offre les formes *gliau* (pour *l'iau* = *l'eau;* cf. § 239, Rem.), *glieu* (pour *lieu*), *iglia* (pour *il y a*).

Dumas (1733) observe que les Gascons disent *familher, soulher. lhard,* pour *familier, soulier, liard.*

REMARQUE. L'orthographe française a représenté la latérale mouillée par des graphies très variées. Citons comme la plus employée **ill,** et à la fin des mots **il:** *oreille, travaille, grenouille, conseiller, travailler, mouiller: conseil, travail, fenouil;* après un *i,* on écrit seulement **ll** ou **l:** *fille, vrille, grésil, mil.* Dans les plus vieux textes, on trouve **li:** *palie, filie,* et, surtout dans le Nord, **ilg, lg** ou **gl,** comme en italien: *conseilg, filg, cilg, batagle:* en wallon enfin on employait **lh,** comme en portugais. J. Pelletier (§ 31) écrivait *soleilh.*

351 Voici quelques observations sur le sort phonétique et orthographique de la latérale mouillée.

1⁰ Dans la langue moderne, la latérale mouillée n'existe plus; elle a été simplifiée en [j]: *fille* se prononce [fi:j], *briller* [brije], etc. Les premières traces de cette simplification se trouvent au XVIe siècle, dans la graphie *coïon* (< it. c o g l i o n e), sobriquet grossier appliqué aux Italiens (IV, § 189). Au XVIIe siècle, Hindret (1687) dit que »dans la petite bourgeoisie de Paris on trouve beaucoup de gens . . . qui pour dire *bataillon, postillon, bouteille, mouillé, bouillon,* et autres mots . . . disent *batayon, postiyon, boutaiye, mouyé, boüyon*« (comp. *Mélanges Brunot*, p. 297). Au XVIIIe siècle, cette prononciation était assez répandue, aussi hors de Paris, et pourtant, les grammairiens la qualifient ordinairement de vulgaire et vicieuse; ce n'est qu'au XIXe siècle qu'elle est officiellement reconnue. Mme Dupuis (1836), qui réclame encore le son mouillé pour le discours soutenu, ajoute: »Dans la conversation, on prononcera *bi-iard*, *bi-iet*, *bi-iot*, *rou-ier*, *tâ-ieur*, [illegible], pour *billard*, *billet*, *billot*, *rouiller*, *tailleur*, sans s'inquiéter des avis contraires, ni des réclamations de province«. De nos jours, le son mouillé a disparu aussi du discours soutenu, il ne s'entend plus que dans quelques patois (par ex. le poitevin et le saintongeais), dans le Midi et en Suisse; la prononciation simplifiée l'a victorieusement emporté, malgré les vives protestations d'un Littré. Le son [ʎ] est maintenant tout à fait étranger aux Français du Nord; s'ils doivent le figurer, ils écrivent *li.* Dans son dernier roman, A. Daudet remarque que Pierre Izoard, le Marseillais, »disait *filiette*« (*Soutien de famille,* p. 33).

REMARQUE. La simplification de [ʎ] en [j] a également eu lieu en roumain, où f i l i u m est devenu *fiu* (en passant par **fiʎu*), dans quelques dialectes du Centre et du Nord de l'Italie (à Pescara, on dit *scejie* pour *scegliere,* et en

vénitien *fio* pour *figlio*), en espagnol, où *callar* se prononce vulgairement [kajar], et en montpelliérain, où l'on dit *payo* (paille), *bouteijo* (bouteille), etc. Sur l'extension du »yeismo« en espagnol, voir *Romania*, VIII, 622.

2° La simplification de la latérale mouillée en [j] n'a pas été notée dans l'orthographe ordinaire; on continue à écrire *fille, bouteille,* quoique ces mots ne contiennent plus de *l.* Rappelons pourtant *coïon*, doublet de *couillon* (cf. § 120, Rem.,1). On peut, d'un autre côté, relever quelques cas curieux de »graphie inverse« où l'on a employé le signe de *l* mouillé pour figurer le son de [j]. Exemples: *Aimerillot,* pour *Aimeriot,* dim. d'*Aimeri. Cabouille* (< esp. c a b u y a). *Épillet,* pour *épiet,* dim. d'*épi. Fourmiller* (de *fourmi*), vfr. *formiier. Porillon,* pour *porion* (narcisse des bois), dér. du lat. p o r u s. *Reillière,* pour *rayère,* dér. du vfr. *raiier. Souquenille,* pour *souquenie* < vfr. *sosquenie* (§ 20,4). *Toupiller,* pour *toupier,* dér. de *toupie.* Bérain (1675) a déjà averti contre de telles graphies fautives: »Dites et écrivez *faïence,* et non *faillance*«.

3° La simplification de [ʎ] en [j] est accompagnée dans le parler vulgaire de celle de [lj] en [j]; ceux qui ne se piquent pas de bien prononcer disent *escayer, souyer, miyon;* dans plusieurs patois on trouve *yèvre* pour *lièvre,* etc. (voir RPhFP, VIII, 82; XV, 310). Ce développement a amené par contre-coup (§ 115) la substitution sporadique de [lj] à [j]: L'entendez-vous gueuler, le petit *citoillien* (J. Marni, *Fiacres,* p. 78). Cela est au-dessus de mes *moilliens* (H. Lavedan, *Le nouveau jeu,* p. 262). Nous avons entendu *essuilier* pour *essuyer.*

I. L MOUILLÉE INTERVOCALIQUE.

352. Un *l* mouillée intervocalique se développe de *lj, jl, cl, gl:*

filia	*fille*	filiolum	*filleul*
folia	*feuille*	meliorem	*meilleur*
palea	*paille*	aliorsum	*ailleurs*
valeat	*vaille*	taleare	*tailler*
macula	*maille*	cochleare	*cuiller*
gracula	*graille*	coagulare	*cailler*
tragula	*traille*	vigilare	*veiller*
*strigula	*étrille*	regula	vfr. *reille*

CAS ISOLÉS. L'ancienne langue offre, dans les mots savants, des exemples d'une fluctuation entre *l* mouillée et *r*; on trouve *apostolie* et *apostoire, Basilie* et *Basire, nobilie* et *nobire, navilie* et *navirie* ou *navire.*

MOTS D'EMPRUNT. *Huile* (oleum), *mille* (millia), *filial, foliation, interfolier, améliorer,* etc.

REMARQUE. Les poètes rimaient autrefois une *l* mouillée avec un [l] ordinaire; on en trouve des exemples jusque dans le XVII[e] siècle: *Mervelle : selle* (Béroul, Tristan, p. XXVI); *filles : villes* (E. Deschamps, IX, v. 400, 3148, 4475); *fille : mille* (ib., v. 2152); *villes : filles* (Régnier, Sat. VI); *fille : estrille : ville* (Chansons de Gautier Garguille, p. 14); *ville : famille* (Garnier, Les Juives, v. 760); *fille : ville* (A. d'Aubigné, Misères, v. 229); *ville : fille* (Rotrou, Heureuse constance, III).

II. L MOUILLÉE FINALE.

353. Une *l* mouillée finale se développe des groupes *lj, jl, cl, gl*:

alium	*ail*	oculum	*œil*
malleum	*mail*	fenuculum	*fenouil*
valeo vfr.	*vail*	gubernaculum	*gouvernail*
milium.	*mil*	vetulum (§ 341,3)	*vieil*
consilium	*conseil*	Altoialum	*Auteuil*
trepalium	*travail*	vigilo vfr.	*veil*

FORMES ANALOGIQUES. Les vieilles formes *vail* (valeo), *fail, vueil, boil* (bullio), etc. ont été remplacées par *vaux, faux, veux, bous,* sous l'influence des 2[e] et 3[e] pers. du singulier: *vaus* (vales), *vaut* (valet), etc.; dans d'autres verbes, on a généralisé l'*l* mouillée, c'est ainsi qu'on dit *sailles, saille* au lieu de *saus, sals* (salis), *saut, salt* (salit); pour les détails, voir II, § 42, 121. — Dans les noms, la latérale mouillée a parfois disparu sous l'influence d'autres formes; voir ci-dessous, § 354.

CAS ISOLÉS. Plusieurs mots en *-il* [iʎ] ont perdu la prononciation mouillée; le [ʎ] aurait dû être remplacé dans la langue actuelle par un [j] comme dans *mil,* autrefois [miʎ], maintenant [mi:j], mais au lieu de [i:j] on prononce [il] comme dans *babil, cil* (cilium), *péril* (periculum), ou [i] comme dans *goupil, outil, persil, sourcil.* Ces développements sont dus soit à l'influence de l'orthographe, soit à différentes analogies (comp.

§ 345). La prononciation mouillée s'est conservée dans les primitifs ou les dérivés: *babiller, ciller, sourciller, périlleux, outiller, persillade,* etc. Notons enfin *exil* [ɛgzil] qui a remplacé l'ancienne forme populaire *eissil* [ɛjsiʎ].

MOT D'EMPRUNT. *Émeri,* de l'it. *smeriglio,* est pour *émeril.*

MOTS SAVANTS. *Cénacle, miracle, spectacle,* etc.

III. L MOUILLÉE + CONSONNE.

354. Devant une consonne, la latérale mouillée se change ordinairement en *u*, comme la latérale vélaire (§ 342), ou elle disparaît (§ 344); si la consonne suivante est *s*, elle est changée en *z* [ts] qui finit par se simplifier en *s* (§ 336,2, 404,4):

vetulus	vfr. *vieuz*	melior	vfr. *mieudre*
vetulos	vfr. *vieuz*	filius	vfr. *fiz*

Beaucoup de mots, dont le radical se terminait en *l* mouillée, avaient ainsi dans la vieille langue des terminaisons variées selon la présence ou l'absence d'un *z (s)* final; on déclinait *travauz—travail* et au pluriel *travail—travauz; genouz—genouil, conseuz—conseil,* etc. Cette particularité existe encore pour plusieurs noms en *-ail: bail—baux, émail—émaux,* etc., et pour *œil—yeux, vieil—vieux.* Pour les autres mots, l'analogie a créé de nouvelles formes, tantôt pour le pluriel (sur le singulier), tantôt pour le singulier (sur le pluriel); à côté de *fenouil—fenous,* on a eu *fenouil—fenouils,* et *fenou* (encore au XVIIe siècle) — *fenous.* La consonne mouillée a été introduite au pluriel dans *gouvernails, mails, conseils, soleils, vermeils, fenouils, mils,* etc.; on trouve même *ails* et *œils,* doublets de *aulx* et *yeux.* La consonne mouillée du singulier a disparu dans *genou, pou, verrou,* dont les anciennes formes sont *genouil* (encore dans Corneille), *pouil, verrouil.* Pour les détails, voir II, § 289 ss.

Ajoutons que la latérale mouillée pouvait aussi se changer en *i* devant la consonne de flexion, d'où *travaiz—travail,* et au pluriel *travail—travaiz,* etc.

CAS ISOLÉS. L'ancien nominatif *fiz* (d'où l'anglais *fitz*) s'est conservé sous la forme de *fils;* le cas régime *fil* [fiʎ] vit encore dans plusieurs patois (II, § 279,2). La prononciation [fis] est moderne et due à l'influence de l'orthographe; on disait

autrefois [fi], voir *Manuel phonétique*, § 254,3; dans un des contes du Sieur d'Ouville (éd. G. Brunet; Paris, 1883, I, p. 79), on équivoque sur *fidefrage* et *fils de Frage*. *Lis* (pour *liz*) est originairement le cas régime du pluriel et cette forme a de bonne heure supplanté le singulier *lil* [liʎ] (II, § 280).

REMARQUE. A côté de *vieil* (vetulum, vetuli), on avait non seulement *vieux* (vetulus, vetulos), mais probablement aussi un doublet syntaxique *vieu* (comp. § 347), qui a dû s'employer devant les mots commençant par une consonne; ce doublet existe encore sous la graphie fautive de *vieux (un vieux garçon)*. On écrit également *fieux*, pour *fieu*, forme picarde de *fils* qui s'emploie dans le langage familier.

CHAPITRE IV.

LES VIBRANTES.

---

355. Le latin ne connaissait qu'une seule vibrante, le *r* linguo-dental ou apical [r], qui se formait par la vibration de la pointe de la langue contre les alvéoles ou la partie postérieure des dents supérieures. Ce phonème se retrouve dans toutes les langues romanes; pourtant, on y a substitué, dans certaines régions surtout dans le Nord de la France, une autre vibrante, le *r* uvulaire ou guttural [ʀ], formé par le roulement de la luette. Sur le rapport entre ces deux formes, voir ci-dessous, § 356.

Que la vibrante soit dentale ou uvulaire, elle est ordinairement sonore. Elle devient plus ou moins sourde après une consonne sourde: *pré, trop, croix, battre, fiacre, sucre,* etc.; à la finale, même après une consonne sonore: *poudre* [pudr̥], *membre* [mõbr̥], *plaindre* [plɛ̃dr̥]. Le *r* sourd final s'amuït souvent complètement (§ 313,3, Rem.).

356. Voici quelques remarques historiques sur l'emploi des deux vibrantes.

1° **Vibrante apicale.** Dans la plus ancienne période du français cette vibrante paraît seule employée; c'est l'articulation traditionnelle, et son emploi à travers les temps est attesté par le développement d'une dentale dans *e s s e r e 〉 *estre, être,* c i n e r e m 〉 *cendre,* etc. (§ 498—499), par le changement de *d* en *r* dans m e d i c u m 〉 vfr. *mire,* etc. (§ 475,4, Rem.), par la fluctuation entre *r* et *s* [z] dans *chaire* et *chaise,* etc. (§ 360), et celle entre *l* et *r* (§ 359). Ces phénomènes et plusieurs autres ne s'expliqueraient pas si *r* eût été uvulaire. L'articula-

tion apicale s'employait généralement encore au XVIIe siècle; en 1668, le cartésien de Cordemoy, en parlant dans son *Discours physique de la parole*, de la formation de *R*, dit: »La lettre *R* [se prononce] en portant le bout de la langue jusqu'au haut du palais, de manière qu'étant frôlée par l'air qui sort avec force, elle lui cède et revient souvent au même endroit tandis [c. à d. aussi longtemps] que l'on veut que cette prononciation dure.« Cette explication a été reproduite par Molière dans *Le Bourgeois gentilhomme* (II, sc. 4). Pour la période moderne, l'articulation primitive a perdu beaucoup de terrain dans le Nord de la France, où elle ne s'est conservée que dans les campagnes et les petites villes; à Paris le [r] ne s'emploie plus guère que dans le discours soutenu et dans le chant. Au Sud de la Loire, on a partout gardé l'ancien [r].

REMARQUE. Selon ce que nous raconte Joinville dans sa *Chronique* (§ 33), saint Louis disait que »male chose estoit de penre de l'autrui; car *li rendres* estoit si griez que, neis au nommer, li rendres escorchoit la gorge par les *erres* qui y sont«. Nous pensons qu'il ne faut pas prendre cette phrase trop à la lettre; quand le roi dit que les *r* écorchaient la *gorge*, il veut dire seulement qu'ils produisaient un roulement bien fort, mais le roulement se faisait dans la partie antérieure de la bouche (par la pointe de la langue), non pas dans la gorge proprement dite (par la luette).

2° **Vibrante uvulaire.** Cette forme de la vibrante, le *erre francese,* comme disent les Italiens, est une remplaçante affaiblie de l'apicale; elle est, presque partout où elle se retrouve, de date récente, et se développe de préférence dans les grandes villes, qui favorisent généralement les sons affaiblis. Pour la France, elle est surtout propre au parler de Paris et de quelques autres grandes villes du Nord. Il se peut que dans quelques cas isolés (par ex. devant certaines consonnes) on ait articulé un [ʀ] déjà au moyen âge; mais, quoi qu'il en soit, cette articulation ne s'est généralisée que vers la fin du XVIIe siècle; l'influence supposée des Précieuses n'y est pour rien (voir *Manuel phonétique*, § 57). Dans le portugais actuel la prononciation uvulaire du *r* fort se répand de plus en plus dans les villes, mais elle est encore regardée comme vicieuse.

REMARQUE. Les vibrantes peuvent perdre leur roulement; la vibrante dentale [r] se réduit alors à une sorte de fricative dentale qui se rapproche de [z], voy. § 360; la vibrante uvulaire [ʀ] se réduit à une fricative postpalatale: c'est le *r* grasseyé qui s'entend souvent dans le parler de Paris.

R.

357. Sort général de R:

1⁰ R se maintient dans presque toutes les positions: regem 〉 *roi*, pratum 〉 *pré*, barba 〉 *barbe*, amara 〉 *amère*, cor 〉 *cœur*.

2⁰ R se change sporadiquement en *L* et *S* [z].

3⁰ R s'amuït dans quelques cas isolés, surtout devant une consonne: persica 〉 *pêche*, et à la fin des mots: cantare 〉 *chanter* [ʃɑ̃:te].

Remarque. Il était de mode, vers la fin du XVIIIe siècle, de supprimer certaines consonnes, surtout *r*, dans la prononciation (comp. § 122). Les »incroyables« du Directoire disaient: *Ma paole supême. C'est incoyable. C'est hoïble*, etc.

I. R INITIAL.

358. R initial se maintient: regem 〉 *roi*, ridere 〉 *rire*, regina 〉 *reine*, recipere 〉 *recevoir*.

Remarque. D'après les grammairiens des XVIe et XVIIe siècles, le *r* initial se prononçait plus fortement que le *r* intervocalique ou final. Meigret remarque: »Je treuue que lè' Francoès la prononcet plus fort ao double, tenant le premier lieu du vocable, q'ès aotres lieus: comme *rire, rare*, ce qe non seulemènt nou' gardons ès simples, mès aosi è' composez: tellement qe *r* seul' èn *contrerolle* son' aotant qe lè' deus èn *courroucé*.« La même différence entre *r* initial et *r* intervocalique s'observe dans l'espagnol actuel: le *r* de *ropa* est bien plus fortement roulé que le *r* de *pero*, qui s'articule avec un seul coup du bout de la langue. Il en est de même en portugais; comp. *raio* et *cera*. L'opinion de Thurot (*De la prononciation française*, II, 270, 372) qu'il s'agirait, en français, d'un *r* initial *uvulaire*, est tout à fait invraisemblable (cf. § 356).

II. R INTERVOCALIQUE.

359. R intervocalique se maintient: amara 〉 *amère*, parare 〉 *parer*, corona 〉 *couronne*, pariculum 〉 *pareil*.

Cas isolés. *R* est devenu *L* dans les mots suivants: *Bluter* pour *beluter* (§ 291), transposé de *buleter* (§ 517,3) 〈 *bureter* (dér. de *bure*); *capilotade* (〈 *capirotade;* encore dans Oudin, 1642); *échalas* (vfr. *écharas*); *ensorceler* (vfr. *ensorcerer*, dér. de *sorcier*); *écarteler* (〈 **esquarterer,* dér. de *quartier*); *frileux* (pour *frireux* 〈 frigorosum); *haler* (vfr. *harer,* dér. de *hare*); vfr.

houlier (mhal. hurære?); *majolique* (< it. majolica, pour majorica, de l'île de Maïorque); *malitorne* (doublet de *maritorne*); *marjolaine* (vfr. *marjoraine;* bas-lat. majorana); *matelas* (vfr. *materas* < it. materasso); *mortelier* (dér. de *mortier*); *palefroi* (paraveredum); *pèlerin* (peregrinum; on trouve pelegrinus dans CIL, III, n° 4222); *prunelaie* (pour *pruneraie*, dér. de *prunier*); *sommelier* (pour *sommerier*, dér. de *sommier*); *sorcellerie* (pour *sorcererie*, dér. de *sorcier*); *tracelet*, doublet de *traceret* (dér. de *tracer*); *vaudeville* (vfr. *vaudevire* = *Val de Vire*). Dans plusieurs de ces exemples, c'est la dissimilation (§ 511) qui est en jeu. Le passage de *R* à *L* est fréquent dans les patois, où l'on trouve *celise, malichau, molue, mule, rale, ralement*, etc.; *colidor* pour *corridor* s'entend dans le parler vulgaire de Paris. — Remarquez enfin *plusieurs*, qui dérive de pluriores sous l'influence de *plus*, et *proue*, qui ne remonte pas directement à prora, mais est emprunté du génois proa.

360. R intervocalique peut perdre son roulement; il devient alors une fricative (comp. la prononciation actuelle anglaise de *round, rye, try, dry, brown*, etc.), et finit par aboutir à une sorte de blésement indistinct, un son sifflé qui se rapproche beaucoup de la sifflante sonore [z]. Cette prononciation, dont on trouve les premières traces au XIVe siècle, dans quelques patois méridionaux, était connue, à Paris, au XVIe et encore au commencement du XVIIe siècle. Il paraît qu'elle était surtout propre aux femmes. Dubois (1531) remarque: »In utroque vitio mulierculæ sunt Parrhisinæ; et earum modo quidam parum viri, dum *r* in *s*, et contra . . . *s* in *r* passim magna affectatione convertunt, dicentes *Jeru Masia* . . . et id genus sexcenta.« Pillot (1550) observe: »Parisinæ mulierculæ . . . adeo delicatulæ sunt, ut pro *pere, mere* dicant *peze, meze.*« Il est curieux de remarquer que la même prononciation zézayante a été observée de nos jours à Christiania, et là, également, chez les »mulierculæ«. La substitution de [z] à *r*, et vice versa, était tellement répandue à Paris que Clément Marot a cru utile de la ridiculiser dans l'*Epistre du biau fys de Pazy*. En voici les premières lignes:

Madame, je vous *r*aime tan,
Mais ne le dite pas pourtan,
Les musailles ont de*roz*eille, etc.

Cette prononciation tombe en désuétude au commencement du XVIIe siècle. Godard remarque, en 1620: »Nos Parisiens mettoient autrefois (mais cela ne se fait plus ou c'êt fort rarement, et seulemant parmi le menu peuple) une *s* au lieu d'une *r*, et une *r* au lieu d'une *s*.« Dans *La Ville de Paris en vers burlesques* (1652), le sieur Berthaud fait parler un villageois qui dit *coleze* (colère), *taize, freze, fezé* (ferai). La langue actuelle présente quelques traces du sigmatisme: *besicles* (pour *bericles,* altération de *beryl*), *chaise* (doublet de *chaire*), *nasiller* dér. de *nasille* (pour *narille* < *naricula), *Ozoir* (Oratorium).

Remarque. Le phénomène existe encore en plusieurs patois, en champenois, en blaisois, en berrichon; de plus au pays de Caux et à l'île de Jersey. Un poète jersiais remarque:

A Saint-Martin i disent *veze*
Faisant d'*r* un *z* comme en *peze*.
A Saint-Luothains et à Saint-Pierre
L'*r* entre voyelles se change
En *th*, est-che pon étrange?

Dans quelques régions normandes, le *r* intervocalique s'est même réduit à une simple aspiration [h]: on dit *envihon, mouhi, couhi*, etc., pour *environ, mourir, courir* (comp. § 459).

III. CONSONNE + R.

361. R après une consonne se maintient.

1° **R après une consonne initiale:** pratum > *pré,* crucem > *croix,* frigidum > *froid,* granum > *grain.*

Cas isolés. *R* > *L* dans *flairer* (fragrare) et *flibustier* (holl. vrijbuiter); Furetière donne le doublet *fribustier. R* a disparu par dissimilation (§ 513,2) dans *Ferry* (pour *Frerri*, de Fridurîk).

Remarque 1. Plusieurs mots qui commençaient autrefois par une consonne simple, commencent maintenant par *cons.* + *r.* Ce groupe s'est formé par le développement d'une consonne accessoire (§ 504): vfr. *beuilles* > *breuilles;* vfr. *ville* > *vrille;* vfr. *renouille* > *grenouille;* vfr. *ruire* > *bruire;* par une métathèse (§ 516 ss.): vfr. *formage* > *fromage;* par la chute d'une voyelle (§ 260): directum > *droit;* *veracum > *vrai; tirailler* > *trailler.*

Remarque 2. Dans l'argot actuel de Paris il y a souvent amuïssement du *r* suivant une consonne initiale: *A doite* (Bruant, *Dans la rue*, p. 11), *foid* (Rictus, *Soliloques du Pauvre*, p. 122), *popiétaires* (*ib.*, p. 169); dans quelques patois on entend *tois* pour *trois.*

2° **R après une consonne médiale:** libra > *livre*, capra > *chèvre*, facere > *faire*, sulphur > *soufre*, liberare > *livrer*, februarium > *février*, etc. Sur le développement du groupe **LR:** mol(e)re > *moudre*, voir § 498,1; sur **MR:** cam(e)ra > *chambre*, voir § 497,2; sur **NR:** cin(e)rem > *cendre*, voir § 498,3; sur **SR:** antecess(o)r > *ancestre, ancêtre*, voir § 499; sur **ZR:** co(n)s(ue)re > *cosdre, coudre*, voir § 498,4.

Cas isolés. *R* passe à *L* dans cribrum > *crible;* *acer-arborem > *érable*. Ce *l* s'amuït parfois: Christophorum > *Christophle* > *Christophe;* *scalpra (pour scalprum) > *échople* > *échoppe;* tempora > *temple* > *tempe* (comp. § 341,2). *R* disparaît également dans plusieurs proparoxytons, après *a*, dans Isara > *Oise*, passarem > vfr. *passe;* par dissimilation, dans feretrum > *fiertre* > *fierte*, Treviri > *Trèves;* par étymologie populaire, dans vipera > *vive* (comp. les formes collatérales *guivre* et *vipère*).

Remarque 1. On trouve dans la vieille langue *fiertre* et *fierte*, *traître* et *traîte*, *graindre* et *grainde*, etc.; on hésite encore entre *martre* et *marte*, tandis qu'on a assigné une signification différente à *pampre* et à *pampe*. Cette alternance de formes explique la présence d'un *r* adventice dans plusieurs mots, comme *tartre*, *tourtre* etc. pour *tarte*, *tourte* etc. (voir pour les détails, § 504,3).

Remarque 2. Si le *r* devient final, il perd facilement la sonorité (§ 314,2, Rem.) et peut disparaître (§ 313,3 Rem.); dans les chansons argotiques actuelles *lettres* rime avec *dettes*.

362. R devant une consonne se maintient: barba > *barbe*, carpinum > *charme*, servire > *servir*, porcum > *porc*, porcellum > *pourceau*, cær(e)folium > *cerfeuil*, etc. Il faut remarquer que *r* change volontiers de place, en se joignant à la consonne initiale de la syllabe: *berbicem > *berbiz* > *brebis;* formaticum > *formage* > *fromage;* paupertatem > *poverté* > *pauvreté;* turbulare > *tourbler* > *troubler;* on trouve dans la vieille langue *bregier*, *fremer*, *govrener*, *vreté*, etc. pour *bergier*, *fermer*, *governer*, *verté*, etc.; comp. § 517 ss.

Cas isolés. — 1° *R* devient *L* dans Arvernia > *Alvergne*, *Auvergne;* germ. skarwachta > *eschalguaite*, *échauguette*, et dans *alganon*, emprunté du bas-lat. arganum (corruption de organum). — 2° *R* disparaît dans beaucoup de mots. Devant *s*, l'amuïssement remonte au gallo-roman: dorsum > *dos;* persica > *pêche*. Ajoutons *deosum (roum., prov. *jos;* anc.

it. *gioso*), pour deorsum, altéré en jusum (St. Augustin), d'où *jus* (it. *giuso*, *giù*), sous l'influence du mot correspondant susum, ancienne forme collatérale de sursum. Germ. firste 〉 *feste*, *faîte* (§ 200, Rem.); comp. *acerarborem 〉 *érable*, germ. bercfrit 〉 *beffroi*. Dans d'autres mots, l'amuïssement de *R* est de date récente; ainsi *babiche*, *babichon*, *bénarde*, *frélampier*, *héberger*, *olénois* ou *alénois* (du »cresson al.«) sont pour *barbiche*, *barbichon*, *bernarde*, *frère lampier*, *herberger*, *orlénois* (§ 188); à côté de *muscadin*, on a conservé *muscardin* (comp. § 55); *faubourg* pour *forbourc* est dû à une étymologie populaire (§ 530); Ménage remarque (*Observations*, p. 329) que Ronsard a dit *marsepain* conformément à l'italien *marzapane*, mais il ajoute qu'il faut dire *massepain* conformément à l'espagnol *mazapán* (l'esp. actuel ne connaît que *marzapán*). Le *r* se supprimait aussi volontiers quand la syllabe suivante contenait un autre *r*; on disait: *abre*, *mabre*, *mécredi*, etc. Vaugelas (*Remarques*, II, 147) soutient encore que »la plus saine opinion et le meilleur usage est non seulement de prononcer, mais aussi d'escrire *mécredy* sans *r*, et non pas *mercredy*«. Devant *L*, il y avait souvent assimilation; *Challon*, *paller*, *mellan*, *supellatif*, etc.; Bovelles (1553) atteste que les Parisiens disaient *Challes*, *vallet*, *paller*, *malle*, pour *Charles*, *varlet*, *parler*, *marle*; on a conservé *chambellan*, qui était en vfr. *chamberlenc*.

Remarque. Les poètes du moyen âge négligeaient souvent dans leurs rimes *R* devant une consonne; on trouve *rivage : barge*, *merveillos : dolors*, *dras : eschars*, *bagne : espargne*, etc., etc. Ces rimes imparfaites, qui semblent accuser une prononciation affaiblie (uvulaire?) du *r*, existent encore aux XV[e] et XVI[e] siècles, surtout dans la littérature populaire: Villon fait rimer *rouges : courges*, *mesle : perle*, *hurmes : grumes*, etc.

V. R FINAL.

363. R final, simple ou double, se maintient généralement:

cor	*cœur*	carum	*cher*
par	*pair*	carrum	*char*
per	*par*	ferum	*fier*
heri	*hier*	ferrum	*fer*
habere	*avoir*	purum	*pur*
florem	*fleur*	securum	*sûr*

Cas isolés. *R* devient *L* dans altare > *autel* (on trouve au moyen âge *alter*, à côté de *altel*); ce passage s'explique le plus simplement comme un changement de suffixe; on pourrait aussi y voir l'effet d'une assimilation harmonique (§ 508): *principel alter* > *principel altel*, puis la forme *altel* se serait généralisée. *R* a disparu dans l'interjection *aga* < vfr. *agar*, altération de *agare*, impératif de *agarer* (regarder).

364. R final se prononce ordinairement: *car, par, air, chair, amer, mer, cher, fier, cuiller, douleur, bonheur, sœur, cœur, finir, plaisir, or, trésor, miroir, soir, mur, sûr, cuir*. Il est muet dans les infinitifs en **-er** (-are) et dans la plupart des substantifs ou adjectifs en **-ier** et **-er** (-arium): *donner, chercher, chevalier, premier, papier, foyer, berger, léger, oranger, cocher,* etc. Aux siècles précédents, l'amuïssement du *r* final était encore plus général et comprenait aussi les désinences **-ir** (-ire), **-oir** (-orium) et **-eur.** Voici quelques renseignements historiques sur le sort de ces terminaisons:

1° ER. Pour les infinitifs en *-er*, la consonne finale ne s'entend maintenant que dans le débit solennel; voir § 172. Pour les noms, le *r* se prononce dans *amer, fer* et *mer,* dans *enfer, hiver,* qui se terminaient autrefois en *n* (§ 327,2, Rem.), et dans *cher, cuiller,* qui se terminaient autrefois en *-ier*.

2° EUR. Les noms d'agent en *-eur* avaient autrefois perdu la consonne finale, on disait *menteu* pour *menteur,* etc. (voir pour les détails II, § 407). De même, *leur(s)* se disait *leu* (II, § 551). L'usage moderne a rétabli le *r* dans ces cas, mais il a gardé la prononciation *monsieu* [mɔsjø] pour *monsieur* sans pourtant changer l'orthographe. Quand É. Augier associe à la rime *monsieur* et *cœur* (L'Aventurière, I, sc. 4), il rime pour les yeux, et suit bravement l'exemple des classiques: *Monsieur : flatteur* (La Fontaine, *Fables,* I, 2); *monsieur : cœur* (Dépit amoureux, I, sc. 5); *monsieur : crieur* (Les Plaideurs, II, sc. 10), etc., à côté de *monsieu : feu* (École des femmes, II, 2).

3° IER. Dans cette terminaison, qui s'est réduite à *-er* après certaines consonnes (§ 193), le *r* est généralement muet: *premier, rocher,* etc.; il s'entend dans *fier* et *hier*.

4° IR. La prononciation *bâti(r), couri(r), fini(r), mouri(r), plaisi(r),* etc., dont on constate l'existence déjà au XVIe siècle, était générale au grand siècle; même Vaugelas l'accepte sans

observation: »On prononce *aller* et *courir*, comme si l'on escrivoit *allé* et *couri*« (*Remarques*, I, 328). Depuis le milieu du XVIIIe siècle, le *r* s'est rétabli dans le langage cultivé. Notons que [kri] est resté comme prononciation populaire de *quérir*, et que la forme réduite en *-i* est restée dans quelques patois: Mon fi, quand la f'ras tu *mouri* (Bujeaud, *Chants et chansons populaires*, etc., II, 231).

5⁰ OIR. Le *r* était autrefois muet dans quelques substantifs polysyllabes en *-oir*. On disait *dortoi(r)*, *miroi(r)*, *mouchoi(r)*, *tiroi(r)*, etc.; cette prononciation, qui paraît n'avoir jamais été très répandue, a disparu depuis longtemps; on a pourtant conservé dans le langage technique: *boutoi*, *cochois*, *rivois* et *tentoi* (à côté de *boutoir*, *cochoir*, *rivoir*); notez aussi *couvet*, doublet de *couvoir*. Sur l'emploi de *-oir* pour *-oi*, voir § 115,1.

6⁰ OUR. Dans le parler vulgaire *pour* se prononçait autrefois *pou*. Tabourot dit qu'en prononçant »selon le dialecte parisien«, *poulets trepassez* représente *pour les trepassez* et un soldat qui *poule appareille*, *pour la pareille* (*Bigarrures*, p. 7). Comp. la graphie *pou' les femmes* (RPF, X, 188).

7⁰ UR. Dans le parler parisien de nos jours, *sur* est devenu *su*, surtout devant un *l*: *sur le banc* > [sylbɑ̃], *sur le boulevard* > [sylbulva:r]. On trouve dans les romans de Gyp les notations *su' l' journal*, *su' l' dos*, *su' l' museau*, *su' la pelousè*, *su' ces outils-là*, etc.; comp. *Manuel phonétique*, § 56.

365. Le groupe RR se simplifie en R, s'il est final: carrum > *char*, ferrum > *fer* (§ 363); s'il est intervocalique, il se conserve intact jusqu'au XVIIe siècle. Th. de Bèze enseigne (p. 37): »Quum geminatur, fortiter est efferenda, una quidem priorem syllabam finiente, altera vero sequentem inchoante, ut *barre*, *beurre*, *courre*, *errer*, *ferrer*, *fourrer*, *quarre*, *verre*. Itaque cavendum est Cenomanorum, Pictonum et Lotharingorum vitium, qui duplicem ut simplicem enuntiant, quum tamen contra iidem Cenomani simplicem ut duplicem efferant, ut *fairre* (facere) et *voirre* (vere).« La prononciation du *r* double subsiste encore au grand siècle, mais l'usage commence alors à devenir incertain et flottant. L'observation de Vaugelas est intéressante: »Plusieurs Parisiens . . . prononcent l'*r* simple et douce comme double et forte, et l'*r* double comme simple; car ils disent *burreau* pour *bureau*, et *arest* pour *arrest*« (*Remarques*,

II, 150). Suivant l'Anonyme de 1654, »Les mots prononcez en *êrre* et *ienne* .... doublent leur derniere consonne dans leur escriture, et non dans leur prononciation«. Un *r* double s'entend encore dans les futurs *courrai, mourrai, acquerrai,* dans *horreur, horrible, terreur, terrible, corrélative, corrégidor,* et dans le préfixe *ir(r)-: irréligieux, irréparable, irrévérence,* etc. Dans la prononciation vulgaire de Paris, un *rr (r)* intervocalique est souvent prolongé très notablement; on indique graphiquement le prolongement par l'intercalation de *re.* »Ah! ben, si vous croyez que vous *verrerez* des dorures« (J. Marni, *Fiacres,* p. 161). On trouve de même *serrerurier* pour *serrurier.*

Cas isolés. Si l'on écrit dès les plus anciens textes *courant, courais, courir,* c'est que dans ces formes, le groupe *rr* s'est réduit à *r:* on a dû dire en gallo-roman curentem, curebam, etc.

Remarque. On trouve parfois au moyen âge *rr* provenant de *tr* (§ 383): latro > *lerre,* latronem > *larron,* vitrum > *verre;* quelques mots hésitent entre *rr* et *r:* cantator > *chanterre* ou *chantere;* d'autres, enfin, ne présentent que *r:* patrem > *père,* matrem > *mère.*

CHAPITRE V.

LES EXPLOSIVES.

366. Les explosives sont labiales: **p—b,** dentales: **t—d,** ou palatales: **c** [k]—**g** [g]. Leur développement dans les différentes positions est assez uniforme.

1° **A l'initiale d'un mot ou d'une syllabe,** après une consonne, elles persistent sans changement:

parem	*pair*	cris**p**are	*crêper*
bonum	*bon*	car**b**onem	*charbon*
talem	*tel*	hosp(i)**t**alem	*hôtel*
dentem	*dent*	ar**d**entem	*ardent*
cor	*cœur*	sarco**ph**agum	*cercueil*
gurga	*gorge*	an**g**ustia	*angoisse*

Remarque. La palatale se change dans les groupes *ca, ce, ci, ga, ge, gi.*

2° **Devant une consonne,** elles disparaissent, en s'assimilant ou en se vocalisant:

scri**p**tum	*écrit*	bi**b**(i)t	*boit*
fra**t**rem	*frère*	cre**d**(e)re	*croire*
fa**c**tum	*fait*	di**g**itum	*doigt* (§ 426)

Remarque. Les labiales restent sous une forme altérée devant *L* et *R*: capra > *chèvre*, febrem > *fièvre*. Les palatales se combinent souvent avec un phonème suivant en un son mouillé.

3° **Entre deux voyelles,** elles s'affaiblissent et, dans certains cas, finissent par s'effacer complètement. Les changements qu'elles subissent sont d'une double nature. — a) Changement

relatif à la voix; les explosives sourdes deviennent sonores, [p > b]: sapere > sabere; [t > d]: maturum > maduro; [k > g]: securum > seguro; pacare > pagare. — b) Changement de classe; les explosives deviennent fricatives, [b > v]: sabere > saver, debere > dever; [d > ð]: maduro > maður, nuda > nuða; [g > γ]: seguro > seγur, ruga > ruγa; [g > j]: pagare > pajar, plaga > plaja. Seule la fricative [v] se conserve en français: saver > *saveir, savoir*, dever > *deveir, devoir;* la fricative dentale [ð] et la postpalatale [γ] s'amuïssent: maður > *meður, mëur, mûr;* nuða > *nuðe, nue;* seγur > *sëur, sûr;* ruγa > *rue;* la médiopalatale [j] se combine avec la voyelle précédente: pajar > *paiier*, plaja > *plaie.*

Remarque. Les différentes étapes du développement des explosives intervocaliques se retrouvent dans les autres langues romanes. L'étape sourde de l'explosive a été conservée en roumain: *ceapă*, *rîpă*, *roată*, *rută*, *sete*, *laptucă*, *mică;* en sicilien: *ripa*, *vita*, *oca;* et en partie en toscan: *capo*, *capello*, *sapone*, *vita*, *sete*, *acuto*, *amico.* L'étape sonore est propre surtout à l'espagnol: *riba*, *cabo*, *lobo*, *lado*, *vida*, *ruda*, *amigo*, *lago;* au portugais: *cebola*, *sabão*, *segredo*, *mudar*, *amado*, *amigo*, *seguro*, *cego;* au toscan: *budello*, *badissa*, *strada*, *paga*, *ago*, *lago*, *luogo*, et au provençal: *riba*, *cuba*, *vida*, *ruda*, *miga*, *prega.* L'étape spirante des labiales et, en partie, des dentales se retrouve dans la prononciation courante de l'espagnol, du portugais et du lombard. L'effacement complet des dentales est surtout représenté par le portugais: *miollo*, *grao*, *raiz*, *suar;* l'espagnol vulgaire: *amao*, *lao*, *sentio;* et le vénitien: *mario*, *amâ*, *suar.*

A. EXPLOSIVES LABIALES.

P.

367. Sort général de P.

1° P persiste au commencement d'un mot: purum > *pur*, et d'une syllabe après une consonne: talpa > *taupe.*

2° P devient parfois *B* devant *L*, à l'intérieur des mots: duplum > *double.*

3° P devient *V* devant *R*, à l'intérieur des mots: capra > *chèvre*, et entre deux voyelles: sapa > *sève.*

4° P devient *F* à la fin des mots, s'il est libre: capum > *chef.*

5° P s'amuït devant une consonne (excepté *R* et *L*): rupta ⟩ *route*, et entre deux consonnes: hosp(i)tem ⟩ *hoste, hôte.*
6° P se vocalise sporadiquement en *u.*

REMARQUE. Le groupe *ph* (φ), qui représente ordinairement une affriquée, s'est simplifié en *p* ou *f.* On a *p* dans κόλαφος ⟩ *colapum (cf. § 11) ⟩ *coup*, phantaziare ⟩ vfr. *pantaisier*, *pantoiser* (resté dans *pantois*), triumphare ⟩ *tromper.* On a *f* dans: phantasia ⟩ *fantaisie*, phantasma ⟩ *fantôme*, phasianum ⟩ *faisan*, phiala ⟩ *fiole;* dans les mots d'emprunt plus récents, on écrit *ph : phantasme, phase, philosophie, philtre, phrase*, etc., rarement *f : flegme, frénésie.* Ajoutons que *ph* disparaît tout à fait dans phthisicus ⟩ vfr. *tisique*, devenu plus tard par réaction étymologique *phtisique* (l'orthographe *phthisique* est abandonnée).

I. P INITIAL.

368. P initial se conserve sans changement.

1° **P initial d'un mot:** panem ⟩ *pain,* purum ⟩ *pur*, purgare ⟩ *purger,* plenum ⟩ *plein,* pretium ⟩ *prix*, plorare ⟩ *pleurer.*

CAS ISOLÉS. *P* devient *B* dans quelques mots grecs: πυξός ⟩ buxus ⟩ *buis;* πυξίς, acc. πυξίδα ⟩ *bux'da, buxta ⟩ *boîte.* *P* ⟩ *M* dans *mandore,* altération inexpliquée de *pandore* (pandura, πανδοῦρα). *P* ⟩ *F* dans præsaga ⟩ *fresaie.* *P* s'amuït dans les mots grecs commençant par *pn, ps, pt:* pneuma ⟩ *neume;* ptisana ⟩ *tisane;* psalmum ⟩ vfr. *saume;* psalterium ⟩ vfr. *sautier;* on a de bonne heure donné une orthographe savante aux deux derniers mots: *psaume, psautier,* et l'initiale étymologique a fini par pénétrer dans la prononciation (cf. § 119); on dit maintenant [pso:m], [psotje]; Vaugelas n'articulait pas encore le *p.* Les mots tels que *pneumatique, psychique, psalmique* sont modernes.

MOTS D'EMPRUNT. *Boutique* (altération de apotheca, emprunté de l'italien ou de l'espagnol), *brugnon* (emprunté de prov. *brugnoun,* qui remonte à un dérivé de prunum).

2° **P initial d'une syllabe,** après une consonne: talpa ⟩ *taupe,* vespa ⟩ *guêpe,* asperum ⟩ *âpre,* *vulpiculum ⟩ *goupil,* crispare ⟩ *crêper,* vesper ⟩ *vêpre.*

CAS ISOLÉS. *P* devient *F* dans mespilum ⟩ *nesple* ⟩ *nèfle.* *P* disparaît dans episcopum ⟩ *évêque,* principem ⟩ *prince.* Sur pampinum ⟩ *pampre,* tympanum ⟩ *timbre,* voir § 327,₂.

II. P + CONSONNE.

369. P suivi d'une consonne (et précédé d'une voyelle). P reste tel quel (ou devient *B*) devant L, se change en *V* devant R, et s'amuït devant les autres consonnes.

1° **PL.** Le développement de ce groupe est peu clair. On trouve **BL** dans les deux mots demi-savants *double* (duplum) et *treble* (triplex), remplacé par *triple,* et dans *pueble* (populum), remplacé par *peuple.* Pour stipula, devenu stupula (Schuchardt, II, 227), on trouve, à côté d'*étouble* (Furetière), les formes probablement patoises *éteuble* et *éteule.* Capulare est devenu vfr. *chapler.*

Cas isolés. Par une sorte d'assimilation progressive P paraît être devenu *C* dans scopulum > *scoclo > *écueil;* comp. § 341,3.

Mots savants. *Triple, multiple, couple, accoupler,* etc.

2° **PR** > *VR:*

aprilem	*avril*	op(e)ra	*œuvre*
capra	*chèvre*	pip(e)r	*poivre*
*copreum	*cuivre*	sep(a)rare	*sevrer*
lep(o)rem	*lièvre*	recup(e)rare	*recouvrer*

Cas isolés. Super (ou supra) > *sour(e)* (conservé dans *sourcil*), *seur, sur* (§ 302). L'ancienne forme régulière *savrai* (*saperaio) a été remplacée par *saurai.*

Mots savants. *Caprice, cyprès, lèpre, propre, opération, récupérer.*

3° **PS** > *S:* scripsi > vfr. *escris;* *metipsimum > *meesme, même;* capsa > *châsse* (§ 169, Rem.).

Mots savants. *Éclipse, laps, relaps, reps, seps, triceps.*

4° **PT** > *T,* et **PD** > *D:*

rupta	*route*	sap(i)dum	*(maus)sade*
scripta	*écrite*	tep(i)dum	*tiède*
*accap(i)tare	*acheter*	rap(i)dum vfr.	*rade*
sapit	*sait* (§ 170)		

Par restauration orthographique, *P* a été réintroduit dans *baptême, baptiser, Baptiste, cheptel* (capitale), *sept* (septem); on écrivait au moyen âge *batesme, batisier, Batiste, chetel, set.* Dans *septembre,* autrefois *setembre,* le *p* restauré a fini par

s'introduire dans la prononciation (§ 119). Notons aussi les rimes *Égypte : dite* (Vrai Aniel, v. 40) et *ancestre : sceptre* (Villon); comp. § 314,1, Rem.

CAS ISOLÉ. Captivum 〉 *chaitif, chétif* (§ 5).

MOTS SAVANTS. *Adopter*, *apte*, *aptitude*, *captif*, *corrupteur*, *crypte*, *interruption*, *précepte*, *reptile*, *rupture* (comp. vfr. *roture*, d'où *roturier*), *transept*, etc. On a hésité entre [abrypt] et [abry] (*abrupt*), [kõsɛpt] et [kõsɛ] (*concept*), [rapt] et [rat] (*rapt*).

5° **PJ**: sapiam 〉 sapja 〉 *sache;* voir § 472.

370. P entre deux consonnes s'amuït (§ 313,2), si la dernière n'est pas *R* ou *L:*

comp(u)tat	*conte*	comp(u)tare	*conter*
hosp(i)tem	*hôte*	hosp(i)talem	*hôtel*
rump(i)t	vfr. *ront*	corpus	vfr. *cors*
temp(u)s	vfr. *tens*	hirp(i)cem	*herse*
camp(o)s	vfr. *chans*	carp(i)num	*charme*

Grâce à cette règle, on déclinait au moyen âge: *chans* (campus), *champ* (campum) — *champ* (campi), *chans* (campos), voir II, § 266; par restauration orthographique, on a introduit le *p* dans *champs;* on écrit de même *rompt*, *corps*, *compte*, *compter* (doublets de *conte*, *conter*), *prompt*, *temps* (la vieille forme survit dans l'angl. *tense*).

MOTS SAVANTS. *Assomption*, *consomption*, *contemptible*, *présomption*, *promptitude*, *redempteur*, *rédemption*, *sculpter*, *sculpture*, *symptôme*, etc. Dans la langue actuelle, on prononce le *p* de tous ces mots (excepté *promptitude;* sur *sculpter*, voir § 119); il faut certainement y voir une influence de l'orthographe: on trouve au moyen âge la graphie *assoncion*, et Littré signale encore la prononciation *sintôme*.

III. P INTERVOCALIQUE.

371. P entre deux voyelles devient *V* (comp. § 366,3):

crepas	*crèves*	capillos	*cheveux*
cupa	*cuve*	nepotem	*neveu*
lupa	*louve*	præpositum	*prévôt*
ripa	*rive*	saponem	*savon*
sapa	*sève*	*sapēre	*savoir*

La sonorisation du *p* remonte au moins au VIe siècle, comme le prouve la forme coberturio (Le Blant, n° 215). L'étape spirante se trouve dans le glossaire de Reichenau, où tugurium (n° 1135) est expliqué par cavanna (pour capanna, Isidore).

Cas isolés. *P* a disparu dans *saputum > *sëu*, *su*; comp. § 378, Cas isolés, et II, § 95,1.

Mots d'emprunt. *Apôtre*, *capitaine*, *chapitre*, *crapule*, *épître*, *occuper*, *pape*, *papillon*, *pipe*, *stupeur*, *superbe*, *tulipe*, *vapeur*, *vitupère*, etc. Viennent du provençal: *abeille* (apicula), *cabane* (capanna), *cabus* (cap-), *ciboule* (cæpulla).

IV. P FINAL.

372. P final peut être libre ou appuyé.

1° **P final libre,** en passant probablement par *V,* aboutit à *F:* capum > *chef*; apem > vfr. *ef*; napum > vfr. *nef*; sepem > vfr. *seif*; prope > vfr. *pruef.* Il s'amuït dans lupum > vfr. *leu*, remplacé par *loup* (§ 182); on écrit *lou* dans le cri de chasse *harlou.*

2° **P final appuyé** se conservait au moyen âge (§ 314,2): campum > *champ*, *colpum > *colp*, cippum > *cep*, drappum > *drap*. De nos jours, le *p* final, originairement appuyé, est muet: *cham(p)*, *cou(p)*, *dra(p)*, *galo(p)*, *tro(p)*, etc.; cet amuïssement est dû soit à la phonétique syntaxique: *drap blanc* > *dra(p) blanc* (selon § 315,1), soit à l'influence du pluriel qui était *chans*, *cous*, *dras*, etc.; voir II, § 287 ss. Dans plusieurs mots, *p* s'est longtemps maintenu devant une pause et une voyelle; jusque dans le XVIIe siècle on a dit *du bon drap*, *il en demande trop*, *un coup*, *ce coup est mortel*, etc.

Remarque. Dans la langue moderne, on n'a de *p* final que dans les mots d'emprunt: *cap*, *croup*, *julep*, *jalap*, *salep*, *Alep*, et devant un *e* féminin amuï: *frappe*, *coupe*, *Dieppe*, *guêpe*, *pipe*, *tulipe*, etc. *Cep* [sɛp] et *hanap* [anap] sont dus à une réaction de l'orthographe (§ 119).

V. PP.

373. Le groupe PP se réduit à un *P* simple.

1° **PP final:** cippum > *cep*, etc.; voir ci-dessus § 372.

2° **PP intervocalique** se réduit à *P* après le changement des voyelles libres (cappa ⟩ *chape*, mais sapa ⟩ *sève*); dans quelques mots on a réintroduit l'orthographe latine. Exemples:

cappa	*chape*	*capponem	*chapon*
cuppa	*coupe*	sappinum	*sapin*
mappa	*nape, nappe*	stuppa	*étoupe*

Un *p* double ne s'entend de nos jours que dans les mots d'emprunt: *hippodrome*, ou dans les rencontres de mots: *cela ne coupe pas* [sankuppa], *des principes politiques* [deprẽsippolitik].

B.

374. Sort général de B.

1° B persiste au commencement d'un mot ou d'une syllabe après une consonne: barba ⟩ *barbe* et devant L: tabula ⟩ *table*.

2° B devient *V* devant R à l'intérieur des mots: libra ⟩ *livre* (§ 376,2), et entre deux voyelles: faba ⟩ *fève* (§ 378).

3° B devient *F* à la fin des mots, s'il est libre: trabem ⟩ *tref* (§ 379,1).

4° B devient *P* à la fin des mots, s'il est appuyé: corbum ⟩ vfr. *corp* (§ 379,2).

5° B s'amuït devant une consonne (excepté L et R): subtus ⟩ *sous* (§ 376,3), et entre deux consonnes: presb(y)ter ⟩ *prêtre* (§ 377).

6° B se vocalise sporadiquement en *u*.

I. B INITIAL.

375. B initial persiste sans changement.

1° **B initial d'un mot:** bene ⟩ *bien*, bonum ⟩ *bon*, blasphemare ⟩ *blâmer*, brachium ⟩ *bras*.

Cas isolé. Sur *véricle*, pour *béricle*, voir § 119, Rem.

2° **B initial d'une syllabe** après une consonne: alba ⟩ *albe* ⟩ *aube*, carbonem ⟩ *charbon*, corbicula ⟩ *corbeille*, germ. furbjan ⟩ *fourbir*.

Cas isolés. *B* précédé d'un R est devenu *V* dans: *cerveau*

(cerebellum), *merveille* (mirabilia; § 257), *orvet* (dér. du vfr. *orp* < orbum?), *verve* (verba), vfr. *arvoire* (arbitrium); sur *verveine* (verbena) voir § 507,1. B est remplacé par *M* dans vfr. *Jaimes* (angl. James) de Jacobus (§ 410,1). B a subi une assimilation progressive dans Ambianos > *Amiens*.

II. B (NON INITIAL) + CONSONNE.

376. B suivi d'une consonne reste sans changement devant L, devient *V* devant R, et s'amuït devant les autres consonnes:

1° **BL** > *BL:*

sab(u)lum	*sable*	eb(u)lum	*hièble*
stab(u)lum	*étable*	flebilem	*faible*
tab(u)la	*table*	*affib(u)lare	*affubler*

Cas isolés. B est devenu *P*, par étymologie populaire, dans insubulum > *ensouple* (infl. de *souple*). A côté de sibilare (ou subulare, d'où vfr. *subler*) on avait la forme collatérale sifilare, d'où *siffler;* comp. vfr. *fondefle* (< fundibalum). *Buffle* est emprunté de l'ital. bufalo (bubalum). *B* s'est vocalisé dans parabola > *paraula > *parole,* tabula > *taula > *tôle*; le premier de ces mots est grec, le deuxième n'appartient pas originairement au francien, la vocalisation de B étant propre au wallon (comp. *diaule* < diabolum, dans l'*Eulalie*).

2° **BR** > *VR* (comp. § 369,2):

*colŏbra	*couleuvre*	libra	*livre*
fabrum	*(or)fèvre*	rob(u)r	*rouvre*
fĕbrem	*fièvre*	februarium	*février*
labrum	*lèvre*	lib(e)rare	*livrer*

Cas isolés. *B* s'est vocalisé dans abrotonum > *aurone,* fabrica > *faurga > *forge*. *B* a disparu dans bibere > *boivre, boire* (infl. de *croire*?), scribere > *escrivre, écrire* (infl. de *lire*?). L'ancienne forme régulière *avrai* (*haberaio) a été remplacée par *aurai*. Palpebra (§ 138) a cédé la place à palpetra (Varron), d'où *paupière*.

Mots d'emprunt. *Abricot, candélabre, fébrile, funèbre, glabre, labre, libre, octobre, sobre, ténèbres, vibrer,* etc.

3° **B** s'amuït devant les autres consonnes:

cub(i)tum	*coude*	dub(i)tare	*douter*
deb(i)ta	*dette*	sub(i)taneum	*soudain*
gab(a)ta	*jatte*	subtilem vfr.	*soutil*
subtus	*sous*	subvenire	*souvenir*
scrib(i)s	*écris*	tibia (§ 472)	*tige*
scrib(i)t	*écrit*	rubeum (§ 472)	*rouge*

Par une réaction savante, *b* a été réintroduit dans l'orthographe, et de là, dans la prononciation, dans *absoudre, abstenir, obscur, obstiner* (notez que dans ces mots *b* équivaut à *p*); on disait au moyen âge *assoldre, astenir, oscur, ostiner.*

Cas isolé. B s'est vocalisé dans gab(a)ta 〉 *gauta 〉 *joue.*

Mots d'emprunt. *Abject, absolution, abstraction, absurde, objet, obscène, obsèques, obstacle, obtus, obvier, subdélégué, subdivision, subjonctif, subreption, substitut, subtil* (vfr. *soutil*), etc. Dans la prononciation vulgaire de nos jours, le groupe *bs* devient *ss* [s]: J' peux pas arretourner à l'*Osservatoire* (J. Marni, *Fiacres,* p. 268). La même assimilation avait lieu au moyen âge, où l'on trouve *ossèque* (*Roman de Thèbes,* v. 6463).

377. B entre deux consonnes s'amuït:

galb(i)num	*jalne, jaune*	amb(o)s duos vfr.	*ansdous*
balb(u)s vfr.	*baus*	cambjare (de cambiare; comp. § 472)	*changer*
presb(y)ter	*prestre, prêtre*		

Cas isolés. B reste quand la dernière consonne est R: arborem 〉 *arbre*; membrum 〉 *membre*; umbra 〉 *ombre*; comp. cannabem 〉 *chanvre* (§ 504,3).

III. B INTERVOCALIQUE.

378. B entre deux voyelles devient *V* (comp. § 371):

bibat	*boive*	abante	*avant*
caballum	*cheval*	cubare	*couver*
faba	*fève*	probare	*prouver*
hibernum	*hiver*	debere	*devoir*

Ajoutons presbyterum, devenu probyterum par une sorte de changement de préfixe, d'où vfr. *prouvoire* (II, § 260).

Le passage de B à *V* remonte peut-être à l'époque impériale proprement dite. On trouve dans le Glossaire de Reichenau travis (nº 165), cavanna (nº 191), et dans celui de Cassel cavallus (nº 63).

Cas isolés. B disparaît devant une voyelle arrondie: viburna > *viorne*, tabonem > *taon* [tõ], sabucum > vfr. *sēu*; *debutum > *dēu, dû*, *habutum > *ēu, eu*; tributum > vfr. *trēu* (§ 39,2); comp. encore *nuba (pour nubes) > *nue*. B s'est aussi amuï dans les terminaisons de l'imparfait (-ebam): habebam > *avea > *aveie, avoie, avois, avais*; scribebam > *écrivais*; vendebam > *vendais*, etc. Ce développement s'explique difficilement; le point de départ de -ebam > -ea est peut-être habebam et debebam, où le dernier B aurait disparu par dissimilation (§ 513,3). Habunt (pour habent) > *ont*, voir II, § 58,3.

Mots d'emprunt. *Abusif, acrobate, cabane* (§ 32), *débile, ébène, furibond, glèbe, habile, habitude, labeur, labourer, robuste, subit, tribut*, etc.

Doublets. Probantem > *prouvant* — *probant*. Præbenda > *provende* — *prébende*.

IV. B FINAL.

379. B final peut être libre ou appuyé.

1º **B final libre** devient *F:* scribe > vfr. *escrif*, bibe > vfr. *boif*, sebum > *suif*, trabem > vfr. *tref*, probo > vfr. *pruef*.

Mots d'emprunt. *Globe, incube, plèbe, tube*.

2º **B final appuyé** devient *P* (§ 314,2): corbum > vfr. *corp*, ou il s'amuït: columbum > *coulon*, plumbum > vfr. *plon*, et, par réaction orthographique, *plomb*.

Cas isolé. Un *b* intervocalique d'un mot français se dévocalisait au moyen âge quand il passait à la finale (§ 314,2); ainsi de *gaber*, on tirait *gap*. Ce changement ne se produit pas dans les formations postérieures: *radouber* — *radoub* [radu], *gober* — *gob*, maintenant écrit *go*, dans *tout de go*.

Remarque. La langue actuelle possède un *b* final prononcé dans quelques mots étrangers: *club, nabab, Jacob, Job*, et devant un *e* muet: *bube, bribe, robe, tube*, etc.

V. BB.

380. Le groupe BB se réduit à un *B* simple: abbatem > vfr. *abé,* et, par restauration orthographique, *abbé.* Un *b* double ne s'entend de nos jours que dans les mots d'emprunt: *abbah,* ou dans les rencontres de mots: *une robe blanche* [ynrɔbblɑ̃:ʃ].

Cas isolés. Sabbatum (it. sabbato, esp. sabado) se retrouve dans le composé *sambati dies, d'où *sambedi, samedi.* Il est intéressant de trouver *sambatum en gallo-roman: cette forme était propre à la partie orientale de l'empire, et se retrouve en roumain *(sămbătă),* en vieux slavon *(sąbota),* en hongrois *(szombat)* et en vieux haut-allemand *(sambaz-tac,* d'où *Samstag).*

B. EXPLOSIVES DENTALES.

T.

381. Sort général de T:

1° T se maintient au commencement d'un mot: talem > *tel;* au commencement d'une syllabe, après une consonne: virtutem > *vertu* (§ 382).

2° T devient sporadiquement *D.*

3° T s'amuït devant une liquide: fratrem > *frère* (§ 383); entre deux consonnes: masticare > *mâcher* (§ 385); entre deux voyelles: vita > *vie* (§ 386); à la fin des mots: scutum > *écu;* partem > *part* [pa:r] (§ 387).

I. T INITIAL.

382. T initial persiste sans changement.

1° **T initial d'un mot:** talem > *tel;* tibia > *tige,* trans > *très,* triginta > *trente.*

Cas isolés. Le groupe initial *TR* s'altère parfois en *DR* ou *CR.* *T* > *D* s'observe dans quelques mots étrangers: tragemata (τραγήματα) > *dragée;* ital. trozza > *drosse;* on a *draban,* à côté de *traban* (dér. de l'all. traben?). — *T* > *C* [k] a eu lieu dans tremere, devenu *criembre,* puis *craindre;* ce changement a été expliqué par une influence celtique (§ 5). Dans l'argot actuel de Paris *travail, travailler* se prononcent *cravail, cravailler,* voir J. Rictus, *Les soliloques du Pauvre,* p. 111, 119.

2° **T initial d'une syllabe,** après une consonne: festa > *feste, fête,* cantare > *chanter,* vectura > *voiture,* virtutem > *vertu,* hosp(i)talem > *hôtel,* medietatem > *moitié.*

Cas isolés. *T* est devenu *D* (selon § 255) dans adj(u)tare > *aider,* *bom(i)tire (pour bombitare) > *bondir,* cog(i)tare > *cuider,* *placitare > *plaider,* sub(i)taneum > *soudain;* *voc(i)tare > *vuider* (§ 203), *vider* (§ 455); comp. encore cub(i)tum > *coude,* male habitum > *malade.* *T* est tombé dans anatem > vfr. *ane,* conservé dans *bec-d'âne* (§ 99). Rappelons aussi *antouiller* (encore dans Trévoux, 1704) > *andouiller,* par étymologie populaire; *écartiller* (dér. de *quart*) > *écarquiller,* selon § 507,2. *Cadeau* (capitellum) est emprunté du prov. capdel.

Remarque. Dans la langue vulgaire moderne, le groupe final *-ste* devient *-sse* [s]; on prononce ainsi *anarchisse, artisse, capitalisse, socialisse, fumisse, journalisse, Ernesse, je resse, Augusse,* etc. Notons aussi *prétexe* pour *prétexte.* La disparition du *t* est probablement une des conséquences de l'amuïssement de l'*e* féminin final (§ 253). On trouve *-sse* pour *-ste* déjà dans *La payse,* chanson de M. Alphonse Allart, publiée dans les *Œuvres poétiques* de Chauvin (1825):

> Pourquoi donc que t'as l'air si trisse? ...
> On dirait que t'as la jaunisse.

Ces formes sont fréquentes chez H. Monnier: *Je suis jusse et d'bon compte* (*Paris et la province,* p. 123). *Je resse chez eux six semaines* (*ib.,* p. 322).

II. T + CONSONNE.

383. T devant une liquide finit par s'effacer:

fratrem	*frère*	latronem	*larron*
matrem	*mère*	nutrire	*nourrir*
patrem	*père*	putrire	*pourrir*
petra	*pierre*	latrocinium	*larcin*
vitrum	*verre*	it(e)rare	*errer*
but(y)rum	*beurre*	*pot(e)raio	*pourrai*
abrot(o)num	*aurone*	rot(u)lare	*rouler*
plat(a)num	*plane*	ret(i)na	*rêne*

Voici comment on peut se figurer le développement de la dentale: retina > redna > *reðne* > *rêne.* C'est probablement

l'étape spirante qu'on trouve dans les plus vieux textes: *fradre* (Serments), *nodrit* (St. Léger), *pedre, medre, edrer* (St. Alexis); *redne* (R. de Rou, I, 1485). La vieille Karlamagnus saga norvégienne offre une trace curieuse de l'étape spirante du développement au mot *arrement* (atramentum); on y lit au chap. 33 (p. 520): »Nú sá Rollant þetta lið blámanna, ok var hundrað hlutum svartara en *aðrir menn*«. Si l'on se reporte à l'original français, le ms. d'Oxford donne aux vers 1932—33:

Quant Rollanz veit la contredite gent
Ki plus sunt neir que nen est *arrement.*

Ceci paraît prouver que le traducteur a eu sous les yeux un texte plus ancien et datant d'un temps où *arrement* était encore *adrement;* ce mot lui a été incompréhensible, et il l'a rendu par l'expression presque homophone de *aðrir menn* (les autres hommes). D'où provient la différence entre *errer, larron, verre* et *frère, mère, père?* est-ce seulement une différence graphique (comp. § 365, Rem.)?

MOTS D'EMPRUNT. *Athlète, atlas, litre, matrice, matrone, mètre, neutre, nutritif, patrie, patron, pénétrer, pétrifier, vitrail,* etc. *Arbitre* (arbitrium) existait au moyen âge sous la forme populaire *arvoire. Loutre* est calqué sur lutra; l'ancienne langue et les patois connaissent *loure, leure* (*Romania,* XXXII, 446).

CAS ISOLÉS. Sur quelques développements particuliers de *TL,* voir § 341,3.

384. TS. L'affriquée sourde [ts] (§ 307,3) fut désignée au moyen âge par *z:* nat(u)s > *nez;* canut(u)s > *chenuz;* bonitat(e)s > *bontez;* dormit(u)s > *dormiz;* cantat(u)s, cantat(o)s, cantat(i)s > *chantez;* intus > *enz.* Peu à peu l'élément explosif de l'affriquée s'amuït (§ 404,4), et le son composé [ts] devient une simple spirante [s]: *nez* > *nes, chenuz* > *chenus, bontez* > *bontes,* etc.; cette réduction s'opère en picard (XII[e] siècle) plus tôt que dans les autres dialectes. L'orthographe conserve *z* comme signe du pluriel de certains mots jusqu'au XVIII[e] siècle (II, § 285). Dans la langue moderne, on ne trouve *z* (< ts) qu'à la deuxième personne du pluriel des verbes: *chantez, donnez, avez,* et dans *assez* (ad satis).

REMARQUE. Devant une palatale, *T* disparaît sans laisser de trace: natica > *nache* (§ 401,2, Rem.), viaticum > *voyage* (§ 400,1, Rem.). Sur le développement du groupe **TJ**, voir § 474.

385. T entre deux consonnes s'amuït, si la dernière des consonnes n'est pas *R* (§ 313,2): mast(i)care > *mâcher*, test(i)monium > *témoin*, æst(i)mare > vfr. *esmer*, sept(i)mana > *semaine*, *part(i)cella > *parcelle*, art(e)misia > *armoise*, pert(i)ca > *perche*; *fort(i)mente > vfr. *forment*. Rappelons aussi les mots d'emprunt *asthme* [asm̥], *isthme* [ism̥], *post-scriptum* [pɔskriptɔm] (on prononce aussi [pɔstskriptɔm]), *rosbif* de *roastbeef*, etc.

T reste si la dernière consonne est *R*: contra > *contre*; alt(e)rum > *altre, autre*; capistrum > *chevestre, chevêtre*; stringere > *estreindre, étreindre*; ostrea > *huistre, huître*; mitt(e)re > *mettre*. A côté de *meurtre*, on a dit autrefois *meurdre* (R. Garnier).

Dans le groupe **STS**, c'est la première consonne qui s'amuït: hostis > vfr. *oz*, præpositus > vfr. *prevoz*, ecce istos > vfr. *cez*.

Sur **STJ**, voir § 474,3.

III. T INTERVOCALIQUE.

386. T entre deux voyelles s'amuït:

vita	*vie*	nativum	*naïf*
creta	*craie*	rotundum	*reont, rond*
cantata	*chantée*	metallea	*mẽaille, maille*
rota	*roue*	votare	*vouer*
minuta	*menue*	maturum	*mẽur, mûr*

T a dû se développer entre deux voyelles à peu près comme devant une liquide (§ 383): vita > vida > *viðe* > *vie*. L'étape [d] se trouve dans les inscriptions: imudavit = immutavit (CIL., II, 462); Epicadi (*ib.*, IV, 110); extricado (*ib.*, III, 3620); amada (*ib.*, VI, 26552). L'étape [ð] remonte probablement au gallo-roman; différentes transcriptions allemandes paraissent établir qu'elle existait déjà au VIIIe siècle. La spirante dentale se conserve dans les textes jusqu'au commencement du XIIe siècle; les Serments de Strasbourg la marquent

par *dh: aiudha*, *cadhuna* (*κατά* + u n a), *Ludher* (L o t h a r i u m); dans les autres vieux textes, on trouve *d* ou *th: espede* (Eulalie), *presentede* (ib.), *contrede* (St. Alexis), *honurede*, *honurethe* (ib.), *vide*, *vithe* (ib.), etc. Il est probable que, dans la langue parlée, on a hésité longtemps entre *viðe* et *vie*. L'espagnol moderne nous offre un parallèle curieux: *amado* (a m a t u m) se prononce [amaðo], rarement [amado], et dans le parler familier [amao]; il semble que cette fluctuation dure depuis plus d'un siècle. Pour le danois, notons que le parler vulgaire néglige souvent le [ð] que garde la prononciation plus soignée; on entend ainsi *vrie* à côté de *vride*.

Mots d'emprunt. *Autorité*, *créateur*, *date*, *disputer*, *imiter*, *inviter* (vfr. *envier*, d'où *à l'envi*), *maturité*, *métal*, *motif*, *mutiler*, *natif*, *nature*, *noter*, *poète*, *prophète*, *rotonde* (comp. *ronde*, de *reonde*), *stature* (vfr. *estëure*), *visiter*, *vitalité*, etc. Dans d'autres mots, venus de l'italien ou du provençal, on trouve *D: cadenas* (c a t e n a -), *défendude* (*d e f e n d u t a), *médaille* (m e t a l l e a), *Adour* (A t u r e m), *Lodève* (L u t e v a).

IV. T FINAL.

387. T final peut être libre ou appuyé.

1° **T final libre** s'amuït:

a m a t	*aime*	n e p o t e m	*neveu*
g r a t u m	*gré*	v o t u m	*vœu*
f i n i t u m	*fini*	s c u t u m	*écu*
*a l n e t u m	vfr. *aunoi*	m i n u t u m	*menu*

Dans les plus anciens textes, la dentale se conservait comme spirante, sourde [þ] ou sonore [ð], selon le commencement du mot suivant; on écrit *t*, rarement *d* (Alexis). Au XI[e] siècle, la spirante disparaît presque partout de l'orthographe comme de la prononciation: *donet* > *done*, *gret* > *gré*, *perdut* > *perdu*, *fut* > *fu*, *chantat* > *chanta*, *servit* > *servi*, etc. (on la conserve dans quelques patois du Nord et de l'Est jusque dans le XIV[e] siècle: voir *Romania*, XXX, 104). Plus tard, on réintroduit le *t* dans les verbes après un *i* ou *u* accentué: *servit*, *écrivit*, *valut*, *fut* (mais *chanta*, *aima*, *chante*, *aime*, etc.); voir II, § 53. Pour les

noms, la restauration orthographique du *t* a eu lieu dans *salut*, autrefois *salu*, de salutem.

Cas isolé. Sitim > vfr. *seid*, *sei*, et déjà au XIII[e] siècle *seif* (§ 503,3).

Mots d'emprunt. *Appétit*, *attribut*, *célibat*, *complet*, *dévot*, *discret*, *érudit*, *esprit*, *état*, *légat*, *secret*, *soldat* (cf. § 44), *statut*, *subit*, etc. Parfois le *t* final se prononce: *accessit*, *aconit*, *brut*, *dot* (§ 32), *fat*, *introït*, *mat*, *vivat*, etc. Un grand nombre de mots d'emprunt se terminent par un *e* muet: *illicite*, *implicite*, *insolite*, *rite*, *site*, *tacite*, etc.

2° **T final appuyé** se conservait au moyen âge: partem > *part*, amantem > *amant*, hostem > *ost*, septem > *set*, factum > *fait*, dictum > *dit*, fac(i)t > *fait*, leg(i)t > *lit*, deb(e)t > *deit*, etc. Dans la langue moderne, le *t* final de tous ces mots ne s'entend plus (§ 315); on conserve pourtant, devant une pause et devant une voyelle, quelques traces de l'ancienne prononciation: *Dire à quelqu'un son fait* [fɛt]; *Charles sept* [sɛt]; *il y en a huit* [ɥit], etc.; *un guet-apens*; *un brillant orateur*; *devant une église*; *ils sont à moi*; *vingt hommes*; *vingt et un*; *pot-au-feu*; *mot à mot*; *un petit homme*, etc. Malgré son amuïssement, le *T* final primitivement appuyé s'est conservé orthographiquement, excepté dans *plan*, altération de *plant* (subst. verb. de *planter*), et *repas*, qui s'écrivait au moyen âge *repast* (lat. pastum). Dans *marchand* (vfr. *marchëant*) et *lézard* (vfr. *lesert*), il y a eu confusion de suffixes. Il faut encore noter les mots composés *babeurre* (< *bat beurre*), *chafouin* (< *chat fouin*), *morfil* (< *mort fil*), *néanmoins* (< *néant moins*), *plafond* (< *plat fond*), *vaurien* (< *vaut rien*), *verjus* (< *vert jus*).

Mots d'emprunt. *Est*, *lest*, *ouest*, *zest*, *Christ*, *whist*, *toast*, *malt*, *indult*. T s'amuït après une voyelle nasale: *accent*, *corpulent*, et après un *c* tombé: *conflit*, *contrat*, *défet*, *défunt*, *édit*, *effet*, *objet*, *préfet*, *projet*, *sujet*, etc.

Remarque. *T* appuyé devenu final par l'amuïssement d'un *e* féminin disparaît souvent dans le parler vulgaire. Les groupes *-iste*, *-este*, *-uste*, *-exte*. se réduisent à *-isse*, *-esse*, *-usse*, *-exe*; nous en avons donné des exemples ci-dessus (§ 382,2, Rem.). Ajoutons ici *-ecte* qui peut se réduire à *-eque*: V'là des insecqu's par tourbillons (Rictus, *Les soliloques du Pauvre*, p. 182).

V. TT.

388. Le groupe TT se réduit à un *T* simple.

1° **TT final.** Exemples: muttum > *mot,* *cattum > *chat.*

2° **TT intervocalique.** Dans ce cas l'orthographe moderne a rétabli le groupe latin: mittat > *mete* > *mette,* matta > *nate* > *natte,* gutta > *goute* > *goutte.* La réduction du *t* double est postérieure au changement du *t* simple intervocalique (§ 386): rota > *roue,* mais gutta > *goutte.*

Un *t* double ne s'entend de nos jours que dans quelques rares mots d'emprunt: *littoral,* ou dans les rencontres de mots ou de syllabes, par l'amuïssement d'un *e* féminin: *une violente tempête* [ynvjolɑ̃ttɑ̃pɛːt], *netteté* [nɛtte], *honnêteté* [ɔnɛtte].

D.

389. Sort général de D.

1° D se maintient au commencement d'un mot: dentem > *dent;* au commencement d'une syllabe, après une consonne: chorda > *corde* (§ 390).

2° D se change sporadiquement en *T* et en *F.*

3° D s'amuït devant une consonne: rid(e)re > *rire* (§ 391, 392); entre deux consonnes: mand(u)care > *manger* (§ 393); entre deux voyelles: nuda > *nue* (§ 394); à la fin des mots: fidem > *foi* (§ 395).

I. D INITIAL.

390. D initial persiste sans changement.

1° **D initial d'un mot:** dentem > *dent,* durum > *dur,* dolorem > *douleur.* Sur *DJ,* voir § 475.

2° **D initial d'une syllabe,** après une consonne: chorda > *corde,* mandare > *mander,* smaragdum > *émeraude,* cal(i)da > *chaude,* rig(i)da > *raide.*

Cas isolés. *D* > *T,* par assimilation progressive: nitida > *nete, nette;* putida > vfr. *pute;* *mucidum (+ musteum) > *moiste, moite. D* > *T,* par étymologie populaire: *démandibuler* (dér. de *mandibule*) > *démantibuler* (sous l'infl. de *démanteler?*). *D* s'est amuï dans quelques proparoxytons: pallidum > *pâle;* rancidum > *rance.*

FORMES ANALOGIQUES. *Prendant* (prendentem), *prendons, prendais, prende,* etc., ont été remplacés par *prenant, prenons, prenais, prenne,* etc., probablement sous l'influence de *tenant, tenons, tenais;* cf. II, § 40,2.

II. D + CONSONNE.

391. D devant une liquide disparaît:

cathedra (§ 138)	*chaire*	quadraginta	*quarante*
cred(e)re	*croire*	desid(e)rare	*désirer*
rid(e)re	*rire*	mod(u)lum	*moule*
hed(e)ra	*lierre*	Red(o)nes´	*Rennes*
claud(e)re	*clore*	Rhod(a)num	*Rhône*
quadratum	*carré*		

L'explosive sonore, avant de tomber, est d'abord devenue spirante [d > ð]: rid(e)re > *riðre* > *rire* (comp. § 383). L'étape spirante est encore représentée dans les plus vieux textes: *edre* (Jonas), *creidre* (Eulalie), etc. Rappelons aussi la forme espagnole *Roldan,* qui ne peut remonter qu'à *Rodlant* (Hruodlandus), forme qui a dû précéder *Rollant, Roland.*

CAS ISOLÉS. Le groupe DL paraît s'être changé en *GL* (comme *tl* > *cl;* § 341,3): rad(u)la > *raille;* comp. querqued(u)la > *sarcelle.*

MOTS D'EMPRUNT. *Cadre, cèdre, escadre, escadron, goudron, admirer, cadmie, considérer* (vfr. *consirer*), etc. Remarquez *Ariane* (< Ariadne).

392. Devant les autres consonnes (excepté *s, j*), D disparaît sans laisser de traces:

advocatum	*avoué*	rad(i)cina	*racine*
advenire	*avenir*	med(i)cina vfr.	*mecine*
vidua (§ 262,3)	*veuve*	judicare	*juger*
duod(e)cim	*douze*		

DS se développe, comme TS (§ 384), en *z* [ts], réduit, au XIIIe siècle, à [s]: nudus > *nuz* > *nus*, grandis > *granz*, pedes > *piez* > *pies*, *pieds*, fides > *feiz* > *feis, fois*, vides > *veiz* > *veis.*

vois. Dans quelques mots, DS s'est assimilé: a d s a t i s 〉 *assez*, a d s a l i r e 〉 *assaillir*.

DJ, voir § 475.

Mots d'emprunt. Dans les mots savants commençant par *ad*, on supprimait autrefois le *d*; on disait *averbe, ajectif, aversaire, aversité, amonition*; pourtant, comme l'orthographe maintenait le *d*, il finit par s'introduire dans la prononciation: *adjectif, adverbe*, etc. (comp. § 119); il faut excepter les mots *amodier, aperception, avenir* (comp. le doublet *advenir*), *avent, avocat*.

393. D entre deux consonnes s'amuït: m a n d (u) c a r e 〉 *manger*, p e n d (i) c a r e 〉 *pencher*, u n d (e) c i m 〉 *onze*, v e n d (i) c a r e 〉 *venger*. D reste si la dernière consonne est R: p e r d (e) r e 〉 *perdre*, m o r d (e) r e 〉 *mordre*, f i n d (e) r e 〉 *fendre*, f u n d (e) r e 〉 *fondre*, etc.; comp. g e n e r u m 〉 *gendre* (§ 498,2). Sur le groupe NDJ, voir § 475,3.

III. D INTERVOCALIQUE.

394. D intervocalique s'amuït:

c a u d a	*queue*	a u d i r e	*ouïr*
c r u d a	*crue*	s u d a r e	*suer*
n u d a	*nue*	v i d e r e	*vĕoir, voir*
r i d a m	*rie*	c a d e r e	*chĕoir, choir*
l a u d a t	*loue*	C a d u r c o s	*Cahors*

Avant de s'amuïr, [d] a passé par [ð] (comp. § 386): a u d i r e 〉 *oðir* 〉 *oïr, ouïr*. La spirante dentale n'a disparu complètement qu'au commencement du XII[e] siècle; les Serments de Strasbourg la marquent par *dh*: *Ludhuuigs*, les autres vieux textes par *d* ou *th*: *adunet* (Eulalie), *lauder* (St. Léger), *fideilz* (St. Alexis), *lethece, ledece* (ib.), etc.; comp. § 386. La chute de la dentale s'est effectuée d'abord entre deux voyelles identiques; on trouve dans des chartes du X[e] siècle et provenant de la région entre Langres et Mâcon les graphies A a l s e n d a, E r m e n d r a a, A a l a i d i s, etc.

Mots d'emprunt. *Adorer* (vfr. *aorer*), *cadavre, céder, commode, crédit, crédule, crudité, fidèle* (comp. *féal*), *fraude, habi-*

tude, *humide*, *modérer*, *nudité*, *odeur*, *pédestre*, *perfide*, *remède*, *solide*, *stupide*, etc.

Remarque. Un passage apparent de *d* à *r* se trouve dans le langage des marins, où l'on dit *suroi (suroît)* pour *sud-ouest;* il faut probablement y voir une influence analogique de *nord-ouest,* que les marins prononcent *norouê*, sans lier le *d*.

IV. D FINAL.

395. D final peut être libre ou appuyé.
1° **D final libre** s'amuït:

crudum	*cru*	vadum	*gué*
nudum	*nu*	fidem	*foi*
gradum	*(de)gré*	mercedem	*merci*

Dans les plus anciens textes, la dentale se conservait, probablement comme spirante, [ð] ou [þ] selon la position du mot; la spirante paraît s'être amuïe dès le XIe siècle. Pour les monosyllabes, on a eu longtemps des doublets: *ad*, *od* (apud) et *qued* devant une voyelle, *a*, *o* et *que* devant une consonne; grâce à une fausse analogie, on a même ajouté un *d* mobile à quelques mots qui n'y avaient aucun droit: *ne—ned*, *se—sed* (cf. en italien *ned* et *sed*). L'orthographe savante de la Renaissance réintroduisit *d* dans beaucoup de mots; on en a conservé *nid*, *nœud* et *pied* (§ 97). Un *D* final prononcé n'existe que dans les mots d'emprunt: *Cid*, *David*, *Bagdad*, *Sud*, *Talmud*, et devant un *e* muet: *coude* [kud], *aide* [ɛd], *cède* [sɛd], etc.

Remarque. Les mots en -ad(o), -ĕd(o), -ŏd(o) présentent plus ou moins sporadiquement, à côté des formes où D est tombé, des formes où il est remplacé par *F:* *bladum > vfr. *blef* (encore dans E. Deschamps, IX, v. 58); modum > vfr. *muef;* nidum > vfr. *nif;* germ. allod > vfr. *alluef;* germ. bed > vfr. *bief;* germ. -bod > vfr. *-buef,* conservé dans des noms de lieux: *Elbeuf, Paimbeuf, Quillebeuf,* et des noms de personnes: *Marbeuf, Tubeuf;* germ. feod > *fief.* L'origine de ce *F* est obscure. On a voulu y voir le résultat d'une analogie: *bues, buef* aurait amené *mues* (pour *muez*), *muef.* Une explication phonétique nous paraît plus acceptable, et comme point de départ de *f* nous admettons une spirante interdentale (comme le [θ] espagnol dans *doce*); ces deux phonèmes sont en effet très rapprochés et se confondent facilement; en russe le θ grec est devenu *f:* Theodor (Θεόδωρος) > *Feodor,* Martha (Μάρθα) > *Marfa;* en anglais vulgaire on entend *nuffin* pour *nothing,* etc.

2⁰ **D final appuyé** devient *T:*

grandem	vfr. *grant*	cal(i)dum	vfr. *chalt*
profundum	vfr. *parfont*	frig(i)dum	vfr. *froit*
tardum	vfr. *tart*	rig(i)dum	vfr. *roit*

La dentale se prononçait encore au XVI[e] siècle. Tabourot (1587) recommande de dire: *Il fait froit. Il est lait.* Dans la langue moderne, la dentale ne s'entend que devant une voyelle: *Un grand homme* [œ̃grɑ̃tɔm], *un profond abîme* [œ̃prɔfɔ̃tabi:m], *un froid hiver* [œ̃frwativɛ:r], *quand il vient* [kɑ̃tivjɛ̃]. Remarquez dans ces exemples que l'ancienne prononciation s'est maintenue, tandis que l'orthographe s'est modifiée; au XVI[e] siècle, on a presque partout réintroduit le *D* étymologique: *chaud*, *froid*, *grand*, *lourd*, *profond*, *quand*, *rond*, *sourd*, *tard*. On continue pourtant à écrire *souvent* (subinde), *dont* (de unde) et *vert* (viridem); cette dernière forme a été conservée à cause du féminin *verte* (II, § 413,7).

V. DD.

396. Un *D* double n'existe que dans les mots d'emprunt, tels que *Edda*, ou dans les rencontres de mots ou de syllabes, par l'amuïssement d'un *e* féminin: *là-dedans* [laddɑ̃], *beaucoup de dames* [bokuddam].

C. EXPLOSIVES PALATALES.

397. On avait en latin la palatale sourde [k], dans cura, quare, carrus, cervus, et la palatale sonore [g], dans gula, galbinus, gelare. Le lieu de l'articulation des palatales dépend de la nature de la voyelle suivante (parfois, précédente): devant les voyelles d'arrière (»back vowels«), *o*, *u* [u], on articule une postpalatale; devant *a*, une médiopalatale; devant les voyelles d'avant (»front vowels«), *e*, *i*, une prépalatale (l'influence de la voyelle précédente se fait sentir dans les combinaisons *oca*, *uca*, *ac;* non dans *oce*, *uce*, *ace*). Cette différence d'articulation, qui se retrouve, plus ou moins marquée, dans toutes les langues (comp. en français moderne *cou*, *cas*, *qui*, et

goût, *gars*, *gui*), n'est pas notée par l'orthographe ordinaire; elle est aussi assez mince, quant à l'effet acoustique, mais au point de vue physiologique, elle est très notable; aussi voyons-nous que les trois palatales aboutissent, dans les parlers néo-latins, à des résultats très différents, ce qui ne pourrait avoir lieu si elles avaient, comme on le pensait autrefois, un même son.

Remarque. Pour l'explosive sourde, l'alphabet latin nous offre, en certains cas, trois caractères pour les trois variétés. La postpalatale est désignée par **q**, devant un *u* non syllabique: quare, qualis, quum, etc.; la médiopalatale, par **k**, devant *a:* kalendæ, Karthago; la prépalatale, par **c**, devant *e* ou *i:* centum, cingere.

C.

398. Sort général de C.

1° C reste au commencement d'un mot devant une consonne et devant *o*, *u:* crucem 〉 *croix*, collum 〉 *cou;* à l'intérieur des mots, après une consonne, devant *o*, *u:* sarcophagum 〉 *cercueil*, arcum 〉 *arc* (§ 399—400).

2° C devient [ʃ] devant *a*, au commencement d'un mot: carum 〉 *cher*, et après une consonne: arca 〉 *arche* (§ 401—402).

3° C devient [s] devant *e*, *i*, au commencement d'un mot: cera 〉 *cire*, et après une consonne: mercedem 〉 *merci* (§ 403—404).

4° C aboutit à [z], tout en dégageant un *i*, s'il se trouve entre deux voyelles dont la dernière est *e*, *i:* racemum 〉 *raisin* (§ 416).

5° C aboutit à [j] devant *S*, *T*, *R:* factum 〉 *fait*, et parfois devant ou après *a:* baca 〉 *baie*, fac 〉 *fai(s)*.

6° C s'amuït devant (parfois, après) *o*, *u:* securum 〉 *sëur*, *sûr*, jocat 〉 *joue* (§ 414, 415,1), amicum 〉 *ami* (§ 417,4).

I. C INITIAL.

399. C + consonne reste sans changement:

clavem	*clef*	credere	*croire*
clarum	*clair*	crucem	*croix*

Cas isolés. Dans quelques mots, la sourde est devenue sonore. De bonne heure crassus est devenu grassus (sous l'influence de grossus), d'où *gras*. Notez encore *glas* (classicum), *gratter* (aha. *krattôn), *gril* (craticulum), *grille* (craticula), *groseille* (dér. de l'all. kraus, dans krausbeere); *grotte* est emprunté de l'ital. grotta (crypta). On disait au moyen âge *gravanter*, *greanter*, *grisolite*, *grisoprase*, etc.; ajoutons que *Claude* s'est longtemps prononcé *Glaude*, dans *prune de reine-Claude*.

Remarque. Dans les mots commençant par **qu** [kw], la palatale reste sans changement, et la labiale s'amuït (§ 452); on écrit tantôt *c:* quare 〉 *car*, quomodo 〉 *comme*, quadratum 〉 *carré*, quadragesima 〉 *carême*, quietum 〉 *coi;* tantôt *qu:* quando 〉 *quand*, qualem 〉 *quel*, quatuor 〉 *quatre*, quartum 〉 *quart* (comp. *écarter*), quindecim 〉 *quinze*, quadraginta 〉 *quarante*. Dans quelques mots, l'élément labial a disparu par dissimilation (§ 114) avant le VIIe siècle, et la palatale, se trouvant devant une voyelle d'avant, s'est changée: quinque 〉 *cinque (§ 513) 〉 *cinq;* quinquaginta 〉 *cinquaginta 〉 *cinquante*. Querquedula 〉 *cercedula 〉 *sarcelle*. Notez aussi quiritare 〉 *crier* (§ 260).

400. C suivi d'O ou d'U se maintient sans changement.

1° **C** (+ **o, u**) **initial d'un mot** reste [k]; on écrit **c, ch** ou **qu:**

cornu	*cor*	coda (§ 188)	*queue*
coxa	*cuisse*	coagulare	*cailler*
cor	*cœur*	cumulare	*combler*
chorum	*chœur*	cubitum	*coude*
cotem	*queux*	culum	*cul*
coquus	*queux*	cogitare	*cuider*

Mots d'emprunt. Un adoucissement en **g** s'observe dans quelques mots empruntés: *gonfler* 〈 it. gonfiare (conflare), *golfe* et *gouffre* 〈 it. golfo (*κόλπος*), *gourde* 〈 prov. cougourdo (cucurbita).

2° **C** (+ **o, u**) **initial d'une syllabe** après une consonne reste [k]; on écrit **c** ou **qu:**

sarcophagum	*cercueil*	percurrere	*parcourir*
episcopum	*évêque*	male contentum	*malcontent*

La palatale est devenue sonore dans verecundia 〉 *vergogne*, mot à demi-savant.

Remarque. Pour les mots en -ĭcus, dont le développement n'est pas tout à fait clair, on trouve ordinairement une chuintante sonore: Gemmeticus > *Jumièges*, medicum > vfr. *miège*, hereticum > vfr. *herege*, viaticum > *voyage*, (caseum) formaticum > *fromage;* on trouve la chuintante sourde dans les mots où -ticus est précédé d'une consonne: porticum > *porche*, Aventicum > *Avenche*, (pagum) Perticum > *le Perche*. Notez encore clericum > *clerc*, sanctum Cyricum > *Saint-Cyr*, rusticum > *ruiste*, *ruste*, *rustre* (§ 504,3). Canonicum > *chanonie* > *chanoine*, mot demi-savant.

401. C suivi d'*A* se change en [ʃ], qu'on écrit **ch.**

1° **C (+ a) initial d'un mot:**

carum	*cher*	carbonem	*charbon*
cantat	*chante*	cantare	*chanter*
campum	*champ*	cambiare	*changer*
calamum	*chaume*	capillum	*cheveu*
causa	*chose*	caballum	*cheval*
caulem	*chou*	catena	*chaîne*

Cas isolés. Quelques mots présentent la chuintante sonore [ʒ] au lieu de la sourde [ʃ]: *gercer* pour *jarcer* (§ 246) < *carptiare (de carpere), *germandrée* (altération de chamædrys); notons aussi *geôle* et *girofle* dont les primitifs (caveola et caryophyllus) avaient changé leur *c* en *g* déjà en latin vulgaire.

Mots d'emprunt. *Cab*, *cabale*, *cabane*, *cabaret*, *cabillaud*, *cacatois*, *cadavre*, *cadeau*, *cadence*, *cadène*, *cadet*, *caduc*, *café*, *calamité*, *calandre*, *calebasse*, *calèche*, *calice*, *calme*, *calomniateur*, *calvitie*, *camisard*, *campestre*, *canal*, *candélabre*, *canonisation*, *cantate*, *capituler*, *caporal*, *carafe*, *carambole*, *caravane*, *caresse*, *caricature*, *cascade*, *castagnettes*, *causer*, etc. Dans plusieurs mots à demi savants, le groupe *ca* est représenté par *cha* (au lieu de *che;* § 194): *chapelle*, *chapitre*, *charité*.

Doublets. Dans quelques cas, la forme savante a remplacé une ancienne forme populaire: *calomnie* — vfr. *chalonge; canaille* — vfr. *chienaille; capitaine* — vfr. *chevetaigne*. Dans d'autres cas, on a conservé la forme populaire à côté du nouveau mot d'emprunt: *cadène* — *chaîne*, *caisse* — *châsse* (§ 169, Rem.); *caleçon* — *chausson*; *camarade* — *chambrée*; *camp* — *champ*; *campagne* — *champagne*; *canal* — *chenal*; *cancre* — *chancre*; *cap* — *chef*; *cape* — *chape*; *capital* — *cheptel*; *captif* — *chétif*; *carbon-*

nade — *charbonnée*; *carguer* — *charger*; *carnage* — *charnage*; *carogne* — *charogne*; *carte* — *charte*; *castel* — *château*; *cause* — *chose*; *cavalcade* — *chevauchée*; *cavalerie* — *chevalerie*.

2° **C (+ a) initial d'une syllabe,** après une consonne:

arca	*arche*	mercatum	*marché*
furca	*fourche*	circare	*chercher*
bucca	*bouche*	mast(i)care	*mâcher*
sicca	*sèche*	coll(o)care	*coucher*
vacca	*vache*	peccatum	*péché*

Dans d'autres mots, la langue littéraire actuelle présente la chuintante sonore [ʒ] au lieu de la sourde: *berb(i)carium > *berger*; carr(i)care > *charger* (en vfr. aussi *charchier*; comp. carcatus dans le glossaire de Reichenau et it. *carcare*); cler(i)catum > *clergé*; del(i)catum > vfr. *delgié*; fabr(i)care > *forger*; *fil(i)caria > *fougère* (vfr. *feuchière*, Coquillart, I, 79); fod(i)care > *fouger*; jud(i)care > *juger*; mand(u)care > *manger*; *plumb(i)care > *plonger*; *tardicare > vfr. *targer*; vend(i)care > *venger* (comp. *revanche*), etc.

Remarque. Nous retrouvons le développement en *ch* dans la plupart des proparoxytons en **-ica,** dont la voyelle intervocalique a dû, par conséquent, disparaître avant l'altération du *c* intervocalique en yod (§ 413,2): Basil(i)ca > *Basoche*, dies domen(i)ca > *dimanche*, man(i)ca > *manche;* nat(i)ca > *nache*, pertica > *perche*, revind(i)cat > *revanche*. Pour les deux premiers de ces mots qui sont demi-savants, on trouve aussi des formes avec *g*. Dans fabrica, la pénultième est restée plus longtemps à cause du groupe de consonnes précédent, et la palatale est devenue sonore: fabrega > faurga > *forge; gauge* (gallica) et *serge* (serica) sont probablement empruntés de quelque dialecte. Le développement des autres mots en *-ica* est peu clair: bettonica > *bétonie, bétoine;* sardonica > *sardonie, sardoine*. Sur grammatica > *grammaire*, voir § 475,4, Rem.

Mots d'emprunt. *Calcaire, cavalcade* (cf. *chevauchée*), *communiquer* (cf. *communier* et vfr. *comengier*), *fabriquer, occasion, pâques, Parques, bacchanal,* etc. *Carguer,* doublet de *charger* (carricare), est emprunté du provençal cargar.

402. Voici les étapes principales du développement de **c** (+ **a**) en **ch** [ʃ]:

1° Le point d'articulation de la médiopalatale se déplace peu à peu en avant dans la bouche; par ce déplacement se développe un son transitoire fricatif qui finit par devenir un élément indépendant, et l'explosive se trouve transformée en une affriquée, en même temps que son articulation devient de plus en plus prépalatale, et enfin dentale; **carrum** > **karro** > **kjar** > **tʃar**. Cette affrication est postérieure à l'invasion des Francs, comme le montrent les mots d'emprunt germaniques: **Karl** > *Charles;* **Rîkhard** > *Richard;* **skara** > vfr. *eschiere;* **marka** > vfr. *marche,* etc.; elle est en même temps antérieure à la contraction de *au* en *o* (§ 189): **causa** donne *chose,* comme **casa,** *chez;* donc, on entendait un *a* après la palatale (***cosa** aurait donné *cose*); par conséquent, elle a dû avoir lieu entre le VIe et le VIIIe siècle, probablement vers la fin du VIIe siècle. Rappelons que l'affrication n'est pas commune à toute la région du Nord; elle n'a eu lieu ni en picard, ni en wallon, ni dans la région septentrionale du normand, où l'on conserve l'explosive intacte: *cose, camp, keval, kier. Cage* (**cavea**), *côcher* (**calcare**) et *cauchemar* sont à regarder comme des emprunts au normanno-picard; on trouve aussi les formes affriquées *chage* (conservé comme nom de lieu) et *chaucher* (dans J. Thierry, 1564). La prononciation normande se retrouve dans plusieurs mots adoptés en anglais: *carry, carriage, carpenter, carnal,* etc. La prononciation picarde se retrouve dans plusieurs mots passés en néerlandais et dans les langues scandinaves (§ 24).

Remarque. La prononciation de [k] pour [ʃ] est généralement regardée comme un des picardismes les plus saillants. Voici une observation d'Henri Estienne: »Vous scavez que les Picards, comme *Vn cat* et *Vn kien,* aussi disent ils *Attaquer* pour *Attacher.* Tesmoin celuy qui estant mené au gibbet aima mieux y estre attaché, pendu et estranglé, qu'espouser une fille qui estoit boiteuse. Car voyant qu'elle clochoit, prit incontinent sa resolution: et dit à l'executeur: *Attaque attaque: elle cloque*« (*Deux dialogues,* etc., p. p. Ristelhuber, I, 130). Nous avons le contre-coup de cette particularité dans une historiette de Tallemant des Réaux: quand un M. *Camus* fut nommé intendant en Picardie, les gens du pays, croyant bien faire, l'appelaient M. *Chamus,* parce qu'ils savaient qu'on devait dire un *chat* et non un *cat.*

2° Dans la plus ancienne période du français, la palatale affriquée se prononçait [tʃ], orthographiée **ch; on disait**: [tʃar] *(char),* [tʃɑ̃mp] *(champ),* [tʃɑ̃ntə] *(chante),* [tʃɔzə] *(chose),* [tʃəval]

(cheval), etc. Cette prononciation, attestée par la transcription des mots d'emprunt français en moyen-haut-allemand et en moyen-néerlandais: *tschapel, tschevalier, Ritschard,* etc., s'est conservée dans plusieurs patois modernes, notamment le lorrain et le wallon. Nous la retrouvons également dans les mots français adoptés en anglais avant le XIII[e] siècle: *chain, chair, challenge, chamber, chamberlain, champion, chance, chancel, chancellor, chandler, change, channel, chant, chapel, chaplain, chapter, charge, chief, butcher,* etc.; notons aussi la forme *match*, dont l'orthographe reproduit l'ancienne prononciation de *mèche*.

Remarque. L'affriquée [tʃ] est inconnue au français moderne (cf. § 307,$_2$); dans les mots d'emprunt on la remplace généralement par *ch;* voir § 116.

3° Au XIII[e] siècle, l'affriquée *ch* [tʃ] perd son élément explosif et se réduit au simple son chuintant [ʃ]; l'orthographe reste intacte. La prononciation changée se reflète dans les transcriptions allemandes: *schahtelân, schanze, schanzune, schapel, schalmie,* etc.; nous la retrouvons également dans tous les mots d'emprunt français adoptés en anglais après le XIII[e] siècle: *chagrin, chaise, chamade, champagne, chancre, charlatan,* etc.

403. C suivi d'E on d'I se change en [s] qui s'écrit **c** (ou sporadiquement **s**); pour le développement historique, voy. § 404.

1° C (+ e, i) initial d'un mot:

cèntum	*cent*	cerebellum	*cerveau*
cera	*cire*	cessare	*cesser*
cervum	*cerf*	cinerem	*cendre*
cælum	*ciel*	cinctura	*ceinture*
cepa	*cive*	civi'tatem	*cité*

On écrit *sangle, serfouir, siller* (comp. *dessiller*), pour *cengle* (cingula), *cerfouir* (*circumfodire), *ciller* (dér. de *cil* ⟨ cilium).

Cas isolés. Quelques mots présentent *ch* au lieu de *c: chercher* ⟨ vfr. *cerchier* (circare) est dû à une assimilation (§ 507,$_1$); *chirurgie* et *chirurgien* ont remplacé *cirurgie* et *cirurgien* sous l'influence de l'orthographe latine chirurgia (comp. § 119). On peut aussi citer quelques mots empruntés de l'italien

comme, par exemple, *chicorée* (< it. cicorea), ou influencés par l'italien, comme *chiffre* (it. cifra) et *Chypre* (it. Cipro), dont les formes primitives sont *cifre* (§ 44,3) et *Cypre.*

2° C (+ e, i) **initial d'une syllabe** après une consonne:

mercedem	*merci*	pull(i)cenum	*poussin*
monticellum	*monceau*	poll(i)cem	*pouce*
porcellum	*pourceau*	pōm(i)cem (§ 226)	*ponce*
pull(i)cella	*pucelle*	rum(i)cem	*ronce*
rad(i)cina	*racine*	hirp(i)cem	*herse*
ram(i)cellum	*rinceau*	pant(i)cem	*panse*
baccinum	*bassin*		

Cas isolés. On trouve la sonore [z] dans *onze* (undecim), *douze* (duodecim), *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize; cousin* (*culicinum, de culex) est probablement un mot d'emprunt.

Remarque. Dans quelques mots d'emprunt, la graphie *ch* (χ) est rendue par *ch;* on prononce [ʃ]: *chimie*, *chimère*, *chérubin*, *Chine*, *architecte*, *monarchie*, *archi-*, etc., ou, dans les mots plus récents, [k]: *chiragre*, *chiromancie*, *chénopode*, *orchestre*. Sur *archevêque* et *chirurgie*, voir § 119.

404. Pour le développement historique de *c* (+ *i*, *e*) en [s], on peut établir les points suivants:

1° Le *c* latin devant *e* ou *i* était indubitablement une explosive prépalatale; on prononçait kentum, kera, kinis, kito, etc. Cette prononciation s'est maintenue jusqu'à nos jours dans le sarde logodourien, où l'on dit *chentu*, *chera*, *chervu*, *chena*, *chelu*, *chibudda* (cæpulla), *chircare*, *chingere*, etc.; dans ce qui reste de l'illyro-roman (dialecte parlé jadis probablement dans toute la Dalmatie et même sur une partie du littoral de la Vénétie), le patois de l'île de Veglia (sur la côte de Croatie), où l'on dit: *caira* (cera), *kis* (caseum), *carviale* (cerebellum), *dic* (decem), etc. Nous la retrouvons également dans les mots empruntés anciennement par les langues germaniques: *Kirsche* (ceraseus), *Kiste* (cista), *Kicher* (cicer), *Kaiser* (Cæsar), *Keller* (cellarium). De même, dans les mots latins passés en breton, en islandais et en anglo-saxon. Les faits épigraphiques et paléographiques viennent attester que le *c* prépalatal a gardé sa prononciation explosive peut-être jusqu'au VII[e] siècle; un vase trouvé en Gaule, et qui ap-

partient à la fin du VIe siècle, porte inscrit, comme marque de fabrique, ofikina Laurenti.

2° L'explosive prépalatale *c* s'est altérée dans presque tous les parlers néolatins (pour les exceptions, voir ci-dessus): elle a été remplacée par une affriquée, dont l'articulation et le développement varient selon les régions. Voici comment on peut se figurer cette altération du *c*, un des faits les plus curieux de la phonétique romane. En perdant peu à peu de son articulation nette, l'explosive finit par se continuer en un son fricatif: on ne dit plus [ke], mais à peu près [kje]. Le changement survenu attaque en même temps et la manière d'articulation de l'explosive, et le lieu de son articulation, grâce à l'avancement dans la bouche du point de contact. La prépalatale s'altère ainsi en une consonne composée, une affriquée, dont les deux éléments palataux se changent lentement en dentaux: l'explosive prépalatale [k] devient [t], et la fricative prépalatale [j] devient la chuintante [ʃ] ou la dentale simple [s]. De cette manière, *c* (+ *e, i*) aboutit à [tʃ] ou à [ts]; on ne sait si l'une de ces étapes est sortie de l'autre, ou si elles sont indépendantes entre elles.

3° L'altération de la prépalatale a eu lieu à une époque différente dans chacune des régions qui la présentent. En gallo-roman, elle s'est probablement produite dans le courant du VIIe siècle; les gloses de Reichenau (§ 12), où *c* a la valeur de *ts*, nous présentent la transformation accomplie. L'affriquée *ts*, qui provient aussi de [k + j]: faciam > *face*, de [t + j] appuyée: cantionem > *chançon*, et de quelques autres combinaisons (§ 307,3), se maintient jusque dans le XIIIe siècle; on prononçait: [tsirə] (*cire*), [tsɛrf] (*cerf*), [mɛrtsi] (*merci*), et de même [fatsə] (*face*), [tʃɔ̃ntson] (*chanson*), [tʃatsə] (*chace, chasse*), [fɔrtsə] (*force*), [printsə] (*prince*), [tjɛrts] (*tierz, tiers*), [fats] (*faz*, remplacé par *fais*), etc., etc. Cette prononciation est attestée par plusieurs anciennes graphies, telles que *fazet*, (Serm. de Strasbourg), *manatce* (Eulalie), *domnizelle* (ib.), *czo* (ib.), etc.; par les transcriptions allemandes: *zinc, zendal, merzi, puzele, fianze*, et néerlandaises: *fortse, fatsoen* (comp. en moyen danois *fadson* et *kantse*); par les transcriptions hébraïques: *tsindre* (cendre), *pietze, fortze, montsiel* (monceau), etc. Elle est encore vivante dans plusieurs mots passés en allemand: *Prinz*,

Pelz (*pelisse*, vfr. *pelice*), *Franz*, *Mütze* (*aumusse*, vfr. *almuce*), *Schanze (chance).*

Remarque. L'affriquée [ts] se retrouve, comme type fondamental de l'altération de la prépalatale, en hispano-roman, dans certains cantons ladins et dans une partie du domaine roumain. Partout ailleurs, à savoir en Italie et dans la plus grande partie des domaines roumain et ladin, la prépalatale s'altère en [tʃ]; ce même son s'est aussi développé dans la région normanno-picarde dans les cas qui ont donné [ts] dans le reste de la Gaule du Nord: ainsi, dans la région indiquée on trouve *chire*, *cherf*, *ichelle*, *merchi*, *brach*, *fach*, *tierch*, *comenchier*, *cachier* (chasser), etc.; ce dernier mot se retrouve dans l'angl. *catch* (comp. le doublet *chase*, de *chacier*).

4⁰ L'affriquée [ts] perd, probablement dans le courant du XIIIᵉ siècle, l'élément explosif et se réduit ainsi à la simple spirante sourde [s]; comp. la réduction de [tʃ] à [ʃ], § 402.

II. C INTÉRIEUR + CONSONNE.

405. Suivi d'une consonne, le *c* [k] intérieur se développe de différentes manières, selon la nature de la consonne.

1⁰ Dans les groupes CS (X), CT, CR, l'explosive disparaît en dégageant un yod qui se combine avec la voyelle précédente: axem > *ais*, factum > *fait*, facere > *faire* (§ 406 — 408). On a probablement passé par des formes mouillées (§ 305).

2⁰ Dans le groupe CL, l'explosive se fond avec la latérale qu'elle mouille: quac(o)la > *caille* (§ 409).

3⁰ Dans quelques cas isolés, C devient *G* ou *S* tout en dégageant un yod: acrem > *aigre*, gracilem > *graisle*, *grêle*.

4⁰ Le groupe CV (QV) suit des voies particulières et embrouillées; voir § 411.

406. CS. Ce groupe, qui s'écrit par la seule lettre X, peut être libre (intervocalique) ou appuyé (suivi d'une consonne).

1⁰ **CS (X) libre** devient **is (iss):**

coxa		*cuisse*	axilla		*aisselle*
axem		*ais*	maxilla	vfr.	*maisselle*
buxum		*buis*	exire	vfr.	*eissir*
exit	vfr.	*ist*	laxare		*laisser*
Axona		*Aisne*	uxorem	vfr.	*oissor*
fraxinum		*fraisne*, *frêne*			

On a réintroduit le *x* étymologique dans sex ⟩ vfr. *sis* ⟩ *six*, et sexaginta ⟩ vfr. *soissante* ⟩ *soixante* (cf. § 97).

CAS ISOLÉS. Il y a eu assimilation entre les deux éléments du groupe [ks] dans exagium ⟩ *essai*, examen ⟩ *essaim*.

MOTS D'EMPRUNT. *Auxiliaire*, *axiome*, *complexe*, *convexe*, *élixir*, *examen*, *exsuder*, *fluxion*, *index*, *laxatif*, *luxe*, *maxime*, *maxillaire*, *préfixe*, *prolixe*, *rixe*, *saxifrage*, *sexe*, *silex*, etc.; sur la prononciation de *x* dans la langue moderne, voir *Manuel phonétique*, § 271. L'existence du groupe [ks] dans plusieurs mots d'emprunt est due à l'influence de l'écriture (§ 119); on trouve dans les auteurs des XVe et XVIe siècles *Alessandre*, *essemple*, *essemplaire*, *prolisse*, etc.; Marot rime *prolixe* avec *propice*. Notons enfin que *exil* a remplacé l'ancien *eissil* (exilium).

2° Devant un R il se développe une consonne transitoire, un *T* (§ 499): texere ⟩ *tistre*, duxerunt ⟩ vfr. *duistrent*.

3° **CS appuyé.** Quand le groupe [ks] est suivi d'une consonne (excepté *r*), il se réduit déjà en gallo-roman, par l'amuïssement de la palatale, à *s* + *consonne:* dextra ⟩ destra (CIL, VII, 1336, 411) ⟩ vfr. *destre;* dextrarium ⟩ destrarium ⟩ *destrier;* exclusa ⟩ esclusa ⟩ *écluse;* exligere ⟩ esligere ⟩ *élire;* extra ⟩ estra ⟩ vfr. *estre;* extraneum ⟩ *estrange*, *étrange;* juxta ⟩ justa ⟩ *jouste, joute;* juxtare ⟩ justare ⟩ *jouster, jouter;* sextarium ⟩ sestarium ⟩ *sestier, setier*. Dans quelques cas le *x* a été réintroduit par réaction étymologique; ainsi *exploit* et *exploiter* étaient en vfr. *espleit* et *espleitier* (*explicitare).

REMARQUE. La réduction de [ks] à [s] devant une consonne est un phénomène qui se retrouve dans la langue moderne, où l'on entend, dans le parler négligé, *escuser, esclure, esprimer, espression, espress, esplication,* etc. Cette prononciation, que presque tous les théoriciens déclarent »d'une vulgarité révoltante«, est pourtant très répandue, même parmi les gens cultivés. Le groupe *x* + *cons.* est aussi adouci par l'épenthèse d'une voyelle (voy. § 494,2). Comp. *Manuel phonétique*, § 55, Rem. 1.

407. CT. Le groupe [kt] devient **it,** dont l'*i* se combine ordinairement avec la voyelle précédente:

tructa	*truite*	*allactare	*allaiter*
directa	*droite*	factorem	*(bien)faiteur*
dictum	*dit*	lactuca	*laitue*
factum	*fait*	Pictavum	*Poitou*

lectum	*lit*	*pectorina	*poitrine*
noctem	*nuit*	tractare	*traiter*
tectum	*toit*	vectura	*voiture*

La forme *pis* (pectus) est pour *piz*, qui se prononçait [pits]; voir § 384.

Cas isolés. Luctare > vfr. *luitier* > *luiter*, *lutter* (comp. § 455,2); on disait *luiter*, *luite*, *luiteur* encore au commencement du XVII[e] siècle. Le groupe *ct* paraît s'être assimilé dans jactare > *jettare > *jeter* (comp. it. *gettare*), ructare > *rottare > *roter;* fluctuare > *flottare > *flotter.*

Sur le développement de **ctj** (factionem > *façon*), voy. § 474,4.

Mots d'emprunt. *Acte*, *contracter*, *dicter*, *docteur*, *doctrine*, *facteur*, *objecter*, *octobre*, *octroyer*, *réfectoire*, *rétracter* (vfr. *retraitier*), *respect* (comp. le doublet *répit*), etc. Grâce à une assimilation, on a prononcé autrefois, dans plusieurs des mots cités, *t* au lieu de *ct*; on trouve, par exemple, les graphies *dottrine*, *objetter*, *diton*, *ottroyer*, etc. Dans beaucoup de mots savants, le *c* est tombé: *pratique* (practicus), *étique* (hecticus), *lutrin* (vfr. *letrin* < *lectrinum), *auteur*, *autorité*; notons surtout les mots en *-at*, *-et*, *-it: contrat*, *objet*, *préfet*, *projet*, *sujet*, *conflit*, *édit*, etc. (à côté de *contact*, *exact*, *correct*, *direct*, *infect*, *convict*). Dans quelques mots *c* s'écrit sans se prononcer: *aspect* [aspɛ], *respect* [respɛ], etc.; voir *Manuel phonétique*, § 193.

408. CR. Le groupe [kr] devient **-ir**, dont l'i se combine ordinairement avec la voyelle précédente:

fac(e)re	*faire*	duc(e)re	*duire*
*plac(ĕ)re	*plaire*	luc(e)re	*luire*
*tac(ĕ)re	*taire*	dic(e)re	*dire*
		fec(e)runt	*firent*

Ajoutons lacrima > *lairme*, devenu *larme* au lieu de *lerme* (§ 245); sacramentum > *sairement*, devenu *serement* (§ 200), *serment* (§ 291), coquere > *cocere (§ 411,4) > *cuire*; cicer > vfr. *ceire*, *cerre*, remplacé par *chiche*, d'origine incertaine.

Cas isolés. Acrem > *aigre*; macrum > *maigre*; alacrem > vfr. *alaigre*, changé en *allègre*; socerum > vfr. *soigre*.

Mots d'emprunt. *Acrobate*, *lacrymal*, *lavacre*, *lucre*, *lucratif*,

sacrement, *sacrer*, *sacristie*, *secret*. Rappelons encore *migraine* (*ἡμικρανία*).

409. CL. Le groupe [kl] aboutit à *l* mouillé [ʎ] (comp. § 352):

oc(u)lum	*œil*	canic(u)la	*chenille*
vermic(u)lum	*vermeil*	corbic(u)la	*corbeille*
*fenuc(u)lum	*fenouil*	quac(o)la	*caille*

Cas isolés. Dans quelques mots d'introduction postérieure, le groupe *cl* est devenu *gl:* *aboculum 〉 *aveugle;* aquila 〉 *aigle;* aquilentum 〉 vfr. *aiglent*, d'où *églantier;* buculum 〉 *bugle, beugle*, d'où *beugler*; ecclesia 〉 *église*; joculatorem 〉 vfr. *jo(n)gleor* 〉 *jongleur*; matricularium 〉 vfr. *marreglier*, *marglier*, altéré en *marguillier*. Notons enfin gracilem 〉 *graisle, gresle, grêle.*

Mots d'emprunt. *Cénacle, miracle, obstacle, spectacle, tabernacle; article, besicles, cycle, manicle; siècle; binocle, monocle, socle,* etc. L'ancienne forme *eclogue* (ecloga) a été remplacée par *églogue. Seigle* (secale) vient probablement de quelque dialecte; en champenois on trouve la forme correcte *soille.*

410. C + nasale. Cette combinaison est très rare; elle ne se trouve que dans quelques proparoxytons. Il paraît que la palatale, d'abord intervocalique, se change en **s** [z].

1° **CM** se trouve dans decima 〉 *disme, dîme.* Les deux formes verbales dicimus et facimus étaient en lat. vulg. *diimus et *faimus, d'où *dimes* et *faimes.* Rappelons encore qu'à côté de Jacobus, qui aboutit à *Jacques*, on a créé, probablement sous l'influence de Hieronymus, Chrysostomus, etc., le doublet *Jacomus (ital. *Giacomo*), d'où en vfr. *Jaimes* (angl. *James*).

Mot savant. Drachma (bas-lat. dragme) a donné *drachme;* la forme *dragme* est vieillie. La prononciation de la palatale est due à l'influence de l'orthographe (§ 119); elle était muette au moyen âge, comme l'indique la rime *drame : dame* (E. Deschamps, vol. IX, v. 3317), et encore au commencement du XVIIe siècle. (Le mot est devenu *dram* en danois.)

2° **CN** se trouve dans acinum 〉 vfr. *aisne*, conservé dans les patois sous la forme d'*aine* (marc de raisin); cicinum 〉 vfr. *cisne;* Vendocinum 〉 *Vendosme, Vendôme.* Notons aussi

Sequana, devenu Secona ou Segona (cf. *Sîgen* en anglo-saxon), d'où *Seine*. Diaconum > *diacne, diacre* (§ 327,3) est un mot savant.

411. CW. Le développement de ce groupe, qui s'écrivait en latin *qu*, n'est pas tout à fait clair; on peut établir les deux points suivants:

1° Dans quelques mots la labiale s'est amuïe en latin vulgaire, et la palatale s'est développée conformément à sa nouvelle position: Laqueum > *laceum > vfr. *laz*, d'où *lacs* (§ 98). Querquedula > *cercedula > *sarcelle*. Coquus > *cocus, d'où *queux;* comp. aussi coquere > *cuire* et coquina > *cuisine*.

2° La palatale se change en un **i**, qui se combine avec la voyelle précédente, et la labiale reste: ĕqua > vfr. *ive;* *sĕquere > *sivre, suivre* (voir § 197); æqualem > vfr. *ivel* (comp. la forme mi-savante *igal*, remplacée par *égal*).

Sur le développement de aqua, voir § 199,1. L'origine *d'aiguille* est douteuse (voir *Rom.* XXXI, 499).

Cas isolés. Après une consonne la palatale se conserve telle quelle: unquam > vfr. *onque;* aliquod > vfr. *alque*.

Mots d'emprunt. *Aquatique, loquace*.

412. C entre deux consonnes.

1° *C* s'amuït dans les cas où il est, soit précédé de S ou de R, soit suivi de S: Masc(u)lum > *masle, mâle;* *misc(u)lare > *mesler, mêler;* musculum > *mousle, moule*. Marc(o)mannia > *Marmagne;* *circ(um)fodire > *cerfouir, serfouir*. Porc(o)s > vfr. *pors*; cler(i)c(o)s > vfr. *clers*; arc(o)s > vfr. *ars*, etc. Les formes modernes telles que *clercs, porcs, arcs*, etc. sont refaites (comp. II, § 266,2, 288). Notons aussi culc(i)ta > vfr. *coute*, conservé dans *coutil* et le composé *coutepointe*, devenu *courtepointe* par étymologie populaire (§ 531); sur un autre développement de culcita, voir ci-dessous n° 4.

Mots savants. *Muscle, masculin*.

2° C se maintient devant L dans les groupes **NCL, RCL.** Exemples: Avunc(u)lum > *oncle*; carbunc(u)lum > vfr. *escarboncle*, devenu *escarboucle* (§ 329); circ(u)lum > *cercle*: *cooperc(u)lum > *couvercle*; sarc(u)lare > *sarcler*.

3° C devient *T* sous l'influence d'une dentale dans les grou-

pes **RCR** et **NCR.** Exemples: Carc(e)rem 〉 *chartre*; torq(u)ere 〉 vfr. *tortre*, remplacé par *tordre* (sous l'influence des verbes en *-dre?*); vinc(e)re 〉 vfr. *veintre* (remplacé par la forme analogique *vaincre*). Il s'agit ici d'une assimilation: sous l'influence de la vibrante dentale [r] (§ 355), l'explosive palatale sourde [k] change de lieu d'articulation et devient également dentale. Sur le sort de **SCR,** voir § 499.

Cas isolés. Dans *mercredi* (Mercurii dies) le *c* s'est conservé, parce qu'il était suivi d'une voyelle vélaire. *Ancre* (ancora) et *chancre* (cancer) sont de formation postérieure; *encre* sera expliqué au § 504,3.

4° **C** aboutit à *J* dans le groupe **NCT;** il mouille la nasale précédente qui dégage un [j] en perdant son mouillement: sanctum 〉 *saɲto 〉 *saint*; junctum 〉 *joint*; punctum 〉 *point*. Un développement pareil s'observe dans culcita 〉 coʎta 〉 *coite, couette.*

Mots savants. *Sanctifier, sanctuaire, fonction, onction, ponctuel,* etc.

III. C DOUBLE INTERVOCALIQUE.

412 bis. Le groupe CC est primaire ou secondaire.

1° **CC primaire.** Le développement de la palatale double dépend de la voyelle suivante: vacca 〉 *vache,* sicca 〉 *sèche,* peccare 〉 *pécher,* etc. (voir § 401,2); mais saccum 〉 *sac,* siccum 〉 *sec,* etc. (voir § 418). Sur la réduction de la consonne double, voir § 316.

2° **CC secondaire.** Une palatale double secondaire s'est développée dans les cas où une voyelle a été syncopée entre deux palatales. De figere on paraît avoir tiré, dans le parler populaire, *figicare, d'où par amuïssement de la voyelle et assimilation anticipante du *g*, *ficcare, resté tel quel en italien et devenu *ficher* en français. La palatale double de formation secondaire se développe ainsi comme la palatale double primitive.

IV. C INTERVOCALIQUE.

413. Le sort du *c* intervocalique dépend du lieu de son articulation, ce qui veut dire de la nature des voyelles environnantes (cf. § 397).

1⁰ **La postpalatale,** qui se trouve devant *o, u* **(voy. + co, voy. + cu),** et devant *a* après *o, u* **(oca, uca),** s'amuït: securum > *sëur, sûr;* jocat > *joue,* etc. Il faut admettre que l'explosive postpalatale sourde [k] est d'abord devenue sonore [g]: securo > seguro; comp. le changement de *p* en *b* et de *t* en *d* (§ 366,3). Ensuite, l'explosive sonore [g] a changé de manière d'articulation et est devenue fricative [γ]: seguro > seγuro; comp. le changement de *b* en *v* (§ 378) et de *d* en *ð* (§ 394). Le son [γ], qui s'entend souvent en espagnol, dans *seguro, luego,* etc., et qui est très fréquent en danois, s'est finalement amuï: seγuro > seuro > *sëur, sûr,* comme la dentale correspondante (§ 383, 386). L'amuïssement de la fricative palatale est probablement antérieur au IXᵉ siècle.

2⁰ **La médiopalatale,** qui se trouve devant *a,* non précédée de *o, u* **(aca, eca, ica),** se change en yod: pacat > *paie;* decanum > *doyen.* Il faut également admettre ici [g] comme étape intermédiaire: baca > baga; puis la médiopalatale sonore a cessé d'être explosive et est devenu fricative: baga > baja.

3⁰ **La prépalatale,** qui se trouve devant *e, i* **(uce, oce, ace, ece, ice, uci, oci, aci, eci, ici),** devient [z] en dégageant un yod: racemum > *raisin.* Le dégagement du yod est dû à l'étape mouillée par laquelle a dû passer la prépalatale (comp. § 305).

414. Voyelle + CO (CU). Devant une vélaire, le *c* [k] intervocalique disparaît:

acutum	vfr. *ëu*	*lacusta (pour locusta)	vfr. *laouste*
ciconia	vfr. *ceogne*	Sauconna	*Saône*
cicuta	vfr. *cëue*	securum	*sëur, sûr*
cuculla	*cooule, coule*	*placutum	*plëu, plu*
dracunculum	vfr. *draoncle*	*tacutum	*tëu, tu*

Rappelons aussi focum > *fou, feu,* jocum > **jou, jeu,* locum > *lou, lieu,* facunt > *font,* etc.

Cas isolés. A côté des formes citées, on en trouve d'autres, où le *c* est représenté par *g: Ëu* (se trouve dans l'ancien nom de lieu *Montëu*) — *agu, egu,* resté comme *aigu. Cëogne — ce-*

gogne, cigogne. Cèue — cegué, cigué. Coule — cagoule. Draoncle — dragon. Laouste — langouste. Les formes avec *g* sont probablement des mots d'emprunt.

Mots d'emprunt. *Crocodile, cuculle, faconde, fécond, lacune, pécune, pellicule, persécution, préconiser, protocole, second, sécurité,* etc. Dans quelques mots on trouve *g*; voir ci-dessus.

415. Voyelle + CA. Il faut distinguer deux cas, selon la nature de la palatale, qui peut être postpalatale (après *o, u*) ou médiopalatale (après *a, e, i*).

1° Après *o, u,* la palatale disparaît:

rauca	vfr. *roue*	hoc anno	vfr. *ouan*
auca (de avis)	vfr. *oue*	advocatum	*avoué*
*nauca (de navis)	*noue*	focacia	*fouace*
jocat	*juee, joue*	carruca	*charrue*
locat	*luee, loue*	lactuca	*laitue*
jocare	*jouer*	manducat	vfr. *manjue*
locare	*louer*	verruca	*verrue*

Cas isolés. Quelques mots présentent un yod entre les deux voyelles. La forme régulière de auca, *oue,* s'emploie encore au XVII[e] siècle; elle a été remplacée par *oie* qui apparaît au XIV[e] siècle (Chirurgie de H. de Mondeville); cette nouvelle forme est peut-être dialectale ou due à une influence de *oison.* Exsucare 〉 vfr. *essuer,* remplacé par *essuyer* (comp. § 279,1). Vocalem 〉 *voyelle* n'est pas populaire.

Mots d'emprunt. *Colloquer, époque, vocation, invoquer, provoquer, suffoquer, éduquer, caduque, nuque,* etc. *Ducat* vient de l'it. ducato; le doublet *duché* est un dérivé de *duc.*

2° Si la voyelle précédente n'est pas vélaire, mais *a, e* ou *i, c* devient yod:

baca	*baie*	decanum	*doyen*
bracas	*braies*	vicarium	vfr. *voyer*
pacat	*paie*	pacare	*payer*
plĭcat	*ploie*	plĭcare	*ployer*
frĭcat	vfr. *froie*	frĭcare	vfr. *froyer*
nĕcare	*noyer*	*prĕcare	vfr. *proyer*

Mots d'emprunt. *Monacal, placard, décanat, défécation, sécateur, sécaline, sécant, délicat, pélican, plicatif, complication, bibliothèque, abdiquer, communiquer,* etc.; dans plusieurs mots savants, la terminaison -icare est rendue par *-ier: édifier, justifier, communier, publier, supplier,* etc. Remarquez *intriguer* qui vient de l'italien *intrigare;* la vieille forme française est *intriquer,* employé encore au commencement du XVIIe siècle. *Cigale* (cicada) et *viguier* (vicarium) viennent du provençal.

3° Si la voyelle précédente est un ī ou un ĕ accentués, elle se combine avec le yod:

amīca	*amie*	pīca	*pie*
mendīcat	*mendie*	nĕcat	vfr. *nie*
urtīca	*ortie*	*prĕcat	*prie*
fīca	vfr. *fie*	sĕcat	*scie*

Formation analogique. Dicam devient régulièrement *die* qui a été remplacé par *dise* (II, § 139,4).

Mots d'emprunt. *Figue,* forme refaite, a remplacé l'ancien *fie. Grecque* est tiré de *grec* (emprunté à græcus).

416. Voyelle + CE (CI). C devant une voyelle palatale, non finale, se transforme en s [z], en dégageant un yod avant lui:

placere	*plaisir*	licere	*loisir*
tacere	vfr. *taisir*	mucere	*moisir*
racemum	*raisin*	*vēcinum	*voisin*
aucellum (§ 206)	*oiseau*	dom(i)nicella	*demoiselle*
recentem	vfr. *reisent*		

Cas isolés. Un ī précédent absorbe le yod: dīcebam > *disais,* dīcentem > *disant. Gésir* (jacere) et *lézard* (lacerta) sont difficiles à expliquer. L'ancien *fesis* (fecisti) s'explique par l'influence de *mesis* (misisti).

Mots d'emprunt. *Décéder, décembre, décent, décence, décider, difficile, jacent, innocent, précis, récent, vicinal, vermicelle.* On trouve [k] dans *coloquinte* (colocynthis), et [ʃ] dans *machine* (machina); comp. *Achille* [aʃil] et *Achéron* [aʃerɔ̃].

V. C FINAL.

417. C final libre.

1° **La postpalatale,** qui se trouve après *o* et peut être suivie d'un *o*, paraît rester: ab hoc > *avuec*, *avec* (on avait aussi autrefois *poruec, sinuec*); illo loco > vfr. *illuec*. Pourtant, le simple hoc devient *o* (§ 14, Rem.); sur focum > *feu*, etc., voir § 248. Sont savants des mots tels que *caduc* et *réciproque*.

2° **La médiopalatale,** qui se trouve dans le groupe *ac* final, ou suivie d'une voyelle vélaire caduque, se change en yod (comp. § 415,$_2$): fac > *fai, fais;* *veracum > *vrai;* Camaracum > *Cambrai;* Sparnacum > *Épernay;* illac > vfr. *illai.*

Mots d'emprunt. *Ammoniac, bac, bivouac, cornac, lac, micmac, tric-trac*, etc.; le *c* est muet dans *estomac, tabac.*

3° **La prépalatale,** qui se trouve devant *e, i,* devient [ts] et dégage un yod. Le yod se combine avec la voyelle précédente, et l'affriquée [ts] se simplifie en un [s] (§ 404) qui finit par s'amuïr; par réaction savante, le *s* est souvent remplacé par *x:* nucem > *noiz, nois, noix;* vocem > *voiz, vois, voix;* decem > *diz, dis, dix;* picem > *peiz, peis, poix;* vicem > *feiz, fois;* *berbicem > *brebiz, brebis;* perdicem > *perdriz, perdris, perdrix;* soricem > *souriz, souris.* Pacem donne *pais, paix.* Sur le sort de -ce final dans les proparoxytons, voir § 251,$_6$ et 403,$_2$.

Mots d'emprunt. *Atroce, calice, cilice, féroce, précoce,* etc. *Duc* est primitivement un accusatif tiré du nominatif *dus* pour *ducs* (§ 314, Rem.) < lat. dux.

4° La prépalatale qui se trouve dans le groupe *ĭc* final ou suivi d'une voyelle vélaire caduque disparaît (comp. § 415,$_3$): sic > *si;* ecce hic > *ici;* dico > vfr. *di;* amicum > *ami;* *spicum > *épi;* ficum > vfr. *fi,* puis écrit et prononcé *fic* par réaction étymologique; il en est de même de picum > *pi,* puis *pic;* l'ancienne forme est conservée dans *pivert.*

Mots d'emprunt. *Arsenic, ombilic, public, syndic, pronostic,* etc.

418. C final appuyé se conservait primitivement tel quel:

arcum	*arc*	beccum	*bec*
porcum	*porc*	saccum	*sac*
cler(i)cum	*clerc*	seccum	*sec*
juncum	*jonc*	soccum	*soc*
frank-	*franc*	succum	*suc*

Cas isolés. Dans quelques mots un *c* final a disparu ou a été remplacé par une autre consonne: *Bau* ⟨ vfr. *bauc, balc* (aha. balcho); comp. *balcon. Carrefour* (blat. quadrifurcum) doit être une réduction de **carreforc* (comp. prov. *carreforc*): cette forme, que les textes du moyen âge n'ont pas conservée, se retrouve dans le moyen anglais *carfouk* (conservé à Oxford comme nom propre sous la forme altérée de *Carfax*, qui est primitivement un pluriel). *Haubert* ⟨ vfr. *hauberc, halberc* (aha. halsberg); comp. *haubergeon.*

419. Comme le *c* final disparaissait devant le *s* de la déclinaison (§ 314, Rem.), on avait *ars, pors, sas, ses,* à côté de *arc, porc, sac, sec.* L'analogie a tantôt généralisé les formes avec *c*, tantôt celles sans *c*.

1⁰ *C* s'entend dans *arc, turc, bec, bouc, sac, sec, soc, suc, roc* (ital. rocco). Le *c* final ne disparaît plus devant le *s* du pluriel, mais bien quelquefois devant la consonne initiale d'un mot suivant: *ar(c)-boutant, ar(c)-doubleau, be(c)-d'âne, béjaune* (pour *bec jaune*), *cin(q) francs;* comp. *un coq* [kɔk], mais *un coq d'Inde* [kɔdɛ̃:d]. On disait autrefois *un sa(c) mouillé.*

2⁰ *C* s'est amuï dans *clerc, marc, porc, banc, blanc, flanc, franc, jonc, tronc, broc, croc, escroc* (ital. scrocco). La forme pleine reparaît parfois devant une voyelle: *porc-épic* [pɔrkepik], *passer du blanc au noir, de flanc en flanc, franc et net, franc-archer, de broc en bouche, croc-en-jambe.*

G.

420. Sort général de G.

1⁰ G reste au commencement d'un mot devant une consonne et devant *o, u:* gratum ⟩ *gré,* gutta ⟩ *goutte;* après une consonne: angustia ⟩ *angoisse* (§ 421—422).

2⁰ G devient [k] à la finale d'un mot après une consonne: largum ⟩ vfr. *larc* (§ 436,2).

3⁰ G devient [ʒ] devant *a, e, i,* au commencement d'un mot: gentem ⟩ *gent,* et après une consonne: argentum ⟩ *argent* (§ 423—424).

4⁰ G devient yod devant D, T, R; flagrare ⟩ *flairer* (§ 426—427), et parfois devant (ou après) *a:* saga ⟩ *saie* (§ 434,2).

5⁰ G se combine avec N et L en [ɲ] et [ʎ]: agnellum ⟩ *agneau,* vigilare ⟩ *veiller* (§ 429—430).

6⁰ G s'amuït entre deux voyelles dont la première est vélaire: ruga ⟩ *rue,* *fugire ⟩ *fuir* (§ 433, 434,1), et parfois entre deux consonnes: margula ⟩ *marle, marne* (§ 431).

I. G INITIAL.

421. G suivi d'une consonne reste sans changement: gratum ⟩ *gré,* grandem ⟩ *grand,* glandem ⟩ *gland,* etc.

Cas isolés. G est devenu *C* dans *clatir* ⟨ vfr. *glatir* (glattire), altéré sous l'influence de *clapir;* rappelons aussi l'ancienne forme *crotesque* pour *grotesque.* G est tombé dans glērem (§ 150) ⟩ *loir;* Glycerium ⟩ *Lézer.*

422. G suivi d'*O* ou d'*U* reste sans changement:

1⁰ **G (+ o, u) initial d'un mot:** gobionem ⟩ *goujon;* gula ⟩ *gueule;* gurga ⟩ *gorge;* gustare ⟩ *goûter;* gutta ⟩ *goutte;* gundfanon ⟩ *gonfanon* (on a dit aussi *confanon*).

2⁰ **G (+ o, u) initial d'une syllabe,** après une consonne: angustia ⟩ *angoisse.*

423. G suivi d'A, d'E ou d'I devient [ʒ], orthographié **g** ou **j**.

1⁰ **G (+ a, e, i) initial d'un mot:**

galbinum	*jaune*	gard-	*jardin*
gabata	*joue, jatte*	gemere	*geindre*
gaudia	*joie*	gentem	*gent*
*gaudire	*jouir*	genuculum	*genou*
gagatem	*jaiet, jais*	gelare	*geler*
ga(l)lina	*geline*	gingiva	*gencive*

Mots d'emprunt. *Gabelle*, *galactite*, *galbanum*, *gambader*, *gamelle*, *gamme*, *galline*, etc. Pour *gangrène* (gangræna), Vaugelas observe: »Il faut escrire *gangreine*, auec vn *g* au commencement, et non pas *cangreine*, auec vn *c*, mais on prononce *cangreine*, auec vn *c*, et il est plus doux à cause qu'on euite la repetition des deux *g*« (*Remarques*, II, 61).

2° **G (+ a, e, i) initial d'une syllabe,** après une consonne:

larga	*large*	And(e)gavum	*Anjou*
verga	*verge*	argentum	*argent*
purgare	*purger*	nav(i)gare	*nager*

Si le groupe *ge (gi)* est précédé de *l* ou de *n*, la palatale se combine avec cette consonne, et l'on a [ʎ] et [ɲ]: *colligire 〉 *cueillir*, fingebat 〉 *feignait;* sur longe 〉 *loin*, plangit 〉 *plaint*, voir § 336.

Cas isolés. Longa 〉 vfr. *longe*, remplacé par *longue*, forme refaite sur le masculin (II, § 418). Gingiva 〉 *gencive*, par dissimilation (§ 114).

Mots d'emprunt. *Organiser*, *divulguer*, *promulguer*, *purgatoire*, etc. Dans *parchemin* (pergamēnum) la sourde est due à l'influence du vfr. *parche*, couverture de livre (partica pellis). *Vergue*, doublet de *verge* (verga), est emprunté à quelque dialecte.

424. Le développement de *g* en [ʒ] est parallèle à celui de *c* en [ʃ] (voir § 402). Le son [ʒ] est une simplification de l'affriquée [dʒ]; on prononçait au moyen âge [dʒɔjə] *(joie)*, [dʒardin] *(jardin)*, [lardʒə] *(large)*, [verdʒə] *(verge)*, etc. Dans les mots d'emprunt français, ce son est rendu en moyen haut-allemand par *sch*, *zh*, *j*, *ti: schent*, *zhoie*, *sarjent*, *tiost* (vfr. *jouste;* il passe en bas-allemand sous la forme de dust, et devient dyst en danois). Le son [dʒ] s'est conservé en plusieurs patois; en lorrain on dit par ex.: *dgens*, *djardin*, etc., en tourquennois: *djaune, djéole, djambe* (jambe), etc. Nous le retrouvons en anglais où il s'est conservé dans les mots d'emprunt: *giant, gentle*, *general*, *gest*, *George*, *just*, *joy*; la graphie *budget* (vfr. *bougette*) est remarquable. Dans le francien, [dʒ] se réduit, au XIII[e] siècle, à [ʒ], mais l'orthographe reste intacte; [dʒ] n'existe maintenant que dans des mots d'emprunt: *djinn*.

II. G + CONSONNE.

425. Suivi d'une consonne, G [g] se développe de différentes manières.

1° Dans les groupes GD, GT, GR, l'explosive se change en un yod, qui se combine avec la voyelle précédente: frig(i)da > *froide,* flagrare > *flairer* (§ 426—427).

2° Dans le groupe GM, l'explosive se change en [u] (§ 428).

3° Dans les groupes GL et GN, l'explosive se fond avec la consonne suivante, qu'elle mouille: coag(u)lare > *cailler,* dignare > *daigner* (§ 429—430).

426. GD, GT. G se change en yod qui se combine avec la voyelle précédente: frig(i)dum > *freil, froit, froid* (§ 395,2); frig(i)da > *freide, froide*; rig(i)dum > *reit, roit* (remplacé par le féminin *raide,* de rigida; II, § 389); leg(i)t > *lit,* fug(i)t > *fuit.*

Cas isolés. Amygdala est devenu *amiddola, d'où *amendola (it. *mandorla*) > *amande.* G est tombé dans Magdalena > *Madeleine* (comp. v. angl. Maudeleyne). La vieille forme *Baudas,* pour Bagdad, est peut-être provençale.

427. GR. G se change en yod qui se combine avec la voyelle précédente:

fragrare	*flairer*	legere	*lire*
nigrum	*noir*	frigere	*frire*
integrum	*entir, entier*	Ligerim	*Loire*

Cas isolés. G disparaît sans laisser de trace dans peregrinum > *pèlerin,* pigritia > *paresse.* Sur le développement de **rgr, lgr** et **ngr,** voy. § 431.

Mots d'emprunt. *Flagrant, intégral, intègre, intégrité, nigrette, régressif,* etc.

428. GM. G se vocalise en [u]: sagma > *saume, somme*; flegma > vfr. *fleume*; figmentum > vfr. *fiument*; pigmentum > *piument* > *piment.* Ce changement, qui suppose comme étape intermédiaire la palatale fricative [γ], est d'ancienne date; déjà l'*Appendix Probi* recommande de dire »pegma non

peuma«, et on trouve plus tard, dans des textes vulgaires, fraumentum, sauma (cf. § 12), fleuma.

MOTS D'EMPRUNT. *Augmenter*, *diaphragme*, *dogme*, *énigme*, *flegme*, *fragment*, *pigment*, *pygmée*, *segment*, etc. Les grammairiens d'autrefois protestent parfois contre la prononciation vulgaire qui néglige le *g*: *aumenter*, *flemme*, *dramme* (pour *dragme*, cf. § 410,1). La forme *flemme* est restée populaire et s'emploie dans la conversation familière; cf. l'expression populaire *flémard* (ou *flemmard*).

429. GN. Ces deux consonnes se confondent en une seule, le soi-disant *n* mouillé [ɲ]: agnellum 〉 *agneau* [aɲo], dignare 〉 *daigner* [dɛɲe], etc.; pour les détails, voir § 333—336.

CAS ISOLÉS. Stagnum a dû se prononcer stangnum, d'où stango 〉 *estanc*, *étang*. Dans plusieurs proparoxytons d'adoption postérieure, N est tombé: pagina 〉 *page*, etc., voir § 327,2. Notez plantaginem 〉 *plantain*, et propaginem 〉 *provain*, remplacé par *provin* (§ 222,2). Imaginem 〉 vfr. *imágene* (d'où *image*, voir § 259, Rem.) est savant.

430. GL. Ces deux consonnes se confondent en une seule, le soi-disant *l* mouillé: coagulare 〉 *cailler*; vigilare 〉 *veiller*, etc.; pour les détails, voir § 350 ss.

CAS ISOLÉS. Fragilem 〉 *fraile*, *frêle*; on avait aussi une forme *fraisle* due probablement à l'influence de *graisle* (gracilem). Dans quelques mots, *g* s'est vocalisé en [u]: Tegula 〉 *tiule*, *tuile* (§ 518,4). Regula 〉 vfr. *reule* (resté en anglais sous la forme *rule*) 〉 *riule* 〉 *ruile*, d'où *ruiler* (resté dans *ruilée*); on avait aussi *reille* (§ 352). Le nom de saint Regulus avait au moyen âge les formes *Rieul* et *Reelle*.

MOTS D'EMPRUNT. *Règle*, *régler*, *coaguler*, *fragile*, etc.

431. G entre deux consonnes:

1° G disparaît après R, dans les groupes **RGL, RGN, RGT:** marg(u)la 〉 *marle*, *marne*, marg(i)nare 〉 *marner*, gurgitem 〉 vfr. *gort*. Rappelons aussi sanguisuga 〉 *sancsue*, *sansue*, écrit maintenant par réaction analogique *sangsue*.

2° G se maintient devant L, dans le groupe **NGL:** cing(u)la 〉 *sangle*, ung(u)la 〉 *ongle*, sing(u)larem 〉 *sangler*, *sanglier*, strangulare 〉 *étrangler*.

3° G devient *D* devant un R, dans les groupes **LGR** et **RGR**: fulg(u)r 〉 *foldre, foudre,* surg(e)re 〉 *sourdre,* spargere 〉 vfr. *espardre,* terg(e)re 〉 vfr. *terdre,* experg(e)re 〉 vfr. *esperdre.* Il s'agit ici d'une assimilation: sous l'influence de la vibrante dentale [r] (§ 355), l'explosive palatale sonore [g] change de lieu d'articulation et devient également dentale; comp. § 412,3.

4° Dans le groupe **NGR,** *ng* devient [ɲ]: cingere 〉 ciɲere (§ 333), et un *D* accessoire se développe devant la vibrante dentale: ciɲere 〉 *ceindre* (§ 498,3).

III. G INTERVOCALIQUE.

432. Le sort du *g* intervocalique dépend du lieu de son articulation (comp. § 413).

1° **La postpalatale,** qui se trouve devant *o, u* **(voy. + go, gu),** et devant *a* après *o, u* **(oga, uga),** disparaît sans laisser de trace: augustum 〉 *août,* ruga 〉 *rue.*

2° **La médiopalatale,** qui se trouve devant *a,* non précédée de *o, u* **(aga, ega, iga),** se change en un yod, qui, ordinairement, se combine avec la voyelle précédente: plaga 〉 *plaie.*

3° **La prépalatale** qui se trouve devant *e, i,* s'amuït: regina 〉 *reine.*

433. Voyelle + GU (GO). Devant une voyelle vélaire, le *g* intervocalique disparaît (comp. § 414):

augurium	*èur, heur*	legumen	vfr. *lèun*
augustum	*août*	segusium	vfr. *sëus*
regularem	vfr. *rëuler*	*Hugonem	*Huon*

Cas isolés. Rappelons les proparoxytons sarcophagum 〉 sarcofao 〉 vfr. *sarcau* 〉 *cercueil;* vertra(g)um 〉 veltrum 〉 *vautre* (§ 238). Rotoma(g)um 〉 *Rouen;* Novioma(g)um 〉 *Noyon.* Le *g* de ces mots, qu'on retrouve dans les formes allemandes *Neumagen, Dormagen, Remagen,* etc., s'est amuï après le V[e] siècle. On trouve dans les textes latins des VII[e] et VIII[e] siècles -omaus pour -omagus (cf. *RF.*, X, 868).

Mots d'emprunt. *Auguste, augurer, figure, légume, lugubre, négoce, régulier, vigueur,* etc.

434. Voyelle + GA. Il faut distinguer deux cas selon la nature de la voyelle précédente.

1° Après une voyelle vélaire *(o, u)*, G disparaît (cf. § 415,1): ruga > *rue,* sanguisuga > *sangsue.*

Cas isolés. Fuga > vfr. *fuie,* sous l'influence de *fuir.* Rogare > vfr. *rover.*

Mots d'emprunt. *Arrogance, arrogant, conjuguer, subjuguer,* etc. Pour plusieurs verbes, l'usage a hésité entre [g] et [ʒ]: on trouve *abroguer, arroguer, déroguer, interroguer, subroguer,* à côté de *abroger, arroger, déroger, interroger, subroger;* les dernières formes ont seules survécu.

2° Après *a, e, i,* G se change en un yod, qui reste indépendant: paganum > *payen;* gagatem > *jaïet,* ou qui se combine avec la voyelle précédente: plaga > *plaie;* saga > *saie;* ossifraga > *orfraie;* præsaga > *fresaie;* legalem > *loyal;* regalem > *royal;* après un ī, le yod disparaît sans laisser de trace: castigare > *châtier,* castigat > *châtie.*

Cas isolés. Gigantem devient par assimilation (§ 506,1) *gagante > *jaiant, jéant, géant.* La même réduction d'une diphtongue inaccentuée se trouve peut-être dans legalem > *leial, léal,* vieux doublet de *loyal.*

Mots d'emprunt. *Alléguer, déléguer, diriger, divaguer, exiger, fatiguer, gigantesque, légal, léguer, ligament, négatif, obliger, paganisme, protéger,* etc. Pour plusieurs verbes, la langue a hésité entre [g] et [ʒ]; on a dit *fustiguer* et *fustiger, mitiguer* et *mitiger, naviguer* et *naviger.* L'usage moderne a adopté *fustiger, mitiger* et *naviguer;* quant à cette dernière forme, Vaugelas la rejetait: »Tous les gens de mer disent, *nauiguer,* mais à la Cour on dit, *nauiger,* et tous les bons Autheurs l'escriuent ainsi« (*Remarques,* I, 144); si la forme avec [g] l'a emporté, on peut y voir l'influence analogique de *navigateur* et de *navigation.* A côté de *vagabond,* on a longtemps eu la forme *vacabond.*

435. Voyelle + GE (GI). Devant une voyelle d'avant, la palatale finit par disparaître (en passant par yod), quelle que soit la voyelle précédente:

fagina	*faîne*	regina	*reine*
vagina	*gaine*	sigillum	*seel, sceau*
magistrum	*maître*	nigella	*nielle*
sagimen	*sain (doux)*	viginti	*vingt*
flagellum	*fléel, fléau*	triginta	*trente*
pagensem	*pays*	*fugire	*fuir*

Sur le sort des hiatus produits par la chute de la palatale, voir § 275 (*a* + *i*), 265 (*e* + *a*), 267 (*e* + *i*), 274 (*u* + *i*). Pour les noms de nombre qui perdent leur *g* intervocalique, voir II, § 483.

MOTS D'EMPRUNT. *Fragile*, *fugitif*, *légende*, *magistral*, *nigelle*, *registre*.

IV. G FINAL.

436. G final peut être libre ou appuyé.

1° **G final libre** s'amuït: jugum > vfr. *jou*, devenu *joug* par réaction étymologique. Dans legem > *lei*, *loi*, regem > *rei*, *roi*, le *g* s'est peut-être transformé en yod.

MOTS D'EMPRUNT. *Grog*, *zigzag*. *Astrologue*, *épilogue*, *prologue*, *pédagogue*, *synagogue*, *prodigue*, etc. *Mage*, au moyen âge *mague*, a peut-être subi l'influence de *magie*.

2° **G final appuyé** se change en *c* [k]: largum > *larc*, longum > *lonc*, *sanguem > *sanc*, burgum > *bourc*, ring > *ranc* (cf. § 314,2). Après le moyen âge, le *c* final de ces mots s'est amuï, et il a été remplacé dans la langue écrite par un *g* (orthographe étymologique, § 96,2): *long*, *sang*, *bourg*, *rang* (*larc* a été remplacé par le féminin *large*). Il est curieux de constater que l'ancienne prononciation sourde de la palatale est encore vivante, sous l'orthographe changée, dans quelques liaisons: *un long hiver* [œlõkivɛːr], *suer sang et eau* [syesɑ̃keo]; pour *un rang élevé*, on hésite entre [œrɑ̃kelve] et [œrɑ̃elve]; en 1835, l'Académie exigeait *un bourc étendu* [œburketɑ̃dy].

FORMES ANALOGIQUES. Les verbes présentent beaucoup de formes analogiques; rappelons, par exemple, *purge*, *ceins*, *feins*, *plains*, etc. au lieu de **purc* (purgo), **cenc* (cingo), **fenc* (fingo), **planc* (plango).

CAS ISOLÉS. Si le groupe *ng* est suivi d'une voyelle palatale, il se fond en [ɲ]: longe > loɲ (§ 335).

CHAPITRE VI.

LES FRICATIVES.

A. FRICATIVES LABIALES.

437. On avait en latin trois fricatives labiales: [f], [v], [w]; elles se retrouvent toutes en français, avec une quatrième de formation plus récente [ɣ].

1⁰ F et V étaient à l'origine des bilabiales; elles se sont changées, probablement déjà aux premiers siècles après J.-C., en labio-dentales, et telle est encore leur articulation en français: *fer, ver,* etc.

Remarque. Les plus anciens mots d'emprunt latins passés en allemand paraissent attester la prononciation bilabiale du *v:* vinum 〉 *Wein;* vivarium 〉 *Weiher;* les mots d'adoption postérieure, au contraire, reproduisent l'articulation labio-dentale: versus 〉 *Vers;* viola 〉 *Veilchen;* vetula 〉 *Vettel;* vespera 〉 *Vesper;* cavea 〉 *Käfig;* advocatus 〉 *Vogt.*

2⁰ [w] et [ɣ] sont des bilabiales; la première de formation vélaire, la seconde de formation palatale; [w] est de date ancienne, [ɣ] n'a pu se développer qu'après l'altération de [u] (§ 187).

F.

438. Sort général de F.

1⁰ F se maintient sans changement au commencement d'un mot: ferrum 〉 *fer;* au commencement d'une syllabe après une consonne: infernum 〉 *enfer* (§ 439), ou devant une consonne: *garyoph(y)llon 〉 *girofle* (§ 440).

2° F se change sporadiquement en *H*.

3° F s'amuït entre deux consonnes: blasphemare > *blâmer* (§ 441), et entre deux voyelles (§ 442).

I. F INITIAL.

439. F initial se maintient.

1° **F initial d'un mot**: ferrum > *fer*, florem > *fleur*, fratrem > *frère*.

Cas isolés. Foris > *hors* (on a aussi *fors*), altération inexpliquée (comp. ZRPh, XXXI, 579). *Hâbler* (fabulare) vient de l'esp. hablar.

2° **F initial d'une syllabe** après une consonne: infernum > *enfer*, infantem > *enfant*, aur(i)fabrum > *orfèvre*.

II. F + CONSONNE.

440. F devant une consonne reste dans sufflare > *souffler*, et dans les deux mots étrangers *καρυόφυλλον* > *garyophyllon, garofolum > *girofle*, *τρίφυλλον* > *trèfle*. Il a disparu dans antephona (*ἀντίφωνα*) > *antienne* et Stephanum > *Étienne*. Officina est devenu oficina (cf. § 404,1), d'où vfr. *uisine* (influence de *cuisine*?), d'où *usine* (influence d'*user*).

441. F entre deux consonnes s'amuït: blasph(e)mare > *blâmer*, forf(i)ces > *forces*. Comp. *ner(f) de bœuf* (voir § 447, 450,1). F reste si la dernière consonne est R: ossifraga > *orfraie;* sulphur > *soufre*.

III. F INTERVOCALIQUE.

442. F intervocalique n'existait en latin que dans les mots composés ou étrangers; les quelques exemples que présente le gallo-roman sont obscurs.

1° Le changement de la sourde en sonore (§ 310, 366,3) s'observe dans proueta, pour propheta, dans les »Joca Monachorum« (P. Meyer, *Recueil*, I, p. 17). Rappelons aussi les vieux mots demi-savants *beneviz* (beneficium) et *maleviz* (maleficium). *Mauvais* remonte peut-être à *malefatius.

2⁰ La labiale a disparu dans scrofellas 〉 *écrouelles*, mot à demi savant, et dans les vieux verbes *aïgier* (aedificare), *frotigier* (fructificare) et *panegier* (panificare). *Ruser*, vfr. *rëuser*, remonte peut-être à refusare.

Cas isolé. Zizyphum s'est altéré en *jujube.*

Mots d'emprunt. *Édifice, édifier, oliphant* (elephantum), *scrofule, scrofuleux, sarcophage. Profond* est refait; on disait autrefois *parfont.*

IV. F FINAL.

443. F final peut être libre ou appuyé.

1⁰ **F final libre** devrait indubitablement se conserver; nous n'en avons pas d'exemple. *Tuf* ne vient pas directement de tofus, mais de l'it. tufo; *tarif* est également emprunté de l'italien. Comp. § 449.

2⁰ **F final appuyé** s'amuït: gomphum 〉 *gon,* écrit arbitrairement *gond;* Radulphum 〉 *Raoul;* Rolf 〉 *Rou;* v. angl. werewulf 〉 *garou.*

V.

444. Sort général de V.

1⁰ V se maintient au commencement d'un mot: vermem 〉 *ver* (§ 445,1); au commencement d'une syllabe, après une consonne: servire 〉 *servir* (§ 445,2); devant *R:* vivere 〉 *vivre* (§ 446,1); entre deux voyelles: viva 〉 *vive* (§ 448).

2⁰ V devient *F* à la fin des mots: navem 〉 *nef* (§ 449).

3⁰ V se change sporadiquement en *B:* vervecem 〉 *brebis;* en *F:* vapidum 〉 *fade;* en *G:* vadum 〉 *gué.*

4⁰ V se vocalise sporadiquement en [u]: avica 〉 auca 〉 *oie* (§ 446,2, Cas isolés).

5⁰ V s'amuït devant une consonne (excepté *R*): civitatem 〉 *cité* (§ 446,2), et entre deux consonnes: serv(i)t 〉 *sert* (§ 447).

I. V INITIAL.

445. V initial persiste sans changement.

1⁰ **V initial d'un mot**: ventum 〉 *vent,* vindicare 〉 *venger,* vocem 〉 *voix,* etc.

Cas isolés. V devient *B* dans vervecem > lat. vulg. berbicem (CIL, VI, n° 2099) > *brebis* et dans les deux noms de lieux méridionaux Vesuntionem > *Besançon* et Verzemonum > *Bargemont.* V devient *F* dans: vices > *fois,* vapidum > *fade* (infl. de fatuum?). Un changement de V en *G* a lieu dans quelques mots qui subissent l'influence de leurs synonymes allemands commençant par *w* (cf. § 525): vadum + germ. wad > *gué;* vastare + germ. wastan > *guaster, gâter;* vespa + germ. wespa > *guêpe;* vipera + germ. wipera > *guivre.* Restent à expliquer: vervactum > *guéret* (ZRPh, XXX, 470), vagina > *gaine,* viscum > *gui,* vulpeculum > *goupil,* Vasconia > *Gascogne.*

2° **Au commencement d'une syllabe,** après une consonne:

calva	*chauve*	cer(e)visia	*cervoise*
malva	*mauve*	advocatum	*avoué*
servire	*servir*	silvaticum	*sauvage*

Ajoutons à ces exemples: januarium > *janvier,* vidua > *veuve,* annualem > vfr. *anvel,* etc., où *v* vient d'un [u] non syllabique (§ 262,3).

Cas isolés. V est devenu *B* dans curvare > *courber;* comp. *corbeau,* dérivé de vfr. *corp* (corvum). V est tombé dans vervactum > *guéret.*

II. V + CONSONNE.

446. V suivi d'une consonne reste sans changement devant R, et s'amuït devant les autres consonnes.

1° **VR** > *VR:* viv(e)re > *vivre* (comp. § 369,2, 376,2). V devient *F* dans parav(e)redum > *palefroi.*

2° V tombe devant toutes les autres consonnes:

viv(i)s	*vis*	nav(i)gare	*nager*
viv(i)t	*vit*	nav(i)cella	*nacelle*
bov(e)s	vfr. *bues*	civ(i)tatem	*cité*
mov(e)s	vfr. *mues*	*mov(i)ta	*meute*
mov(e)t	vfr. *muet*	*jŏv(e)nem	*jeune*

Selon cette règle s'expliquent aussi cavea 〉 cavja (§ 262,3) 〉 *cage*, *leviarium 〉 *léger*, et peut-être *aviolum 〉 *aïeul*. *caveola 〉 cavjola 〉 gaiola (§ 401) 〉 *geôle*.

Cas isolés. V s'est vocalisé dans avica 〉 auca (Glossaire de Cassel, n° 83) 〉 *oie;* avicellum 〉 *aucello 〉 *oiseau;* avis struthio 〉 *autruche;* avis tarda 〉 *outarde.* (Cette vocalisation rappelle celle qui a eu lieu en vieux latin: aviceps 〉 auceps, gavidet 〉 gaudet.)

447. V entre deux consonnes s'amuït:

serv(i)s	*sers*	absolv(i)s	*absous*
serv(i)t	*sert*	absolv(i)t	*absout*
servientem	*sergent*	cerv(o)s vfr.	*cers*
verv(e)carium	*berger*	serv(o)s vfr.	*sers*

Les pluriels modernes *cerfs, serfs* sont des formes refaites; voir § 450.

Cas isolés. Pulv(e)rem 〉 *poudre;* solv(e)re 〉 *soudre* (comp. § 498,1). Involare 〉 *embler* (comp. § 497,1).

III. V INTERVOCALIQUE.

448. Le sort du **V intervocalique** dépend des voyelles environnantes. Il faut distinguer trois cas:

1° Le *v* intervocalique se maintient régulièrement devant *a:* nova 〉 *neuve,* vivat 〉 *vive,* lavare 〉 *laver,* levare 〉 *lever,* lixiva 〉 *lessive.*

2° Le *v* intervocalique s'amuït devant *o, u:* pavonem 〉 *paon,* pavorem 〉 *pēor, peur,* avunculum 〉 *oncle.* L'absorption du *v* par la voyelle arrondie suivante remonte très haut; l'›Appendix Probi‹ recommande de dire: avus, non aus (n° 29); flavus, non flaus (n° 62); rivus, non rius (n° 176). Rappelons clavum 〉 *clou* (§ 234).

3° Le *v* intervocalique s'amuït devant *i* et *e,* s'il est précédé d'une voyelle arrondie: oviculas 〉 *ouailles;* *ūvetta 〉 *luette* (§ 489,1).

Mot savant. *Faveur* (favorem) a été repris au latin écrit.

Formes dissimilées. Vivenda 〉 *viande,* vivacius 〉 vfr. *viaz* (comp. § 511).

Cas isolés. Sur cantai pour cantavi; voir II, § 164.

IV. V FINAL.

449. V final, libre ou appuyé, devient *F*:

nivem	vfr. *neif*	salvum	*sauf*
navem	*nef*	cervum	*cerf*
bovem	*bœuf*	servum	*serf*

V disparaît régulièrement en gallo-roman devant un *u* final (§ 448). Il se maintient ou se réintroduit grâce à l'analogie d'autres formes qui le conservent. Ainsi, tandis que rivum devient *riu* (§ 518,4) en vieux français, vivum, qui avait à côté de lui viva, d'où *vive,* aboutit à *vif;* comp. nativum 〉 *naïf,* novum 〉 *neuf* (mais clavum 〉 *clou*); ovum 〉 *œuf* (à cause de ovare 〉 vfr. *ouver*).

450. F final, quelle qu'en soit l'origine, peut s'amuïr ou se sonorifier en *V.*

1° F final s'amuïssait régulièrement devant une consonne (§ 314,1). On déclinait au moyen âge *sers* (servus) — *serf* (servum), *serf* (servi) — *sers* (servos); et de même *vif—vis, nef — nes,* etc. (II, § 266,1). On conjuguait *laver — lef* (lavem), *les* (laves), *let* (lavet), *lavons* (lavemus), etc. L'analogie a, en règle générale, effacé ces différences. Pour les substantifs, la forme du singulier a ordinairement réagi sur celle du pluriel, en y introduisant le *f: serfs, vifs, nefs, saufs.* Dans quelques cas isolés, le pluriel a réagi sur le singulier, qui a perdu son *f: apprenti* (vfr. *apprentif*); *bailli* (vfr. *baillif,* angl. *bailiff;* comp. *baillive*); *brandi* (vfr. *brandif*); *clef* [kle]; *joli* (vfr. *jolif;* comp. *joliveté, enjoliver*); *tré* (vfr. *tref*). Notons encore *chégros* (pour *chef gros*), *che(f)-d'œuvre, cer(f)-volant,* etc. Pour d'autres détails, voir II, § 288, et *Manuel phonétique,* § 213.

2° F final libre devant une voyelle redevient *V.* On a dit autrefois *viv ou mort, viv argent, du bœuv à la mode, veuv à trente ans,* etc.; un dernier reste de cette particularité s'observe dans la prononciation de *neuf heures* comme [nœvœ:r]. (Comp. *achever,* tiré de *chef.*)

W.

451. La fricative bilabio-vélaire [w] existait en latin classique après une explosive palatale: quare [kware], equa [ɛkwa], lingua [liŋgwa]. Dans la langue vulgaire, elle s'est souvent développée d'un [u] en hiatus: tenuem > *tenwe, januarium > janwario, etc. (cf. § 262,3). L'*Appendix Probi* recommande de dire vacua, non vaqua. Nous retrouvons le même son dans les mots d'emprunt germaniques (§ 8), où il était d'un emploi fréquent: werra, wisa, warda, sparwari, Gerwald, Godwin, Ludwig, etc. Dans tous ces mots, [w] se modifie ou disparaît; mais il se développe de nouveau, en vieux français, dans les diphtongues *uo: buof* [bwɔf] (§ 178). et *oi: moi* [mwɛ] (§ 158). Pour la langue moderne, [w] est un son assez général: *oui* [wi], *ouate* [wat], *ouest* [wɛst], *loin* [lwɛ̃]. *bois* [bwa], *whist* [wist]; *toi* [tw̥a], *échouer* [eʃwe], *fouetter* [fw̥ɛte], etc.

I. W LATIN.

452. Le [w] latin tombe:

1° Après une palatale initiale: quare > *car*, quomodo > *comme*, quindecim > *quinze*, etc. (voir, pour les détails, § 399, Rem.). L'amuïssement de la labiale est postérieur à l'affrication des palatales (§ 402): carum > *cher*, mais quare > vfr. *quer* (§ 112). Il remonte bien plus haut dans quinque, qui par dissimilation (§ 513,3) est devenu *cinque, d'où *cinq* (it. *cinque*, esp. *cinco*).

Mots d'emprunt. Tous les mots où *qu* se prononce [kw] ou [kɥ], sont empruntés: *quadrangle*, *quadrat*, *quadrature*, *quatuor*, *quartette*, *quiescent*, *quiétiste*, *quintette*, *quassier*, *quaker*, *quartz*, etc.; dans plusieurs cas, *qu* a été réduit à [k]: *quadriennal*, *quadrille*, *qualifier*, *qualification*, *qualité*, *quantité*, *quarteron*, *quérimonie;* on écrit même *c* dans *cadrat*, *cadratin*, *cadrature*. Rappelons enfin *cancan*, doublet de *quamquam*.

2° Après une consonne médiale appuyée: lingua > *langue* [lɑ̃:g], languere > *languir* [lɑ̃:gi:r], *mansuetinus > *mâtin*. mortua > *morte*, februarium > *février*, quattuor > *quattor > *quatre*, *battualia > *bataille*, battuo > *bats*. Le [w] tombe également dans extinguere > *éteindre* (§ 498,3).

Mots d'emprunt. Le [w] se prononce dans *aquarium*, *aquatique*, *aquarelle*, *équatorial*, *équateur*, *équation*, *lingual*, *sanguipurge*, et quelques autres. Pourtant, l'élément labial s'est ordinairement amuï: *acquiescer*, *antiquaire*, *aqueux*, *éloquence*, *équilibre*, *extorquer*, *liqueur*, etc.

Remarque. Sur les mots français qui ont perdu le [w] de l'ancienne diphtongue [wɛ], voir § 159.

453. Le [w] latin reste, comme *v:*

1° Après une palatale médiale: aqua > vfr. *aive* (forme rare), equa > vfr. *ive*, antiqua > vfr. *antive*, etc., voir § 411.

2° Après *n:* januarium > *janvier*, tenuem > vfr. *tenve*, annualem > vfr. *anvel*. Comp. Genua > vfr. *Genvres* (on trouve aussi *Gevenes*), d'où *Gênes*.

3° Après *d:* vidua > *veuve*.

4° Après *s(t):* de + aestuare > vfr. *desver;* re + aestuare > *resver*, *rêver;* statualem > vfr. *estavel* (*Romania*, XXXVII, 299).

II. W GERMANIQUE.

454 W initial devient **gu** [gw]: want > guant, werra > guerra; cette étape se trouve encore en italien: *guanto, guerra,* et dans plusieurs patois français (voir la Remarque). En francien, le groupe **gu** [gw] se simplifie au moyen âge en [g]: vfr. *guant* > *gant;* comme l'orthographe est obligée de garder la labiale devant *e* et *i*, *guerre* reste intact malgré la prononciation changée. Voici maintenant quelques autres exemples du passage de [w] à [g]: Warda > *guarde* > *garde*. Warjan > *guarir*, *garir*, *guérir*. Warnjan > *guarnir* > *garnir*. Waht- > *guait* > *guet*. Wisa > *guise*. Waso > *guason* > *gazon*. Walthari > *Gualtier* > *Gautier*. Warinhari > *Guarnier* > *Garnier*. Wilihelm > *Guillelme* > *Guillaume*. Widhart > *Guiard*, etc.

Cas isolés. Dans les mots d'adoption plus récente, le *w* germanique est rendu par **v**: néerl. wacharme > *vacarme;* néerl. wase > *vase;* néerl. wielboorken > *vilebrequin;* all. wagenmeister > *vaguemestre;* all. walzer > *valse;* flam. brandewyn > *brandevin*, etc.

Remarque. Le passage de *w* à *gu* [gw], qui s'observe aussi dans d'autres langues (ar. *Wadalkebir* > esp. *Guadalquivir*, ar. *alwazir* > esp. *alguacil*), a eu

lieu assez tard. Le glossaire de Cassel donne encore *wanz* (nº 118), et *w* se conserve intact (ou devient *v*) dans le Nord et l'Est de la France, en picard, en lorrain et en wallon, où l'on trouve *warde*, *werpir*, *warnir*, *want*, etc. Le grammairien Sylvius (§ 49, Rem.) atteste que les Picards prononçaient *ouaine*, *ouan*, *ouage*, *ouaster*, *ouastel*, *ouaire*, *ouairir*, ce que les Français prononcent *gaine*, *gant*, *gage*, *gaster*, *gasteau*, *gaire*, *guarir*. Bovelles (1533) représente la prononciation picarde par un double *w*: *Wallon*, *Willaume*, *Wauthier*, *wantz*, *warder*, *wespe*, répondant au français *Gallon*, *Guillaume*, etc. R. Estienne emploie *ou*: »*Guarir*, le Picard dit *ouarir*, le Picard dit *ouaine* ou *waine* ce que le François dit *gaine* ... *ouan* ou *wan* ce que le François dit *gan*« (Thurot, II, 253).

Y [ɥ].

455. La fricative bilabio-vélaire [ɥ] s'articule avec un frottement très faible et se rapproche beaucoup d'une voyelle: c'est un [y] non syllabique. Elle est ordinairement sonore: *lui*, *buis*, *nui*, *muid*, etc., mais elle devient partiellement sourde après une consonne sourde: *puis*, *fui*, *tuile*. Elle se présente toujours comme la première partie d'une diphtongue croissante: *nuit* (noctem), *lui* (*illui), *puits* (puteum), etc. Dans quelques mots elle est la réduction d'un [y]: vfr. *fuïr* › *fuir* [fɥi:r]; vfr. *muët* (dér. de *mu*) › *muet* [mɥɛ]; vfr. *tuër* › *tuer* [tɥe]. Comp. § 274,2. Le groupe *ui* [ɥi] peut se réduire à [i] ou à [y].

1º Réduction de [ɥi] à [i]. Exemples: vfr. *buigne* › *bigne*, vfr. *lambruis* › *lambris*, vfr. *suiron* › *siron*, *ciron*, vfr. *tremuie* › *trémie*, vfr. *vuide* › *vide* (§ 202). A côté de *effruiter* (dér. de *fruit*) et *buire*, on a les doublets *effriter* et *bire*. Dans l'ancienne langue on trouve *bie* (*Vaux-de-Vire*, p. p. P. L. Lacroix, p. 29) pour *buie* (= *buire*) et *bisson* pour *buisson*; on hésite de nos jours entre *aiguiser* [egɥize] et *aig(u)iser* [egize]. La réduction de *ui* à *i* paraît fréquente dans les patois; dans le *Don Juan* de Molière (II, sc. 1) on trouve *pisque*, *pis*, *depis*; ces formes se retrouvent dans l'argot actuel de Paris (voir A. Bruant, *Dans la rue*, p. 88, 89, 94, 118).

2º Réduction de [ɥi] à [y]. Exemples: vfr. *buirette* › *burette*; vfr. *charcuitier* (dér. de *char cuite*) › *charcutier*; vfr. *cuirée* (dér. de *cuir*) › *curée*; vfr. *escuierie* (dér. de *escuier*) › *escuerie* › *écurie*; vfr. *fuirole* (dér. de *fuir*) › *furole*; vfr. *luitier* (*luctare) › *lutter*; vfr. *luite* › *lutte*; vfr. *ruit* (dér. de *ruire*, rugir) › *rut*; vfr. *saumuire* (de sal et muria) › *saumure*; vfr. *uisine* › *usine* (§ 440). A côté de *buire* on trouve le doublet *bure*.

B. FRICATIVES DENTALES.

456. Voici d'abord quelques observations sur l'historique des deux fricatives [s] et [z].

1° **La fricative sourde** [s]. C'était probablement la seule forme connue en latin, où le *s* a dû se prononcer de la même manière dans toutes les positions: soror, versare, rosa, meus. Ce phonème se retrouve dans toutes les langues romanes. Il est très fréquent en français, où il continue, en certains cas, le *s* latin: soror 〉 *sœur*, versare 〉 *verser*; il provient en outre d'un [k] initial prépalatal: cera 〉 *cire* [sir]; de [kj]: faciam 〉 *fasse*; de [sj] appuyé: messionem 〉 *moisson*; de [tj] appuyé: angustia 〉 *angoisse*.

Orthographe. La fricative sourde s'écrit ordinairement par **s**: *sensé*. On trouve aussi **ss**: *passer*, *fasse*, *ressort;* **c**: *place*, *source;* **ç**: *soupçon;* **sc**: *scinder*, *escient*.

2° **La fricative sonore** [z]. Ce phonème paraît avoir été inconnu au latin, comme il l'est encore au roumain et à l'espagnol. L'italien en fait un usage restreint, mais il est fréquent en portugais et en français. Dans cette dernière langue, [z] s'est développé régulièrement, entre deux voyelles, de [s], [sj], [tj] et [k] prépalatal: pausare 〉 *poser*, basiare 〉 *baiser*, rationem 〉 *raison*, *vecinum 〉 *voisin;* notre phonème peut aussi provenir d'une assimilation progressive: *balsamine* [balzamin], ou régressive: *svelte* [zvɛlt]; il reproduit enfin le *z* de quelques mots d'emprunt: *zinc*, *zèbre*, *zèle*, *gaz*, *amazone*.

Remarque. On n'a pas inventé de nouveau signe pour figurer le nouveau phonème [z]; la fricative sonore s'écrit, comme la fricative sourde, par **s**; ce signe a ainsi une valeur toute différente dans rosa et *rose*. Dans quelques cas on se sert de **z**, qui désignait autrefois une affriquée sourde et moins souvent une affriquée sonore (cf. § 307); de là *douze*, *treize*, etc. Au XVII[e] siècle on substitue souvent *z* à *s;* on trouve ainsi *embrazer* (Andromaque, v. 163). Quelques mots ont abandonné *s* pour *z;* on écrit ainsi *alèze, Bazoche, gazon, suzerain,* pour *alèse* (dér. du vieux verbe *alaisier*), *Basoche* (basilica), *gason*, *suserain* (dér. de *sus*); il y a eu longtemps hésitation entre *hasarder* et *hazarder*.

S.

457. Sort général de S.

1° S se maintient au commencement d'un mot devant une voyelle: sal > *sel*; au commencement d'une syllabe, après une consonne: versare > *verser* (§ 458); sporadiquement à la fin des mots: ursum > *ours* (§ 464).

2° S se sonorifie (devient [z]) entre deux voyelles: causa > *chose* (§ 459), après ou devant une consonne sonore (§ 458,2; § 462).

3° S devient sporadiquement *R* entre deux voyelles (§ 360).

4° S s'amuït devant une consonne à l'intérieur d'un mot: gustare > *goûter* (§ 460), au commencement d'un mot: scutum > *escu* > *écu* (§ 461); ordinairement à la fin d'un mot: plus > *plus* (§ 465).

I. S INITIAL.

458. S initial se maintient sans changement.

1° **S initial d'un mot**. seta > *soie*, salutare > *saluer*, soror > *sœur*. Sur le développement de *s* initial devant une consonne, voy. § 461.

Remarque. Dans quelques mots, *s* a été remplacé par *c*: *Cercueil* < vfr. *sercueil* < sarcophagum. *Cidre* < vfr. *cisdre* < *cisera, altération de sicera. *Cingler* < vfr. *sigler* < anc. norr. sigla. *Céleri* < ital. selleri. On écrit abusivement *sc* dans *sceau*, *sceller* pour *seau* (sigillum), *seller* (sigillare); on écrivait autrefois *scilence*, *sceurement*, *sçavoir*, etc. (comp. *scion* pour *cion*).

2° **S initial d'une syllabe,** après une consonne: ursa > *ourse*, versare > *verser*, pulsare > *pousser*.

Cas isolés. Dans quelques mots d'emprunt, [s] est devenu [z] après une consonne sonore: *Alsace* [alzas], *balsamique* [balzamik], *balsamine* [balzamin], *balsamier* [balzamje], *transalpine* [trɑ̃:zalpin].

Remarque. Dans quelques mots, *s* a été remplacé par **c**: *Amorce* < vfr. *amorse*, subst. particip. de *amordre*. *Farce* < vfr. *farse* < *farsa de farcire. *Foncer* < vfr. *fonser*, dér. de l'ancienne forme *fons* < *fundus, -oris et *fonceau*, *foncier*, *enfoncer*, *défoncer*. *Forcené* < vfr. *forsené*, dér. de *sen* < all. Sinn. *Harceler*, pour *herseler*, dér. de *herse*. *Morceau* < vfr. *morsel*, dér. de

mors ⟨ m o r s u s. *Sauce* ‹ *sausse* (Acad. 1690—1740) ⟨ vfr. *salse* ⟨ s a l s a. *Saucisse* ⟨ vfr. *salsice* ⟨ s a l s i c i a. *Semonce* ⟨ vfr. *semonse*, *somonse*, part. sigmatique de *somondre* (II, § 100). *Souci* ⟨ s ọ l s e q u i u m. *Source* ⟨ vfr. *sorse*, subst. particip. de *sordre*; de même *ressource* pour *ressourse*. Ajoutons *escarcelle* ⟨ it. s c a r s e l l a.

II. S INTERVOCALIQUE.

459. S entre deux voyelles devient [z], tout en persistant sans changement dans l'orthographe:

c a u s a	*chose*	p a u s a r e	*poser*
o t i o s a	*oiseuse*	t h e s a u r u m	*trésor*
s p o (n) s a	*épouse*	p e (n) s a r e	*peser*

Exemples germaniques: w i s a ⟩ *guise*, w a s o ⟩ *gason*, *gazon*.

Mots d'emprunt. Dans tous les mots d'emprunt, un *s* intervocalique se prononce comme [z]: *accusatif*, *basilique*, *brasero*, *caséeux*, *casemate*, *caséum*, *casimir*, *casino*, *casoar*, *causal*, *causatif*, *cause*, *cosaque*, *curiosité*, *hasard*, *présider*, *résultat*, *spumosité*, *usufruit*, *usurpateur*, etc.

Mots composés. Dans les mots composés, le [s] primitivement initial reste sourd, si la composition est sentie: *antisocialiste*, *contresigner*, *entresol*, *monosyllabe*, *parasol*, *présupposer*, *vraisemblable*, *Lasalle*, *Lesage*, *Desaix*, etc. On redouble *s* graphiquement dans *maussade* (pour *mausade* = *mal* + *sade*), *unisson* et dans quelques composés commençant par *de-* ou *re-*: *dessous*, *dessus*, *ressac*, *ressaigner*, *ressaisir*, *ressasser*, *ressauter*, *ressembler*, *ressemblance*, *ressemeler*, *ressentir*, *ressentiment*, *resserrer*, *resservir*, *ressort*, *ressortir*, *ressouder*, *ressource*, *ressouvenir*. Remarquez la différence entre *resigner* [rəsiɲe] et *résigner* [reziɲe]; on prononce aussi [rezudr], [rezɔlysjõ], [deziɲe]. Si le [s] est primitivement final, il se change en [z]: *plus-offrant* (comp. § 310, Rem.).

Remarque. Au XVI[e] siècle, *s* [z] devient souvent *r*: *chemire*, *Jérus*, *furil*, *je vous-r-aime*, etc. Ce phénomène, qui se rencontre encore dans plusieurs patois, surtout en berrichon, est probablement provoqué par le passage de [r] à [z], dont nous avons parlé au § 360. Il y a encore des endroits qui s'appellent *Baroche* au lieu de *Bazoche* (B a s i l i c a).

III. S + CONSONNE.

460. S médial + consonne. S peut se trouver devant les liquides *l*, *m*, *n*, *r*, devant les explosives sourdes *p*, *t*, *c* [k], et devant *f*; il s'amuït dans tous les cas.

1° **SL.** Exemples: ins(u)la > *île*; mas(cu)lum > *mâle*; *mis(cu)lare > *mêler.*

Mots d'emprunt. *Dislocation*, *disloquer.*

2° **SM.** Exemples: *abiss(i)mum > *abîme*; spasmare > *pâmer*; baptisma > *baptême*; tes(ti)monium > *témoin.*

Mots d'emprunt. *Cosmétique*, *cosmique*, *cosmogonie*, *jasmin*, etc., et les mots en **-asme, -isme**: *enthousiasme*, *miasme*, *héroïsme*, *lyrisme*, etc. Dans ces derniers mots, il se produit ordinairement une assimilation progressive: *-asme* > [asm̥] (comp. § 320, Rem.); sur le développement contraire: *-asme* > [azm], voir *Manuel phonétique*, § 39, Rem.

3° **SN.** Exemples: as(i)num > *âne*; eleemos(y)na > *aumône.*

4° **SR.** Exemples: antecess(o)r > *ancêtre*; cons(ue)re (II, § 14) > *coudre*; *ess(e)re > *être*, *cis(e)ra (§ 458,1, Rem.) > *cidre.* Sur le développement de la consonne accessoire, voir § 498, 499.

5° **SP.** Exemples: vespa > *guêpe*; despectum > *dépit*; crispare > *crêper*; suspectionem > *soupçon.*

Mots d'emprunt. *Disputer*, *hospitalité*, *jaspe*, *prospérité*, *suspect*, etc.

6° **ST.** Exemples: costa > *côte*, castellum > *château*, testa > *tête*, posterula > *poterne*, gustum > *goût*, vestire > *vêtir*, augustum > *août*, noster > *notre*, *nôtre.* On a le même développement quand *s* se trouve primitivement entre deux consonnes: exteras (sc. partes) > *esteras > *estres*, *êtres*; voy. § 406,2, Rem.

Cas isolés. Devant *s*, le groupe *st* se réduit à *t* (§ 385): hostis > vfr. *ots*, *oz*, Christus > vfr. *Criz*, etc.

Mots d'emprunt. *Astronomie*, *auguste*, *baptistère*, *bastion*, *bestial*, *céleste*, *chaste*, *clystère*, *costume*, *cristal*, *festin*, *flibustier*, *fruste*, *funeste*, *histoire*, *illustre*, *inceste*, *instrument*, *investir*, *juste*, *langouste*, *locuste*, *manifeste*, *ministère*, *modeste*, *pastel*, *pasteur*, *psalmiste*, *questeur*, *robuste*, *rusticité*, *rustique*, *testament*, *triste*,

vestiaire, etc., etc. Notons aussi les suffixes **-aste** et **-iste**: *contraste*, *copiste*, *légiste*, etc.

7[0] **SC.** Le développement de ce groupe est compliqué. — a) La spirante s'amuït régulièrement si la voyelle suivante est *a*: lusca 〉 *louche*, musca 〉 *mouche*, piscare 〉 *pêcher*, germ. *frisca 〉 *fraîche*, et dans auscultare 〉 *écouter*. — b) Dans les autres cas, [sk] aboutit comme [ks] (§ 406) à *is*: cognosco 〉 *connois*, *connais*; cresco 〉 *creis*, *crois*; discum 〉 *deis*, *dais* (§ 159); luscum 〉 vfr. *lois* (II, § 389); fascem 〉 *fais*; cognoscentem 〉 *connaissant*; crescentem 〉 *croissant*; vascellum 〉 *vaisseau*.

Cas isolés. Il y a eu assimilation dans *rossignol* (§ 339), mot emprunté au provençal. Quand le groupe *sc* est suivi de *r*, il se développe, comme toujours entre *s* et *r*, un *T* (§ 499): crescere 〉 *creistre*, *croistre*, *croître*; *nascere 〉 *naître*; *pascere 〉 *paître*, parescere 〉 *paraître*.

Mots d'emprunt. *Brusque*, *discorde*, *discret*, *fresque*, *Gascon*, *lansquenet*.

461. S initial + consonne. Si le groupe commence le mot, il se développe une voyelle prosthétique (§ 493): scutum 〉 escudo, puis *S* s'amuït régulièrement: escudo 〉 *escu* 〉 *écu*:

spatha	*épée*	sparsum	*épars*
spissum	*épais*	sponsum	*époux*
stabulum	*étable*	stabilire	*établir*
strena	*étrenne*	sternutare	*éternuer*
strictum	*étroit*	stuppa	*étouppe*
scala	*échelle*	scribere	*écrire*
scutum	*écu*		

Exemples germaniques: skum 〉 *écume*, spĕhon 〉 *épier*, sparwāri 〉 *épervier*.

Cas isolés. S est tombé, déjà en latin vulgaire, dans spasmare 〉 *pâmer*; comp. *tricoter*, de l'all. stricken; *tockfisch*, prononciation archaïque de *stockfisch*.

Mots d'emprunt. *Scabreux*, *scalpel*, *scandale*, *scapulaire*, *scarlatine*, *scélérat*, *sceptre*, *scoffion* (Molière, *Étourdi*, v. 1944), *scorbut*, *scorpion*, *scribe*, *sculpter*, *small*, *smaragdin*, *snob*, *spasme*,

spatule, spectacle, spécialité, spectateur, spéculer, spirituel, splendeur, spongieux, sport, squelette, stabilité, stagnant, stalle, station, stérile, statut, stellaire, stipuler, stomacal, strict, studieux, stupide, etc. Pour plusieurs mots on trouve une forme collatérale commençant par *e*. Dans la prononciation vulgaire de nos jours on entend *escandale, escrupule, espécial, esquelette, estation, estatue, espatule,* etc. Les grammairiens d'autrefois mettent en garde contre *escabreux, espécial, espirituel, esquelette, estatut, estrapontin,* etc. Cette hésitation est due soit à la phonétique syntaxique (comp. § 493), soit à une difficulté qu'ont dû éprouver les Français (comme maintenant les Espagnols) à prononcer une »s impura« au commencement d'un mot; elle remonte très haut: nous trouvons dans la *Chirurgie* de H. de Mondeville *l'estomac* (§ 199), *son estomac* (§ 1847), à côté de *du stomac* (§ 239), *au stomac* (§ 1872). L'*e* prosthétique a été adopté dans les mots suivants: *escabeau* (scabellum), *escadre* (it. squadra), *escadron* (it. squadrone), *escalade* (it. scalata), *escamper* (it. scampare), *escarcelle* (it. scarsella), *escarmouche* (it. scaramuccia), *escarpe* (it. scarpa), *escoffion* (it. scoffione), *escopette* (it. scopetta), *escorte* (it. scorta), *espace* (spatium), *espadon* (it. spadone), *espalier* (it. spalliere), *espèce* (species), *espion* (it. spione), *esprit* (spiritus), *esquif* (it. schifo), *esquinancie* (it. schinanzia), *estampe* (it. stampa), *estomac* (stomachus), *estropier* (it. stroppiare), et quelques autres.

462. *S* ne s'amuït pas dans tous les mots à la même époque. L'assourdissement dépend du caractère de la consonne suivante: il gagne d'abord *S* devant une sonore, puis *S* devant une sourde.

1° Devants les **sonores** (liquides: *l, m, n, r;* spirantes: *j, v;* explosives: *b, d, g*) et **f**, l'amuïssement de *S* **paraît** avoir eu lieu au milieu du XI[e] siècle, probablement avant la conquête de l'Angleterre, attendu que les mots français adoptés en anglais n'offrent aucune trace phonétique du *s: male, valet, isle, dine, blame, hideous* (vfr. *hisdos*), *defeat* (vfr. *desfait*), *effray* (vfr. *esfreer*), *efforce* (vfr. *esforcier*), etc. Il semble que, par une assimilation anticipante, *S* soit d'abord devenu [z], puis ce [z] a dû s'altérer de différentes manières, qui ont amené sa chute complète. Devant les dentales, [z] est probablement devenu [ð]:

asinum 〉 *azne* 〉 *aðne* 〉 *âne;* i(n)sula 〉 *izle* 〉 *iðle* 〉 *île* [il], etc.; on trouve dans les textes anglo-normands: *idle, gredle, medler, madle, adne, didne,* etc.; rappelons aussi les formes anglaises *meddle* (vfr. *mesle*), et *medlar* (vfr. *meslier*); pourtant, le *d* de ces formes n'est pas (ou n'est plus) ouvert. Parfois, c'est un *r* qui se substitue à [z], surtout dans les textes picards, où l'on trouve *varlet, marle, parle, merler, almorne, arne, derver, orfraie,* etc.; on a retenu de ces formes *varlet* et *orfraie* (ossifraga). Dans la région orientale et wallonne, *h* remplace [z] devant *m, n: raihnable, ahnesse, blahmer.*

2° Devant les **explosives sourdes** *p, t, c,* l'amuïssement de [s] est postérieur à la conquête de l'Angleterre; témoin les formes anglaises *beast* (bête), *feast* (fête), *host* (hôte), *estate* (état), *forest* (forêt), *tempest* (tempête), *astonish* (étonner), *spy* (épier), *squire* (écuyer), *squirrel* (écureuil). La chute de [s] se montre d'abord dans la région occidentale et embrasse, au XIII[e] siècle, tous les dialectes, excepté le wallon, qui présente encore des formes telles que *aubespène* (aubépine), *dispouī* (dépouiller), *fiesti* (fêter), *haster, hustin,* etc. Il est probable que, devant les sourdes, [s] s'est d'abord réduit à une sorte d'aspiration; on lit dans l'*Orthographia Gallica:* »Item quedam sillabe pronuntiate quasi cum aspiratione possunt scribi cum *s* et *t,* verbi gracia *est, plest, cest*«, et ailleurs: »Quant *s* est joynt [a la *t*] ele avera le soun de *h,* come *est, plest* seront sonez *eght, pleght*«. Rappelons aussi les graphies anglo-normandes *osaht, vousiht, miht, veniht,* etc.; les rimes allemandes, telles que *foreht : sleht, foreht : reht,* et les transcriptions allemandes, telles que *tschahtel (chastel), schahtelân (chastelain).* Un autre témoignage curieux de l'étape spirante se trouve dans l'élégie hébraïque de 1288. A. Darmesteter remarque dans son commentaire: »*S* dans l'intérieur des mots, devant une consonne, ne se fait plus entendre. Partout, dans notre texte, elle est tombée. La chute de cette consonne semble avoir amené une sorte d'allongement de la voyelle précédente, qui, quand c'est un *é,* paraît se faire suivre d'un *e* mi-muet ou d'une sorte d'*h* douce. C'est du moins ce qu'on peut conclure de l'orthographe des mots *mechief, egaree, près* (XVII,4). En effet, après le *yod* qui représente l'*é,* vient un *alef* qui indique soit une sorte d'*e* muet, soit plutôt une légère aspiration« (*Romania,* III, 473).

Remarque. Tous les mots qui présentent maintenant un *s* prononcé devant une consonne sont ou des mots d'emprunt: *studieux*, *pastel*, etc. ou des mots repris dans les livres par les lettrés de nos jours: *destrier*, *escrimer*, *ménestrel*, *ost*, *sénestre* (comp. § 83), ou des mots qui ont subi l'influence de l'orthographe (voir § 463,1, Rem.); il y en a aussi quelques-uns qui demandent une explication spéciale: *puisque*, *jusque*, *plusqueparfait*, etc.

463. L'amuïssement du *S* et **l'orthographe.**

1⁰ *S* s'est conservé dans l'orthographe bien longtemps après son amuïssement; ce n'est que dans la troisième édition de son *Dictionnaire* (1740) que l'Académie supprime le *s* muet et change *bastir*, *teste*, *isle*, *fust*, etc., en *bâtir*, *tête*, *île*, *fût* (comp. § 61 et 104). Pourtant, il se conserve devant *c* dans *descendre*, *escient*, *lascif*, et devant *t*, dans *est;* en outre, dans beaucoup de noms propres: *Aisne*, *Asnières*, *Nesle*, *Suresnes; Daumesnil*, *Descartes*, *Duguesclin*, *Lemaistre*, *Lévesque*, *Prévost*, *Rosny*, *Saint-Genest*, etc. Avant l'Académie, P. Corneille s'était occupé de l'orthographe des mots contenant un *s* muet. Dans la grande édition de ses *Œuvres*, de 1682, il remarque: »Je n'ay pu souffrir que ces trois mots: *reste*, *tempeste*, vous *estes*, fussent écrits l'un comme l'autre, ayant des prononciations si différentes. J'ay reservé la petite *s* pour celle où la syllabe est aspirée, la grande pour celle où elle est simplement allongée, et l'ay supprimée entierement au troisième mot, où elle ne fait point de son, la marquant seulement par un accent sur la lettre qui précède.«

Remarque. Dans quelques mots isolés le *s* amuï, mais toujours écrit, a fini par pénétrer dans la prononciation (cf. § 119). Grâce à l'influence de l'orthographe, on prononce maintenant *registre*, au lieu de *regître*, qui est vieilli; beaucoup font sonner le *s* de *de Maistre*, etc.

2⁰ La suppression du [s] est ordinairement indiquée par un **accent circonflexe** sur la voyelle précédente: *asne* > *âne*, *bastir* > *bâtir*, *fust* > *fût*, *teste* > *tête*, etc. (§ 104,1); si la voyelle est un *e* inaccentué, on emploie très souvent **l'accent aigu:** *bétail*, *connétable*, *crépu*, *défaire*, *détruire*, *dévêtir*, *écouter*, *écu*, *épaule*, *épée*, *épi*, *étais*, *éveiller*, *fétu*, *ménage*, *méprendre*, *répondre*, *témoin*, *trépas*, etc.

3⁰ Dans plusieurs cas, la suppression n'est pas indiquée du tout: *aine*, *ajouter*, *atelier*, *autruche*, *Autun* (Augustodunum), *baume*, *bocage*, *brouter*, *cet*, *chacun*, *cidre*, *coteau*, *cotret*, *coudre*,

diaprer, *flacon*, *futaie*, *jeudi*, *joute*, *jouter*, *ladre*, *madre*, *malotru*, *moite*, *mouche*, *moule*, *notre*, *otage*, *outarde*, *outil*, *pacage*, *panais*, *poterne*, *racaille*, *ruche*, *setier*, *vavasseur*, *vendredi*, *vidame*, *vite*, *votre*. Ajoutons-y les composés: *babeure* (= bas beurre), *bavoler* (= bas voler), *bavolet* (= bas volet), *plupart* (= plus part), *plutôt* (= plus tost), *raifort* (= rais fort), *soucoupe* (= sous coupe), *sourire* (= sous rire), *soumettre*, *soulever*, etc., *toujours* (= tous jours), *toutefois* (= toutes fois). On hésite entre *sous-barbe* et *soubarbe*, *sous-garde* et *sougarde*, *sous-pied* et *soupied*.

Remarque. Comme l'amuïssement de [s] amenait ordinairement l'allongement de la voyelle précédente (§ 130,1), un s a souvent été introduit après une voyelle longue dans des mots qui n'y avaient aucun droit (comp. § 104,2): *aisle*, *chaisne*, *trosne*, *presle*.

IV. S FINAL.

464. Tout S final, appuyé ou libre, primaire ou secondaire, reste en gallo-roman. Ce trait est particulier aux langues romanes occidentales et au sarde: cantas > fr. *chantes*, prov. esp., port. *cantas*, sarde *kantas*; nos > fr. *nous*, prov., esp., port. *nos*, sarde *nois*; rosas > fr. *roses*, prov., esp., port., sarde *rosas*. Les langues romanes orientales ne conservent pas le *s* final: cantas > roum. *cănţĭ*, it. *canti*; nos > roum. *noĭ*, it. *noi*. En français le *s* s'est conservé, au moins dans l'orthographe, jusqu'à nos jours:

cursum	*cours*	plus	*plus*
ursum	*ours*	nos	*nous*
turres	*tours*	vos	*vous*
versus	*vers*	visus	*vis*
corpus	*corps*	risum	*ris*
sparsum	*épars*	amas	*aimes*
bassum	*bas*	debes	*dois*
crassum	*gras*	scribis	*écris*

Dans beaucoup de mots, *s* a été remplacé par **z**: *chez* (casa; § 252), *nez* (nasum), *rez* (rasum), ou par **x**: *deux* (duos), *creux*, *ceux* (ecce illos), *roux* (russum), *toux* (tussim) et les nombreuses formes en *-aux* (*chevaux*, *journaux*, etc.), en *-eux* (*fameux*, *heureux*, etc.; *jeux*, *feux*, *neveux*, etc.), en *-oux*,

(*époux, jaloux, genoux, poux*, etc.). Il ne s'agit ici que de graphies arbitraires. On écrit *nez, rez, chez,* par analogie avec les anciennes formes en *-ez* (*bontez, citez, pitiez, chantez, parlez, avez*, etc.), dont le *z*, représentant primitivement le groupe *ts*, était légitime (§ 384). Quant à *x*, dont l'emploi est encore si répandu, c'était au moyen âge un signe graphique qui représentait le groupe *us* à la fin des mots: on écrivait *diex* pour *dieus, chevax* pour *chevaus*, etc.; à la fin du XIV[e] siècle, il a été considéré comme un équivalent de *s* final, et l'on a écrit *dieux, chevaux*, etc. (cf. II, § 283 ss.).

Cas isolés. Sur quelques mots où un *s* final a disparu de l'orthographe, voir II, § 364.

465. *S* final a dû se prononcer au moyen âge dans tous les cas; cet état de choses a été troublé de bonne heure surtout par la phonétique syntaxique. *S* s'amuïssait devant un mot commençant par une consonne (comp. § 460): *plus fort* 〉 *plu(s) fort, faus pas* 〉 *fau(x) pas*, comme *fustaie* 〉 *fûtaie*, crispat 〉 *crêpe*, etc. *S* devenait sonore devant un mot commençant par une voyelle: plus acutum 〉 [plyzεgy], comme usare 〉 [yze] (§ 459). *S* restait intact devant une pause. De là, dans la vieille langue, trois prononciations différentes pour beaucoup des mots qui finissaient par *s*. La langue actuelle nous présente encore dans les seuls mots *six, dix, plus, tous* ce phénomène curieux. Pour les autres mots, l'analogie a ordinairement réduit le nombre des formes à deux, en éliminant celle avec [s], ou à une, en éliminant aussi celle avec [z]. Voici quelques détails.

1° Devant une pause. Dans la langue moderne, le *s* final est généralement muet. La prononciation primitive s'est conservée dans *hélas, de guerre lasse* (mauvaise orthographe pour *las*), *courir sus*, dans *tous, six, dix, plus*. Pour d'autres détails, voir *Manuel phonétique*, § 253—254. Th. de Bèze (1584) admettait encore l'articulation du *s* final; selon lui, les mots *les bons hommes* sonnaient *lé bon zommes*. Mais elle ne tarde pas à tomber en désuétude. Maupas (1625) remarque: »Prononcer l'*s* au bout des mots, n'est point à reprendre, pourueu que foiblement. Et quand bien on la voudra supprimer, si faut-il tenir la syllabe un peu plus longuette.«

REMARQUE 1. L'amuïssement du *s* final est un phénomène gros de conséquences. Il a contribué à l'écroulement de l'ancienne déclinaison; il a amené l'effacement du pluriel des noms: *garçon* = *garçons* (II, § 366 ss.); il a concouru à l'unification du singulier du présent: *chantes* = *chante* (II, § 52).

REMARQUE 2. Sous l'influence de l'orthographe un *s* autrefois muet s'est réintroduit dans la prononciation; ainsi *ès*, *fils* (§ 354), *mœurs*, *ours* se prononçaient autrefois sans *s*; de nos jours on dit ordinairement [ɛs], [fis], [mœrs], [urs].

2° Devant une voyelle. En liaison beaucoup de mots ont conservé la sifflante finale comme sonore: *mes amis, les enfants, vous avez, plus aimable, allons-y, vis-à-vis, de temps en temps, dans un an, chez eux, des chevaux arabes* et *six ans, dix heures*, etc. Dans la langue vulgaire on voit parfois la forme courte l'emporter sur la plus longue. G. Paris (*Romania*, XXII, 155) déclare qu'il a entendu dire *nou(s) avon(s) eu*, et A. Bruant fait dire à un »dos«: *dan' un coin* (Dans la rue: p. 118), *dan' eun' maison* (ib., p. 125).

V. SS.

466. Le groupe SS se réduit à un phonème simple.

1° **SS final.** A la fin des mots, la simplification en [s] remonte à l'époque où la voyelle suivante s'est amuïe: crassum 〉 *gras;* grossum 〉 *gros;* passum 〉 *pas;* pressum 〉 *près.*

2° **SS intérieur.** Entre deux voyelles l'orthographe moderne conserve les deux *s*, malgré la prononciation simplifiée: passare 〉 *passer;* quassare 〉 *casser;* grossa 〉 *grosse;* pressa 〉 *presse;* vessica 〉 *vessie*, etc. Il est impossible de dire quand la simplification s'est effectuée. Dans quelques mots la réduction du groupe [ss] à [s] a amené un prolongement de la voyelle précédente: *passion* 〉 [pa:sjɔ̃], *grosse* 〉 [gro:s].

CAS ISOLÉ. Massilia 〉 *Marseille.*

MOTS D'EMPRUNT. Ces mots se présentent sous deux formes différentes; on a d'un côté *abcès, accès, cyprès, congrès, profès*, etc., et de l'autre *colosse, Parnasse, Narcisse*, etc.

C. FRICATIVES PALATALES.

467. On avait en latin la médio-palatale ordinaire [j] qui s'entendait dans **jocus**, **jam**, **junius**, etc.; le même son remplaçait dans la langue populaire un *i (e)* en hiatus: **filia** 〉 **filja**, **cavea** 〉 **cavja** (voir § 262,3). Le yod latin subit en français de profondes modifications et est remplacé par des phonèmes tout nouveaux: **jam** 〉 [ʒa], **rationem** 〉 [rɛzɔ̃], **cavea** 〉 [ka:ʒ], etc. Cependant, un nouveau yod s'est développé en français, où ce phonème est maintenant d'un emploi fréquent; il provient surtout d'un *i* en diphtongue ou en hiatus, et d'un [ʎ] réduit (§ 351): *pied* [pje], *yeux* [jø], *viande* [vjɑ̃:d], *payer* [pɛje], *fille* [fi:j], etc.

Remarque. La postpalatale [γ] était inconnue au latin classique, comme elle l'est au français; elle a dû exister en gallo-roman, comme dernièr étape du développement de l'explosive palatale précédée ou suivie d'une voyelle d'arrière: **locare** 〉 **logar** 〉 **loγar** 〉 *loer*, *louer*; **securum** 〉 **seguro** 〉 **seγur** 〉 *sëur*, *sûr* (comp. § 413,1).

J.

468. Sort général de J:

1° J peut rester sans changement s'il se trouve entre deux voyelles: **majum** 〉 **majo**, et dans les groupes **dj** et **gj**, s'ils sont médiaux et libres: **rađium** 〉 **radjo** 〉 **rajo**, **exagium** 〉 **essagjo** 〉 **essajo**. Ce yod se combine au moyen âge avec la voyelle précédente.

2° J peut se développer en une affriquée sonore [dʒ]; on a la forme correspondante sourde [tʃ], si la consonne précédente est sourde. Les deux affriquées se simplifient au moyen âge et deviennent [ʒ] et [ʃ]. Ce développement a lieu à l'initiale: **jam** 〉 *jà* [ʒa]; dans le groupe initial **dj**: **diurnum** 〉 **djorno** 〉 *jour;* dans les groupes médiaux **bj, vj, pj, cons. + dj**: **tibia** 〉 **tibja** 〉 *tige;* **sapiam** 〉 **sapja** 〉 *sache*; **hordeum** 〉 **ordjo** 〉 *orge*; sporadiquement dans **nj, rj**: **lanea** 〉 **lanja** 〉 *lange*.

3° J peut se développer, en combinaison avec la consonne précédente, en une affriquée sourde [ts], qui se simplifie en [s]. Ce développement a lieu dans les groupes **cj** et **cons. + tj**

(exc. *stj*): faciam ⟩ facja ⟩ *face* [fatsə] ⟩ *fasse* [fas]; captia ⟩ captja ⟩ *chace* ⟩ *chasse*.

4° J peut se fondre avec la consonne précédente (suivante) en un son mouillé; ce développement a lieu dans les groupes **nj, lj, rj, sj, tj, ssj, stj,** qui se changent en [ɲ], [ʎ], [r'], [z'], [s']: linea ⟩ linja ⟩ liɲa; filia ⟩ filja ⟩ fiʎa; varia ⟩ varja ⟩ var'a; basia ⟩ basja ⟩ bas'a; orationem ⟩ oratjone ⟩ oraz'one; messionem ⟩ messjone ⟩ mes'one; angustia ⟩ angostja ⟩ angos'a. De tous ces sons mouillés, un seul s'est maintenu jusqu'à nos jours: liɲa ⟩ *ligne*; [ʎ] s'est réduit à [j] depuis le commencement du XIX[e] siècle: fiʎa ⟩ *fille* ⟩ [fi:j] (§ 351); les trois autres se sont résolus, dès le X[e] siècle, en *ir, is* (*s* sonore) et *iss* (*s* sourd).

Remarque. Dans plusieurs patois, *tj* et *kj* se sont fondus en un seul et même son qu'on écrit *qui* dans les mots où l'orthographe usuelle offre *ti: amiquié* (= amitié), et *ti* où l'orthographe usuelle offre *qui: cintième* (= cinquième). On trouve un développement correspondant pour le groupe sonore *dj: guieu* (= dieu). Voici quelques exemples tirés surtout du *Don Juan* de Molière (II, sc. 1): *amiquié, piquié, quien* (tiens), *quienne, tanquia* (tant il y a), *s'équians* (s'étaient), *beguiau* (= bediau, bedeau, § 239, Rem.), *guiament, guieu, morguienne,* etc. Ce phénomène, très général en normand, se rencontre aussi dans d'autres idiomes populaires au nord de la Loire. Il se trouve dans l'argot de Paris: *Un méquier* (J. Rictus, Les soliloques du pauvre, p. 11), *quiens* (ib., p. 12), *quient* (ib. p. 86), *enquier* (ib., p. 153), *guieu* (ib., p. 79), etc. Ajoutons que le Dictionnaire Général donne le doublet *revertier* et *reverquier*.

I. J INITIAL.

469. J initial se développe, comme *g* devant *a, e, i* (§ 423), en une affriquée [dʒ] qui se simplifie en [ʒ], orthographié **j** ou **g**:

jocum	*jeu*	jacere	*gésir*
judicat	*juge*	juniperum	*genièvre*
jungere	*joindre*	*jenicia	*génisse*

Cas isolé. Par assimilation harmonique (§ 505) Juliabona est devenu *Lillebonne* (comp. julium ⟩ it. *luglio*).

Mots d'emprunt. Dans les mots d'emprunt, on prononce également le yod latin comme [ʒ]: *jactation, jonction, justice, Jésus, jusquiame,* etc. Pour les mots qui commençaient par

hia- ou hie-, on a parfois hésité entre *hia-*, *hié-* et *ja-*, *jé-*: Hyacinthus > *hyacinthe*, *jacinthe*; hierarchia > *hiérarchie*, *jérarchie*; Jeronimus > *Hiérôme*, *Jérôme*; Hierosolyma > *Hiérusalem*, *Jérusalem*; hieroglyphicus > *hiéroglyphique*, *jéroglyphique*. L'usage s'est déterminé pour la forme savante dans les mots les plus rares: *hiérarchie*, *hiéroglyphique*, tandis que la forme populaire a été adoptée dans les mots les plus usités: *Jérôme*, *Jérusalem*; on a conservé *hyacinthe*, comme terme technique, à côté de *jacinthe* (vfr. *jagonce*, qui reproduit le syriaque *jaqunta*, venu du grec, est une troisième forme du même mot).

II. J MÉDIAL.

470. J médial se maintient sans changement et se combine, au moyen âge, avec la voyelle précédente: raja > *raie*; troja > *truie*; majorem > vfr. *maieur*.

Mots d'emprunt. Dans les mots savants, le [j] médial se prononce [ʒ]: *majesté*, *majeur*, *major*, *majorité*, *majuscule*, etc.

III. LIQUIDE (N, L, R) + J.

471. Dans les groupes **nj, lj, rj,** le yod mouille la consonne précédente, et l'on a [ɲ], [ʎ], [r'].

1° **NJ** > [ɲ]: linea > *ligne*, seniorem > *seigneur*, etc.; pour les détails, voir § 334.

Cas isolés. Dans quelques mots le yod ne se combine pas avec la nasale; il se développe librement en [ʒ], tandis que *n* nasalise la voyelle précédente et s'amuït (§ 210): extraneum > *étrange*; granea > *grange*; lanea > *lange*; lineum > *linge*.

2° **LJ** > [ʎ]: filia > *fille*; meliorem > *meilleur*, etc. Le *l* mouillé ne vit plus que dans les patois; dans la langue cultivée il s'est réduit à [j] au commencement du XIX[e] siècle; pour les détails, voir § 351.

3° **RJ** se combine en un *r* mouillé, qui se résout en **-ir**: area > *aire*; paria > *paire*; feria > *foire*; gloria > *gloire*; dormitorium > *dortoir*; corium > *cuir*; *morio > vfr. *muir*, remplacé par *meurs* (II, § 122). On a le même développement quand *r* est précédé d'une ou de plusieurs consonnes: cu-

preum > *cuivre;* ostrea > *huître;* repatriare > vfr. *repairier;* mat(e)riamen > vfr. *mairien,* etc. Les terminaisons -arium et -erium aboutissent à *-ier:* primarium > *premier,* ministerium > *métier,* monasterium > *moutier.*

Cas isolés. Dans quelques mots, le yod ne se combine pas avec *r,* mais se développe librement en [ʒ]: cerea > *cierge;* sororium > vfr. *serorge;* *sturionem > *esturgeon.* Augurium, en perdant son yod, devient *aguro (§ 188, Rem.) > *ëur* > *eur* (§ 276), *heur* (§ 99).

Mots d'emprunt. *Ministère, monastère, adultère, sobre, propre,* etc. Sur *-aire,* doublet savant de *-ier,* voir III, § 299.

Remarque. La forme mouillée du *r* a probablement existé encore au X siècle. On trouve dans les plus anciens textes *glorie, memorie, ivorie, victorie, adjutorie, adversarie, armarie, sacrarie, necessarie, avulterie, baptistirie, martirie,* etc.; dans ces graphies, qui s'employaient jusque dans le XI[e] siècle, *ri* doit indiquer une prononciation spéciale du *r: glorie,* qu'il ne faut pas lire *glo-ri-e,* était dissyllabe *(glo-rie)* et a dû se prononcer [glor'ə].

IV. LABIALE + J.

472. Dans les groupes **pj, bj, vj, mj,** le yod se développe comme au commencement d'un mot, mais il faut remarquer que, par une assimilation progressive, il devient sourd [ʃ] ou sonore [ʒ], selon le caractère de la labiale. Quant à la labiale, elle tombe régulièrement (§ 369, 376, 446); pourtant, les vieux glossaires hébreux-français offrent encore *apje* et *salvje* pour *ache* et *salge, sauge.* La labiale nasale nasalise la voyelle précédente avant sa chute.

1° **PJ** > [ʃ]: sapiam > *sache*; sepia > *sèche*; *propium > *proche*; *apia > *ache*; apiarium > vfr. *achier*; *repropiare > *reprocher*; *adpropiare > *approcher*; Clipiacum > *Clichy.* Exemple germanique: aha. krippja > *crèche.*

Cas isolés. Pipionem > *pigeon*; *sapium > *sage.* La labiale est tombée de très bonne heure dans sapio > *sajo > *sai* > *sais.* Recipio a été remplacé par la forme analogique *recepo (II, § 113) > vfr. *receif* (selon § 372,1).

Mots d'emprunt. *Marrube* (marrubium) a remplacé la vieille forme populaire *marouge.*

2° **BJ** > [ʒ]: tibia > *tige*; *rabia (pour rabies; II, § 234) > *rage*; rubeum > *rouge*; *lumbea (dér. de lumbus) > *longe*; Argubium > *Argouge*; cambiare > *changer*; gobionem > *goujon*. Exemple germanique: laubja > *loge*.

Cas isolés. La labiale est tombée déjà en latin vulgaire dans habeo et debeo (II, § 123), habeam et debeam (II, § 145).

3° **VJ** > [ʒ]: cavea > *cage*; *alvea > *auge*; salvia > *sauge*; viduvium (mot d'origine celtique) > *vouge*; *leviarium > *léger;* servientem > *sergent;* abbreviare > *abréger;* Novientum > *Nogent*.

Cas isolés. Sous l'influence de pluere, la labiale est tombée dans pluvia, devenu *ploia > *pluie* (§ 204). Une chute inexpliquée de la labiale s'observe dans aviolum > *aïeul;* *atavia > vfr. *taie*; *atavionem > vfr. *taion*; *caveola (§ 401,1) > vfr. *jaiole* (comp. angl. *jail*), d'où *géole, geôle*.

Mots d'emprunt. *Bréviaire, fluvial, pluvieux*, etc. Notez aussi diluvium > *déluge*, fluvium > *fluive, flueve, fleuve*.

4° **MJ (MNJ, MMJ)** > [ʒ]: vindemia > *vendange*, simium > *singe*, commeatum > *congé*, somnium > *songe*, *domnionem > *donjon*, somniare > *songer*, calumnia > vfr. *chalonge*.

V. DENTALE + J.

473. SJ. Ce groupe peut être libre (basia > basja) ou appuyé (messionem > messjone).

1° Si le groupe **sj** est **libre**, il se fond en un [z] mouillé qui se résout en **is** (*s* sonore), dont l'*i* se combine avec la voyelle précédente:

nausea	*noise*	fusionem	*foison*
*ceresia	*cerise*	mansionem	*maison*
cerevisia	*cervoise*	tonsionem	*toison*
basiare	*baiser*	kausjan(?)	*choisir*

Mots d'emprunt. *Allusion*, *circoncision*, *collision*, *élision*, *évasion*, *fusion*, *lésion*, *vision*, etc.

2° Si le groupe **sj** est **appuyé** sur une consonne précédente, il se développe comme *sj* libre, avec cette seule différence que la sifflante devient sourde: bassiare > *baisser*, messionem > *moisson*, Suessiones > *Soissons*.

Mots d'emprunt. *Admission*, *agression*, *cession*, *commission*, *convulsion*, *mission*, *passion*, etc.

474. TJ. Ce groupe peut être libre (acutiat > acutjat) ou appuyé (angustia > angustja; tertia > tertja).

1° Si le groupe **tj** est **libre** et **médial,** il se développe comme *sj* libre (§ 473) et aboutit à **is** (*ś* sonore):

pretiat	*prise*	rationem	*raison*
pretiare	*priser*	sationem	*saison*
acutiare	*aiguiser*	titionem	*tison*
otiosum	*oiseux*	Sarmatia	*Sarmaise*
potionem	*poison*	Wormatia	*Gormaise*
orationem	*oraison*	Venetia	*Venise*

Sur le développement de la terminaison -itia, voir III, § 218 et p. 400.

Cas isolés. Platea s'est altéré en *plattea qui donne *place* (selon § 474,4); l'altération est peut-être due à l'influence de l'adjectif populaire *plattus *(plat)*.

Mots d'emprunt. *Dédicace*, *espace*, *grâce*, *gracieux*, *patience*, *précieux*, *préface*, etc. Sont également empruntés tous les mots en *-ice*, *-uce*, *-ation*, *-ition*, *-otion*, *-ution: avarice*, *justice*, *police*, *service*; *astuce*; *abdication*, *manifestation*, *ration*; *coalition*, *apparition*, *pétition*; *motion*, *potion*; *absolution*, *locution*.

Remarque. Voici comment s'explique le développement du groupe *tj:* l'explosive dentale subit d'abord une affrication et devient [ts] qui se simplifie en [s] (cf. § 404). Pour aboutir à *raison,* rationem a dû passer par [ratjone], [ratsjone], [rasjone]. On trouve dans les textes bas-latins et les inscriptions: Titsius, Acuzius, Tezianus, et osiosus, observasione, etc.

2° Si le groupe **tj** est **libre** et **final,** il se développe comme à l'intérieur des mots, avec cette différence que la sifflante devient sourde et finit par s'amuïr: pretium > pretjo > pres'o > *prieis* (§ 197) > *pris*, *prix*; palatium > palatjo > palas'o > *palais*; puteum > *puits*.

3° Si **tj** est **appuyé** sur **s**, le groupe **stj** se développe comme ***ssj*** (§ 473,2) et aboutit **à ss** (*s* sourd): angustia > *angoisse*; *frustiare > *froisser*; bestia > vfr. *bisse*.

Mots d'emprunt. *Bestial*, *combustion*, *question*, etc., *chrétien*.

4° Si le groupe **tj** est **appuyé** sur une consonne autre que *s*, il aboutit, comme *cj* (§ 476), à une affriquée [ts], qui se simplifie en [s], orthographié **c, s** ou **ss**: cantionem > *chanson*; infantia > *enfance*; *antianum > *ancien*; tertia > *tierce*; fortia > *force*; sortiarium > *sorcier*; *altiare > *hausser*; bibitionem > *boisson* (pour *besson*); redemptionem > *rançon*; neptia > *nièce*; nuptias (changé en *noctias sous l'infl. de nox) > *noces*; captiat > *chasse*; tractiare > *tracer*; factionem > *façon*; lectionem > *leçon*; frictionem > *frisson*; coctionem > *cuisson* (pour *cosson*; § 203); punctionem > *poinçon*.

Mots d'emprunt. *Coction*, *direction*, *faction*, *factieux*, *friction*, *rédemption*, *rétraction*, etc.

475. DJ. Ce groupe peut être initial (diurnum > djorno), médial appuyé (hordeum > ordjo; verecundia > verecundja), médial libre (gaudia > gaudja; radium > radjo).

1° Le groupe **dj initial** devient [ʒ], comme le yod simple (§ 469): diurnum > *jour*; diurnalem > *journal*; deusquam > *jusque*; deorsum > *jus* (§ 118,3).

Mots d'emprunt. *Diable*, *diacre*, *diane*, *diurne*, *diète*, etc.

Remarque. Z se développe comme *dj* initial: zelosum > *jaloux*; zingiberi > *gingembre*; zizyphum > *jujube*. Sont savants: *zéphyr*, *zèle*, *zodiaque*, etc.

2° Le groupe **dj médial** et **appuyé** sur une consonne autre que *n*, devient [ʒ], orthographié **g**: hordeum > *orge*, *viridiarium > *verger*. Il faut citer aussi *gage*, qui remonte à *waddium (et non pas wadium); on trouve vuaddio dans un document de 692 (Tardif, *Monuments historiques*, 30,4,9).

3° Le groupe **dj appuyé sur n** se simplifie par l'amuïssement de la consonne médiale: [ndj] aboutit à [nj] qui devient

[ɲ] (§ 334): verecundia > *vergogne;* Burgundia > *Bourgogne;* *rotundiare > *rogner;* grandiorem > vfr. *graignor.*

4° Le groupe **dj médial libre ou final** se réduit à un simple yod qui se combine avec la voyelle précédente: gaudia > *joie;* audiat > *oie;* audio > *oi, ois;* badium > *bai;* gladium > *glai;* radium > *rai;* medium > *mi;* modium > *mui, muid;* podium > *puy;* hodie > *hui.* La dentale est tombée, au plus tard, au VIII[e] siècle; le glossaire de Cassel offre déjà *moi* < modium.

Cas isolés. Gladium > régulièrement *glai;* le doublet *glaive* s'explique difficilement. Quelques noms de lieux présentent un développement de [dj] à [ʒ]: Leodium > *Liège,* Malbodium > *Maubeuge.*

Mots d'emprunt. *Gladiateur, médial, médiateur, radieux, répudier,* etc *Étude, prélude, homicide, remède,* etc.

Remarque. Un développement spécial du groupe [dj] (primitif ou dérivé de [tj]) se présente dans un certain nombre de mots anciens, mais non entièrement populaires, où il aboutit à *r:* invidia > vfr. *envire;* Ægidius > vfr. *Gires;* medicum > medjo > vfr. *mire;* remedium > vfr. *remire;* dalmatica > *dalmadja > vfr. *daumaire;* grammatica > *grammaire;* ar[tem ma]thematicam > vfr. *artimaire.* On trouve parfois des formes collatérales avec *l* au lieu de *r;* elles disparaissent avec le moyen âge, excepté *Giles,* qui remplace *Gires.*

VI. PALATALE + J.

476. CJ. Ce groupe, libre ou appuyé, se confond en une affriquée [ts], qui se simplifie en [s], orthographié **s, ss, c, ç, sc.**

1° Le groupe **cj** à l'intérieur des mots:

bracchia	*brace, brasse*	aciarium	*acier*
faciam	*face, fasse*	*arcionem	*arçon*
Francia	*France*	faciatis	*faciez, fassiez*
nutricia	*nourrice*	*pasticiare	*pâtisser*
pellicia	*pelisse*	provincialem	*provençal*
vicia	*vesce*	suspectionem	*soupçon*

L'ancienne prononciation [ts] (comp. § 404,4) est directement attestée par la graphie *manatce* de la prose de sainte Eulalie.

CAS ISOLÉS. On constate le développement d'un yod, si le groupe [kj] est précédé de *s:* fascia 〉 *faisse,* piscionem 〉 *poisson.* Ajoutons *aucionem (comp. dans le glossaire de Cassel, nº 84: auciun — *caesincli*), dér. de *auca (§ 415,1), qui est devenu *oison* (pour *osson*), peut-être sous l'influence de *oiseau.*

FORMES ANALOGIQUES. Les vieilles formes *place* (placeam) et *tace* (taceam) ont été remplacées par *plaise* et *taise;* voir II, § 149.

MOTS D'EMPRUNT. *Glacial, parochial, provincial, social. Adventice, édifice, novice, office, délices, vivace,* etc.

2º Si le groupe **cj** devient **final,** on a le même développement en [ts]: facio 〉 vfr. *faz;* placeo 〉 vfr. *plaz;* bracchium 〉 vfr. *braz,* *lacium (§ 411,1) 〉 *laz,* etc. La vieille affriquée se simplifie en [s] qui s'amuït en suivant le sort ordinaire du *s* final. L'orthographe moderne est capricieuse: *braz* 〉 *bras, laz* 〉 *lacs.* On écrit *élan* pour *élans* (encore dans Trévoux), subst. verbal d' *eslancier* (〈 *lanciare).

FORMES ANALOGIQUES. Les vieilles formes *faz* (facio), *plaz* (placeo), *taz* (taceo) ont été remplacées par *fais, plais, tais;* voir II, § 127.

477. GJ. Ce groupe peut être libre (exagium 〉 essagjo) ou appuyé (spongia 〉 spongja).

1º Si le groupe **gj** est **libre,** il aboutit à un simple yod qui se combine avec la voyelle précédente: exagium 〉 *essai;* corrigia 〉 *correie, courroie;* regionem 〉 vfr. *reion, roion.*

MOTS D'EMPRUNT. *Adage, cartilage, naufrage, suffrage, prodige, vestige, horloge, refuge, région, transfuge,* etc.

2º Si le groupe **gj** est **appuyé,** il devient [ʒ]: spongia 〉 *éponge;* Georgius 〉 *Georges.*

D. FRICATIVE LARYNGALE.

478. La fricative laryngale sourde [h] de **homo, hora,** habere, herba, hiems, etc. s'était amuïe, dans la prononciation populaire, dès les premiers siècles de l'Empire; seule la

société cultivée retenait l'aspiration comme plus élégante, et un *h* négligé ou un *h* fautivement employé était regardé — comme de nos jours en Angleterre — comme une marque de mauvaise éducation. Mais c'était une prononciation artificielle, qu'il fallait apprendre soigneusement; le latin vulgaire ne connaissait que les formes omo, ora, abere, erba, etc. (*Romania,* XI, 399); aussi les langues romanes ne conservent-elles aucune trace de l'aspiration latine. Si pourtant beaucoup de mots français présentent un *h* aspiré, c'est qu'ils sont ou des mots d'emprunt ou des onomatopées.

I. MOTS D'ORIGINE LATINE.

479. Les mots d'origine latine s'écrivaient généralement au moyen âge sans *h: on* (homo), *ome* (hominem), *ost* (hostem), *ostel* (hospitalem), *ore* (hora), *aveir* (habere), *aim* (hamum), *oan* (hoc anno), *erbe* (herba), etc. Pourtant, des tendances savantes réintroduisent *h* de bonne heure dans plusieurs mots; la graphie savante *honestet* se trouve déjà dans la prose de Ste Eulalie (v. 18). Au XVI[e] siècle, *h* est rétabli presque partout; on écrit *hon, homme, host, hostel, heure, havoir*, etc.; on étend même abusivement l'emploi de *h* à beaucoup de mots qui n'y avaient aucun droit: *habondance* (abundantia), *hun* (unus), *hauteur* (auctorem), etc. La langue moderne garde le *h* étymologique dans *herbe, heure, hier, hiver, hoir, homme, honneur, horloge, horreur, hôte, hôtel, humble,* et le rejette dans *avoir, on, orge* (hordeum), *ordure* (de *ort* < horridum).

Mots d'emprunt. *Habile, habiter, habitude, hériter, hirondelle* (vfr. *arondelle*), *histoire, humanité, humidité,* etc.; plusieurs de ces mots s'écrivaient au moyen âge sans *h*. Rappelons aussi *appréhender, cohorte, prohiber, véhicule, véhémence,* etc.

Remarque. Un *h* non étymologique s'est introduit, pour différentes raisons, dans un certain nombre de mots. *Hièble* ou *yèble* (ebulum), *huile* (oleum), *huis* (ostium), *huit* (octo), *huître* (ostrea) doivent leur *h* au désir d'éviter la confusion de *i* ou *u* initial avec *j* ou *v*. *Heur* (augurium), *bonheur, malheur,* pour *eur* (vfr. *eür*, § 276), *boneur, maleur,* s'expliquent par l'influence de *heure* (hora). Enfin dans *cahier, Cahors, cahoter, ébahir, envahir, trahir, trahison, h* est employé pour combler graphiquement l'hiatus; on trouve dans les manuscrits du moyen âge: *crehanter, jehuner, vehu,* etc.

480. Dans tous les mots cités, la présence ou l'absence de *h* est une pure question d'orthographe, le *h* étant partout muet. Un *h* soi-disant aspiré se trouve exceptionnellement dans:

1° Quelques mots populaires: *haut*, et les dérivés *hauteur, hautesse* (cf. *altesse*, § 43,3), *hausser* (cf. *exhausser, exaucer*, sans *h* aspiré), *hérisson* (dér. de hericium), *herse* et le doublet dialectal *herche* (hirpicem), *hoqueton*, et *huppe* (upupa; cf. all. *Hopf*). *Haut* a subi l'influence du synonyme allemand hoh- (§ 8, 525); *hoqueton* est une contamination du vfr. *hoquet* (manteau) et *auqueton* (§ 20,1); l'origine de l'aspiration des autres mots est douteuse.

2° Quelques mots savants: *hargne* (hernia); *harpie* (harpya), vieilli *(h)arpie; haste* (hasta); *héros* (heros); *hile* (hilum); *hoc* (hoc).

Remarque. Pour plusieurs mots, l'usage a été longtemps partagé; on a dit *héros* et *(h)éros, héroïque* et *(h)éroïque; hésiter* et *(h)ésiter*. La langue moderne s'est décidée pour *héros, (h)éroïque, (h)ésiter*.

3° Quelques verbes d'un caractère onomatopéique; voir § 484.

II. MOTS D'ORIGINE NON LATINE.

481. La fricative laryngale, qui n'existait pas dans le fonds latin du gallo-roman, a été introduite dans la langue par les Francs (§ 8): tous les mots germaniques commençant par *h* + *voyelle* conservèrent leur aspiration en français:

haga	*haie*	heiger	*héron*
halsberc	*haubert*	huls	*houx*
hatjan	*haïr*	*Haimrīk	*Henri*
haunjan	*honnir*	Haribert	*Herbert*
hosa	vfr. *huese (houseaux)*	Hugibert	*Hubert*

Voici quelques autres exemples: *hache, hagard* (IV, § 346), *haillon, haine, haire, haler, halle, hameau* (le mot primitif a été conservé comme nom de lieu: *Ham, Han-sur-Meuse, Renauhan*, en Ardennne), *hanche, harangue, hardi, hareng, harpe*, vfr. *hav(e)ne* ou *havre*, port de mer (conservé comme nom de lieu: *Le Havre*), *hêtre*, vfr. *hobe* (d'où *hobereau*), *honte, houe, hourd, huche, hune*. Sont d'adoption plus récente: *hallebarde, halte,*

havresac; halbran, haveron, havet, hie, homard (primitivement *homar*), *hotte* (suisse), *houblon, hutte.*

REMARQUE 1. Le [h] germanique a disparu dans *ardillon*, autrefois *hardillon* (dér. de *hart*). Notons aussi *arlequin* (cf. it. *arlecchino*) pour *harlequin* (Furetière), altération du vfr. *hellequin.*

REMARQUE 2. Les mots germaniques passés en français à une époque où cette langue avait perdu l'aspiration (§ 485), ne présentent pas de *h:* Haubitze 〉 *obus*, Hornfisch 〉 *orphie.* Les noms propres conservent le *h* dans la graphie: *les Contes d'Hoffmann.*

482. Quand le *h* germanique se trouvait devant une consonne, l'aspiration était probablement plus forte, et plusieurs développements différents sont possibles:

1° L'aspirée devient **f**: *Hlothaving 〉 *Floevenc, Flovent;* *Hlodeberht 〉 *Flobert;* hrim 〉 *frimas;* hrok 〉 *freux;* hlao 〉 *flou.*

2° L'aspirée reste intacte, s'il se développe une voyelle accessoire (§ 494) qui la sépare de la consonne suivante: hnapp 〉 *hanap,* hring 〉 *harangue.*

3° L'aspirée tombe: *Hlodwig 〉 *Louis.*

MOTS D'EMPRUNT. On trouve [kl] dans quelques noms propres: *Clovis* (doublet de *Louis*), *Cloud* (vfr. *Cloold*). La prononciation [k] est due à la notation *ch* pour désigner l'aspirée (comp. nichil, Abracham, etc).

REMARQUE. L'aspiration germanique ne s'est maintenue intacte qu'à l'initiale des mots devant une voyelle; elle s'est amuïe à l'initiale d'une syllabe, après une consonne, et entre deux voyelles: Gerhard 〉 *Gérart*, Rikhard 〉 *Richard*, Reginhard 〉 *Renard;* spehon 〉 *espier, épier*, etc.

483. Beaucoup d'autres mots étrangers, empruntés surtout aux langues orientales et américaines, au grec, à l'anglais, etc., présentent aussi le *h* aspiré. Exemples: *Hasard* (IV, § 585), *harem, henné, houri, housse, hachisch, halo, halurgie, héros* (§ 480), *hiérarchie, Hadès, Hellas, handicap, héler, hourra, humoriste, hâbler, hamac, haricot* (IV, § 464), *houra, houppelande, hongre, hussard, horde, hallebreda, hangar, haridelle, hibou, horion, houille, hourvari, hurluberlu.*

III. ONOMATOPÉES.

484. Le *h* aspiré se trouve enfin dans plusieurs interjections de caractère onomatopéique: *Ha*, *haie*, *hallali*, *hare*, *hein*, *hem*, *holà*, *hopla*, *hou*, *houp*, *huau*, *hue*. Rappelons aussi les verbes: *haleter* (pour *aleter*, proprement »battre de l'aile«, ala), *hennir* (hinnire), *hôler*, *houper*, *hucher* (dér. de huc), *huer*, *hurler* (ululare).

485. Le *h* aspiré des mots d'emprunt s'articulait fortement au moyen âge; mais il paraît que, déjà au XVIe siècle, l'aspiration était peu sensible; Th. de Bèze (1584) observe: »Aspirationem Franci quantum fieri potest emolliunt, sic tamen ut omnino audiatur, at non aspere ex imo gutture efflata, quod est magnopere Germanis et Italis, præsertim Tuscis, observandum.« Au XVIIe siècle, elle ne s'entendait plus du tout; Lartigaut (1670) remarque expressémant: »Le propre èfêt de l'*h* au comancemant du mot èt uniquemant d'anpêcher l'élizion de la voyèle précèdante.« Il paraît pourtant qu'on a continué à aspirer quelque peu les *h* dans le parler soigné. Hindret dit, en 1696: »Les *h* aspirées sont celles qui se prononcent par un souffle qui se fait dans la bouche, sans aucune articulation, comme vous pouvez remarquer en ces mots, *le harnois*, *la hache*, *la honte*, où vous entendez l'aspiration sensible de ces *h*.« Et Mme Dupuis observe (1836): »L'*h* est muette ou aspirée: muette, elle n'ajoute rien à la prononciation de la voyelle suivante; aspirée, elle exige un léger effort de poitrine, ce qui lui donne une sorte de ressemblance avec un soupir à demi étouffé, outre qu'elle interdit toute espèce de liaison et d'élision.« De nos jours, le *h* aspiré ne s'articule que dans les onomatopées; pour les autres groupes de mots l'aspiration a disparu complètement de la langue parlée (comp. § 487); le *h* n'est plus qu'un signe orthographique, qui a pour effet d'empêcher la liaison de la consonne précédente ou l'élision de la voyelle précédente: *les hêtres* [le(—)ɛ:tr], *la hâte* [la(—)ɑ:t]; c'est pourquoi il vaudrait mieux l'appeler disjonctif.

486. Dès le moment où la prononciation du *h* aspiré fut devenue peu sensible, les mots commençant par cette lettre furent traités, dans le parler moins soigné, comme s'ils commençaient par une voyelle. Littré remarque que c'est une

grosse faute de dire *j'hais* pour *je hais,* et il a raison — à son point de vue. C'est en effet une grosse faute contre les règles plus ou moins arbitraires des grammairiens, mais non contre le génie de la langue. Comme *h* s'est amuï, le mot commence réellement par une voyelle, et on devrait dire *j'hais* comme *j'aime;* c'est la prononciation *je hais* qui est artificielle. Voici maintenant quelques exemples qui attestent l'amuïssement complet du *h* aspiré. Dans les *Remarques* (1647), Vaugelas observe qu'il y en a beaucoup qui prononcent *j'haïs* »comme si l'*h* en se verbe n'estoit pas aspirée et que l'*e* qui est devant se peust manger«. Voltaire lui-même a deux fois manqué d'aspirer le *h* de ce mot:

> Je meurs au moins, sans être haï de vous.
> (*Enfant prodigue,* IV, sc. 3.)

> Aurait rendu comme eux leur dieu même haïssable.
> (*Alzire,* I, sc. 2.)

Ménage observe: »Les peuples de France qui sont voisins de l'Italie, comme les Bourguignons, les Dauphinois & les Provençaux, n'aspirent presque aucun mot. Cette vicieuse façon de prononcer a passé depuis quelques années jusques à Paris. J'y ay souvent oui dire à des personnes tres-savantes, & de la plus haute condition, *mon harangue, mon haquenée, l'Hollande, l'hazard, l'hallebarde*« (*Observations*, p. 175). Restaut (1730) remarque que »les lingères et les marchands ont introduit l'usage de dire *toile d'Hollande, chemises d'Hollande, fromage d'Hollande*«. D'Olivet (1736) cite aussi les termes *de l'eau de la reine d'Hongrie, du point d'Hongrie.* L'Académie tolère *toile d'Hollande* et condamne les autres prononciations. Il y a eu la même hésitation pour plusieurs autres mots, notamment *Henri* et *Henriette,* qui maintenant se prononcent sans *h* aspiré, bien que beaucoup écrivent encore *de Henri.* Le peuple dit de nos jours *des (h)omards, des (h)aricots, des (h)ardes,* etc. Rappelons, par curiosité, la scie populaire: »*En voulez-vous des z'homards*«, tirée d'une chanson, lancée, en 1895, par Dufour au Moulin Rouge, et le cri d'avertissement de gamin à gamin à l'arrivée de la police: »*Ohé! Titi, ohée, y a de la grippe, y a de la cogne, prends tes zardes et va t'en, passe par l'égout*« (V. Hugo, *Les Misérables,* 3[e] partie, livre I, chap.

VIII). Ajoutons encore quelques exemples tirés de chansons populaires ou argotiques: Faut avoir bonne grâce et n'être pas 'onteux (*Romania*, VII, 55). C'est c' bon Dieu d'hoquet qui m'tracasse (A. Bruant, *Dans la rue*, p. 132).

Remarque. On trouve déjà au moyen âge, surtout en bourguignon, des exemples isolés de la disparition du *h* aspiré: ainsi l'auteur des »Narbonnais« emploie *l'auberc* (v. 4183), *l'ante* (v. 4016), *l'iame* (v. 1776), à côté de *le hauberc, la hante, le hiame.*

487. L'ancienne aspiration forte s'est conservée dans plusieurs patois, notamment le normand, le saintongeais et le lorrain; on dit en Normandie *héron* [herõ], *hâte* [hɑ:t], *honte* [hõ:t], etc.; le *h* normand nous paraît identique au *h* allemand ou danois. Dans quelques régions normandes on substitue un *r* uvulaire voisin du *ch* vélaire allemand au *h* aspiré, en disant *rée*, *ramè*, *rankar*, *ronte*, *rou*, etc., pour *haie*, *hameau*, *hangar*, *honte*, *houx;* la forte expiration, en passant la luette, l'ébranle, et la fricative laryngale devient une vibrante uvulaire.

Remarque. Dans le style soutenu, surtout devant une voyelle accentuée, on emploie souvent une aspiration, qui paraît le simple résultat d'un effort organique. Ainsi, on peut entendre sur la scène ou dans les discours solennels *la honte* [lahɔ:t], *là-haut* [laho], *je le hais* [ʒəlәhɛ], *fléau* [fleho], *géant* [ʒehɑ̃], etc., sans tenir compte si l'écriture présente *h* ou non; comp. § 279,1. Une forte aspiration s'entend aussi dans plusieurs mots qui présentent un caractère onomatopéique; voir *Manuel phonétique,* § 65.

LIVRE QUATRIÈME.

PHÉNOMÈNES DIVERS.

CHAPITRE I.

SONS ACCESSOIRES.

488. Si l'on compare indictum et *lendit*, scutum et *écu*, on voit que les formes françaises présentent des phonèmes auxquels on ne trouve rien de correspondant dans les mots latins. Ces sons accessoires sont dus, tantôt à une pure agglutination *(lendit = le + endit)*, tantôt à un développement phonétique (scutum > s-cuto > escuto); dans quelques cas spéciaux il s'agit au contraire de sons qu'il faut qualifier de »parasites« et dont l'origine est souvent très obscure. Nous allons examiner ces trois groupes, dont, du reste, il n'est pas toujours facile de faire la distinction.

I. AGGLUTINATION.

489. Il faut distinguer deux cas principaux: il y a tantôt agglutination de deux mots entiers, tantôt ce n'est que le dernier phonème d'un mot qui se soude au mot suivant. Nous examinerons d'abord le premier cas qui comprend les groupes suivants:

1° Article + substantif. L'article déterminé se soude parfois à des substantifs commençant par une voyelle: *landier* (vfr. *andier*); *lendemain* (vfr. *endemain*); *lendit* (vfr. *endit*); *lierre* (vfr. *iere* < hedera); *loriot* (vfr. *oriol* < aureolum); *lors* (vfr.

ors); *luette* (doit remonter à *uvetta). La même prosthèse se trouve dans quelques mots étrangers; nous citerons *l'algalife* de la Chanson de Rolland (*li algalifes*, v. 1943), devenu *Lalgalife* dans les remaniements postérieurs du texte, et *Laustic*, titre d'un lai de Marie de France et provenant de *l'austic* c. à d. *li* + *aostik*, dénomination armoricaine du rossignol; comp. *lingot* < angl. ingot. Pour la langue moderne, notons *Lallemant*, *Lange*, *Langlois*, *Loiseau*, etc., et quelques noms de lieux: Insula > *Lille;* Stirpis > *Lesterps;* Eremus > *Lerm;* Alnetum > *Launay*. On écrit aujourd'hui *Lorient*, le nom de la ville qu'on écrivait au XVIIIe siècle *L'Orient*. Le parler populaire offre de nombreux exemples de ce phénomène: *le labit (= l'habit)*, *le lévier (= l'évier)*, *le Lantecry (= l'Antéchrist)*, *le loquet (= le hoquet)*, *la Lionne (= l'Yonne)*, *la Louche (= l'Ouche)*, etc.

Remarque 1. L'article se soude rarement à des substantifs commençant par une consonne. Citons à cette occasion une anecdote que raconte Henri Estienne (*Apol. pour Hérodote*, I, 61) d'une jeune demoiselle »qui dict au Roy François premier de ce nom, qu'en le voyant en tel habit, il lui sembloit qu'elle voyoit un des neuf *lépreux*, selon qu'on avoit accoustumé de les peindre: pensant signifier *preux* par ce mot *lépreux*«.

Remarque 2. La première syllabe des mots tels que *alcade*, *algèbre*, *almanach* est l'article arabe; *alchimie* est ainsi un doublet de *chimie*.

2° Adjectif + substantif. Quelques mots présentent une fusion de sanctus avec le nom propre: *Sammarçoles* (Sanctus Martialis), *Senneterre* (Sanctus Nectarius); ce dernier nom a été remplacé de nos jours par *saint Nectaire*.

3° Pronom + substantif. L'agglutination d'un adjectif possessif à un substantif se rencontre dans *mamie (= m'amie)*, décomposé en *ma mie*, et *mamour (= m'amour)*, employé dans la locution 'faire des mamours' (voir II, § 547).

4° Nom de nombre + substantif. Une telle fusion s'observe dans la vieille forme curieuse *sesseaume*, expliquée II, § 363.

5° Préposition + substantif. Agglutination assez fréquente; citons comme exemples: *Abandon* (en vfr. *à bandon*), *alors* (de *à lors*), *alarme* (à l'origine *à l'arme* < it. *all' arme*), *alerte* (pour *à l'erte* < it. *all' erta*), *atout*, *aval*, *amont*, *derechef* (vfr. *de rechef*), *dinde* (abrégé de *coq d'Inde*); Molière a rendu célèbre la forme *dor* (pour *d'or*), employée dans *Le Misanthrope* (II, sc. 5) et *Don Juan* (II, sc. 1). Le même phénomène se

rencontre aussi dans quelques noms de lieux: *Astaillac* (< ad Staliacum), *Dehéries* (< de Heriis), etc. Dans Sone de Nansay on trouve la forme curieuse *Joseph d'Abarimathie* (v. 4703).

6⁰ Pronom + verbe. Dans le parler populaire on entend *il a s'agi*, pour *il s'est agi;* un ministre de la guerre a dit une fois à la Chambre: »Lorsqu'il a s'agi de former l'armée du Nord.«

490. Prosthèse d'une voyelle.

1⁰ **A.** L'*a* de l'article féminin vient se souder au substantif suivant, par suite d'une analyse fautive. Sur le modèle trompeur de *l'aveline* et *une aveline*, *l'aventure* et *une aventure*, etc. on tire de *la velanède* la forme *une avelanède*. En voici quelques autres exemples: *La bajoue* > *l'abajoue; la bée* > *l'abée; la lemelle* > *l'alemelle*, *l'alumelle* (§ 233,2). Ce phénomène est fréquent dans les patois où l'on trouve *agland*, *aglu*, *ahaie*, *amuscate*, *aronce*, pour *gland*, *glu*, *haie*, *muscate*, *ronce* (voir Thomas, *Mélanges d'étymologie française*, p. 10). Rappelons, pour la vieille langue, le titre d'honneur *la mulane* (ou *la mulaine*), tiré de l'arabe *moulana* (notre seigneur), qui est devenu *l'amulaine* (comp. *l'amiral*, *l'amustant*, *l'amurafle*), d'où la forme latinisée amulanus.

Remarque. Le phénomène contraire, aphérèse d'un *a* initial, s'observe par ex. dans *la Natolie* pour *l'Anatolie* (< Anatolia); comp. § 261,1.

2⁰ **E.** Quelques noms féminins présentent un *é* prosthétique: *écrevisse* (vfr. *crevisse*), *épontille* (de *pontille* < it. pontile), *étangue* (holl. tang), *émoi* (doublet de *mait*), *étnette* (doublet de *tenette*); il s'agit peut-être ici d'une soudure de la voyelle finale de *une*.

491. Prosthèse d'une consonne. Ce phénomène est peu fréquent; voici les cas principaux où il s'observe:

1⁰ **B.** On trouve au moyen âge *Joseph de Barimathie* (voir Le saint voyage de Jhérusalem du Seigneur d'Anglure, p. 140—141); cette forme, encore conservée en Bretagne, remonte à Joseph ab Arimathia.

2⁰ **L.** L'initiale de *lurette*, qui s'emploie dans la locution 'il y a belle *lurette*', est évidemment due à l'adjectif qui précède; il faudrait 'il y a belle *hurette*' (pour *heurette;* § 302).

3° N. La consonne finale de *un*, *une*, *en* peut se détacher et se souder au mot suivant (comp. § 327,1, Rem.). Ce phénomène s'observe dans le langage enfantin et les patois. Dans une pièce de Brieux, Fifine parle d'un chien »avec des petites *noreilles*« (*La couvée*, p. 52, 59). On dit en Normandie »monter à cheval *à nar*« (à nu, sans selle). L'énigmatique *nar* est pour *ars* (armos), et on a dû dire d'abord *en ars* (A. Thomas, *Nouveaux essais*, p. 298). On dit au Centre *nain* pour *ain* (hamum), en picard *nobépine;* pour d'autres exemples voir ZRPh, XIII, 323; XXXII, 116—117. Comp. aussi en anglais *a nickname* de *an ekename*. Un autre *n* prosthétique se rencontre dans *Naimeric*, emprunté du prov. *Naimeric*, ou mieux *n'Aimeric*, dont le *n* est un reste de *domen* et sert de particule honorifique.

4° S [z]. Dans le parler populaire le *s (x)* du pluriel de l'article (d'un démonstratif, d'un possessif, d'un nom de nombre) se soude parfois au substantif suivant, s'il commence par une voyelle: [lezwazo] *(les oiseaux)* se décompose en [le] [zwazo] *(les zoiseaux)*, d'où *un zoiseau* (pour le phénomème contraire, voir § 309, Rem.). Ex.: Allez donc promptement comme le *zoiseau* qui vole (Decombe, *Chansons populaires*, 275). Ce phénomène s'observe dans plusieurs dialectes et dans les patois créoles, où l'on trouve des formes comme *zabitan*, *zanimo*, *zœufs* (cf. *Romania*, IX, 574; X, 611; XIX, 348; XX, 287). M. Meillet remarque qu'on en est venu à dire *zenfants* avec valeur de vocatif sans aucun article (*Revue critique*, 1903, I, 488). La prosthèse du *s* a reçu droit de cité dans le nom de lieu *Zoteux* (Pas-de-Calais), autrefois *les Auteulx* ou *les Hosteulx*.

5° T. Dans quelques noms de saints le *t* final s'est détaché de l'adjectif précédent; notons les formes populaires: *saint Taignan* (pour *saint Aignan*), *saint Talar* (pour *saint Alar*), *saint Tortaire* (pour *saint Ortaire*). Un développement pareil se retrouve en provençal: *San Chamans* (pour *sanch Amans*), et en espagnol: *el fuego de San Telmo* (pour *sant' Elmo*). Rappelons aussi à titre de curiosité la forme latinisée Torestagnus des »Gesta Karoli Magni«; il s'agit du duc de Bretagne *Orestains*, et le *t* initial est dû à un *et* précédent (voir Schultz-Gora, dans ZRPh, XXVII, 629).

II. DÉVELOPPEMENT PHONÉTIQUE.

492. VOYELLES ACCESSOIRES. Un son transitoire, un *glide* selon la terminologie de M. Sweet, se développe facilement entre deux consonnes consécutives, de même qu'au commencement d'un groupe de consonnes initial, ou après une consonne finale. Ce son transitoire peut finir par se renforcer en voyelle indépendante. Voici les différents cas.

493. Prosthèse. Une voyelle prosthétique se développe devant *S* suivi d'une consonne (§ 461); les groupes initiaux *sp, st, sc, sm, sn* deviennent ainsi *esp, est, esc, esm, esn:* sponsa 〉 esposa 〉 *espouse* 〉 *épouse,* etc. Ce développement remonte très haut; la voyelle accessoire se montre déjà dans le latin populaire, où elle s'écrivait par *i* ou *e:* iscala, iscripsit, escola, escripsi, escriptura, etc.; le plus ancien exemple, iscripta, se trouve dans une inscription de l'an 197 (Schuchardt, II, 338). En français, on ne trouve que *e,* et il semble qu'à l'origine il ne se produisait pas quand le mot précédent se terminait par une voyelle; on trouve ainsi dans Alexis *la spouse* (v. 102), mais *ad espos* (v. 66); comp. encore *une spede* (Eul.), *ma spee* (Pèler. Charlem., v. 633, 647), *ma sperance* (Adam, v. 586), *une steille* (ib., 816), *la steille* (ib., 852), *sa scole* (ib., 855), *la spee* (Ernoul, p. 373), *de steile* (Comput, v. 508), *li spiriz* (ib., v. 2748), *a spous* (Bartsch, *Altfranz. Romanzen,* p. 12,63), etc. Un pareil phénomène existe encore en italien: *lo studio,* mais *con istudio, la scuola,* mais *in iscuola.*

494. Épenthèse. Une voyelle épenthétique se développe au milieu d'un groupe de consonnes initial ou médial. Ce phénomène s'observe non seulement dans des mots d'origine étrangère, dont on a éprouvé des difficultés à reproduire les nœuds de consonnes inusités, mais aussi dans des mots français.

1° Groupes initiaux de mots étrangers. Il s'agit des groupes suivants: *hn, hr, kn, schm, schn, sl, sn, sp:*

vha. hnapp 〉 *hanap*	flam. knijpe 〉 *guenipe*
vha. hring 〉 *harangue*	néerl. sloep 〉 *chaloupe*
vnorr. hross 〉 *harousse* (norm.)	all. schmacke 〉 *semaque*
néerl. knif 〉 *canif*	néerl. snauw 〉 *senau*
all. knappsack 〉 *canapsa*	all. schnapphahn 〉 *chenapan*
all. knödel 〉 *quenelle*	all. spule 〉 *sépoule*

Le terme de marine *dériver* était originairement *driver* (emprunté de l'angl. to drive); il paraît avoir subi l'influence de *dériver* ⟨ derivare.

2⁰ Groupes médiaux de mots étrangers:

all. bollwerk	*boulevard*	all. landsmann	*lancement*
all. kränzlein	*crancelin*		(Rabelais)
all. lantgrave	*andegrave*	angl. partner	*partenaire*
	(§ 339, Rem.)	angl. bulldog	*bouledogue*
all. landsknecht	*lansquenet*	it. calzone	*caleçon*

Ajoutons *caravane,* avec assimilation de voyelles (§ 506,₂), du pers. karwan; comp. it. *carovana.*

3⁰ Cette intercalation d'une voyelle dans un groupe de consonnes, qui correspond à peu près au »svarabhakti« des grammairiens indiens, est un phénomène des plus fréquents, surtout dans le parler populaire ou négligé. Citons à ce propos une remarque curieuse de Clair Tisseur: »A Lyon nous disons *dom-p-ter,* quoique *donter* soit la prononciation régulière et ancienne. Et comme on place volontiers une voyelle d'appui dans un groupe de deux consonnes, maint Lyonnais dit *dompeter;* ce n'est pas bien joli. De même, au lieu de *sculter*, sous l'influence de la lecture, nous prononçons *scu-l-p-ter;* d'où le plus souvent *seculpeter*, et même parfois *seculepeter.* Aussi en vers suis-je toujours tenté de faire *sculpter* de quatre syllabes, au minimum« (*Modestes observations sur l'art de versifier*, p. 163). Pour les parlers du Centre le dictionnaire du Cte de Jaubert donne *perier*, *perière, querier*, *obelier* pour *prier, prière, crier, oublier,* et dans le parler vulgaire de Paris, on entend *tabelier. trembelement, exepress, St. Pétersebourg, Wursebourg, Arque d(e) Triomphe,* etc.; comp. § 406, Rem. L'intercalation d'un *e* féminin se rencontre dès le moyen âge: *queronique, chamberiere* (Chevalier au Lyon, v. 1628), *culebute, houbelon, marberin, triquetrac,* etc. (voir Thurot, I, 160). La langue officielle ne reconnaît cet *e* épenthétique que dans *tourtereau* qui est pour *tourtreau.*

Remarque. La voyelle intercalée est ordinairement un *e* féminin. Les mots étrangers nous présentent aussi un *a*, parfois dû à une harmonie syllabique: *hanap*, et dans les patois modernes on trouve diverses autres voyelles (voir RPGR, IV, 31). L'harmonie syllabique s'observe aussi dans le portugais, qui présente *baraça, coroça, gurumete,* pour *braça, croça, grumete.*

495. Épithèse. Après les explosives finales, il se produit facilement un souffle vocalique qui peut finir par devenir une voyelle indépendante. Le phénomène s'observe souvent dans la prononciation moderne: *nabab* 〉 [nababə], *Max* 〉 [maksə], *Brest* 〉 [brɛstə], etc. Godard (1620) observe que les Picards disent vulgairement *joure*, *amoure*, *ouyre.* Comme il s'agit ici d'un [r], il est probable que l'*e* épithétique est un renforcement de la détente qu'on entend après la vibrante dentale; la même détente s'entend aussi après [l], [m], [n] finals; elle est entièrement inconnue à l'allemand et à l'anglais. Notons enfin les formes *brique*, *chèque*, *dogue*, *elfe*, *halte*, qui nous montrent les mots anglais *brick*, *check*, *dog*, *elf* et l'allemand *halt* adaptés à l'orthographe française. Comment expliquer *monde*, du vfr. *mont* (m u n d u m)?

Remarque. Un *e* épithétique se trouve parfois, dans la poésie populaire, surtout après *R* ou *L:*

Pour un bel anneau d'*ore*
Mon amant s'est noyé.
(Decombe, *Chansons populaires*, II, nº 1.)

Ils sont embarqués sur la *mère*
Qui voyagent nuit et jour.
(*Romania*, VII, 59.)

Je prêcherais la *sœure* par amitié.
(Tiersot, *Mélodies populaires.*)

Le *voire* baigné dans son sang.
(Bujeaud, *Chants et chansons populaires*, II, 244.)

Il n'est ni roi ni prince
Ni *ducque* ni seigneur.
(Le pauvre laboureur.)

Nous allons au *ciele* chercher notre maman.
(*Romania*, IV, 109.)

Vont *voire* leur maîtresse avant que se coucher.
(*ib.*, VII, 54.)

Est-ce seulement un son parasite, ajouté pour compléter le vers, ou est-ce un son analogique? Comme beaucoup de mots prennent en vers un *e* final qu'ils n'ont pas en prose, cette même voyelle a pu s'ajouter par analogie à des mots qui n'y avaient aucun droit; l'existence de *boire* à côté de *voir* a pu aussi jouer un rôle. Comp. § 253, Rem. 1.

496. Consonnes accessoires. Le développement d'une consonne transitoire se produit souvent dans un groupe de consonnes, surtout si la dernière est *r* ou *l* [mr, nr, lr, zr, sr, ml, nl]. Le fait s'explique facilement. Examinons par exemple le groupe [mr]. Pour passer de [m] à [r], deux articulations sont nécessaires: il faut ouvrir la fermeture des lèvres et relever le voile du palais; si la dernière articulation se produit un instant trop tôt, le passage de l'air est complètement fermé, et il se produit nécessairement, au moment de desserrer les lèvres, un [b] transitoire qui peut devenir indépendant; ainsi [mr] 〉 [mbr], [nr] 〉 [ndr], etc. La nouvelle consonne devient sonore ou sourde, selon la nature de la consonne précédente. Il faut ajouter que les groupes de consonnes dont il s'agit ici, n'existaient pas en latin classique: ils se sont produits en gallo-roman grâce à l'amuïssement d'une voyelle intermédiaire.

497. B se développe après un M, et devant L ou R:

1° Le groupe **ML** devient **MBL**:

cum(u)lum	*comble*	cum(u)lare	*combler*
Rom(u)lum	*Romble*	sim(u)lare	*sembler*
hum(i)lem	*humble*	trem(u)lare	*trembler*
insim(u)l	*ensemble*		

Ajoutons involare, où *n* devient *m* par assimilation anticipante: *emvolare 〉 *embler.*

2° Le groupe **MR** devient **MBR**:

cam(e)ra	*chambre*	Cam(e)racum	*Cambrai*
num(e)rum	*nombre*	remem(o)rare	*remembrer*
cucum(e)rem	*concombre*	redim(e)re	vfr. *reembre*
cam(u)r	vfr. *chambre*		

Ajoutons le mot bas-allemand timar, qui est devenu *timbre*. Ce développement d'un *b* est étranger au picard et au wallon.

Remarque. Dans quelques infinitifs, il y a eu substitution de désinences; ainsi *craindre*, *geindre*, *empreindre*, *épreindre* ne remontent pas directement à tremere, gemere, imprimere, exprimere; ce sont des formations analogiques, dues à l'influence des verbes en *-eindre (-aindre)*. On trouve dans l'ancienne langue la forme étymologique *crembre* (II, § 47).

498. **D** se développe après L, N, S [z], et devant R; toutes ces consonnes sont sonores et de formation dentale.

1° Le groupe **LR** devient **LDR:**

mol(e)re	*moldre*, *moudre*	*val(e)raio	*valdrai*, *vaudrai*
toll(e)re	vfr. *toldre*	*vol(e)raio	*voldrai*, *voudrai*
mel(io)r	vfr. *mieldre*		

Dans d'autres mots, on constate aussi la chute d'une consonne entre L et R:

pul(ve)rem	*poldre*, *poudre*	ful(gu)r	*foldre*, *foudre*
sol(ve)re	*soldre*, *soudre*		

Cas isolé. Par métathèse (§ 517,2), corylum devient *col(y)rum 〉 *coldre*, *coudre*.

2° Le groupe **NR** devient **NDR** (comp. § 330,4):

cin(e)rem	*cendre*	ven(e)ris dies	*vendredi*
gen(e)rum	*gendre*	ingen(e)rare	*engendrer*
ten(e)rum	*tendre*	*ven(i)raio	*viendrai*
min(o)r	*moindre*	*ten(e)raio	*tiendrai*
pon(e)re	*pondre*		

3° Le groupe **N mouillé + R** devient **NDR:**

cingere (§ 336,2)	*ceindre*	stringere	*étreindre*
fingere	*feindre*	pungere	*poindre*
plangere	*plaindre*	ungere	*oindre*
Angere	*Indre*		

Notez extinguere 〉 *éteindre*, avec chute de consonne entre [ɲ] et [r].

4° Le groupe **SR** (avec *s* sonore [z]) devient **SDR:**

cons(ue)re	*cousdre*, *coudre*	cons(ue)runt	*cosdrent*, *coudrent*
Laz(a)rum	*lasdre*, *ladre*	mis(e)runt	vfr. *misdrent*
germ. mas(a)r	*masdre*, *madre*	prens(e)runt	vfr. *prisdrent*

Ajoutons encore sicera, qui s'est changé en *cisera (§ 458, Rem.) 〉 *cisdre*, *cidre*.

499. **T se développe après S [s] et devant R; le groupe SR devient ainsi STR qui se simplifie en TR:**

antecess(o)r	vfr. *ancestre*	dix(e)runt	vfr. *distrent*
tex(e)re	vfr. *tistre*	dux(e)runt	vfr. *duistrent*
*ess(e)re	vfr. *estre*		

On trouve le même phénomène dans les mots en -escere (-oscere, -ascere): crescere 〉 *creistre*, *croistre*, *croître;* cognoscere 〉 *connaître*; parescere 〉 *paraître*; *nascere 〉 *naître*; *pascere 〉 *paître.* Il semble qu'un *T* peut se développer dans le groupe *SR*, tant que *R* reste dental (§ 355): on trouve ainsi *casserole* 〉 *castrole* (Fournel, *Contemporains de Molière*, I, 13). Cette dernière forme se retrouve dans plusieurs patois; elle a aussi passé dans l'Allemagne du Sud et du Nord et en Danemark.

500. Le développement d'une consonne entre deux voyelles syllabiques est assez fréquent. La consonne accessoire peut être [j], [v], [w], [h]: sa nature dépend de la nature de l'hiatus. Voir § 279.

III. PHONÈMES PARASITES.

501. Nous appelons »parasites« les phonèmes accessoires qui ne sont dus ni à une agglutination quelconque, ni à un développement phonétique conforme aux lois. Dans la plupart des cas, ces phonèmes parasites semblent provenir d'analogies de différentes sortes.

502. Voyelles parasites.

1° **A parasite** se trouve dans *astic* (probablement altération de l'angl. *stick*), *avives* (corruption du vfr. *vives*, sous l'influence de *aviver?*). Dans les patois on entend *aprometttre*, *aperdrix*, *aforêts*, *avacances*, etc. (voir *Romania*, IV, 111; VII, 72).

2° **É parasite** se trouve dans *écraser* (vnorr. krasa), *émouchet*, *épicéa* (autrefois *mouchet*, *picéa*). Des formes correspondantes se trouvent dans les patois: Belle, allons-nous *épromener* (Ulrich, *Franz. Volkslieder*, p. 10); comp. encore *éciseau*, *échardon*, *échenet* pour *ciseau*, etc.

3⁰ **I parasite** se trouve dans les vieilles formes *itant* (Orson de Beauvais) pour *tant*, *itel* pour *tel*, dû à l'analogie de *icest*, *icel*, *icelui*, etc., et *ilà* (ATF, gloss.) pour *là*, transformé d'après *ici*.

503. Consonnes parasites. Les consonnes parasites qui se rencontrent le plus souvent, sont *R*, *L*, *N*; on ne trouve qu'exceptionnellement *B*, *C*, *F*, *G*, *H*. Sur l'origine de *T* dans *parle-t-il*, *parla-t-il*, etc., ainsi que de tous les cuirs populaires, voir § 289.

1⁰ **B parasite** se trouve dans *bruire* (vfr. *ruire* < rugire); ce *b* est peut-être dû à l'influence de *braire*.

2⁰ **C parasite** se trouve dans *caoutchouc* (d'un mot indien cahuchu).

3⁰ **F parasite** se trouve dans *soif* (sitim), forme curieuse, due peut-être à l'influence de l'ancien impératif *boif* (bibe); on a dû dire à l'origine 'beif se as seit', puis 'beif se as seif'; comp. les assimilations harmoniques mentionnées au § 508.

4⁰ **G parasite** se trouve dans *grenouille* (vfr. *renouille* < *ranuncula).

5⁰ **H parasite** se trouve dans *haut*, *hérisson*, *herse*, etc.; voir § 480.

6⁰ **L parasite** se trouve dans *enclume* (*incudinem pour incudem), *esclandre* (vfr. *escandle* < scandalum). Autrefois, il s'introduisait très souvent après l'accent et devant l'*e* féminin final: *bouticle*, *musicle*, *démoniacle*, *maniacle*, *syllable*, *triacle*, *tunicle*, etc. se disaient, probablement par contre-coup (§ 115), pour *boutique*, *musique*, *démoniaque*, *maniaque*, *syllabe*, *thériaque*, *tunique*. Le Celtophile des *Deux dialogues* de Henri Estienne (§ 42) remarque: »Or ça à propos de mots François, tirez du Grec, ie croy que ces messieurs les courtisans, aussi bien que les autres, ne disent pas moins *Triacle* pour *Theriaque*, que *Demoniacle* pour *Demoniaque*, et *Bouticle* pour *Boutique*« (I, 166). Les formes avec *l* ont maintenant disparu de la langue; on a pourtant conservé les dérivés *bouticlard*, *triacleur*, *triaclerie* (comp. les formes anglaises *syllable*, *chronicle*).

Remarque. Dans les chansons populaires on trouve souvent un *n* parasite initial: *N*'appelle sa servante (*Romania*, X, 209). *N*'a laissé sa mie (ib., VII, 83). Comp. § 289,4.

7⁰ **S parasite** se trouve dans *remous* (prov. *remou*), *salmis* (pour *salmi*, abréviation de *salmigondis*), *talus* (vfr. *talu*); l'épithèse n'est que graphique.

504. R parasite. L'addition d'un *R* est un phénomène fréquent et compliqué. Nous examinerons les exemples selon la place où l'insertion a lieu.

1⁰ Après l'initiale: *Brusquer* (chercher) dans »brusquer fortune« est une altération de *busquer* (esp. buscar), due à l'influence de *brusquer* (de *brusque*). *Fronde*, altération de *fonde* (funda). *Trésor* du lat. thesaurum; une forme *tresaurus a dû exister de bonne heure, nous retrouvons le *r* dans plusieurs vieux dialectes germaniques (v. saxon *tresuhûs;* vha. *treso, tresohus,* etc.). *Tringle* ‹ vfr. *tingle,* emprunté du néerl. tingel. *Vrille* ‹ vfr. *ville, veïlle,* du lat. viticula.

2⁰ Après une consonne médiale, avant l'accent: *Chartreuse* (comp. it. Certosa), *forteresse* (vfr. *fortrece, fortece*), *perdrix* (perdicem), *perdreau.* On trouve dans la vieille langue: *jardrin, pertruis, ardrille, tristresse* (Richars li biaus, v. 105), *Tristran, Bertrain,* etc.; comp. le précepte de l'*Appendix Probi:* frustum, non frustrum. Dans tous ces exemples, le *r* parasite répète, par assimilation progressive (§ 507), un *r* de la syllabe antérieure.

Remarque. Le raisonnement de Vaugelas sur la forme *jardrin* est curieux: »*Jardrin* pour *jardin* est un mauvais mot, et qui n'est pas moins fascheux à l'oreille de celuy qui l'écoute, qu'à la langue de celuy qui le prononce. A quel propos cette *r* après le *d* pour rendre un mot rude qui de soy est doux, et signifier une chose si agréable et si délicieuse? Je m'étonne néantmoins qu'à la cour une infinité de gens qui parlent tres bien quant au reste, commettent cette faute« (*Remarques*, II, 402).

3⁰ Après une consonne médiale, après l'accent: *Chanvre* ‹ vfr. *chanve* (cannabem). *Dartre* ‹ vfr. *dertre*, *derte* (herpetem). *Écolâtre* ‹ vfr. *escolaste* (scholasticum). *Encre* ‹ vfr. *enque;* cf. angl. *ink* (encaustum). *Épeautre* ‹ vfr. *espeaute* (spelta; all. *Spelz*). *Filandre* pour *filande*, dér. de *filer*. *Gouffre*, emprunté de l'ital. golfo. *Litre*, bande noire, en vfr. *listre*, doublet de *liste*. *Registre* (regestum). *Rustre* ‹ vfr. *ruste*, de rusticum, conservé dans *rustaud*. Dans l'ancienne langue, ce phénomène était très fréquent; on trouve: *celestre*, *tempestre*, *arbalestre*, *alchemistre*, *batistre*, *choristre*, *evangelistre*, *legistre*, *sal-*

mistre, *sophistre*, *tristre*, *calendre*, *offrendre*, *diaspre*, *tartre*, *tourtre*, etc.; on emploie encore les dérivés *arbalétrier*, *calendrier*, *diaprer*. Cet *r* est parfois dû à une assimilation harmonique (cf. ci-dessus), parfois à l'influence de la terminaison d'un autre mot: *celeste* > *celestre* (≠ *terrestre*); dans quelques cas il s'agit de formes à rebours.

4° A la finale. Exemples: *Topinambour*, pour *topinambou*, nom du pays d'où la plante est venue. *Velours*, vfr. *velous* < villosum; Ménage discute s'il faut dire *velous* ou *velours* (*Observations*, p. 34); l'ancienne prononciation se retrouve encore dans les chansons populaires, qui présentent p. ex. la rime *doux : velours* (Rolland, IV, 70). Dans l'argot de Paris on dit *lieur* pour *lieu:* Au *lieur* d'histoir's à la guimauve Hurle ta peine à plein gosier (J. Rictus, *Les soliloques du pauvre*, p. 138).

5° Dans plusieurs mots qui ont subi des altérations sous l'influence de fausses analogies (cf. § 529): *Courte-pointe*, vfr. *coute pointe* (culcita puncta); infl. de *court*. *Maladrerie*, vfr. *maladerie* (dér. de *malade*); infl. de *ladrerie*. *Mitraille*, vfr. *mitaille;* infl. de *ferraille*, les deux mots étant souvent employés ensemble. *Pimprenelle* (au XVIe siècle, *pimpinelle*) altéré sous l'influence de *pimpernelle*, vieux nom d'un petit poisson. Pour quelques mots l'explication reste douteuse: *étresillon* < vfr. *estesillon; patrouiller*, autre forme de *patouiller* (dér. de *patte*). Monet (1635) donne *patouille* et *patrouille*.

504 bis. Nasale parasite. Le développement d'une nasale s'observe souvent dans la vieille langue, et il se produit encore dans les patois. L'explication de ce phénomène nous échappe dans la plupart des cas. Exemples: *Brimborion* < vfr. *briborion*. *Cingler* < vfr. *sigler* (§ 13,1). *Lambeau* < vfr. *label*. *Lambrusque* ou *lambruche* < lat. labrusca. *Langouste* < locusta. *Regimber* < vfr. *regiber*.

Ajoutons quelques noms de lieux: *Angoulême* (Iculisma), *Ingrande* (Igoranda), *Sambre* (Sabis). Parfois la forme primitive a été conservée à côté de la forme nasalisée: *bimbelot* — *bibelot*, *grimper* — *gripper; Gringoire* paraît être un doublet de *Grégoire*. Dans beaucoup de cas l'ancienne forme nasalisée a disparu sans laisser de trace; on n'a plus *brimbe*, *lincorne*, *papingay* (conservé dans l'angl. *popinjay*), etc.

Formes contaminées. La nasale est probablement due à une contamination dans les cas suivants: *Cancrelat* (§ 530); *galantine* (§ 531). *Jongleur* < vfr. *jogleor* (joculatorem), *jongler*, *jonglerie;* il faut admettre l'influence du vieux verbe *jangler*. *Martingale*, emprunté du prov. martegalo; l'altération paraît due à *Martin* (§ 118,4). *Ronger*, dérivé de rodicare sous l'influence de rumigare.

Sous l'influence de pingere, etc., pictor (it. *pittore*) est devenu *pinctor, d'où *peintre*. De même reddere est devenu *rendere (≠ prendere, vendere), d'où *rendre*. Vfr. *octembre* est dû à *novembre* (§ 118,3). *Refrain* a remplacé vfr. *refrait*, probablement sous l'influence de *refraindre*. Sur *prins* pour *pris*, voir II, § 99,14.

Formes assimilées. Sur *tonton* pour *toton*, etc., voir § 506.

CHAPITRE II.

ASSIMILATION HARMONIQUE.

---

505. A côté des assimilations ordinaires (septem ⟩ sette, etc.), il y en a d'autres qui se produisent entre deux phonèmes non juxtaposés, et qui sont dues à un besoin instinctif d'harmonie. L'oreille aime à entendre répéter deux fois les mêmes sons, et les organes reprennent avec une grande facilité la position qu'ils viennent de quitter [braba ⟩ brabra]; l'assimilation peut aussi être régressive: on anticipe alors une articulation suivante [babra ⟩ brabra]. Cette tendance à l'harmonie peut ou changer l'articulation d'un phonème quelconque *(cercher ⟩ chercher)*, ou faire disparaître des phonèmes existants *(clincaille ⟩ quincaille)*, ou en ajouter de nouveaux *(enfant ⟩ fanfan)*. L'assimilation harmonique, qu'on pourrait aussi appeler »dittologie«, joue un grand rôle dans le langage hypocoristique.

Remarque. Jean Passy a fait dans les *Phonetische Studien* (III, 353) l'observation suivante: »En français, l'harmonie vocalique n'est pas une loi, mais plutôt une tendance individuelle. Elle est assez marquée dans ma prononciation: je dis *solonel* et non *solennel (solanel)*, *eureupéen* et non *européen*, *j'aitais* et non *j'étais*,« etc.

506. Voyelles.

1[0] **Assimilation anticipante.** La voyelle atone de la syllabe initiale est assimilée à la voyelle tonique. Exemples: Bilancea ⟩ *balancea ⟩ *balance.* Gigantem ⟩ *gagantem ⟩ vfr. *jaiant*, d'où *géant.* Silvaticum ⟩ salvaticum (Schuchardt, I, p. 217) ⟩ *salvage*, *sauvage.* Telonium ⟩ toloneum (Appen-

dix Probi) > *tonlieu* (§ 517,2). Vervactum > *var(v)actum > vfr. *garait*, d'où *guéret* (§ 247). It. celata > *salade.* Ces mots nous présentent: *i—a* > *a—a, e—a* > *a—a, e—o* > *o—o.* Dans les exemples suivants, il y a assimilation d'une voyelle orale à une voyelle nasale: *Bobance* (encore dans Oudin, 1642) > *bombance; cocombre* (encore admis par Buffet, 1688) > *concombre; tapon* (dér. de *taper*) > *tampon; toton* (totum) > *tonton.* Dans l'usage familier *maman* et *nanan* se prononcent *manman* et *nannan;* les patois présentent *mançon* pour *maçon.*

2° **Assimilation progressive.** La voyelle atone de la syllabe initiale s'assimile la voyelle suivante: Strategema > vfr. *strategème* > *stratagème.* Vfr. *cormaran* (pour *cormaranc,* c. à d. *corp marenc,* corvum marinum) > *cormoran.* Zingiberi > vfr. *gingibre* > *gingembre;* comp. la vieille forme *ainsin* pour *ainsi.* Notons aussi les mots d'emprunt italiens: carnevale > *carnaval,* mascherata > *mascarade.* Sur *caravane,* voir § 494,2.

507. Consonnes. On observe ici les phénomènes suivants:

1° **Dittologie de consonnes.** — Exemples d'assimilation anticipante: Vfr. *cerchier* (circare, § 403,1) > *chercher;* la forme primitive s'emploie encore dans les patois: Nous vons *sercher* nout' mée (E. Rolland, *Chansons populaires,* III, 7), et dans l'argot: Es-tu v'nu *sercher* du cravail (J. Rictus, Les Soliloques du Pauvre, p. 111). Vfr. *essangier* (exsaniare) > *échanger* (décrasser le linge). *Guideau* a comme forme latérale *dideau.* Vfr. *tarcais* (*ταρκάσιον*) > *carcais,* d'où *carquois.* La forme hypocoristique de *Claude* est *Daude,* d'où *Daudet;* comp. *Toton* de *Margoton, Babet* de *Élisabeth.* — Exemples d'assimilation progressive: *écartiller* ou *équartiller* (dér. de *quart*) > *écarquiller;* verbena > *verveine.* Rappelons aussi *vouvoyer* (dér. de *vous*); comp. *tutoyer.*

2° **Élision harmonique d'une consonne.** *Clincaille* > *quincaille; clincaillier* > *quincaillier; clincaillerie* > *quincaillerie.* Dans la comédie des *Faux Bonshommes,* quand madame Dufourré dit que son mari a fait ses affaires dans la *clinquaillerie,* on se moque d'elle et on la reprend (I, sc. 6). A côté de *crocodile* (crocodilum), on trouve jusqu'au commencement du XVII[e] siècle la forme *cocodrile* (it. cocodrillo, esp. cocodrilo).

3° **Addition harmonique d'une consonne.** Ce phénomène s'observe souvent dans les termes de caresse (§ 121) et les

mots de tendresse; il est surtout fréquent dans les noms propres: *Anna* 〉 *Nana; Annette* 〉 *Nanette; Anselme* 〉 *Sanselme; enfant* 〉 *fanfan; Hélène* 〉 *Lélène*, etc. Rappelons aussi une ancienne forme telle que *flabliau* pour *fabliau*. Des exemples d'assimilation progressive se trouvent au § 504,2.

508. Parfois la dittologie a lieu de mot à mot; ainsi *rime léonine* se prononçait autrefois *rime léonime; autel* (altare), qui s'employait souvent avec *principel*, doit peut-être son *l* (§ 363) à une assimilation pareille: *principel alter* 〉 *principel altel*. La forme *aspic* pour *aspit* (prov. *aspit*) est probablement dû à l'influence de *basilic*, à cause de la phrase biblique souvent citée: »Vous marcherez sur l'aspic et sur le basilic« (Psaume 90). Pour d'autres exemples voir § 118,3.

509. Redoublement harmonique d'une syllabe.

1° La répétition caressante de toute une syllabe initiale joue un rôle important dans le **langage enfantin** et **hypocoristique**, où l'on dit *fifille, pépère, mémère, sesœur, bobonne, poupoule, bibiche, bobosse, bébête, sosotte, babarbe*, pour *fille, père*, etc. Notons aussi les formations *baba, bobo, dodo* (de *dormir*), *gogo, lolo* (de *lorette*), *glouglou, froufrou, joujou* (de *jouer*), *nounou* (de *nourrice*), *zouzou* (de *zouave*), *bonbon, ronron, papa;* sur *maman*, voir § 506,1. *Tante* pour *ante* (amita), encore en usage au XVe siècle, doit probablement son premier *t* à un redoublement hypocoristique; peut-être a-t-on dit d'abord *anteante* (〉 *antante* 〉 *tante*). Rappelons un fragment de conversation rapporté par M. V. Henry: »Et cette brave dame, Monsieur, elle était bien drôle. Elle venait de voir, je suppose, quelque chose qui lui avait beaucoup plu. Eh bien, elle ne pouvait pas vous dire simplement: »C'est magnifique«. Le mot ne voulait pas sortir. Il fallait qu'elle s'y reprenne, et elle disait à ma femme: »Oh! Madame, voyez-vous, c'est magni—magni—magnifique!« (*Antinomies linguistiques*, p. 73). Les noms propres offrent de nombreux exemples: *Dédèle* (pour *Adèle*), *Fifine* (pour *Joséphine*), *Mimile (Émile), Totor (Victor)*, et *Cléclé (Clémence), Cloclo (Clotilde), Mimi, Nini*, etc. On trouve même *Bibi* pour *Bicêtre*.

2° Notre phénomène se retrouve aussi dans le **langage poétique** de plusieurs poètes de la Pléïade: dans les passages à

effet ils répètent la première syllabe des mots dont ils veulent renforcer la signification. Du Bellay, voulant sans doute imiter le mot προπροκυλινδόμενος de l'Iliade (XXII, v. 221), s'exprime de la sorte:

Ainsi nous oyons dans Virgile
Galoper le coursier agile,
Et les vers d'Homere exprimer
Le *flo-flotement* de la mer.

Flo-flotement paraît employé ici avec une petite nuance de moquerie. Ronsard, au contraire, fait très sérieusement l'onde parler »d'une *flo-flotante* voix«, et dans l'*Ode à Michel de l'Hospital* il écrit: ».... leur sein qui *ba-batoit*«; dans les dernières éditions il a pourtant substitué *haletoit* à *ba-batoit*. Du Bartas revient à ce procédé étrange, et il s'en vante: »Pour augmenter la signification et représenter plus au vif la chose i'ay repeté la première syllabe du mot comme *pe-petiller*, *ba-battre*.« Voici quelques exemples tirés de »la Création du monde«:

.... priez l'astre du iour
Qu'il quitte vistement le *flo-flotant* seiour.
(5e *iour de la Sepmaine*, p. 495.)

Là le subtil esprit, sans cesse *ba-batant*,
Tesmoigne la santé d'vn pouls tout-iour constant.
(6e *iour de la Sepmaine*, p. 680.)

.... leur chaleur encor *pe-petillante* allume
Vn froid barreau de fer.
(1er *iour de la Seconde Sepmaine, Eden*, p. 104.)

REMARQUE. Le redoublement de la dernière syllabe d'un mot est employé dans plusieurs jeux d'esprit ou amusements poétiques: ainsi la rime »couronnée« demande, à la fin de chaque vers, un mot répétant la dernière partie du mot qui le précède immédiatement:

Je vois en moy toute lai*dure dure*,
Par quoy d'enfer j'attends mor*sure sure*:
Car c'est le lieu où sans *pardon ardons*.
(Pierre Fabri.)

La rime »emperiere«, renchérissant encore, demandait qu'il y eût double répétition, au lieu d'une seule:

Prenez en gré mes impar*faits faits, faits*,
Benins lecteurs très dili*gens gens, gens* ...

510. Allitération. C'est aussi la tendance à l'harmonie qui provoque et favorise l'emploi, dans le même vers ou la même phrase, de mots commençant par la même consonne. Pourtant, l'allitération, qui a été d'une importance capitale dans la versification des langues germaniques, joue, à cause de l'accentuation différente, un rôle bien modeste dans les langues romanes. En français, elle ne se montre qu'à l'état sporadique, et elle n'a jamais constitué un principe métrique.

1° L'allitération se rencontre dans beaucoup de **proverbes** et de **locutions** populaires tout faits; elle leur prête plus de force expressive, tout en les rendant plus faciles à retenir (comp. IV, § 478). En voici quelques exemples:

N'avoir ni pain ni pâte. N'avoir ni bure ni buron. Ne remuer ni pied ni patte. Jeter feu et flamme. Promettre monts et merveilles. Dire pis que pendre. Il n'y a ni rime ni raison. Repos et repas font gros et gras. Qui vivra verra. Selon le vent la voile. Qui dort, dîne. Bel et bon. Bel et bien. Gros et gras. Sain et sauf. Ni peu ni prou. A contre-cœur. A tue-tête. A tort et à travers. De but en blanc. En pure perte. Au long et au large. De bric et de broc. De broc en bouche. On disait autrefois: *ne roi ne roc* (voir Godefroy), *ne pour roi ne pour roc* (Ménagier de Paris, II, 380). *Ne savoir ne vent ne voie* (Escoufle, v. 5159). *N'y entendre ni gros ni gresle* (Patelin, v. 1345). *Ne savoir ni gré ni grâce* (Jacob, *Recueil de farces*, p. 227).

2° Il faut ensuite rappeler beaucoup de combinaisons de **noms propres** que nous trouvons dans la vieille poésie: *Amis et Amiles, Florient et Florette, Gerins et Geriers* (Roland, v. 795), *Basans et Basilie* (ib., v. 208), *Ive et Ivorie* (ib., v. 794), *Valsore et Valsure* (Charroi de Nismes, v. 502), *Doon et Doette* (Bartsch, Rom. u. Past., I, 5), *Margot et Marion* (Paris, *Chans. du XVᵉ siècle,* p. 6). Ajoutons *Gautier et Garguille* (Régnier, *Macette,* v. 189), *Pierre et Paul,* et n'oublions pas, pour la langue toute moderne, l'illustre *Tartarin de Tarascon*

Remarque. Dans la poésie épique la tendance à l'allitération est si forte qu'on la crée là où elle n'existe pas. Les deux traîtres *Rainfroi* et *Heudri* sont devenus *Hainfroi* et *Heudri* dans le poème de »Mainet«. Le héros français *Tierry l'Ardennois* figure dans les romances espagnoles sous le nom de *Dardín Dardeña.*

3° Rappelons enfin l'usage qu'on faisait au moyen âge de l'allitération pour exprimer les propriétés d'un objet. L'auteur

inconnu du »Dit du boudin« p. p. Paul Meyer (*Romania*, XL, 76) remarque:

> Car, selonc la vieille gramaire,
> Nuef lettres sont qui font savoir
> Quel[s] chose[s] il y doit avoir:
> Trois *fff*, trois *ppp* [et] trois *sss*.

Les trois *f* sont le *fil* qui attache le boudin, le *fiel et le foie*, et le *fien;* les *p* sont la *peau*, le *poil* et la *porette* (sorte de poireau); les *s* sont le *saindoux*, le *sel* et le *sang*. Les propriétés du vin s'exprimaient par vingt lettres: trois *b*, trois *c*, trois *s*, trois *n* et huit *f*. Le vin est *bon*, *bel* et *blanc*, *court*, *cresp* et *clair*, *sec*, *sain* et *sade*, *net*, *nais* et *naturel*, *fin*, *frais*, *froid*, *fort*, *frick*, *flurant*, *freignant* et *furmenté* (*Romania*, XI, 572). Comp.:

> Lors li firent le vin maintenant aporter
> *F*ort et *f*ier, *f*res et *f*in, *f*ranc, *f*erme, *f*rois et cler.
> (*Doon de Mayence*, v. 9670—71.)

4° Citons ensuite les exemples suivants de **vers** allitérés:

> *M*esse et *m*atines ad li reis escultet.
> (*Roland*, v. 164.)

> La *p*orte *p*assent sans *p*arece.
> (*R. de la Rose*, v. 13321.)

> Et tant le fit *p*lorer et *p*laindre.
> (*ib.*, v. 1450.)

> *F*ueilles ne *f*lours ne mi *f*ont pas chanter.
> (Mätzner, *Afrz. Lieder*, XX, 1.)

> Pour qui *s*ont ces *s*erpents qui *s*ifflent *s*ur vos têtes?
> (Racine, *Andromaque*, V, 5.)

Ajoutons que l'allitération est très recherchée par certains poètes et prosateurs modernes: Leconte de Lisle, Baudelaire, Henri de Régnier, C. Mendès, Stuart Merrill, etc. En voici quelques exemples:

> *Chapons frais et friands, gros et gras, beaux et bons.*
> (C. Mendès, *Scarron*, I, sc. 1.)

> O *r*oi des *R*oses et des *R*is.
> (S. Merrill, *Poèmes* 1887—1897.)

L'amour d'un geste las
Sème les *r*imes et les *r*êves
Parmi *l*es *l*is et *l*es *l*i*l*as.

(ib.)

REMARQUE. L'allitération employée comme un pur amusement poétique a produit le vers »lettrisé« qu'on appelait »tautogramme« ou »paronomeon«. Citons comme exemple une épître de Clément Marot:

Ces mots finiz, demeure mon semblant
*T*riste, *t*ransy, *t*out *t*erny, *t*out *t*remblant,
*S*ombre, *s*ongeant, *s*ans *s*eure *s*oustenance,
*D*ur *d*'esperit, *d*esnué *d*'esperance,
*M*elancolic, *m*orne, *m*arry, *m*usant,
*P*asle, *p*erplex, *p*aoureux, *p*ensif, *p*ensant,
*F*oible, *f*ailly, *f*oulé, *f*asché, *f*orclus,
*C*onfus, *c*ourcé. *C*roire *c*rainte *c*onclus, etc.

Rappelons aussi une épitaphe bien connue:

*P*assant, *p*enses-tu *p*as *p*asser *p*ar ce *p*assage,
Où *p*ensant j'ai *p*assé?
Si tu ne *p*enses *p*as, *p*assant, tu n'es *p*as sage,
Car en n'y *p*ensant *p*as, tu te verras *p*assé.

La dernière pièce d'E. Rostand offre de nombreux passages où l'auteur s'est permis de pareils enfantillages. Citons un vers de l'apostrophe fulminante qu'adresse Chantecler aux autres coqs (III, sc. 4):

Oui, Coquards cocardés de coquilles.

CHAPITRE III.

HAPLOLOGIE.

---

511. Nous venons de constater une forte tendance, surtout propre au langage enfantin et poétique, à créer des syllabes harmoniques (»dittologie«); le phénomène contraire, que nous appellerons »haplologie« (du grec *ἁπλόος*), s'observe aussi, quoique plus rarement. On évite parfois la répétition, à courte distance, d'un même phonème ou d'une même syllabe, et cette dissimilation harmonique peut se manifester:

1° Par le changement d'un phonème: *orphaninum ⟩ *orphelin* [n—n ⟩ l—n]; finire ⟩ vfr. *fenir* [i—i ⟩ e—i].

2° Par l'amuïssement d'un phonème: flebilem ⟩ *faible* [fl—bl ⟩ f—bl].

3° Par la suppression d'une syllabe: *tragi-comédie*, au lieu de *tragico-comédie.*

Remarque. A plusieurs reprises Vaugelas engage à éviter la répétition du même son; il préfère ainsi *cangrène* à *gangrène* (§ 423,1), et il proteste contre *il vescut et mourut* au lieu de *il vesquit et mourut*, tout en admettant *il vescut et sortit de ce monde* (II, § 176,2).

512. Changement dissimilant d'un phonème.

1° **Changement de consonne.** Si deux consonnes homogènes se suivent à courte distance, l'une d'elles peut changer; ordinairement c'est la première qui se dissimile, moins souvent la dernière. *R-R* ⟩ *L-R* ou *R-L: Bertherot* (dér. de *Berthier*) ⟩ *Berthelot; contrarier* ⟩ *contralier* (forme fréquente au moyen âge); *ensorcerer* ⟩ *ensorceler; esquarterer* (§ 359) ⟩ *écarteler;* fragrare ⟩ *flairer;* frigorosus ⟩ *frileux;* peregrinus

〉 *pèlerin; *pruneraie* (dér. de *prunier*) 〉 *prunelaie*, etc. L-L 〉 *R-L:* *umbiliculum 〉 *nombril.* N-N 〉 *L-N:* Bononia 〉 *Boulogne; gonfanon* 〉 *gonfalon;* *orphaninum 〉 *orphelin.* Rappelons encore *goguelureau* (dér. de *goguelu*) 〉 *godelureau;* comp. gingiva 〉 *gencive.*

Remarque. On sait qu'en latin les suffixes -ris et -lis se remplacent l'un l'autre, suivant que la partie antérieure du mot contient déjà un *l ou* un *r:* velaris, insularis, muralis, lustralis.

2° **Changement de voyelle.** Si deux syllabes consécutives contiennent la même voyelle, il y a parfois dissimilation, et c'est la première voyelle qui se dissimile. I-I 〉 *E-I* (cf. § 151, Rem.): dīvīnum 〉 *devin* (*divin* est savant); dīvīnat 〉 *devine;* *dīvīsat 〉 *devise* (*divise* est savant); fīnīre 〉 vfr. *fenir* (*finir* est savant); mīsīsti 〉 vfr. *mesis.* Rappelons aussi les vieux doublets *heriter* et *hireter*, *heritage* et *hiretage.* O-O 〉 *E-O* (cf. § 180): honorem 〉 vfr. *enor;* sororem 〉 serore (CIL, II, 515, 5342) 〉 vfr. *seror;* *colucula 〉 *quenouille;* subcurrere 〉 *secourir*; submonere 〉 vfr. *semondre.*

513. Suppression dissimilante d'un phonème. Ce phénomène s'observe souvent avec les consonnes, surtout L, R, V.

1° **L** a disparu dans albulum 〉 *able,* flebilem 〉 *faible,* flammula 〉 *flamble, flambe* (cf. § 341,2). Rappelons aussi qu'en français moderne, *l'on* ne s'emploie guère si le mot suivant commence par *l;* on dit: »Qu'il parle, et *on* l'écoutera«, mais: »Parlez, et *l'on* vous écoutera«.

2° **R** disparaissait souvent dans la vieille langue quand la syllabe suivante contenait un autre *r;* on disait ainsi *abre, mabre, mécredi, propet,* pour *arbre, marbre, mercredi, propret* (voir § 362). Dans le parler populaire, on entend *propiétaire* (comp. esp. propietario), pour *propriétaire.* Rappelons encore *Ferri* qui est pour *Frerri* (Fridurīk).

3° **V** a disparu dans vivacius 〉 vfr. *viaz,* et peut-être dans *viande,* si le mot remonte directement à vivenda (comp. v. it. *vidanda*). Ajoutons: quinque 〉 *cinque 〉 *cinq;* quinquaginta 〉 *cinquanta 〉 *cinquante.* Il faut aussi mentionner ici habebam 〉 *aveva 〉 *avea 〉 *avais,* debebam 〉 *deveva 〉 *devea 〉 *devais* (cf. § 378).

514. Haplologie de syllabes. Si deux syllabes sont homonymes, ou au moins commencent par la même consonne, l'une des syllabes peut se supprimer. Ce phénomène était assez général en latin: stipipendium > stipendium, nutritrix > nutrix, vivipera > vipera, fastitidium > fastidium, farstitigium > fastigium, venenificus > venificus; comp. le grec *ἀμφορεύς*, pour *ἀμφιφορεύς*, et le pers. *hamâtâ* pour *hamamâtâ*. En français, les exemples sont moins nombreux et surtout moins sûrs. En voici quelques-uns:

Artimaire (vfr.) de ar[te ma]thematica (comp. § 475,4, Rem.).

Dévasteur, forme altérée de *dévastateur* (voir *Dict. général*).

Dicasse (vfr.), abrégement dialectal de *dédicace;* on dit *ducasse* en picard moderne.

Hipotame (vfr.), altération de *hippopotame.*

Idolâtre pour *idololâtre* (*εἰδωλολάτρης*).

Monôme, pour *mononôme* (*μόνος* + *νόμος*).

Retable est peut-être pour *reretable* (comp. prov. *reiretaule*), composé avec l'anc. fr. *rere* ou *riere* (retro) et *table.*

Tragi-comédie pour *tragico-comédie* (*τραγικοκωμῳδία*).

Ajoutons les mots où une voyelle s'amuït entre deux consonnes pareilles et où la consonne double se simplifie: *contre-rôle* > *contrôle, levrerette* > *levrette, levreron* > *levron,* Novavilla > *Neuville, pierrerie* > *pierrie* (Macé, *Voyage de Charles V,* v. 1516), etc.

Remarque 1. Il vaut la peine de noter que Rabelais a déjà observé ce phénomène dans la »Briefve Declaration«, où on lit la note suivante: »Sainct Jan de la Palisse, manière de parler vulgaire par syncope, en lieu de l'Apocalipse; comme *Idolatre* pour *Idololatre*« (éd. Moland, p. 478).

Remarque 2. Des haplologies curieuses s'observent dans plusieurs formations argotiques: *vaticanaille* (= *Vatican* + *canaille*), *midinette* (= *midi* + *dînette*), etc ; comp. § 527.

515. Haplologie de mots. Ce phénomène assez rare, et qui appartient peut-être plutôt à la syntaxe, s'observe dans diverses constructions où des petits mots comme *de, à* et *que* s'emploient avec une fonction double (*ἀπὸ κοινοῦ*).

1° **A**: 'Ce qu'encor est *a* chief traire' [= *a traire a chief*] (Claris, v. 11461). Nous étions appareillié *a* eus sus courre [= *a courre sus a eus*] (Joinville, § 239). Comp. § 287.

2° **De:** 'Molt pert son traveil et sa peine, Qui *d*'amors rimoier se peine' (Poire, v. 353).

3⁰ **Que.** L'emploi haplologique de *que* se trouve souvent en français moderne: 'Je ne demanderais pas mieux *qu*'il fût mon ami' (Desnoiresterres). Si cet enfant est à elle, quoi de plus simple *qu*'elle l'ait pris? (Daudet). 'Je ne demande pas mieux *que* cela soit'. (A côté de l'emploi haplologique de *que* [= quam et ut], on trouve aussi des périphrases: 'Cet homme dont on ne sait autre chose si ce n'est qu'il est italien'.)

REMARQUE. Dans la vieille langue on trouve les deux *que*, mais séparés par *ce:* 'Miels voluns nos tot nostre avoir metre, et aler povre en l'ost que ce que elle se departist ne faillist' (Villehardouin, § 60). 'J'amoie miex que il m'ancrassent en mi le flun que ce que il me menassent à terre' (Joinville, § 317; voir aussi *ib.,* § 21).

4⁰ Nous parlerons dans la Syntaxe des autres cas d'haplologie qu'on a observés dans la vieille langue:

La royne *Blanche* comme ung lys,
Qui chantoit à voix de sereine.
(Villon, *Ballade des dames.*)

Sur ton pis blanchissant ta race se débat.
Là le fruit *de ton flanc* fait le champ du combat.
(A. d'Aubigné, *Misères*, v. 96).

CHAPITRE IV.

MÉTATHÈSE.

516. On appelle métathèse la transposition d'un ou de plusieurs phonèmes. Cette transposition peut être simple ou réciproque. Elle est **simple** quand le phonème est transporté à un endroit autre que celui où il se trouvait d'abord, sans être remplacé dans sa position primitive, comme dans le français vulgaire *Malthide* pour *Mathilde;* elle est **réciproque** quand deux phonèmes prennent la place l'un de l'autre, comme dans scintilla 〉 *stíncilla 〉 *estincelle, étincelle.* Dans ces exemples la métathèse a lieu entre des phonèmes qui ne se touchent pas; elle peut aussi être une simple transposition de phonèmes consécutifs comme dans *formage* 〉 *fromage.*

517. Métathèse entre des phonèmes non consécutifs.

1° **Métathèse simple d'une consonne.** Un R (L) se transporte, par anticipation, d'une syllabe à une syllabe antérieure [babra 〉 braba]: Temperare 〉 *tremper*; tuberem 〉 *tuferem 〉 **tufre* 〉 *truffe*; Pancratium 〉 *Brancas*; vfr. *bevrage* 〉 *breuvage*; vfr. *abevrer* 〉 *abreuver*; fimbria 〉 *frange*; anc. norr. stafn 〉 **estavre* 〉 *estrave, étrave.* On a dit autrefois *affluber* (*ATF*, III, 384) pour *affubler, flabe* (voir II, § 299) pour *fable, éplingue* pour *épingle* (Ménage, *Observations,* p. 230), etc. — La transposition d'une consonne à une syllabe postérieure s'observe aussi: on trouve en vfr. *fambloiier* (Narbonnais. v. 6543) pour *flamboiier.*

2° **Métathèse réciproque entre consonnes.** Ce phénomène s'observe dans les exemples suivants: Anhelare 〉 *alenare

> *halener*; Carnutes > *Cartunes > *Chartres*; corylum > *colyrum > *coldre, coudre;* liquiritia > vfr. *lequerisse* > *regullice* > *réglisse;* esp. mosquito > *moustique*; scintilla > *stincilla > *estincelle, étincelle;* sicera > *cisera > *cisdre, cidre;* teloneum > *toloneum (§ 506,1) > *tonoleum > *tonlieu*. Les transpositions de cette nature sont très fréquentes dans le parler de tous les jours; on peut entendre par exemple *féciliter, phisolopher, phisolophie* (J. Rictus, *Les Soliloques du Pauvre*, p. 62, 170), *blansicheur* (Xanrof, *Paris qui m'amuse,* p. 254). Dans *l'Ancien théâtre français* se trouvent *culubrations* (VI, 196), jeu de mots sur *lucubrations*, et *parsuflux* (IX, 175), pour *superflu;* Noël du Fail (éd. Assézat, I, 324) emploie la forme *sparigique* pour *spagirique*.

Remarque. Si la métathèse a lieu entre les lettres (syllabes) initiales de deux mots voisins, elle s'appelle »contrepèterie« et s'emploie souvent chez les auteurs burlesques pour donner à la phrase un nouveau sens plaisant ou bizarre. Tabourot cite: *Un sot pâle* > *un pot sale. Il tiendra une vache* > *il viendra une tache. Il le dit à deux femmes* > *il le fit à deux dames.* Les contrepèteries que Rabelais (II, chap. 16 et 21) a mises dans la bouche de Panurge ne peuvent se citer ici. Un témoin dans Xanrof, *Paris qui m'amuse* (p. 260) dit qu'il est *gardiaix de lapin,* pour *gardien de la paix.* Le comble de la contrepèterie est la transposition de mots entiers: Noël du Fail en offre un exemple curieux: »Beut à luy à la *trotte* qui *mode,* c'est à savoir, la goutte sur l'ongle« (*Œuvres facétieuses,* II, 75); la même plaisanterie se retrouve dans A. d'Aubigné (*Le baron de Fœneste,* chap. 2).

3° **Métathèse réciproque entre voyelles.** Exemples: *buleter* > *beluter* > *bluter* (§ 291); *buleteau* (Romania, XXVIII, 58) > *beluteau* > *bluteau*. Dans la vieille langue on avaït *hireter* et *hiretage,* à côté de *heriter* et *heritage.*

518. Métathèse entre des phonèmes consécutifs. Ce phénomène a lieu entre voyelle et consonne, entre deux consonnes et entre deux voyelles.

1° **Métathèse entre voyelle et consonne.** Le groupe *voyelle* + R (rarement L) précédé et suivi d'une consonne se transpose, de manière que R (L) se joint à la consonne initiale de la syllabe [barb > brab]: vfr. *berbiz* (vervecem) > *brebis*; vfr. *bertauder* > *bretauder* (on dit encore *ébertauder*); *écarbouiller* > *écrabouiller*; *ederdon* (suéd. eiderdun) > *édredon*; furlonem > *frelon*; Forum Julii > *Fréjus*; vfr. *formage* > *fro-*

mage (le wallon connaît encore les deux formes *fourmache* et *froumache*); holl. verlaten > *frelater*; vfr. *garbuge* (it. garbuglio) > *grabuge*; vfr. *poverté* (paupertatem) > *pauvreté*; singultire > *singluttare (influence de gluttus) > *sangloter* (II, § 64,8); *tribord,* cf. dan. styrbord; torculum > *treuil*; vfr. *torcier* (*tortiare) > *trousser*; turbulare > vfr. *torbler* > *troubler*; *turcoises* > *tricoises*; thursum > vfr. *trous* > *trou (de chou)*.

2⁰ **Métathèse entre consonne et voyelle.** Le groupe R + *voyelle,* ordinairement précédé et suivi d'une consonne, se transposait souvent au moyen âge [brab > barb]; c'est la contre-partie du phénomène précédent: *bretesche* > *bertesche, crenu* > *quernu, froment* > *forment, grenon* > *guernon, empereriz* (imperatricem) > *emperriz, delivrerai* > *deliverrai, jurerai* > *juerrai* (II, § 205), etc. On trouve encore au XVIIIᵉ siècle *éberner* pour *ébrener.* La langue actuelle a conservé les formes transposées *gourmet* (vfr. *groumet*; comp. angl. *groom*) et *pour* (lat. pro).

3⁰ **Métathèse entre consonnes.** Le groupe [ks] *x* se transpose souvent en [sk] dans le parler populaire. Nisard dit à ce sujet: »Le peuple prononce *x* comme les enfants, quand on les met aux prises avec l'alphabet, c'est-à-dire *isque.* J'ajoute qu'il n'y a pas encore longtemps, plus d'un maître d'école le prononçait de même. A Paris, cette dépravation de l'*x* n'est pas seulement dans la bouche du peuple; elle se rencontre aussi, à l'égard du moins de certains mots, dans la prononciation de la bourgeoisie. *X* sonne *isque, esque,* ou *asque,* selon qu'il est précédé d'un *i,* d'un *e* ou d'un *a: fisque, sesque, tasque,* pour *fixe, sexe, taxe*« (*Langage populaire de Paris,* p. 315). Dans l'argot actuel de Paris on entend *Félisque, lusque* et *vesquer* pour *Félix, luxe, vexer.* Dans une vieille farce on trouve *mux de couche* pour *musc de couche* (*ATF,* I, 41).

4⁰ **Métathèse entre voyelles.** Les groupes *iu* et *eo* deviennent *ui* et *oe (oue):* Tegula > *tiule* > *tuile*; sebum > *siuf* > *suif*; sequo(r) > *siu* > *sui, suis*; rivum > *riu* > *rui* (conservé dans *Duruy*), d'où le mot dialectal *ru.* Medulla > *meolle* > *moelle*; ritorta > *reorte* > *reote* > *rouette.*

CHAPITRE V.

ABRÉGEMENTS.

519. Les mots subissent parfois des contractions violentes ou des raccourcissements qui s'expliquent difficilement par les lois ordinaires de la phonétique; voir § 117, Rem. 1. Comme, en règle générale, la syllabe la plus éloignée de celle qui porte l'accent tonique est sacrifiée de préférence, l'abréviation s'accomplit le plus souvent par la chute des initiales **(aphérèse):** *Nicolas* 〉 *Colas*; pourtant, dans les cas nombreux de raccourcissement que présentent surtout les différentes sortes d'argot, ce sont très souvent les syllabes finales qui sont frappées de suppression **(apocope):** *sous-officier* 〉 *sous-off.* Ajoutons que *quinquina* pouvait autrefois subir les deux sortes d'abrégement; on disait *quin* ou *quina*; la langue moderne a adopté la dernière forme. L'abrégement a surtout lieu dans:

1° Les **appellations** et les **titres honorifiques** qui font souvent fonction de proclitiques. Ainsi Dominus aboutit à *Dom*, *Don* (on aurait attendu *domme*; § 251,3); en provençal le mot se réduit à *n* (§ 491,3) Senior, en passant par *sejor (cf. en it. signore 〉 siore, signora 〉 siora), est devenu *sire* (§ 197). Seniorem aboutit régulièrement à *seigneur*; mais, à côté de cette forme, on a *sieur*. Consobrinus s'est abrégé de bonne heure en *cosinus 〉 *cousin*. Rappelons pour la langue moderne: *monsieur* [məsjø, msjø], ou même [psjø]; *madame* 〉 *mame, mademoiselle* 〉 *mamzelle*. Comp. esp. *usted* (de *vuestra merced*) et port. *vossê* (de *vossa mercê*).

2° Les **noms de personnes,** grâce à leur emploi dans le langage hypocoristique (§ 121).

3⁰ Les **exclamations** et les **jurons** (voir § 520,3).

4⁰ Le **langage argotique** (voir § 520 ss.).

5⁰ Le **langage des enfants.** Le comte de Jaubert remarque: »Les enfants, dans les jeux où on tire les places au sort, disent, par abréviation, *preu* pour *premier, seu* ou *seg* pour *second, ter* pour *troisième, der* ou *dergne* pour *dernier*« (*Glossaire du Centre*, II, 211).

520. Aphérèse.

1⁰ **Noms de personnes.** Exemples: *Abraham* > *Brame; Antoinette* > *Toinette; Barbizet* > *Bizet; Denis* > *Nys; Denisard* > *Nisard; Étiennot* > *Thiénot; Gabriel* > *Briel; Hugot* > *Got; Margoton* > *Goton; Nicolas* > *Colas; Nicolin* > *Colin; Renaudet* > *Naudet; Renaudin* > *Naudin; Richardin* > *Chardin; Sébastien* > *Bastien; Silvestris* > *Vestris; Simonnet* > *Monet*; *Théodorine* > *Dorine*; *Thomas* > *Mas*; *Thomasset* > *Massenet.*

2⁰ **Noms de lieux.** Plusieurs noms de lieux présentent des abrégements curieux: *Banon* (Albarnone), *Bayne* (Nirbanium), *Garges* (Bigargium), *Thoisy* (Octasiacum), etc.

3⁰ **Jurons, exclamations,** etc. Exemples: *Sacré nom* > *crénom. Sacrelotte* > *crelotte. Sacristi* > *cristi. Sapristi* > *pristi. Notre Dame* > *tredame. Vertu Dieu* > *tudieu (tubieu),* etc. Ajoutons aussi des formes estropiées telles que: *'tention, 'faitement (= parfaitement), 'fectivement, 'turellement, 'sent* (= *présent*; voir *Soirées de Médan*, p. 227), etc.

4⁰ **Termes d'argot.** Exemples: *Capitaine* > *pitaine, Fontainebleau* (élève de) > *Bleau, marchand de vin* > *chand de vin, municipal* > *cipal, omnibus* > *bus, boulevard Haussmann* > *boul' Mann.*

521. Notons encore quelques cas curieux d'aphérèse dus surtout à une analyse fautive des syllabes du mot:

Basin, pour *bombasin* (it. bombaggine), qui se trouve encore dans Oudin (1642); la première syllabe a été prise pour l'adj. *bon.*

Baustre, vieille forme pour *labaustre* (altération de *alabaustre, alabastre*; voir *Romania*, XXIX, 428), considéré comme un composé de l'article et d'un mot féminin. Comp. *cunette,* emprunté de l'it. cunetta, qui est pour lacunetta (»petite lagune«).

522. Apocope.

1⁰ **Noms de personnes:** *Adélaïde* > *Adèle.* *Catherine* > *Catin* (IV, § 420). *Clémentine* > *Clème* (P. Bourget, Complications sentimentales, p. 139). *Clotilde* > *Clo* (G. de Maupassant, Bel-Ami, p. 259). *Georges* > *Geo* (*ib.*, p. 225). *Madeleine* > *Made* (*ib.*). *Élisabeth* > *Élise.* *Gabriel* > *Gab.* *Marguerite* > *Margot.* Les pamphlétaires de la Fronde disent *Maza* pour *Mazarin.*

2⁰ **Termes d'argot:** *Absinthe* > *abs*; *alpaga* > *alpa*; *Ambassadeurs* (café des) > *ambass*; *amphithéâtre* > *amphi*; *arcane* > *arcat*; *aristocrate* > *aristo*; *associée* > *assoce* (dans le jargon des couturières); *automobile* > *auto* (cf. *autobus, autotaxi, taxi-auto*) *baccara* > *bac*; *bas-officier* > *bas-off, bazof* (adjudant, sous-officier de l'École polytechnique); *bénéfice* > *bénef*; *boniment* > *boni*; *boulangerie* > *boulange*; *boulevard St.-Germain* > *boul' Ger*; *boulevard St.-Michel* > *boul' Mich'*; *brigadier-fourrier* > *brig-four*; *cabotin* > *cabot*; *champagne* > *champe*; *chicane* > *chic*; *chromolithographie* > *chromo*; *cinématographe* > *cinéma*; *colonel* > *colo*; *demi-supérieure* > *demi-supe*; *démocrate* > *démoc*; *fortification* > *fortif*; *gratification* > *grate* (jargon des typographes); *impérial* > *imper'*; *kilogramme* > *kilo*; *macadam* > *mac*; *maquereau* > *mac*; *maréchal des logis chef* > *marchef, marchi*; *matador* > *mata*; *Mazas* > *Maz*; *mazagran* > *maza(g)*; *mêlé-cassis* > *mêlé-casse*; *mélodrame* > *mélo*; *métropolitain* > *métro*; *nom d'un chien* > *nom d'unch*; *observation* > *observasse*; *occasion* > *occase*; *Panama* (chapeau de paille de) > *pana*; *perpétuité (à)* > *à perpète*; *philosophie* > *philo*; *photographie* > *photo*; *pneumatique* > *pneu*; *propriétaire* > *proprio*; *radical* > *radic*; *réactionnaire* > *réac*; *redingote* > *redingue*; *Saint-Lazare* > *Saint-Laze*; *sous-officier* > *sous-off*; *tramway* > *tram*; *tricycle* > *tri*; *typographe* > *typo*; *vélocipède* > *véloce, vélo*; *voiture* > *voite*; *zéphyr* > *zeph*, etc., etc.

Remarque 1. Les formes apocopées des noms d'objets ont parfois, comme celles des prénoms, quelque chose de câlin. On lit dans *Le vieux marcheur* de Lavedan (p. 315): »Ceci est mon testament, mon beau petit *testa*«. Ajoutons un autre passage du même auteur: »Je me sens un peu ... comment dirai-je? — *Mélanco.* — Un peu *mélanco.* C'est ça« (*Le Nouveau Jeu*, p. 115). Il paraît qu'autrefois ces abréviations avaient un caractère plus exclusivement vulgaire. Flaubert écrit dans une lettre du 24 mai 1855: »C'est une *occâse* (style Bredastreet), que tu ne retrouveras jamais, mon bon« (*Correspondance*, 3e série, p. 14).

Remarque 2. Les anciens poètes recouraient parfois à des apocopes hardies:

D'Octobre vient et s'approuche li moys,
Que gelées vendront sur le pays,
No, Decembre, et Janviers li destrois,
Février et Mars, de nature ennemis.

Ces vers se trouvent dans une ballade d'Eustache Deschamps (*Œuvres complètes,* V, 94); le même poète emploie aussi *Or* et *My,* pour *Orient* et *Midi* (*ib.,* II, 137).

523. Signalons en dernier lieu quelques-uns des cas où un mot est réduit à la seule initiale. Cet abrégement, d'abord purement graphique, passe parfois dans la langue parlée.

1° **Abrégement euphémistique.** Par décence (§ 120) on évite d'écrire ou de prononcer certains mots triviaux en toutes lettres, et on se contente de les indiquer discrètement par la première. On trouve ainsi: *Parler par B et par F. Être de l'f,* être perdu (flambé, frit, fricassé, fumé, fichu, f . . . ., au choix). Notons aussi les locutions: *Être marqué au B* (être bigle, borgne, bossu ou boiteux). *Être marqué d'une F* (initiale de *forçat*).

2° **Noms de personnes.** Pour faire court, les petits noms sont souvent indiqués par l'initiale: H. Taine, A. Dreyfus. Ces abréviations intéressent d'ordinaire seulement la langue écrite; pourtant Boileau en a introduit une dans sa première Satire, où il met P. pour Pierre (v. 124):

Et dont les Cicérons se font chez Pé-Fournier.

Notons aussi les vers suivants:

Las! je suis à l'Index et dans les dédicaces
Me voici Paul V. pur et simple. Les audaces . . .
(P. Verlaine, *Œuvres complètes,* I, p. 247.)

. CHAPITRE VI.

CONTAMINATIONS.

---

524. Il peut arriver que deux mots à peu près synonymes se présentent à l'esprit en même temps; cette simultanéité a facilement pour résultat que les deux mots se confondent en un seul. De telles contaminations s'observent fréquemment dans le parler négligé, et surtout chez les enfants; comme elles sont vite rectifiées, elles arrivent rarement à obtenir droit de cité. Vaugelas a observé un très curieux croisement de *feu* avec *défunt:* »Il y en a mesme à la Cour qui de *feu* et de *défunt* font un mot, et disent *défeu* mon père; mais cela est barbare« (*Remarques,* II, 394). »Les omnibus du langage« (Paris, 1829) mettent en garde contre *pariure,* en ajoutant qu'il faut dire *pari* ou *gageure.* Dans le français écorché que parle le comte de Gloucester dans *Jehan et Blonde* (Œuvres poétiques de Beaumanoir, p. p. H. Suchier, vol. II), un palefroi est qualifié de *griolé* (v. 3133); cette forme curieuse et unique paraît provenir d'une confusion entre *grivelé* et *piolé.* Voici un exemple observé par M. V. Henry: »Une jeune fille va monter à cheval, on vient de l'asseoir sur la selle, elle est un peu émue, elle s'écrie: »Donnez-moi les *rides.*« Il y eut un moment d'hésitation, puis on comprit ce qu'elle voulait, mais on ne trouva qu'après coup le procédé de formation qu'elle avait inconsciemment employé: elle avait contaminé *r(ênes)* + *(gu)ides*« (*Revue critique,* 1894, II, 503). De tels phénomènes se produisent constamment dans toute langue parlée. Pour l'allemand, M. Schleicher à cité un certain nombre d'exemples, que reproduit M. E. Egger en ajoutant: »Ces barbarismes

peuvent être rendus dans notre langue par des équivalents: supposons qu'une petite Française demande son *follet,* pour: le *filet* qui lui sert de *bonnet*; et qu'un petit garçon dise: »Le soleil *m'ébrouille*«, pour »Le soleil *brille* tant qu'il *m'éblouit*«.

Remarque. Des exemples analogues s'observent dans toutes les langues: rappelons pour l'italien la forme bolognaise *cminzepjœr*, de *cminzœr* + *prinzepjœr;* une contamination analogue se trouve dans la vieille forme espagnole *compeçar* de *començar* + *empeçar.*

525. Une contamination de synonymes a naturellement lieu quand deux langues se rencontrent. Voici les groupes principaux:

1° **Mot gaulois + mot latin.** Comme nous l'avons expliqué au § 5, les formes *craindre, orteil* semblent être le résultat d'un tel compromis.

2° **Mot germanique + mot latin.** Exemples: vha. widarlôn + donum > vfr. *guerredon*; vha. hôh + altus > *haut*; germ. wad + vadum > *gué* (§ 445,1).

3° **Mot italien + mot français.** Exemples: detto + *dit* > *dito*; marquese + vfr. *marchis* > *marquis*, etc.; voir § 44,3, § 67,1, Rem.

4° **Mot espagnol + mot français.** Exemple: redilla + *réseau* > *résille.*

5° **Mot anglais + mot français.** Exemple: *blackbouler* est un dérivé de blackball, sous l'influence de *boule.*

526. Voici, par ordre alphabétique, différents exemples de croisement entre des mots français: **Ajonc** < vfr. *ajou* + *jonc.* **Bedondaine** < *bedon* + *bedaine.* **Comparaître** < *comparoir* + *paraître.* **Congréer** < vfr. *conreer* (conservé dans *corroyer*) + *gréer.* **Éclabousser** < *éclater* + vfr. *esbousser.* **Emprun** (vfr.) < vfr. *empreu* (II, § 481,1, Rem.) + *un.* **Épieu** < vfr. *espiet* (germ. speot) + *pieu.* **Fanfreluche** < vfr. *fanfelue* + *freluche.* **Meugler** < *mugir* + *beugler.* **Oreste** (vfr.) < *orage* + vfr. *tempeste.* **Phalanstère,** mot créé par Fourier; *phalanstère* est *phalange* affublé de la terminaison de *monastère;* ainsi *phalanstère* est le *monastère* de la *phalange.* **Torfait** (vfr.) < *tort* + *mesfait.* **Vavassaux,** mot employé par Béranger, qui a confondu *vavasseur* et *vassaux.* **Virelai** < *vireli* + *lai.*

527. Une contamination de synonymes s'observe souvent dans le français populaire et badin. A l'argot de Paris appartiennent *badingueusard* (= *badinguiste* + *gueusard*), *foultitude* (= *foule* + *multitude*), *radicanaille* (= *radicaille* + *canaille*), *républicoquin*, *salbinet* (= *salle* + *cabinet*), etc.

REMARQUE. La contamination est un phénomène assez général dans les patois (comp. *Romania*, XXXIII, 412); pourtant il ne faut pas en exagérer l'importance, comme on a souvent fait et d'une manière peu critique. M. Alcide Leroux, auteur d'un livre intitulé *Marche du patois actuel dans l'ancien pays de La Mée*, a adopté une théorie selon laquelle la plupart des mots de patois se sont formés par la fusion de deux autres mots, dont l'un a généralement perdu sa fin, et l'autre son commencement. D'après cette théorie, par exemple, dans le patois de la Mée, le mot *agricher* aurait été formé de *agr-afer* et *tr-icher;* le mot *aguigner*, de *ag-acer* et *rech-igner;* le mot *évailler* de *év-enter* et *dét-ailler;* le mot *serpidais* ou *serpidas* (méchant, tapageur), du latin serpens et du grec εἶδος. Arthur de la Borderie a critiqué judicieusement cette théorie.

528. La contamination n'est pas restreinte aux seuls cas de synonymie. Quand on veut exprimer les idées contenues dans deux mots à l'aide d'un seul mot, on recourt volontiers au procédé si pratique de la contamination; ce phénomène s'observe surtout dans les termes techniques ou plaisants:

1° Le langage **chimique** offre de nombreux exemples de dénominations dues à une contamination: *Chloral* ‹ *chlore* + *alcool*; *chloroforme* ‹ *acide chlorique* + *acide formique*; *phénol* ‹ *acide phénique* + *alcool*, etc.

2° Langage **plaisant** ou argotique. Nous avons déjà cité le mot *famillionarité* (§ 124) et quelques autres; ajoutons *monocoquelogue*, créé par Fr. Sarcey (*Le Temps*, 11 janv. 1884) pour désigner un *monologue* dit par *Coquelin*, ou plutôt dit à sa manière, et *Sorbonnagre* (= *Sorbonne* + *onagre*) dû à Rabelais et réintroduit par Anatole France (*M. Bergeret à Paris*, p. 186); d'autres cas d'haplologie sont cités au § 514, Rem. 2. Rappelons enfin l'ancien terme *vespétro* (nom d'une liqueur), qui paraît bien composé avec les premières lettres de *vesser*, *péter*, *roter*.

CHAPITRE VII.

ÉTYMOLOGIE POPULAIRE.

529. On peut brièvement définir l'étymologie populaire comme la transformation d'un mot plus ou moins obscur sous l'influence d'un autre mot qui offre quelque ressemblance de sens ou de son. Cette transformation lui prête ordinairement une apparence de sens: *calfater* ou *calfeter* a été altéré en *calfeutrer* sous l'influence du mot *feutre*. L'étymologie populaire atteint surtout les mots d'emprunt: bas-all. s û r k r û t 〉 *choucroute*, moins souvent les mots français: *coute pointe* 〉 *courte-pointe*. Si le jeu de l'étymologie populaire s'exerce de préférence sur les mots d'emprunt, c'est qu'ils sont le plus exposés à se déformer dans la bouche du peuple, grâce à leur forme étrangère, à leur nouveauté et à leur obscurité. On lit dans »Un disciple« de P. Bourget (p. 11): »Y en a tant qui z'y vont, répliquait Carbonnet, que c'est des gaillards qui vous mènent des vies de remplaçant entre quatre et minuit *(en catimini)*.« Henri Estienne s'est amusé à en recueillir des exemples; voir *Deux dialogues*, etc., I, 74, 200, 202. Voici quelques remarques générales concernant les effets de l'étymologie populaire:

1° Elle peut changer l'orthographe d'un mot, comme dans *entre-temps* pour *entretant*, etc., voir § 99—100. *Sérail* s'écrivait parfois au XVIIIe siècle *serrail*.

2° Elle peut changer la phonétique d'un mot; c'est ainsi que la *sarbatane*, à cause de sa ressemblance phonétique et réelle avec une *canne*, a été transformée en *sarbacane*. Comp. *pantomime* et *camélopard* qui s'altèrent en *pantomine* et *caméléopard*. Voir § 530 ss.

3° Elle peut changer le sens des mots: *souffreteux,* qui signifiait au moyen âge »indigent«, signifie maintenant »souffrant«: on y a vu un dérivé du verbe *souffrir.* Voir IV, § 451 ss.

4° Notons pour finir que l'étymologie populaire atteint parfois les mots dans certains emplois ou certaines locutions seulement. *Celle* est devenu *seule* dans la locution *à seule fin* (§ 532). Robinet écrit »Ne prenez pas *Marc* pour *Renard*« (Molière, p. p. Despois et Mesnard, V, 45); Montaigne a la forme correcte »prendre *martre* pour *renard*« (*Essais,* II, chap. 37). Enfin dans l'expression: »Je m'en moque comme de *l'an quarante*«, *l'an quarante* est probablement une corruption de *l'Alcoran.*

Remarque. Sur une simple ressemblance de son (cf. IV, § 447), on a, surtout au moyen âge, forgé beaucoup de fausses étymologies. Citons, comme exemple, une considération de Joinville: »La royne accoucha d'un fil qui ot a nom Jehan; et l'appeloit l'on *Tritant,* pour la grant dolor la ou il fu nez« (*Chronique,* § 399). Il dérive ainsi le nom celtique *Tristan,* de *triste.* La même étymologie se retrouve, sous une forme élargie, dans la *Saga af Tristram ok Isönd* (chap. 16). On sait aussi que selon les poètes du moyen âge *l'argent* s'appelle ainsi parce qu'il *art gent.* On sourit de la naïveté du procédé, et pourtant beaucoup des étymologies imaginées par les savants d'autrefois ne valent pas mieux que ces jeux de mots. Nous en avons déjà cité des exemples (§ 34, Rem.). Ajoutons ici que, pour Estienne Pasquier, »sonner le *beffroy* dans une ville n'est autre chose que sonner *l'effroy,* comme pareillement le mot de *chaussée* n'est autre chose que *haussée*« (*Recherches de la France,* VIII, chap. 62). Sur l'autorité de Huet, Ménage enseigne que le *requin* ou comme il écrit le *requiem* est »ainsi nommé, parce que quand il a saisi un homme, il ne lâche jamais sa prise, et il ne reste plus qu'à faire chanter le *Requiem,* pour le repos de l'âme de cet homme-là« (*Dictionnaire étymologique,* etc., Paris, 1750, vol. II, 397). Furetière reproduit, sans sourciller, cette explication. Faut-il ajouter qu'on peut faire d'aussi jolies trouvailles dans la littérature philologique moderne? Les savants, aussi bien que les ignorants, deviennent si facilement les victimes inconscientes des similitudes phonétiques! Le comte Jaubert estime que le *pavais* (nom de l'iris pseudoacorus en Berry) doit son nom à ce que »l'on recherche ses longues feuilles pour les répandre sur le *pavé* des églises et sur le sol des rues dans les processions« (A. Thomas, *Mélanges d'étymologie française,* p. 115). Selon Littré, le *baillard* (hordeum distichon) serait l'orge »qui baille, qui donne beaucoup«; mais l'ancienne forme est *baillarc,* et elle ne peut pas être un dérivé du verbe *bailler.*

530. Exemples des mots d'emprunt altérés par étymologie populaire: **Admiral** (encore dans Acad. 1718), ancienne forme collatérale d'*amiral,* due à l'influence de admiratus; la forme

avec *d* a passé dans les langues germaniques. **Aigrefin** ⟨ holl. schellevisch, devenu *esclefi, esglefi, aiglefi, aigrefin,* sous la double influence de *aigre* et de *fin.* **Ane salé** (jeu de l'), corruption de l'anglais »game of aunt Sally«. **Beaucuit** ⟨ angl. buckwheat. **Beaupré** ⟨ angl. bowsprit. **Blanc-raisin** ⟨ *blanc-rhasis;* Rhasis est le nom d'un médecin arabe. **Bois de damier,** pour *badamier,* arbre de l'Inde qui produit des bādām. **Brouillamini** ⟨ boli armenii (bol d'Arménie) + *brouiller.* **Cancrelat** ⟨ holl. kakkerlak + *cancre;* ce même mot a aussi provoqué la forme *cangrène* pour *gangrène.* **Choucroute** ⟨ bas-all. sûrkrût (Sauerkraut) altération de *sourcroute.* **Dame-jeanne** ⟨ prov. damajano, probablement altération de de mejana (de moyenne grandeur). **Faubourg,** autrefois écrit *fauxbourg,* altération de la vieille forme *forborc,* empruntée du moyen bas-allemand vorburg. **Main de gloire,** altération de *mandragore* (mandragora). **Orange** ⟨ arabe nârandj, devenu **arange* (cf. it. arancia), puis *orange* sous l'influence de *or.* **Pertuisane,** altération de l'it. partegiana sous l'influence de *pertuiser.* **Rebec,** altération de vfr. *rebebe* ou *rubebe,* emprunté de l'arabe rabeb. **Sarbacane** ⟨ *sarbatane* (esp. zarbatana ⟨ arabe zabatâna), encore employé au XVII[e] siècle, + *canne.*

Remarque. Dans presque tous les exemples cités le sens des mots substitués paraît avoir joué un rôle; mais il y a aussi des cas où le mot étranger est absorbé par un mot français à peu près homonyme, sans que le sens y soit pour rien: ainsi le caraïbe *aouicatl* (sorte de fruit) a été assimilé à *avocat,* le mexicain *ayacot* (légumineuse) à *haricot* (ragoût), le basque *oregnac,* pluriel de *oregna,* cerf, à *original.* Ces absorptions ont souvent égaré les lexicographes et les étymologistes; voir IV, § 47, 464.

531. Exemples de mots français altérés par étymologie populaire: **Artiller (artilleur, artillerie)** ⟨ vfr. *atillier,* changé sous l'influence du mot *art.* **Bachelette** ⟨ vfr. *baisselete* + *bachelier.* **Bascule** (*bassecule,* dans O. de Serres) ⟨ vfr. *bacule* (subst. verbal de *baculer,* composé avec *battre* et *cul*) + *bas.* **Basculer** ⟨ vfr. *baculer* + *bas.* **Bastillé** ⟨ vfr. *batillé* + *bastille.* **Compersonnier,** altération de vfr. *comparçonnier* (de *parçon,* part) sous l'influence de *personne.* **Cordonnier** ⟨ vfr. *cordouanier* (ouvrier en *cordouan,* cuir de Cordoue) + *cordon.* **Courtepointe** ⟨ vfr. *coute pointe* (culcita puncta) + *courte.* **Creuset** ⟨ vfr. *croisuel* (dér. de *croix*) + *creux.* **Éconduire** ⟨ vfr. *escondire* + *duire.*

Escarboucle 〈 vfr. *escarboncle* (carbunculum) + *boucle.* **Étambord,** altération d'*étambot* (voir *Dict. général*) sous l'influence de *bord.* **Faufiler** 〈 vfr. *forsfiler* + *faux.* **Faux-fuyant** 〈 vfr. **forsfuyant* + *faux.* **Faux-marcher** 〈 vfr. **forsmarchier* + *faux.* **Flamberge** 〈 vfr. *Floberge* (nom de l'épée de Renaud de Montauban) + *flambe* ou *flamber.* **Fleurer** 〈 *flairer* (fragrare) + *fleur.* **Galantine** 〈 vfr. *galatine* + *galant.* **Goupillon** 〈 vfr. *guipillon, guépillon* (dér. du radical germanique wipp-, conservé dans *guipon;* cf. dan. vippe) + vfr. *goupil.* **Grateron,** altération de l'anc. fr. *gleteron* (dim. de *gleton,* mot d'origine allemande; comp. *Klette*) sous l'influence de *gratter.* **Herboriste,** dér. de *herbe,* par confusion avec *arboriste.* **Jolivettes** dans l'expression »danser les jolivettes«, dont Littré (dans son *Supplément*) a donné un exemple tiré des *Lettres* du Père Duchesne; il y a ici une altération vulgaire de l'expression correcte »danser les olivettes« (*Romania,* XXVIII, 193). **Lumignon** 〈 vfr. *limegnon* ou *lemignon* + *lumière.* **Lutin** 〈 vfr. *netun* (Neptunus), devenu *nuiton* sous l'influence de *nuit,* puis *luiton,* sous l'influence de *luiter* (lutter), contracté en *luton,* qui aboutit à *lutin,* par substitution de suffixe. **Machelière** (sc. *dent*) 〈 vfr. *maisselère, maisselière* (dér. de maxilla) + *mâcher.* **Ordonner** 〈 vfr. *ordener* (ordinare) + *donner.* **Orpailleur** 〈 vfr. *arpailleur, harpailleur* (dér. de *harpailler,* saisir) + *or.* **Plein saut (de),** altération de *prin* (primum) *saut.* **Porc-épic,** altération de *porc-épi* (vfr. *porc espi*), due probablement au verbe *piquer.* **Pourpier** 〈 pullipedem + *pourpre* (?); la terminaison *-ier,* emprunté à *pommier, prunier, sorbier,* etc., est un rapprochement graphique savant. **Ribordage**, au XVIIIe siècle *ribodage* (Furetière), altéré sous l'influence de *bord.* **Roussi,** ancienne dénomination du cuir de Russie, altération de *Russie,* sous l'influence de *roussir.* **Rue des Chamaillards** (à Paris) 〈 *Rue des Champs-Maillard,* probablement le nom de l'ancien propriétaire du terrain; l'altération est due au verbe *chamailler.* **Rue aux Ours** (à Paris) 〈 *Rue aux oues; oue* ou *oe* est un ancien doublet de *oie* (auca); cf. § 415,1. **Treillis,** pour *trélis;* la forme médiévale *tresliz* a été altérée sous l'influence de *treille.* **Ustensile,** autrefois *utensile* (lat. utensilia), changé sous l'influence d'*user.* **Vaudeville** 〈 vfr. *vaudevire* (c. à d. *Val de Vire*) + *ville;* on trouve aussi l'altération *voix de ville.* **Vert-de-gris,** altération de *vert de Grice* (Grèce).

532. Voici enfin quelques exemples de substitutions de paronymes et d'homonymes. On dit maintenant *à seule fin,* ce qui offre une apparence de sens, et pourtant il y a là une altération; la forme primitive est *à celle fin* (II, § 557); Vaugelas la blâmait (*Remarques* II, 427), mais le peuple la garde encore (Littré). Une pareille confusion paraît avoir provoqué les *pantoufles de verre* (pour *vair*) de Cendrillon. Remarquez que dans les deux cas le mot remplacé est un mot obsolète. Comp. aussi IV, § 463.

533. Le parler populaire a de tout temps été riche en altérations de cette espèce; quelques-unes, comme nous l'avons vu, finissent par entrer dans la langue littéraire et sont ainsi officiellement consacrées; les autres, et c'est la plus grande partie, attendent encore leur droit de cité, si jamais elles l'obtiennent. Citons les déformations vulgaires suivantes: *Cachematte,* pour *casematte. Cuirassé,* dans *bitter cuirassé,* pour *bitter curaçao* (Rigaud, *Dict.*). *Embarque-à-terre,* pour *embarcadère. Jeu d'eau,* pour *jet d'eau. Pain enchanté,* pour *pain à chanter* (c. à d. à chanter la messe). *Patron-Jaquet,* pour *potron-jaquet. Richar,* dans *fil de richar,* pour *fil d'archal. Richedale* pour *risdale* (Leroux, *Dict.*). *Tête d'oreiller,* pour *taie d'oreiller. Violettes d'épargne,* pour *violettes de Parme. Lanterne à la Sainte-Hélène,* pour *lanterne à l'acétylène,* etc. Ajoutons encore quelques exemples rangés selon le sens des mots:

1° **Noms de maladies et de remèdes.** En voici une liste, donnée par un chroniqueur du *Temps* (n° du 4 mai 1876): »L'huile de ricin devient *huile d'Henri V;* — le sulfate de magnésie, *surface de magnésie;* — le nitrate d'argent, *la mitraille d'argent;* — un cataplasme émollient, *un cataplasme humiliant;* du laudanum, *de l'eau d'ânon;* — l'inflammation du péritoine, *l'inflammation du père Antoine;* — la trachée-artère, *la tranchée artère;* — une luxation, *une luxure;* — le périnée, *les Pyrénées;* — le baume d'opodeldoch, *le baume de Paul de Kock;* — le sirop d'ipécacuana, *le sirop de pépins cuits à Naples.* — l'occiput, *l'os qui pue;* — la potion opiacée, *la potion à pioncer;* — le lierre terrestre, *le lierre Thérèse;* — follicules de séné, *fornicules de séné;* — kyste de l'ovaire, *cuistre de l'ovaire;*

— polype du nez, *Hippolyte du nez;* — feuilles de pariétaire, *feuilles de propriétaire;* — la colophane, *la colle à femme;* — le delirium tremens, *le délire d'homme très mince.* Il va sans dire que dans le nombre il y a plus d'un farceur qui ne se gêne pas pour rigoler un brin à la barbe de l'apothicaire. Le *delirium très mince* est une plaisanterie »classique«. A cette liste, M. H. Gaidoz a ajouté les *mouches catholiques*, pour mouches cantharides.

2⁰ **Noms de personnes.** Dans les poésies populaires, on rencontre *Mathieusalé* pour *Mathusalem:*

> Auparavant que la terr' fut créée,
> J'étais au monde avant Mathieusalé.
> (De Puymaigre, *Chants populaires*, II, 269.)

Cette défiguration est de vieille date. On la trouve dans le *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, où le paysan Gareau dit: »Ce feset-il, a celle fin de vivre aussi longtemps que *Maquieu Salé*« (II, sc. 2); et elle existait déjà au XIVe siècle (voir *Romania,* XXIX, 422). Le nom de *Murad-Beg* vit dans la vieille littérature sous la forme altérée d'*amorabaquin,* d'où a été tiré *l'admiral Baquin:*

> L'admiral Baquin a jousté
> Contre le roy des ferinaulx.
> (*Recueil général des Sotties*, p. p. É. Picot, I, 94.)

G. Doncieux a cité un autre exemple tout récent et excessivement curieux: »Près du village des Laumes (Côte-d'Or), sur l'emplacement supposé de l'*oppidum* gaulois d'Alesia, Napoléon III a fait ériger, il y a une quarantaine d'années, une statue colossale, en bronze, de *Vercingétorix;* on l'aperçoit distinctement de la voie ferrée. Or, en 1872, un de mes amis, qui résidait pour lors à Dijon, ayant fait un tour aux Laumes, rencontra aux alentours du monument des bonnes femmes qui priaient *saint Gétorix;* et en effet, aux questions qu'il fit sur cette statue dans l'auberge du village, il fut répondu que c'était celle d'un très grand saint« (*Mélusine,* IX, 78).

Remarque. Cyrano de Bergerac a forgé beaucoup de déformations plus ou moins plaisantes, qu'il met dans la bouche de Gareau. Ce personnage

original fait des voyages sur *l'Or riant* (l'Orient) et vers *la Mardi Terre Année* (la Méditerranée); chemin faisant, il arrive aux *deux trois de Gilles le Bâtard* (détroit de Gibraltar), et en *Harico* (Jéricho), et il rapporte de ces pays merveilleux des *guiamans* (§ 468, Rem.) rouges et des *hémoroïdes vartes.* Gareau est aussi rempli d'admiration pour la science de son maître, qui étudie *des Amas de Gaules* (Amadis de Gaule), *des Cadets de Tirelire* (les Décades de Tite-Live) et *des Aînés de Vigile* (les Énéides de Virgile), etc.; voir le deuxième acte du *Pédant Joué.* Rappelons enfin que *tomber de Charybde en Scylla* est devenu *tomber de canif en syllabe* dans la langue facetieuse moderne.

CHAPITRE VIII.

LANGUE ET NATIONALITÉ.

534. Après avoir examiné le système phonétique du français et les modifications successives qu'il a subies pendant plus de mille ans, nous finirons en ajoutant quelques remarques sommaires sur ce même système, considéré dans ses rapports possibles avec la nationalité. Il paraît indubitable à la grande majorité des hommes que le génie national d'un peuple se reflète de quelque manière dans sa langue, comme dans toutes ses autres manifestations. C'est pourquoi on aime toujours à établir une correspondance intime entre le caractère et les mœurs d'un groupe d'individus déterminé et la manière dont il exprime ses sentiments et ses pensées. C'est surtout dans le domaine sémantique, et, plus spécialement, dans le choix des métaphores qu'on a pu retrouver l'influence du milieu; elle se manifeste probablement aussi dans la syntaxe, mais elle paraît très problématique dans les autres domaines.

535. On a souvent soutenu qu'il y a une certaine relation de cause à effet entre les tendances psychiques d'un peuple et le système phonétique dont il se sert. Cette hypothèse est des plus séduisantes, et elle apparaît sous des formes différentes dans plusieurs manuels et traités: beaucoup de faits semblent l'appuyer d'une manière tout à fait indiscutable, mais d'autres la contredisent absolument. La question est trop complexe pour être étudiée ici; nous devrons nous contenter de quelques observations toutes sommaires que nous suggèrent quelques citations.

536. Nous commencerons par quelques remarques de M. Jules Lecoultre: »Sans comprendre le sens des paroles, l'auditeur pourra établir entre le caractère d'un peuple et sa langue certains rapports plus ou moins intimes. En entendant le dialecte bernois, on reconnaît le rude fils des montagnes, l'italien donne l'impression d'une grâce un peu apprêtée, l'espagnol a de la fierté. Si l'on entendait encore parler le patois neuchâtelois, on y retrouverait les qualités du peuple qui le parlait: la solidité, l'honnêteté avec un grain d'ironie plus narquoise qu'élégante«. Ces réflexions sont trop vagues pour qu'on s'y arrête; elles négligent de citer les faits qui auraient dû servir de preuves. Nous les laisserons donc de côté et passerons à quelques observations toutes récentes de M. Albert Sechehaye: »Telle langue emploie de préférence des voyelles claires, comme l'italien, telle autre multiplie les consonnes et assourdit volontiers l'élément vocalique de ses syllabes, comme l'allemand. Pourquoi? Est-ce une illusion de penser que cela correspond à la différence psychique que l'on constate entre ces deux peuples: l'un vivant en dehors de lui-même, aimant la couleur et tout ce qui frappe ses sens; l'autre attaché davantage à l'aspect intellectuel et subjectif des choses?« Nous sommes porté à soutenir que raisonner de cette manière c'est faire de la littérature et non de la science; l'éminent linguiste s'est laissé entraîner à proposer une hypothèse qui paraît être en parfait accord avec l'opinion générale et qui pourtant, examinée de plus près, se montre insoutenable. Selon M. Sechehaye les Italiens ont des voyelles claires parce qu'ils vivent en dehors d'eux-mêmes et aiment les vives couleurs. Mais les Portugais aiment aussi les vives couleurs et la vie extérieure, et pourtant leur système vocalique est bien trouble et fait au premier abord une impression très sombre et peu gaie. Rappelons aussi, pour nous en tenir à l'italien lui-même que beaucoup de voyelles inaccentuées, et surtout *a*, la voyelle claire par excellence, passent à une sorte d'*e* féminin.

Remarque. Rappelons, à titre de curiosité, que Jacob Grimm regardait le changement du *t* pur en une consonne aspirée comme un trait admirable; c'était, disait-il, un changement »auquel des nations plus tranquilles n'avaient pas pris part«, un changement »qui est intimement lié au puissant mouvement de progrès qui ouvre le moyen-âge et à l'aspiration des Allemands vers la liberté« *(der mit dem gewaltigen das Mittelalter eröffnenden Vorschritt*

und dem Freiheitsdrang der Deutschen zusammenhängt). Georges Curtius a presque renchéri sur le maître: il considère la première mutation consonantique comme un témoignage »de l'énergie et de l'ardeur juvénile des Germains« *(der Thatkraft und der jugendlichen Rüstigkeit der Germanen).* Enfin, notons qu'en 1900 un philologue a expliqué le petit nombre de *p* qu'on trouve dans la langue allemande par l'évolution du peuple allemand vers des mœurs plus douces et plus civilisées.

537. Pour la langue française en particulier, on n'a pas encore soumis la question à une étude d'ensemble; mais on trouve par ci, par là des observations tendant à établir un rapport entre le phonétisme et le génie national. Au XVI[e] siècle, Théodore de Bèze avait observé que la prononciation française est très rapide et n'est retardée que par un petit nombre de longues, et l'excellent humaniste établit un rapport de cause à effet entre l'esprit vif des Français et la rapidité de leur prononciation (voir § 128). C'est une assertion peu hasardeuse. Les érudits modernes sont moins prudents. Voici les conclusions extravagantes que tire M. Jules Lecoultre du manque de syllabes fortement accentuées en français et du débit parfois monotone qui en résulte (comp. *Manuel phonétique,* § 135): »L'absence du rythme dans le langage dénonce un peuple peu musical, indifférent au charme de sa propre parole et peu soucieux de trahir par des sons le fond de son âme«. Passons à une autre observation dont la valeur est au moins aussi problématique. Dans son étude sur la langue de »Cyrano de Bergerac«, M. A. Schenk constate dans les rimes de Rostand »la prédominance extraordinaire des sons aigus *i, é, u* [y] et surtout *è;* puis viennent en fréquence les sons moyens *a, an, oi.* Les sons profonds *o, u* [u] sont relativement rares«. L'auteur indique ensuite une explication possible de ses observations dans les termes suivants: »Ce sont certaines qualités (ou certains défauts) du caractère français, mouvementé, impératif (ü, i) démonstratif, résolutif (é, è) qui demandent, pour se manifester, des sons d'une nature psychologique correspondante«. Il est à peine nécessaire de combattre ces considérations, dont le caractère fantasque saute aux yeux. L'édifice que M. Schenk a essayé de construire n'est qu'un château de cartes qui s'écroule au moindre examen critique. La question du rapport du phonétisme au génie national attend toujours sa solution.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

7 (p. 10, l. 14): *Brême*; lire: *Brème*.

20 (p. 28, l. 17): *voir § 44, Rem.*; lire: *voir § 44,₃*.

78 (p. 102, l. 6). Rayer *farniente*.

86,2 (p. 111, l. 4 d'en bas). Le terme de *Fransquillons* s'applique aux Flamands parlant français.

99 (p. 125, l. 7 d'en bas): b a k b o r d; lire: b a k b o o r d.

99. M. E. Philipot nous signale l'exemple suivant d'une orthographe moderne due à une fausse étymologie: »J'ai remarqué que les trois quarts des auteurs actuels qui décrivent la vie de caserne orthographient *au temps* le commandement *autant* (servant à faire recommencer un mouvement mal fait)«.

132 (p. 162, l. 8 d'en bas): *neuf voyelles*; lire: *dix voyelles*.

144 (p. 169): *posttonique*; lire: *post-tonique*.

187 (p. 203, l. 3): *ils présentent*; lire: *nous constatons qu'ils présentent*.

215,2 (p. 224, l. 2 d'en bas): *i n d u c t i l e; lire: i n d u c t i l i a.

248 (p. 247). L'ancien mot français *ues* vit encore en anglais comme terme de droit sous la forme *use*.

271,2 (p. 263, l. 1 d'en bas). Effacer *éternument*; on écrit *éternuement* ou *éternûment*.

273,1, Rem. (p. 267). Il faut supposer que Rostand prononce [pɛj]; dans ce cas l'hiatus est seulement graphique, et *paye* entre dans un vers comme y entre *paille*, etc.

BIBLIOGRAPHIE

I. ABRÉVIATIONS.

AGIt. — *Archivio glottologico italiano.*

ALLG. — *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik.*

ASNS. — *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen.*

ATF. — *Ancien théâtre français* p. p. Viollet le Duc. Vol. I—X. Paris 1854—1857.

CIL. — *Corpus inscriptionum latinarum.*

FS. — *Französische Studien.*

JBRPh. — *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der Romanischen Philologie.*

LBlGRPh. — *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie.*

MSLP. — *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris.*

MSNPhH. — *Mémoires de la Société néo-philologique.* Helsingfors.

MLN. — *Modern Language Notes.*

MVT. — *Le mistere du viel Testament* p. p. J. de Rothschild. Vol. I—IV. Paris, 1878—1891.

RF. — *Romanische Forschungen.*

RLR. — *Revue des langues romanes.*

Rom. — *Romania. Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes.*

RPF. — *Recueil de poésies françoises des XV[e] et XVI[e] siècles* p. p. A. de Montaiglon. Vol. I—XIII. Paris, 1855—1878.

RPGR. — *Revue des patois gallo-romans.*

RPhFP. — *Revue de philologie française et provençale* (ancienne *Revue des patois*).

RS. — *Romanische Studien.*

Thurot. — *De la prononciation française depuis le commencement du XVI[e] siècle, d'après les témoignages des grammairiens par* Ch. Thurot. 2 vol. Paris, 1881—1883.

ZFSL. — *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur.*

ZRPh. — *Zeitschrift für romanische Philologie.*

Études Paris. — *Études romanes dédiées à Gaston Paris, le 29 décembre 1890, par ses élèves français et ses élèves étrangers des pays de langue française.* Paris, 1891.

Mélanges Brunot. — *Mélanges de philologie offerts à Ferdinand Brunot à l'occasion de sa 20e année de professorat dans l'enseignement supérieur par ses élèves français et étrangers.* Paris, 1904.

Mélanges Chabaneau. — *Festschrift Camille Chabaneau zur Vollendung seines 75. Lebenjahres 4. März 1906 dargebracht von seinen Schülern, Freunden und Verehrern.* Erlangen, 1907.

Mélanges Foerster. — *Beiträge zur romanischen und englischen Philologie. Festgabe für Wendelin Foerster.* Halle, 1902.

Mélanges Geijer. — *Uppsatser i Romansk filologi tillägnade professor P. A. Geijer på hans sextioårsdag den 9de april 1901.* Upsala, 1901.

Mélanges Gröber. — *Beiträge zur romanischen Philologie. Festgabe für Gustav Gröber.* Halle, 1899.

Mélanges Meyer-Lübke. — *Prinzipienfragen der romanischen Sprachwissenschaft; Meyer-Lübke gewidmet.* Teil I (Beiheft 26 zur ZRPh.).

Mélanges Mussafia. — *Bausteine zur romanischen Philologie. Festgabe für Adolfo Mussafia zum 15. Februar 1905.* Halle, 1905.

Mélanges Picot. — *Mélanges offerts à M. Émile Picot par ses amis et élèves.* Paris, 1913.

Mélanges Suchier. — *Forschungen zur romanischen Philologie. Festgabe für Hermann Suchier.* Halle, 1900.

Mélanges Tobler. — *Abhandlungen Herrn Prof. Dr. Adolf Tobler zur Feier seiner fünfundzwanzigjährigen Thätigkeit als ordentlicher Professor an der Universität Berlin von dankbaren Schülern in Ehrerbietung dargebracht.* Halle a. S., 1895.

Mélanges Vollmöller. — *Philologische und volkskundliche Arbeiten Karl Vollmöller zum 16. Oktober 1908 dargeboten, herausg. von K. Reuschel und K. Gruber.* Erlangen, 1908.

Mélanges Wahlund. — *Mélanges de Philologie romane dédiés à Carl Wahlund, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa naissance.* Mâcon, 1896.

Recueil Paris. — *Recueil de mémoires philologiques présenté à M. Gaston Paris par ses élèves suédois le 9 août 1889, à l'occasion de son cinquantième anniversaire.* Stockholm, 1889.

Diss. inaug. — Dissertatio inauguralis.
Progr. — Programme.

II. PARTIE GÉNÉRALE.

BEHRENS (D.), *Beiträge zur französischen Wortgeschichte und Grammatik. Studien und Kritiken.* Halle, 1910.

BEHRENS (D.), voir SCHWAN.

BRUNOT (F.), *Histoire de la langue française des origines à 1900.* I—IV. Paris, 1905—1913.

BURGUY (G.-F.), *Grammaire de la langue d'oïl, ou grammaire des dialectes français aux XIIe et XIIIe siècles.* 2 vol. Deuxième édition. Berlin, 1869—70.

DARMESTETER (A.), *Cours de grammaire historique de la langue française.* I—IV. Paris, 1891—1897.

DAUZAT (A.), *Essai de méthodologie linguistique dans le domaine des langues et des patois romans.* Thèse de doctorat. Paris, 1906.

DIEZ (F.), *Grammaire des langues romanes.* Trad. par A. BRACHET, A. MOREL-FATIO et G. PARIS. 3 vol. Paris, 1874—1876.

ERNOUT (A.), *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin.* Thèse de doctorat. Paris, 1909.

GILLIÉRON (J.) et M. ROQUES, *Études de Géographie linguistique d'après l'Atlas linguistique de la France.* Paris, 1912.

GOURMONT (REMY DE), *Esthétique de la langue française.* La déformation, la métaphore, le cliché, le vers libre, le vers populaire. Paris, 1899.

GRÖBER (G.), *Grundriss der romanischen Philologie.* I—II. Strassburg, 1888—1901.

LITTRÉ (É.), *Histoire de la langue française.* 2 vol. Sixième édition. Paris, 1873.

LONGNON (A.), *Origines et formation de la nationalité française.* Paris, 1913.

MARTY-LAVEAUX (C.), *Études de langue française* (XVIe et XVIIe siècles). Paris, 1901.

MEYER (P.), *Les études de M. Littré sur l'histoire de la langue française.* (Extrait de la Bibliothèque de l'École des Chartes, 5e série, tome V.). Paris, s. d.

MEYER-LÜBKE (W.), *Grammaire des langues romanes.* I—III. Paris, 1890—1900.

MEYER-LÜBKE (W.), *Historische Grammatik der französischen Sprache.* 2. und 3. durchgesehene Auflage. Heidelberg, 1913.

NISARD (C.), *Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue.* Paris, 1872.

PARIS (G.), *Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française.* Paris et Leipzig, 1862.

PARIS (G.), *Mélanges linguistiques,* publiés par MARIO ROQUES. Paris, 1909.

ROQUES (M.), voir GILLIÉRON, PARIS.

RYDBERG (G.), *Zur Geschichte des französischen ə.* I—II. Upsala, 1896—1907.

SCHWAN (E.), *Grammatik des Altfranzösischen.* Neu bearbeitet von D. BEHRENS. Neunte revidierte und vermehrte Auflage. Leipzig, 1911.

SCHWAN-BEHRENS, *Grammaire de l'ancien français.* Traduction par OSCAR BLOCH. Leipzig, 1900.

SEELMANN (E.), *Die Aussprache des Lateins nach physiologisch-historischen Grundsätzen.* Heilbronn, 1885.

SUCHIER (H.), *Le français et le provençal.* Traduction par P. MONET. Paris, 1891.

SUCHIER (H.), *Altfranzösische Grammatik.* Teil I: *Die Schriftsprache.* Halle, 1893.

THOMAS (A.), *Essais de philologie française.* Paris, 1897.

THOMAS (A.), *Mélanges d'étymologie française.* Paris, 1902.

THOMAS (A.), *Nouveaux essais de philologie française.* Paris, 1905.

THURNEYSEN (R.), *Die Etymologie.* Eine akademische Rede. Freiburg i. B., 1905.

THUROT (CH.), *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle, d'après les témoignages des grammairiens.* 2 vol. Paris, 1881—1883.

VOSSLER (K.), *Frankreichs Kultur im Spiegel seiner Sprachentwicklung. Geschichte der französischen Schriftsprache von den Anfängen bis zur klassischen Neuzeit.* Heidelberg, 1913.

WEY (F.), *Histoire des révolutions du langage en France.* Paris, 1848.

III. PARTIE SPÉCIALE.

---

1. G. PARIS, *Romani, Romania, Lingua romana, romancium* (Mélanges linguistiques, p. 1—31).

2. MOHL, *Introduction à la chronologie du latin vulgaire* (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, fasc. CXXII). Paris, 1899.

3. GRANIER DE CASSAGNAC, *Histoire des origines de la langue française*. Paris, 1872. — Cf. Revue critique, 1873, I, 289—301 (G. PARIS), et 1898, I, 443—444 (BOURCIEZ).

Rem. J. LOTH, *L'émigration bretonne en Armorique du Ve au VIIe siècle de notre ère*. Paris, 1883. — Cf. Rom. XIII, 436—441 (G. PARIS).

4. G. DOTTIN, *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique*. 2e éd. Paris, 1914.

R. THURNEYSEN, *Keltoromanisches. Die kelt. Etymologien im etymologischen Wörterbuch von Diez*. Halle, 1884.

Rem. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*. Paris, 1890. — Cf. Rom. XIX, 464—477 (G. PARIS).

M. HÖLSCHER, *Die mit dem Suffix -acum, -iacum gebildeten französischen Ortsnamen*. Diss. inaug. Strassburg, 1890.

A. LONGNON, *Les noms de lieu celtiques en France* (Revue celtique, VIII, 174 ss.; XIII, 361—367).

CH.-A. WILLIAMS, *Die französischen Ortsnamen keltischer Abkunft*. Diss. inaug. Strassburg, 1891. — Cf. Rev. crit. 1892, II, 213—215 (H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE).

H. GRÖHLER, *Die Entwicklung franz. Orts- und Landschaftsnamen aus gallischer Volksnamen*. Progr. Breslau, 1906.

5. G.-J. ASCOLI, *Una lettera glottologica*. Torino, 1881. — Cf. Romania, XI, 130—134 (G. PARIS). ZRPh, V, 590—595 (W. FOERSTER). — Sur l'influence celtique, voir aussi *Romania*, IX, 177—191 (versification); XVIII, 330; XIX, 626—627 (contaminations).

6. A. SCHIBER, *Die fränkischen und alemannischen Siedlungen in Gallien, besonders in Elsass und Lothringen*. Ein Beitrag zur Urgeschichte des deutschen und des französischen Volksthums. Strassburg, 1894. — Cf. ZRPh, XVIII, 440—448 (G. GRÖBER).

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Études sur la langue des Francs à l'époque mérovingienne*. Paris, 1900.

7. J. BRÜCH, *Der Einfluss der germanischen Sprachen auf das Vulgärlatein*. Heidelberg, 1913.

E. MACKEL, *Die germanischen Elemente in der französischen und provenzalischen Sprache* (FS., VI, 1—200). — Cf. Rom., XVII, 289—291 (M. GOLDSCHMIDT). ZRPh., XII, 550—558 (A. POGATSCHER).

E. KORNMESSER, *Die französischen Ortsnamen germanischer Abkunft*. I. Theil: *Die Ortsgattungsnamen*. Diss. inaug. Strassburg, 1888.

O. SCHULTZ-GORA, *Über einige französ. Frauennamen* (Mélanges Tobler, p. 181—209).

C. CIPRIANI, *Étude sur quelques noms propres d'origine germanique (en français et en italien)*. Thèse. Angers, 1901.

M. GOLDSCHMIDT, *Germanisches Kriegswesen im Spiegel des romanischen Lehnwortes* (Mélanges Foerster, p. 49—70).

E. Ulrix, *De germaansche Elementen in de romaansche Taalen. Proeve van een germaansch-romaansch Woordenboek.* Gent, 1907. (Uitgaven der kon. vlaamsche Academie. 6. Reeks, 37.)

9. F. D'Ovidio, *San Mommoleno e il volgare romanzo di Gallia.* R. Accad. dei Lincei, 1910. (Comp. Romania, 1910, p. 633.)

10. C. H. Grandgent, *An introduction to Vulgar Latin.* Boston, 1907.

V. Thomsen, *Latin og Romansk* (Opuscula philologica ad Maduigium. Hauniæ, 1876. P. 256—266).

Joh. Vising, *Om vulgärlatinet* (Forhandl. paa det 4. nordiske Filologmøde. Copenhague, 1893. P. 146—164).

H. Schuchardt, *Der Vocalismus des Vulgärlateins.* I—III. Leipzig, 1866—1868.

Carl C. Rice, *The phonology of Gallic Clerical latin after the Sixth Century.* Diss. inaug. Cambridge (Massachusetts), 1909.

M. Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours.* Paris, 1890. — Cf. Rom., XX, 470—473 (A. Vernier).

L. Hüberts, *Beiträge zur Geschichte der französischen Wörter lateinisch-plebejischer Herkunft.* Diss. inaug. Kiel, 1905.

E. Löfstedt, *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae, Untersuchung zur Geschichte der lateinischen Sprache.* Upsal u. Leipzig, 1911.

11. G. Paris, *L'Appendix Probi* (Mélanges linguistiques, p. 32—45).

Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle.* 2 vol. Paris, 1856—1865.

Jules Pirson, *La langue des inscriptions latines de la Gaule* (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège). Bruxelles, 1901.

Lex Salica zum akademischen Gebrauche herausg. und erläutert von H. Geffken. Leipzig, 1898.

E. de Rozières, *Recueil général des formules du Ve au Xe siècle.* 3 vol. Paris, 1859—71.

J. Pirson, *Le latin des formules Mérovingiennes et carolingiennes.* (RF. vol. XXVI, 837—944).

E. Slijper, *De Formularum Andecavensium latinitate.* Diss. inaug. Amsterdam, 1906. — Comp. Romania, 1907, p. 158.

O. Haag, *Die Latinität Fredegars* (RF., X, 835—932).

Historia Apollonii regis Tyri. Rec. A. Riese. Lipsiæ, 1871.

La Vie de sainte Euphrosyne. Texte romano-latin du VIIIe—IXe siècle. Publ. par A. Boucherie. Montpellier, Paris, 1872.

12. Fr. Diez, *Altromanische Glossare berichtigt und erklärt.* Bonn, 1865. — *Anciens glossaires romans corrigés et expliqués.* Trad. par A. Bauer (Bibl. de l'École des Hautes Études, fasc. 5). Paris, 1870.

J. Stalzer, *Die Reichenauer Glossen, Der handschrift Karlsruhe 115.* Sitzungsberichte der kais. Akademie der Wissenschaften in Wien. Philos.-hist. Klasse, CLII. Wien, 1906.

J. Stalzer, *Zu den Reichenauer glossen.* Graz, 1908.

W. Foerster, *Die Reichenauer Glossen, neueste Arbeiten, neueste Lesungen* (ZRPh, XXXI, 513—569). — Cf. *Romania*, 1908, p. 473.

K. Hetzer, *Die Reichenauer Glossen. Textkritische und sprachliche Untersuchungen zur Kenntniss des vorliterarischen französisch.* Beiheft 7 zur ZRPh. Halle, 1906.

G. Baist, *Die Kasseler Glossen* (ZRPh., XXVI, 101—107).

J. Pirson, *Das Casseler Glossar* (ZRPh., XXVI, 521—532).

13. A. Fabricius, *Danske minder i Normandiet.* Copenhague, 1897.

G. Paris. *L'esprit normand en Angleterre* (La Poésie au moyen âge. 2e série. Paris, 1895. P. 45—74).

J. Jacobsen, *Stednavne og Personnavne i Normandiet.* (Danske Studier, 1911, p. 59—85).

A. Pedersen, *Nogle normanniske Lydforhold.* (Danske Studier, 1911, p. 85—99).

Ch. Joret, *Les noms de lieu d'origine non romane et la colonisation germanique et scandinave en Normandie.* Paris, 1913.

14. Ch. de Tourtoulon et M.-O. Bringuier, *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl.* Paris, 1876. (Extrait des Archives des missions scientifiques et littéraires. 3e série, III). — Cf. ZRPh., II, 325—327 (H. Suchier). Romania, VI, 630—633 (P. Meyer).

15. *Fratris* Rogeri Bacon, *ordinis minorum, Opus majus ad Clementem Quartum, pontificem Romanum.* Ed. S. Jebb, M. D. Londini, 1733. P. 44.

D. Behrens, *Bibliographie des patois gallo-romans.* 2e éd. revue et augmentée par l'auteur, traduite en français par E. Rabiet. Berlin, 1893. Un supplément a été publié dans ZFSL., XXV, 196—266.

D. Behrens, *Materialien zur Einführung in das Studium der altfranzösischen Mundarten.* Leipzig, 1913 (Schwan—Behrens Grammatik des Altfr., III).

Rem. Sur la question de l'existence des dialectes, voir P. Meyer dans *Romania*, IV, 294—296; V, 505; VI, 630—631; VIII, 469.

G. Paris, *Les parlers de France.* (Mélanges linguistiques, p. 432—448).

L. Gauchat, *Gibt es Mundartgrenzen?* (ASNS, 1903, vol. 111, p. 365).

H. Morf, *Mundartenforschung und Geschichte auf romanischem Gebiet* (Bulletin de Dialectologie romane, I, 1—17).

H. Morf, *Zur sprachlichen Gliederung Frankreichs.* Aus den Abhandlungen der königl. preuss. Akademie der Wissenschaften. Berlin, 1911.

E. Walberg, *Franskt Riksspråk och Franska Dialekter.* Lund, 1911.

17. Littré, *Histoire de la langue française,* I, 338, II, 102. *Dictionnaire*, passim.

A. Delboulle et P. Meyer, *Bouquetin* (Rom., XVII, 597—598; XIX, 302—304).

G. Paris, *Elme, osberc* (Mélanges linguistiques, p. 502—506).

18. W. Foerster und E. Koschwitz, *Altfranzösisches Übungsbuch*. Zweite Ausgabe. Heilbronn.

C. Wahlund, *Bibliografie der französischen Strassburger Eide vom Jahre 842* (Mélanges Mussafia).

H. Suchier, *Die Mundart der Strassburger Eide* (Mélanges Foerster, p. 199—204). — Cf. Romania, XXXI, 615—16 (G. P.).

J. Vising, *Les débuts du style français* (Recueil Paris. Stockholm, 1889. P. 175—209).

19. H. Berger, *Die Lehnwörter in der französischen Sprache ältester Zeit*. Leipzig, 1899.

G. Paris, *Les plus anciens mots d'emprunt du français* (Mélanges linguistiques, p. 315—352).

Ad. Eiselein, *Darstellung der lautlichen Entwicklung der französischen Lehnwörter lateinischen Ursprungs* (RF., X, 503—578).

J. Trénel, *L'Ancien Testament et la langue française du moyen âge (VIIIe—XVe siècle). Étude sur le rôle de l'élément biblique dans l'histoire de la langue, des origines à la fin du XVe siècle*. Paris, 1903.

20. M. Devic, *Dictionnaire étymologique des mots d'origine orientale*. (Imprimé dans le Supplément du Dictionnaire de Littré.) Paris, 1877. — Cf. Revue critique, 1877, II, 361—366 (L. Gautier).

M. Devic, *Quelques mots français d'origine orientale* (MSLP., V, 37—42).

H. Lammens, *Remarques sur les mots français dérivés de l'arabe*. Beyrouth, 1890. — Cf. Rom. IX, 499—500. LBlGRPh., 1892, 23—25 (G. Baist).

P. Tannery, *Sur l'étymologie du mot »chiffre«* (Revue archéologique, 1894, p. 48—53).

Th. Claussen, *Die griechischen Wörter im Französichen* (RF., XV, 774—883). Diss. inaug. Kiel, 1903.

21. K. v. Ettmayer, *Vorträge zur Charakteristik des Altfranzösischen*. Freiburg i. Ue., 1910.

Fragment de la Chanson de Roland v. 2312—2396, reconstitué par P. Passy. (Le Maître Phonétique, 1909, p. 90.)

23. Lefebvre Saint-Ogan, *Essai sur l'influence française*. Paris, 1885.

Ch. Bonnier, *Le Français parlé et écrit en Angleterre*. Étude sur le mélange de langage. Berlin, 1899.

P. Meyer, *De l'expansion de la langue française en Italie pendant le moyen âge*. Roma, 1904. Estratto dagli Atti del Congresso internazionale di scienze storiche (Roma, 1903). Vol. IV Sezione Storia delle Letterature.

G. Paris, *Les mémoires de Philippe de Novare* (Mélanges de littérature française du moyen âge, p. 427—470).

L. Reynaud, *Les origines de l'influence française en Allemagne. Étude sur l'histoire comparée de la civilisation en France et en Allemagne pendant la période précourtoise (950—1150).* Paris, 1913.

Kongespejlet p. p. Keyser, Munch et Unger. Christiania, 1848. P. 6.

24. H. Brüll, *Untergegangene und veraltete Worte des Französischen im heutigen Englisch.* Halle, 1913.

D. Behrens, *Beiträge zur Geschichte der franz. Sprache in England* (FS., V, 101—323). Heilbronn, 1886.

F. Hildebrand, *Über das franz. Sprachelement im Liber Censualis Wilhelms I von England* (ZRPh., VIII, 321—362).

Pogatscher, *Zur Lautlehre der griechischen, lateinischen und romanischen Lehnworte im Altenglischen* (Quellen und Forschungen, 64). Strassburg, 1888.

F. Fischer, *Die Lehnwörter im Altwestnordischen.* Berlin, 1909 (Palaestra, n° 85).

Th. Maxeiner, *Beiträge zur Geschichte der französischen Wörter im Mittelhochdeutschen.* Marburg, 1897. — Cf. Romania, XXVII, 155—159 (F. Piquet).

R. Mentz, *Französisches im mecklenburgischen Platt und in den Nachbardialekten.* I—II. Progr. Delitzsch, 1877—1898.

H. Palander, *Der franz. Einfluss auf die deutsche Sprache im zwölften Jahrhundert* (MSNPhH., III, 75—204).

J.-J. Salverda de Grave, *L'influence de la langue française en Hollande d'après les mots d'emprunt.* Paris, 1913.

Beaudouin, *Étude du dialecte chypriote moderne et médiéval.* Paris, 1884. — Voir aussi JBRPh., VI, 1, 69—70.

M. A. Triandaphyllidis, *Die Lehnwörter der mittelgriechischen Vulgärlitteratur.* Strassburg, 1909.

P. Kretzschmer, *Lateinische und romanische Lehnwörter im Neugriechischen* (Byzantinische Zeitschrift, VII).

G. Meyer, *Die romanischen Lehnworte im Neugriechischen. Neugriechische Studien IV* (Sitz.-Berichte d. k. Akad. d. Wissenschaften. Phil.-hist. Klasse. Wien, 1895).

Rob. Karch, *Die nordfranz. Elemente im Altprovenzalischen.* Diss. inaug. Darmstadt, 1901.

25. A. Leroux, *De l'introduction du français en Limousin du XIVe au XVIe siècle. Notes et documents.* Paris, 1911.

Rem. K. Bardenwerper, *Die Anwendung fremder Sprachen und Mundarten in den französischen Farcen, Sottien, Moralitäten und Sermons joyeux des Mittelalters.* Halle, 1911.

K. Bardenwerper, *Die Anwendung fremder Sprachen und Mundarten in den französischen Mysterien des Mittelalters.* Halle, 1912.

26. A. Darmesteter et A. Hatzfeld, *Le seizième siècle en France. Tableau de la littérature et de la langue.* Cinquième édition. Paris, 1893.

27. A. Lange, *Der vokalische Lautstand in der franz. Sprache des 16. Jahrhunderts nach den Zeugnissen der alten Grammatiker und den Grundsätzen der neueren Phonetik.* Elbing, 1883.

O. Thoene, *Die lautlichen Eigenthümlichkeiten der französischen Sprache des 16. Jahrhunderts nach den Grammatikern jener Zeit, mit Berücksichtigung der Lautverhältnisse der Satyre Ménippée.* Diss. inaug. Marienburg, 1883.

30. H. Vaganay, *Le vocabulaire français du XVIe siècle* (ZRPh., XXIX, 72—104).

R. Diepenbeck, *Beiträge zur Kenntnis der altfranzösischen Umgangssprache des späteren Mittelalters.* Diss. inaug. Kiel, 1900.

E. Stange, *Beiträge zur Kenntnis der französischen Umgangssprache des 16. Jahrhunderts.* Diss. inaug. Kiel, 1900.

31. M. Lanusse, *De l'influence du dialecte gascon sur la langue française de la fin du XVe siècle à la seconde moitié du XVIIe.* Paris, 1893.

33. L. Sainéan, *L'argot ancien.* Paris, 1907.

L. Sainéan, *Les sources de l'argot ancien.* 2 vol. Paris, 1912.

34 E. Bourciez, *Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II.* Paris, 1886. P. 137 ss.

H. Guy, *L'école des rhétoriqueurs.* Paris, 1911.

René Sturel, *Jacques Amyot.* Paris, 1909.

Rem. Egger, *L'hellénisme en France. Leçons sur l'influence des études grecques dans le développement de la langue et de la littérature française.* 2 vol. Paris, 1869.

H. Estienne, *Conformité du langage françois avec le grec.* Nouv. éd. par Léon Feugère. Paris, 1853.

J. Espagnolle, *L'origine du français.* 3 vol. Paris, 1886—1891. — Cf. Revue critique, 1886, II, 208—210 (A. Delboulle); 1888, II, 200—201 (id.).

J. Espagnolle, *Le vrai dictionnaire étymologique de la langue française.* Paris, 1896.

35. J. du Bellay, *La deffense et illustration de la langue françoyse.* Édition critique par Henri Chamard. Paris, 1904.

P. Villey, *Les sources italiennes de la »Deffense et illustration de la langue françoise« de Joachim du Bellay.* Paris, 1908.

36. E. Mellério, *Lexique de Ronsard, précédé d'une étude sur son vocabulaire, son orthographe et sa syntaxe.* Paris, 1895.

41. A. Thomas, *De quelques mots italiens d'origine française* (Essais de philologie française. Paris, 1897. P. 402—408).

42. L. Clément, *Henri Estienne et son œuvre française: étude d'histoire littéraire et de philologie.* Thèse. Paris, 1898.

Henri Estienne, *Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé.* Réimprimé avec Introduction et Notes par P. Ristelhuber. I—II. Paris, 1885.

43. G. Kohlmann, *Die italienischen Lehnworte in der neufranzösischen Schriftsprache* (seit dem 16. Jahrh.). Diss. inaug. Kiel, 1901.

A. Saya, *Contribution de l'Italie à l'enrichissement du lexique français.* Thèse. Grenoble, 1901.

48. O.-E. Scharschmidt, *Estienne Pasquiers Thätigkeit auf dem Gebiete der französischen Sprachgeschichte und Grammatik.* Diss. inaug. Bautzen, 1892.

49. Ch.-L. Livet, *La grammaire française et les grammairiens du XVIe siècle.* Paris, 1859.

G. Huth, *Jacques Dubois, Verfasser der ersten latein-französischen Grammatik* (1531). Programm des Königl. Marienstifts-Gymnasium. Stettin, 1899.

E. Gaufinez, *Notes sur le vocalisme de Meigret* (Mélanges Foerster, p. 363—420).

K. J. Fröhlich, *Garniers Institutio gallicæ linguæ (1558) und ihre Bearbeitung von Morlet (1593).* Progr. Eisenach, 1895.

F. Lütgenau, *Jean Palsgrave und seine Aussprache des Französischen.* Diss. inaug. Bonn, 1882. — Cf. ZFSL., III, 286—288 (O. Ulbrich).

51. J. Vising, *Den fransk klassiska stilens uppkomst* (Särtryck ur Göteborgs Högskolas Festskrift). Göteborg, 1898.

R. Ramm, *Beiträge zur Kenntniss der franz. Umgangssprache im 17. Jahrhundert.* Diss. inaug. Kiel, 1902.

52. F. Brunot, *La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes.* Paris, 1891.

53. J. Vianey, *Mathurin Régnier.* Paris, 1896.

M. Schiff, *La fille d'alliance de Montaigne, Marie de Gournay.* Paris, 1910.

54. L. Arnould, *Racan, histoire anecdotique de sa Vie et de ses Œuvres.* Paris, 1898.

55. Charles Livet, *Précieux et précieuses.* Paris, 1859.

56. Somaize, *Le dictionnaire des précieuses.* Nouv. éd. par Ch. Livet. 2 vol. Paris, 1856.

57. A. Fabre, *Études littéraires sur le XVIIe siècle. Chapelain et nos deux premières académies.* Paris, 1890.

F. Masson, *L'Académie française.* Paris, 1912.

58. Vaugelas, *Remarques sur la langue française.* Nouv. éd. par A. Chassang. 2 vol. Paris, s. d.

A. François, *Note sur le »Quinte-Curce« de Vaugelas* (Mélanges Brunot, p. 137—161).

F. Brunot, *La langue du Palais et la formation du »bel usage«* (Mélanges Chabaneau).

59. G. SAUTEBIN, *Thomas Corneille, grammairien.* Diss. inaug. Berne, 1897.

60. LANUSSE, *De Joanne Nicotio philologo.* Diss. inaug. Gratianopoli, 1893.

O. BLOCH, *Étude sur le dictionnaire de J. Nicot (1606)* (Mélanges Brunot, p. 1—13).

Rem. C. BEAULIEUX, *Liste des dictionnaires, lexiques et vocabulaires français antérieurs au »Thrésor« de Nicot (1606)* (Mélanges Brunot, p. 371—398).

E.-E. BRANDON, *Robert Estienne et le Dictionnaire français au XVIe siècle.* Thèse. Baltimore, 1904.

62. E. SAMFIRESCO, *Ménage polémiste, philologue, poète.* Thèse. Paris, 1902.

63. G. DONCIEUX, *Un jésuite homme de lettres au XVIIe siècle. Le Père Bouhours.* Paris, 1886.

CH. REVILLOUT, *Boursault et la Comédie des mots à la mode* (Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 1888).

P.-A. GEIJER, *François de Callières et ses critiques sur le langage de ses contemporains* (Mélanges Wahlund, p. 255—271).

M. ROQUES, *Notes sur François de Callières et ses œuvres grammaticales (1645—1717)* (Mélanges Brunot, p. 273—301).

A. SCHENK, *Table comparée des observations de Callières sur la langue de la fin du XVIIe siècle.* Kiel, 1909.

. WINKLER, *La Doctrine grammaticale française d'après Maupas et Oudin.* (Beiheft 38 zur ZRPh.). Halle, 1912.

A. FRANÇOIS, *La Grammaire du Purisme et l'Académie française au XVIIIe siècle. Introduction à l'étude des commentaires grammaticaux d'auteurs classiques.* Paris, 1905.

M. J. MINCKWITZ, *Alexis François, la grammaire du Purisme et l'Académie française au XVIIIe siècle* (ZFSL., 1906, p. 119).

F. GOHIN, *Les transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle (1740—1789).* Paris, 1903.

P. FOUQUET, *J.-J. Rousseau et la grammaire philosophique* (Mélanges Brunot, p. 115—136).

TH. RANFT, *Der Einfluss der französischen Revolution auf den Wortschatz der französischen Sprache.* Diss. inaug. Darmstadt, 1908.

64. A. MOREL-FATIO, *L'Espagne en France* (*Études sur l'Espagne.* Première série; 2e éd. Paris, 1895. P. 1—108).

BARET, *De l'Amadis de Gaule et de son influence sur les mœurs et la littérature au XVIe et au XVIIe siècle.* Paris, 1853.

G. LANSON, *Diffusion de la langue et de la littérature espagnoles* (Revue d'histoire littéraire, III, 52 ss.).

MOREL-FATIO, *Ambrosio de Salazar et l'étude de l'espagnol en France sous Louis XIII.* Paris, 1901 (Bibliothèque Espagnole).

66. VOLTAIRE, *Lettres philosophiques. Édition critique avec une introduction et un commentaire* par G. Lanson. T. 1—2. Paris, 1909.

68. W. HEYMANN, *Französische Dialektwörter bei Lexikographen des 16. bis 18. Jahrhunderts.* Diss. inaug. Giessen, 1903.

BRÜTTING, *Das Bauern-Französisch in Dancourts Lustspielen.*

70. C. LUICK, *Zur Aussprache des Französischen im XVII. Jahrh.* (Mélanges Mussafia).

P. PASSY, *Français du XVII*e *siècle* (Le Maître phonétique, 1906, p. 103).

GONÇALVES VIANNA, *Prononciation française à la fin du dix-huitième siècle* (Le Maître phonétique, 1896, 105—107).

71. GRIMAREST, *La vie de Molière.* Réimpression par A.-P. Malassis. Paris, 1877. P. 208.

ALLOU, *De l'universalité de la langue française.* Paris, 1825.

F. BOCK, *Französische Einflüsse in Göthes Sprache.* Progr. Wien, 1903.

P. A. LANGE, *Über den Einfluss des Französischen auf die deutsche Sprache im 17. und 18. Jahrhundert* (Mélanges Geijer, p. 225—240).

73. G. PELLISSIER, *Rénovation de la langue et de la métrique* (Le mouvement littéraire au XIXe siècle. Paris, 1889. P. 101—119).

76. H. TARDEL, *Das englische Fremdwort in der modernen französischen Sprache* (Sonderdruck aus der Festschrift der 45. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner). Bremen, 1899.

JEAN DE LA POULAINE, *L'Anglomanie.* Paris, 1900.

80. CH. BONNIER, *Lettres de soldat Étude sur le mélange entre le patois et le français* (ZRPh., XV, 374—428).

Rem. 1. H. GAIDOZ, *La société liégeoise de littérature wallonne et le folk-lore à Liège* (Mélusine, IV, 562—570).

A. JEANROY, *Félibre* (Romania, XXIII, 463—465).

Rem. 2. *Pétition pour les langues provinciales au corps législatif* par le comte de CHARANCEY, H. GAIDOZ et CH. DE GAULLE. Paris, 1903.

81. A. NICEFERO, *Le génie de l'argot. Essai sur les langages spéciaux, les argots et les parlers magiques.* Paris, s. d.

SAINÉAN, voir § 33.

G. DELESALLE, *Dictionnaire argot-français et français-argot.* Préface de Jean Richepin. Paris, 1896. — Cf. ZFSL. XVIII, 2, 207—216 (K. SACHS).

L. LARCHEY, *Dictionnaire historique, étymologique et anecdotique de l'argot français.* Paris, 1876.

L. RIGAUD, *Dictionnaire d'argot moderne.* Nouv. éd. Paris, 1888.

C. VILLATTE, *Parisismen.* Vierte Auflage. Berlin, 1895.

83. C. FONTAINE, *Les Décadents. A propos du livre de M. A. Leune, Difficult Modern French* (MLN., X, 372—378).

J. PLOWERT, *Petit glossaire des auteurs décadents et symbolistes.* Paris, 1889. — Cf. Revue critique, 1889, I, 33—34 (A. DELBOULLE).

86. L. Gallois, *Les limites linguistiques du français d'après les travaux récents, avec six cartes en couleur* (Annales de géographie, 1900, 15 mai).

J. Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz.* I - III. Basel, 1891—1899.

C. This, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in Elsass-Lothringen.* Strassburg, 1888—1889.

G. Kurth, *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France.* Tome I. Bruxelles, 1896.

Sur le français en **Italie,** voir:

H. Gaidoz, *Les vallées françaises du Piémont* (Annales de l'École libre des sciences politiques, 1887, p. 53—86).

Sur le français en **Suisse,** voir:

L. Gauchat, *Langue et patois de la Suisse romande.* Neuchâtel, 1907.

L. Gauchat et J. Jeanjaquet, *Bibliographie linguistique de la Suisse romande.* Neuchâtel, 1913.

Sur le français en **Allemagne,** voir:

H. Schuchardt, *Das Französische im neuen Deutschen Reich* (Keltisches und Romanisches. Berlin, 1886. P. 259—291).

C. Marmier, *Geschichte und Sprache der Hugenottencolonie Friedrichsdorf am Taunus.* Marburg, 1901.

Sur le français en **Belgique** et en **Hollande,** voir:

H. Gaidoz, *Le Grand-Duché du Luxembourg: son Histoire, ses Institutions, ses Traditions* (La Nouvelle Revue, 1890, 1er oct., p. 597—616).

Gustave Cohen, *Le parler belge* (Skandinavisk månadsrevy, 1906, p. 163).

M. Wilmotte, *La culture française en Belgique.* Paris, 1912.

J.-J. Salverda de Grave, *L'influence de la langue française en Hollande d'après les mots empruntés.* Paris, 1913.

Sur le français aux **Iles normandes,** voir:

H. Gaidoz, *Une visite aux Iles normandes* (Revue des Deux Mondes, 1889, 15 février, p. 917 ss.).

E. Seelye Lewis, *Guernsey, its people and dialect.* Diss. inaug. Baltimore, 1895. — Cf. Rom., XXIV, 630—631. — Comp. § 13.

Sur les **patois créoles** en général, voir:

René de Poyen-Bellisle, *La littérature créole 1891—1894* (JBRPh., IV, 2, 376—381).

Sur les patois créoles des **Mascareignes,** voir:

A. Dietrich, *Les parlers créoles des Mascareignes* (Rom., XX, 216—276).

G. Baissac, *Étude sur le patois créole mauricien.* Nancy, 1880. — Cf. Romania, X, 610—617 (A. Bos).

A. Bos, *Note sur le créole que l'on parle à l'île Maurice* (Romania, IX, 571—578).

H. Schuchardt, *Sur le créole de la Réunion* (Romania, XI, 589—593).

Sur les patois créoles de l'**Amérique,** voir:

Fortier, *The french language in Louisiane and the negro-french dialect* (Transactions of the Modern Language Association of America. Baltimore, I, 1886, p. 96—101). — Cf. Romania, XV, 635.

René de Poyen-Bellisle, *Les sons et les formes du Créole dans les Antilles.* Baltimore, 1894. — Cf. JBRPh., II, 257—259.

Turiault, *Étude sur le langage créole de la Martinique.* Brest, 1874—1876. — Cf. Mélusine, I, 55—56 (H. Gaidoz).

Sur le français **canadien,** voir:

S. Clapin, *Dictionnaire canadien-français.* Montréal, 1902.

Bibliographie du parler français au Canada. Catalogue analytique . . . . dressé par J. Geddes et A. Rivard. Québec et Paris, 1906.

N.-E. Dionne, *Le parler populaire des Canadiens français.* Québec, 1909.

Hills, *Notes on Canadian French.* Publications of the Mod. Lang. Ass. of America, XVIII.

J. Geddes, *Study of an Acadian-french dialect spoken on the North Shore of the Baie des Chaleurs.* Halle, 1908.

W. Meyer-Lübke, *Das Französische in Kanada.* (Germ.-rom. Monatsschrift, I, 12).

Rem. F. Winterstein, *Die Verkehrs-Sprachen der Erde.* 2. Aufl. 1908.

87. *Li Abecés par ekivoche et li Significations des lettres,* par Huon le Roi de Cambrai. Édition critique par Artur Långfors (Annales Academiae Scientiarum Fennicae. Ser. B. Tom. IV, N° 3). Helsinki, 1911.

90. A.-F. Didot, *Observations sur l'orthographe ou ortografie française suivies d'une histoire de la réforme orthographique depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours.* Deuxième édition. Paris, 1868.

91. Ch.-L. Livet, *La grammaire française et les grammairiens du XVIe siècle.* Paris, 1859.

H. Niemer, *Die orthographischen Reform-Versuche der französischen Phonetiker des XIX. Jahrhunderts.* Teil. I. Diss. inaug. Greifswald, 1882.

92. P. Meyer, *Pour la simplification de notre orthographe.* Mémoire suivi du rapport sur les travaux de la commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe française. Paris, 1905.

100. J. Quicherat, *De la formation française des anciens noms de lieu.* Paris, 1867.

P.-E. Lindström, *Unetymologische Auflösung französischer Ortsnamen.* Stockholm, 1898. — Cf. Rom., XXVIII, 168.

101. A. SCHINZ, *Les accents dans l'écriture française; étude critique de leurs diverses fonctions dans le passé et dans le présent.* Paris, 1912.

109—111. M. BRÉAL, *Des lois phoniques* (MSPL., X, 1—11).

V. HENRY, *Antinomies linguistiques.* Paris, 1896.

O. JESPERSEN, *Til spörgsmålet om lydlove* (Nord. tids. f. filologi. N. R., VII, 207—245). — Ce mémoire a aussi paru en allemand: *Zur Lautgesetzfrage* (Intern. Zeits. f. allg. Sprachwissenschaft, III, 188—216).

P. PASSY, *Étude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux.* Diss. inaug. Paris, 1890.

H. SCHUCHARDT, *Über die Lautgesetze. Gegen die Junggrammatiker.* Berlin, 1885.

A. WALLENSKÖLD, *Zur Klärung der Lautgesetzfrage* (Mélanges Tobler. Halle, 1895. P. 288—305)..

ED. WECHSSLER, *Giebt es Lautgesetze?* (Mélanges Suchier. P. 349—538).

F. BRUNOT, *L'influence de l'autorité sur le langage* (Nouvelle Revue, 15 déc. 1912).

112. F. NEUMANN, *Über einige Satzdoppelformen der französischen Sprache* (ZRPh., VIII, 243—274; 363—412). — Cf. Romania, XIV, 157—159 (G. P.).

ED. SCHWAN, *Zur Lehre von den franz. Satzdoppelformen* (ZRPh., XII, 192—219).

114. GRAMMONT, *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes.* Dijon, 1895.

G. PARIS, *La dissimilation consonantique dans les langues romanes* (Mélanges linguistiques, p. 129—149).

A. THOMAS, *Remarques sur la dissimilation consonantique* (Romania, XXXVII, 284—292).

R. MERINGER, *Aus dem Leben der Sprache.* Berlin, 1908.

116. L. ROUDEL, *Remarques sur la phonétique des mots français d'emprunt* (RPhFL., XXII, 241).

118. KR. NYROP, *Adjektivernes könsböjning i de romanske Sprog. Med en indledning om lydlov og analogi.* Copenhague, 1886.

A. RISOP, *Begriffsverwandtschaft und Sprachentwicklung.* Berlin, 1903.

A. THUMB und K. MARBE, *Experimentelle Untersuchungen über die psychologischen Grundlagen der sprachlichen Analogiebildung.* Leipzig, 1901.

119. Rem. G. PARIS, *La Dance Macabré de Jean Le Fèvre* (Rom., XXIV, 129—132). — Cf. Rom., XVIII, 513; XXIV, 588.

AD. HATZFELD et ANT. THOMAS, *Coquilles lexicographiques. Première série, A—D.* Paris, 1893. (Extrait de la *Romania.*)

120. Sur les serments et les jurons, voir une série d'articles par E. Rolland, H. Gaidoz et O. Colson dans la *Mélusine,* III, 566—567; IV. 113—116, 307, 331, 356, 380, 498—500.

123. Sur les langages artificiels, voir Montaiglon, *Recueil de poésies françoises,* VII, 85.

L. Larchey, *Nouveau supplément du dictionnaire d'argot avec le vocabulaire des chasseurs de l'an VIII et le répertoire du Largonji.* Paris, 1892.

R. M. Meyer, *Künstliche Sprachen* (Indogermanische Forschungen, XII, 33—92, 242—318).

125. H. Andresen, *Über den Einfluss von Metrum, Assonanz und Reim auf die Sprache der altfranzösischen Dichter.* Diss. inaug. Bonn, 1874. — Cf. Romania, IV, 280—288 (G. Paris).

126. J. Stürzinger, *Orthographia gallica.* Heilbronn, 1884.

Ch. Beaulieux, *Le premier traité d'orthographe française imprime* (Mélanges Picot, II).

E. Stengel, *Die ältesten Anleitungsschriften zur Erlernung der französischen Sprache* (ZFSL., I, 1—40).

E. Stengel, *Chronologisches Verzeichnis franz. Grammatiken vom Ende des 14. bis zum Ausgange des 18. Jahrhunderts.* Berlin, 1890.

Jean Antoine de Baïfs *Psaultier.* Herausg. von Ernst Joh. Groth. Heilbronn, 1888. — Cf. Rom., XVIII, 514—515 (P. M.).

Sur la **transcription** de mots français par des **lettres étrangères**, voir:

L. Brandin, *Les gloses françaises (loazim) de Gerschom de Metz* (Extrait de la Revue des études juives. 1901). Paris, 1902.

A. Darmesteter, *Gloses et glossaires hébreux-français du moyen âge* (Rom., I, 146—176).

A. Darmesteter, *Deux élégies du Vatican* (Rom., III, 443—486).

Egger, *Mémoire sur un document inédit pour servir à l'histoire des langues romanes* (Mémoires de l'Institut Impérial de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Tome XXI, première partie, p. 349—376. Paris, 1857).

A. Berliner, *Die altfranzösischen Ausdrücke im Pentateuch-Commentar Raschis.* Alphabetisch geordnet und erklärt. Frankfurt, 1905.

G. Maspero, *Le vocabulaire français d'un copte du XIII*[e] *siècle* (Rom., XVII, 481—512).

G. Schlessinger, *Die altfranzösischen Wörter im Machsor Vitry nach der Ausgabe des Vereins »Mekize Nirdamim«.* Mainz, 1899. — Cf. LBlGRPh., 1900, p. 139—140 (A. Zauner).

127. J. Storm, *Romanische Quantität der romanischen Vokale in ihrer geschichtlichen Entwickelung* (Phonetische Studien, II, 138—177). Ce mémoire a été publié d'abord dans: Beretning om Forhandlingerne på det förste nordiske filologmøde 1876. Copenhague, 1878. P. 157—192.

B. TEN BRINK, *Dauer und Klang. Ein Beitrag zur Geschichte der Vokalquantität im Altfranzösischen.* Strassburg, 1879. — Cf. ZRPh., III, 135—143 (H. SUCHIER).

ED. BÖHMER, *Klang, nicht Dauer* (Rom. Stud., IV, 336—348).

129. W. GASSMANN, *Die Vokalquantität des Französischen im 16. Jahrhundert.* Diss. inaug. Halle, 1906.

131. A. MARX, *Hülfsbüchlein für die Aussprache der lateinischen Vokale in positionslangen Silben.* Berlin, 1883.

E. SEELMANN, *Die Aussprache des Lateins nach physiologisch-historischen Grundsätzen.* Heilbronn, 1885.

133. P. G. GORDANICH, *L'origine e le forme della dittongazione romanza* (Beiheft 5 zur ZRPh.). Halle, 1907.

P. PASSY, *L'évolucion de quelques diftongues en vieus français, ei (oi), ie, ou (eu), uo (ue)* (Mélanges Havet, p. 343—358).

134. P. PIERSON, *Métrique naturelle du langage.* Avec une notice préliminaire de G. Paris. Paris, 1884.

135. G. PARIS, *Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française.* Paris, 1862.

137,1. A. HORNING, *Ein vulgärlateinisches Betonungsgesetz* (ZRPh., VII, 572—573. — Cf. *ib.*, XIV, 547—548 (F. NEUMANN).

138. L. HAVET, *Colubra en roman* (Rom., VI, 433—436).

FR. NEUMANN, *Zu den vulgär-romanischen Accentgesetzen* (ZRPh., XX, 519—522). — Cf. Rom., XXVI, 140—141 (G. PARIS).

141. O. SCHERK, *Über den französischen Akzent.* Diss. inaug. Berlin, 1912.

143. H. SUCHIER, *Les voyelles toniques du vieux français.* Traduction de l'allemand, augmentée d'un index et d'un lexique par Guerlin de Guer. Paris, 1906.

148. L.-E. MENGER, *Free and checked vowels in Gallic popular latin* (Publications of the Modern Language Association of America, X, 306—341). — Cf. LBlGRPh., 1896, 340—342 (W. MEYER-LÜBKE). ZRPh., XXI, 304—305 (D. BEHRENS).

J.-E. MATZKE, *The question of free and checked vowels in gallic popular Latin* (Publications of the Modern Language Association of America, XIII, nº 1). — Cf. ZRPh., XXIV, 159—160.

E. STAAFF, *Études sur quelques problèmes de la phonétique française* (Språkvetenskapliga Sällskapets Förhandlingar 1910—1912).

153. J. CORNU, *De l'influence régressive de l'i atone sur les voyelles toniques* (Rom., VII, 360—361; X, 216—217). — Cf. ZRPh., VI, 174—175 (G. GRÖBER).

W. FOERSTER, *Beiträge zur romanischen Lautlehre. Umlaut (eigentlich Vokalsteigerung) im Romanischen* (ZRPh., III, 481—517).

156. E. MENGER, *On the development of popular latin e into French ei, oi* (MLN., XI, 116—120).

PH. ROSSMANN, *Französisches oi* (RF., I, 145—178). — Cf. Rom., XI, 604—609 (G. PARIS).

O. ULBRICH, *Zur Geschichte des franz. Diphtongen oi* (ZRPh., III, 385—394).

S. WEIGELT, *Französisches oi aus ei auf Grund lateinischer Urkunden des 12. Jahrhunderts* (ZRPh., XI, 85—106). — Cf. Rom., XVII, 148.

157. P. PASSY, *Deus problèmes de phonétique hist. française. 1) L'évolution de l'e fém. 2) Le passage de ei à oi* (RPhF., XX, 1—13).

159. A. HORNING, *Der Wandel von we (aus oi) zu è im Französischen* (ZRPh., XXIII, 481—490).

160. ALLEN, *Breve og Aktstykker til Oplysning af Christiern II's og Frederik I's Historie.* Copenhague, 1854. Vol. I, n° 52, 61, 63, 68, 80, 81, 92, 96, 97, 100, 129, 131, 149.

166. A. ZIMMERMANN, *Lat. ie statt ĕ* (ZRPh., XXVIII, 96).

Rem. L. HAVET, *La prononciation de ié en français* (Rom., VI, 321—327).

171. Sur la valeur phonétique de l'ancien *e*, voir Romania, IV, 499—501; VII, 122—125 (G. PARIS).

A.-E. EDSTRÖM, *Studier öfver uppkomsten och utvecklingen af fornfranskans E-ljud i betonad stafvelse.* Diss. inaug. Upsala, 1883. — Cf LBlGRPh., 1883, p. 469—470 (J. VISING).

173, Rem. A. MUSSAFIA, *Francese vals, valt, valent; sals, salt; chielt, chalt* (Rom., XXIV, 433—436).

176. O. ÖRTENBLAD, *Étude sur le développement des voyelles labiales toniques du latin dans le vieux français du XIIe siècle.* I: ŏ. Upsala, 1885.

178. JOHN E. MATZKE, *Über die Aussprache des altfranz. ue von latein.* ŏ (ZRPh., XX, 1—14).

181. G. PARIS, *Phonétique française: O fermé* (Mélanges linguistiques, p. 231—265).

A. SCHREIBER, *Der geschlossene o-Laut im Altfranzösischen.* Stettin, 1888. — Voir aussi ZRPh., XIV, 544—545 (F. NEUMANN).

183, Rem. A. DARMESTETER, *De la prononciation de la lettre u au XVIe siècle* (Romania, V, 394—404. Réimprimé dans les »Reliques scientifiques«, II, 144—157).

F. TALBERT, *De la prononciation de la lettre U au XVIe siècle,* lettre à M. A. Darmesteter. Paris, 1876.

187. G.-J. ASCOLI, *Una lettera glottologica* (Estratto della Rivista di Filologia e d'Istruzione classica, annata X). Torino, 1881.

P.-A. GEIJER, *Om ljuden y och ō i franskan* (Studier i fransk linguistik. Upsala, 1887. P. 1—23).

HOOFE (H. MÖLLER), *Englische Studien*, VIII, 242.

G. PARIS, *Romania*, VII, 130; XI, 130—131.

E. PHILIPON, *L'ū latin dans le domaine franco-provençal* (Romania, XL, 1—16).

W. MEYER-LÜBKE, *Zur u—ü Frage* (ZFSL., XII, 1—7).

191. J. VISING, *Über franz. ie für lat. a* (ZRPh., VI, 372—385).

193. G. PARIS, *Anc. fr. ié = fr. mod. é* (Rom., IV, 122—125).

196. V. THOMSEN, *e + i en français* (Rom., V, 64—76).

199,1. C. HÜRLIMANN, *Die Entwicklung des lateinischen aqua in den romanischen Sprachen*. Diss. inaug. Zürich, 1903. — Cf. ZRPh., XXVIII, 378—384 (E. HERZOG).

201, Rem. W. FÖRSTER, *Lieu aus locum* (ZRPh., XIII, 543—545).

J.-E. MATZKE, *i in french lieu = lat. locum* (MLN., 1892, VII, 129—137).

Sur focus et locus, voir aussi *Romania*, XVII, 623; ZRPh., XIV, 555, 564.

G. GRÖBER, *Die Entstehung des französischen »ieu« und œu-Lautes* (Studi letterari e linguistici dedicati a Pio Rajna. Firenze, 1911. P. 407—416).

207. E. HERZOG, *Zur Entwickelung von -ĭliu, -ilia in Frankreich* (ZFSL., XXIII, 302—310).

209. K. BERGHOLD, *Ueber die Entstehung der Nasalvokale im Altfranzösischen*. Diss. inaug. Leipzig, 1898. — Cf. ZFSL., XXI², 160—163 (E. HERZOG).

I. USCHAKOFF, *Zur Frage von den nasalirten Vokalen im Altfranzösischen* (Mémoires, II, 19—50). — Cf. Romania, XXVII, 300—304 (G. PARIS). ZRPh., XXII, 536—542 (E. HERZOG).

Rem. — Romania, II, 248—259 (F. BONNARDOT); XV, 635.

212. J.-E. MATZKE, *The history of ai and ei in french before the dental, labial and palatal nasals.* Publications of the Modern Language Association of America. XXI, p. 637—686.

215. P. MEYER, *Phonétique française, an et en toniques* (MSLP., I, 244—274).

233. P.-A. GEIJER, *Sur quelques cas de labialisation en français* (Recueil Paris. P. 21—30). — Cf. Rom., XIX, 123—125 (G. PARIS).

234. A. NORDFELT, *Quelques remarques sur les consonnes labiales finales*. Stockholm, 1894. — Cf. Rom., XXIV, 488.

H. O. ÖSTBERG, *Les voyelles vélaires accentuées, la diphtongue au et la désinence -avus dans quelques noms de lieux de la France du nord*. Diss. inaug. Upsala, 1899.

239. W. FOERSTER, *Franz. beau aus bellum* (ZRPh., I, 564—567).

245. K. Dammeier, *Die Vertauschung von er und ar im Wortschatz der heutigen französischen Schriftsprache nebst einer Berücksichtigung ihrer Spuren in einigen französischen Mundarten.* Diss. inaug. Berlin, 1903.

248. Shepard, *A contribution to the history of the unaccented Vowels in old French.* Diss. inaug. Heidelberg, 1897.

A. Wallensköld, *Le sort des voyelles posttoniques finales du latin en ancien français* (Neuphilologische Mitteilungen. Helsingfors, 1908. P. 7—27).

H. Wendel, *Die Entwicklung der Nachtonvokale aus dem Lat. im Altfranz.* Diss. inaug. Tübingen, 1907.

254. A. Darmesteter, *La protonique non initiale, non en position* (Romania, V, 140—164. Reliques scientifiques, II, 95—119).

255. E. Gierach, *Synkope und Lautabstufung. Ein Beitrag zur Lautgeschichte des vorliterarischen französisch* (Beiheft 24 zur ZRPh.). Halle, 1910.

J. Gerhards, *Beiträge zur Kenntnis der prähistorischen französischen Synkope des Pänultimavokals* (Beiheft 55 zur ZRPh.). Halle, 1913.

258. P.-E. Lindström, *De obetonade vokalernas bortfall i några nordfranska ortnamn.* Diss. inaug. Upsala, 1892. — Cf. Rom., XXI, 479—480 (G. Paris). LBlGRPh., 1893, 288—292 (J. Vising).

L. Clédat, *La protonique et la pénultième atones* (RPhFP, XVIII, 103—117).

S. Eckardt, *Beiträge zu einer Geschichte der Klangveränderungen altfranz. Vortonvokale vornehmlich in erster Silbe aus Texten des Zeitraums von c. 1200—1400.* Diss. inaug. Heidelberg, 1904.

263 ss. E. Gorra, *Dell' epentesi di iato nelle lingue romanze* (Studi di filologia romanza, VI, 465—597). — Cf. Rom., XXIII, 594—601 (G. Paris).

H. Schuchardt, *Hiatustilgung* (ZRPh., XIII, 317—318).

282. A. Piaget, *Le Chemin de Vaillance de Jean de Courcy et l'hiatus de l'e final des polysyllabes aux XIVe et XVe siècles* (Romania, XXVII, 582—607).

289. Thurot, *De la prononciation française,* I, 287; II, 34, 37. 60, 170.

294. M. Grammont, *La loi des trois consonnes* (MSLP., VIII, 53—90).

297. D. Behrens, *Unorganische Lautvertretung innerhalb der formalen Entwickelung des franz. Verbalstammes* (FS., III, 357—448).

302. E. Staaf, *Quelques remarques sur le passage d'eu à u en français* (Mélanges Wahlund, p. 243—254). — Cf. Rom., XXVI, 105—106 (G. Paris).

305. V. Thomsen, *Remarques sur la phonétique romane. L'i parasite et les consonnes mouillées en français* (MSLP., III, 106—123).

A. Dauzat, *Notes sur la palatalisation des consonnes* (*Romania*, XLII, p. 23—34).

311. R. Gauthiot, *La fin de mot en indo-européen*. Paris, 1913.

W. Benary, *Zur Geschichte des konsonantischen Auslauts der Nomina im Alt- und Neufranzösischen*. Diss. inaug. Darmstadt, 1902.

312. F. Gutheim, *Über Konsonanten-Assimilation im Französischen*. Diss. inaug. Heidelberg, 1891. — Cf. Rom., XXI, 139—140 (G. Paris).

O. Ulbrich, *Über die vocalisirten Consonanten des Altfranzösischen* (ZRPh., II, 522—548).

313. H. Elfrath, *Die Entwickelung lateinischer und romanischer Dreikonsonanz im Altfranzösischen*. Diss. inaug. Marburg, 1898. Publié aussi dans RF., X, 755—826.

316. H. Schuchardt, *Phonétique comparée* (Romania, III, 1—30).

R. Haberl, *Verdoppelung von Konsonanten im Romanischen* (ZRPh., XXXIV, 35—39).

R. Haberl, *Die Gemination im Romanischen* (ZRPh., XXXVI, 302—306).

323,4. W. Klahn, *Ueber die Entwicklung des lateinischen primären und sekundären mn im Französischen*. Diss. inaug. Kiel, 1898.

338. K. Ettmayer, *Zur Aussprache des lateinischen l* (ZRPh., XXX, 648—659).

341, Rem. Guerlin de Guer, *Essai de dialectologie normande. La palatalisation des groupes initiaux gl, kl, fl, pl, bl, étudiée dans les parlers de 300 communes du département du Calvados* (Bibl. de l'École des Hautes Études, vol. 123). Paris, 1899.

342. M. Grammont, *Un phénomène de phonétique générale: Français populaire, can(ne)çon, pan(ne)lot* (RLR., XL, 346—349).

343. J. Haas, *Zur Geschichte des l vor folgendem Consonanten im nordfr.* Diss. inaug. Würzburg, 1889.

O. Ulbrich, *L = u* (ZRPh., II, 538—543).

R. Schönig, *Rom. vorkonsonantisches L in den heutigen französischen Mundarten*. Halle, 1913 (Beiheft 45 zur ZRPh.).

K. Ettmayer, *Intervokalisches l für lat. ll im Romanischen* (ZRPh., XXX, 522—531).

350. John E. Matzke, *Dialektische Eigenthümlichkeiten in der Entwickelung des mouillirten l im Altfranzösischen* (Publ. of the Mod. Lang. Assoc. of America, V, 2; p. 52—106). — Cf. Rom., XIX, 494. — Sur la graphie *lg*, voir *Romania*, XXI, 627; XXVI, 145.

351. P. Horluc, *L non mouillé + y peut-il se réduire à y?* (Mélanges Brunot, p. 213—218).

Rem. Sur la graphie fautive *ill* pour *y*, voir *Romania*, XIX, 367; XXV, 623; XXVI, 419.

355. S.-F. Eurén, *Étude sur l'R français*. I, *Prononciation et changements de l'R*. Diss. inaug. Upsala, 1896.

360. Ch. Joret, *Changement de r en s et en dh dans les dialectes français* (MSLP., III, 155—162).

P. Meyer, *Du passage d's z à r et d'r à s z en provençal* (Romania, IV, 184—194, 464—470. Cf. *ib.*, V, 488; VI, 261).

A. Thomas, *De la confusion entre r et s z en provençal et en français. Documents nouveaux* (Giornale di filologia romanza, II, 205—212). — Cf. Romania, IX, 622 (G. P.).

364. L. Clédat, *De l'amuïssement de l'R final en français* (RPhF., XIV, 81—111).

M.-A. Stork, *Über französisches r im Auslaute nach den Grammatikerzeugnissen des 16. Jahrhunderts*. Diss. inaug. Karlsruhe, 1891.

J. Vising et H. Andersson, *L'amuïssement de l'r final en français* (Romania, XXVIII, 579—595).

369,1. F. d'Ovidio, *Scoglio, maglia, veglia e simili* (AGIt., XIII, 361—452).

383. Fr. Kluge und G. Baist, *Altfranz. dh (ð) in altenglischen und altdeutschen Lehnworten* (ZRPh., XX, 322—334).

386. Zimmermann, *Zum Übergang von intervokalischem t zu d im Vulgärlatein* (ZRPh., XXV, 731—732).

A. Thomas, *Sur la date de la chute du d intervocalique en Gaule* (*Romania*, XLII, p. 87).

387. Jaberg, *Sprachgeographisches. Soif und die sprachliche Expansion in Nordfrankreich*. Mit 2 Karten (ZFSL., XXXVIII, 231—273).

A. Herzog, *Noch einmal soif* (ZFSL., XL, 213).

398. Ch. Joret, *Du C dans les langues romanes* (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 16e fasc.). Paris, 1874. — Cf. Rom., III, 379—398 (A. Darmesteter).

G. Paris, *L'altération du C latin* (Mélanges linguistiques, p. 78—126).

400. Rem. H. Andersson, *Öfversigt af ordens på -icus fonetiska utveckling i franskan* (Språkvetenskapliga sällskapets förhandlingar 1888—91). Upsala, 1891. — Cf. Rom., XXIII, 320.

403. A. Horning, *Zur Geschichte des lateinischen C vor e und i im Romanischen*. Halle, 1883.

W. Meyer-Lübke, *Zur Geschichte des C vor hellen Vokalen* (Mélanges Mussafia, p. 313—320).

404. O. Densusianu, *Sur l'altération du c latin devant e, i dans les langues romanes* (Romania, XXIX, 321—333).

P. Meyer, *Die Aussprache des c und t im klassischen Latein*. Aarau, 1902. — Cf. Romania, XXXIII, 99—101 (O. Densusianu).

411. Fr. Frademann, *Die Entwicklung der lateinischen Lautverbindung qu (k + u) im Französischen*. Diss. inaug. Kiel, 1904.

415. J. Brüch, *Ueber die Entstehung von i aus k nach o, au im Französischen* (ZRPh., XXXVI. 312—331).
E. Langlois, *I < K après O, Au* (Romania, XLI, 605—607).

444. Parodi, *Del passaggio di V in B e di certe perturbazioni delle leggi fonetiche nel latino volgare* (Romania, XXVII, 177—244).

445. J. Schwartz, *Übergang von germ. u̯ zu rom. gu* (ZRPh., XXXVI, 236).

462. W. Köritz, *Über das s vor Consonant im Französischen*. Diss. inaug. Strassburg, 1885. — Cf. Romania, XV, 614—623. (G. Paris).
A. Horning, *Wandel von s vor Konsonant zu y in Frankreich* (ZRPh., XXIII, 411—413).
Sur l'amuïssement de *S*, voir *Romania*, XV, 616 ss (G. Paris); *ib.*, XVI, 123 (Wilmotte); *Recueil Paris*, p. 255—260 (Wulff).

464. L. Havet, *L's latin caduc* (Études Paris. Paris, 1891. P. 303—350). — Cf. Rom., XXII, 148—149.

468,1. Rem. Ch. Joret, *De quelques modifications phonétiques particulières au dialecte bas-normand* (Rom., V, 490—492).

471 ss. L. J. Juroszek, *Ein Beitrag zur Geschichte der jotazierten Konsonanten in Frankreich* (ZRPh., XXVII, 550—578, 675—707).

474. A. Mussafia, *Osservazioni sulla fonologia francese. La formola tj fra vocali* (Rom., XVIII, 529—550). — Cf. Rom., XVIII, 550—552 (G. Paris).
A. Horning, *Zur ti-Frage im Französischen* (ZRPh., XXXI, 200 ss.).

488. P.-A. Geijer, *Om accessoriska ljud i franska ord* (Studier i fransk linguistik. Upsala, 1887. P. 24—51).

489,2. M. Bréal, *Une prosthèse apparente en français* (Rom., II, 329). Comp. ib., IX, 153, et RLR., XXXV, 604—611.
E. Tappolet, *Zur Agglutination in den französischen Mundarten* (Aus der Festschrift zur 49. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner. Basel, 1907).
H. Urtel, *Zur Agglutination des Artikels in französischen Mundarten* (Mélanges Vollmöller, p. 75—81).

494. D. Behrens, *Frz. sépoule* (ZRPh., XIII, 406—408).
Fauste Laclotte, *Note sur l'épenthèse en français* (Mélanges Brunot, p. 419—428).

504. S.-F. Eurén, *Exemples de l'r adventice dans des mots français* (Recueil Paris. Stockholm, 1889. P. 11—20). — Cf. Rom., XIX, 119—123 (G. Paris).

Ch. Joret, *R final adventice* (Rom., XII, 593—594).
G. Baist, *Trémousser* (ZRPh., XXIV, 405—409).

504 bis. C. Balcke, *Der anorganische Nasallaut im Französischen* (Beiheft 39 zur ZRPh.). Halle, 1912.
H. Schuchardt, *Zum Nasaleinschub* (ZRPh., XXXV, 71—93).

509. W. Foerster, *Die Herkunft der französischen biblot, bibelot, bimbelot, und die Verdoppelung in der Kindersprache* (ZRPh., XXII, 263—273).
Ed. Wölfflin, *Reduplikation in der Kindersprache* (Zeits. f. deutsche Wortforschung, I, 263).

510. O. Densusianu, *Aliteratiunea în limbile romånice.* Iasî, 1895. — Cf. Rom., XXIV, 495.
F. Köhler, *Die Alliteration bei Ronsard.* München, 1901 (Münchener Beiträge zur romanischen und englischen Philologie, XX).
M. Köhler, *Ueber alliterierende Verbindungen in der altfranz. Litteratur.* Diss. inaug. Leipzig, 1890. (A paru d'abord dans ZFSL., XII, 90—120.)
P. Meyer, *De l'allitération en roman de France, à propos d'une formule allitérative relative aux qualités du vin* (Rom., XI, 572—579).
W. Riese, *Alliterierender Gleichklang in der französischen Sprache alter und neuer Zeit.* Diss. inaug. Halle a. S., 1888.
O. Keller, *Zur lateinischen Sprachgeschichte.* Zweiter Teil. Leipzig, 1895.

511. A. Thomas, *Remarques sur la dissimilation consonantique, à propos d'un article de M. Maurice Grammont* (Romania, XXXVII, 284—293).

519. K. Brugmann, *Abkürzung im sprachlichen Ausdruck, ihre Anlässe und ihre Grenze* (Indogerm. Forsch. XXXII (1913), 368—372).

520. J. Rousselot, *Phénomènes d'aphérèse* (MSLP., VI, 180—186).

521. R. Mowat, *De la déformation des noms propres* (MSLP., I, 171—188).

524. É. Egger, *Observations et réflexions sur le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants.* Paris, 1879. P. 54.

525. H. Schuchardt, *Bret. eskop* 〉 *franz. escope* 〉 *niederl.* **skop(p)a* 〉 *lat. scyphus* + *cup(p)a*, Wasserschaufel (ZRPh., XXXIII, 641—658).

528. O. Keller, *Lateinische Volksetymologie und Verwandtes.* Leipzig, 1891.
J. Kjederqvist, *Lautlich-begriffliche Wortassimilationen.* Zur halbhundertjährigen Geschichte des Begriffs der Volksetymologie (Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Litteratur, vol. 27).
C. Fass, *Beiträge zur französischen Volksetymologie.* Diss. inaug. Erlangen, 1887. (Tirage à part de RF., III, 472—515).

O. Roll, *Über den Einfluss der Volksetymologie auf die Entwicklung der neufranzösischen Schriftsprache.* Diss. inaug. Kiel, 1888.

Rappelons aussi plusieurs articles de M. H. Gaidoz dans la *Revue critique*, 1876, II, 117—120; 1877, I, 346; 1883, II, 131—133; 1889, II, 29—37.

530. Voir l'article de M. H. Gaidoz dans la *Revue critique*, 1889, II, 29—37.

536. J. Lecoultre, *Du génie de la langue française comparé à celui de la langue latine.* Neuchâtel, 1894.

A. Sechehaye, *Programme et méthodes de la linguistique théorique.* Paris, 1908. P. 158.

537. A. Schenck, *Études sur la rime dans le Cyrano de Bergerac de Rostand.* Kiel, 1901.

TABLE ANALYTIQUE.

(Les chiffres renvoient aux paragraphes et à leurs subdivisions. B = Bibliographie).

INDEX DES MOTS.

(Les chiffres renvoient aux paragraphes et à leurs subdivisions.)

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

DEUXIÈME PARTIE.

PHONÉTIQUE.

LIVRE PREMIER.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

LIVRE DEUXIÈME.

HISTOIRE DES VOYELLES.

LIVRE TROISIÈME.

HISTOIRE DES CONSONNES.

LIVRE QUATRIÈME.

PHÉNOMÈNES DIVERS.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02595 9548